



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

### **Usage guidelines**

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

### **About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

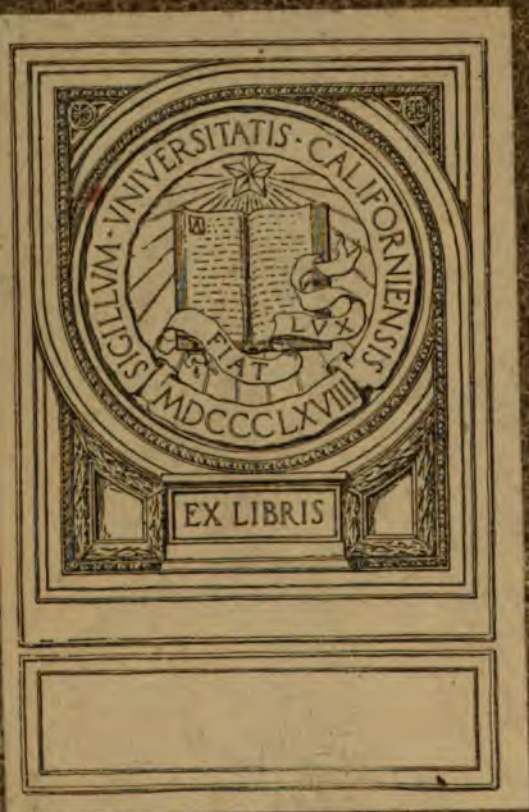
## À propos du service Google Recherche de Livres

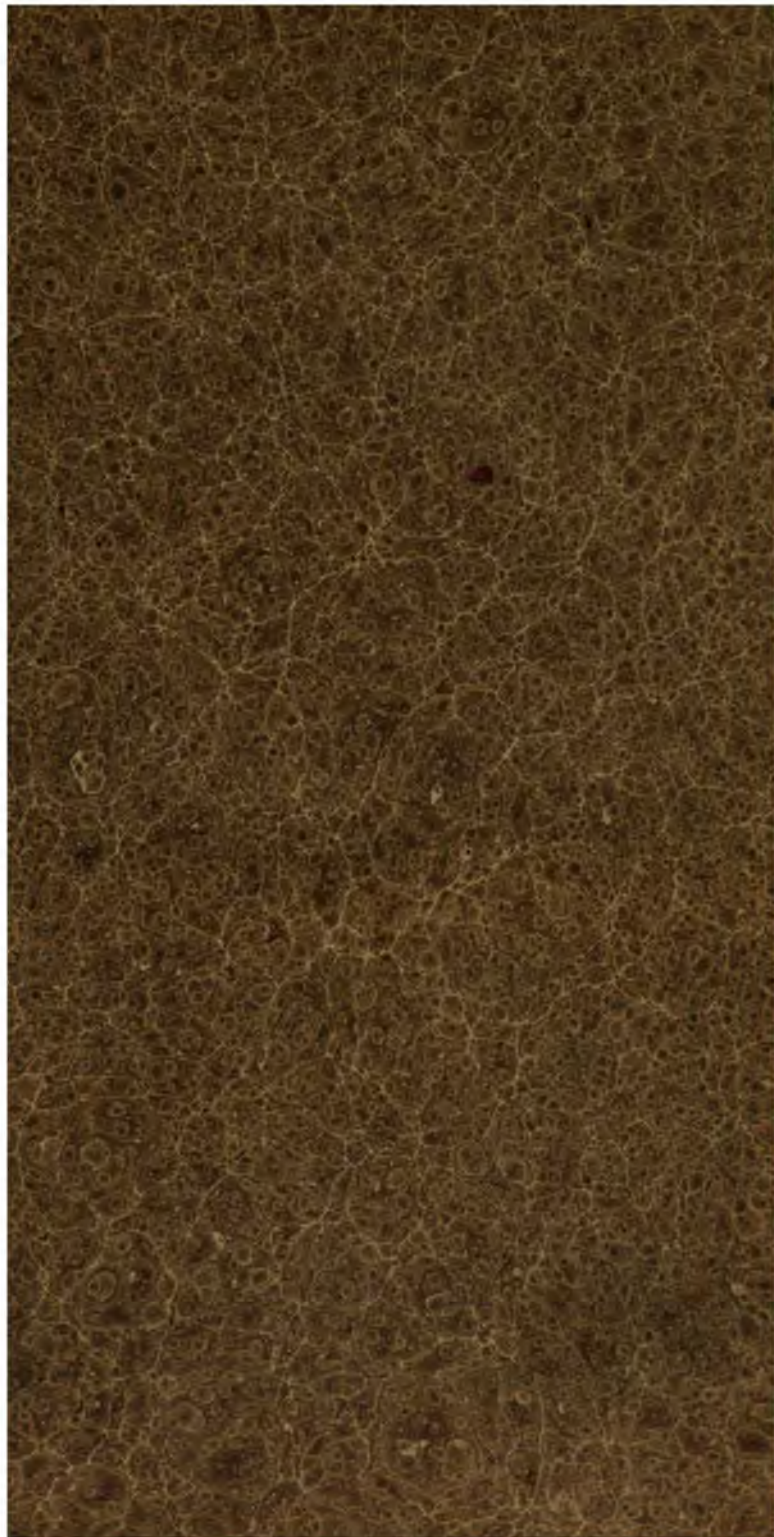
En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

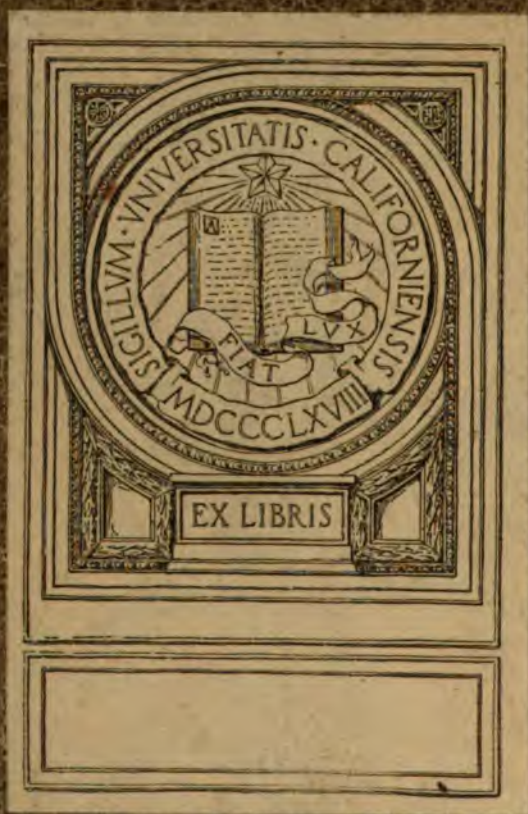


B 3 915 036













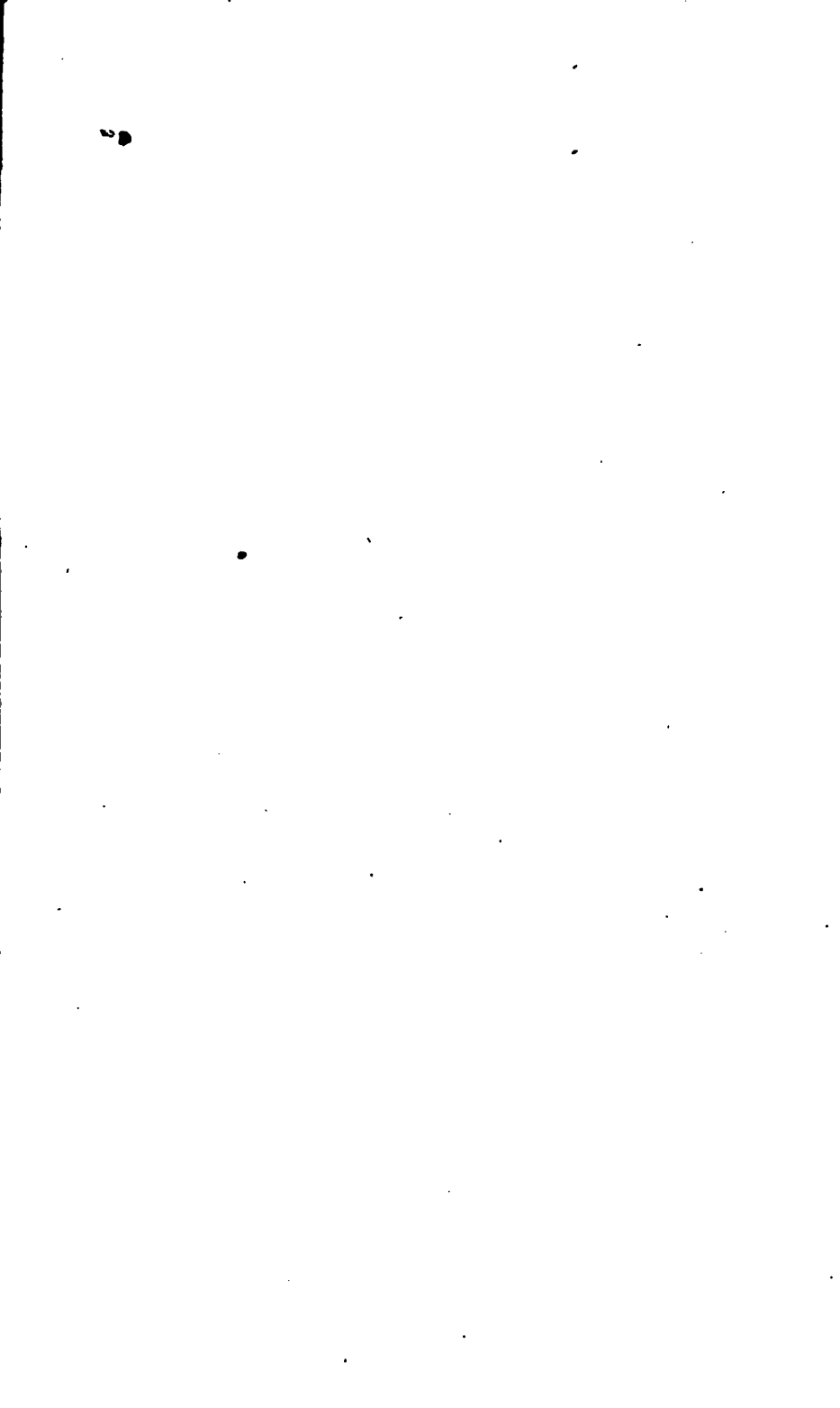


REVUE DES DEUX MONDES;

# JOURNAL DES VOYAGES,

DE L'ADMINISTRATION, DES MŒURS, ETC.,

CHEZ LES DIFFÉRENS PEUPLES DU GLOBE,



REVUE DES DEUX MONDES ;  
**JOURNAL DES VOYAGES,**

DE L'ADMINISTRATION, DES MOEURS, ETC.,

CHEZ LES DIFFÉRENS PEUPLES DU GLOBE,

OU

**ARCHIVES GÉOGRAPHIQUES ET HISTORIQUES**

DU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE ;

RÉDIGÉ PAR UNE SOCIÉTÉ DE SAVANS,

DE VOYAGEURS ET DE LITTÉRATEURS FRANÇAIS ET ÉTRANGERS.

—  
II<sup>e</sup> SÉRIE. — TOME I<sup>er</sup>. — JANVIER 1830.

UNIV. OF  
CALIFORNIA

**PARIS,**

AU BUREAU, RUE DE BELLECHASSE, N<sup>o</sup> 12.

—  
1830.

AP<sup>20</sup>

R34

1830:1-2

TO THE  
ADMINISTRATIVE

REVUE DES DEUX MONDES;

# JOURNAL DES VOYAGES,

DE L'ADMINISTRATION, DES MOEURS, ETC.,

CHEZ LES DIFFÉRENS PEUPLES DU GLOBE,

---

## I. ARCHIVES GÉOGRAPHIQUES.

### STATISTIQUE GÉNÉRALE.

#### ESSAI

SUR LA POPULATION DES DEUX MONDES,

PAR M. ADR. BALBI.

La population est un des principaux élémens, et même le principal, d'après lequel on peut mesurer l'importance des états. Nous croyons que l'essai de M. Balbi, sur la population actuelle du globe, peut rectifier bien des erreurs, généralement admises comme des vérités. Il servira de base aux différens articles géographiques et statistiques que nous nous proposons de publier dans ce recueil et contribuera à fixer aussi les idées de nos lecteurs, relativement aux assertions si diverses,

émises par les savans sur cet intéressant sujet; il est extrait de son *Abrégé de Géographie* actuellement sous presse (1).

Malgré les opinions les plus contradictoires, publiées depuis deux siècles et reproduites de nos jours, sur la population du globe, la connaissance du nombre approximatif de ses habitans n'est pas un problème insoluble pour ceux qui s'occupent sérieusement de géographie statistique. Dans la

(1) *ABRÉGÉ DE GÉOGRAPHIE*, d'après les derniers traités de paix et les découvertes les plus récentes, précédé d'un examen raisonné de l'état actuel des connaissances géographiques et des difficultés qu'offre la description de la terre; d'un aperçu sur la géographie astronomique, physique et politique; des définitions les plus importantes, d'observations critiques sur la population actuelle du globe; de la classification de ses habitans d'après les langues et les religions; offrant, d'après un nouveau plan pour chaque partie du monde, les principaux faits de la géographie physique et politique, la description de tous les états d'Europe et d'Amérique et des principaux états de l'Asie, de l'Afrique et de l'Océanie, et de leurs villes principales; les divisions politiques de 1789 comparées aux divisions politiques actuelles; l'indication des religions et des langues différentes, des ressources de chaque état, des principaux articles de leur industrie et de leur commerce; leurs divisions administratives actuelles; et pour leurs villes principales, l'indication des établissemens littéraires et scientifiques les plus importans, des édifices les plus remarquables, du nombre des habitans, etc., etc., ouvrage destiné à la jeunesse française et à tous ceux qui s'occupent de politique, de commerce et de recherches historiques, par ADRIEN BALBI; 1 vol. in-8° de 700 pages, imprimé avec le plus grand soin, pour paraître dans le courant de 1830, chez Renouard, libraire, rue de Tournon, à Paris.

recherche de cette vérité comme dans celle de tant d'autres, où il est question de sujets variables en eux-mêmes, et provenant de sources très-différentes, il faut, avant tout, commencer par ne mettre ensemble que des élémens comparables, et par faire un choix de ceux qui méritent d'être discutés. On remplit la première condition du problème, en réunissant toutes les opinions qui se rapportent à la même époque, ou à des époques peu éloignées les unes des autres; on satisfait à la seconde, en rejetant toutes les évaluations, qui n'étant basées ni sur des faits positifs, ni sur des raisonnemens, sont évidemment erronées. En procédant de la sorte, on verra s'évanouir cette étonnante disparité d'opinions sur le nombre d'habitans d'une même contrée, disparité qui a valu plus d'une fois à la géographie statistique d'injustes reproches, et tout récemment, le dédain de quelques savans d'ailleurs estimables, mais étrangers à cette branche de connaissances.

Avant de faire l'analyse du tableau comparatif des principales opinions émises par les savans et les géographes sur la population du globe, il faut partager tous les pays qui le composent en deux classes : 1<sup>o</sup> celle des pays qui entrent dans le domaine de la statistique proprement dite; 2<sup>o</sup> celle des pays qui n'y sont pas encore entrés.

La première classe comprend toutes les contrées dont la population a été déterminée par des recensemens effectifs qui, lorsqu'ils sont généraux, c'est-à-dire lorsqu'ils embrassent tous les habitans sans

aucune exception, sont les seuls qui peuvent donner des résultats certains et assez approchans du nombre réel. Viennent ensuite les pays dont la population a été déterminée par plusieurs méthodes indirectes, telles que l'énumération de toutes les personnes sujettes à un impôt quelconque; celle des familles ou feux; celle des maisons, qu'il ne faut pas confondre, comme on le fait souvent, avec la précédente; enfin, viennent ceux dont la quantité des habitans a été déduite du mouvement de la population, c'est-à-dire du rapport des naissances, des décès et des mariages au nombre des vivans. Aucune de ces méthodes indirectes ne doit être employée isolément quand on peut faire différemment; mais il faut comparer entre eux les résultats obtenus par une méthode avec ceux fournis par plusieurs autres. En procédant de la sorte on est sûr d'avoir des résultats presque identiques à ceux obtenus par l'énumération effective.

Cette première classe de pays comprend toute l'*Europe*, à l'exception de l'Empire ottoman; toute l'*Amérique*, excepté les territoires occupés par les sauvages indépendans; la *Chine* et plusieurs régions des autres parties du monde, dans lesquelles les Européens se sont établis ou dominant.

Mais à propos de ces dernières, nous devons faire observer que bien souvent des auteurs étrangers à la statistique, et quelquefois même des statisticiens, regardent comme résultat d'un recensement, des populations qui ne sont que la somme de l'excédant des naissances sur les décès, pendant une certaine



période ajoutée au nombre d'habitans existans à une époque donnée. C'est ainsi que le prétendu recensement qui, d'après plusieurs journaux politiques et littéraires, aurait été fait en France, en 1827, n'est autre chose que l'excédant des naissances sur les décès qui ont eu lieu dans ce même royaume, depuis 1820 jusqu'à 1827, ajouté à la population existante à la fin de 1820. C'est de cette manière aussi que depuis 1815 on calcule la population du royaume des Pays-Bas. Nous devons la connaissance de ce fait important à M. Quetelet; qui a enrichi la statistique de tant d'utiles travaux sur cette intéressante partie de l'Europe. Et pour citer encore un autre exemple, nous ajouterons que, depuis 1801, il n'y a pas eu de recensement dans le royaume de Danemark, malgré tous ceux dont les journaux nous ont gratifié annuellement depuis cette époque. C'est tout simplement le mouvement de la population, dont on tient compte avec une exactitude scrupuleuse, qui pourrait servir de modèle à plusieurs des états que l'on s'accorde à regarder comme les plus avancés dans cette branche de l'administration.

Connaissant le mouvement de la population de tous les pays où l'on tient des registres de naissances, de décès et de mariages, nous avons employé ce moyen pour déterminer la population de quelques contrées de l'Europe et de l'Amérique, pour la fin de 1826. Mais nous nous sommes bien gardés d'admettre sans examen les évaluations exagérées de quelques nationaux et celles de Hassel, évaluations dont

quelques-unes figurent dans les colonnes de certains journaux et même dans celles de plusieurs ouvrages géographiques comme étant des résultats de recensemens effectifs. Ainsi, nous parlerons du prétendu recensement, d'après lequel, dès l'année 1827, la confédération anglo-américaine aurait eu 12,276,782 habitans, somme identique à celle publiée par Hassel dans le *genealogisch-historisch-statistischer Almanach*, pour l'année 1828, que ce savant statisticien n'a donné que comme une simple approximation. Dans la *Balance politique du globe* nous n'avons assigné à ce même état pour la fin de l'année 1826, que 11,600,000 habitans. Nous avons maintenant la satisfaction de voir que notre évaluation est presque conforme à celle de M. Stevenson dans le rapport lu par ce savant, le 25 février 1829, à la chambre des représentans des États-Unis. M. Stevenson n'estime la population de l'Union pour 1830 qu'à 13,000,000, tandis que plusieurs auteurs nationaux et étrangers, dès l'année 1824, la portaient les uns à 12, les autres à 13 et jusqu'à 14 millions.

La seconde classe, comme nous l'avons dit, comprend tous les pays qui restent encore en dehors de la sphère de la statistique. Dans cette classe, les populations ne peuvent être connues qu'à l'aide de plusieurs procédés plus ou moins compliqués, plus ou moins vagues, lorsqu'on les considère chacun isolément, mais qui peuvent donner des résultats assez satisfaisans lorsqu'on les combine ensemble. Les élémens principaux de ces calculs,

sont : 1<sup>o</sup> l'étendue ou la superficie du pays dont il est question ; 2<sup>o</sup> son climat ; 3<sup>o</sup> la qualité du sol, fertile ou stérile, montueux ou uni, aride ou arrosé par des fleuves, ou couvert de marais ; 4<sup>o</sup> sa position près de la mer ou dans l'intérieur du continent ; 5<sup>o</sup> l'état de l'agriculture qui peut se trouver encore dans l'enfance, comme chez quelques tribus sauvages, où très-arriérée, comme parmi plusieurs nations civilisées, ou qui, au contraire, a atteint son plus grand degré de développement, comme dans plusieurs parties de la France, de l'Italie et de l'Angleterre ; 6<sup>o</sup> enfin, l'état social de ses habitans, qui peuvent être tout-à-fait sauvages, ou entièrement nomades, demi-nomades, agricoles, plus ou moins adonnés au commerce, à la navigation, aux fabriques et aux manufactures. Toutes ces circonstances sont susceptibles d'une foule de degrés et de nuances qui influent beaucoup sur la multiplication de l'espèce humaine, et doivent être, à cause de cette raison, soigneusement discutées par le géographe qui les emploie, pour acquérir la connaissance de la population d'un pays.

Dans les contrées, dont les habitans sont au dernier degré de l'état social, où les hommes par exemple, ne vivent que des fruits spontanés de la terre, des produits de leur chasse ou de leur pêche, on trouvera sur un espace donné, 18 ou 20 fois moins d'individus qu'on n'en rencontrerait sur un même espace, s'il était occupé par un peuple pasteur. Une contrée où on verra des tribus,

qui, comme les Cafres, les Arabes-Bédouins, les Calmouks et les Mongols, vivent en grande partie du lait et de la chair de leurs troupeaux, offrira encore une population 25 à 30 fois moins concentrée, qu'un pays d'égale étendue, habité par une nation agricole, parce que les troupeaux exigent de vastes espaces qui puissent fournir le fourrage indispensable à leur existence. Mais dans un pays d'agriculteurs, le travail d'un petit nombre d'individus procurant beaucoup au-delà de ce qui est nécessaire pour leur entretien, il arrivera que cet excédant de nourriture fera subsister un grand nombre d'autres individus sur un espace infiniment moins étendu que celui qui est nécessaire à un peuple composé entièrement de pasteurs ou de sauvages. Si nous supposons, sur ce même territoire, une ou plusieurs grandes villes habitées par des hommes adonnés au commerce, aux fabriques et à la navigation, alors la population qu'il pourra nourrir, n'aura d'autres bornes que les limites imposées par la richesse même de ses habitans et par les relations de leur commerce. Car, non-seulement elle tirera la subsistance des produits immédiats de son propre sol, mais elle pourra compter sur les produits des pays voisins ou même des pays très-éloignés, où ses commerçans iront les chercher. Ainsi donc, le même espace pourra contenir une quantité d'habitans très-variée, selon la différence de leur état social.

Le nombre d'hommes en état de porter les armes que compte une nation quelconque, et celui des *guerriers* des tribus sauvages, le nombre des tentes

des peuples pasteurs, etc., etc., donnent aussi une indication à l'aide de laquelle on peut connaître la totalité des individus qui forment l'aggrégation générale. C'est cette dernière méthode qui a servi de base à presque tous les voyageurs et à plusieurs navigateurs, pour déterminer la population des peuplades qu'ils nous ont fait connaître.

La quantité de certains alimens et de certaines boissons employées annuellement; la consommation du sel et du tabac, chez les peuples européens; celle de l'opium chez les Orientaux; celle du pétrole chez les Birmans, sont aussi d'autres moyens approximatifs pour évaluer la population d'un pays.

Le nombre de villes, de bourgs, de villages et de hameaux existant à une époque donnée fournit aussi un autre élément à l'aide duquel on peut parvenir à la connaître approximativement.

Passons maintenant à la partie pratique de quelques-uns de ces principes. Parmi les pays appartenant à la première classe, il y en a plusieurs dont les habitans se trouvent dans des circonstances analogues à celles des pays compris dans la seconde, c'est-à-dire qu'on trouve des pays habités par des agriculteurs, par des nomades, et même par des sauvages. Connaissant donc la surface d'un pays quelconque, dont nous ignorons la population, on n'aura qu'à le comparer avec un des pays de la première classe qui se trouve dans les circonstances physiques et morales le plus analogues. Et comme nous connaissons la population relative de ce dernier, c'est-à-dire combien il a d'habitans par cha-

leurs auteurs. Nous citerons entre autres M. Letronne, M. Denaix, et MM. Eyriès et Walckenaer, et les savans rédacteurs de l'*Almanach de Gotha*. Notre silence à l'égard de M. Ritter vient de ce que ce géographe célèbre, ayant dirigé toutes ses recherches sur la configuration physique du globe et ses rapports avec l'homme, est resté pour ainsi-dire étranger aux questions qui forment le domaine de la statistique.

## TABLEAU COMPARATIF

### DES PRINCIPALES OPINIONS EMISES

#### SUR LE NOMBRE DES HABITANS DE LA TERRE.

	Habitans.
Le théologien CANZ, en 1744, réduisant la population de l'Europe à 10,000,000, ne donnait à toute la terre que . . . . .	60,000,000!!
VOLNEY, en 1804. . . . .	437,000,000
ISAAC VOSSIUS, d'abord 400 millions en 1685, et plus tard, en portant à 170,000,000 la population de l'Afrique et de l'Amérique et à 30,000,000, seulement celle de l'Europe. . . . .	500,000,000
STRUICK, vers la moitié du dix-huitième siècle. . . . .	500,000,000
MALTE-BRUN, en 1804 et en 1810. . . . .	640,000,000
L'ORIENTAL HERALD, en 1829. . . . .	683,440,000
GRABERG, en 1813. . . . .	686,000,000
FABRI, en 1805. . . . .	700,000,000
BALDI, en 1816. . . . .	704,000,000
PINKERTON (Walckenaer et Eyriès), en 1827. . . . .	710,000,000
WORCESTER dans son <i>Dictionnaire</i> , publié en 1822. . . . .	718,000,000
Les rédacteurs du <i>Journal de Trevoux</i> , vers le milieu du dix-huitième siècle. . . . .	720,000,000

	Habitans.
REICHARD, dans l'édition de la <i>Géographie de Galletti</i> , en 1822 . . . . .	732,000,000
BALBI, en 1828, dans la <i>Balance politique du globe</i> , et le docteur VILLERMÉ, dans son <i>Cours de statistique hygiénique</i> , en 1829. . . . .	737,000,000
MORSE, en 1812. . . . .	766,000,000
GOLDSMITH, en 1821. . . . .	800,000,000
HASSEL, en 1828, référant ses calculs à l'année 1825, et l' <i>Almanach de Gotha</i> , en 1829. . . . .	846,782,210
STEIN en 1825 et en 1826. . . . .	884,917,000
JULIUS BERGIUS, référant ses calculs à l'année 1828.	893,348,580
L'abbé de SAINT-PIERRE, dans son ouvrage sur l' <i>Utilité des dénombrements</i> , vers 1758; GUILBERT-CHARLES LE GENDRE, dans son <i>Traité de l'Opinion</i> , en accordant 250,000,000 à l'Amérique; et M. LETRONNE en 1824. . . . .	900,000,000
BISSINGER en 1822, entre 700,000,000 et. . . . .	900,000,000
CANNABICH, en 1821, entre 700,000,000 et . . . . .	912,000,000
HASSEL, en 1824, dans son <i>Statistischer Umriss</i> .	938,421,000
BIELFELD, en 1760, d'après l'analyse des opinions émises par Riccioli, Spech, Susmilch et autres.	950,000,000
DEWAIX, en 1828, en suivant les estimations de Hassel. . . . .	951,370,700
RICCIOLI, vers 1660, en accordant 100 millions à l'Europe, et en portant à 300 millions la population de l'Amérique. . . . .	1,000,000,000
WALLACE, en supposant que la terre prise dans son ensemble ne saurait être ni aussi peuplée que l'Angleterre, ni même avoir la population relative de l'Espagne, portait le nombre des habitans du globe, vers 1769, à . . . . .	1,000,000,000
Les directeurs de la <i>Société des missionnaires</i> , dans leur <i>Adress to the friends of the missionary society</i> , en 1818. . . . .	1,000,000,000
Le <i>Conversations Lexikon</i> , à l'article <i>Erde</i> , en 1827, de 800,000,000 à . . . . .	1,000,000,000
SUSMILCH, en 1765, en donnant 650 millions à l'Asie, et 150 à l'Amérique. . . . .	1,080,000,000
DEAUSOBRE, en 1771. . . . .	1,110,000,000

VOLTAIRE, en se moquant de l'estimation des auteurs de l' <i>Histoire universelle anglaise</i> , portait la population du globe, à . . . . .	1,600,000,000
Les auteurs de l' <i>Histoire universelle anglaise</i> , vers le milieu du dix-huitième siècle . . .	4,000,000,000 !!!

Cette prodigieuse disparité d'opinions, qui paraît d'abord inexplicable, n'offre aucune difficulté pour tous ceux qui ont suivi la marche progressive de la géographie et de la statistique. Ils voient d'un coup-d'œil quelles sont les estimations qui doivent être rejetées comme erronées, et quels sont les élémens qui ont contribué à trop élever ou à trop abaisser d'autres évaluations admises dans ce tableau. Qui ne voit, par exemple, que les évaluations du théologien Canz et du philologue Vossius, de Volney et de Struick, sont évidemment fautives en moins, tandis que celles des auteurs de la grande *Histoire universelle anglaise*, de Voltaire, de Beausobre, de Susmilch, et autres savans, le sont en plus ? L'examen même le plus superficiel sur la répartition des sommes assignées par ces auteurs à chaque partie du monde démontre l'absurdité de leurs calculs. Le *Statistischer Umriss* de Hassel, pour les années 1822 et 1824, malgré les erreurs partielles qu'on y rencontre, est toujours le plus grand travail que l'on ait encore fait sur ce sujet. Nous ne connaissons que par un extrait donné dans les *Éphémérides géographiques de Weimar*, la brochure publiée à Berlin en 1828 par le docteur Charles-Julius Bergius *sur la Population de la*



terre dans la même année; mais les résultats généraux que nous avons sous les yeux nous démontrèrent que ce savant n'a pas fait toutes les recherches que demandait la solution de ce problème difficile. Nous devons porter le même jugement sur un article remarquable, relatif à la même question, publié en 1829 dans l'*Oriental Herald*, dont nous avons cité les estimations principales. Ce que nous dirons dans la suite de cet article, et les faits qui y sont relatés dans l'examen de la population de chaque partie du monde, nous dispensent de poursuivre ces réflexions. Cependant nous ne pouvons nous dispenser de faire observer que des savans d'ailleurs estimables, mais étrangers à ces sortes d'études, dégoûtés des calculs fastidieux de la statistique, et ne se sentant peut-être pas assez forts pour surmonter les difficultés inséparables de l'étude de cette science, ont voulu la déprécier aux yeux du public, en en signalant les doutes et les apparentes contradictions. Mais que diraient les Cuvier, les Humboldt, les Brown, les De-candolle et tant d'autres naturalistes célèbres, si, n'ayant aucun égard à l'époque différente à laquelle ont été imaginés les principaux systèmes de classification, quelque géographe ou quelque statisticien, connaissant à peine les généralités de la zoologie et de la botanique, venait répandre le ridicule sur leurs travaux, et rejeter comme inexacts les listes nombreuses de tant d'espèces animales et végétales, consignées dans ces magnifiques inventaires de l'inépuisable richesse de la nature; et

Comme tout ce qui concerne la population de l'Europe est basé sur des recensemens, ou sur le mouvement assez bien connu de la population, nous croyons inutile d'offrir le tableau des évaluations différentes, faites par les principaux géographes. Ceux qui voudraient le connaître n'ont qu'à consulter la 2<sup>e</sup> édition de notre *Compendio*, où nous avons analysé les opinions des auteurs les plus célèbres, sur la population de presque tous les états de cette partie du monde. Nous nous bornerons ici à une des évaluations les plus récentes, et qu'on peut regarder comme contemporaines, afin de donner une idée des différences énormes qui résultent de l'ignorance ou de l'oubli des principes que nous avons exposés. Nous y ajouterons aussi les principales estimations des géographes et des voyageurs sur la population de la Turquie d'Europe, seule contrée de cette partie du globe qui reste encore étrangère aux calculs de la statistique.

### TABLEAU COMPARATIF

#### DES PRINCIPALES OPINIONS EMISES RÉCEMMENT

##### SUR LE NOMBRE DES HABITANS DE L'EUROPE.

	Habitans.
CANNABICH, en 1818 et 1821; et le <i>Conversations Lexicon</i> , en 1817. . . . .	178,000,000
GRABERG, en 1813; GALLETTI, dans son <i>Dictionnaire</i> , publié en 1822; et BRAUN, en 1827. . . . .	180,000,000
SCHLIEBEN, dans son <i>Atlas</i> publié en 1825. . . . .	188,000,000
BISSINGER, en 1822. . . . .	188,391,774

	Habitans.
HUMBOLDT, en 1823. . . . .	195,000,000
BALBI, en 1819. . . . .	196,000,000
LETRONNE, en 1824; STEIN, en 1825; MELISH, en 1825. . . . .	200,000,000
L'Oriental Herald, en 1829. . . . .	204,000,000
MALTE-BRUN, en 1826. . . . .	205,000,000
HASSEL, dans son <i>Almanach</i> de 1828, et l' <i>Alma-</i> <i>nach de Gotha</i> , en 1829. . . . .	213,713,403
PINKERTON (WALCKENAER et EYRIES), en 1827. . .	214,193,000
DEKAIX, en 1828. . . . .	216,713,400
CHARLES JULIUS BERGIUS, en 1828. . . . .	222,698,038
BALBI, dans la <i>Balance politique du globe</i> , et en reportant ses calculs à la fin de l'année 1826. . . . .	227,700,000
ZEDLITZ, dans son <i>Europa im Jahre</i> 1829. . . .	236,605,853

La population de la partie européenne de l'EMPIRE TURC ne peut être calculée que par approximation, puisque les recensemens et les listes des naissances, des décès et des mariages, y sont pour ainsi inconnus. Nous disons pour ainsi dire, parce que, selon un savant géographe, le gouvernement en a fait faire deux, l'un dans le seizième siècle, et l'autre au commencement du dix-septième. Mais, comme leur résultat n'est pas connu, il faut recourir à d'autres moyens pour parvenir à déterminer le nombre de ses habitans.

Dès l'année 1816, nous avons cru pouvoir l'estimer à 9,500,000 âmes. Ce nombre est le résultat de nos évaluations approximatives de la population de chaque province. La Turquie d'Europe est traversée par plusieurs chaînes de montagnes : on y trouve de grands espaces absolument stériles

	Habitans.
dix-huitième siècle ; et BRAUSOBRE , en 1771. . .	16,000,000
LE SAGE , dans sa carte de l'Europe , en 1808. . .	17,000,000
GUILBERT CHARLES LE GENDRE , en 1758. . . . .	18,000,000
L'Europæische Magazin. . . . .	22,000,000
L'Abbé DE SAINT-PIERRE , vers 1758. . . . .	24,000,000
Il y a eu des auteurs qui , dans le siècle passé ; l'ont portée à . . . . .	36,000,000
Et BIELFELD , jusqu'à . . . . .	50,000,000

( la suite à une prochaine livraison. )





*Rapetovous*

---

## OCÉANIE.

l'impossibilité où nous nous trouvons de pouvoir rendre un compte détaillé de cet ouvrage, et voulant répondre toutefois à la juste impatience de nos lecteurs, nous en avons choisi l'un des fragmens les plus remarquables. M. le capitaine anglais Dillon mérite toute la reconnaissance du monde savant, et on ne saurait trop donner d'éloges à son courage, à son habileté, et surtout à la naïve véracité d'un récit qu'il n'est plus permis de révoquer

(1) 2 vol. in-8° ; prix : 14 fr., Paris, chez Pillet, rue des Grands Augustins.

en doute, depuis la brillante expédition de M. le capitaine d'Urville dans les mêmes parages.

---

Voyage dans la mer du Sud. — Epouvantable massacre aux îles Fidji. — Circonstances qui amenèrent plus tard la découverte du sort de Lapérouse.

Avant d'arriver à l'événement qui forme le sujet de ce livre, il est à propos de rapporter des circonstances qui s'y rattachent d'une manière directe et qui furent les causes premières de la découverte que j'ai eu le bonheur de faire.

Vers la fin de 1812, je m'embarquai, en qualité d'officier, sur le navire le *Hunter*, capitaine Robson, qui partit de Calcutta pour un voyage à la Nouvelle-Galles du sud, aux îles Biti, communément appelées îles Fidji, et finalement à Canton. J'avais antérieurement visité les îles Fidji et j'y avais séjourné pendant quatre mois. Durant ce séjour, j'avais beaucoup fréquenté les naturels et j'avais fait de grands progrès dans l'étude de leur langue. Le capitaine Robson s'était lui-même arrêté deux fois dans ces îles et avait acquis une grande influence sur l'esprit des habitans d'une partie de la côte de l'île du Sandal, en prenant part à leurs guerres et en les aidant à détruire leurs ennemis qui avaient été rôtis et mangés en sa présence. Le chef avec lequel il était le plus intime, était Bonassar, chef du village de Vilear et de ses dépendances, dans l'intérieur de l'île.



Dans l'après-midi du 19 février 1813, le *Hunter* jeta l'ancre dans la baie de Vilear, à la distance d'environ un quart de mille de l'embouchure d'une petite rivière qu'il faut remonter pour arriver au village. Vilear est situé à environ un mille ou un mille et demi du mouillage, et les bords de la petite rivière ou ruisseau qui le baigne sont couverts d'une magnifique verdure. Des deux côtés, sur un terrain bas, d'épaisses forêts de mangliers s'étendent jusqu'à une petite distance du village, où le sol a un peu plus d'élévation et est entièrement déboisé.

Nous n'avions pas encore jeté l'ancre, que le frère du chef de Vilear arriva à bord pour féliciter le capitaine sur son retour. Bientôt après, parut Bonassar lui-même avec plusieurs autres chefs secondaires, des prêtres et un Lascar qui avait déserté le *Hunter* environ vingt mois auparavant. Le chef informa notre capitaine que, peu de temps après le départ du *Hunter* pour Canton, les habitants des villages qu'il avait conquis avec son assistance s'étaient révoltés, et, ayant été joints par les puissantes tribus qui habitaient les bords d'une grande rivière appelée Nanpacab, lui avaient fait une guerre cruelle.

Bonassar chercha ensuite à nous persuader qu'il serait impossible de se procurer du bois de sandal, à moins que cette ligue formidable ne fût vaincue parla force de notre mousqueterie. En conséquence, il pria notre commandant de se joindre à lui pour entreprendre une nouvelle campagne. Le capitaine

Robson n'y acquiesça pas d'abord. Le chef de Vilear lui représenta le danger auquel ses sujets se trouveraient exposés pendant qu'ils seraient éparpillés dans les forêts et occupés à couper du bois de sandal pour nous. Leurs ennemis pourraient alors les épier et les enlever au moment où ils s'y attendraient le moins. Les choses en restèrent là pour l'instant. Je descendis à terre avec le capitaine. Bonassar nous accompagna, et nous nous rendîmes au village, où nous fûmes parfaitement bien reçus. On nous apporta en présent un porc, des ignames et des cocos. Le lendemain nous reçûmes à bord la visite de deux matelots anglais nommés Terence Dun et John Riley. Le premier avait été congédié du *Hunter* au dernier voyage, et l'autre, à la même époque, d'un brick américain.

Ces hommes nous apprirent qu'ils avaient résidé dans diverses parties des îles Fidji, et que partout ils avaient été extrêmement bien traités par les habitans, mais que d'autres Anglais, qui résidaient sur l'île voisine, nommée Bow, étaient devenus très-turbulens et fort importuns pour les insulaires. Leur conduite violente avait fini par les rendre si insupportables, que les naturels s'étaient un jour jetés sur eux et en avaient tué trois, avant que le roi de Bow eût eu le temps d'interposer son autorité et d'arrêter le courroux de son peuple qui voulait massacrer tout ce qu'il y avait d'Européens dans l'île. En conséquence, Dun était d'avis qu'on empêchât les survivans de venir à bord de notre navire.

Il est nécessaire d'expliquer comment il se faisait qu'un assez grand nombre de matelots de diverses contrées du globe résidassent dans ces îles. Dans l'année 1808, un brick américain, venant de la rivière de la Plata, fit naufrage près d'une des Fidji; il avait à bord 40,000 piastres d'Espagne. L'équipage parvint à se sauver dans les embarcations du bâtiment, et une partie gagna un navire américain qui était alors à l'ancre dans la baie de Myanboor, sur la côte de l'île du Sandal; le reste se réfugia dans une île voisine, celle de Bow, avec une aussi grande quantité de piastres qu'il avait été possible d'en loger dans l'embarcation. Peu de temps après ce naufrage, plusieurs bâtimens anglais, indiens, américains et nouveaux-gallois, vinrent aux Fidji pour y charger du bois de sandal. Les bruits de l'existence d'une aussi grande quantité d'argent dans une de ces îles causèrent une vive tentation aux marins de ces bâtimens. Dans le dessein de s'enrichir, quelques-uns d'entre eux, avec les piastres qu'ils parvinrent à se procurer, achetèrent des armes à feu et de la poudre. Maîtres de ces objets, ils furent à même de rendre d'importans services au roi de Bow et à ses sujets, dans leurs guerres. Ils prirent des femmes parmi eux, et menèrent une vie agréable jusqu'à l'époque où leur insolence et leur cruauté poussèrent les naturels à en massacrer une partie. On verra bientôt quel sort cruel éprouvèrent les autres, en conséquence de la conduite du capitaine Robson.

Depuis notre arrivée jusqu'à la fin de mars, le

bois de sandal nous fut fourni avec une extrême lenteur. A diverses reprises, les naturels du voisinage prièrent notre capitaine de les assister dans leurs guerres, promettant en récompense de compléter notre cargaison dans l'espace de deux mois, après que leurs ennemis auraient été vaincus. Le capitaine Robson finit par céder à leurs instances. En conséquence, nous entreprîmes, le 1<sup>er</sup> avril, une expédition contre la petite île de Nanpacab, située à environ six milles au-dessus de l'embouchure de la rivière du même nom et à quarante ou cinquante milles de notre mouillage. Cette expédition consistait en trois embarcations armées, portant vingt fusiliers, et une autre sur laquelle était monté un pierrier ou petit canon de deux livres. Nous étions accompagnés par quarante-six grandes pirogues portant, à ce que je puis supposer, près d'un millier de sauvages armés. Trois mille autres se dirigeaient par terre vers le point sur lequel on devait agir. Le mauvais temps nous força de nous arrêter, jusque dans la matinée du 4, à un flot situé près de l'embouchure du Nanpacab. Nous entrâmes alors dans la rivière. L'ennemi, embusqué sur les deux rives, nous salua d'une grêle de flèches et de pierres lancées avec dextérité, à l'aide de frondes. En approchant de la petite île de Nanpacab, nous la trouvâmes fortifiée. Après quelques décharges de notre pierrier, les défenseurs du fort l'abandonnèrent et se sauvèrent sur la grande terre d'où ils furent bientôt chassés par notre mousqueterie. Il y eut, dans cette occasion, dix guerriers de Nanpacab qui fu-

rent tués. On mit leurs corps dans les pirogues de nos auxiliaires, à l'exception d'un qui fut expédié sur-le-champ, par une de ces pirogues, fine voilière, à Vilear, pour y être dévoré. Après cette escarmouche, nous remontâmes la rivière jusqu'à quinze milles et nous détruisîmes les villages et les plantations sur les deux rives. Dans la soirée, nous redescendîmes et nous nous arrêtâmes à un lieu où les insulaires se mirent à préparer un festin horrible de la manière que je vais décrire.

Les cadavres de leurs ennemis furent étendus sur l'herbe et dépecés par un de leurs prêtres. Voici comment on procède à cette opération : l'on commence par séparer les pieds des jambes et les jambes des cuisses, puis on enlève les parties naturelles ; ensuite on détache les cuisses des hanches, les mains des avant-bras, les avant-bras des bras, et les bras des épaules ; finalement la tête et le cou sont séparés du tronc. Chacun de ces fragmens du corps humain forme une pièce de viande que l'on enveloppe soigneusement dans des feuilles de bananier vertes, et que l'on met au four pour la faire rôtir avec la racine de *tara*.

Dans la matinée du 5, nous longeâmes la côte vers l'est ; mais nous trouvâmes les villages, les forts et les plantations abandonnés. Le 8 au soir nous rejoignîmes notre navire.

Dans le commencement de mai, nous fûmes ralliés par notre allège, le cutter *l'Elisabeth*, commandé par M. Ballard, qui avait fait voile du port Jackson avant nous, pour se rendre aux îles Sand-

wich. Quelques jours après, nous reçûmes la visite des Européens qui résidaient à Bow. Le capitaine les engagea pour ramer dans nos embarcations, promettant de les payer à quatre livres sterling par mois, en coutellerie, verroterie, quincaillerie, etc., évaluées à un taux fixé; ils devaient retourner à Bow quand notre navire serait prêt à partir.

Mai, juin, juillet et août s'écoulèrent, et nous n'avions encore pu nous procurer que cent cinquante tonneaux de bois de sandal formant tout au plus le tiers de notre cargaison. Les insulaires nous déclarèrent alors qu'il leur était impossible de nous en fournir davantage, parce que les forêts avaient été épuisées par le grand nombre de bâtimens qui avaient fréquenté ces parages depuis quelques années.

Les chefs et autres individus de quelque importance ne venaient plus à bord du navire, de peur qu'on ne les retînt comme otages, jusqu'à ce qu'ils eussent rempli leur engagement de compléter notre cargaison. Le capitaine Robson était vexé de se voir joué de la sorte par un peuple barbare et rusé, et se promettait de tirer vengeance de ses anciens et fidèles alliés qu'il avait si souvent aidés à se régaler de la chair de leurs ennemis.

Au commencement de septembre, deux grandes pirogues de Bow, portant environ deux cent vingt ou deux cent trente hommes, vinrent auprès du navire pour réclamer et ramener chez eux les Européens qui nous avaient joints en mai avec leurs femmes. Vers ce même temps, le capitaine Robson,

étant à soixante milles du navire sur le cutter, attaqua une flotille de pirogues de Vilear et en prit quatorze. Dans cette occasion, un naturel fut tué par un biscayen. Le cutter ayant ensuite rallié le navire, le capitaine voulut abattre le premier en carène pour réparer quelques dommages qu'il avait éprouvés dans ses fonds. Cependant il jugea prudent, avant d'entreprendre cette opération, de tâcher de s'emparer du reste des pirogues de Vilear, pour empêcher les sauvages d'attaquer nos gens pendant qu'ils seraient occupés à réparer le cutter qu'il était nécessaire de haler à terre à marée haute.

Dans la matinée du 6 septembre, tous les Européens appartenant au navire furent armés de fusils ainsi que tous les européens de Bow, et expédiés sous les ordres de M. Norman, notre premier officier. Nous débarquâmes à un endroit nommé *la Roche noire*, à une petite distance à l'est de la rivière; les deux pirogues de Bow, dont j'ai parlé plus haut, y abordèrent un peu après nous. Nous fûmes bientôt ralliés par les chefs de Bow à la tête d'une centaine de leurs guerriers. Les deux pirogues et nos embarcations se retirèrent ensuite au large de la côte, précaution qu'il convenait de prendre pour les empêcher d'échouer à la marée descendante.

Après que nous eûmes débarqué, les Européens commencèrent à se disperser en petites troupes de deux, trois et quatre hommes. Je représentai à M. Norman qu'il convenait mieux de les tenir tous réunis, dans la crainte d'une attaque subite de la

part des insulaires; mais notre commandant n'eut pas d'égard à cette représentation. Nous nous avançâmes sans obstacles par un étroit sentier sur une plaine assez unie, et nous arrivâmes près d'une colline dont nous gagnâmes le sommet qui formait une espèce de plateau. Là, quelques naturels se montrèrent et nous menacèrent par des cris et des gestes.

M. Norman tourna sur la droite et s'engagea dans un sentier qui menait à travers un fourré vers quelques huttes. Je le suivis avec sept autres Européens, ainsi que les deux chefs de Bow avec un de leurs hommes. Bientôt quelques naturels voulurent nous disputer le passage. Nous tirâmes sur eux : nous en tuâmes un, et les autres s'enfuirent. M. Norman ordonna alors de mettre le feu à la cabane du chef et à quelques autres. Cet ordre fut exécuté sur-le-champ, et, au bout de quelques secondes, les flammes s'élevèrent de tous côtés. Bientôt nous entendîmes des hurlemens affreux qui venaient du chemin par lequel nous avions gagné le plateau. Les chefs de Bow comprirent à ces cris que quelques-uns des leurs ainsi que des Européens venaient d'être tués par les naturels de Vilear. Ces derniers, en effet, s'étaient tenus en embuscade jusqu'à ce que nous eussions atteint le plateau, et avaient ensuite attaqué nos hommes épars. Ceux-ci, après avoir fait feu, avaient été enveloppés et massacrés avant d'avoir eu le temps de recharger leurs armes. D'autres, ainsi que je l'ai su après, se voyant sur le point d'être cernés par les sauvages,



avaient jeté leurs fusils et s'étaient enfuis à toutes jambes vers nos embarcations. Dans le nombre, deux seulement parvinrent à s'échapper. La petite troupe de M. Norman ne se composait que de dix des nôtres, armés de fusils, et des deux chefs de Bow avec un de leurs hommes. Nous résolûmes de nous tenir pe-lotonnés, et de nous diriger ainsi vers nos embarcations, en nous ouvrant le chemin à l'aide de nos armes à feu.

Nous nous hâtâmes de gagner le fourré sur le plateau. Il n'y avait là que trois insulaires qui, au milieu d'acclamations de joie, nous crièrent que plusieurs de nos gens avaient été tués, ainsi qu'un certain nombre de naturels de Bow, et que nous ne tarderions pas à éprouver le même sort. En arrivant au haut du sentier qui conduit dans la plaine, nous trouvâmes TERENCE Dun étendu par terre, le crâne fracassé d'un coup de massue.

Nous vîmes alors toute la plaine qui nous séparait de nos embarcations couverte de plusieurs milliers de sauvages armés et en furie. Au moment où nous allions descendre de ce côté, un jeune homme de notre troupe, nommé Graham, nous quitte et s'enfuit dans un fourré sur la gauche de la route. Les trois sauvages que nous venions d'y rencontrer l'y poursuivirent et le massacrèrent en un instant. Ce jeune homme était le fils d'un aubergiste du port Jackson, et avait déjà beaucoup navigué. Il s'était embarqué deux ans auparavant sur un brik américain, en qualité d'interprète auprès des habitans des îles Fidji, et, après avoir procuré

une cargaison à ce bâtiment, il avait demandé son congé et était resté dans ces îles. Après ce triste événement, nous continuâmes à descendre la colline. Quand nous fûmes arrivés au bas, les sauvages se disposèrent à nous recevoir ; ils se tenaient réunis par milliers aux deux côtés du sentier, et brandissant leurs armes. Nous remarquâmes avec horreur qu'ils s'étaient frotté le visage et le corps avec le sang de nos malheureux compagnons.

Dans ce moment, un sauvage, qui était descendu derrière nous sans être aperçu, lança à M. Norman un javelot qui pénétra par le dos et sortit par la poitrine. Cet officier fit encore quelques pas et ensuite tomba mort. Je tirai sur le sauvage qui venait de tuer notre chef, et je rechargeai mon arme aussi vite que possible. En me retournant, je m'aperçus que tous mes compagnons s'étaient enfuis de divers côtés. Profitant de l'absence des sauvages qui s'étaient mis à leur poursuite, je me mis à courir de toutes mes forces en suivant le sentier ; à quelques pas en avant, je trouvai le corps de William Parker étendu en travers du chemin, son fusil à côté de lui ; je m'emparai de cette arme et continuai ma retraite en courant avec une vitesse surnaturelle.

Les sauvages m'aperçurent alors et se mirent à me poursuivre. L'un d'entre eux m'approchait tellement, que je fus obligé de me débarrasser du fusil de Parker, ainsi que d'un pistolet fort lourd que j'avais à ma ceinture. Un moment après, j'atteignis le pied d'un rocher escarpé qui se trouvait isolé dans la plaine. Voyant qu'il m'était impossible de

percer la foule des sauvages pour gagner nos embarcations, je criai à mes compagnons, dont quelques-uns se trouvaient sur ma droite : *Au rocher ! au rocher !* Je parvins à en atteindre le sommet où je ralliai cinq des nôtres : Charles Savage, Luis (Chinois), Martin Bushart, Thomas Dafny et William Wilson. Les trois premiers résidaient à Bow, et les deux derniers appartenait à notre équipage. Les deux autres Européens de la troupe de M. Norman, Mick Maccab et Joseph Atkinson, avaient été tués ainsi que les deux chefs de Bow. Dafny, après avoir tiré son fusil, en avait brisé la crosse en se défendant contre les massues des sauvages. Il était blessé en plusieurs endroits et avait quatre flèches fichées dans le dos. La pointe d'une lance lui avait percé l'omoplate et était sortie par-devant, sous la clavicule.

Il se trouva, heureusement pour nous, que la hauteur que nous occupions était si escarpée, qu'elle ne pouvait être gravie à la fois que par un petit nombre d'hommes ; elle était en même temps trop élevée pour que les sauvages pussent nous incommoder beaucoup avec leurs javelots et leurs frondes. Par un hasard non moins heureux, un vent très-fort détournait la grêle de flèches qu'ils nous lançaient. Notre chef ayant succombé, le commandement m'appartenait ; j'en profitai pour disposer mes compagnons de manière à défendre notre poste le plus avantageusement possible. Je ne permis pas qu'on tirât plus d'un coup de fusil à la fois, et j'employai notre blessé à charger nos armes. Plusieurs sauvages

gravirent la hauteur jusqu'à quelques verges de nous. Nous les tuâmes à mesure qu'ils approchaient : le salut de notre vie en dépendait. Après avoir vu quelques-uns des leurs tués de la sorte, les sauvages renoncèrent à nous approcher. Comme il ne nous restait guère de munitions, nous les ménagions le plus que nous pouvions. D'un autre côté, pour ne pas augmenter la furie déjà assez violente des naturels, nous ne tirions qu'en cas de nécessité absolue. De la position élevée que nous occupions, nous apercevions nos embarcations à l'ancre, attendant notre retour, les deux pirogues de Bow et notre bâtiment. Quant à ce dernier, nous ne comptions guère le rejoindre jamais, bien que j'eusse une lueur d'espérance que le capitaine Robson ferait un effort pour nous délivrer, en armant six soldats indiens qui étaient à bord, deux ou trois Européens, les hommes des pirogues de Bow, et en se mettant à leur tête. Cette espérance s'évanouit complètement, quand je vis les pirogues de Bow mettre à la voile et se diriger vers leur île sans passer auprès du navire.

La plaine, autour de notre position, était couverte de sauvages au nombre de plusieurs milliers qui s'étaient rassemblés de toutes les parties de la côte, et s'étaient tenus embusqués attendant notre débarquement. Cette masse d'hommes nous offrait alors un spectacle révoltant. On allumait des feux et l'on chauffait des fours pour faire rôtir les membres de nos infortunés compagnons. Leurs cadavres, ainsi que ceux des deux chefs de Bow et des hom-

mes de leur île qui avaient été massacrés, furent apportés devant les feux de la manière suivante. Deux des naturels de Vilear formèrent avec des branches d'arbres une espèce de civière qu'ils placèrent sur leurs épaules. Les cadavres de leurs victimes furent étendus en travers sur cette civière, de façon que la tête pendait d'un côté et les jambes de l'autre. On les porta ainsi en triomphe jusqu'aux fours destinés à en rôtir les lambeaux. Là, on les plaça sur l'herbe dans la position d'un homme assis. Les sauvages se mirent à chanter et à danser autour d'eux avec les démonstrations de la joie la plus féroce. Ils traversèrent ensuite de plusieurs balles chacun de ces corps inanimés, se servant pour cela des fusils qui venaient de tomber entre leurs mains. Quand cette cérémonie fut terminée, les prêtres commencèrent à dépecer les cadavres sous nos yeux. Les morceaux furent mis au four pour être rôtis et préparés comme je l'ai dit plus haut, et servir de festin aux vainqueurs. Pendant ce temps, nous étions serrés de près de toutes parts, excepté du côté d'un fourré de mangliers qui bordait la rivière. Savage proposa à Martin Bushart de s'enfuir de ce côté et de tâcher d'atteindre le bord de l'eau pour gagner ensuite le navire à la nage. Je m'y opposai, en menaçant de tuer le premier qui abandonnerait le rocher. Cette menace produisit pour le moment son effet. Cependant la furie des sauvages paraissait un peu apaisée, et ils commençaient à écouter assez attentivement nos discours et nos offres de réconciliation. Je leur rappelai que le jour de la capture

des quatorze pirogues, huit des leurs avaient été faits prisonniers et étaient détenus à bord du navire. L'un d'eux était frère du *nambeau* ou grand-prêtre de Vilear. Je fis entendre à la multitude que, si on nous tuait, ces huit prisonniers seraient mis à mort; mais que, si l'on nous épargnait, mes cinq compagnons et moi, nous ferions relâcher les prisonniers sur-le-champ. Le grand-prêtre, que ces sauvages regardent comme une divinité, me demanda aussitôt si je disais la vérité, et si son frère et les sept autres insulaires étaient vivans. Je lui en donnai l'assurance et proposai d'envoyer un de mes hommes à bord inviter le capitaine à les relâcher, si lui, le grand-prêtre, voulait conduire cet homme sain et sauf jusqu'à nos embarcations. Le prêtre accepta ma proposition.

Thomas Dafny étant blessé et n'ayant pas d'armes pour se défendre, je le décidai à se hasarder à descendre pour aller joindre le prêtre et se rendre avec lui à notre embarcation. Il devait informer le capitaine Robson de notre horrible situation. Je lui ordonnai aussi de dire au capitaine que je désirais surtout qu'il ne relâchât que la moitié des prisonniers, et qu'il leur montrât une grande caisse de quincaillerie et d'autres objets qu'il promettrait de donner aux quatre derniers prisonniers avec leur liberté, au moment même de notre retour à bord du navire.

Mon homme se conduisit comme je lui avais ordonné, et je ne le perdus pas de vue depuis l'instant où il nous quitta jusqu'à celui où il arriva sur le

pont du navire. Pendant ce temps il y eut une suspension d'armes, qui se fût maintenue sans l'imprudence de Charles Savage. Divers chefs sauvages avaient monté et s'étaient approchés jusqu'à quelques pas de nous, avec des prosternations en signe d'amitié, nous promettant toute sûreté pour nos personnes, si nous consentions à descendre parmi eux. Je ne voulus pas me fier à ces promesses, ni laisser aller aucun de mes hommes. Cependant je finis par céder aux importunités de Charles Savage. Il avait résidé dans ces îles pendant plus de cinq ans et en parlait couramment la langue. Persuadé qu'il nous tirerait d'embarras, il me pria instamment de lui permettre d'aller au milieu des naturels avec les chefs à qui nous parlions, parce qu'il ne doutait pas qu'ils ne tinsent leurs promesses, et que, si je le laissais aller, il rétablirait certainement la paix et nous pourrions retourner tous sains et saufs à bord de notre navire. Je lui donnai donc mon consentement; mais je lui rappelai que cette démarche était contraire à mon opinion, et j'exigeai qu'il me laissât son fusil et ses munitions. Il partit et s'avança jusqu'à environ deux cents verges de notre poste. Là, il trouva Bonassar assis et entouré de ses chefs qui témoignèrent de la joie de le voir parmi eux, mais qui étaient secrètement résolus à le tuer et à le manger. Cependant ils s'entretinrent avec lui pendant quelque temps d'un air amical, puis ils me crièrent dans leur langage : « Descends, Peter, nous ne te ferons pas de mal; tu vois que nous n'en faisons point à Charley! » Je répondis que je ne descen-

drais pas que les prisonniers ne fussent débarqués. Pendant ce colloque, le chinois Luis, à mon insu, descendit du côté opposé, avec ses armes, pour se mettre sous la protection d'un chef qu'il connaissait particulièrement et à qui il avait rendu des services importants dans quelques guerres. Les insulaires, voyant qu'ils ne pouvaient me décider à me remettre entre leurs mains, poussèrent un cri effrayant. Au même moment, Charles Savage fut saisi par les jambes et six hommes le tinrent la tête en bas et plongée dans un trou plein d'eau jusqu'à ce qu'il fût suffoqué. De l'autre côté, un sauvage gigantesque s'approcha du chinois par derrière et lui fit sauter le crâne d'un coup de son énorme massue. Ces deux infortunés étaient à peine morts qu'on les dépeça et qu'on les fit rôtir dans des fours préparés pour nous.

Nous n'étions plus que trois pour défendre la hauteur; ce qui encouragea nos ennemis. Nous fûmes attaqués de tous côtés et avec une grande furie par ces cannibales, qui néanmoins montraient une extrême frayeur de nos fusils, bien que les chefs les stimulassent à nous saisir et nous amener à eux, promettant de conférer les plus grands honneurs à celui qui me tuerait, et demandant à ces barbares s'ils avaient peur de trois hommes blancs, eux qui en avaient tué plusieurs dans cette journée. Encouragés de la sorte, les sauvages nous serrèrent de près. Ayant quatre fusils entre nous trois, deux étaient toujours chargés, attendu que Wilson étant un très-mauvais tireur nous lui avons laissé l'em-



ploi de charger nos armes , tandis que Martin Bushart et moi faisons feu. Bushart était natif de Prusse; il avait été tirailleur dans son pays et était fort adroit. Il tua vingt-sept sauvages dans vingt-huit coups , n'en ayant manqué qu'un seul. J'en tuai et blessai aussi quelques-uns quand la nécessité m'y obligea. Nos ennemis, voyant qu'ils ne pouvaient venir à bout de nous sans perdre un grand nombre des leurs, s'éloignèrent en nous menaçant de leur vengeance.

La chair de nos malheureux compagnons étant cuite, on la retira des fours et elle fut partagée entre les différentes tribus qui la dévorèrent avec avidité. De temps en temps les sauvages m'invitaient à descendre et à me laisser tuer avant la fin du jour, afin de leur épargner la peine de me dépecer pendant la nuit. J'étais dévolu pièce par pièce aux différens chefs dont chacun désignait celle qu'il voulait avoir, et qui tous brandissaient leurs armes en se glorifiant du nombre d'hommes blancs qu'ils avaient tués dans cette journée.

En réponse à leurs affreux discours, je déclarai que si j'étais tué, leurs compatriotes détenus à bord le seraient aussi; mais que, si j'avais la vie sauve, ils l'auraient également. Ces barbares répliquèrent : « Le capitaine Robson peut tuer et manger les nôtres, » s'il lui plaît. Nous vous tuerons et nous vous mangerons tous trois. Quand il fera sombre, vous ne verrez plus clair pour nous ajuster, et vous n'aurez bientôt plus de poudre. »

Voyant qu'il ne nous restait plus d'espoir sur la terre, mes compagnons et moi tournâmes nos re-

gards vers le ciel et nous mêmes à supplier le Tout-Puissant d'avoir compassion de nos âmes pécheuses. Nous ne comptions pas sur la moindre chance d'échapper à nos ennemis et nous nous attendions à être dévorés comme nos camarades venaient de l'être. La seule chose qui nous empêchait encore de nous rendre était la crainte d'être pris vivans et mis à la torture.

On voit en effet quelquefois , mais peu souvent , ces peuples torturer leurs prisonniers. Voici comment ils s'y prennent : ils enlèvent à leurs victimes la peau de la plante des pieds ; puis ils leur présentent des torches de tous côtés , ce qui les oblige à sauter pour fuir le feu et leur cause des douleurs atroces. Une autre manière consiste à couper les paupières à leurs prisonniers et à les exposer ainsi la face tournée vers le soleil. On dit que c'est un épouvantable supplice. Ils leur arrachent aussi parfois les ongles. Au reste, il paraît que ces tortures sont très-rares , et qu'ils ne les infligent qu'à ceux qui les ont irrités au dernier point. Nous étions dans ce cas, ayant tué un si grand nombre des leurs, pour notre défense.

Il ne nous restait plus que seize ou dix-sept cartouches. Nous décidâmes alors qu'aussitôt qu'il ferait sombre nous appuierions la crosse de nos fusils à terre et le bout du canon contre notre poitrine, et que, dans cette position , nous lâcherions la détente, pour nous tuer nous-mêmes plutôt que de tomber vivans entre les mains de ces monstres.

A peine avions-nous pris cette résolution déses-

pérée, que nous vîmes notre embarcation partir du navire et s'approcher de terre. Nous comptâmes les huit prisonniers. J'en fus confondu. Je ne pouvais imaginer que le capitaine eût agi d'une manière aussi maladroite que de les relâcher tous, puisque le seul espoir que nous pussions conserver était de voir ceux des prisonniers qu'on eût relâchés intercéder pour nous, afin qu'à notre tour nous intervînssions pour faire rendre la liberté à leurs frères quand nous retournerions à bord du navire. Cette sage précaution ayant été négligée, malgré ma recommandation expresse, toute espérance me parut évanouie, et je ne vis plus d'autre ressource que de mettre à exécution le dessein que nous avions formé de nous tuer nous-mêmes.

Peu de temps après que les huit prisonniers eurent été débarqués, on les amena sans armes auprès de moi, précédés par le prêtre, qui me dit que le capitaine Robson les avait relâchés tous et avait fait débarquer une caisse de coutellerie et de quincaillerie pour être offerte, comme notre rançon, aux chefs à qui il nous ordonnait de remettre nos armes. Le prêtre ajouta que, dans ce cas, il nous conduirait sains et saufs à notre embarcation. Je répondis que tant que j'aurais un souffle de vie je ne livrerais pas mon fusil qui était ma propriété, parce que j'étais certain qu'on nous traiterait, mes compagnons et moi, comme Charles Savage et Luis.

Le prêtre se tourna alors vers Martin Bushart pour tâcher de le convaincre et de le faire acquiescer à ses propositions. En ce moment, je conçus

l'idée de faire prisonnier le prêtre et de le tuer ou d'obtenir ma liberté en échange de la sienne. J'attachai le fusil de Charles Savage à ma ceinture avec ma cravate, et cela fait, je présentai le bout du mien devant le visage du prêtre, lui déclarant que je le tuerais s'il cherchait à s'enfuir ou si quelqu'un des siens faisait le moindre mouvement pour nous attaquer, mes compagnons et moi, ou nous arrêter dans notre retraite. Je lui ordonnai alors de marcher en droite ligne vers nos embarcations, le menaçant d'une mort immédiate s'il n'obéissait pas. Il obéit, et, en traversant la foule des sauvages, il les exhorta à s'asseoir et à ne faire aucun mal à Peter ni à ses compagnons, parce que, s'ils nous assaillaient, nous le tuerions, et qu'alors il attireraient sur eux la colère des dieux assis dans les nuages, qui, irrités de leur désobéissance, soulevaient la mer pour engloutir l'île et tous ses habitans.

Ces barbares témoignèrent le plus profond respect pour les exhortations de leur prêtre, et s'assirent sur l'herbe. Le *nambeaty* (nom qu'ils donnent à leurs prêtres) se dirigea, comme je le lui avais ordonné, du côté de nos embarcations. Bushart et Wilson avaient le bout de leur fusil placé de chaque côté à la hauteur de ses tempes, et j'appuyais le mien entre ses deux épaules pour presser sa marche. L'approche de la nuit, et le désir si naturel de prolonger ma vie, m'avait fait recourir à cet expédient, connaissant le pouvoir que les prêtres exercent sur l'esprit de toutes les nations barbares.

En arrivant auprès des embarcations, le

*nambeaty*s'arrêta tout court. Je lui ordonnai d'avancer; il s'y refusa de la manière la plus positive, me déclarant qu'il n'irait pas plus loin, et que je pouvais le tuer si je voulais. Je l'en menaçai et lui demandai pourquoi il refusait d'aller jusqu'au bord de l'eau. Il répondit : « Vous voulez m'emmener vivant au bord du navire pour me mettre à la torture. » Comme il n'y avait pas de temps à perdre, je lui ordonnai de ne pas bouger, et, nos fusils toujours dirigés sur lui, nous marchâmes à reculons et gagnâmes de la sorte un de nos canots. Nous n'y fûmes pas plus tôt embarqués que les sauvages accoururent en foule et nous saluèrent d'une grêle de flèches et de pierres; mais bientôt nous nous trouvâmes hors de la portée de leurs traits.

Dès que nous nous vîmes hors de danger, nous remerciâmes la divine Providence, et nous fîmes force de rames vers le navire, que nous atteignîmes au moment où le soleil se couchait.

Je fis au capitaine des remontrances sur sa conduite imprudente qui avait causé, sans nécessité, une aussi grande effusion de sang humain. Il chercha à s'excuser en alléguant des raisons plus ou moins absurdes, et il nous demanda si nous étions les seuls qui eussent échappé au massacre. Je lui répondis que oui, et que, si les sauvages avaient su se servir comme il faut des fusils qui étaient tombés entre leurs mains dans cette occasion, nous aurions tous été tués (1).

(1) Parmi les hommes attachés au service du navire, 14 furent égorgés par les sauvages.

J'appris que deux seulement des hommes qui avaient débarqué avec nous s'étaient sauvés. Ils s'appelaient George et Oreyow ; le premier était natif de la Nouvelle-Zélande , et l'autre d'Otaïti ; tous deux étaient matelots à notre bord...

Le capitaine me donna le commandement du cutter, et l'on y embarqua tous les étrangers (1). M. Robson se proposait de partir le lendemain pour la Chine, avec les deux bâtimens. Je le priai de retarder notre départ de quelques heures et de me permettre d'approcher de terre le lendemain avec deux canots , afin d'offrir aux sauvages une rançon pour les ossemens de M. Cox , jeune homme pour lequel j'avais eu beaucoup d'amitié. Il y consentit.

En conséquence , le lendemain 7 septembre , je m'approchai de terre et je me servis d'un naturel de Bow pour appeler les sauvages de Vilear dans leur langue. Ceux-ci ayant demandé ce que nous voulions , notre interprète le leur dit. Ils nous répondirent qu'ils n'avaient plus ni chair ni os , que tout avait été dévoré la veille. Cependant un des sauvages nous montra deux fémurs qu'il dit être ceux de M. Norman , et nous demanda ce que nous donnerions pour ces os. Je lui offris une hache. Il se mit à rire aux éclats , et , brandissant les os qu'il tenait d'un air de triomphe , il déclara qu'il ne voulait pas les vendre , qu'il en tirerait d'excellentes aiguilles à voiles pour réparer la voilure de sa pi-

(1) Les habitans de l'île de Bow , qui s'étaient engagés au service du navire.

rogue. Les sauvages alors nous lancèrent une grêle de flèches et de pierres, à laquelle nous répondîmes par une décharge de mousqueterie, après quoi nous retournâmes à bord du navire. L'ancre fut bientôt levée, et nous mîmes à la voile.

Les calmes et les brises variables ne nous permirent qu'au bout de six jours de sortir du milieu de ce groupe d'îles et des innombrables récifs qui les environnent. En passant près de l'île de Bow il ventait trop fort pour qu'un canot pût tenir la mer; nous dûmes donc renoncer à débarquer les gens de cette île, et nous continuâmes notre route.

La femme de Martin Bushart était enceinte et près d'accoucher; il me pria, ainsi que le Lascar, de les débarquer à la première terre à portée de laquelle nous passerions. Dans la matinée du 20 septembre, nous découvrîmes une petite île que nous supposions inhabitée. Notre capitaine se proposait d'y débarquer tous nos étrangers, excepté l'homme de Bow. On fit part de cette intention à Martin Bushart, qui l'approuva. On prépara en conséquence des graines de citrouille, et quelques volailles destinées à peupler son jardin et sa basse-cour.

En approchant de l'île, nous reconnûmes qu'elle contenait un grand nombre d'habitans. Il nous arriva, dans des pirogues, plusieurs insulaires que nous supposâmes n'avoir jamais vu d'Européens. Ils étaient sans armes, mais très-sauvages. Une fois sur le pont de notre navire, ils se jetèrent sans façon sur tous les objets en métal qu'ils purent saisir et se précipitèrent à la mer pour les emporter.

Ils nous enlevèrent de la sorte une poêle à frire, des casseroles, des couteaux, la hache du coq, etc ; un coup de fusil tiré en l'air ne produisit aucun effet sur eux. Je conçus quelques alarmes à raison de la petitesse du cutter que je commandais, parce que, de leurs pirogues, les sauvages n'avaient qu'une enjambée à faire pour monter à bord. Cependant en brandissant un sabre de cavalerie, et faisant avec cette arme une entaille sur une pièce de bois, je parvins à les effrayer. Ceux qui étaient sur le pont sautèrent dans l'eau à l'exception d'un seul qui venait de prendre notre boussole. Une des jeunes femmes des Fidji, concevant le danger auquel nous exposerait la perte de cet instrument, saisit le voleur d'une main à la gorge, et de l'autre aux parties sexuelles, le terrassa et l'eût certainement étranglé, si nous ne l'en eussions empêché. L'ordre fut bientôt rétabli, et un des chefs vint à bord. Nous lui fîmes quelques présents consistant en quincaillerie, verroterie, etc. Notre canot ayant été mis à l'eau, je m'y embarquai avec Martin Bushart, le Lascar et le chef dont je viens de parler. En arrivant à terre, le chef débarqua et conduisit Bushart au roi de l'île, qui était assis à l'ombre de quelques cocotiers, mâchant du bétel. Martin fit à sa majesté quelques présents, et lui annonça, par signes, que lui, le Lascar, sa femme et d'autres individus venaient résider dans son île. Le roi parut satisfait, et Bushart revint à notre canot.

De retour à bord, Martin et le Lascar rassemblèrent leurs effets et les embarquèrent dans le ca-



not avec la femme du premier. Les deux autres femmes ne voulurent pas quitter le navire et me supplièrent d'obtenir du capitaine Robson qu'il les conduisit dans un pays où il y eût des vaisseaux, afin qu'elles pussent espérer de retourner un jour dans leur patrie. Elles me représentèrent en outre que, si on les débarquait dans l'île voisine, elles courraient le risque d'être maltraitées, sinon tuées, et en second lieu qu'elles n'auraient jamais occasion de retourner aux Fidji.

J'en rendis compte au capitaine, qui me répondit : « Il faut qu'elles aillent à terre, parce que je n'ai pas le moyen de leur procurer un passage pour retourner dans leur pays. » Je lui dis alors qu'ayant séjourné dans l'île de Bow, pendant quatre mois, pour le service du navire, je prenais intérêt aux gens de cette île et que je me chargerais d'une de ces femmes jusqu'à ce qu'il se présentât une occasion pour son retour. Cette considération déterminâ le capitaine à garder une de ces malheureuses. Je repartis bientôt avec le canot et les personnes qui devaient résider dans l'île. En approchant du rivage, je le trouvai couvert d'une foule d'insulaires qui paraissaient dans une grande agitation, bien que je ne pusse démêler la cause de cette espèce de tumulte. Ils m'invitèrent à débarquer ; mais je refusai et leur fis entendre que je voulais qu'une de leurs pirogues vint prendre les gens qui étaient dans mon canot. Il vint en effet une pirogue dans laquelle Martin Bushart, sa femme et le Lascar entrèrent, et qui les conduisit à terre. La seconde jeune femme des Fidji ne

voulut jamais quitter mon canot, et je ne cherchai pas à l'y contraindre, parce que je regardais comme le comble de l'injustice d'user de violence envers un des sujets d'un prince dont nous avions reçu tant d'attentions, et dont le frère, le neveu et soixante de ses meilleurs guerriers avaient été tués en nous défendant. J'appris que les naturels nommaient leur île *Tucopia*. Ils parurent très-contens de posséder les trois personnes que nous avions débarquées; ils me réitérèrent leurs invitations de venir à terre et d'y passer la nuit. Je leur fis entendre que j'étais obligé de coucher à bord de mon bâtiment, mais que je les reverrais le lendemain.

Je regagnai le navire à la brune. Le capitaine parut très-mécontent que je n'eusse pas forcé la pauvre femme à débarquer. Bientôt après, nous mîmes à la voile et fîmes route à l'ouest. Le lendemain matin nous passâmes à environ huit lieues d'une grande île assez élevée (1). Là, le navire et le cutter se séparèrent; le premier fit route pour Canton, en Chine, et le second pour le port Jackson, dans la Nouvelle-Galles du Sud.

Je crois nécessaire de dire ici que je m'occupe d'une histoire complète des îles Biti ou Fidji, depuis leur découverte jusqu'en 1825, ouvrage dans lequel on trouvera la description des mœurs et usages

(1) Cette île se trouva être plus tard l'île de Lapérouse. Si par un hasard heureux *le Hunter* fût passé plus près de la côte, il aurait sans doute pu recueillir les malheureux naufragés qui avaient survécu jusqu'à cette époque, comme on va le voir!!....

des insulaires, ainsi que des renseignemens sur les personnes emmenées à bord du *Hunter*.

De 1813 jusqu'en mai 1826, je n'entendis point parler de Martin Bushart. En revenant, dans le courant de cette dernière année, de Valparaiso et de la Nouvelle-Zélande, et faisant route pour le Bengale, je me trouvai à vue de Tucopia le 13 mai au matin, et bientôt plusieurs pirogues quittèrent l'île et se dirigèrent vers mon bâtiment. Dans la première qui approcha je reconnus le Lascar Joe et je l'invitai à monter à bord. Il ne parvint à me reconnaître qu'au moment où je lui dis que j'étais le capitaine du cutter qui l'avait emmené des îles Biti et débarqué à Tucopia avec Martin Bushart. Il paraissait avoir oublié la langue indienne, et ne put répondre ni à moi ni à mes domestiques dont trois étaient ses compatriotes. Son langage était un mélange de bengali et d'anglais avec les dialectes des Biti et de Tucopia.

La seconde pirogue qui nous accosta portait Martin Bushart. Je l'invitai aussi à monter à bord. Il ne me reconnut pas plus que le Lascar, jusqu'à ce que je lui eusse rappelé notre ancienne connaissance et notre miraculeuse évasion lors du massacre de Vilear. Il me dit qu'aucun bâtiment n'avait paru près de Tucopia durant les onze premières années qui suivirent son débarquement dans cette île; qu'il y avait environ vingt mois qu'un baleinier était venu pêcher dans les environs pendant un mois; qu'il était allé à bord de ce navire et y était resté jusqu'au moment où il avait remis à la voile pour

l'Angleterre. Il ajouta que, dix mois après, un second baleinier avait passé auprès de l'île, qu'il était allé à bord dans une pirogue, mais n'y était resté que vingt minutes, ce bâtiment ayant repris tout de suite sa route vers l'ouest.

Un de mes officiers étant venu me dire que le Lascar Joe avait vendu à mon armurier une poignée d'épée en argent, je me fis apporter cet objet; je l'examinai et j'y trouvai cinq chiffres, mais tous tellement effacés que je ne pus les reconnaître. Je demandai à Martin Bushart comment son compagnon se l'était procuré; il me répondit qu'à son arrivée à Tucopia il avait vu entre les mains des naturels des chevilles en fer, des chaînes de haubans, des haches, des couteaux, de la porcelaine, le manche d'une fourchette d'argent et beaucoup d'autres objets. Il supposa d'abord qu'un bâtiment avait fait naufrage près de l'île, et que les naturels en avaient sauvé tous ces objets; mais, lorsqu'au bout d'environ deux ans, il eut acquis une connaissance passable de la langue du pays, il reconnut qu'il s'était trompé.

Il apprit alors que les objets qu'il avait vus, ainsi que la poignée d'épée, avaient été apportés par les Tucopiens, qui se les étaient procurés dans une île assez éloignée qu'ils appelaient *Malicolo* (1), près de laquelle deux grands navires comme le *Hunter* avaient fait naufrage, quand les vieillards existans

(1) Plus exactement (ainsi qu'on s'en assura depuis) *Mannicolo* ou *Vannicolo* (*Vanikoro*).

alors à Tucopia étaient de jeunes garçons , et qu'il restait encore à Mannicolo quantité de débris de ce naufrage. Le Lascar confirma le rapport de Martin et dit qu'il était allé à Mannicolo , il y avait environ six ans , et y avait vu deux hommes âgés qui faisaient partie de l'équipage des bâtimens naufragés. On appela ensuite un Tucopien qui était revenu de Mannicolo , depuis six ou sept mois. Il déclara qu'il avait résidé pendant deux ans dans l'île près de laquelle s'étaient perdus les deux bâtimens et qu'on pouvait encore sauver quelques débris de ce naufrage. D'après tous ces renseignemens donnés d'une manière naïve , je conclus sur-le-champ que les deux bâtimens en question devaient être ceux du célèbre et infortuné Comte de LAPÉROUSE , puisqu'on n'avait pas entendu parler de la perte de deux grands bâtimens européens autres que ceux-ci à l'époque indiquée.

Je fis demander aux insulaires si , postérieurement à ce naufrage , quelqu'autre bâtiment avait touché à Mannicolo ; ils répondirent que non ; que l'on avait bien vu quelques navires passer à une grande distance de l'île , mais qu'aucun n'avait communiqué avec la terre.

J'étais fort à court de vivres ; cependant je pris la résolution de me rendre à Mannicolo , et , avec les faibles moyens que je possédais , d'arracher des mains des sauvages les deux hommes qui avaient survécu au naufrage , et qui , je n'en doutais nullement , devaient être *Français*.....

Je priai Martin Bushart et le Lascar de m'ac-

compagner. Martin y consentit à condition d'être ramené à Tucopia ; mais le Lascar refusa absolument. Toutefois, Bushart parvint à décider un Tucopien à venir avec nous. Le soir même, je remis en route et fis gouverner à l'ouest, attendu que c'était dans cette direction qu'on disait que se trouvait Mannicolo. J'eus du calme et des folles brises pendant la nuit et toute la journée du lendemain, et je n'arrivai en vue de Mannicolo que deux jours après avoir quitté Tucopia. Là, je restai en calme pendant près d'une semaine, à huit lieues de la terre, dont les courans m'approchaient et m'éloignaient tour à tour. Mon navire faisait beaucoup d'eau, et, pour surcroît de malheur, mes vivres étaient presque épuisés par suite des circonstances qui avaient alongé la traversée. Je me déterminai donc avec regret à abandonner mes recherches pour le moment. Je pris ma route vent arrière, poussé par une jolie brise qui venait de s'élever, et je gagnai le lendemain l'île d'Indenny, communément appelé Santa Cruz. En passant auprès de cette île, je fus approché par plusieurs pirogues dans l'une desquelles s'embarqua notre Tucopien. Pendant la nuit, je me trouvai arrêté par le calmé à quelques lieues de l'île du Volcan de Carteret. Je touchai ensuite aux îles dont les noms suivent, avant d'arriver au Bengale le 30 août : la Nouvelle-Irlande ; l'île du duc d'Yorck, près la Nouvelle-Bretagne, dans le canal Saint-Georges ; Pulosiang ; Bouro, l'une des Moluques ; Savu et l'île de Noël. Je restai à l'ancre dans le Havre de Gore, à la Nouvelle-Irlande, pendant

quatre jours, pour faire de l'eau. J'y fus visité par les insulaires qui n'entendaient aucun des langages que nous essayâmes de leur parler ; et cependant il y avait parmi mon équipage et mes passagers des individus de différens parages de la mer du Sud ; savoir : Byzan Borou, prince de la Nouvelle-Zélande ; Morgan Mac Marragh, noble de la même île ; quatre naturels d'Otaïti, deux des Marquises et un des îles Sandwich. J'essayai, mais sans succès, de leur parler dans l'idiome des Biti. Martin Bushart ne réussit pas mieux en employant celui de Tucopia. J'essayai encore le bengali ou le malais ; mais tous nos efforts pour nous faire entendre d'eux, autrement que par signes, furent vains.

Ce qui venait de m'arriver ayant frappé mon esprit de la conviction que les bâtimens de Lapérouse avaient péri près de l'île de *Mannicolo*, et concevant l'espérance que, si l'on adoptait immédiatement quelques mesures pour cela ; on pourrait encore sauver quelques-uns des hommes qui avaient survécu à cette catastrophe, je résolus, à mon arrivée au Bengale, de faire tous mes efforts pour atteindre ce but.

DILLON.

---

# AFRIQUE.

---

VOYAGE A TEMBOCTOU ET A JENNÉ , etc. ,

PAR M. RÉNÉ CAILLIÉ ;

DÉDIÉ AU ROI (1) .

Les détails d'un voyage qui a eu pour terme l'arrivée de celui qui l'a entrepris à la ville de **TEMBOCTOU** , objet de tant de recherches et de conjectures , sont faits pour exciter au plus haut point l'intérêt de tous les lecteurs. En effet , toutes les nations de l'Europe ont , depuis longues années , montré un égal empressement à éclaircir tous les doutes qui existent sur les contrées mystérieuses du centre de l'Afrique , et à se procurer surtout quelques notions sur le cours du Niger et sur les mœurs des habitans de ses rives. Aussi , nous trouvons-nous heureux de pouvoir entretenir nos lecteurs du voyage de M. Caillié , au moment même où il est livré à la curiosité publique.

(1) Paris , chez Mongie , boulevard des Italiens , n° 10 ; 3 vol. in-8°. Atlas in-4°. Prix : 30 fr. *Voir les Annonces.*



Réné Caillié, né à Mauzé en 1800, fut dès ses plus jeunes années doué de cette ardeur, de cet enthousiasme indispensables aux entreprises de voyages périlleux, et qui le portèrent à choisir l'Afrique pour théâtre de ses aventureuses excursions. A peine âgé de seize ans, il s'embarqua sur le brick *la Loire*, qui, étant parti de conserve avec *la Méduse*, ne partagea pas le funeste sort de cette frégate, et aborda heureusement à Saint-Louis. Notre auteur projetait de se joindre à l'expédition du major Gray. Mais des circonstances imprévues le forcèrent à retourner en France, et ce ne fut qu'en 1818 qu'il repartit pour le Sénégal, où il s'attacha à M. Adrien Partarrieu, envoyé par le major Gray pour acheter à Saint-Louis les objets qu'avait demandés le roi de Bondou, et qui se disposait à rejoindre l'expédition. Avec cette caravane composée de soixante ou soixante et dix hommes, tant blancs que nègres, et de trente-deux chameaux richement chargés, il partit, le 6 février 1819, d'un village du royaume de Cayor, non loin du Sénégal, et traversa le pays des Yolofs, celui des Foulahs et le royaume de Bondou. Les fatigues de ce voyage encouragèrent et préparèrent M. Caillié à celles qu'il devait supporter plus tard pour arriver à Temboctou.

En 1824, il partit de nouveau de Saint-Louis, et se rendit chez les Bracknas (1), où il se familiarisa avec

(1) Les Bracknas sont une nation maure qui habite au nord du Sénégal, et fait, avec les Européens, un assez grand commerce de gomme. Leur véritable nom est Beráknaah.

les mœurs et les usages des Maures. Plus tard il se rendit aux établissemens anglais de la Gambie. Cette partie de son voyage contient des détails extrêmement curieux sur les Nalous, les Landamas, et les Bagos. Mais nous croyons devoir accorder la préférence à ce que dit M. Caillié des régions moins connues où il pénétra postérieurement.

« Dans l'impossibilité où j'étais, dit-il, d'obtenir le moindre secours pour mon voyage, je me déterminai à l'entreprendre à mes frais. J'espérais qu'à mon retour le gouvernement français, toujours juste appréciateur des entreprises qui exigent du courage, récompenserait le service que j'aurais rendu aux sciences géographiques, en faisant connaître les nouvelles contrées que j'allais visiter (1).

« Encouragé par cette idée, je disposai de mes économies pour acheter du papier, des verroteries et autres articles. Pendant mon séjour à Free-Town, capitale de la colonie de Sierra-Leone, j'avais fait la connaissance de quelques Mandingues et Séracolets. Ceux-ci, qu'on appelle aussi *Sarakoalis*, sont une corporation de marchands voyageurs en Afrique, et que, par erreur on prend quelquefois pour une nation. Je profitai de la confiance que je leur avais inspirée, pour me procurer des renseignemens sur un pays que je me proposais de visiter. Pour m'assurer de leurs bons

(1) Nous consacrerons une notice spéciale dans une prochaine livraison, à l'examen des découvertes géographiques de M. Caillié, rapprochées de celles de ses devanciers. Nous donnerons aussi une *carte* que l'on termine en ce moment.

offices, je leur fis présent de quelques bagatelles, et, un jour, je leur dis avec un air de mystère, et en grand secret, que j'étais né en Égypte, de parens arabes; que, dans mon enfance, j'avais été transporté en France par des soldats appartenant à l'armée d'occupation, et que dans la suite, conduit au Sénégal par mon maître, j'en avais reçu la liberté en récompense de mes services. J'ajoutai que me voyant libre, je désirais retourner en Égypte pour y chercher mes parens et rentrer dans la religion de Mahomet.»

Sous cet ingénieux prétexte, M. Caillié effectua son départ le 19 avril 1827, en cotoyant le *Rio-Nunez*, accompagné par cinq Mandingues libres, trois esclaves, un porteur Foulah, un guide et sa femme. A cette troupe se joignirent pendant la route quelques Foulahs. Voici quelques passages de cette partie du voyage.

« Les Foulahs, dit l'auteur, se rendent à *Bouré* pour s'y procurer de l'or qu'ils échaugent sur la côte contre des fusils, de la poudre à canon, des verroteries et autres articles avec lesquels ils achètent des esclaves. Ces peuples sont belliqueux et aiment passionnément leur patrie. Tous, sans exception, vont à la guerre, et il ne reste dans les villages que les vieillards et les femmes. Quelques-uns portent des fusils et des sabres, mais les armes le plus généralement usitées sont l'arc et la lance. Ils ont un poignard à lame droite et sortant des fabriques du pays. Ils portent un *coussabe* et des culottes d'étoffe blanche, une pagne, des sandales et un bonnet rouge. Ils tressent leurs cheveux et

les graissent avec du beurre. Un Foulah sort rarement sans avoir plusieurs lances à la main. Je remarquai qu'ils sont extrêmement propres. Ils se lavent souvent tout le corps, et toujours avec de l'eau tiède.

« Ils prisent beaucoup, mais ne fument pas, et préfèrent le tabac acheté dans nos établissemens à celui qui vient dans leur pays. Les femmes sont vives, jolies et d'un heureux caractère. Elles nétoient leurs dents avec du tabac à priser. Leur costume est simple et toujours très-propre. Comme tout le reste de leur sexe, dans l'intérieur de l'Afrique, elles sont entièrement soumises aux volontés de leurs maris, avec lesquels elles ne prennent aucune liberté, et qui ne sont, au fait, que leurs maîtres et seigneurs. Je puis dire, du reste, que je n'ai jamais vu un seul mari battre sa femme. Ainsi que les Mandingues, les Foulahs peuvent avoir quatre femmes, le Koran ne leur permettant pas d'en prendre un plus grand nombre, privilège, d'ailleurs, dont les riches seuls profitent : car les pauvres n'en ont jamais plus de deux. Ces femmes cultivent un petit jardin appartenant à leurs huttes ; elles ont des endroits séparés pour dormir et pour prendre leurs repas, et mangent très-rarement ensemble. Elles font à tour de rôle la cuisine du mari, qui leur donne à chacune une vache dont elles tirent le lait matin et soir. »

Le 30 mai, M. Caillié se réunit à une caravane de marchands, et le 11 juin il arriva à *Couroussa*, village d'Amana, sur la rive gauche du Dhioliba, (Joliba ou Niger). Laissons-le parler lui-même.

« La fièvre m'avait quitté, et je n'éprouvais plus qu'un violent mal de tête. Je me hâtai d'aller voir le *Dhioliba* qui, depuis si long-temps, était l'objet de ma curiosité. Je remarquai qu'il coule dans la direction du sud-ouest-quart-sud à l'est-nord-est, pendant quelques milles, après quoi il tourne à l'est directement. Un peu au nord du village, est un banc de sable, près de la rive gauche. Je m'assis un instant pour regarder cette rivière mystérieuse sur laquelle les géographes européens ont cherché pendant si long-temps à se procurer des renseignements. A côté de la rive gauche, en tirant vers le nord, sont des collines de cent, cent cinquante et deux cents pieds d'élévation, couvertes de jeunes arbres, et dont le sol rougeâtre me parut de même nature que celui de Sierra-Léoné. Le courant de la rivière pouvait avoir une rapidité de deux milles et demi ou trois milles à l'heure, et sa profondeur était en ce moment de neuf pieds, ce que je calculai d'après les bâtons dont on se servait pour faire avancer le bateau. La rive droite est plus basse que la gauche, sur laquelle est situé le village, à une élévation de l'eau d'un vingtième de mille environ.

« Les habitans de ce pays font une grande consommation de tabac à priser, mais ils ne le prennent pas comme nous avec les doigts. Quelques-uns font usage d'un pinceau, et d'autres d'une petite cuiller en fer. Les nègres me dirent que la rivière commence à déborder en juillet, et qu'alors ils vont en canots à plus de trois milles dans la plaine.... Coutraoussa est un joli village entouré par une muraille

en terre, de dix à douze pieds de hauteur et de huit à dix pouces d'épaisseur. Il a une population de cinq cents âmes environ. Des milliers d'hirondelles de la même espèce que celles d'Europe, et qui avaient bâti leurs nids dans le mur d'enceinte, se trouvaient réunies sur les arbres d'alentour, d'où je conclus qu'elles se disposaient au départ. On entre à Couroussa par plusieurs ouvertures basses et étroites que ferme une planche épaisse formée par un seul tronc d'arbre. Le village, ombragé par des boababs, est le plus considérable de ceux qui se trouvent aux environs, près des bords du Dhioliba, et qui sont au nombre de cinq. Ce pays s'appelle *Amana*, et les habitans Dhialonkés(1). Ils ne voyagent pas, mais s'occupent paisiblement de la culture de leurs champs que fertilisent les débordemens de la rivière. La pêche est encore pour eux une ressource très-étendue; ils la font avec des hameçons que les voyageurs leur vendent, et avec la *fouène*, espèce de

(1) Les Dhialonkés nommés par plusieurs voyageurs, paraissent être une grande nation qui occuperait toute la contrée arrosée par la partie supérieure du cours du Sénégal ou Ba-fing, et de celui du Dhioliba, ainsi que l'espace compris entre ces deux fleuves. On peut consulter, à cet égard, le voyage de M. Mollien, qui confirme aussi ce que M. Caillié rapporte quelques lignes plus bas, sur la richesse des mines de Bouré. « Le Kankan, dit-il, est un pays plat, habité par les Mandingues mahométans. Sur les frontières de cet empire se trouve le village de Bouré, qui possède dit-on, plus d'or que tout le Bondou et le Bambouck ensemble. On voit un grand nombre de Serracolets dans le Kankan, contrée aussi importante par ses productions que par le commerce qu'elle fait avec Ségo et Temboctou, auxquelles elle fournit les richesses dont parlent les voyageurs arabes. »

trident à manche de bois, dont ils se servent avec beaucoup d'adresse. J'ai vu une espèce de poisson assez semblable à la carpe, qu'ils sèchent et fument pour le vendre à leurs voisins et aux voyageurs qui traversent le pays. *Bouré* se trouve à cinq journées en descendant la rivière en pirogue. C'est un pays montagneux contenant plusieurs mines d'or très-riches s'il faut s'en rapporter au récit que me firent les habitans.

» Accompagné par mon guide, j'allai faire une visite au chef qui est, à ce qu'on m'assura, un guerrier redouté de ses voisins. Nous le trouvâmes seul dans sa hutte que décoraient des arcs, des carquois, et des dards appendus aux murs. Il nous fit asseoir sur une peau de bœuf. Comme on peut le croire, il fut question de moi, et il promit que je traverserais la rivière le lendemain. Les voyageurs sont passés par ses esclaves, et dans cette circonstance, on lui paie un droit en marchandises d'Europe, telles que poudre à canon, tabac, couteaux, ciseaux, etc. Il me dit que, vu ma qualité de chérif, il me permettrait de passer sans payer de droit. Ce chef, d'une physionomie douce et même agréable, avait environ cinquante ans.

» La nourriture ordinaire des habitans, est du riz à l'eau, sans sel, avec une sauce de poisson sec pilé. Ils mangent aussi du poisson frais. Ils cueillent des fruits de cès dont ils obtiennent une espèce de beurre. J'en vis plusieurs tas exposés à la pluie, et qui commençaient à germer.

» Le 13 juin, nous passâmes la rivière dans des canots de vingt-cinq pieds de long et de trois de large, où les Séracolets eurent assez de peine à faire entrer leurs ânes. Aussitôt qu'ils eurent touché le bord opposé, ils en témoignèrent leur allégresse en tirant plusieurs coups de fusil. Je demurai toute la matinée exposé au soleil; car les bords de la rivière sont tellement nus que je n'y vis qu'un seul arbre. C'était un bombax énorme, mais sous l'ombre duquel tant de monde s'était réuni, qu'il me fut impossible d'y trouver place. Plusieurs filles et femmes entièrement nues se baignaient dans la rivière et paraissaient fort peu s'inquiéter de la présence et des regards des hommes. Après avoir fini leurs ablutions elles retournèrent au village avec des pagnes à la ceinture et des calebasses sur la tête. Il n'y avait que quatre pirogues pour transporter de deux cent cinquante à trois cents personnes; aussi ce ne fut pas avant onze heures que nous fûmes tous parvenus à l'autre bord avec nos bagages. Nous nous dirigeâmes au sud-est. La chaleur qui était extrême m'avait donné un violent mal de tête, et j'ouvris mon parasol pour me garantir de l'ardeur du soleil. Après avoir traversé *Sambarala*, village situé sur la rivière, nous continuâmes notre trajet sur un terrain sablonneux, couvert d'une végétation vigoureuse, et entre autres arbres, de tamariniers. A trois heures environ, nous arrivâmes à *Counancodo* où je trouvai de beaux orangers. Nous avons fait neuf milles dans la journée.

Pendant ce long voyage, M. Caillié eut occa-



sion de voir plusieurs écoles de jeunes nègres. » La méthode d'enseignement adoptée par les musulmans de l'intérieur de l'Afrique consiste à écrire sur de petites planches, des versets du Coran que chantent les écoliers assis autour d'un grand feu. La leçon est écrite par le maître jusqu'à ce que les élèves soient assez avancés pour la tracer eux-mêmes. A *Cambaya*, cette espèce d'école publique est fort bien tenue, et fréquentée par les filles aussi bien que par les garçons. Mais en général, l'éducation des femmes est extrêmement négligée. On pense qu'il leur suffit de connaître les premiers versets du Coran. Les garçons, au contraire, doivent le savoir entièrement par cœur; après quoi un maître plus habile leur en explique les passages les plus difficiles. Les élèves, sont en quelque manière, les domestiques du professeur; ils vont chercher son bois et son eau, cultivent son champ et font sa récolte. Les parens lui font quelques petits présens en tabac et en grains pour ensemençer son jardin....

» On m'apporta un petit enfant blanc dont le père et la mère étaient noirs. La mère le plaça dans mes bras, et je pus l'examiner tout à mon aise. Il avait environ dix-huit ou vingt mois. Ses cheveux étaient blancs et crépus; ses sourcils et ses paupières couleur de lin clair. Le front, le nez, les joues et le menton étaient légèrement colorés de rouge, le reste de la peau d'un blanc mat, les yeux d'un bleu clair, mais la pupille rouge de feu. Je crus m'apercevoir qu'il avait la vue faible, et je voulus le faire regarder en haut, en attirant son attention sur

un objet que j'élevai à dessein. Mais il parut souffrir, cria et baissa la tête. Il poussait ses premières dents; ses lèvres étaient un peu épaisses, et il avait beaucoup de la physionomie mandingue. Du reste, il paraissait en bonne santé. Les nègres n'ont pas de préventions contre une peau blanche, qu'ils regardent seulement comme une infirmité. On m'assura que les enfans qui proviennent de cette espèce, qu'on appelle *Albinos*, sont noirs.

...» J'allai au village voir construire un tambour dont on se sert à la guerre. Vingt Mandingues travaillaient à cet instrument consistant en une grande caisse formée d'un seul tronc d'arbre de trois pieds de circonférence, de six à huit pouces d'épaisseur, et recouverte par une peau de bœuf non tanée. On avait collé sur les parois intérieures plusieurs morceaux de papier avec des caractères arabes. C'étaient autant de talismans préservateurs contre l'attaque des ennemis. Un jour entier fut consacré à cet ouvrage considéré comme un amusement.

Du Fouta-Dhialon notre auteur se rendit à *Kankan*. « Le Fouta-Dhialon est gouverné par un almamy que nomment les chefs du pays qui ont le droit de le déposer s'il n'administre pas convenablement. Le gouvernement est théocratique. Les Foulahs du Fouta sont en général grands et bien faits. Leur peau est marron clair, mais un peu plus foncée que celle des Foulahs nomades. Ils ont les cheveux frisés comme ceux des nègres, le front assez haut, les yeux grands, le nez aquilin, les lèvres minces, et

la figure légèrement allongée. Leur physionomie, en un mot, se rapproche beaucoup de celle de l'Européen. Ils sont tous musulmans, extrêmement fanatiques, et ont en horreur les chrétiens auxquels ils supposent l'intention de vouloir s'emparer des mines d'or situées à l'est du Fouta. C'est pour cela qu'ils prennent tant de précautions pour les empêcher de pénétrer dans cette partie du pays. Ils ne voyagent pas comme les Mandingues, mais aiment à rester paisiblement chez eux, et à administrer leurs esclaves qui forment une grande partie de leur richesse. Ils sont jaloux et envieux, et soumettent à des exactions rigoureuses les marchands étrangers qui traversent leur pays. Cependant, généreux et hospitaliers entre eux, ils se secourent mutuellement, et ce serait en vain qu'on chercherait un mendiant dans le pays. Ils cultivent dans leurs montagnes, le riz, le maïs, le millet et le coton. Ils portent à *Kakondy* des peaux, du riz et de la cire qu'ils échangent contre du sel avec lequel ils se procurent ensuite des étoffes à *Kankan* et à *Sambatikila*.

...» Le marché de *Kankan* est toujours fourni de marchandises européennes, apportées par les marchands mandingues, telles que fusils, poudre, calicots imprimés, guinées bleues et blanches, ambre, corail, grains de verre et quincaillerie. J'y ai vu aussi de la poterie fabriquée sur les lieux, de la volaille, des moutons, des chevaux et des bœufs vendus par les habitans des contrées environnantes. J'ai remarqué que quelques-uns de

ces marchands avaient de l'or, auquel ils attachaient le plus grand prix, et qu'ils n'échangeaient que contre les articles de la plus haute valeur. Tous portaient une petite balance faite dans le pays. Les graines d'un arbre dont j'ai oublié le nom servent de poids. Elles sont noires et assez lourdes. Un morceau d'or, dont le poids est égal à deux de ces graines, vaut six francs. Mon guide me dit en grand secret, que les marchands qui ont de l'or, le cachent dans des grisgris couverts d'une peau tannée, et qu'ils suspendent à leur cou avec une courroie de cuir.

» Le 5 juillet, j'assistai à la fête du *Salam*, célébrée avec beaucoup de pompe, par tous les musulmans, et qui eut lieu dans une grande plaine. En traversant les rues, je vis plusieurs vieillards portant de petits manteaux rouges, bordés en coton jaune, pour imiter un gallon d'or. Ils s'avançaient en chantant ALLAHAKBAR, LA ILLA IL-ALLAH (1), cris répétés par la foule qui s'accroissait à chaque instant sur leurs pas. Ils tenaient des lances à leur main droite, et portaient des bonnets rouges. En arrivant dans la plaine, j'aperçus une grande variété de costumes. Celui du pays dominait, mais quelques individus portaient des uniformes rouges anglais, qu'ils s'étaient procurés à Sierra-Léoné ou à Gambie; d'autres avaient des chapeaux et des habillemens européens, de diverses formes et couleurs, et on devinait aisément

(1) Dieu est grand ; il n'y a de Dieu que Dieu.

que tous les haillons qu'on avait pu se procurer avaient été employés pour la célébration de ce grand jour. Tous les hommes étaient armés de fusils, d'arcs et de lances, qu'ils déposèrent à terre pendant la prière. Les vieillards arrivèrent bientôt et furent suivis par le chef à cheval, avec une escorte de trois cents Mandingues rangés sur deux files à ses côtés, et armés de fusils. On portait devant lui un pavillon de taffetas rouge.

» L'*Almami*; chef spirituel, suivait *Mamadi Sanici* premier magistrat de la ville. Ils étaient l'un et l'autre escortés par une garde portant des drapeaux de soie blanche, avec un cœur de soie rose, dans le centre. Mamadi Sanici était vêtu simplement, mais avec beaucoup de propreté. Le costume de l'*almami*, au contraire, était extrêmement riche. Il portait un manteau écarlate, bordé d'un large gallon et d'une frange en or, que lui avait donnés le major Peddie, pendant son séjour à Kakondy. Tout l'orchestre de la fête se composait de deux gros tambours exactement semblables à celui de Cambaya, que j'ai décrit plus haut. L'*almami* récita les prières avec une ferveur qui, jointe à l'aspect d'une aussi grande foule réunie pour se livrer aux exercices de son culte, donnait à cet ensemble un caractère imposant et majestueux.

... » Le 21 juillet à neuf heures du matin, nous continuâmes notre route et traversâmes un ruisseau sur le pont le plus incommode que j'aie vu de ma vie. C'était tout simplement un arbre ren-

versé et dont les branches touchaient à l'eau. Aussi mes compagnons, chargés de paquets, chancelaient à chaque instant. Cependant nous n'éprouvâmes aucune mésaventure. A deux heures de l'après-midi, nous fîmes halte à *Sigala*, village où réside le prince de Ouassoulo, auquel mon guide me présenta. Un homme que nous avions envoyé pour nous annoncer, vint nous dire qu'il nous était permis d'entrer dans la hutte, où nous trouvâmes le chef couché à côté de son chien. D'après son invitation, nous prîmes place sur sa peau de bœuf, et mon guide lui dit qu'après avoir été fait prisonnier par les chrétiens, je retournais dans mon pays, que j'avais été bien reçu dans tout le Fouta, et que le prince de Kankan me recommandait à ses soins. Baramisa parut très-bien disposé en ma faveur, et adressa sur mon sujet plusieurs questions à Arasamba, qui lui dit que sans le connaître, je m'étais beaucoup informé de lui, ce qui parut le flatter extrêmement. Je vis dans sa hutte une théière en étain, un plat en cuivre et plusieurs autres ustensiles du même métal. Leur forme antique me fit présumer qu'ils étaient de fabrique portugaise. Baramisa portait à l'oreille gauche une grande boucle en or, et n'en avait pas à la droite. Il y avait épars dans sa hutte, des arcs, des carquois, des flèches, des lances, deux selles et un grand chapeau de paille. Je n'y vis pas de fusils. Après notre visite qui fut courte, nous retournâmes à la hutte qui nous avait été assignée, où bientôt après le prince nous envoya unealebasse de lait et de *déguet*

qu'il me priaît d'accepter. Il me fit demander de nouveau, et cette fois nous le trouvâmes dans son écurie, assis sur une peau de bœuf, auprès d'un superbe cheval. Il distribua en notre présence, à quelques-unes de ses femmes, des ignames qu'il venait de cueillir. Ce prince passe pour être fort riche en or et en esclaves. Ses femmes, en très-grand nombre, occupent des huttes séparées, dont la réunion forme un village. Avant d'arriver à sa résidence, on traverse plusieurs cours entourées de murailles en terre et fort proprement tenues. Son logis, aussi simple que ceux de ses sujets, est formé par quelques huttes de forme ronde, construites en terre, couvertes en chaume, et assez semblables à des pigeonniers. Les alentours de ce petit village sont bien cultivés et couverts de pistachiers, de riz, d'ignames, de maïs et d'une foule d'autres végétaux utiles et productifs. C'est là que je vis pour la première fois, depuis que j'avais quitté le littoral de la mer, quelques échantillons du *rhamnus lotis* dont parle Mungo-Park. Toute la soirée fut pluvieuse, et l'air humide et froid. »

Nous venons de suivre le voyageur depuis Sierra-Léone jusqu'au Niger et à Kankan. La contrée comprise entre le pays de Ouassoulo et Jenné, ayant été décrite presque en totalité par Mungo-Park et par d'autres voyageurs, nous rejoindrons M. Caillié à Jenné, ville importante, située sur un affluent du fleuve, où il arriva le 11 mars 1828. Elle est habitée par des Mandingues, des Foulahs, des Bambaras et des Maures, et renferme une population de huit

à dix mille ames. Jadis indépendante, elle appartient maintenant à un royaume gouverné par un nommé Ségo - Ahmadou, foulah et musulman fanatique. Cette ville, où se fait un trafic considérable de marchandises indigènes et européennes, a des relations avec *Temboctou* par le moyen de barques et bâtimens qui jaugent de soixante-dix à quatre-vingt tonneaux, et qui descendent le Dhioliba jusqu'à Cabra, port de cette ville. M. Caillié s'embarqua, le 23 mars 1828, sur un de ces bâtimens pour exécuter le grand projet qui était le but de son voyage. La direction générale de la rivière semblait être le nord-est, et les rives sont couvertes de villages populeux.

« Vers deux heures, dit-il, nous arrivâmes sur les bords du majestueux Dhioliba qui coule lentement de l'ouest-nord-ouest. En cet endroit, le fleuve est très-profond, et à peu près trois fois aussi large que la Seine au pont-neuf à Paris. Ses rives sont basses et très-découvertes. La distance de Jenné à cette rivière est, je présume, d'environ dix milles. Après avoir coulé deux milles au midi, elle tourne au nord-nord-est. A quatre heures, nous arrivâmes à *Cougalia*; nous avons fait, aidés par le courant, au moins deux milles à l'heure. »

Le 24 mars, le canot aborda à *Couna*, village habité par des Foulahs, où l'on trouva d'autres barques se rendant à Temboctou. Les voyageurs montèrent une grande pirogue chargé des productions de la contrée.

» Le rivage était couvert par une foule d'individus occupés à différens travaux, et qui avaient



dressé des tentes pour se préserver de la chaleur. Les nègres nous offraient leurs marchandises à acheter, et je me croyais transporté à un marché des rives du Sénégal. Le village, situé sur une petite éminence, est ombragé par quelques ronniers et un mimosa. La chaleur était suffocante....

« Le 31 mars, à six heures du matin, nous prîmes la direction du nord; à sept, nous dépassâmes le village de *Corocoïla*, situé sur la rive droite, et qui a une population de cinq à six cents habitans, presque tous Foulahs. Dans tous les villages placés au bord de la rivière, on parle le *kissour*. C'est la même langue qu'à Tembóctou et à Jenné. On y parle également le foulah. D'innombrables troupeaux de bœufs se montraient sur les rives du fleuve: à dix heures, nous nous trouvions à deux milles au nord de *Cobi*. Entre ce petit village et *Corocoïla*, est une jolie île d'environ deux milles de circonférence, couverte de la plus riche végétation, et que je fus fort étonné de trouver inhabitée. Dans la soirée, nous fîmes trois milles vers le nord, pour atteindre *Cona*, le premier village du pays de Banan, que les nègres appellent Banan-Dougou (terre de Banan). Cona a environ huit cents habitans tous nègres, et est placé sur la droite de la rivière dont les bords en cet endroit sont marécageux. L'équipage de notre bâtiment acheta de la poterie et des cuirs de bœufs qui servent pour les emballages. Les habitans nous apportèrent du lait, des giraumons et autres articles. Je vis en cet endroit deux Maures d'*Adrar*, propriétaires d'une grande pirogue jaugrant au moins quatre-vingts ton-

neaux. Ils allaient vendre à Temboctou des marchandises qu'ils avaient achetées à Jenné, et suivaient à quelque distance, dans un petit canot, leur grande barque encombrée de marchandises.....

» Le pays de Banan, situé sur la rive droite du Dhioliba, s'étend considérablement à l'est. Les habitans, tous musulmans, construisent des canots pour se rendre à Temboctou et à Jenné, employant exclusivement leurs nombreux esclaves à la culture des champs. Ils sont très-industrieux, et fabriquent des étoffes de coton qu'ils vendent aux habitans des villes et des villages environnans. Le cotonnier réussit à merveille dans leurs pays. Ils ne sortent jamais de leur hutte, sans avoir à la main un arc et des javelots. Leurs cheveux sont laineux, ils ont la peau très-noire, ressemblent aux Mandingues et appartiennent à la même race, quoiqu'ils parlent un autre idiome. »

Le 2 avril, l'expédition arriva à un grand lac appelé *Debo*, divisé en parties par une langue de terre plate. Il se prolonge vers l'O. à perte de vue, et est environné de marais immenses. Les barques parcoururent pendant quinze milles la cave septentrionale. « On aperçoit, dit M. Caillié, la terre de tous les côtés, excepté à l'O. Lorsque nous fûmes arrivés au milieu de la première partie, trois des grands canots tirèrent des coups de fusil pour saluer ce lac majestueux, et les équipages crièrent de toute leur force, à plusieurs reprises : *salam, salam!* Nous nous éloignâmes de la rive orientale et naviguâmes avec beaucoup de précaution. Le lac était calme et l'eau claire. Le courant

était peu sensible à la surface. La profondeur de la partie où nous naviguions était de douze à treize pieds. Je ne pouvais revenir de ma surprise de voir au milieu des terres un aussi grand amas d'eau, dont l'aspect imprimait à l'âme un vif sentiment d'admiration. A cinq heures de l'après-midi, nous arrivâmes à *Gabibi*, village habité par des pêcheurs. Depuis notre entrée dans le lac, nous avons gouverné au nord-est; nous repartîmes bientôt, et pour la première fois, depuis que je m'étais éloigné des côtes, je vis le soleil à son coucher, se plonger dans une espèce d'océan. Nous longeâmes la rive dans la direction de l'ouest-nord-ouest. A onze heures du soir, à peu près, nous nous trouvions devant *Didhiover*, grand village habité par des Foulahs qui, comme les Foulahs pasteurs, n'ont que des huttes de paille. »

L'existence de cette mer dans l'intérieur des terres est extrêmement remarquable, et vient à l'appui de l'opinion de ceux qui pensent que le Niger se perd dans de vastes lacs.

Plus loin, la petite flotte aperçut les rives habitées par la tribu des *Sourgous* ou Touariks, qui sont la terreur de tout ce qui les entoure, et se font redouter dans ces contrées comme les Felatahs dans l'ouest. Le 19 avril, le voyageur arriva à un endroit où la rivière se divise en deux branches. « La principale, large de trois quarts de mille, coule doucement à l'est-sud-est. La direction de l'autre est à l'est quart N. E.; elle est profonde et a une largeur de trente cinq à quarante pas. A une heure après midi, nous arri-

vâmes au port de *Cabra*. Je montai sur le pont, et ne pus découvrir de toutes parts que de vastes marécages couverts d'oiseaux aquatiques. Ce bras de la rivière est très-étroit, et le courant y est plus fort que dans le plus large. Je pense, avec quelque raison peut-être, qu'il rejoint le Dhioliba à peu de distance ; car en cet endroit, la branche que nous suivions incline à l'est. S'il en est ainsi, la rivière forme une grande île marécageuse qui doit être couverte pendant les inondations. A travers ces immenses marécages, on découvre le village ou la petite ville de *Cabra*, située sur une éminence qui la met à l'abri de l'inondation. On me dit que dans la saison des pluies, ces marais se couvrent de dix pieds d'eau, ce qui me semble une hauteur bien étonnante pour une aussi vaste étendue. On ajoutait qu'alors de grandes pirogues jettent l'ancre devant *Cabra*. Un petit canal conduit jusqu'au village ; mais de faibles barques peuvent seules entrer dans le port. Si ce canal était nettoyé des herbes et des nénuphars qui l'obstruent, des barques portant vingt-cinq tonneaux pourraient y passer dans toutes les saisons ; mais c'est là un travail au-dessus de la capacité et de l'énergie des négres. Vers les trois heures de l'après-midi, nous arrivâmes à *Cabra*, située à trois milles au nord du grand port. En y entrant je remarquai plusieurs huttes en paille semblables à celles des Foulahs, et habitées par des esclaves marchands. Auprès des huttes étaient des tas de fruits de nénuphar, nourriture des esclaves et des classes peu fortunées. Les maisons de *Cabra* construites en terre,

avec des toits en terrasse, n'ont qu'un rez-de-chaussée et ne sont guère que de chétives cabanes, attendu que les habitans les plus riches vont se fixer à *Temboctou*, centre du commerce. La population de cette petite ville qui est d'environ douze cents individus est presque entièrement occupée à débarquer les marchandises qui viennent de Jenné, et à les porter à *Temboctou*. On se sert pour ce transport d'ânes et de chameaux. La ville a une petite mosquée avec une tour ou minaret. A la partie occidentale, on voit quelques échantillons du *balanites ægyptiaca* et de petits jardins où l'on cultive du tabac qui ne parvient pas à plus de six ou sept pouces de hauteur.»

Tout ce que M. Caillié raconte de *Temboctou*, est d'un si haut intérêt et diffère tellement de tous les documens que nous possédions jusqu'à présent sur le même sujet, que nous croyons devoir réserver pour un article particulier les citations que nous pourrions faire de cette partie de son récit. Nous en extrairons cependant la mort de l'infortuné major Laing.

« Je consacrai le reste de mon séjour à *Temboctou*, à me procurer des renseignemens sur la mort du major Laing que j'avais apprise à Jenné, et qui me fut confirmée à *Temboctou* par ceux auprès de qui je m'en informai. Je sus que quelques jours avant d'arriver à la ville, la caravane à laquelle le major appartenait, avait été arrêtée par des Touariks, ou selon d'autres, par les Berbiches, tribu nomade des bords du *Dhioliba*. Lors-

qu'on reconnut que Laing était chrétien, il fut cruellement battu par ses agresseurs qui le laissèrent pour mort. Les Maures appartenant à la caravane le relevèrent, et parvinrent à le ranimer. Ils le placèrent ensuite sur un chameau; mais il était si faible, qu'ils furent obligés de l'y attacher.

» Arrivé à Temboctou, le major pansa ses blessures avec un onguent qu'il avait apporté d'Angleterre. Sa convalescence, quoique lente, fut heureuse, grâce aux secours que lui valurent les lettres qu'il avait apportées de Tripoli, et surtout aux soins de son hôte tripolitain, à qui il avait été recommandé. J'ai souvent vu ce dernier pendant mon séjour à Temboctou, et il m'a paru doué de sentimens bons et généreux. Il me dit que Laing n'avait jamais quitté son costume européen, et qu'il avouait hautement avoir été envoyé par le roi son maître, pour connaître Temboctou et les merveilles que cette ville renferme.

» Il paraît que le voyageur leva publiquement un plan de la ville. J'appris, de plus, qu'on l'avait tourmenté à différentes reprises pour lui faire dire : *Il n'y a qu'un seul Dieu, et Mahomet est son prophète*, et qu'il s'était obstiné à s'arrêter après ces mots : *Il n'y a qu'un seul Dieu*. Alors on l'appela cafir et infidèle, mais sans lui faire éprouver de mauvais traitemens, et lui laissant la liberté de penser et de prier à sa manière. Sidi-Abdallahi, à qui j'ai souvent demandé si le major avait été insulté, m'a toujours répondu négativement, ajoutant qu'ils auraient

été bien fâchés de lui causer le moindre désagrément.

» Cette tolérance peut être attribuée au séjour que font à Temboctou des Maures de Tripoli, Alger et Maroc, qui, habitués à voir des chrétiens dans leur pays, sont moins susceptibles de blâmer nos usages et nos mœurs. Ainsi, Sidi-Abdallahi, qui venait de *Tatta*, ville voisine du cap Mogador, n'était point l'ennemi des chrétiens. On ne doit donc point s'étonner que le major pût librement parcourir la ville, et même entrer dans les mosquées. Après qu'il eut acquis des connaissances suffisantes sur Temboctou, il voulut à ce qu'il paraît visiter Cabra et Dhioliba. Mais s'il fut parti pendant le jour, il aurait couru les plus grands dangers de la part des Touariks qui résident continuellement autour de Temboctou, et dont il connaissait déjà les mœurs. Il se décida donc à partir de nuit. C'était agir sagement : car les Touariks ne pouvant l'atteindre dans la ville, devaient chercher à assouvir leur vengeance sur lui, s'ils pouvaient le tenir hors de l'enceinte de Temboctou.

» Profitant d'une nuit fort obscure, le major monta à cheval, et sans être suivi de personne, arriva sans danger à Cabra, et même, dit-on, sur les bords du Dhioliba. De retour à Temboctou, il témoigna le désir, au lieu de se rendre en Europe par le désert, de voyager par *Jenné* et *Ségo*, remontant le Dhioliba, pour arriver aux établissemens français du Sénégal ; mais à peine eut-il communiqué ce projet aux Foulahs établis sur les bords

du Dhioliba, dont un grand nombre s'étaient rendus à Temboctou sur la nouvelle de l'arrivée d'un chrétien, qu'ils déclarèrent qu'un *nasarah* ne passerait jamais sur leur territoire, et que, s'il le tentait, il aurait lieu de s'en repentir. S'apercevant de l'impossibilité de rien gagner sur l'esprit de ces fanatiques, le major choisit la route d'*El-Araouan*, espérant se réunir à une caravane de marchands maures, portant du sel à *Sansanding*. Mais hélas! après cinq jours de marche au nord de Temboctou, la caravane qu'il avait trouvée fut arrêtée par le cheikh Hamet-Oul-Habib, vieillard fanatique, chef de la tribu de *Zaouat*, qui erre dans le désert du même nom. Hamet s'empara du major, sous prétexte qu'il était entré sur son territoire sans sa permission. Il voulut ensuite le contraindre à reconnaître Mahomet comme prophète, et à faire le *salam*. L'aïng se confiant à la protection du bacha de Tripoli, qui l'avait recommandé à tous les cheikhs du désert, refusa d'obéir à Hamet, qui renouvela ses ordres avec plus de fermeté. Le major, inébranlable dans ses refus, préféra la mort à ce qui lui paraissait une lâcheté, et cette noble résolution enleva aux sciences et à sa patrie celui qui s'était dévoué à leur service. Un maure, que le chef des *Zaouats* avait chargé d'aller tuer le major, s'y refusa, en disant à son maître : « Tu exiges que j'é-  
» gorge le premier chrétien qui est venu parmi nous  
» et qui ne nous a fait aucun mal; donne cette  
» commission à un autre ou tue-le toi-même;  
» quant à moi je ne puis m'en charger ». Cette ré-



ponse suspendit pour un moment la fatale sentence, et l'on délibéra avec chaleur sur la vie ou la mort du malheureux Laing ; enfin la dernière fut résolue. Quelques esclaves noirs furent appelés et reçurent l'ordre d'exécuter le meurtre dont le maure n'avait pas voulu souiller ses mains. Un d'eux attachait immédiatement l'étoffe de son turban au cou de la victime, et l'étrangla en tirant un des bouts, tandis qu'un de ses complices tirait l'autre. Le corps fut abandonné dans le désert aux vautours et aux corbeaux, seuls êtres vivans qui habitent ces tristes régions.

« Dès l'instant où l'on eut découvert que Laing était chrétien, sa mort devenait cent fois préférable à un changement de religion, puisque, dans ce dernier cas, il eût dû renoncer pour toujours à revoir l'Europe ; son sort, s'il fut devenu musulman par force, eût été irrévocablement malheureux. Il eût été l'esclave de barbares sans miséricorde, qui l'auraient journellement exposé aux dangers particuliers à ces climats. En vain le bacha de Tripoli eût demandé sa libération ; à cette distance immense, le chef des Zaouats eût bravé ses menaces et gardé son prisonnier. La résolution du major Laing était donc à la fois un acte de fermeté et la preuve d'une grande prévoyance. A son départ pour El-Araouan, il avait porté avec lui quelques instrumens de mathématique et ses papiers, les Toariks l'ayant dépouillé de tout ce qu'il avait. » Ainsi le cheikh Hamet gagna fort peu de chose au meurtre d'un voyageur anglais, et encore fut-il

obligé de partager ce peu avec ceux dont il s'était servi pour exécuter ce crime. Un maure de Tafilet, appartenant à la caravane, eut pour sa part un sextant qu'on pourrait encore, m'a-t-on dit, trouver dans le pays; quant aux papiers et journaux, ils furent répartis parmi les habitans du désert. Pendant mon séjour à *Ghourland*, village du Tafilet, je vis une boussole de poche, de fabrique anglaise; personne ne put me dire d'où venait cet instrument, et je présimai qu'il avait appartenu à Laing. Sans les précautions que j'étais obligé de prendre sous mon costume arabe, j'aurais offert un prix bien élevé pour cet objet; mais je me serais trahi moi-même si j'avais paru attacher la moindre valeur à un instrument dont j'étais censé ignorer l'usage. »

Le 4 mai 1828, M. Caillié partit de Temboctou avec une caravane, et traversa le désert de *Sahara*. « Le matin du 9, dit-il, avant le lever du soleil, les maures qui m'accompagnaient me montrèrent l'endroit où le major Laing avait été assassiné. Je reconnus, au même lieu, la place d'un camp, et je détournai les yeux avec horreur, versant en secret une larme, seul tribut que je pouvais rendre à la mémoire d'un voyageur dont aucun monument n'indiquera la tombe. Plusieurs maures de notre caravane, qui avaient été témoins de ce funeste événement, me dirent que Laing avait fort peu d'objets lorsqu'il fut arrêté par le cheikh, et qu'il avait offert cinq cents piastres à un maure pour le conduire à *Souyerah* (Mogador), ce que celui

refusa pour je ne sais quel motif, n'ayant pas osé le demander. Ils me parlèrent aussi du sextant dont j'ai déjà fait mention..... (1) »

F.....



(1) Literary gazette.

---

# TABLEAU

## DE L'ÉGYPTE, DE LA NUBIE

### ET DES LIEUX CIRCONVOISINS,

PAR M. J. J. RIFAUD,

DÉDIÉ A S. A. R. MADAME, DUCHESSE DE BERRY (1).

---

M. Rifaud est rentré en France à la fin de 1827, après une absence de vingt-deux ans. Pendant ce long espace de temps, il a parcouru d'abord l'Italie, l'Espagne, Malte, les îles Baléares, la Turquie, l'Asie-Mineure et l'Archipel. En 1812, il quitta Smyrne pour se rendre en Égypte, et c'est à visiter ce pays, la Nubie et les contrées voisines qu'il a employé les treize années qui se sont écoulées jusqu'à son retour dans sa patrie. Le livre que nous annonçons aujourd'hui n'est que l'avant-coureur d'un grand ouvrage que l'auteur doit publier bientôt, et qui contient ses observations et le résultat de ses nombreux et variés travaux sur l'histoire naturelle (botanique et zoologie), les antiquités, la

(1) Paris, 1830, Treuttel et Wurtz; prix, 8 fr.

géographie, la topographie, les mœurs, usages, professions, la chirurgie, la médecine, l'agriculture, les arts industriels, les beaux-arts, la météorologie, etc. M. Rifaud revient avec près de huit mille dessins d'objets inédits d'antiquités et d'histoire naturelle, coloriés avec le soin le plus scrupuleux. Il a trouvé soixante-six statues; six monumens et temples ont été déterrés et déblayés par ses soins dans l'enceinte de l'ancienne Thèbes; et deux cents inscriptions hiéroglyphiques, cufiques, grecques, latines et arabes ont été transcrites de sa main; il rapporte en outre, de nombreuses collections en nature, et l'on pourra ainsi vérifier l'exactitude de ses dessins.

*Le tableau de l'Égypte* peut se diviser en deux parties: la première renferme toutes les instructions générales nécessaires au voyageur qui veut parcourir l'Égypte. Les relations avec les autorités européennes ou du pays, le caractère des diverses classes ou races d'habitans, la manière de traiter avec elles, l'hygiène, le prix des denrées, la manière de se vêtir, de se nourrir, les moyens de transport, les fouilles de monumens, les acquisitions d'objets d'antiquités, l'art de recueillir des renseignemens, de former et de conserver des collections, y sont l'objet de nombreuses et sages observations, et de judicieux conseils.

La deuxième partie de l'ouvrage contient une suite d'excursions, d'itinéraires proprement dits, au moyen desquels on peut tracer sa route dans tous les sens. L'auteur indique chaque ville ou village,

les objets qu'il y faut visiter, les précautions à prendre, etc. On pourra juger de l'importance et de l'exactitude presque minutieuse du travail de M. Rifaud, par les deux morceaux suivans.

## § I.

### COSTUME DU VOYAGEUR EN ORIENT.

« Malgré l'empire de l'habitude et la commodité de leur costume, les Européens qui visitent l'Égypte feront toujours bien d'adopter, dès leur arrivée, le costume du pays. Le turban et la pelisse à la turque mettent à l'abri de beaucoup d'inconvéniens que l'on provoquerait avec l'habit le mieux taillé à la mode de *Londres* ou de *Paris*. On ne court pas seulement le risque d'être un objet de dérision; on s'expose à de véritables dangers, surtout dans le désert, faute d'avoir satisfait aux convenances locales sur le point en question. Suivant les idées des Orientaux, la dignité de l'homme exige des vêtemens très-amples et la barbe. Chez eux, le costume est modifié en raison de la position sociale et des opinions religieuses. En voyant un homme, on sait, à la couleur de son turban et de sa chaussure, s'il est esclave ou maître, chrétien, juif ou musulman. Par exemple, les *rayas*, c'est-à-dire tous ceux qui paient contribution au pacha, sans être musulmans, portent le turban bleu; et ces *rayas* reconnaissent entre

eux, à la manière dont ce turban est roulé et posé, s'ils sont du rite *copte* ou du rite *grec*, s'ils sont *maronites* ou d'une autre secte de *Syriens*, *Arméniens* ou *juiifs*.

« Le turban des *musulmans* est blanc ou rouge. A certaines modifications de ce turban, on juge de la qualité de celui qui le porte ; car il y en a à la *militaire*, à la *marohande*, à la *marinière*, à la *turque*, à l'*albanaise*, à l'*arnaute*, à la *cadi*, à la *moufti* ; à la *derliche*, etc. Les Francs ont le droit de porter le turban rouge ou le turban blanc, à la manière militaire, ou à la mode marchande. Du reste, ils adoptent la pelisse et les babouches jaunes ou rouges, comme les vrais musulmans. Moyennant 7 ou 800 piastres, on se procure un costume turc simple, mais assorti. L'essentiel est de faire en sorte que les diverses parties de l'habillement soient en harmonie entre elles, qu'on ne paraisse pas être militaire par une extrémité, tandis qu'on décèlerait un marchand dans l'autre. Le mieux pour ceci est d'observer ce qui est de convenance, plutôt que d'adopter un costume par fantaisie ou par commodité. Le costume à la mameluk est plus élégant et plus commode pour les cavaliers que le pur costume turc ; rien n'empêche les Francs de le choisir. Chacun est autorisé à porter telles armes qu'il veut ; mais, parmi les Turcs, l'usage est de n'avoir qu'un sabre, à moins que l'on ne soit en voyage, auquel cas on joint au sabre des pistolets et un candjar (poignard). La pipe est un accessoire obligé du costume à la *turque* ; mais elle n'est pas de mise

lorsqu'on s'habille à la manière des *Bédouins*; ce qu'il est prudent de faire dès qu'on s'aventure dans le désert. Quel que soit le costume qu'on ait adopté, il faut s'appliquer à bien dissimuler le travestissement; on doit montrer de l'aisance et de la dignité sous la pelisse des *Turos*; on doit, en s'habillant comme les *Bédouins*, ne pas paraître embarrassé dans l'ampleur de ses pantalons, et savoir aussi bien qu'eux draper autour de soi le *mylai* et le *baracan*. Le *baracan* est une espèce de couverture en laine; le *mylai* est un tissu de coton à petits carreaux blancs et bleus: il y a aussi des *mylais* en soie et en filocelle. Avec le costume et la tournure locale, avec de l'assurance et quelque peu d'arabe, le voyageur en Égypte jouit de plusieurs avantages particuliers: il peut fraterniser avec les honnêtes gens du pays; les marchands le surfont moins que s'il était en frac; les fanatiques ne l'injurient pas, et il est moins en vue pour ceux qui font métier du pillage.....»

## § II.

### LA VILLE ET LA MOSQUÉE DE TANTAH (1).

» Il y a trois foires à Tantah dans l'année. Celle à laquelle j'assistai, se tient au mois d'avril, et c'est la plus considérable: elle dure un mois. On y trouve tout ce qu'on peut désirer: les étoffes, les épices et

(1) Ville considérable du Delta d'Égypte.



les parfums de l'Inde, les tissus de Cachemire et les produits de l'Europe. Les marchands qui la fréquentent m'ont paru beaucoup plus nombreux que ceux qui se réunissent à Beaucaire : les barraques contraintes sur deux rangs, s'étendent dans la plaine sur une longueur de quatre lieues. Presque toute l'Égypte vient à la foire de Tantah, et le caractère particulier qu'elle doit à l'affluence des femmes, provient de ce que le penchant des Égyptiennes à la galanterie, contrarié constamment partout ailleurs, se satisfait librement ici sous la sauvegarde de la religion. Les femmes qui tardent trop à avoir des enfans, ou qui sont menacés de stérilité, demandent ordinairement à leurs maris la permission d'aller à Tantah faire des prières à SAÏD le *Bédouin*. Le mari ne peut refuser; la femme se met en route, accompagnée de son père, ou de sa mère, ou de quelque voisine vouée au même pèlerinage. Arrivées au terme du voyage, elles commencent par faire dresser leur tente, puis elles vont à la mosquée lire le *fata* (la prière), sur le tombeau de Saïd. Le séjour d'un mois à Tantah, l'entremise du saint patron et celle de quelques domestiques affidés, concourent à la réussite du pèlerinage; presque toutes reviennent enceintes, et montrent par leur empressement et leurs caresses, sinon le plaisir de revoir leurs maris, du moins la satisfaction qui leur est restée du voyage.

» SAÏD le *Bédouin* fait plus que de consoler les femmes négligées; il guérit aussi beaucoup d'infirmités et de maladies. Non loin de là se trouve un

petit lac qui reçoit les égouts et les immondices de la mosquée. A l'entour sont disposées des lampes que l'on a soin d'allumer la nuit; et alors ceux qui ont des plaies ou des affections cutanées, s'y viennent plonger pendant une heure. Si une immersion ne suffit pas, on recommence jusqu'à parfaite guérison. Cette méthode curative réussit presque toujours; mais, quoique bien décidé à en laisser le mérite à Saïd, je regrette de n'avoir pas été à même de faire l'analyse des eaux du lac miraculeux.

La mosquée de Saïd le Bédouin, ou, comme disent les Arabes, de *Seïde-Mamet-el-Bedawi*, est bâtie tout en pierre de taille, et dans un style plutôt gothique que mauresque. Des angles et des cônes biaux la privent de régularité. Elle a quatre grandes portes d'entrée, dont l'une, celle de l'ouest, conduit au réservoir où l'on se lave, aux latrines, aux cuisines et au puits dit *setig*. Au fond de ce premier cloître est une petite porte conduisant dans le cloître de la mosquée, où l'on voit diverses colonnes en marbre, surmontées de chapiteaux grecs bien conservés et d'un beau style. Plusieurs de ces chapiteaux sont composites. La deuxième porte est du même côté, vers le sud-ouest, aussi grande que la précédente, et ornée de la même manière. Cette porte conduit droit à l'intérieur de la mosquée ou du dôme. La troisième, la porte du Sud, ne diffère pas des précédentes, et conduit aussi à l'intérieur. On se rend également au lieu de la prière par la quatrième porte, celle du Nord-Est. Ce lieu est une vaste enceinte soutenue par deux rangs de co-

lonnes en marbre, surmontées de très-beaux chapiteaux. C'est là qu'aboutit le concours de tous ceux qu'attire la cérémonie religieuse. Un superbe dôme couronne cette enceinte. A sa partie sud-est est le tombeau du SANTON, entouré d'une balustrade de bronze en forme de grillage. Ce tombeau est surmonté d'une caisse en bois rectangulaire et allongée ; quatre montans sont aux angles. Il est recouvert d'un tapis de soie rouge, et, par-dessus celui-ci, d'un tapis vert un peu moins grand, qu'ils nomment *quisane*. Ces tapis se renouvellent tous les ans, à la foire du mois de *chaban*, ou à la foire secondaire qui a lieu au mois d'avril ; et les cheickhs font leur profit de ceux qui ont été offerts au tombeau. Tel est le lieu vénéré par la piété des fidèles, et où la foule des hommes, des femmes et des enfans demande à SAÏD le *Bédouin* sa miséricorde et des miracles.

» Le dôme de la mosquée est recouvert en plomb à l'extérieur, et couronné par un croissant en bronze qui pose sur plusieurs boules de même métal. Les deux minarets, entre lesquels s'élève le dôme, sont très-élevés et de forme octogone ; l'un est orné de palmettes et surmonté d'un beau croissant ; l'autre de boules en bronze. Ces minarets ont deux galeries. Quinze colonnes de marbre blanc sur trois rangs soutiennent la couverture du réservoir, lequel forme un carré long. Autour sont les privés, où tout le monde, hommes et femmes, vient faire ses ablutions. Ce lieu semble voué à une puanteur perpétuelle, quoique l'eau en soit renouvelée cha-

beaucoup de monde. La foire de juillet a lieu en l'honneur du serviteur qui suça une plaie que le cheik Memet Bédauvi avait au bras gauche ; ce qui le guérit. Memet-El-Bedauvi était né à la Mecque. Il vint assez jeune en Égypte, et se fixa à Tantah, où il vécut quarante ans. La régularité de sa conduite et sa modestie, furent bientôt remarquées par le peuple. On ne tarda pas à le considérer comme un envoyé de Dieu et de Mahomet. Il fut mis au rang des Santons supérieurs ou prophètes, et des miracles lui étaient attribués ; aussi, fut-il *canonisé* immédiatement après sa mort.

On trouvera dans mon grand ouvrage des observations plus étendues sur Tantah. J'ajouterai seulement ici que cette ville est déjà déchuë de ce qu'elle était naguère, et qu'aussitôt la foire finie et le départ des étrangers, elle ne paraît plus qu'une ville solitaire et abandonnée.

RIFAUD.

---

# ASIE.

## RELATION INÉDITE

D'UN VOYAGE AU JAPON;

PAR DON RODRIGO DE VIVERO Y VELASCO,

GOUVERNEUR GÉNÉRAL DES ILES PHILIPPINES (1).

Le morceau suivant que nous pouvons donner comme *inédit*, puisqu'il n'a jamais été traduit, est extrait d'un recueil espagnol, dont il n'a été imprimé que le premier volume et quelques cahiers

Don Rodrigo de Vivero y Velasco naquit quelques années après la moitié du xvi<sup>e</sup> siècle, et fut menin de la reine Anne, femme de Philippe II. Il entreprit sa première course maritime sur les galions d'Espagne, en qualité d'aide-de-camp du général marquis de Sainte-Croix. Il fit, en 1581, la campagne de Portugal, et partit de là pour la Nouvelle-Espagne, où il servit pendant douze ans sous les ordres de don Louis de Velasco, marquis de Salinas, qui depuis fut vice-roi de ce pays, et il entretint pendant tout ce temps-là douze hommes à ses frais. Il obtint, en récompense de ses services, le commandement du château de saint Jean-d'Ulloa; ses provisions sont datées du 14 juin 1595. La manière distinguée avec laquelle il remplit cet emploi, lui valut la nomination de gouverneur et de capitaine-général de la Nouvelle-Biscaye, où il dé-

du second qui n'ont pas même été publiés. Visitant, en 1823, la précieuse bibliothèque de l'Escorial, nous fûmes assez heureux pour obtenir du Père bibliothécaire l'exemplaire sur lequel est faite la traduction que nous offrons aux lecteurs de ce recueil. Nous prîmes en même temps connaissance du manuscrit *original* donné à cet établissement par le lieutenant-colonel d'artillerie D. Diego Panès.

Le Japon est si peu connu que, bien que les renseignemens que contient ce document aient plus de deux siècles de date, quoiqu'ils soient incomplets même sur les matières qui en sont l'objet spécial, nous avons cru faire une chose utile et agréable en le publiant. Nous avons pensé que l'immobilité de la civilisation dans l'Orient, et particulière-

ploya de grands talens lors de la révolte des Indiens qu'il réussit à étouffer, en employant à propos la fermeté et l'indulgence. A la mort de don Pedro d'Acuna, gouverneur et capitaine-général des Philippines, il obtint cette place importante où il fut remplacé par don Juan de Silva. C'est à son retour en Europe, qu'ayant été poussé par les tempêtes sur la côte du Japon, il éprouva le naufrage qui fait le sujet de cette relation. Il revint à Madrid et y séjourna quelque temps; après quoi, il fut nommé capitaine-général de la province de Terre-Ferme et Veragua, où il resta plusieurs années. Il y obtint successivement les titres de vicomte de Saint-Michel et de comte de Orisaba. Le 24 janvier 1636, il fut nommé mestre de camp-général des régimens de la Nouvelle-Espagne et de toutes les troupes de ce royaume, en récompense de ses services lors du débarquement tenté par les Hollandais à la Vera-Cruz, quatre années auparavant. C'est de cette même année 1636 qu'est daté son testament, par lequel on voit qu'il fût marié avec dona Leonor de Ircio y Mendoza. Le comte d'Orisaba mourut peu de temps après, laissant un fils unique nommé don Louis, qui soutint dignement le nom de son père.

ment en Chine et au Japon, n'ayant point cessé, il était présumable que l'état intérieur du pays se trouvait encore tel que le dépeint D. Rodrigo de Velasco, auteur de cette relation. Depuis l'époque où elle fut écrite (1608), la difficulté des rapports avec le Japon s'est accrue par l'expulsion des chrétiens qui eut lieu peu de temps après les événemens racontés par ce voyageur, qui, *seul* peut-être, a traversé une partie de cet empire, non-seulement avec la permission du gouvernement, mais encore avec toutes les marques d'une protection et d'une bienveillance signalées.

Cette relation est empreinte d'une naïveté de style que nous avons désespéré d'imiter, et qui offre de plus une garantie de la bonne foi et de la sincérité du narrateur. Nous y avons surtout distingué la description vraiment remarquable des cérémonies religieuses des Japonais, et celle des hommages funèbres rendus à la mémoire du dernier empereur. Il ne faudrait cependant pas assimiler D. Rodrigo à un voyageur ignorant et crédule; il est loin de se laisser entraîner à une admiration irréfléchie. Le langage plein de dignité qu'il adressa au premier ministre pour s'affranchir d'un cérémonial avilissant, et la manière énergique avec laquelle il insista sur l'expulsion des Hollandais, montrent assez que, même après son naufrage et son infortune, le brave gouverneur-général des îles Philippines n'oublia jamais qu'il était le représentant du roi d'Espagne.

Nous avons traduit fidèlement le texte que nous avons craint d'abrégé, quoiqu'on puisse lui repro-

cher quelques longueurs; cette lecture nous ayant vivement intéressé, il nous a semblé qu'en faisant des coupures dans l'original, nous déroberions à nos lecteurs une partie du plaisir que nous avons éprouvé nous-mêmes (1). C.

(1) Il paraît que l'on doit attribuer la persécution terrible qui a anéanti le christianisme au Japon à quelques paroles imprudentes des missionnaires espagnols, envenimées par la jalousie des Hollandais qui voulaient s'approprier tout le commerce de cette contrée avec l'Europe; ils y réussirent complètement. Avant 1614, époque de la grande persécution, il y avait au Japon, si on en croit les relations du temps, plus de *dix-huit cent mille* chrétiens, et le gouvernement ne mettait aucune entrave au libre exercice de leur culte. Les Européens y étaient bien accueillis; ce fut leur conduite irréfléchie et le mépris qu'ils affectèrent en quelques circonstances pour les lois du pays, qui entraînèrent leur expulsion. On en trouvera une preuve assez frappante dans ce récit même.

A partir de 1614, les relations avec le Japon devinrent de plus en plus rares. Les Hollandais seuls y abordent aujourd'hui; les Anglais et les Américains ont inutilement tenté d'y être admis. Les Russes y envoyèrent une ambassade, en 1803, qui n'eut aucun succès. Le gouvernement la reçut avec toute sorte d'égards, il fournit abondamment des vivres aux vaisseaux russes, il fit plus encore: un navire russe ayant échoué sur les côtes, quelque temps auparavant, il ordonna de restituer tout ce qui s'y était trouvé, jusqu'aux morceaux d'un *miroir*, s'excusant encore de ce qu'il avait été brisé par des paysans qui en ignoraient la fragilité. Avec cela, on engagea très-poliment l'ambassade à se retirer le plus tôt possible. Enfin, la préférence exclusive que les autorités accordent aux Hollandais est telle qu'en 1813, pendant l'occupation anglaise des colonies Bataves, les vaisseaux qui se rendaient au Japon étaient obligés de prendre le pavillon des Provinces-Unies, et les matelots portaient le costume hollandais.

Du reste, le peu que nous connaissons de cette contrée ne fait qu'ajouter un nouvel intérêt à la relation de don Rodrigo de Velasco. La grande histoire de Kœmpfer et le voyage de Golownin



*Relation que fait DON RODRIGO DE VIVERO Y VELASCO de ce qui lui arriva à son retour des Philippines, où il était gouverneur et capitaine-général, et de son arrivée au Japon, contenant des choses très-intéressantes.*

En l'année 1608, le 30 septembre, fête du glorieux saint Jérôme, eut lieu le naufrage du vaisseau *le Saint-François*, que je montais à mon départ des Philippines, où je servais Sa Majesté en qualité de gouverneur. Les tempêtes et les tourmentes que j'éprouvai jusqu'à ce moment furent telles que je ne sais s'il s'est jamais passé dans les mers du Nord et du Sud soixante-quinze jours plus affreux. Mais la fin fut encore plus funeste; car elle fut le commen-

sont jusqu'à présent les ouvrages les plus exacts. Les résidens hollandais eux-mêmes ne pénétrèrent pas dans l'intérieur de l'empire; il leur est encore moins permis de le traverser, comme le fit notre auteur. A peine sont-ils arrivés à Nangasaki, qu'on les tient comme renfermés dans ce port. Cependant, on annonçait dernièrement qu'un jeune voyageur, M. Siebold, grâce à sa profession de médecin, était parvenu à recueillir un grand nombre de reenseignemens curieux sur l'histoire, les mœurs et l'administration du Japon, quoiqu'il paraisse certain qu'il se soit peu éloigné de la résidence hollandaise. Malheureusement M. Siebold eut l'indiscrétion de faire part lui-même à plusieurs journaux d'Europe de ses précieuses découvertes. Le gouvernement japonais en fut instruit, et M. Siebold, à l'instant de son départ, reçut l'ordre de ne pas sortir de Nangasaki. Depuis ce moment il y est devenu l'objet de la plus rigoureuse surveillance. S'il en était ainsi, cette circonstance fâcheuse pour les sciences, donnerait encore un prix inattendu au manuscrit de don Rodrigo de Velasco. (M.)

cement de nouvelles disgrâces. Mon navire s'était brisé sur les récifs qui bordent les côtes du Japon par 35 degrés et demi de latitude, tandis que, par une erreur très-préjudiciable consignée dans toutes les cartes marines des voyageurs qui jusqu'alors avaient navigué dans ces parages, cette partie du Japon était placée par 33 degrés et demi. Enfin, par ce motif, ou plutôt parce que telle fut la volonté de Dieu, ce galion se perdit avec plus deux millions de marchandises. Depuis dix heures du soir qu'il toucha, jusqu'au lendemain, une demi-heure après le lever du soleil, tous ceux d'entre nous qui échappèrent à la mort restèrent suspendus aux agrès et aux cordes; les plus intrépides s'attendaient à périr à chaque minute par la fureur des vagues qui nous enlevèrent cinquante hommes. Dieu jeta sur nous un regard de miséricorde, et permit que la plus grande partie de l'équipage se sauvât avec moi, les uns sur des planches, et les autres en s'accrochant à une portion de la poupe qui se conserva entière jusqu'à ce que la mer l'eût poussée à terre.

Cette plage nous était totalement inconnue, à cause de l'erreur des cartes marines que j'ai rapportée, et nous ignorions si nous étions sur un continent ou sur une île, les pilotes soutenant toujours que, d'après la latitude où nous nous trouvions, ce ne pouvait être le Japon. J'ordonnai à deux matelots de monter sur le débris de poupe dont j'ai parlé, et de tâcher de reconnaître le pays. Ils descendirent bientôt après tout joyeux en m'annonçant

qu'ils avaient aperçu des champs semés de riz. Cette nouvelle assurait notre subsistance, mais non pas notre vie, puisque nous étions sans armes ni sans aucun moyen de défense, si par malheur les habitans de cette terre se fussent trouvé autres que 'ce qu'ils furent. Dans moins d'un quart d'heure nous les reconnurent pour Japonais; ce qui nous causa une grande joie, particulièrement à moi, parce que lorsque j'avais pris possession du gouvernement des Philippines, j'avais trouvé dans les prisons royales deux cents Japonais enfermés pour une cause qui ne me parut pas suffisamment prouvée, et non-seulement je leur donnai la liberté, mais je les fis conduire en sûreté dans leur pays, ce dont l'Empereur s'était montré fort reconnaissant à mon égard; de sorte que je me persuadai que ce prince n'aurait pas oublié ce procédé de ma part, et je conçus une ferme assurance qu'il me témoignerait sa gratitude dans cette circonstance. Je vis depuis que je ne m'étais pas trompé.

Cinq ou six Japonais, de ceux que nous avions vus, s'approchèrent de nous, et parurent avoir pitié du triste état dans lequel il nous voyaient, et qui était bien misérable en effet; car les plus heureux d'entre nous avaient à peine sauvé leur chemise. J'avais dans mon équipage un Japonais chrétien, par le moyen duquel je pus leur demander où nous étions. Il m'apprirent, en peu de mots, que nous nous trouvions dans le Japon, et à une lieue et demie de leur village nommé *Yu-Banda*, vers lequel nous nous acheminâmes. Il faisait un froid

d'automne que nous trouvions d'autant plus vif, que nous étions très-légèrement vêtus. Nous arrivâmes dans un bourg qui, bien qu'il contint environ quinze cents habitans, doit être un des moins considérables d'un pays où, comme on le verra plus tard, les villages, sont plus grands que nos villes d'Europe. Il dépendait d'un des plus médiocres seigneurs du royaume, qui avait cependant beaucoup de vassaux, et outre plusieurs bourgs et villages, et qui résidait dans une forteresse inexpugnable dont je parlerai plus bas.

D'abord, après notre arrivée, mon interprète japonais dit aux habitans que j'étais le gouverneur de Luçon, nom qu'ils donnent aux Philippines, et il leur raconta notre déplorable aventure qui parut les toucher beaucoup. Leurs femmes, qui sont extrêmement compâtissantes, pleuraient à chaudes larmes, et elles furent les premières à demander à leurs maris de nous prêter des vêtemens qu'ils nomment *quimones*, et qui sont doublés en coton; ce qu'ils firent volontiers en me disant que, quant à moi, ils m'en faisaient présent. Ils partagèrent aussi généreusement avec nous leurs alimens, qui se composaient de riz, de quelques légumes, tels que navets et aubergines, et de quelque peu de poisson dont ils ne sont point abondamment pourvus, cette partie de la côte n'étant pas poissonneuse. Ils firent prévenir de notre arrivée le *tono* ou seigneur de leur village qui résidait à six lieues de là, et qui ordonna que je fusse bien traité, ainsi que ceux qui m'accompagnaient, mais qu'ils eussent bien soin

qu'aucun de nous ne s'éloignât. Si je dois en croire mon hôte, il y eut, parmi les habitans, un dessein formé de nous égorger tous avant de prévenir leur seigneur. Si ce rapport, que je ne suis pas disposé à croire, est exact, il plût au Tout-Puissant de nous délivrer de ce nouveau danger; car, à trois ou quatre jours de là, le *tono* vint me rendre visite avec un grand apparat, en se faisant précéder par plus de trois cents personnes qui portaient diverses insignes ou bannières du *Dayri* et de l'*Empereur* du Japon, chacun suivant sa qualité et sa condition. La plupart des hommes qui formaient cette escorte étaient armés de lances et d'arquebuses, et d'une espèce de hallebardes qu'ils appellent *nanguinatas*, pareilles en quelque sorte à celles dont nous nous servons en Espagne, mais, à mon avis, bien meilleures. Avant d'entrer dans le village, le *tono* m'envoya un de ses gens suivi de plus de trente personnes pour me prévenir qu'il venait pour me visiter. Je lui répondis que je recevrais sa visite avec grand plaisir, et il sortit pour porter ma réponse à son maître. Peu après, il en vint un autre avec un plus grand nombre de personnes à sa suite et avec plus de cérémonie; celui-ci m'annonça que le *tono* venait d'arriver, qu'il me baisait les mains, et que plus il avançait, plus le plaisir qu'il se promettait de sa visite s'augmentait. Je crus devoir me conformer à l'usage du pays; je lui envoyai un de mes gens qui le rencontra tout près de ma maison, et au compliment duquel il répondit comme aurait pu le faire le courtisan le plus poli de Madrid. Il des-

cendit du superbe cheval qu'il montait, et il m'envoya un troisième personnage avec plus de pompe, pour me prévenir qu'il allait entrer chez moi. Je sortis pour le recevoir. En me voyant, il me salua de la tête et de la main, à peu-près à notre manière. Il insista long-temps avec moi pour me donner la place d'honneur qui, au Japon, est à la gauche, parcequ'ils disent que c'est le côté de l'épée, qui ne se donne qu'à celui auquel on se confie. Je fus contraint de céder à ses instances; je pris le pas sur lui en entrant chez moi, et je gardai la gauche pendant tout le temps que dura sa visite. Il commença par me faire un compliment de condoléance sur mon malheur, d'une manière si polie et avec des expressions si choisies que je ne fus pas peu embarrassé de lui répondre. Il m'offrit en présens quatre habits de ceux que j'ai déjà dit qu'on nomme *quimones*. Ils étaient de damas et autres étoffes précieuses également garnies en or et en soie, et parfaitement coupés à la mode du pays. Il me donna aussi une épée appelée *catana*, ainsi qu'une vache, des poules, des fruits excellens, et du vin qui me parut exquis, quoiqu'il ne fût pas fait avec le raisin. Indépendamment de ce présent qui n'était pas de peu d'importance pour moi, attendu le cas où je me trouvais, il fit encore une action digne d'être rapportée. Il ordonna que, jusqu'à ce que l'empereur ait fait connaître ses intentions sur moi et les trois cents personnes qui étaient à ma suite, nous fussions tous entretenus à ses frais, ce qui eut lieu pendant trente-sept jours que dura

notre séjour dans ce bourg, et il me permit d'envoyer deux personnes au Prince Royal et à l'Empereur son père, avec la relation de mon désastre, ce que je fis, en chargeant de cette mission le capitaine Sevicos et le lieutenant Anton Pequeno.

Le Prince Royal héréditaire résidait dans la cité de *Jeudo*, à quarante lieues de l'endroit où je me trouvais, et l'Empereur à *Zurunga* qui est à quarante lieues plus loin. Malgré cette distance, et quoiqu'un cas si imprévu eût pu faire naître des difficultés parmi les gouverneurs du Japon, les ordres furent si promptement expédiés, que mes envoyés revinrent au bout de vingt-quatre jours, avec un agent du prince, dans le gouvernement duquel était compris le territoire du village où j'étais, espace de temps d'autant plus court que le Prince n'avait pas osé prendre sur lui de rien déterminer sans en faire part à son père. Les dépêches qui me furent remises portaient que l'Empereur avait été informé. L'agent, qui se trouvait également autorisé par l'Empereur, m'apportait les complimens de condoléance du père et du fils, et un ordre pour me faire restituer tout ce qui avait pu être sauvé de mon vaisseau. Il me remit en même temps une permission pour me rendre à la cour du Prince et à celle de l'Empereur, avec une injonction aux autorités des lieux par où je passerais de m'héberger avec tout le soin possible. Il était dit, en outre, dans ces dépêches, que, d'après les lois du royaume, tout ce qui provenait des naufrages, soit des étrangers, soit des naturels, appartenant au souverain, le Prince me faisait pré-

sent de ce qui lui appartenait en propre , afin que j'en usasse comme bon me semblerait. Il s'éleva entre nous la question de savoir si l'Empereur avait qualité pour me faire ce présent , et moi pour le recevoir en conscience ; et quoique ce fût l'époque de ma vie où je me sois vu dans le plus grand dénue-ment , et qu'en outre je fusse assez généralement regardé comme fondé à m'approprier ce capital , je pris la résolution de restituer tout ce qui restait des marchandises naufragées aux propriétaires primitifs de Manille , et je chargeai le capitaine et le maître d'équipage d'exécuter ma décision.

Après avoir terminé cette affaire , je partis pour *Jeudo*. Je passai le premier jour dans un bourg de dix à douze mille ames nommé *Hondaque*. Dès que j'eus mis pied à terre dans une hôtellerie , le *tono* m'envoya demander obligeamment pourquoi je n'étais pas descendu chez lui , et me fit prévenir qu'il allait venir en personne pour me chercher , ce qui m'obligea à me rendre à la résidence qui était située sur une hauteur qui dominait le bourg. Cette maison , ou pour mieux dire cette forteresse , était entourée d'un fossé de cinquante pieds de profondeur ; on y entrait par un pont levis qui , dès qu'il était levé , rendait impossible ou tout au moins très-difficile la prise de la porte principale. Mais je fus encore plus surpris de ce que je vis dès que j'eus passé la porte , qui , ainsi que toutes celles de ce château , était en fer. Je remarquai aussi avec étonnement la perfection et la solidité des murailles qui s'élevaient immédiatement après le fossé. Elles



avaient six *vares* de hauteur (18 pieds) et autant d'épaisseur. Auprès de la porte étaient rangés cent arquebusiers environ avec leurs armes à la main, et avec autant de soin que si l'ennemi eût été tout proche ; et à cent pas à peu près de ce premier poste, il y avait une autre porte et une autre muraille un peu plus basse, bâtie en pierre de taille. Entre la première et la seconde porte, il y avait des maisons, des vergers, des jardins et des champs semés de riz, de manière que les habitans de la forteresse pouvaient pourvoir à leur subsistance pendant plusieurs mois, quand bien même les communications avec le dehors auraient été interrompues. Il y avait à cette seconde porte trente hommes armés de lances : le commandant de ce poste me reçut avec beaucoup de civilité, et me conduisit jusqu'au palais situé à cinquante pas de là, où je trouvai le *tono* qui m'attendait à la première porte, accompagné de quinze ou vingt domestiques. Après m'avoir salué et complimenté sur mon arrivée chez lui, il prit le devant et traversa cinq ou six salons, en me laissant avec quelques-uns de ses gens pour me guider. Ces appartemens étaient entièrement construits en bois, d'après l'usage du pays, où la fréquence des tremblemens de terre rend dangereux, surtout pour les appartemens où couchent les grands seigneurs, l'usage de la pierre. Mais ces maisons sont travaillées avec tant d'art et tant de perfection, et sont enrichies avec tant de profusion et d'élégance d'ornemens d'or, d'argent et de vernis, dans toutes leurs parties, que la vue trouve toujours à se fixer agréa-

blement. Je parvins à la pièce où était le *tono*, avec lequel je m'entretins quelque temps assis; après quoi il me montra son arsenal, qui me parut plus digne d'un souverain que d'un simple particulier. L'heure de dîner étant arrivée, il se leva et m'apporta lui-même le premier plat suivant la coutume des seigneurs japonais, lorsqu'ils veulent honorer ceux qu'ils admettent à leur table. Ce repas très-abondant se composa de viande, de poisson et de toute espèce de fruits excellens. Je puis dire que, malgré la différence qu'il y a entre leur manière et la nôtre, d'apprêter et d'assaisonner les mets la chère fut exquise. Après m'être reposé quelques instans, je pris congé de ce seigneur pour aller coucher à deux lieues plus loin; il me fit donner un excellent cheval de ses écuries, et depuis ce jour jusqu'à ce qu'au bout de six mois je le rencontrai à la cour du Prince, ce digne *tono* m'écrivit fréquemment pour entretenir l'amitié qui s'était établie entre nous.

Dans les trente lieues que je parcourus ensuite pour arriver à *Jedo*, qui est, comme je l'ai déjà dit, la résidence du prince, je ne remarquai rien qui mérite d'être rapporté; car, quoique les villes par où je passai fussent bien plus considérables que les bourgs que j'avais vus jusque là, et bien que l'immensité de la population du pays nous tint dans une admiration perpétuelle, comme j'ai vu depuis autant et beaucoup plus dans ce même genre en voyageant dans cet empire, je crois devoir abrégé cette partie de ma relation. Partout je fus reçu et

hébergé avec un soin et des prévenances telles qu'on aurait pu employer à l'égard du plus considéré et du meilleur ami du souverain.

Le jour où l'on sut que je devais entrer dans la fameuse ville capitale de *Jedo*, plusieurs gentilshommes vinrent à ma rencontre pour me prier d'accepter un logement dans leur maison. Je n'eus pas l'embarras de faire un choix, car je fus prévenu par ordre du Prince qu'une maison avait été préparée pour me recevoir. J'y arrivai vers cinq heures du soir, suivi des gentilshommes qui étaient venus à ma rencontre, et d'une foule innombrable attirée par la curiosité de voir des hommes si différens des Japonais par leurs traits et par leurs coutumes. Il fut nécessaire que des officiers de police nous ouvrissent un passage par les rues où nous passâmes, quoique ces rues me parussent d'une largeur démesurée en comparaison des nôtres. Le bruit de notre arrivée s'était répandu dans le pays, ce qui fit venir à *Jedo* une si grande quantité de curieux, que, pendant les huit jours que je passai cette première fois dans cette ville, je n'eus pas un moment de repos. Je ne crus pas pouvoir me dispenser de recevoir les visites des principaux habitans; mais j'eus recours au secrétaire du Prince pour me délivrer des importunités de la populace, et j'obtins qu'une garde fût placée dans ma maison, sur laquelle le magistrat fit afficher une ordonnance qui défendait à qui que ce fût d'y entrer sans ma permission.

Quoique la ville de *Jedo* ne soit pas une des plus

considérables du Japon, elle est digne sous plusieurs rapports de sa grande réputation. Je vais entrer, au sujet de cette capitale, dans les détails que ma mémoire me rappellera.

*Jedo* contient sept cent mille habitans, et, quoique cette ville ne soit pas située sur le bord de la mer, elle jouit des mêmes avantages que celles qui y sont placées, à cause d'un grand fleuve qui la traverse et qui permet à des bâtimens de moyenne grandeur de remonter jusqu'à la ville. C'est par ce fleuve, qui se divise, dans l'intérieur, en plusieurs branches, qu'arrivent toutes les provisions nécessaires à la subsistance et à l'entretien de ses habitans. Les denrées de toute espèce y sont en telle abondance, qu'un homme peut y vivre commodément pour un *réal* par jour (27 centimes). Les Japonais font peu de pain de froment, quoique celui qu'ils fabriquent soit le plus excellent du monde et se vende à très-bon marché. Les rues et les places de *Jedo* sont fort belles, parfaitement entretenues, et si propres qu'on dirait que personne n'y passe. Les maisons sont en bois et ont presque toutes deux étages. Elles ont au-dehors moins d'apparence que les nôtres; mais elles sont infiniment plus commodes et plus belles à l'intérieur. Toutes les rues ont des galeries couvertes et sont habitées chacune par des personnes d'une *même* profession, de sorte que les charpentiers de *Jedo* occupent exclusivement toutes les maisons d'une rue. Il en est de même des tailleurs, des forgerons, des orfèvres, etc., et de beaucoup d'autres dont les arts et les manufactures

sont inconnus en Europe. Les marchands et négocians sont classés de la même manière, de façon que les acheteurs ont sous la main tout ce dont ils ont besoin, et peuvent fixer leur choix sans parcourir de grandes distances. Un grand nombre de places et de marchés publics sont abondamment pourvus de denrées également séparées, chacune en son lieu particulier. Je remarquai celui où se vend le gibier; j'y trouvai une quantité innombrable de lapins, lièvres, sangliers, daims, chevreuils, et d'autres animaux que je n'avais jamais vus. Le marché au poisson est très-vaste et d'une propreté extrême. J'y ai vu plus de mille espèces de poissons de mer et de rivière, frais et salés. Des cuves immenses contenaient en outre, une grande quantité de poisson vivant. Enfin le marché aux fruits et aux légumes ne les cédaient pas en propreté et en abondance à ceux des viandes et du poisson, et dans tous, je pus me convaincre que la quantité, la qualité et le bon marché des denrées rendaient l'existence des habitans de Jedo extrêmement commode. Les hôtelleries sont toutes dans les mêmes rues, voisines de celles qu'habitent exclusivement les vendeurs et les loueurs de chevaux, qui sont en si grand nombre que le voyageur qui arrive, pour changer de chevaux suivant l'usage du pays, de deux en deux lieues, n'a que l'embarras du choix.

Les femmes de mauvaise vie occupent un quartier séparé, dans les environs de celui des marchands, des hôtelleries et des marchés publics.

Les seigneurs et les nobles habitent seuls une partie distincte de la ville. On reconnaît ce quartier aux *armoiries* sculptées, peintes et dorées qu'on voit sur le haut des portes de leurs maisons. Les nobles japonais mettent beaucoup de prix à cette prérogative de leur rang. Il y a telle porte qui coûte vingt mille ducats (1).

L'autorité politique est exercée par un gouverneur qui est le chef de tous les magistrats civils et de tous les officiers militaires. Il y a dans chaque rue un magistrat ou alcade qui est ordinairement le plus qualifié des habitans. Il est juge en première instance de toutes les causes civiles et criminelles, et soumet au gouverneur les cas difficiles. Il est sévèrement défendu aux juges d'écouter aucune sollicitation des parties.

Les rues sont closes à l'entrée et à la sortie par une porte qui se ferme au commencement de la nuit. A chacune d'elles il y a un poste de soldats et des sentinelles d'espace en espace, de sorte que dès qu'il se commet un délit, l'avis en parvient à l'instant aux deux portes qui sont fermées sur le champ ; il est rare que le coupable puisse se soustraire au châ-timent.

On peut appliquer à toutes les villes du royaume ce que je raconte de *Jedo*, tant pour le régime municipal que pour toutes les autres choses. J'ajouterai que, rarement, les Japonais mangent d'au-

(1) Le ducat espagnol vaut onze réaux de vellon (2 fr. 65 cent. environ).

tre viande que le gibier qu'ils prennent à la chasse, la loi civile et religieuse prohibant presque entièrement l'usage de la viande de boucherie.

Le Prince a permis, à Jedo l'établissement *public des religieux franciscains* déchaussés. Cette permission est unique dans tout l'empire, où il n'y a pas d'autre église publique. Les édifices consacrés au culte de notre sainte religion sont tolérés seulement, et ont l'apparence de maisons particulières.

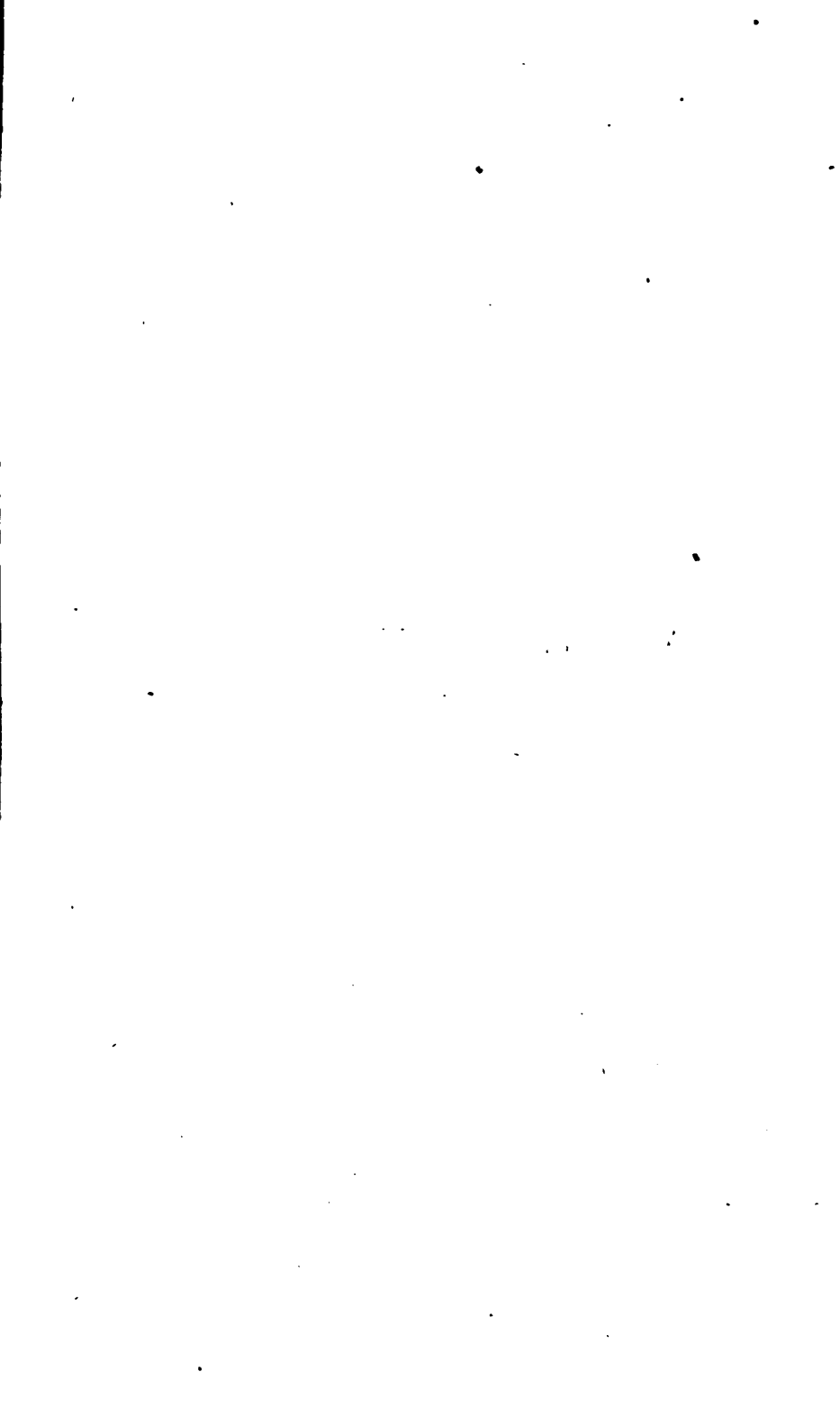
(*La suite à un prochain cahier.*)







**ARCHIVES HISTORIQUES.**



---

# ARCHIVES HISTORIQUES.

---

## PARALLÈLE STATISTIQUE

ENTRE

## LA RICHESSE DE LA FRANCE

ET CELLE

## DE LA GRANDE-BRETAGNE;

PAR M. ADRIEN BALBI.

---

Les documens suivans doivent faire partie du *Tableau physique, moral et politique des cinq parties du monde*, qui formera le complément de l'*Atlas ethnographique du globe*, publié par M. Balbi.

L'auteur nous fait observer que le tableau relatif à la Grande-Bretagne est tiré des *Statistical illustrations*, et se rapporte au commencement de l'année 1821. Pour avoir des élémens comparables, M. Balby a multiplié par 5 les deux millions, neuf cent quarante et une, trois cent quatre-vingt-trois familles données par cet ouvrage, afin d'obtenir le nombre des habitans appartenans à chacune des *vingt-huit* classes dans lesquelles les statisticiens anglais ont partagé la population de la Grande-

Bretagne. Pour éviter les fractions, il a adopté ce coefficient, quoi qu'il soit un peu trop fort; mais il a cru pouvoir négliger sans inconvénient les différences qui en résultent. En effet, la population réelle de la Grande-Bretagne étant en 1821 de 14,391,631 ames, y compris l'armée et la flotte, la population résultant de la multiplication du nombre des familles par *cinq*, ne donne que 14 millions, 206 mille, 915, différence qui, répartie dans les vingt-huit classes de la population, devient, pour chacune, assez petite pour pouvoir être négligée.

Le revenu moyen de chaque habitant de la Grande-Bretagne a été calculé sur la population réelle existant en 1821; c'est aussi celle qu'on a mise dans le total à la dernière colonne. Les observations précédentes expliquent le motif de ce procédé, et la différence qu'on trouverait entre la somme des habitans de toutes les vingt-huit classes et celle offertes dans le total. M. Balbi remarque aussi que, en admettant l'exactitude des estimations des statisticiens anglais, l'état actuel de la richesse de la Grande-Bretagne ne saurait offrir des résultats bien différens de ceux de l'année 1821, parce que, si d'un côté l'agriculture, le commerce et l'industrie ont fait des progrès depuis cette époque, de l'autre la population en a fait aussi de très-grands, et ces deux effets doivent se compenser réciproquement. Il croit même que, vu la crise commerciale que l'Angleterre a éprouvée dans ces dernières années, et la rapidité avec la-

quelle augmente la population, sa quote-part du revenu de chaque classe pourrait offrir une *diminution* plutôt qu'une augmentation.

Quant à la France, M. Balbi ne fait que reproduire les calculs publiés dans le *Courrier des Electeurs*, en ajoutant : 1<sup>o</sup> que l'estimation des revenus se rapporte incontestablement à quelques années antérieures à celle à laquelle se réfère la population sur laquelle on a réparti les revenus ; 2<sup>o</sup> que cette dernière est calculée pour la fin de l'année 1829. Eu égard à cette circonstance, M. Balbi penche à croire que la quote part du revenu appartenant à chaque classe de la nation française pourrait être *augmentée* d'une quantité qu'il ne saurait déterminer pour le moment, mais qui lui paraît trop importante pour être entièrement négligée. Il fonde ses conjectures sur les progrès incontestables de l'agriculture, du commerce et de l'industrie; progrès dont il faudrait tenir compte pour avoir des faits contemporains et par conséquent des élémens comparables, surtout lorsqu'on pense que la marche de la population en France est beaucoup plus *lente* que la marche correspondante de la population dans la Grande-Bretagne.

(M.....)

I<sup>er</sup> TABLEAU.

## RÉPARTITION DE LA RICHESSE EN FRANCE.

CLASSES.	NOMBRE d'individus.	REVENU TOTAL.	PAR TÊTE et par an.
			f. c.
1	152,000	608,000,000	4,000
2	150,000	375,000,000	2,500
3	150,000	150,000,000	1,000
4	400,000	240,000,000	600
5	400,000	160,000,000	400
6	1,000,000	350,000,000	350
7	2,000,000	600,000,000	300
8	2,000,000	500,000,000	250
9	3,500,000	700,000,000	200
10	7,500,000	1,125,000,000	150
11	7,500,000	900,000,000	120
12	7,500,000	688,789,000	91 84
<b>TOTAL.</b>	<b>32,252,000</b>	<b>6,396,789,000</b>	<b>198 60</b> revenu moyen.

II<sup>e</sup> TABLEAU.

RÉPARTITION DE LA RICHESSE DANS LA GRANDE-BRETAGNE (1).

CLASSES.	NOMBRE d'individus.	REVENU TOTAL.	PAR TÊTE et par an.
			f. c.
1	165	82,500,000	500,000
2	250	93,750,000	375,000
3	500	125,000,000	250,000
4	1,000	150,000,000	150,000
5	2,500	300,000,000	120,000
6	5,000	375,000,000	75,000
7	10,000	375,000,000	37,500
8	15,000	375,000,000	25,000
9	25,000	500,000,000	20,000
10	28,550	500,000,000	17,500
11	33,330	500,000,000	15,000
12	40,000	500,000,000	12,500
13	50,000	500,000,000	10,000
14	66,665	500,000,000	7,500
15	100,000	500,000,000	5,000
16	111,110	500,000,000	4,500
17	125,000	500,000,000	4,000
18	142,850	500,000,000	3,500
19	166,665	500,000,000	3,000
20	200,000	500,000,000	2,500
21	250,000	500,000,000	2,000
22	333,330	500,000,000	1,500
23	500,000	500,000,000	1,000
24	1,000,000	500,000,000	500
25	1,500,000	500,000,000	330
26	2,000,000	500,000,000	250
27	3,000,000	500,000,000	165
28	5,000,000	625,000,000	125
<b>TOTAL.</b>	<b>14,391,631</b>	<b>12,000,000,000</b>	<b>833, 30</b> revenu moyen.

(1) Sous ce nom, les Anglais, et d'après eux, tous les géographes, comprennent l'Angleterre, la principauté de Galles et l'Écosse, avec leurs dépendances immédiates

BALBI.

---

# AFRIQUE.

---

## RELATION INÉDITE

SUR

L'EXPÉDITION FRANÇAISE EN ÉGYPTÉ ;

PAR ABDURRAHMAN EFFENDI.

---

L'expédition de Bonaparte en Orient a fait éclore en France une foule d'ouvrages qui ont tous été lus avec avidité ; l'Égypte a aussi fourni son historien à cette guerre toute poétique. C'est Abdurrahman, fils du cheïkh Hussein-Djérébéli, sur lequel nous regrettons de ne pouvoir donner aucun détail biographique. Mais l'éditeur de l'écrit d'Abdurrahman, qui ne tardera pas à paraître, suppléera sans doute à notre ignorance à cet égard. Quoi qu'il en soit, cette relation égyptienne d'une des campagnes les plus surprenantes de Bonaparte, n'en est pas moins précieuse comme échantillon de la



littérature et des progrès intellectuels d'un peuple qui avance rapidement dans la civilisation. Abdurrahman s'inquiète peu des formes solennelles de l'histoire ; il raconte avec naïveté , simplicité ; c'est quelque chose du ton de nos anciennes chroniques , et on lui pardonnera , sans doute , un style incorrect et quelques faits erronnés. Du reste , sa *délivrance de l'Égypte* , comme il l'appelle assez peu courtoisement pour nous autres Français , donne une idée assez nette de la société égyptienne ; il est curieux d'y voir l'impression que nos succès , nos mœurs et notre tactique avaient faite sur les indigènes. Elle dessine assez bien aussi le caractère du principal chef de l'expédition.

#### DE LA DÉLIVRANCE DE L'ÉGYPTE ;

PAR ABDURRAHMAN EFFENDI ,

FILS DU DÉFUNT CHEIKH HUSSEIN-DJÉRÉBETI , ULÉMA DU CAIRE.

Le début est dans le style des livres orientaux. « L'an 1213 (1798) vit commencer les » grandes guerres , les grandes calamités , le » bouleversement des affaires , les grandes révolutions , enfin la ruine générale. » Le cheïkh égyptien décrit ensuite la terreur qui s'empara des habitants du Caire à l'approche de l'armée française , et l'expédient qu'imaginèrent les pachas pour lui barrer le Nil. « Ibrahim-bey monte à cheval et se rend au kiosk , dit Aïni. Il envoie à Djizé chercher Murad-bey , convoque le reste des princes , des savans et

des juges. On délibère, on s'accorde à écrire à Constantinople pour donner la nouvelle de l'arrivée des Français, et annoncer que Murad-Bey rassemble l'armée pour les combattre.

» Bekir-pacha (1) envoie donc des lettres par terre à Constantinople, pour apporter de la thériaque du pays de l'Irak, ce qui signifie que le remède arrivera après la mort du malade.

» Pendant cinq jours on s'occupe des préparatifs de guerre, et les soldats dépouillent le peuple. Murad-bey, après la prière du vendredi, se met en marche et va camper à Djidiz-Assouad (Pont-Noir). Il y attend deux jours que ses troupes soient au complet. Ali, pacha de Tripoli, et Youssouf-Pacha, étaient amis intimes de ce bey, et se trouvaient avec lui dans le Djizé; ils l'accompagnèrent avec de l'artillerie et de la cavalerie.

» L'infanterie, les soldats de marine, les piétons grecs et les barbaresques descendent le Nil sur de petits bateaux préparés par Murad-Bey. Après leur départ de Djisrul-Assouad, on envoie demander au Caire une chaîne de fer, forte et pesante, longue de soixante-cinq toises, pour la placer d'un rivage à l'autre, au détroit de la tour de Mugaïzel. C'était pour empêcher les vaisseaux ennemis d'entrer dans le Nil. Ali-Pacha, qui avait trouvé ce moyen de défense, voulait établir devant cette chaîne une

(1) Bekir-pacha, alors wali d'Égypte, fait ici le rôle de généralissime; Murad et Ibrahim, beys des mamlouks, sont représentés comme ses lieutenans.

batterie sur des bateaux et des retranchemens sur le rivage, garnis de grosse artillerie. Ils croyaient que les Français, ne pouvant les vaincre par terre, viendraient les attaquer par mer, et cette chaîne devait les arrêter jusqu'à l'arrivée du secours; mais les choses tournèrent d'une manière tout-à-fait différente. Les Français, après la prise d'Alexandrie, s'avancent directement par terre sur la rive occidentale. Murad-bey, à sa sortie du Caire, laisse la ville dans le plus grand désordre. L'épouvante est à son comble, les boutiques sont fermées, les voleurs infestent la ville, et, le soleil couché, personne n'ose sortir de sa maison. Le gouverneur et l'aga ordonnent d'ouvrir les cafés et les boutiques pendant la nuit, et de mettre à la porte de chaque maison une grande lanterne pour deux motifs : 1<sup>o</sup> pour dissiper la terreur et faire reprendre le commerce; 2<sup>o</sup> pour arrêter les voleurs.

« Le lundi, trois jours après le départ de Murad-bey, on apprit que les Français étaient à Dénenhous et à Réchid (Rosette). Le chef de ces villes sortit au devant d'eux avec quelques troupes et ne put résister à l'ennemi. Ceux qui demandèrent quartier furent sauvés et restèrent tranquilles dans le pays; le reste des habitans s'enfuit à Fouat et dans les environs.

« Les Français à leur arrivée à Alexandrie avaient fait imprimer une proclamation et l'avaient fait répandre dans le pays qui était devant eux, pour rassurer le peuple. Des musulmans qui avaient été prisonniers des Maltais et délivrés par les Français, en apportèrent une copie à Boulaq. Il y avait aussi

parmi eux des Barbaresques et des espions, ayant tous le même costume et connaissant la langue arabe.

« Le vendredi 29 de muharrem, on apprend que la veille, jeudi 28, l'armée égyptienne s'est rencontrée avec l'armée française, et il n'y a pas une heure que Murad-bey a pris la fuite avec tous ceux qu'il commandait. Il n'y eut pas de bataille en règle; seulement les deux avant-gardes se sont rencontrées pendant peu de temps. Par la volonté de Dieu, le feu prit à une voile du bâtiment de Murad-bey, gagna la poudrière, incendia le vaisseau ainsi que tout l'attirail de guerre. Les personnes qui se trouvaient là périrent, et jusqu'au capitaine Kalil-el-Cardelli qui dans l'action s'était battu courageusement, tout le monde sauta en l'air. Murad-bey, à cet aspect, fut effrayé et s'enfuit, abandonnant son camp et son artillerie; son armée le suivit. L'infanterie remonta sur les bâtimens et revint au Caire. Cette nouvelle redoubla la terreur du peuple. Ibrahim-bey monta à cheval, se rendit à Boulaq, fit demander le pacha, les ulémas et les grands. On tint conseil, et on résolut d'élever des batteries depuis Boulaq jusqu'à Chapra. Ibrahim-bey et le pacha devaient avoir le commandement des troupes. Les ulémas qui étaient restés dans cet endroit, après s'être séparés de Murad-bey, lorsqu'il marcha au devant des Français, se réunissaient tous les jours dans la mosquée d'Asary pour lire la prière et invoquer le nom du Prophète.

« Le lundi parut Murad-bey à Embabè; il commença à y élever des retranchemens jusqu'à Bichtil: il y resta, ainsi que tout son monde; Ali, pa-

cha de Tripoli et Youssouf-Pacha s'y trouvaient aussi. Murad-bey fit venir de grands bâtimens ainsi que les petits qu'il avait fait construire à Djizé, et les fit placer sur le rivage d'Embabè.

« Les rives orientale et occidentale étaient pleines d'artillerie et de troupes. Malgré tous ces préparatifs, la peur était dans le cœur des princes; ils envoyèrent une partie de leurs gens au pays de Riâf; ils eurent soin de se faire préparer des montures pour assurer leur fuite en cas de revers. Toutes ces précautions augmentèrent la terreur des habitans: on arrêta ceux qui voulaient s'enfuir. Si l'on eût pu agir ainsi, personne ne serait resté au Caire.

« Le mardi, on invita au son de trompe tout le peuple à se rendre aux retranchemens. A chaque instant, on renouvelait cette invitation. Les boutiques furent fermées et on se rendit à Boulaq. Les artisans se réunirent et dressèrent des tentes; on leur distribua des vivres. Tous les habitans firent des sacrifices en argent et en effets pour la défense de la ville; mais les circonstances ne les favorisèrent pas.

« Seïd-Camer-effendi, chef des chérifs, monta au château, fit descendre le grand pavillon que l'on appelle le drapeau du Prophète; il le fit déployer et se rendit à Boulaq. Il était escorté de plusieurs milliers d'hommes armés de bâtons et de massues; ils marchèrent en récitant des prières. Les cheikhs et les pauvres frappaient sur leurs tambours et jouaient d'une espèce de clarinette, tout le monde priant Dieu de donner la victoire sur les Français.

Il ne resta au Caire que les femmes, les enfans, et les vieillards qui ne pouvaient marcher ; tous se cachaient dans les maisons ; on ne voyait personne dans les rues. Le prix de la poudre, du plomb et des armes augmenta tellement, qu'un rotle (1) de poudre se vendait 70 grouchs (2) et le plomb 90. On ne trouvait plus d'armes à acheter. Quelques rayas se rendirent sous les tentes, les autres restèrent cachés dans les maisons : enfin tous les hommes qui étaient au Caire se rendirent à Boulaq, et y restèrent depuis le moment où Ibrahim-bey vint y établir son camp, jusqu'à la déroute.

« Ibrahim-bey envoya chez les Arabes voisins du Caire, et leur ordonna de se mettre en avant-garde. Murad-bey rassembla aussi un grand nombre d'arabes de Bahira, de Djizé, de Saïd, de Habraïat, de Néfiat, et les enfans d'Ali, d'Inadi, etc. Chaque jour leur troupe augmentait ; le pauvre souffrait beaucoup et priait les grands de lui donner des vivres.

« Le pays de Riâf était en proie à la guerre civile ; ils se battaient entre eux, pillaient les Arabes des environs et attaquaient les villages ; enfin l'Égypte, depuis un bout jusqu'à l'autre, était dans la terreur ; il n'y avait que meurtres et brigandages. Les princes firent saisir les négocians européens ; on en emprisonna quelques-uns au château, et d'autres,

(1) Rotle (livre de 180 drachmes ; centième partie du k'anthâr, quintal Turc) équivalant à 57 kil. 600.

(2) Grouch, piastre turque de 48 paras, moins forte en Égypte où elle était frappée que celle de Constantinople, où elle valait de 35 à 40 sous de France, lors de l'expédition d'Égypte.

dans les maisons des Grands. On fit des visites dans les maisons européennes; on s'empara des armes qui s'y trouvaient. On en agit de même avec les chrétiens de Damas, les Cophtes et les Grecs; on assaillit les églises et les monastères pour y chercher des armes; on voulait tuer tous les chrétiens et les Juifs. Si les Grands n'avaient interposé leur autorité, aucun n'aurait échappé.

« Chaque jour on apprenait que les Français approchaient du Caire, et personne n'était d'accord sur les dispositions qu'on devait prendre; on ne savait de quel côté l'ennemi arrivait. Les uns disaient: il viendra par la rive occidentale; d'autres par la rive orientale; d'autres enfin pensaient qu'il pourrait venir des deux côtés. Cependant aucun des chefs de l'armée n'avait assez de présence d'esprit pour envoyer des espions, ou un corps avancé pour connaître la marche des Français. Ibrahim-bey et Murad-bey se contentèrent de rassembler leur armée et d'attendre l'ennemi, n'ayant nulle part de forteresse ni de retranchement; ainsi, par cette mauvaise disposition, ils négligèrent de faire observer l'ennemi.

« Le vendredi 6 de sefer, les Français arrivèrent à Djisrul-Assouad. Le samedi matin, l'armée s'étendit à Emdinar. Alors on donna l'alarme partout: les habitans des villages voisins accoururent au camp. Mais les troupes n'avaient point de confiance en leurs forces; aucune disposition n'avait été faite. Tout cela provenait de la hauteur, de l'orgueil et de l'égoïsme des chefs; ils avaient du mépris pour

tout ce qui était plus petit qu'eux ; aussi méprisaient-ils les Français. Leur ignorance les endormit, ils ne se réveillèrent que pour fuir.

« Cependant les Français arrivèrent par la rive occidentale. Lorsqu'ils parurent, un corps de l'armée de la rive occidentale monta à cheval et s'avança du côté d'Embabè. Ils rencontrèrent l'avant-garde française et la chargèrent. Les Français leur ripostèrent par un feu de file. Cette cavalerie se replia du côté des retranchemens en laissant morts sur la place, Aioub-bey, Abdalla, Kiachef-Djourf, et un assez grand nombre de kiachefs de Mohammed-bey-el-Elfi, et de ses mamlouks.

« Une colonne française, composée d'environ 6,000 hommes, les suivit; elle était commandée par Désaix, qui fut gouverneur du Saïd quand ils se furent emparés de l'Égypte. Bonaparte ne vit pas ce combat, parce qu'il était loin de la colonne; il n'arriva que lorsque la déroute était complète.

« La colonne approcha des retranchemens de Murad-bey; on tira des coups de canon des deux côtés, on en tira aussi de dessus l'eau. L'armée occidentale, qui était derrière les retranchemens, reçut un renfort d'Arnautes venant de Damiette par Embabè, et le combat commença à coups de fusil et de canon.

» L'armée orientale, entendant et voyant le combat engagé, commença à pousser des cris; on s'écriait : *O Dieu tout-puissant, accorde-nous la victoire sur les Français.* Ils croyaient que, pour vaincre, il ne s'agissait que de crier. Les gens d'esprit or-



donnaient de se taire, et disaient que le Prophète et ses disciples se battaient avec le sabre et l'épée, et non avec des cris et des aboiemens comme des chiens ; mais on ne les écoutait pas.

« Il se passa alors une heure de grands malheurs (qui pourra le lire ou l'entendre!) : un grand nombre de princes et de soldats de l'armée orientale montèrent sur des bateaux pour passer de l'autre côté ; parmi eux était Ibrahim-bey. Il y eut une foule extrême au lieu de l'embarquement ; à leur arrivée à l'autre bord, la déroute était complète dans l'armée occidentale, le vent très - fort et le fleuve très-agité. Le sable élevé par le vent frappait au visage des Égyptiens ; personne ne pouvait ouvrir les yeux ; le vent venait du côté de l'ennemi ; c'est ce qui causa en grande partie la déroute.

« La colonne s'avança sur les retranchemens de Murad-bey, et se divisa en deux corps selon leur manière de combattre ; alors les tambours battirent la charge, il y eut un feu de file, de canon et de fusil. Le vent s'accrut, la poussière s'éleva, la fumée de la poudre apporta la nuit au monde, les oreilles étaient assourdies par le bruit ; on crut que la terre tremblait et que les cieux s'écroulaient. Le combat dura ainsi environ trois quarts d'heure. La déroute se mit dans l'armée occidentale. Elle était cernée par l'ennemi, la plupart des cavaliers se noyèrent, et quelques-uns furent pris par les Français qui s'emparèrent des retranchemens. »

Murad-bey s'enfuit à Djizé, et Ibrahim-bey à

Adlié, d'où ils suivirent immédiatement, avec leurs femmes et leurs bagages, la route du désert ; la plupart des habitans du Caire prirent aussi la fuite. « Les Grands, les officiers des janissaires, les chefs des Chérifs et les Cheïkhs, ajoute Abdurrahman, sortirent de la ville pendant la nuit. Le peuple, à cette vue, ne savait à quoi se résoudre ; on manquait à tel point de nourriture, qu'un âne boiteux et un cheval maigre se vendaient le triple de leur valeur. Le plus grand nombre sortait à pied ; on en voyait portant leurs effets sur la tête, suivis de leurs femmes, qui portaient elles-mêmes leurs enfans. Ceux qui avaient le moyen de se procurer des montures faisaient monter leurs femmes et leurs filles, et marchaient devant elles. La plupart des femmes, à pied, portant leurs enfans sur leurs épaules, pleuraient dans l'obscurité, et passèrent ainsi toute la nuit du samedi au dimanche. Chacun avait pris de ses richesses ce qu'il avait pu emporter. Passés les portes de la ville et une fois parvenus dans la campagne, ces malheureux fugitifs furent attaqués et dépouillés entièrement par les Arabes et les habitans des villages. On ne leur laissait pas même de quoi cacher leur nudité ; les Arabes dépouillaient et déshonoraient les femmes. Il y en eut de tuées ; il y en eut qui revinrent sur leurs pas. Ceux qui avaient tardé à sortir rentrèrent dans la ville. Personne n'avait été témoin d'une nuit semblable, depuis que le Caire existait. L'oreille entend raconter des choses que l'œil n'a jamais vues !!...

« Le dimanche matin, les habitans, ne sachant que devenir, attendaient l'arrivée des Français. On apprit qu'ils étaient restés sur la rive occidentale. Les ulémas et les cheikhs s'assemblèrent dans la mosquée d'Asary, et tinrent conseil. Ils résolurent d'envoyer une lettre aux Français pour connaître leurs intentions. Ils remirent leur lettre à un Barbaresque qui savait leur langue, et lui adjoignirent un second député. Tous deux arrivèrent peu de temps après et annoncèrent qu'ils avaient vu le général en chef des Français, et lui avaient remis la lettre qui avait été interprétée par le drogman, et dont le sens était : « Que voulez-vous ? » Lorsque le général en chef l'eut comprise, il répondit par le moyen du drogman : « Où sont vos Grands et vos cheikhs ? pourquoi n'ont-ils pas paru, afin de prendre des dispositions pour assurer le repos ? » Ensuite il sourit aux députés, qui lui dirent : « Les chefs nous ont envoyés pour vous demander quartier. » Il répondit : « Dès le commencement nous leur avons envoyé le pardon. » (Il voulait parler de l'adresse citée plus haut.) Les envoyés reprirent : « Nous vous prions de nous la donner une seconde fois pour la tranquillité du peuple. » Il ordonna qu'on la leur donnât, et fit écrire une seconde lettre. Il dit ensuite : « Il faut que les cheikhs et les officiers des janissaires viennent ici, afin que nous choisissons sept personnes pour former un conseil, et prendre des dispositions pour la sûreté générale.

« Cette réponse rassura le peuple. Alors le cheikh Moustapha-Savi, le cheikh Suleiman-el-Gayouni et

d'autres cheïkhs et Grands se rendirent à Djizé. Le chef de l'armée française les reçut, leur sourit et leur demanda : « Êtes-vous les grands cheïkhs ? » Ils répondirent : « Les grands cheïkhs ont eu peur et se sont sauvés. » Il demanda : « Et que craignaient-ils ? Ecrivez-leur de paraître. Nous composerons un conseil pour assurer la tranquillité de la ville et le cours de la justice. »

Ces assurances calmèrent les inquiétudes des cheïkhs qui revinrent presque tous dans la ville. Bonaparte y fit son entrée deux jours après. « Lorsque le Grand des Français, dit notre auteur, entra et s'établit dans le quartier d'Esbèkié, la majeure partie de son armée resta sur l'autre rive. Il n'entra avec lui au Caire que peu de soldats. Ils marchaient dans les rues sans armes et n'inquiétaient personne ; ils riaient avec le peuple et achetaient ce dont ils avaient besoin, à un très-haut prix, tellement qu'ils donnaient six francs pour une poule, et pour un œuf dix sous, payant d'après le prix que ces choses coûtent dans leur pays. Le peuple eut de la confiance en eux, leur vendit de petits pains et toute sorte de vivres. » On ouvrit les boutiques ; mais selon Abdurrahman lui-même, les soldats français n'eurent pas toujours à se louer de la probité de ces marchands égyptiens. » Non contents de faire des pains plus petits, les boulangers, dit-il, mêlèrent la farine avec de la terre. » Quelquefois l'écrivain s'amuse à décocher quelque trait sur nos troupes, auxquelles il reproche un penchant trop vif pour les plaisirs. « Les gens sensés des arts

et métiers voyant que personne n'achetait, faisaient un commerce plus bas : ils vendaient des poissons ou des viandes cuites ; quelques-uns se firent cafetiers ; les autres, d'un rang inférieur, se firent âniers. Les rues étaient encombrées par eux, surtout dans les endroits voisins de l'armée française. Les Français avaient beaucoup de plaisir à se faire promener ainsi ; la plupart restaient du matin au soir sur l'âne, et payaient généreusement. Ils se réunissaient et faisaient des courses en chantant et riant ; les âniers s'unissaient à eux. Ils dépensaient beaucoup pour le louage de ces ânes, pour les fruits et le vin, comme a dit à ce sujet le cheikh Hossat, le vendeur d'épices : *Le Français perd son argent dans notre Égypte, entre les ânes et les taverniers. Bientôt ils trouveront la misère en Syrie, et ils perdront la vie.* » Triste prédiction qui ne s'est que trop vérifiée !

Plus loin, c'est le général Cafarelli, qu'il appelle ABOU-CACHEBÉ, parce qu'il avait une jambe coupée jusqu'au genou, et qu'il l'avait remplacée par un morceau de bois. « Le 7 de zilhidjé, ajoute-t-il, il vint des Français de Syrie ; ils s'arrêtèrent à la quarantaine d'Adlié ; il y en avait de blessés. Ils annoncèrent qu'on ne cessait de combattre Ahmed-Pacha, Djeddar ; que l'ingénieur militaire, le père la Béquille, nommé Cafarelli, était mort ; qu'on le regrettait beaucoup, parce qu'il était un des plus diables de tous les diables. Il savait très-bien les dispositions et les ruses de guerre ; il était toujours en avant dans les attaques et connaissait la

construction des batteries et les moyens de prendre facilement les forteresses.

« ....Le 20 du mois djemasi-ultani, on annonça que, le vendredi 22, on devait lancer un *ballon* à Esbèkié, produit de l'industrie française; on parla beaucoup de cette merveille.

« Le 20, à deux heures après midi, le peuple et beaucoup de Français s'assemblèrent à Esbèkié. Je me trouvai de ce nombre; je vis une toile comme une coupole, suspendue à un mât. Cette toile était de trois couleurs; il y avait une grande tasse dans laquelle il y avait une mèche. Cette tasse était suspendue au mât par une chaîne; en haut était un anneau attaché avec des cordes dont on tenait les bouts dans les diverses maisons. A quatre heures on alluma la mèche: la fumée entra dans la toile et la gonfla; elle devint une grande coupole. La fumée voulait s'élever plus haut; mais elle n'avait pas d'issue; elle gonfla la toile qui s'arrondit comme une balle. On coupa les cordes, et le ballon monta aux cieux, en suivant tout doucement la direction du vent. Quelque temps après, la tasse tomba à terre avec une grande quantité de copies de la proclamation des cheikhs aux habitans de l'Égypte (1).

(1) Voici cette proclamation qui fut publiée quelque temps après la révolte du Caire. Abdurrahman n'approuve pas le contenu, et semble blâmer l'esprit qui l'a dictée.

*Les Ulémas de la vraie foi aux habitans de l'Égypte.*

« Nous vous faisons savoir, habitans des villes qui professez la vraie foi, et vous, habitans de Priaf, Arabes et paysans, qu'I-

On comprit l'intention des Français. Ce n'est pas un bâtiment pour voyager d'un pays à l'autre, mais une espèce de cerf-volant.

» La nuit, vers les sept heures, il y eut un feu d'artifice à Esbèkié, pour le commencement d'un de leurs mois. Le général assembla les Grands, les premiers négocians, et leur distribua des habits d'honneur. Cette nuit, beaucoup de Français se

brahim-bey et Murad - bey ont envoyé des lettres dans l'Égypte pour semer la discorde. Ils ont dit qu'elles étaient de Sa Hautesse le sultan et des visirs ; ce sont des mensonges. Ils sont fâchés contre les ulémas et le peuple du Caire, qui n'ont pas voulu les suivre et quitter pour eux leurs familles et leurs maisons. Ils veulent mettre la discorde entre le peuple et l'armée française pour ruiner le pays, et tout cela parce que leur règne est fini. Si ces lettres étaient du sultan des sultans, il les aurait envoyées par un personnage marquant. Nous vous faisons savoir que les Français, plus que tous les musulmans, haïssent les chrétiens, et sont les amis du sultan notre maître. Ils l'aident toujours contre ses ennemis : aussi il y a une guerre entre eux et les Russes. Les Français aideront Sa Hautesse à reprendre ses pays, et s'il plaît à Dieu, il ne leur en restera aucun. Nous vous conseillons de ne pas éveiller la discorde ; n'inquiétez aucun soldat de l'armée française, il pourrait vous en arriver mal ; n'écoutez pas les discours des mal intentionnés qui détruisent le pays par leurs mauvaises pensées. Si vous vous unissez à eux, vous vous en repentirez. Il faut payer l'impôt qu'on vous demande, et rester en sûreté chez vous ; ne craignez rien pour vos biens ni pour vos enfans. Le général en chef, le grand Bonaparte, d'accord avec nous pour n'inquiéter aucun musulman, ne se mêlera pas de ce que Dieu nous a ordonné ; il empêchera que le peuple ne soit tyrannisé ; il suffit que l'impôt soit payé ; il fait disparaître tout ce qui a l'air de la tyrannie. Ne mettez plus vos espérances en Ibrahim ni en Murad, et revenez à celui qui dispose des trônes. Son prophète a dit : *La discorde dort, maudit soit celui qui l'éveille !* Salut sur lui et sur vous. »

promenèrent dans les rues avec des assiettes remplies de viandes empoisonnées qu'ils donnèrent aux chiens. Au jour, la plupart des chiens étaient morts dans les rues; on les fit jeter hors de la ville. Lorsque les Français marchaient la nuit en silence, les chiens ne cessaient d'aboyer après eux; ils s'en débarrassèrent ainsi. »

Nous regrettons de ne pouvoir nous étendre sur quelques autres passages curieux, mais cela nous menerait trop loin. Nous finirons par le récit du départ de Bonaparte pour la France, et par l'avènement de Kléber au commandement en chef.

« Le 13 de Rebi'ul-Evvel, on dit que le général en chef s'était dirigé vers la mer; personne ne savait de quel côté il était allé. On le demanda à quelques Français qui répondirent qu'il avait été invité à une fête, dans le moment où il se rendait à Aboukir; le peuple fut trompé par ces paroles et les crut certaines.

» Le dimanche 16, le général en chef sortit avant le jour, sans qu'on sut ce qu'il était devenu. Quelques jours après, il arriva d'Alexandrie des lettres de Bonaparte, adressées à tous les habitans du Caire. Dugua, gouverneur, fit assembler les Grands et leur lut la lettre. Le contenu est que Bonaparte est parti pour la France, vendredi 21. Il désire la tranquillité de l'Égypte, et s'en va pour ouvrir la mer. Dans trois mois il reviendra avec des troupes, et le général de Damiette est devenu le général en chef de l'Égypte. Le monde fut surpris et s'étonna de ce qu'il avait osé se risquer en mer,



quand l'Anglais croisait à l'entrée du port, depuis l'arrivée des Français, hiver et été, et surtout, de ce qu'il était parti d'une manière si adroite, qu'on n'avait pu le deviner.

« Le lundi 23, le général en chef Kléber parut ; on le salua à coups de canon de tous les forts. Les Français allèrent à sa rencontre. Il entra au Caire avec beaucoup de pompe, et logea à la maison qu'occupait Bonaparte à Esbèkié.

« Ce jour, il vint un corps de troupes françaises, du côté de l'occident, avec un butin considérable. Une ville s'étant révoltée contre eux, ils la saccagèrent ; ils amenèrent environ soixante-dix hommes et femmes garrottés, que l'on mit au château. Les cheikhs et les Grands de la ville vinrent saluer le nouveau général en chef ; ils ne le virent pas. On leur dit de revenir le lendemain ; ils partirent et revinrent. Ils furent alors reçus, mais ils ne virent pas une figure riante comme celle de Bonaparte ; il ne causait pas comme lui..... »

B.....

---

(AFRIQUE.)

---

DU TERRITOIRE

ET

DE LA VILLE D'ALGER.

RÉSULTAT PROBABLE

D'UNE EXPÉDITION CONTRE CETTE VILLE.

---

L'expédition d'Alger paraît résolue ; les avis à ce sujet sont extrêmement partagés. Au moment où la guerre éclata, on pensa beaucoup trop précipitamment qu'il serait facile à la France d'obtenir la réparation de l'outrage qu'elle avait reçu, soit en interceptant les communications de cette ville avec la mer par un blocus rigoureux, soit en renouvelant l'attaque glorieuse de lord Exmouth. L'expérience a démontré que le premier moyen n'était rien moins que suffisant. Les pirates barbaresques ont échappé plus d'une fois à la surveillance de notre

marine. Quant au second, un examen plus approfondi des localités, a constaté que le siège d'Alger, du côté de la mer, devait être regardé comme à peu près impossible. Le bombardement si énergique de lord Exmouth n'eut réellement d'autre résultat que l'incendie de la flotte ennemie. Mais cette flotte, composée en grande partie de petits bâtimens construits à peu de frais, fut recrée bientôt après, et le dey put infester une seconde fois les flots, de ses hardis corsaires. Enfin, depuis l'expédition de lord Exmouth, le port a été mis sur le pied de la défense la plus formidable. Ses remparts sont couverts de canons, et les vents presque continuels qui régnent dans ces parages s'opposent à une attaque régulière de la part d'une flotte. Reste donc le côté de la terre; c'est là le point le plus expugnable. On pense que 25 ou 30,000 hommes devraient être employés à cette opération; mais il y a encore à décider les questions suivantes: 1° en quel endroit et comment le débarquement s'exécutera-t-il? 2° comment pourvoira-t-on à la subsistance de l'armée, au milieu d'une race d'hommes qui déteste le nom chrétien? 3° si la flotte se charge de l'approvisionnement, comment pourra-t-elle se maintenir sur une mer presque toujours orageuse? 4° enfin, si nous prenons Alger, qu'en ferons-nous? Que dira l'Angleterre? etc. La réponse à ces différentes questions ne paraît pas impossible à l'auteur des considérations que nous reproduisons ici. Nous laissons à nos lecteurs le soin de juger eux-mêmes s'il les a complètement résolues. M...

## § I.

## DU TERRITOIRE ET DE LA VILLE D'ALGER.

L'état d'Alger qui occupe l'ancienne Numidie et la Mauritanie césarienne, si vantées autrefois par leur fertilité et leur nombreuse population, s'étend sur le littoral de la Méditerranée, du levant au couchant, sur une longueur de 180 lieues. Sa largeur moyenne du nord au sud peut être d'environ 50 lieues, non compris l'aride Gétulie au-delà de l'Atlas.

Traversé d'orient en occident par une double chaîne de hautes montagnes, le petit et le grand Atlas, ce pays est entre-coupé d'une multitude de rivières et de ruisseaux qui en descendent et qui y répandent la fraîcheur et la fécondité.

Garanti par l'Atlas des vents du midi, il jouit de la plus douce température et de la plus grande salubrité; les maladies y sont très-rares, et les Européens qui l'habitent n'y sont jamais exposés à ces épidémies meurtrières qui les moissonnent dans les Antilles avec une si effrayante rapidité. L'ophthalmie même, si commune en Égypte, y est inconnue (1).

(1) Le climat de la Barbarie est doux et salubre; les saisons s'y suivent dans une succession régulière; et bien qu'en automne les chaleurs soient excessives, généralement même dans cette saison, elles sont tempérées par le vent du nord. Les hauteurs qui envi-

Inculte dans la plus grande partie, livrée à des tribus nomades et pastorales que leur vie errante dérobe facilement aux exactions et aux violences d'un gouvernement tyrannique, l'état d'Alger pourrait devenir un asile fécond pour ces nombreuses émigrations européennes qui se précipitent sans cesse vers l'Amérique. Sa proximité de l'Europe et son étonnante fertilité obtiendraient à coup sûr la préférence sur des pays éloignés et à demi-sauvages. Outre les laines fines, les huiles, la soie et la cire qu'il fournirait dans la plus grande abondance au gouvernement qui en ferait la facile conquête, une grande partie de son territoire se prêterait sans peine à la culture de la canne à sucre, du coton et de l'indigo ; enfin, il nourrit dans les pâturages de l'Atlas des essaims des meilleurs chevaux de cavalerie que l'on connaisse.

La population totale du pays peut s'élever de 1,800,000 à 1,900,000 ames environ, savoir :

Maures, Arabes, cultivateurs et ouvriers. . . . .	1,200,000
Arabes indépendans. . . . .	400,000
Berbers établis dans des villages. . . . .	200,000
Juifs. . . . .	30,000

ronnent Alger sont couvertes de nombreux vergers plantés de vignes, d'orangers et d'oliviers, qui offrent les sites les plus beaux et les plus variés. Dans le voisinage de la ville, on ne compte pas moins de vingt mille jardins ou vignes ; le sol produit en abondance l'orge et le froment, et toutes les choses nécessaires à la nourriture de l'homme. Si l'on a des dangers à craindre, c'est plutôt de la part des habitans que du climat. (B.)

Report. . . . .	1,830,000
Turcs, renégats, formant l'aristocratie. . . . .	20,000
Descendants des mêmes, mais d'une classe inférieure. . . . .	20,000
Total, , . . . .	<u>1,870,000</u>

La ville d'Alger a du côté de la terre, environ 1,200 toises de circuit. Extrêmement forte du côté de la mer, où son môle et ses remparts bastionnés sont hérissés d'une nombreuse artillerie (1), elle ne paraît passusceptible du côté de la terre d'une grande résistance. Sa courtine et ses bastions sont faibles et mal entendus, sans chemins couverts, et ses fossés peu larges et peu profonds. A l'angle occidental, dans l'endroit le plus élevé, on voit la citadelle nommée Cassaubah. L'angle du sud et l'angle oriental sont protégés par des fortins et quelques batteries. Deux faibles châteaux, placés sur des mamelons hors de son enceinte et garnis d'artillerie, en défendent encore l'approche; mais elle est entourée et dominée par un grand nombre de cotéaux élevés, d'où on pourrait la foudroyer avec facilité (2).

La garnison se compose de 6,000 à 6,500 Turcs

(1) On l'évalue à plus de 1,200 pièces de canon.

(2) On nous communique à cet égard de nouveaux renseignements qui nous paraissent encore plus précis.

La ville est entourée d'un bon rempart couvert d'artillerie; elle forme un carré imparfait. A l'angle du côté de la terre se trouve la citadelle, en bon état; à l'angle du côté gauche (la vue

ou renégats. Les Coulolis et les Maures qu'on pourrait y armer s'élèvent de 7,500 à 8,500. Total : 14 à 15,000 hommes. Dans ce nombre se trouvent compris 2,000 hommes de cavalerie.

Le *Dey*, chef de l'aristocratie militaire qui domine à Alger, a sous lui 3 lieutenans ou vassaux presque indépendans, connus sous le nom de *beys*.

prise de mer), se trouve la porte de Babajou; la route qui y aboutit longe le rivage, et est défendue par les batteries placées sur la côte. Du premier au second angle il y a de très-belles défenses de la porte de Barba; au troisième angle qui touche au môle, sont les ouvrages les plus récents et les plus beaux; entre le deuxième et troisième angle se trouve la porte des Pêcheurs qui aboutit à la mer; au troisième angle est la porte qui conduit au môle; au quatrième angle on rencontre la porte de Barbalouet, et non loin de là le fort du même nom; la route qui aboutit à cette porte longe aussi le rivage du côté droit, et est défendue par les batteries placées sur la côte.

Les forts qui protègent la partie de l'enceinte rapprochée de la mer sont assez nombreux. Le fort de l'Empereur et le château de l'Étoile, ainsi qu'une poudrière fortifiée et quelques ouvrages fermés, gardent la route qui conduit à Alger par le nord de cette ville. L'autre route se trouve terminée par les batteries de mer du côté droit, par un fort qui a 41 pièces de canon, par une poudrière et une fabrique de poudre défendues par quatre ou cinq forts.

Depuis que le dey d'Alger craint une attaque par terre, il a redoublé de soins pour mettre toutes ces fortifications dans le meilleur état de défense possible, et il a fait confectionner une immense quantité de poudre et de projectiles.

L'attaque d'Alger par terre ne présente des chances de succès que du côté du nord, où il faudrait s'emparer d'abord du fort de l'Empereur, et ensuite du château de l'Étoile qui en défend les avenues. Il serait nécessaire, après, de battre la ville en brèche sans lui donner le temps de se reconnaître.

(B.)

Celui du Levant réside à Constantine, l'ancienne Cirta, peuplée d'environ 60,000 ames. Bâtie à 16 lieues de la mer, dans les terres, elle est éloignée de 70 lieues d'Alger; le bey qui y commande a sous ses ordres environ 2,000 soldats turcs, et peut réunir sous ses drapeaux 5 à 6,000 hommes de cavalerie maure et arabe, tout-à-fait indisciplinée.

Le bey du couchant a sa résidence à Trémécen et à Moscara, villes sans défense et peu distantes de la mer, mais éloignées de 90 lieues d'Alger. Sa force militaire est d'environ 1500 Turcs, à laquelle pourraient se réunir 4 à 5000 cavaliers maures et arabes, en tout comparables aux précédens. Un vaste désert de sable, celui d'Angad, sépare dans cette partie occidentale, l'état d'Alger du royaume de Fez.

Le bey du midi n'a pas de résidence fixe; depuis long-temps même le dey n'en nomme pas; il se contente d'envoyer un de ses principaux officiers, à la tête de 1000 Turcs, rançonner les tribus d'Arabes et de Berbères qui habitent l'Atlas et les plaines qui sont aux pieds de ces montagnes. Du reste, ces soldats, sans tactique et sans courage, sont armés d'un mauvais fusil sans baïonnette, d'un poignard et de deux pistolets à la ceinture.

Nous ne parlerons pas ici de quelques petites villes de l'intérieur, ouvertes et d'aucune importance à l'exception pourtant de Tifch, petite place médiocrement forte sur les frontières d'Alger, du côté de Tunis; toutefois la côte offre sur son littoral, ou à peu de distance de la mer, une assez grande



quantité de villes, autrefois florissantes, mais aujourd'hui pauvres et dépeuplées.

Ainsi, en suivant la côte du couchant au levant, on trouve Nédroma; Oran, qui a 12,000 ames; Mostagnan, cité assez considérable, qui exporte beaucoup de blé; Tenez; Serselles, dont les environs sont couverts de vergers; Alger, la capitale, située au milieu des vallées et de côteaux fertiles; Bugie, bon port, d'où l'on tire de l'huile, des figues et du bois, défendu par 500 janissaires; Culen ou Coulou, d'où l'on exporte des cuirs; Bona, l'ancienne Hippône, bon port dont le territoire est couvert de magnifiques oliviers et d'orangers, défendu par 200 janissaires; plusieurs autres villes moins importantes; enfin le bastion de France et la Calle qui nous appartient.

Les tribus d'Arabes les plus puissantes, et qui jouissent en conséquence d'une espèce d'indépendance, sont :

1<sup>o</sup> Celle des Benni Ammer, à peu de distance de Trémécen; 2<sup>o</sup> trois autres auprès de Bléda, et dans la même province, qui, quoique moins nombreuses et moins redoutables, repoussent également les prétentions du bey de Trémécen et lui paient souvent à coups de fusil le tribut qu'il exige; 3<sup>o</sup> les Beni Albas et les Couces, dans le voisinage de Bugie, tribus nombreuses qui en agissent de même avec le bey de Constantine; 4<sup>o</sup> enfin, vers les sources de la Mejerda, aux frontières de Tunis, habitent les Henneïschas, races de Berbers presque indépendantes. Ils occupent une assez grande étendue

de territoire dans les vallées et les montagnes de l'Atlas; d'autres familles arabes assez multipliées sont incapables de résistance, à raison de leur faible population, et paient le tribut.

Les revenus de la régence consistent :

- 1° Dans les redevances des deux beys;
- 2° Dans les tributs que l'on perçoit sur les Juifs et sur les Maures cultivateurs ou ouvriers;
- 3° Dans les tributs payés par les Arabes et les Berbers nomades;
- 4° Dans le monopole des blés;
- 5° Dans le produit des douanes à l'importation et à l'exportation;
- 6° Dans les amendes et les *avanies*, casuel fiscal auquel le gouvernement donne le plus d'extension qu'il lui est possible;
- 7° Enfin, dans les tributs déguisés sous le nom de *présens*, qu'il reçoit des puissances chrétiennes.

La totalité s'élève à environ deux millions de piastres d'Espagne (11 millions de francs à peu près), non compris les bénéfices considérables des percepteurs, et des beys dont nous avons parlé.

## § II.

### RÉSULTAT PROBABLE D'UNE EXPÉDITION CONTRE ALGER.

La tyrannie du gouvernement qui pèse sur le pays d'Alger a dépeuplé insensiblement cette belle

contrée. La population, il y a deux ou trois cents ans, y était peut-être double de celle que l'on y compte à présent. La civilisation et l'industrie n'y ont fait aucun progrès; l'art de la guerre même, le seul auquel les Barbares attachent quelque prix, est resté stationnaire, tel, en un mot, qu'il était au 16<sup>e</sup> siècle.

La première expédition tentée contre ce pays fut dirigée sur Oran par le cardinal Ximènes, sous le règne de Ferdinand d'Aragon.

Fernand de Cordoue, à la tête de douze mille hommes, s'embarqua à Malaga, le 3 septembre 1508, et débarqua dans la baie de Marsalquibir, attaqua et prit Oran, ville alors de trente mille âmes. Il y laissa une garnison de cinq mille hommes, parmi lesquels on comptait deux mille cavaliers. Mais ayant voulu pénétrer dans le pays et y faire des conquêtes avec une armée aussi faible que celle qui lui restait, il essuya une défaite complète.

En 1510, sous les ordres de Pierre de Navarre, une nouvelle expédition de onze mille hommes d'infanterie et de quatre mille de cavalerie reprit Oran avec le pays d'alentour. Elle se porta ensuite sur Bugie, dont ce général se rendit maître.

En 1516, le même cardinal Ximènes envoya don Diégo Vera à la tête de neuf mille hommes, pour assiéger Alger. Il ne put y réussir, et ramena en Espagne son armée diminuée d'un tiers.

Fier d'avoir conquis Tunis en 1536, Charles-Quint médita la conquête d'Alger. Sans égard pour la mauvaise saison qu'il avait choisie pour cette

expédition, et méprisant les sages conseils de l'illustre Doria, le plus habile marin de cette époque, il partit de Malaga à la tête de vingt-cinq mille hommes, et débarqua sans obstacles, le 26 octobre 1541, près le cap Matifou, dans la baie de Temensfust, baie accessible de toutes parts et éloignée de quatre lieues d'Alger. Cette capitale serait infailliblement tombée sous ses coups, sans la tempête furieuse qui fit manquer l'expédition. L'armée fut désorganisée par des torrens de pluie, et la flotte détruite par la mer. Charles-Quint, n'ayant ni pain ni munitions, après avoir fait la plus pénible retraite sur Bugie, ne ramena en Espagne que la moitié de ses troupes.

Quelques années après la paix de Nimègue, Louis XIV voulut établir une colonie française à Gigeri pour punir et tenir en bride les pirates d'Alger; trois mille hommes furent débarqués sur cette plage. Mais à peine les fondemens des fortifications que l'on projetait étaient-ils sortis de terre, qu'attaqués par des forces éminemment supérieures, ils furent obligés de se rembarquer, après avoir perdu quatre cents hommes.

Nous passerons sous silence le bombardement d'Alger, en 1683 et 1684, ainsi que les expéditions maritimes de la Hollande et de l'Angleterre, dans le 18<sup>e</sup> siècle, pour réprimer l'insolence de ces corsaires. Nous omettrons également celle plus glorieuse, mais tout aussi inutile, entreprise par les Anglais, il y a quelques années, sous les ordres de lord

Exmouth, et qui n'eut d'autres résultats que l'incendie de la flotte algérienne.

Nous ne parlerons que de la tentative faite par l'Espagne sous le règne de Charles III, où une flotte de gros vaisseaux espagnols que leur tirant d'eau empêchèrent d'approcher du rivage, ne purent porter que de faibles secours aux six à huit mille hommes qui avaient été imprudemment débarqués. Le général Acton, depuis premier ministre à Naples, mais alors commandant la flottille toscane réunie à l'armée navale d'Espagne, fut le seul qui se conduisit avec intelligence dans cette circonstance. Il put approcher de terre avec ses petits bâtimens, et protégea ainsi efficacement le rembarquement des troupes espagnoles.

La saison la plus favorable pour attaquer Alger et conquérir ce royaume est évidemment la fin de l'hiver, les derniers jours de février et les premiers de mars. L'expédition de Charles-Quint en est la preuve évidente. Au printemps, les chemins deviennent praticables; de plus, en mars, la végétation est déjà forte dans ces régions, puisque la moisson des blés et des orges y a lieu à la fin de mai. Ainsi, la cavalerie n'y manquerait pas de fourrages, et l'armée y trouverait des vivres en abondance; une chaleur douce et tempérée y maintiendrait la bonne santé du soldat. Les plaines et les vallées fécondes qui entourent Alger fourniraient avec profusion les bestiaux, les légumes et les fruits dont on aurait besoin.

Alger ayant une enceinte, du côté de la terre,

d'environ douze cents toises, et renfermant dans ses murs, outre les six mille Turcs et renégats qui en font la garnison, huit mille Coulolis ou Maures qu'elle pourrait armer, il serait imprudent de l'attaquer avec moins de vingt-cinq mille hommes, dont deux mille de grosse cavalerie, plus, un train d'artillerie de siège, des tentes et des vivres pour deux mois.

La descente serait facile dans la baie de Temensust, à quatre lieues d'Alger, localité accessible dans son contour, et où Charles-Quint fit son débarquement sans obstacles. L'armée se porterait rapidement sous les murs de la capitale, et pourrait en commencer le blocus. Elle s'entourerait d'un camp retranché pour éviter les attaques et les surprises, et le siège commencerait, ainsi que le bombardement, tandis que le port et la rade seraient bloqués et menacés par une flotte composée de grands et de petits bâtimens propres à mouiller près du rivage et à le protéger. Pour faciliter et abréger le transport de la cavalerie, elle pourrait être stationnée à Carthagène, d'où, en deux ou trois jours, on l'amènerait au camp.

La prise d'Alger rendrait l'armée maîtresse d'une nombreuse artillerie et de deux ou trois mille chevaux propres à monter une excellente cavalerie légère. En traitant bien les habitans, quatre à cinq mille hommes de garnison suffiraient pour la garde de la ville. Alors l'armée pourrait être partagée en deux corps, dont l'un se porterait sur Constantine, la principale ville après Alger, et l'autre sur Oran et Trémé-

cen. Elles suivraient toutes deux dans cette marche le littoral de la mer, et s'assureraient des villes qui y sont bâties. Dans cette double expédition, l'avantage d'avoir préféré le printemps à l'automne se ferait sentir par le peu d'obstacles que présenteraient les chemins pour le transport des vivres, des munitions et de l'artillerie.

Constantine et Trémécen, villes ouvertes, ne pourraient opposer de résistance. La division chargée de s'emparer de Constantine aurait son rendez-vous à Bugie, bon port entouré d'un pays fertile; cette division devrait être de 12,000 hommes, pour pénétrer sans crainte dans l'intérieur de la province, à raison de la distance de trente-huit lieues qui sépare Constantine de Bugie. Elle aurait avec elle des vivres, une artillerie légère, des pièces de montagne, et de petits obusiers; des caravanes de chameaux fort communs dans le pays, transporteraient les vivres et les munitions.

Des présens et l'affranchissement de tout tribut engageraient, sans doute, dans notre alliance les puissantes et nombreuses tribus des Béni-Albas et des Coulos qui sont établies entre Bugie et Constantine. On traiterait de la même manière avec les Hemeïschas cantonnés dans l'Atlas; ils fourniraient même de la cavalerie en recevant une faible solde. La petite place un peu fortifiée de Tifsch, quinze lieues plus à l'orient, mériterait d'être occupée et entourée de bons ouvrages en terre; elle est une barrière contre les attaques possibles des Tunisiens.

La division qui se porterait sur Oran et Trémécen, suivrait également le littoral de la mer; elle serait de 8,000 hommes. On userait des moyens indiqués ci-dessus pour obtenir l'alliance et l'amitié de la puissante tribu des Beni-Ammer. Comme on pourrait craindre que la jalousie de l'Angleterre n'engageât un jour l'empereur de Maroc à nous attaquer du côté de Trémécen, il conviendrait de se mettre à couvert de cette invasion, en fortifiant cette dernière ville, ainsi qu'Oran.

Le pays une fois soumis, tous nos efforts devraient tendre à nous conserver l'amitié des habitants. Les juifs, bien traités par leurs nouveaux maîtres, s'attacheraient sans peine à eux. Les imans seraient gagnés facilement par des pensions, et par la faculté qu'on leur laisserait d'exercer librement leur culte. D'ailleurs, en appelant de ce côté les nombreuses émigrations européennes qui se dirigent aujourd'hui régulièrement vers l'Amérique, en leur concédant gratuitement une partie de l'immense quantité de terres incultes que la tyrannie de la régence a forcé depuis long-temps d'abandonner, on leur imposerait pour redevance le service militaire, sous le nom de milices. Au bout de quelques années de service, les soldats français pourraient être retenus dans le pays par les mêmes avantages, et placés en *colonies militaires*, à l'exemple des Romains, dans les villes de la côte et de l'intérieur.

Ainsi, la possession d'Alger nous donnerait une colonie de deux millions d'habitans, susceptibles de



s'accroître avec une rapidité étonnante dans des contrées saines et de la plus grande fertilité. Cette colonie, que notre commerce seul alimenterait, serait, pour ainsi dire, à notre porte et sous notre main. La possession d'Alger nous affranchirait un jour de l'énorme tribut que nous payons à l'étranger, pour les huiles, les soies, les cotons, les indigos et le tabac. Tous ces produits y croîtraient en abondance, et nous pourrions en fournir une partie de l'Europe.

Enfin, la conquête d'Alger dédommagerait la France de la perte si justement regrettée de la limite du Rhin; elle nous consolerait de l'infructueuse expédition d'Égypte; elle s'associerait dans nos pensées avec l'affranchissement de la Grèce, et la guerre, cette fois, serait non-seulement glorieuse, mais profitable.

\*\*\* .....



### **III. VARIÉTÉS ET NOUVELLES.**



---

# VARIÉTÉS ET NOUVELLES.

---

## SI. — VARIÉTÉS.

---

LETTRE DE M. LE DOCTEUR PABISSET SUR L'ÉGYPTE.

La lettre suivante a été adressée à M. le comte de T...., pair de France. Nous en citerons les morceaux les plus intéressans parmi ceux qui nous ont été communiqués.

Au Caire, 18 décembre 1829.

.... Le Nil a été fort grand cette année. Or, lorsqu'à une forte inondation succède un hiver tiède, la peste est presque inévitable. C'est un sentiment universel en Égypte; et par là se trouverait suffisamment réfutée, selon moi, l'opinion de ceux qui veulent que la peste soit toujours *apportée* de Constantinople, de Smyrne, de l'Archipel, ou de la Syrie. Si donc l'hiver est chaud, comme il sera nécessairement humide, nous aurons la peste; et je puis vous dire que, dans le cours du mois passé, j'en ai vu et touché des préludes manifestes. J'ai vu des sujets attaqués de douleurs de tête, de fièvre et de bubons, tantôt aux aines et sur l'hypogastre, tantôt aux aisselles, au cou, etc.; d'autres sont pris tout à coup de douleurs de tête, de vomissemens, et meurent après huit, dix douze et quatorze heures de maladie. Un de ces derniers sujets (petite fille de sept à huit ans) a été couvert, sur le point de mourir, de taches noires, livides, violettes, sur la poitrine, sur les flancs et sur tout l'hypogastre; et ce dernier signe est mortel. Voilà ce que j'ai vu et touché. Dans les premiers jours de

décembre, j'ai vu, à l'hôpital d'Abouzabel, un cas non moins significatif ; mais toutes ces ébauches de peste n'auront aucune suite, si le froid qui règne ici depuis quelques jours vient à persévérer. Il en serait autrement, s'il cesse, si des pluies tombent en janvier, si février a des chaleurs prématurées, etc. : car, pour avoir une peste, il faut encore bien des façons. Dans les premiers jours de mars, on saura très-positivement à quoi s'en tenir. Toutefois, je puis vous dire que, même dans les années ordinaires, où il n'est pas question de peste du tout, rien de plus commun que d'en rencontrer des centaines d'exemples, dans les villages du Delta. Ces pestes sont bénignes : elles ne se communiquent pas : et cependant il est telle petite population, celle de Mit-Gamar, en particulier, où elles enlèvent jusqu'à douze et quinze personnes par jour. A quoi tient qu'elles ne prennent pas constamment le caractère contagieux ?..... problème qu'on ne résoudra jamais.

Supposé que la peste se taise en 1830, c'est en avril que nous retournerons en France. Quoi qu'on s'avise de dire sur ce voyage, j'aurai la consolation de revenir avec la certitude que toutes mes conjectures sur ce pays n'étaient point chimériques. Je suis plus que jamais dans la conviction que l'ancienne pratique des embaumemens était une pratique d'hygiène. Le seul embarras est de comprendre où l'ancienne Égypte a pu cacher tant de matières animales. Mais si l'on veut bien songer à tout ce qu'en peuvent contenir plusieurs centaines de lieues carrées, prises sur le désert et dans l'intérieur des montagnes, la difficulté s'évanouira. La plaine des Momies, à Saquarals, est de quarante-neuf lieues carrées à elle toute seule, puisqu'elle a sept lieues sur chaque côté. J'ai parcouru en partie des rues de vingt pieds de large, sur trente de haut, ouvertes par le ciseau, dans le sein de la chaîne Lybique, dans une longueur de plus de six lieues, toutes remplies d'ibis et de singes ; j'ai vu dans le cœur de la chaîne Arabique, une

grotte naturelle dont on ne saurait trouver la fin après quatre lieues de marche, et dont les grandes salles sont bourrées de grands crocodiles et d'une certaine pâte résineuse où l'on a jeté pêle-mêle et à profusion des oiseaux, des grenouilles, des serpens et de petits crocodiles, à peine éclos; mélange bizarre, qui prouverait assez que ces animaux étaient traités tout autrement que ne le sont les divinités. J'en envoie un échantillon, dans deux petites boîtes, à M. Darcet. Le second point que je pense avoir vérifié est que l'Égypte est un foyer de peste spontanée, j'oserais presque dire l'unique foyer qui soit au monde. Outre les vingt-cinq lieues de sépulture habituelle que le Caire renferme dans son intérieur, il a, de plus, un quartier de deux ou trois cents maisons, lesquelles ont un, deux, trois, quatre, jusqu'à huit caveaux remplis de morts, et sans cesse alimentés par les décès journaliers. Ajoutez-y une fosse comblée de plusieurs centaines de cadavres. Jamais pays ne fut naturellement plus salubre; jamais pays n'est devenu, par la bêtise de l'homme, plus sale et plus dangereux: et je persiste toujours à croire que l'ancienne Égypte n'ayant point connu la peste, l'Égypte moderne ne la connaîtrait pas davantage, si elle reprenait les premiers usages, ou adoptait quelques usages équivalens. Un de nous est parti pour Smyrne et Constantinople. J'oserais répondre d'avance qu'il trouvera la confirmation de ce qu'on dit à Paris et ailleurs, savoir que la peste ne vient pas d'elle-même, et qu'elle y est toujours apportée par les navires ou les caravanes de l'Égypte. Toute la Syrie ne pense pas autrement par rapport à elle-même. Enfin nous verrons. Dans tous les cas, je crois me rendre justice en soutenant que la recherche qui m'occupe est très-digne d'occuper les meilleurs esprits, et même, avant tout, la sollicitude des gouvernemens. A l'égard des chlorures, c'est une chose démontrée pour nous, qu'ils décomposent tous les virus, au moins tous les virus animaux. Je me prépare à faire, sur

ce point, diverses expériences. Nous avons ici des scorpions, des céraistes, etc., etc. Tout cela sera mis au net dans le courant de janvier.

PARIS ET.

UN PALABRE (ASSEMBLÉE PUBLIQUE) CHEZ LES NÈGRES  
FÉLOUPS.

(Communiqué par M. Perrottet.)

.... Sur la rive droite de la Cazamance, et non loin de son embouchure, sont disséminées, dans un assez grand espace, les cases du village de Hitou, appartenant aux Feloups-Yolas. Habitées par un peuple de mœurs douces et sociables, ces cases offrent entre elles, pour faciliter les relations amicales des familles voisines, des portes de communication pratiquées dans les murs qui forment l'enceinte de chaque cour. L'intérieur de la case est dévolu, sans exception aucune, à tous les membres de la famille, hommes, femmes, enfans et bestiaux de toute espèce; tout rentre le soir, pêle-mêle dans la hutte commune, bâtie en entier de *pisé* (terre glaise), où la lumière et l'air ne peuvent guère pénétrer que par l'ouverture qui en forme l'entrée.

Aux environs du village, d'immenses amas de coquilles d'huitres, accrus chaque jour par la grande consommation que les habitans font de ce mollusque, servent de dernier asile et de monument funéraire aux morts de la peuplade : étranges tombeaux, dont une religieuse vénération consacre désormais l'inviolabilité.

Dans un rayon plus étendu se déroulent les vastes rizières dont les produits forment la base de la nourriture de ces peuples simples et sauvages.



C'est au village de Hitou que M. Bl..... voulait établir un dépôt de marchandises pour l'approvisionnement de la contrée. Ayant déjà commercé en Cazamance, il s'était fait de nombreux amis à Hitou, et il espérait, grâce à leur influence, obtenir de la petite république l'autorisation nécessaire à son projet. Après m'avoir complaisamment conduit en bateau jusqu'à huit lieues dans l'intérieur, pour faciliter mes herborisations, il me ramena avec lui à Hitou.

J'ignore si d'autres liens que ceux d'un langage uniforme et d'une origine commune unissent entre eux les divers groupes de population distribués en villages plus ou moins considérables sur les rives de la Cazamance; il est du moins certain qu'ils ne reconnaissent point de roi ni de chef quel qu'il soit.

Les villages couservent également, chacun en son particulier, la même indépendance : nul maître, nul officier municipal n'y exerce une autorité quelconque; une démocratie pure forme l'essence de leur gouvernement. Les affaires publiques peu nombreuses, peu importantes chez un peuple dont les besoins sont circonscrits et les habitudes tranquilles, se traitent toutes en *palabre* ou assemblée générale.

C'est à la décision d'une telle assemblée que M. Bl.... devait soumettre son projet, de bâtir, sur le territoire de Hitou, une case provisoire pour le dépôt de ses marchandises. Se conformant à l'usage local, il fit part de son dessein aux amis qu'il avait dans le village dont il parle la langue avec une grande facilité; ceux-ci le communiquèrent à leur tour à leurs connaissances, et de proche en proche la nouvelle en fut répandue dans toute la communauté. Un jour fut choisi pour délibérer sur la réponse à faire au négociant blanc, réponse dont, au reste, tout semblait présager le sens favorable. Suivant la coutume, on fit provision de vin de palme fermenté, et au jour indiqué, j'accompagnai M. Bl..... au lieu de l'assemblée, sorte de vaste

cour communale dans laquelle s'étaient réunis tous les chefs de famille.

De grands vases de terre (*canaris*), d'une forme ob-conique, étaient disposés en grand nombre et sans symétrie, dans le milieu de l'enceinte; ils contenaient la liqueur enivrante, extraite du palmier Elaïs, au moyen d'une incision profonde pratiquée à la naissance de la panicule florale. Ce n'est qu'après la fermentation alcoolique que les Feloups aiment à faire usage de cette boisson que les européens, au contraire, trouvent surtout agréable lorsqu'elle est fraîchement recueillie.

Des coupes grossières, formées avec le fruit mûr d'une cucurbitacée, et munies d'un long manche qui permettait de puiser jusqu'au fond du vase, plongeaient dans le liquide spiritueux, et servaient de gobelet commun aux groupes respectifs rassemblés autour des *canaris*.

Quand nous fûmes arrivés au milieu de la cour des délibérations, un des amis indigènes de M. Bl....., renommé dans la peuplade pour son éloquence, se chargea d'exposer et d'appuyer la demande du traitant français. Il se tint debout au centre de l'assemblée, et ses concitoyens s'accroupirent autour de lui en cercles concentriques. Leurs yeux étaient fixés sur l'orateur; leur menton reposait sur la paume de leurs mains, tandis que leurs coudes trouvaient un appui sur leurs genoux pliés à angles presque droits. Il était curieux de voir cette réunion de sauvages nus, accordant à peine aux exigences de la pudeur un court et étroit *guimbé* tissu de feuilles de palmier, montrant, pour la plupart, des jambes et des cuisses d'une grosseur démesurée, résultat trop fréquent parmi eux d'un travail assidu dans des rizières malsaines. Il était curieux de voir leurs physiologies généralement bienveillantes, prêter d'avance à ce qu'ils allaient entendre une attention pleine d'intérêt, sans qu'aucun, néanmoins, oubliât de puiser par intervalles,

dans le *canari* voisin, la liqueur favorite qu'ils semblaient haïmer avec délices.

L'orateur expliqua dans un long discours, fort éloquent sans doute au jugement de ses auditeurs, les projets de M. Bl....., ses motifs, les avantages que la peuplade y pourrait trouver, et lorsqu'après des torrens de paroles, il eut lire sur tous les visages que l'assemblée était dans les dispositions les plus favorables à son client, il termina par une péroraison vigoureuse ce chef-d'œuvre remarquable d'improvisation parlementaire.

Enfin, il se tût, rechercha d'un coup-d'œil le *canari* le plus grand qui se trouvât dans le *Bentang* (cour), et alla s'accroupir auprès, afin d'y puiser à son tour le délicieux nectar et d'en avaler double dose, ainsi qu'il en avait acquis aux yeux de tous, par son abondant verbiage, le privilège incontestable.

La délibération commença alors, les conversations s'établirent, les rasades devinrent plus fréquentes, et tout se disposa pour achever cette journée dans une complète ivresse. Quant à nous, avertis que la décision définitive de l'assemblée ne nous serait notifiée que le lendemain à midi, nous nous retirâmes.

Sur notre passage se rencontraient quelques femmes. Elles avaient toutes la tête entièrement rasée, et les plus coquettes avaient les bras ceints jusque vers le coude, de larges bracelets de cuivre; des plaques du même métal, échancrées en cœur, étaient suspendues à leur cou, et venaient orner leur poitrine. Par une recherche que le goût européen n'admettrait pas avec la même faveur que celui des Feloups, la plupart avaient les dents limées en pointe aigue, ce qui leur donnait une étrange physionomie; un jupon exigü, formé tout au plus d'une demi-pagne de *guinée* bleue, était le seul vêtement qui voilât leur nudité. Une dégoutante saleté régnait, du reste, sur toute leur personne.

Cependant, la nouvelle des projets de M. Bl..... s'était répandue dans la contrée, et jusqu'au comptoir portugais de Zinghinchor. Une députation fut aussitôt envoyée de ce poste, pour contrecarrer les desseins du traitant français. Déjà des manœuvres de même nature et peut-être même des voies plus odieuses encore avaient été employées contre les tentatives d'établissement précédemment essayées par quelques uns de nos compatriotes. « Gardez-vous, dirent les » envoyés portugais aux bons habitans de Hitou, gardez-vous » de permettre à cet étranger de s'établir dans votre voisinage. S'il s'arrête parmi vous, c'en est fait à jamais de » votre sécurité; des pièces de canon lui seront envoyées » par son gouvernement, pour vous chasser vous-mêmes » de cette terre sur laquelle on se borne aujourd'hui à vous » demander asile ». Deux messagers vinrent de la part de l'assemblée nous répéter ces insinuations hostiles d'une nation que nous eussions dû trouver amie, et ils nous avertirent que des considérations d'une nature aussi grave avaient fait juger indispensable un nouvel examen de la question. Une seconde délibération devait en conséquence avoir lieu le lendemain.

Le lendemain en effet, les nègres assemblés comme la veille, et procédant avec les mêmes formes, prirent la décision si impatiemment attendue. Deux habitans notables vinrent la notifier à M. Bl.....; voici littéralement quelle fut la teneur de leur message :

« Malgré l'opposition formelle des Portugais au sujet de » l'établissement que vous désirez former chez nous, la de- » mande que vous avez faite hier à cet égard à notre assem- » blée vous a été accordée d'une voix unanime; nous » nous sommes en outre chargés de vous aider, de tout notre » pouvoir, dans la construction que vous avez résolue, et de » vous procurer les matériaux nécessaires à cet effet. Vous » n'avez donc qu'à nous marquer l'endroit que vous voulez » choisir, et à nous tracer le plan de la case à construire ».

Ainsi s'exprimèrent les deux commissaires de Hitou. M. Bl.... les chargea, en retour, de ses remerciemens et des témoignages de sa gratitude.

A....

*IV. B.* Nous devons à M. Perrottet, voyageur naturaliste du gouvernement, la communication des notes originales sur lesquelles a été rédigé cet article.

—••••—  
ÉNIGMES DES NÈGRES GHILOFS.

(Communiqué par M. le baron Roger).

Il existe au Sénégal, une espèce de jeu d'esprit assez remarquable, à laquelle se livrent souvent les Ghiolofs, et qui tient un peu de nos énigmes. Les lettrés chinois ont, dit-on, des récréations du même genre, et même chez nous, certains *jeux de société* s'en rapprochent beaucoup.

Ce jeu consiste en ce que les interlocuteurs s'adressent mutuellement des questions qui contiennent une définition à l'aide de laquelle on doit deviner un mot. En voici quelques exemples :

D. *Qui le premier aperçoit l'étranger et ne lui donne pas à souper ?*

R. *Le sommet de la case.* — En effet, le sommet du toit de la maison découvre le voyageur avant aucun habitant, mais il ne lui prépare pas à souper. Cette pensée, qui est presque un sentiment, est tout-à-fait dans le caractère hospitalier des Ghiolofs.

D. *Qu'est-ce que l'argent des champs ?*

R. *La gomme.* — On sait que la gomme (semblable à celle d'Arabie) est brillante comme de l'argent, et que c'est le produit le plus considérable du Sénégal.

D. *Qui est-ce qui respire et ne vit pas ?*

R. *Un soufflet.*

D. *Qui est-ce qui fait un creux comme un nid, et qui ne pond pas ?*

R. *C'est le pilon dans le mortier. — Les nègres sont dans l'usage de réduire en farine le mil qui leur sert d'aliment ordinaire, en le pilant dans des mortiers.*

D. *Qui a une queue et ne la remue pas ?*

R. *C'est une cuiller.*

D. *Qui est - ce qui est très-long au soleil, et qui n'a pas d'ombre ?*

R. *C'est le chemin.*

D. *Qu'y a-t-il de plus pénétrant au monde ?*

R. *C'est l'esprit.*

D. *Quels sont les camarades qui passent toute la journée à se battre et qui ne se font pas de mal ?*

R. *La langue et les dents.*

D. *Qui est-ce qui a les cheveux ébouriffés et qui prie Dieu de le coiffer ?*

R. *C'est le rônier. — On appelle rônier dans le pays, et rondier dans les livres, un très-grand palmier du genre lontarus. Au sommet d'une tige haute de 60 à 80 pieds, il porte une touffe de larges feuilles en éventails, qui lui forment comme une tête hérissée de cheveux en désordre. Cette idée des nègres offre une image originale et vraie, à laquelle sourit naturellement quiconque a vu les nombreux et beaux rôniers qui croissent au Sénégal.*

---

## §. II. — NOUVELLES.

---

**FRANCE.** — *Société française de statistique universelle.* — De toutes les associations formées pour accélérer la propagation des connaissances utiles, la plus impérieusement réclamée par l'état actuel de la civilisation générale était sans contredit une société de statistique *universelle*. L'absence de ce grand moyen d'investigation et d'expansion de tous les faits positifs qui intéressent le bien-être des peuples se faisait sentir en France plus que partout ailleurs : car il privait ce centre des lumières de la faculté de les reporter sur le reste de l'Europe, et de s'enrichir, à son tour, des progrès des peuples qui, depuis un siècle lui rendent l'hommage volontaire de l'imitation.

Il convenait à un homme qui a consacré sa vie entière à l'étude et au classement de tous les faits qui sont du domaine de la statistique, d'établir en France une institution aussi éminemment recommandable. M. C. Moreau que la Société royale de Londres s'est agrégé en récompense de ses travaux statistiques sur toutes les branches de l'organisation politique, économique, industrielle et commerciale de la Grande-Bretagne, et qui appartient à presque tous les corps savans, vient, après deux années de travaux, préliminaires, de fonder à Paris, une *Société de statistique*, à l'instar de celle de Londres, à la création de laquelle il a également contribué.

Les statuts de cette Société, qui en déterminent l'objet, la composition et les travaux ont à peine été publiés,

qu'un très-grand nombre d'hommes d'état, de publicistes, de savans français et étrangers, ont répondu à cet appel qui leur était fait au nom de la science et de l'humanité. S. A. R. Mgr. le duc d'Orléans, déjà président honoraire de la Société asiatique, et qui est toujours empressé à seconder les entreprises utiles, a consenti à placer son nom à la tête des illustres protecteurs et présidens d'honneur de la Société. Déjà elle compte parmi les membres qui ont adhéré *par écrit*, à ses statuts (1) : quatre ministres (de l'intérieur, des finances, de la justice et de l'instruction publique); huit ministres d'Etat; douze ambassadeurs ou ministres plénipotentiaires, près S. M. T. C.; quatre maréchaux de France; trente-deux Pairs; vingt-sept dignitaires de la maison du Roi et des princes; seize membres du conseil d'état; quarante-cinq officiers-généraux ou supérieurs; vingt-neuf députés; dix-neuf membres de l'Institut; soixante et un chefs supérieurs des divers ministères, préfectures, etc.; cinquante-deux statisticiens, hommes de lettres, etc., etc., etc.

Cette Société est instituée pour concourir aux progrès de la statistique générale, et par conséquent de toutes les branches de connaissances humaines. Elle se propose de correspondre avec les corps savans et avec ceux de leurs mem-

(1) Nous nommerons ici : LL. SS. le marquis d'Angosse; prince P. d'Aremberg; duc d'Aumont; baron de Barante; comte Aug. Beilliard; vicomte Raymond de Bérenger; vicomte de Bonald; duc de Broglie; duc de Cadore; comte de Chastellux; duc de Choiseuil; comte Daru; duc de Doudeauville; comte Jourdan; comte Lanjuinais; comte de Laroche-Aymon; duc de Laroche-foucauld; comte Lemercier; comte Mailly; marquis Maison; comte Molé; duc de Montmorency; duc de Montmorency-Laval; comte Noë; marquis d'Osmond; baron Portal; vicomte de Saint-Priest; duc de Raguse; duc de Reggio; comte Saint-Roman; comte Siméon; comte Sussy; comte Verhuell; baron de Vitrolles, etc., pairs de France.



bres qui seront disposés à la seconder. Elle se compose de membres résidens, non résidens, correspondans et honoraires. Tous les amis des sciences, étrangers ou régnicoles, quelque éloignés qu'ils soient du siège de la Société, peuvent en devenir membres. Les hommes éclairés de tous les pays peuvent aussi, sans faire partie de la Société, coopérer à ses travaux qui n'ont pour but que de contribuer au bien-être de l'humanité, en accélérant les progrès généraux des connaissances statistiques. La Société publiera le recueil de ses recherches, les ouvrages qui auront obtenu les prix qu'elle aura proposés, et l'ensemble des documens imprimés ou manuscrits, soit en langue nationale, soit en langues étrangères qui lui auront été envoyés, ou qu'elle aura pu se procurer.

Nous mettrons sous les yeux de nos lecteurs le *résumé* des travaux de cette utile institution, ainsi que les communications appropriées à notre plan qu'elle nous adressera, et qui ne peuvent manquer d'intéresser vivement tous les amis des sciences et de l'humanité.

## ORGANISATION DE LA SOCIÉTÉ.

### GRANDS OFFICIERS.

#### *Président d'honneur :*

S. A. R. MONSEIGNEUR LE DUC D'ORLÉANS, *protecteur.*

*Présidens honoraires :* L. L. S. S. le duc de CADORE ; duc de DOUDEAUVILLE ; comte SIMÉON, *pairs de France* ; MM. le comte d'HAUTERIVE et JOMARD, *de l'Institut.*

#### *Officiers en 1830.*

*Président :* M. le comte A. DE LABORDE ;

*Vice-présidens :* S. S. le comte NOE, MM. le baron JUCHEREAU DE ST.-DENIS, le baron DE MORTEMART-BOISSE.

*Secrétaire* : M. DE MONTVÉLAN.

*Secrétaire-adjoint* : M. le vicomte DE T. DUMANOIR.

*Archiviste* : M. JULLIEN.

*Bibliothécaire* : M. T. DEHAY.

*Scrutateurs* : M. le baron DE GALBOIS ; M. RODET.

*Bureau d'administration.*

*Directeur-Président* : M. CÉSAR MOREAU.

*Secrétaire* : M. SARRANS jeune.

*Archiviste-adjoint* : M. ISIDOR SIMARD.

*Bibliothécaire-adjoint* : M. J. LEIVSEY.

*Trésorier-adjoint* : M. F. CAVAILLER.

*Membres du conseil.*

MM. BAILLY DE MERLIEUX ; DONNDORF ; E. DE GIBARDIN ; HOTTON ; MAUROY ; RIFAUT ; baron ROGER ; SICARD.

**PARIS** — *Extrait de la notice annuelle des travaux de la Société de géographie, lue dans sa séance publique, le 11 décembre 1829, par M. de Larenaudière, secrétaire général de la commission centrale.*

MESSIEURS,

« Pendant l'année qui vient de s'écouler, votre histoire s'est encore mêlée à celle de la science; vous vous êtes associés par de nobles encouragemens à de grands travaux géographiques. Le prix fondé pour la découverte la plus importante est échu à l'une des plus utiles et des plus heureuses entreprises des temps modernes. Deux jalons avaient été posés par Hearne et Mackenzie sur les rivages hyperboréens de l'Amérique; le capitaine Parry avait reconnu de son côté les anciennes découvertes de Bylot, de Baffin, de Middleton et de Fox, ainsi qu'une partie de la presqu'île

Melville. Mais d'immenses lacunes restaient à remplir; le capitaine Franklin et le docteur Richardson les ont en grande partie comblées; grâce à leur zèle et à leurs talens, le tracé des côtes-nord du nouveau monde depuis la pointe Beechey jusqu'au cap Turnagain a été inscrit sur nos cartes. En accordant au premier la médaille d'or, et au second la mention la plus honorable, vous avez dignement apprécié l'importance de tels résultats rehaussés par de nombreuses observations scientifiques. Votre suffrage s'est réuni à celui des deux mondes.

» De plus modestes travaux sont venus se présenter à votre examen. Trois mémoires sur le nivellement d'une partie hydrographique de la France ont été soumis au concours. L'un d'eux, le n° 1, ayant pour auteur M. Lepeudry et pour sujet le nivellement de la rivière de l'Aisne entre Evergnicourt et l'Oise, a mérité vos suffrages.

» Aux différens prix que vous aviez déjà proposés et qui sont restés sur votre programme, vous en avez ajouté un d'une haute importance géographique. Il est destiné au premier voyageur qui sera parvenu jusqu'au lieu désigné sur nos cartes sous le nom de Marawi. On demande à ce voyageur de nombreux renseignemens et des observations précises. Là sont de grands périls à affronter et de grandes conquêtes à faire. Ne désespérons pas qu'un de nos compatriotes n'accomplisse cette tâche difficile. La France est en veine de bonheur. Quand on a pénétré dans Temboctou on ne compte plus avec les obstacles, et les points les moins accessibles de l'Afrique semblent appartenir à la courageuse persévérance.

» A ce nom de Temboctou qui s'associe intimement avec celui de M. Caillié, s'éveille votre impatiente curiosité. Le récit de ce courageux explorateur est sur le point de paraître; encore quelques jours et vous pourrez traverser l'Afrique avec lui et le suivre sur un sol que le pied de l'Européen n'a point encore foulé. Terres et peuples, mœurs et

langages, beaucoup de choses seront nouvelles dans ce voyage qui réunit l'attrait du merveilleux à l'intérêt de la science. Cette dernière n'est pas oubliée. Le récit de M. Caillié est accompagné de notes qui servent à éclaircir plus d'une difficulté. Elles sont dues à M. Jomard, qui a fait de l'Afrique l'objet d'une étude spéciale.

« D'autres contrées musulmanes d'un accès plus facile ont été explorées par plusieurs de nos collègues. La Turquie, l'Egypte et la Nubie, ont été long-temps habitées et parcourues par M. Rifaud dans un but scientifique. Là semblent inépuisables les richesses de la nature et les débris d'une civilisation qui touche aux premiers âges. Aussi les abondantes récoltes faites par d'habiles voyageurs, et surtout par cette immortelle expédition d'Egypte, l'honneur de la France, n'ont pas empêché M. Rifaud de réunir les matériaux d'un grand ouvrage. Ses dessins sont nombreux ; beaucoup d'entre eux ont le mérite de faire connaître des choses nouvelles. Les antiquités, l'histoire naturelle auront à gagner par la publication de ses travaux.

« Ceux de M. Fontanier doivent vous intéresser à plus d'un titre. Ils sont spécialement géographiques et répondent souvent aux questions dont vous lui avez remis la solution. »

M. le secrétaire général s'occupe successivement des voyages ou excursions dans quelques contrées de l'Orient, de MM. Vidal, Guys et Jouannin, et arrive à une exploration d'une haute importance, celle de l'*Astrolabe*.

« La société de géographie, dit-il, s'est trop souvent associée à cette mémorable campagne pour n'en pas rappeler les résultats dans une de ses réunions solennelles. M. d'Urville, digne successeur de MM. de Fréycinet et Duperry, s'est attaché surtout à reprendre la suite des opérations de M. d'Entrecasteaux. Les siennes ont commencé sur les côtes de la Nouvelle Zélande, dont un développement de 400 lieues a été tracé. Des baies, des îles, des ca-

naux qui n'avaient pas été indiqués, sont venus se placer sur les cartes de l'*Astrolabe*; elles constatent encore comme un fait nouveau que l'île nord de la Nouvelle Zélande est presque divisée en deux par un isthme très-étroit. Dans cette expédition, la reconnaissance des îles Fidji, qui reçurent le nom national de Viti, présentent un fil d'opérations habilement liées entre elles, et dont le résultat détermine la position et les contours de cent-vingt îles ou flots dont quelques-uns étaient inconnus. Les îles les plus méridionales de l'archipel du Saint-Esprit sont observées. On fait la géographie des îles Loyalty, et le travail du navigateur français remplit cette lacune que les Anglais avaient laissé subsister dans l'hydrographie de cet archipel. Parmi les reconnaissances complètes ou détaillées, il faut citer celles des îles Langhlan, de la partie orientale des îles Dublon, des îles Elivi, de la côte méridionale de la Nouvelle Bretagne, et de cette longue suite de rivages entre le détroit de Dampier et la baie de Geelwink, qui bordent la Nouvelle Guinée dans la partie du nord.

« En masse, l'expédition de l'*Astrolabe* procure à la géographie et à l'hydrographie la reconnaissance détaillée de près de 1000 lieues de côtes les moins connues du globe, et offre la position de près de 200 îles ou flots, dont 70 à 80 n'avaient encore figuré sur aucune carte.

« Les résultats de ce voyage sous les rapports géologiques et de l'histoire naturelle intéressent aussi la géographie physique à laquelle ils se rattachent. MM. Quoy et Gaimard, naturalistes de l'expédition, ont exécuté ces travaux avec le zèle et le talent dont ils avaient déjà donné des preuves. Les collections qu'ils ont faites, les espèces nouvelles qu'ils ont recueillies, sont considérables; elles surpassent celles de leurs prédécesseurs: eux-mêmes qui avaient donné le droit d'être exigeans à leur égard, se sont surpassés.

« Si, comme navigateurs, la science doit féliciter le ca-

pitaine d'Urville et les habiles officiers de l'*Astrolabe*, la France, comme citoyens, a des éloges à leur offrir. Ils ont eu le bonheur d'acquitter sa dette envers une grande infortune. Ils ont reconnu les tristes parages où disparurent les bâtimens de Lapérouse : ils ont vu à travers les eaux transparentes les restes disséminés de cette expédition. Mais si des débris inanimés ont révélé le lieu du naufrage, pas un débris vivant n'est venu consoler leurs regards, pas une voix française n'a répondu à la leur. Instruits par un silence de mort, ils ont payé aux mânes de nos malheureux compatriotes le tribut de leur douleur et de nos regrets, et Vanikoro a vu les hommes de la France de Charles X élever sur son rivage un monument de deuil aux hommes de la France de Louis XVI. Un cénotaphe placé sur un point au milieu du grand Océan est donc aujourd'hui le seul résultat de quarante années de recherches. »

M. le secrétaire passe successivement en revue les actes de la Société, les communications qui lui ont été faites et les principaux travaux géographiques de ses membres.

En parlant de la statistique, il a signalé comme des modèles à suivre, les grands travaux de M. le comte de Charbrol et de M. Balbi, et a fait voir l'utile influence que de telles compositions exerçaient sur les progrès de cette branche de la science qui prend tous les jours un caractère plus élevé et plus philosophique.....

Interprète des regrets de la société, M. le secrétaire termine son rapport en payant à la mémoire de MM. Pacho et de Rossel un tribut d'éloges bien légitime.

« M. de Rossel, dit M. Larenaudière, entré dans la marine au sortir de l'enfance, se fit un nom militaire dans les combats des années 1781 et 1782. Une autre gloire lui était réservée, celle de la science; gloire pure de tout souvenir amer, et chère à l'humanité. Apprécié par le général d'Entrecasteaux, il fit avec lui cette grande campagne à la recher-

che de Lapérouse, ordonnée par Louis XVI. Gardien des matériaux réunis pendant cette longue et savante exploration, il eut le bonheur de les conserver sur une terre ennemie et de les rendre à la France, enrichis du fruit de ses observations et de ses propres recherches. De la publication de ce voyage et du bel atlas qui l'accompagne, date le nouvel essor de l'hydrographie parmi nous ; ses brillans progrès sont attestés par les grands monumens publiés dans le cours des dernières années.

« L'entrée de M. de Rossel au dépôt de la marine fut une conquête du talent, et cependant ce savant navigateur se crut obligé de justifier un tel choix comme s'il eût manqué de titres. On sait avec quel zèle, quel dévouement, il a contribué au développement et à l'éclat de ce bel établissement où ses efforts étaient partagés par des collohorateurs ses anciens camarades, ses émules, ses amis, en tout dignes de lui.

« L'académie des sciences et le bureau des longitudes garderont long-temps le souvenir de son utile coopération. Ils consigneront dans leur histoire l'influence de ses écrits sur les progrès de l'art de la navigation et de l'astronomie nautique.

« M. de Rossel vit dans la Société de géographie un établissement éminemment utile ; il fut un de ses fondateurs. Il est resté constamment attaché à la sagesse de ses institutions primitives, à la pensée qui l'avait créé ; il s'est fait un devoir de la rappeler toujours à sa véritable destination.

« M. de Rossel vivait uniquement pour la science ; peut-être, et c'est un regret de plus, son dévouement qui ne connaissait pas de bornes a-t-il contribué à sa mort prématurée.

« Un esprit juste présidait à ses travaux. Les mers lui étaient familières, et peu d'hommes connaissaient mieux que lui le sillage des différens bâtimens de découvertes, depuis Colomb jusqu'à nous. Elève, ami, admirateur de

Fleurieu et de Borda, il avait appris d'eux cette critique hydrographique qui permet de restituer à chacun ce qui lui appartient, et de signaler les lacunes de la science ou ses véritables conquêtes. Ses connaissances, fruit de l'expérience et de l'étude, le rendaient indispensable lorsqu'il s'agissait de tracer le plan d'une expédition de découvertes, et le mérite de ses instructions fut toujours apprécié par les officiers chargés de les exécuter.....

« Dans ces ouvrages élémentaires, les méthodes et les formules les plus simples sont toujours préférées, comme si M. de Rossel avait à cœur d'initier le vulgaire à de tels secrets, et de se mettre à la portée de toutes les intelligences ; c'est un titre de plus dans un siècle éclairé..... »

**SMYRNE.** — *Première distribution des prix du collège des Francs.*—La distribution des prix de ce collège établi depuis peu sous la direction de MM. Calderbanck et Sacchetti, a eu lieu le 23 décembre 1829 dans la salle du casin (cercle des négocians européens). C'était pour la *première fois* à Smyrne que ces récompenses publiques allaient être offertes à la jeunesse studieuse; aussi cette intéressante cérémonie avait-elle attiré, indépendamment des parens des élèves, un nombre considérable de spectateurs. Les membres les plus distingués de la société européenne s'étaient rendus à l'invitation des Directeurs, jaloux d'encourager par leur présence des efforts aussi dignes d'éloges. S. Em. Mgr. l'archevêque Cardelli et MM. les consuls avaient bien voulu accepter la présidence de la fête. S. Em. a couronné l'élève qui a remporté le premier prix de bonne conduite; MM. le consul de France et le consul d'Angleterre, les élèves qui ont obtenu le prix de composition française et anglaise. Le premier, M. Adrien Dupré, a doublé la récompense pour le prix français, en donnant lui-même au vainqueur un très-bel ouvrage de sa bibliothèque. La vaste et brillante salle du casin ajoutait au coup-d'œil charmant qu'offrait la



réunion dont un nombre considérable de dames faisait partie, et les commissaires de cet établissement, en accordant ce beau local, par une faveur que la nature des lieux rend nécessairement difficile à obtenir, se sont noblement associés aux encouragemens prodigués par la ville entière aux chefs du collège.

La distribution des couronnes a fait naître au milieu de la nombreuse assemblée les plus vives émotions; elle applaudissait avec transport, et nous avons surpris dans l'œil de plus d'un spectateur ces larmes généreuses et douces qu'on accorde si volontiers aux souvenirs de sa jeunesse.

A l'ouverture de la séance, M. Sacchetti, l'un des directeurs, a prononcé un discours remarquable, pour l'élévation des idées et des sentimens, et dont voici quelques passages :

« Les habitans de Mytilène ayant soumis quelques-uns de leurs alliés qui s'étaient séparés d'eux, leur défendirent de donner la moindre instruction à leurs enfans. Ils ne trouvèrent pas de meilleur moyen pour les tenir dans l'asservissement que de les tenir dans l'ignorance.

« Ainsi dans ces temps antiques l'éducation de la jeunesse était considérée comme l'honneur et la force de la société, la privation de ce bienfait comme un gage d'avilissement et de faiblesse....

....« La méthode de l'enseignement mutuel dont les avantages long-temps contestés par des intérêts aveugles, sont aujourd'hui à-peu-près sans contradicteurs, est celle que nous avons adoptée; c'est à elle que nous devons les progrès rapides que vous avez, messieurs, reconnus dans nos élèves. Et non-seulement elle produit cet heureux effet d'une instruction plus prompte et gravée plus profondément dans l'esprit; mais elle renferme en elle quelque chose de moral qui tempère l'apprentissage autrefois si aride des premiers élémens, par ces jouissances de l'ame auxquelles le travail doit ses plus belles productions. L'en-

fant qui en instruit un autre recueille sur l'heure le fruit de ce qu'il a appris lui-même; il jouit de son ouvrage et s'associe aux progrès de son condisciple. Tous, dans cet échange continuel de services prêtés et rendus, sont tour-à-tour protégés et protecteurs; tous contractent ces habitudes de bienveillance et d'appui du plus fort envers le plus faible, qu'ils doivent un jour reporter au sein de la société. Quel est l'homme, ami de l'humanité, qui peut demeurer insensible à ce consolant spectacle? Pour moi, messieurs, je l'avoue naïvement, j'y trouve chaque jour un nouveau plaisir.....

« Dans un siècle et surtout dans un pays où la tolérance religieuse est un bienfait public, pouvons-nous négliger de nous approprier ces heureuses conséquences? Au milieu du jeune troupeau confié à nos soins, toutes les religions sont également admises et respectées : ces croyans divers qui remplissent tous avec une même fidélité leurs devoirs religieux, confondent les sentimens de leur conscience dans une pensée de paix et d'union; et apprennent de bonne heure, par l'expérience la plus utile, que tous les hommes sont frères....

« Nous éprouvons, messieurs, une sorte d'orgueil, que vous trouverez sans doute bien légitime, à rouvrir après plus de vingt siècles la carrière de l'éducation et des sciences, dans cette ville immortalisée par le génie d'Homère. Cette noble arène, où s'exercèrent Quintus et tant d'autres moins célèbres, ne sera plus sans athlètes, et la terre classique qu'arrose encore le Mélès, retrouvera sa fécondité. Qui sait si ces couronnes que nous allons distribuer ne sont pas des germes d'une illustration digne d'être reconnus pour le glorieux rejeton de l'illustration antique?....

C'est à vous, jeunes élèves, à vous dont les travaux vont recevoir leur première récompense, que je confie l'accomplissement de cette prédiction. » C....

**ALEXANDRIE.** — *Fête de la circoncision d'un fils d'Ibrahim.*— Des réjouissances publiques qui viennent d'avoir lieu dans cette ville , à l'occasion de la circoncision de trois jeunes princes, dont deux enfans du pacha et un autre de son fils Ibrahim. Les fêtes se sont prolongées pendant sept jours, et chacun d'eux a été marqué par de brillantes illuminations. Un dîner splendide a été donné par M. Boghos à tous les grands du pays ; deux personnes étrangères ont seules été mêlées aux convives musulmans ; M. le consul-général de Suède et M. Briggs , négociant anglais. Les Francs ont pris part aux réjouissances et ont fait les frais de quelques feux d'artifice ; il y en a eu de très-bien exécutés par les Turcs devant le palais du vice-roi, et vis-à-vis le sérail où étaient les jeunes princes. En l'absence de S. A. , c'est Ibrahim pacha qui a présidé à cette cérémonie. L'affluence au palais était considérable ; tout le monde y avait accès , jusqu'aux dames européennes, la plupart déguisées sous des vêtemens d'hommes.

Chaque jour , il a été fait une distribution de vivres à tous les pauvres. Le septième, celui où la cérémonie devait avoir lieu , les trois princes ont été promenés en grande pompe depuis la maison du gouverneur, hors de la ville, jusqu'au palais, en traversant le quartier franc. Ce cortège dont toutes les autorités faisaient partie, était précédé des régimens formant la garnison de la ville. Le même jour , au moment où venait de se terminer la circoncision , un courrier arrive du Delta et présente à Ibrahim, de la part de son père, l'ordre de mettre en liberté tous les condamnés. Le prince a voulu aller lui-même annoncer aux malheureux graciés cette nouvelle inattendue et peut-être inouïe dans l'empire ottoman. Et qu'on ne pense pas que ces détenus sont, comme ceux des bagnes d'Europe, des misérables couverts de crimes et repoussés par la société ; ce sont, pour la plupart, des hommes qui n'ont pas pu acquitter leurs impositions ou qui ont manqué à quelque règle de police. Tous les moyens sont bons

pour la régénération d'un peuple ; mais la liberté est le premier bien d'où découlent tous les autres , et ce premier acte d'humanité , qui annonce la direction nouvelle des pensées du vice-roi , conduira sans doute à d'autres plus importants.

Pendant toute la durée des fêtes , le meilleur ordre et une tranquillité parfaite ont régné ; ils sont dus à l'excellente police du gouvernement. J.....

**LE CAIRE.** — *Organisation du premier divan représentatif. — Ecole d'administration pratique.* — Le nouveau divan s'est assemblé dans le palais d'Ibrahim-pacha , à Casr-el-aïn ; on y a délibéré sur les affaires de l'intérieur de l'Égypte. Ibrahim a déclaré que l'intention de S. A. le vice-roi son père , était de maintenir la paix et la prospérité de son pays. Il a prononcé un long discours à ce sujet (ce discours est imprimé dans le nouveau journal du Caire.)

Cette réunion se composait , 1° des ministres , des ulémas , des directeurs de différentes fabriques et de quelques fonctionnaires distingués , en tout *trente-huit* personnes , au nombre desquelles se trouvaient Abbas-pacha , petit-fils de S. A. ; Ahmed-pacha , fils de Taher-pacha ; Mohammed-bey , gendre du vice-roi ; 2° des *mamours* (autrement les préfets et sous-préfets , autrefois les caches) au nombre de *vingt-huit* ; 3° les cheyks-el-beled ou chefs de villages , en qualité de députés des départemens , au nombre de *quatre-vingt-treize* , dont la plus grande partie étaient de la Basse-Égypte ; en tout (159 personnes).

24 *Rabi-el-ouel.* — On a imprimé les discours prononcés dans cette assemblée dans deux ou trois séances , en désignant les personnes qui les avaient débités ; on a trouvé ensuite que cette publication était trop volumineuse et l'on a décidé que l'on se bornerait dorénavant à publier un extrait des discours.

24 *Safar.* — La poudrière que l'on a construite près de Cudamnée est terminée. Elle a coûté environ 300,000 fr.

Elle peut contenir 20,000 quintaux de poudre : une garnison composée d'une centaine d'hommes est proposée à la garde de cet établissement.

17 *Gemadi-el-aouel*. — Avant la séance, il a été donné une décoration à chaque cheïkh des départemens. La proposition a été faite de donner cette même décoration aux cheïkhs du vieux Caire ; en vertu d'une délibération de l'assemblée, cette distinction leur a été accordée.

24 *Safar*. — L'ancien gouverneur de la Mecque, Ahmed-pacha, a obtenu, pour ses longs et loyaux services, la faculté de rentrer en Égypte. Il a été remplacé dans ses fonctions par Selym-Bey, colonel du 12<sup>e</sup> régiment.

On a établi à Alexandrie, sous la direction de M. Cerisi, ingénieur français, un nouvel arsenal pour la construction des vaisseaux et des frégates. Le nombre des ouvriers employés dans cet arsenal est de 890 charpentiers, 460 ouvriers de divers états, 95 forgerons et 145 cordiers ; 1697 en tout, les chefs compris. Tous ces ouvriers sont enrégistrés. On paie journallement dans cet établissement 567 employés, y compris les européens.

17 *Rabi-el-ahkre*. — D'après les renseignemens pris l'année dernière sur la consommation intérieure, le conseil a jugé que la quantité de 338,000 ardebs de toute espèce de denrées, suffisait pour l'entretien des habitans du Caire ; il a été décidé que le surplus serait envoyé à Alexandrie pour être exporté. Dans ces denrées ne sont pas compris les vivres des troupes et les récoltes que font les Multérimes pour leur consommation.

— Un autre numéro de la Gazette de Boulaq fait connaître qu'il a été créé dans cette ville une *école d'administration pratique*, d'où seront tirés tous les memours (préfets) et moayvns (sous-préfets). A la tête de cette école est un directeur chargé d'enseigner l'administration provinciale, et un cheyk-el-beled (c'est-à-dire chef ou maire de village),

qui a mission d'enseigner l'agriculture pratique et la statistique agricole des provinces. S.....

(Extrait de plusieurs numéros de la nouvelle *Gazette de Boulaq*, port du Caire).

**NOUVELLE-GALLES DU SUD.** — *Premier conseil législatif.* — Le lieutenant général Ralph Darling, capitaine général et gouverneur en chef de la colonie et de ses dépendances, a institué, le 13 juillet 1829, le *premier conseil législatif* de la Nouvelle-Galles du Sud. Ce conseil se compose du gouverneur, du premier juge, de l'archidiacre, du secrétaire colonial, de l'avocat général, du collecteur des douanes, de l'auditeur général des comptes, du lieutenant-colonel du 39<sup>e</sup> régiment d'infanterie, de six habitans de la colonie et d'un capitaine de marine.

**BALTIMORE.** — *Premier Concile catholique aux États-Unis.* — Il a été tenu à Baltimore un concile du clergé catholique, au mois d'octobre dernier. L'archevêque de Baltimore et les évêques de Bardstown, Charleston, Philadelphie, Cincinnati, Saint-Louis, Boston, New-York, Mobile et la Nouvelle-Orléans, composent la hiérarchie catholique de l'Union. Le siège de ce dernier diocèse, vacant par la mort de M. Dubourg, est gouverné par l'évêque de Saint-Louis. Celui de Philadelphie est administré par un vicaire apostolique; les évêques de New-York et de Mobile étaient en Europe. L'évêque de Bardstown est assisté d'un coadjuteur, qui est prélat *in partibus* de Mauricastro. Ce concile s'occupa, dit-on, d'objets fort importants pour l'église, et résolut de se réunir régulièrement tous les trois ans. Suivant un rapport présenté à l'assemblée, il paraîtrait que le nombre des catholiques aux États-Unis, s'élève à environ 500,000. Avant de se séparer, les membres du concile prirent la résolution d'aller présenter, en corps, l'hommage de leur respect, au vénérable Charles Carroll, de Charles-

ton , le seul signataire vivant de la charte des libertés américaines et un des plus strictes observateurs de la religion romaine. B.....

**POSSESSIONS DANOISES.** — *Bibliothèques des Iles Færer, de l'Islande et du Groenland.* — On s'occupe depuis quelque temps de l'établissement de bibliothèques en Groenland et dans les Iles Færer. Celle que le professeur Rafn a formée à Godthaab, en Groenland, a reçu du roi un présent de 55 volumes, de sorte qu'elle en compte déjà 82. La bibliothèque du chapitre de Reikiavig, en Islande, a reçu l'année passée un surcroît considérable; elle s'élève déjà à 5,129 volumes. Celle du bailliage de Thorshavn, dans l'île de Færer, contient 1,678 volumes, et celle d'Oljord, dans la partie septentrionale de l'Islande, 858. C'est avec plaisir qu'on voit que la littérature, et avec elle un plus haut degré de civilisation se répandent dans les pays les plus éloignés du centre de l'Europe.

**SAINT-PÉTERSBOURG.** — *Création d'un institut oriental.* — On organise à présent dans cette ville un institut oriental, sur un plan très-vaste. Il sera placé sous la direction du conseiller d'état M. Frœhn qui l'a projeté, et que le gouvernement a chargé de l'établir. Cet institut est une espèce d'académie pour l'instruction des professeurs russes, ainsi que pour les interprètes et les agens diplomatiques. A cet établissement seront attachés onze professeurs pour l'enseignement théorique; et environ vingt-quatre pour les cours pratiques des langues de l'Asie. Les membres de l'institut rédigeront un *Journal Asiatique*, pour lequel 10,000 roubles par an sont déjà assignés. Les langues qui feront l'objet de l'enseignement sont l'arabe, le persan, le turc, le tartare, le chinois, le mantchou, le sanscrit, le tibétain, le mogol, le kalmouk, le géorgien et l'arménien. Il y aura également des cours sur l'histoire et la littérature des peu-

ples qui parlent ces idiomes. Les élèves pourront en outre apprendre l'anglais, le grec moderne, le français et l'italien.

Après cinq années, les étudiants, dont le nombre est fixé à quarante, seront envoyés dans différens pays de l'Orient, en Chine, en Perse, etc., dans le but de se perfectionner et de recueillir des notions nouvelles sur l'état de ces contrées. Cet institut formera une branche de l'université de Saint-Pétersbourg. Il aura une typographie orientale, une bibliothèque et un musée. On ne doute pas que cet établissement ne soit d'une immense utilité pour la Russie, dont les plans gigantesques relatifs à l'Asie, prennent de jour en jour plus de consistance. On croit qu'un des principaux buts du gouvernement est de se concilier l'amitié des différentes peuplades et principautés qui séparent ses frontières asiatiques de celles de la compagnie des Indes. On parle aussi de plusieurs étrangers chargés par le gouvernement d'aller explorer les parties méridionales de l'Asie. Ils doivent voyager sous le titre modeste d'antiquaires ou de philologues, pour ne pas exciter les soupçons d'une puissance qui ne voit qu'avec inquiétude l'extension des conquêtes de la Russie dans l'Orient. Ainsi s'accomplissent peu à peu les projets de Pierre-le-Grand.

**AUSTRALIE.** — *Volcan dans la Nouvelle-Hollande.* — Ce volcan dont l'existence a été constatée par M. Mackie de Cockle-bay, est situé tout près des rives du Pag's-River : il ne se distingue que lorsqu'on en est à un quart de mille. Dans le jour, et si le soleil luit, un gros volume de flammes frappe soudainement les yeux ; il est le plus souvent mêlé de fumée, surtout quand le temps est gris et d'une teinte rougeâtre terne. Pendant la nuit on peut voir distinctement la flamme s'élevant en une colonne sulfureuse bleuâtre et se déployant dans l'atmosphère. La bou-



che du volcan est située entre les pieds de deux montagnes que les indigènes nomment *Ouingen* ; le cratère a douze pieds de largeur , sur une longueur de trente ; le terrain , à une très - grande distance à l'entour , est noir , bitumineux et privé d'humidité. M. Mackie est allé visiter ce volcan , et il raconte que l'on n'a pu rencontrer d'eau le long des flancs escarpés et peu solides des montagnes , entre les cimes desquelles se trouve le cratère. Le terrain manquait de consistance ; il était brûlé , et dans un espace d'environ un mille et demi , en descendant , il n'y avait pas , à l'exception de quelques souches carbonisées , la moindre apparence de végétation. Tout , depuis la bouche du cratère jusqu'à un mille et demi au-dessous , est un désert raboteux , stérile et aride ; il semblerait qu'à chaque moment le cratère étend ses dimensions. Pendant sa visite au volcan , la combustion fit des progrès rapides : le terrain , à une certaine distance du cratère , s'éboulant et se fendant sans cesse , de temps en temps on voyait des masses de terre se séparer et tomber dans le volcan dont la flamme , un instant étouffée , semblait s'augmenter par ce nouvel aliment. Un jour qu'il donnait à ses compagnons des instrumens pour creuser dans un endroit , afin de reconnaître l'état du sol , M. Mackie marcha sur un point où le terrain était rompu et y enfonça. Il fallut faire beaucoup d'efforts pour le sauver de ce danger ; mais heureusement une application émolliente de résine contribua singulièrement à diminuer les douleurs de ses brûlures et de ses meurtrissures.

Il ne paraît pas qu'aucune éruption ait encore eu lieu , et M. Mackie a remarqué qu'il n'y avait pas le moindre vestige de lave à la base ou le long des flancs de la montagne entre lesquelles le volcan est placé. Il est évident toutefois qu'une veine de bitume entretient le feu souterrain.

S. M.

**CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.** — *Mort du roi des Caffres* — Ghika, le roi des Caffres est mort le 13 novembre 1829, d'une longue et douloureuse maladie, pendant laquelle plusieurs vieilles femmes qu'on soupçonnait d'avoir ensorcelé ce chef, sont tombées victimes de sa superstition. On ne sait pas encore lequel de ses nombreux descendants lui doit succéder.

**MADAGASCAR.** — *Expédition française contre les Ovas.* — Les divers points que la France possède depuis près de 200 ans sur la côte orientale de l'île de Madagascar ayant été envahis par la tribu des Ovas qui tenait sous la plus violente oppression des peuples de cette côte, depuis longtemps nos fidèles alliés, le roi, sur un rapport de M. le baron Hyde de Neuville, en date du 29 janvier 1829, a ordonné qu'une expédition serait dirigée sur Madagascar, à l'effet de faire reconnaître par les Ovas, soit en employant la voie des négociations, soit en recourant, s'il y avait lieu, à la force, les droits de la France à la possession des points envahis.

L'expédition est partie de Bourbon au mois de juin dernier, sous le commandement de M. le capitaine de vaisseau Gourbeyre : elle se composait de la frégate *la Terpsichore*, de la gabarre *l'Infatigable* et du transport *le Madagascar*. Plus tard, ces bâtimens ont été rejoints par l'avisot *le Colibri*, par la corvette de charge *la Nibore* et par les gabarres *la Chevette* et *la Zélée*.

Conformément à ses instructions, le premier soin du commandant de l'expédition a été d'informer la reine des Ovas, qui réside à Émirne, de l'objet de sa mission et des intentions pacifiques de la France. Cette communication indiquait toutefois un délai au-delà duquel le silence du gouvernement des Ovas serait considéré comme un refus de reconnaître nos droits, et le signal des hostilités.

En attendant la réponse de la reine et l'ouverture des

négociations qu'il présumait devoir en être la suite , le commandant de l'expédition fit prendre possession de Teintingue qui se trouve placé presque vis-à-vis de l'île de Sainte-Marie , que nous n'avons pas cessé d'occuper. Teintingue était depuis long-temps abandonné par les Ovas.

Un fort a été élevé. Le pavillon blanc y a été arboré le 18 septembre , et c'est avec le plus vif enthousiasme que nos soldats ont juré de le défendre.

Pendant que le commandant de l'expédition pourvoyait à l'établissement du fort de Teintingue , il apprit que les Ovas avaient interdit , sous peine de mort , aux Malgaches , d'y apporter des vivres ; que partout les Français étaient l'objet de leurs insultes , et que même un traitant de Bourbon tombé entre leurs mains avait été fait esclave et vendu par un chef Ova ; traitement jusqu'alors sans exemple de la part de ces peuples barbares.

Le délai accordé au gouvernement d'Émirne pour faire connaître sa détermination étant expiré sans qu'aucune réponse fût parvenue , M. le capitaine de vaisseau Gourbeyre quitta Teintingue dans les premiers jours d'octobre et se porta avec la *Terpsichore* , la *Nièvre* et la *Chevette* sur Tamatave , où les Ovas avaient un établissement assez important.

Le 10 octobre , l'expédition arriva devant Tamatave. M. Gourbeyre rend compte , dans les termes suivans , de ses opérations : « Pendant que les bâtimens s'embossaient » à 300 toises du fort , un officier fut envoyé à terre pour » annoncer que je venais recevoir la réponse du gouverne- » ment Ova , dont je voulais connaître les dernières réso- » lutions. Le général qui commandait à Tamatave me fit dire » qu'il n'avait pas de lettre pour moi , et qu'il ignorait les » intentions de la reine.

» Le lendemain , toutes les dispositions étant faites pour » le combat , un des officiers de la *Terpsichore* se rendit au » fort pour demander au général s'il avait des pouvoirs pour

» traiter ; et , sur sa réponse négative , il lui remit une déclaration de guerre au gouvernement Ova ; il lui remit également une lettre où je lui annonçais que les hostilités allaient immédiatement commencer.

» Il était 8 heures du matin , quand cet officier me rendit compte de sa mission. Je fis aussitôt commencer le feu , et quelques instans après , le fort de Tamatave n'existait plus. Les boulets et la mitraille couvraient la plage et traversaient le fort : quelques boulets bien dirigés causèrent l'explosion du magasin à poudre ; il n'y avait pas un quart d'heure que l'action était commencée , et déjà tous les bâtimens et les bagages étaient devenus la proie des flammes. Le général , les principaux officiers , entraînés par leurs soldats épouvantés , fuyaient dans toutes les directions ; ils croyaient échapper à la mort que plusieurs trouvèrent sous leurs pas ; car nos boulets les atteignaient dans leur retraite.

» Pour compléter notre succès , j'expédiai , dès 8 heures et quart , les troupes de débarquement sous les ordres de M. Fénix , capitaine au 16<sup>e</sup> régiment d'infanterie légère. Ces troupes se composaient de 58 marins des 9<sup>e</sup> et 32<sup>e</sup> équipages de ligne , de 140 soldats du 16<sup>e</sup> léger , et de 40 soldats africains de la garnison de Sainte-Marie : en tout 338 hommes.

» Un détachement d'Ovas voulut s'opposer au débarquement ; mais deux coups de caronade , tirés par la chaloupe de la *Terpsichore* , les dispersèrent , et la colonne , éclairée par deux détachemens de tirailleurs , se mit en marche pour poursuivre l'ennemi.

» A 8 heures et demie , nos troupes approchant du fort , je fis cesser le feu des bâtimens. Les Ovas voulurent alors mettre un peu d'ordre dans leur retraite ; ils essayèrent même de présenter la bataille , mais ils ne tinrent pas long-temps devant les soldats français ; bientôt ils furent dans une déroute complète ; beaucoup laissèrent leurs armes sur

» le champ de bataille ; une vingtaine tombèrent sous les coups de nos tirailleurs.

» Dès neuf heures du matin , le pavillon du roi flottait sur les ruines du fort. Nos soldats et matelots campèrent sur le champ de bataille. Les Ovas se réfugièrent dans les montagnes d'Ivondrou , à 4 lieues de Tamatave.

» Nous avons trouvé dans le fort :

» Vingt-trois canons ou caronades ,

» Un pierrier ;

» Deux cent douze fusils.

» Nous n'avons eu que deux blessés : ce sont deux tirailleurs du 16<sup>e</sup> léger.

» J'ai été on ne peut plus satisfait de la conduite des officiers , sous-officiers et soldats de l'expédition. A terre comme à bord , nos conscrits se sont montrés dignes de marcher à côté de nos vieux soldats ; quelques-uns figuraient parmi nos chefs de pièce.

» La leçon a été forte ; j'espère qu'elle sera efficace.

» J'ai offert au général Ova les secours de nos chirurgiens pour ses blessés ; j'attends sa réponse.

» Les Ovas , retirés au-delà de la rivière d'Ivondrou , se croyaient en sûreté derrière leurs remparts ; ils appelaient près d'eux les Betrionzaracs , leur défendaient , sous peine de mort , de nous porter des vivres , et leur persuadaient que les soldats français , loin de leurs vaisseaux , étaient sans courage , et n'osaient jamais s'éloigner du rivage hors de la portée de leurs canons. Il me parut nécessaire de donner à ces peuples une haute opinion de notre supériorité. Malgré les difficultés qu'opposait la nature des localités , je fis attaquer les Ovas par un détachement commandé par le capitaine d'artillerie de marine Shœel. Le parapet construit par eux fut emporté à la bayonnette. Alors la déroute devint générale : fuyant dans deux directions différentes , une partie des Ovas se jetèrent dans les montagnes , où ils ne purent être poursuivis ; les autres

» gagnèrent la rivière, sur les bords de laquelle, atteints par  
 » quelques voligeurs et un détachement de noirs Yolofts,  
 » ils trouvèrent la mort. Ces derniers ont fait preuve de  
 » beaucoup d'intrépidité; ils se sont montrés dignes de com-  
 » battre dans nos rangs. Nous n'avons eu dans cette af-  
 » faire que deux soldats blessés. Tout le monde a fait son  
 » devoir. »

La correspondance de M. le capitaine de vaisseau Gourbeyre s'arrête au 16 octobre, le jour même où a eu lieu l'affaire d'Ivondrou. Il est permis d'espérer que nos succès ayant répandu l'effroi parmi les Ovas, des propositions pacifiques n'auront pas tardé à être faites. S'il en était autrement, toutes les mesures sont prises pour repousser l'ennemi, dans le cas où il oserait nous attaquer, et pour assurer la conservation des avantages que nous avons obtenus.

M. le capitaine de vaisseau Gourbeyre a déployé dans cette circonstance beaucoup d'activité et une grande énergie.

**AMÉRIQUE DU SUD.** — *Voyage en Patagonie, de M. Dessalines d'Orbigny.* — Le voyage de M. Dessalines d'Orbigny, fait espérer de précieux résultats pour la science. Le muséum royal d'histoire naturelle, recevra bientôt de ce savant explorateur, plusieurs magnifiques collections qui contribueront à l'enrichir. Après un séjour de huit mois, dans une contrée à peine connue, au milieu de fatigues et de privations sans nombre, M. d'Orbigny est retourné à Buenos-Ayres, d'où il a adressé à sa famille les détails suivans sur sa longue et périlleuse entreprise.

Buenos-Ayres, le 18 novembre 1829.

» Après un voyage par mer de quinze jours, je viens de débarquer à Buenos-Ayres, où, du moins, je puis vivre en sûreté et oublier ce que j'ai souffert pendant huit mois

de séjour dans la Patagonie, et au milieu d'Indiens qui ne m'ont pas laissé un instant de repos.

« Je vous parlais dans ma dernière lettre d'un voyage dans le nord du village *del Carmen*, sur le *Rio-Negro*, dont j'avais été obligé de revenir à la hâte pour me sauver de la fureur des Indiens. Les deux premiers mois qui suivirent cette époque, il ne me fut pas possible de voyager sans m'exposer, si ce n'est pendant les nouvelles lunes, le temps des pleines lunes étant signalé tous les mois par des incursions de ces barbares. Je fus vers le sud, où je vis des déserts affreux auxquels ceux de l'Afrique peuvent seuls être comparés. Lorsque je trouvais des hommes assez braves pour vouloir me guider, j'en réunissais trois ou quatre, et tous bien armés nous voyagions emmenant avec nous quinze ou vingt chevaux : les uns portaient les armes et bagages ; les autres nous aidaient à supporter les fatigues du voyage. Nous faisons, sans nous arrêter, vingt à vingt-cinq lieues, et cela dans de vastes déserts où rien ne peut fixer pour la route à suivre. Une uniformité fatigante et un horizon immense se montrent de tous côtés. Le sol de ces tristes lieux, où pas même le chant d'un oiseau ne vient troubler un affreux silence, ne fut peut être jamais foulé par un Européen avant moi : aussi les peines et les fatigues que j'ai éprouvées ne peuvent se décrire. Ces voyages ne sont pas d'une longue durée ; cependant j'y ai tué des lions marins, une foule d'animaux intéressans, et ce fameux *condor* qui, d'après les relations exagérées des premiers Espagnols, donna lieu à des fables dont on fit le *Roc des Mille et une nuits*.

« A la fin d'avril, les Patagons et quelques peuples vinrent nous attaquer en forces, et nous ne leur résistâmes qu'avec la plus grande difficulté. Ils enlevèrent les troupeaux de la colonie, attaquèrent le fort, et ne consentirent à une trêve qu'à des conditions onéreuses. Lorsque je quittai le

pays, ses habitans paraissaient menacés d'une nouvelle invasion et d'une perte inévitable.

» Je fus assez heureux dans mon excursion pour ne pas rencontrer de naturels; mais j'eus à souffrir d'une autre manière. C'était dans le fort de l'hiver; il fallait coucher à la belle étoile, et, pour comble de malheur, le pauvre naturaliste accablé par des pluies continuelles et par les rigueurs du froid, n'avait d'autre abri que des buissons, et d'autre lit que de misérables cuirs glacés.

» Laissons les sujets qui me regardent pour parler des mœurs des Indien. Dans cette langue de terre qui forme l'Amérique méridionale, depuis Buenos-Ayres jusqu'au détroit de Magellan, il y a seulement trois races d'Indiens: les *Araucanos*, qui sont les plus guerriers, les plus nombreux et les plus à craindre; les *Puelches*, qui ont été presque détruits par leurs guerres avec les *Araucanos*, et les *Patagons*, qui habitent les terres plus au sud jusqu'au *Rio-Negro*. J'ai étudié tous ces Indiens avec soin; j'ai des vocabulaires de leur langue; mais les *Patagons*, par leur bizarrerie, m'ont le plus fourni d'observations intéressantes. Ils ne sont pas des géans, mais seulement de très-beaux hommes, vigoureusement constitués. Les hommes et les femmes se peignent la figure de rouge, le dessous des yeux de bleu, et, lors des combats, ils se mettent au-dessus des sourcils de grandes taches blanches. Les femmes sont couvertes d'une mante attachée en avant par une épinglette d'argent large de six pouces; leurs cheveux sont disposés en deux tresses qui tombent sur leurs épaules, et auxquelles elles attachent des grelots ou des morceaux de cuivre. Leurs oreilles sont ornées de boucles d'argent carrées, de trois pouces de diamètre; elles ont des bracelets aux bras et aux mains; et lorsqu'elles vont à cheval, un chapeau paré de plaques de cuivre, ressemblant à un plat qu'on renverserait, couvre leur tête. Les hommes, pendant la guerre, sont affublés d'une cuirasse de peau, d'un chapeau de cuir,



et armés d'arcs, de frondes, ainsi que de redoutables boules qui, dans leurs mains, font trembler les plus hardis.

» Leurs mœurs sont très-singulières. Comme les autres Indiens dusud, ils vivent dans de petites tentes de cuir, qu'ils transportent avec eux lorsqu'ils voyagent. Ils adorent le génie du mal, qu'ils appellent *Gualechu*. Ce génie est aussi quelquefois le dieu du bien ; mais leur culte est plutôt dû à la crainte qu'à la reconnaissance. Ils se livrent dans les divers actes de leur vie, et particulièrement à l'occasion de leur mariage, à des cérémonies qui sont extrêmement bizarres, et qui déplairaient assez à nos jeunes dames qui, en effet, se soucieraient fort peu d'être plongées à diverses reprises dans de l'eau souvent très-froide, lorsqu'elles passeraient de l'état nubile à celui de femme. Un sort affligeant semble toujours, dans ce pays, réservé aux femmes lorsqu'elles deviennent veuves ; elles sont aussitôt dépossédées de tous les biens qui appartenaient à leur mari, et elles sont livrées pendant le reste de leur vie à des chagrins et à une misère déplorable. Les animaux appartenant au défunt sont détruits ; les bijoux eux-mêmes sont enfouis avec lui.

» Mes voyages m'ont tellement vieilli, que j'ai presque tous les cheveux blancs, et que vous aurez de la peine à me reconnaître lors de mon retour en France, etc. »

D'ORBIGNY.

**PARAGUAY.** — *Délivrance de M. Bompland.* — *L'Universel* de Montevideo, du 13 novembre dernier, annonce que le célèbre naturaliste Bompland, détenu depuis si longtemps au Paraguay par le dictateur Francia, venait enfin de recouvrer sa liberté. A cette époque, M. Bompland était en route pour Buenos-Ayres. De plus, deux voyageurs assuraient l'avoir rencontré à Jtapua, où il se préparait à descendre le Parana jusqu'à *Corrientès*. Puisse cette heureuse nouvelle se confirmer ! Pussions-nous revoir bientôt l'ami et le compagnon de M. de Humboldt !

**POLE ARCTIQUE.** — *Expédition du capitaine Ross.*  
 — Le capitaine Ross, dont les journaux ont annoncé le nouveau voyage au Pôle Arctique, est parvenu sans aucun accident au 67<sup>e</sup> degré de latitude. Son bateau à vapeur a parfaitement supporté l'épreuve d'une mer extrêmement rude. Toutefois, une rafale, qui l'a assailli, a brisé son principal mât, et l'équipage aurait été fort en peine de le remplacer dans un pays où l'on ne trouverait pas de quoi faire le manche d'une pioche, si par un bonheur inoui, il n'eût rencontré un navire anglais qui, ayant été pris par les glaces, avait été abandonné. Après en avoir tiré un mât et des vivres, on en a fait une conserve du bateau à vapeur.

**POLE ANTARCTIQUE.** — *Expédition de M. Palmer.*—  
 Les brigs *l'Annawan* et *le Scraph* ont dû partir de New-York à la fin d'octobre dernier, pour entreprendre un voyage de commerce et de découvertes qui doit durer trois années. Ils exploreront les régions du pôle austral : leur équipement est parfaitement calculé pour résister aux périls de cette navigation ; l'équipage de chaque navire se compose de cinquante hommes, jeunes et robustes. Entre autres objets qu'ils emportent, on remarque des pirogues faites en os de baleine qui se transforment à volonté en de commodés traîneaux pour passer les montagnes de glaces.

M. Palmer a été nommé capitaine de cette expédition. Il est déjà connu par la découverte d'un grand groupe d'îles près du pôle antarctique. Le cap. Pendleton commande *le Scraph*. Le docteur James Eights d'Albani, savant naturaliste, et M. Reynolds, habile négociant, font partie de cet intéressant voyage dont on espère beaucoup pour l'avantage des sciences, quoique ce ne soit qu'une entreprise particulière. Des concitoyens de ces courageux voyageurs leur ont fait généreusement don d'une bibliothèque de quelques

centaines de volumes choisis et de beaucoup d'instrumens nautiques propres à un voyage de long cours.

**JAPON.**—*Nouvelles de M. Siebold.*

On nous écrit de Hollande : La mère du docteur Siebold, retenu par le gouvernement japonais pour avoir voulu exporter de ce pays des cartes géographiques très-détaillées, vient de recevoir l'assurance du ministère hollandais des colonies, que rien de fâcheux n'est arrivé à son fils, et que le gouvernement des Pays-Bas mettra tout en œuvre pour sa prompte délivrance.

**PERSE.** — *Assassinat de M. Schultz.* — Des lettres de Tiflis, donnent la triste nouvelle de la mort affreuse de M. Schultz. Ce jeune savant de la plus haute espérance voyageait, depuis plusieurs années, dans l'Orient, aux frais et par les ordres du roi. Il était principalement chargé d'entreprendre des recherches sur les antiquités de la Perse. Une partie des observations et des découvertes qu'il avait fait parvenir au gouvernement, ont été indiquées et consignées dans le journal asiatique de Paris, ou dans le journal des savans. On avait lieu d'espérer que le séjour de M. Schultz en Perse nous donnerait une ample moisson d'observations de la plus haute importance. Le ciel en a ordonné autrement; cet intrépide et intéressant voyageur vient d'être massacré dans le Kourdistan, aux frontières de Inal-Huerilé, entre les villages de Bach-Kullah et de Perinham-Hichin. L'envoyé anglais de Tauris, M. le colonel Macdonald, s'est empressé d'envoyer sur les lieux un homme de confiance pour recueillir, s'il était possible, les effets et les papiers de M. Schultz. On assure aussi que l'envoyé de Russie a également pris le plus vif intérêt au sort de l'infortuné voyageur.

**AFRIQUE.** — *Colonie de Liberia. Mort d'Abduhl-Rahuman.* — Cette colonie, formée par les soins de la compagnie de colonisation américaine, compte à peine huit ou neuf ans d'existence, et déjà elle renferme près de deux mille noirs libres qu'on y a transportés des États-Unis. Les premiers colons y arrivèrent au mois de décembre 1821, et y fondèrent l'établissement de *Monrovia*, près de l'embouchure du fleuve Muserado et du cap du même nom. Assaillis à plusieurs reprises par des peuplades voisines, ils eurent d'abord beaucoup de peine à se maintenir; mais renforcés depuis par l'arrivée d'autres émigrans, et assurés de la protection de Boatswain, roi du Condoes, ils se sont étendus par degrés dans le pays et y possèdent maintenant plusieurs établissemens.

Le but de la société est de transporter sur la côte d'Afrique tous les noirs libres qui veulent s'y rendre, pour diminuer les gens de couleur des états méridionaux de l'Union où leur nombre, toujours croissant, ne laisse pas que d'inspirer des craintes sérieuses. La société a jusqu'ici dépensé 70,000, dollars qu'elle a employés à maintenir son agent, et à acheter un territoire de cent-cinquante milles le long des côtes et dont l'étendue intérieure est illimitée sur plusieurs points. La société a donné à la colonie une constitution et des lois (22 octobre 1828), qui garantissent aux habitans à peu près les mêmes droits et privilèges que ceux dont jouissent les citoyens des États-Unis. Leurs exportations, en 1828, ont été de plus de 68,000 dollars, et la valeur de leurs propriétés, à la même époque, pouvait être de 140,000.

Les pays voisins sont actuellement gouvernés par des princes amis, qui ont déjà fait eux-mêmes des progrès dans les arts de la civilisation. Les directeurs espéraient tirer le plus grand avantage de l'influence d'un ancien roi de cette partie de l'Afrique, conduit en esclavage aux États-Unis, et que la Société avait racheté pour l'envoyer à Libéria.

Toutes fois , les dernières nouvelles de la colonie nous apprennent qu'il y est mort , le 6 juillet dernier , peu de jours après son arrivée. Ce prince nommé *Abduhl Rahaman* , était né à *Temboctou* dont son grand-père était roi. Étant entré dans l'armée de *Foutah-Jallo* (1) qui dépendait alors de *Temboctou* , il fut chargé du commandement d'une expédition contre les *Hebohs* , fut fait prisonnier avec presque tous les siens , et mis à bord d'un bâtiment négrier , destiné pour les Antilles. Là , il fut vendu comme esclave , et ayant été ensuite envoyé à *Natchez* , il y vécut long-temps dans cette condition. Quelques années auparavant , le docteur *Cox* , chirurgien à bord d'un navire qui faisait le commerce sur la côte d'Afrique , ayant pénétré dans le pays , s'y égara , et fut abandonné. Après avoir erré quelque temps , il arriva à la capitale du *Foutah-Jallo* , où blessé et malade , il fut accueilli par *Abduhl* qui lui donna l'hospitalité durant six mois. Le docteur *Cox* , de retour aux États-Unis , ayant eu occasion de visiter *Natchez* , seize ans après , fut reconnu par le prince noir. *M. Cox* pénétré de reconnaissance et touché de compassion pour le sort de cet infortuné , lui procura la liberté , et le recommanda au gouverneur qui lui accorda un passage pour son pays natal. Sa mort est d'autant plus déplorable pour la colonie , qu'il était allié à plusieurs chefs puissans des pays situés entre *Timbou* et *Temboctou* , et que son frère *Abduhl Kadre* occupe le trône du *Foutah-Jallo* , royaume à peine éloigné de 200 milles de *Libéria*. Comme il écrivait l'arabe avec facilité et parlait plusieurs langues de l'Afrique , la Société espérait , par son intermédiaire , établir des relations importantes avec l'intérieur. Peut-être y parviendra-t-elle encore à l'aide de ses enfans , pour la rançon desquels des citoyens des États-Unis ont déjà souscrit quatre mille dollars.

L'institut théologique de *Basle* , en Suisse , vient d'en-

(1) *Foutah-Dialou*.

voyer à New-York, quatre missionnaires qui doivent s'y embarquer pour Liberia. Une branche de la Société de colonisation a tenue une assemblée dans cette ville, au mois de novembre dernier et le rapport qui lui a été lu sur l'état de la colonie, en donne une idée des plus favorables : « Les profits immenses, y est-il dit, que les capteurs des prisonniers africains retirent de leur vente aux négriers le long des côtes, sont une des causes principales de la continuation de cet abominable trafic de chair humaine. La Société cherche à persuader aux naturels d'y renoncer et de se livrer au commerce de l'ivoire, de la gomme, du café, des teintures et des drogues qui abondent dans leurs pays, et pour lesquels *les États-Unis leur enverraient en échange des étoffes de coton et de laine, des objets de quincaillerie, de la fayence, etc.* Ce résultat, elle espère l'obtenir à l'aide des lumières du christianisme et de la civilisation, et alors quel service n'aura-t-elle pas rendu à sa patrie et à l'humanité en général ?..... »

BAR.....

---

---

## DOCUMENTS OFFICIELS.

### DÉCRET DE GUERRERO, ABOLISSANT L'ESCLAVAGE AU MEXIQUE.

*Le président des états-unis du Mexique, aux citoyens de la  
république,*

SALUT.

» Désirant signaler, dans cette année 1829, l'anniversaire de notre indépendance par un acte de justice nationale, qui puisse à la fois contribuer à consolider notre tranquillité intérieure, coopérer au développement de la prospérité de la république, et rendre à une portion de sa population ces droits sacrés que la nature accorde à tous, et que protègent nos lois sages et justes.

Conformément à l'article 30 de l'acte constitutif,

Usant des droits extraordinaires accordés au pouvoir exécutif, je décrète :

Art. 1. L'esclavage est pour toujours aboli dans toute l'étendue de la république ;

2. Tous les individus, qui jusqu'à ce jour ont été esclaves, sont libres ;

3. Lorsque la situation financière de la république le permettra les propriétaires d'esclaves seront indemnisés ; l'indemnité sera déterminée par une loi.

Afin que le présent décret ait une pleine et entière exécution, j'ordonne qu'il soit imprimé, et adressé à tous ceux qui ont intérêt à ce qu'il ait son plein et entier effet.

Donné au palais fédéral de *Mexico*, le 15 septembre 1829 ;

VICENTE GUERRERO.





---

---

## Annonces Bibliographiques.

*Considérations sur les trois systèmes de communications intérieures au moyen des routes, des chemins de fer et des canaux ; par B. H. Nadault, ingénieur des ponts-et-chaussées. Brochure in-4° de 60 pages. Roret, Paris, 1829.*

Tout, en France, subit l'empire de la mode : les systèmes les plus opposés sur les objets les plus sérieux, comme sur les objets les plus frivoles, ont eu leur tour de faveur. La solution des questions importantes qui concernent les communications intérieures n'a pas été elle-même à l'abri de cette influence. La canalisation générale de la France, dont les immenses avantages avaient frappé tous les esprits, a subi depuis quelque temps une espèce de défaveur, et les chemins de fer ont été préconisés avec un enthousiasme qui eût pu induire en de graves erreurs, s'il eût été moins exagéré. Ainsi, pour éviter que bientôt on ne propose de combler nos canaux pour établir des chemins de fer sur leurs ruines, il est bien important de proclamer cette vérité ; c'est que la question tendant à établir la prééminence de l'un des systèmes de communication intérieure, n'est pas susceptible d'une solution générale, et qu'une foule de circonstances locales et de considérations particulières peuvent faire pencher la balance dans l'un ou dans l'autre sens. M. Nadault, ingénieur des ponts-et-chaussées dans le département de la Haute-Marne, a eu l'heureuse idée d'étudier et de comparer les opinions dissidentes, de réunir les considérations générales et les expériences exactes, propres à définir chaque système de transport sous leurs divers points de vue, et en-

fin de réduire en nombres les avantages comparatifs de chacun d'eux, dans un mémoire qu'il vient de publier, sous le titre de *Considérations sur les trois systèmes de communications intérieures, au moyen des routes, des chemins de fer et des canaux.*

Un des résultats les plus utiles de ce travail, est la détermination des résistances propres à chaque voie de communication, ou des nombres qui sont le rapport inverse des poids qu'une même force peut mouvoir avec une vitesse déterminée, sur une route, un chemin de fer ou un canal. L'auteur arrive ensuite à l'élevation numérique des avantages absolus des trois systèmes, après avoir tenu compte de toutes les circonstances qui sont susceptibles d'entrer dans le calcul. Ces résultats, de la plus grande importance, sont établis sur tout ce qu'il était possible de réunir de plus positif en expériences exactes, et en considérations théoriques. Une partie intéressante du mémoire renferme des considérations remarquables sur l'état actuel des routes en France et en Angleterre, sur les péages en général, et sur la relation qui existe entre l'établissement des barrières des routes et la navigation intérieure du pays. Enfin des notes sur la force du cheval, sur les machines à vapeur et sur la comparaison de ces deux genres de moteurs, jettent une vive lumière sur une matière restée long-temps obscure.

Une exposition claire et méthodique d'un grand nombre de faits bien constatés, des conséquences remarquables déduites de ces faits par des raisonnemens rigoureux, caractérisent cet ouvrage qui se recommande également à l'attention des hommes de l'art, et à celle de toutes les personnes dont l'esprit est naturellement porté vers ces connaissances positives. On ne peut que savoir gré à M. Nadault d'avoir consacré ses loisirs à des recherches d'une utilité aussi immédiate, au moment même où s'agitent de grandes questions qui intéressent au plus haut degré l'industrie française. Ce jeune ingénieur a su, en outre, dépouiller la science de son austérité et mettre les vérités les plus abstraites à la portée de tout le monde : c'est un genre de mérite qui est bien loin d'être commun.

*Voyage à Temboctou et à Jenné, dans l'Afrique centrale; précédé d'observations faites chez les Maures Braknas, les Nalous et d'autres peuples, pendant les années 1824, 1825, 1826, 1827 et 1828, par René Caillié. Ouvrage dédié au Roi, orné du portrait de l'auteur, d'une vue de Temboctou et de plusieurs planches, et accompagné d'une très-grande et belle carte itinéraire, avec des remarques géographiques, par M. Jomard. 3 vol. in-8. Prix : 30 fr. et 35 fr. par la poste. Paris, chez Mongie aîné, boulevard des Italiens, n. 10.*

Passionné dès l'enfance pour les voyages, M. Caillié, âgé de 16 ans, et ne possédant que 60 fr., s'embarque sur la gabarre *la Loire*, qui allait au Sénégal de conserve avec *la Méduse*. Débarqué à Saint-Louis, il prend part dans une expédition de découvertes dont la mauvaise issue, loin de rebuter, enflamme son courage. Malgré les sages remontrances de M. le baron Roger, il part de nouveau avec quelques marchandises, pour le pays de Braknas, dans l'intention d'apprendre l'arabe, ainsi que la pratique du culte des Maures. Il obtient un accueil favorable, en prétextant de se convertir à l'islamisme et de vivre chez un peuple dont il a entendu vanter la sagesse.

Maître enfin de la langue du pays, et assez familier avec le Coran, le jeune Caillié revient au Sénégal, et sollicite les moyens de mettre son projet à exécution; mais son âge n'inspire pas assez de confiance. N'ayant rien pu obtenir, il amasse, pendant seize mois de pénibles labeurs, une somme de 2,000 fr., et avec ce faible pécule, quelques médicamens, deux boussoles de poche, un costume arabe et le Coran, il part pour son grand voyage. A peine a-t-il fait une marche de deux heures, qu'il trouve les tombeaux du major Peddie et de ses compagnons, morts victimes d'une entreprise semblable. Mais il repousse un si funeste augure et continue sa route.

On le voit, parti de Kakondy le 19 avril 1827, reconnaître la position presque inconnue des sources de Bafila, passer ensuite le Dhioliba (Niger); de là se rendre à Kankan, grande ville dans le pays de ce nom, et se porter jusqu'à deux cents milles dans l'est, au delà du Soulimana, jusqu'à Timé, où il arrive le 3 août,

Là, il est retenu par le scorbut, et reste plusieurs mois entre la vie et la mort ; couché sur la terre, privé des secours de l'art et des médicamens, n'osant pas réclamer la pitié de ses hôtes, effrayés des progrès de la maladie, il ne trouve d'asile que dans la compassion d'une négresse qui lui prodigue les plus tendres soins. Comment ne pas frémir quand on voit cet intrépide jeune homme lutter cinq mois contre la mort, et arracher de ses propres mains les parties de son corps atteintes par la gangrène. Enfin il entre en convalescence, et, sans attendre son rétablissement, commence une autre excursion. Résolu de rejoindre le Dhioliba, il part le 9 janvier 1828. Après avoir vu ou passé plus de cent villages, il revoit le fleuve, et en traverse plusieurs bras pour se rendre à Jenné le 11 mars. Après une résidence de treize jours, M. Caillié s'embarque sur le grand fleuve et recueille des notions aussi positives que neuves sur son cours, sur ses affluens et ses îles, et notamment sur le lac Debo. Enfin il arrive le 19 avril à Cabra, port de Temboctou ; dès le lendemain, il fait son entrée dans cette ville célèbre.

*Le Mexique*, par Y. C. Beltrami, ex-conseiller à une cour royale de l'ex-royaume d'Italie, etc., etc. ; 2 vol. in-8°. Chez Crevot, rue du Bac ; et Delaunay, Palais-Royal. Prix : 15 fr.

Précédé par le souvenir de ses voyages aux sources du Mississipi et de la rivière sanglante, M. Beltrami était en droit d'attendre des lecteurs l'accueil que reçoit sa nouvelle publication. Nous nous réservons, dans un de nos prochains numéros, d'en rendre un compte plus étendue, et de donner quelques citations, qui pourront faire apprécier l'intérêt que présente ce voyage. Nous nous bornerons, pour le moment, à signaler d'une manière plus particulière, dans l'ouvrage de M. Beltrami, ce qui a rapport aux antiquités du Mexique, où nous avons remarqué une foule de renseignements aussi curieux que nouveaux. La demi-civilisation du Mexique et de quelques autres parties de l'Amérique, était-elle, au moment de la découverte, dans un mouvement ascendant, ou

au contraire, le résultat d'une civilisation décroissante et retournant à la barbarie? Telle est la question restée jusqu'à ce jour sans solution. M. Beltrami, sans la résoudre lui-même, est parvenu à l'éclaircir par plusieurs fragmens de son voyage, et notamment par celui que nous venons de citer.

---

*Nouvelles tables astronomiques et hydrographiques*, contenant un traité abrégé des cercles de la sphère; la description des instrumens à réflexions; diverses méthodes pour obtenir les latitudes et les longitudes terrestres; une nouvelle table de logarithmes des sinus, cosinus, tangentes et cotangentes, de seconde en seconde pour les 90 degrés du quart de cercle; par V. Bagay, professeur d'hydrographie: édition stéréotype, gravée, fondue et imprimée par MM. Firmin Didot, père et fils, rue Jacob, n° 24; un fort volume in-4°. Prix: 25 fr. pour Paris, et 30 fr. par la poste pour les départemens.

---

## THE LONDON EXPRESS

AND

## PARIS ADVERTISER,

JOURNAL POLITIQUE, COMMERCIAL, LITTÉRAIRE,

ET PETITES AFFICHES ANGLAISES DE PARIS.

Ce nouveau Journal anglais paraît à midi, et part par la poste du jour pour les départemens et l'étranger.

Il contient les nouvelles arrivées par tous les courriers du matin, et celles des journaux de Paris; il possède une vaste correspon-

dance, et consacre une partie de ses colonnes à des renseignements financiers et commerciaux.

Les bureaux sont rue Feydeau, n° 3, à Paris.

Les prix d'abonnemens sont :

POUR PARIS	1 mois. . . . .	10 fr.
	3 mois. . . . .	30
	6 mois. . . . .	56
	L'année. . . . .	108
POUR les DÉPARTEMENS	1 mois. . . . .	11
	3 mois. . . . .	32
	6 mois. . . . .	60
	L'année. . . . .	116
POUR L'ÉTRANGER	3 mois . . . . .	35
	6 mois. . . . .	66
	L'année . . . . .	128

---

## ERRATA.

Page 61 — Mauzé, lisez Mauzé (département des Deux-Sèvres).

Page 62 — Sarakoalis, lisez Sarakolais.

Page 72 — ALLAHAKBAR, lisez ALLAH AKBAR.

Pages 111 et 112 — Jeudo, lisez Jedo.

Page 123 — Balby, lisez Balbi.

Page 129 — DE LA DÉLIVRANCE DE L'ÉGYPTE, lisez LA DÉLIVRANCE DE L'ÉGYPTE.

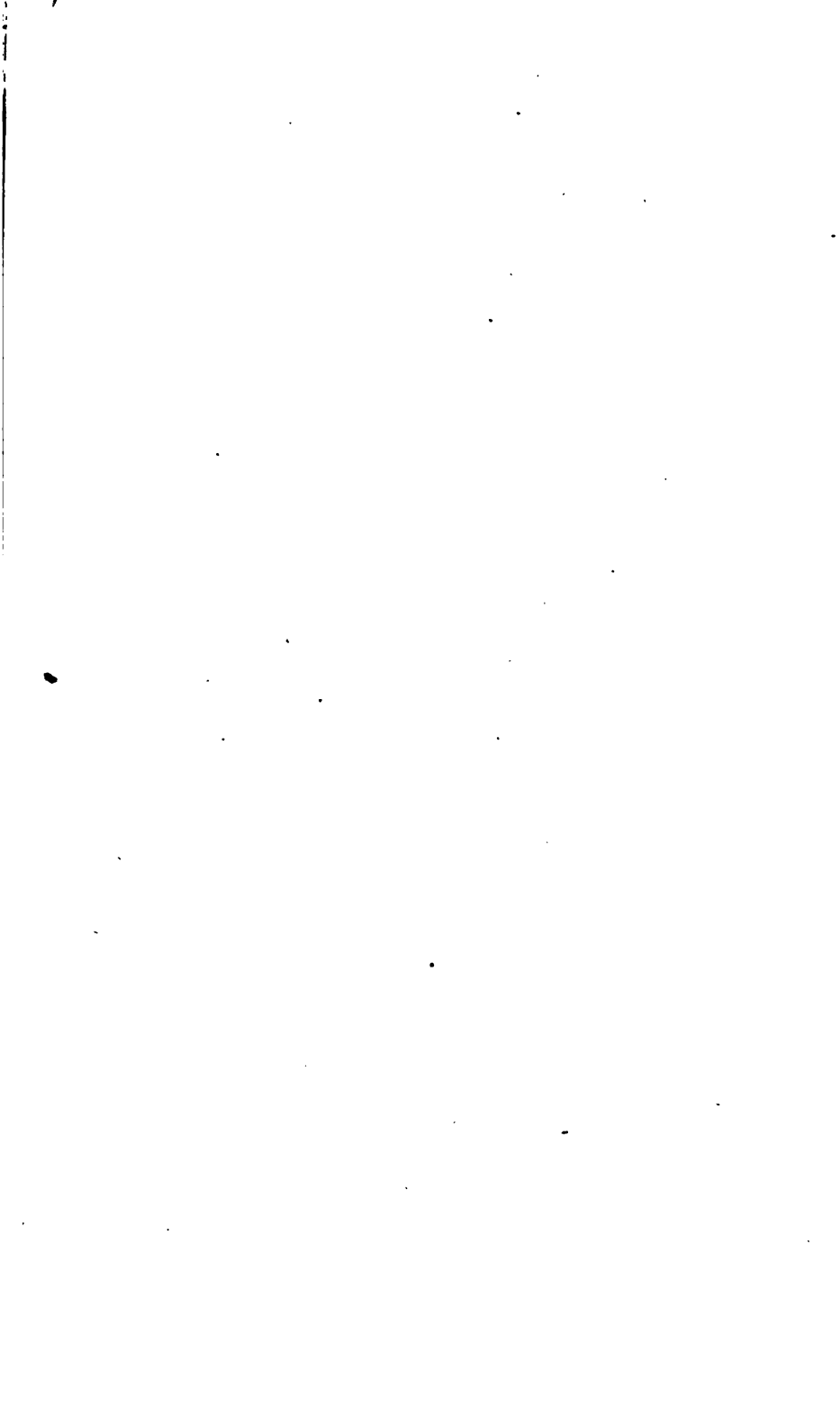
Page 134 note — Rotle (livre de 180 drachmes; centième partie du k'anthar, quintal turc) équivalant à 57 kil. 600, lisez rotle (livre de 180 drachmes), centième partie du k'anthar (quintal turc), qui équivaut à 57 kil. 600.

C'est également par erreur que les deux premiers articles des *Nouvelles* ont été rangés dans cette division, ils appartiennent aux *Variétés*.





# **I. ARCHIVES GÉOGRAPHIQUES.**



REVUE DES DEUX MONDES;  
**JOURNAL DES VOYAGES,**

DE L'ADMINISTRATION, DES MOEURS, ETC.,

CHEZ LES DIFFÉRENS PEUPLES DU GLOBE.

---

**ARCHIVES GÉOGRAPHIQUES.**

—  
ESSAI

SUR LA POPULATION DES DEUX MONDES,

PAR M. ADR. BALBI.

(Deuxième article.)

---

**ASIE.**

La population de l'Asie est un problème qui n'a pas encore pu être résolu d'une manière satisfaisante; et il y a toute apparence qu'il se passera

bien des années avant qu'il le soit. Les géographes, partant de principes souvent erronnés, et le plus souvent encore hypothétiques, ont offert, et présentent tous les jours dans leurs ouvrages les opinions les plus contraires. Riccioli, depuis 1660, avait accordé à cette partie du monde 500 millions d'habitans, nombre qui, par la suite, a été presque constamment adopté dans beaucoup d'ouvrages. Le savant Süssmilch, dont l'opinion est d'un grand poids relativement à ce sujet, en s'appuyant sur cette base erronnée que l'Asie était cinq fois plus grande que l'Europe, en estima la population absolue à 650 millions, dans la supposition que la population relative de ces deux parties du globe était égale. Cette évaluation a été reproduite de nos jours encore, sans aucun examen, par un grand nombre de géographes et de naturalistes. Depuis la fin du 18<sup>e</sup> siècle, la plupart s'accordent, on ne sait trop pourquoi, à porter à 580 millions la population de l'Asie. Mais, tandis que Volney, en 1803, la réduisait à 240 millions, que M. Graberg, en 1813, ne l'estimait, y compris la Malaisie (Archipel Indien), qu'à 366 millions, que *l'Oriental Herald* ne l'évaluait en 1822, qu'à 372,700,000, et que la plupart des géographes anglais s'arrêtent à 400,000,000, Stein l'élève de nouveau à 536,517,000, et Melish la porte jusqu'à 600,000,000. Le savant Hassel, après avoir flotté entre 581 et 480 millions, s'était arrêté naguère à 480 millions, et Malte-Brun, à 340 millions.

Dès l'année 1816, en adoptant pour l'Asie les

confins tracés par ce dernier géographe, nous avons estimé sa population à 360 millions. Pour comparer notre évaluation avec celle des autres géographes, il faut ajouter la population de la Malaisie ( Archipel Indien ) et celle de toute la Russie d'Europe, que les auteurs allemands placent en Asie. D'après les calculs de Hassel, et d'après sa manière de tracer les limites orientales de l'Europe, il faudrait ajouter 31 millions à notre évaluation, ce qui ferait 391 millions. Les recherches que nous avons faites depuis, pour connaître la population des différens états de l'Asie, nous ont engagé à modifier nos premiers calculs et à porter à 390 millions la population totale de cette partie du monde, dans les nouveaux confins que nous lui avons assignés ; c'est-à-dire, en retranchant de l'Asie toute la Malaisie, et tous les pays situés à l'ouest de l'Oural, et au nord de la chaîne du Caucase. Nous allons maintenant exposer les bases qui nous ont servi pour obtenir cette somme, en déterminant, d'une manière approximative, d'après des recherches spéciales et des raisonnemens appuyés sur des faits, la population absolue des principaux états de l'Asie. Nous commencerons par l'Asie ottomane.

Peu de contrées de l'Asie ont été plus souvent visitées par les voyageurs que l'ASIE OTTOMANE. Cependant, on est encore réduit à de simples conjectures sur tout ce qui concerne le nombre de ses habitans. En ne tenant aucun compte de l'opinion de M. Took, qui, d'après des estimations aussi vagues qu'exagérées, accordait, vers le com-

mencement du 19<sup>e</sup> siècle, 36 millions à cette partie de l'empire ottoman, et en rejetant les estimations d'autres auteurs qui la portaient encore à 25 millions, ainsi que celles de Eton, et de Bruns, qui la réduisaient, contre toute vraisemblance, le premier à 9 millions, et le second à 8, nous nous bornerons à citer les évaluations des auteurs suivans. Elles diffèrent peu entre elles, et, tout bien pesé, elles nous paraissent mériter la préférence sur toutes les autres. Liechtenstern estimait la population de l'Asie ottomane à 11,450,000, Malte - Brun, à 11,300,000, Galletti, à 11,090,000, Hassel, à 11,064,000, Gråberg, à 11,000,000. Eu égard au grand nombre de villes populeuses, que contient cette partie de l'Asie, à la population assez concentrée qu'on rencontre le long des côtes occidentale et nord-ouest de l'Anatolie, dans plusieurs parties de l'Arménie, et le long de l'Oronte, du Tigre, de l'Euphrate et d'autres localités, nous avons cru, dès l'année 1816, qu'on pouvait lui assigner 12,000,000, d'habitans. Dans la plaine de Chiflik, M. Morier crut se trouver au milieu d'un des plus riens paysages de l'Angleterre. En général, tous les cantons montueux de cette partie de l'Asie sont assez fournis d'habitans. Néanmoins nous croyons qu'à l'égard des Druses et des Maronites, Volney a exagéré leur nombre, en portant ceux-ci à 150,000, et les Druses à 120,000; les évaluations postérieures de M. Corancé, qui les réduit à 106,000, et à 70,000, nous paraissent plus probables. Dans la *Balance politique du globe*, nous avons estimé la totalité des habitans de l'Asie

ottomane à 12,500,000, parce que nous y avons compris la partie de l'Arabie, qui dépend médiatement ou immédiatement du grand-seigneur.

Au milieu de l'étonnante disparité d'opinions des géographes et des voyageurs, sur la population des différentes contrées de l'Asie, il est curieux de voir combien peu elles diffèrent, relativement au nombre des habitans de l'ARABIE. Presque tous les géographes s'accordent à lui en assigner 12 millions. Mais, pour peu que l'on veuille se donner la peine d'examiner l'état du pays, la nature du sol, la manière de vivre de la plupart de ses habitans, et tenir compte des renseignemens positifs recueillis depuis peu, on verra combien ce nombre est exagéré. Les 5 millions que tous les géographes, sur l'autorité de Hassel, accordaient encore à l'État des Wahabites, sont réduits tout au plus à 300,000 par M. Mengin; et les observations faites par le capitaine Sadler, qui, en 1819, a traversé toute l'Arabie, depuis le golfe Persique jusqu'à la mer Rouge, sont bien loin de contredire cette évaluation du voyageur français. En combinant tout ce que Niehbur, et autres voyageurs, ont pu rassembler sur l'Yemen, sur l'imanat de Mascate, et sur la côte orientale du golfe Persique, qui sont les seules parties qui offrent une population assez considérable, nous croyons qu'on ne se tromperait pas beaucoup, si l'on portait la totalité du nombre des habitans de l'Arabie à six millions.

Induit en erreur par d'imposantes autorités, et privé des ressources littéraires qu'on trouve à

Paris, nous avons évalué beaucoup trop bas, dans notre *Compendio*, la population du TURKESTAN INDÉPENDANT. Les voyages de Mouraviev, de Nazarov, de Jakovlev, de Mayendorf, de Frazer, et de Moorcroft, ont répandu dernièrement beaucoup de lumières sur cette région; ils nous ont fait connaître l'existence de plusieurs villes populeuses; ils nous ont décrit des campagnes riantes et bien cultivées; ils nous ont apporté plusieurs listes de tribus nombreuses, de pasteurs nomades; ces voyageurs nous ont même fait connaître des cantons peuplés et florissans, là où nos cartographes se plaisaient à tracer des déserts stériles, ou de vastes solitudes. D'après les renseignemens les plus récents, et l'étendue plus grande que l'état politique actuel du Turkestan nous ont engagé à lui assigner, nous croyons qu'on ne saurait lui accorder moins de 6 millions d'habitans.

Malgré le grand nombre de descriptions et de voyages publiés sur les contrées qui s'étendent depuis l'Euphrate jusqu'à l'Indus, il faut avouer qu'on ne sait absolument rien de positif sur leur population. Les évaluations des indigènes, des voyageurs et des géographes sont tellement différentes entre elles, que tout calcul moyen devient absolument illusoire. En effet, comment prendre la moyenne entre les 200 et les 60 millions d'habitans auxquels la portent les indigènes, et entre les 20 et les 3 millions auxquels Gardanne et Olivier, réduisent la population de toute la moitié occidentale de cette contrée? Il serait absurde de donner maintenant à



la Perse les 40 millions qu'elle pouvait à peine nourrir à l'époque de Chardin. Mais à l'égard du royaume d'Iran ou de la Perse occidentale, devons-nous admettre les 20 millions du général Gardanne, les 19 millions de Bertuch, les 18 à 20 millions de Macdonald Kinneir, les 18 millions et les 13 millions et demi de Hassel, ou bien préférer les 7 millions de M. Jaubert, et les 6 millions de Pinkerton et de Malcolm? En réfléchissant à la grande destruction d'hommes causée par les guerres qui ont désolé ces malheureux pays pendant presque tout le dix-huitième siècle, aux suites des discordes et des guerres, qui, depuis quelques années, agitent le royaume de Caboul, à la faible population remarquée déjà par le père Pacifique, vers la moitié du dix-septième siècle, et aux vastes déserts qui occupent une partie si considérable de la superficie de cette région, ainsi que le grand espace qu'exige le genre de vie des peuples nomades qui le parcourent dans tous les sens, nous croyons qu'on ne s'éloignerait pas beaucoup de la vérité si on lui assignait 17 millions d'habitans. Dans cette somme, 9 millions appartiennent au royaume de Perse proprement dit. Ce nombre ne paraîtra pas fort, si l'on pense que les tribus nomades de ce royaume, estimé par M. Macdonald Kinneir est plus de la moitié de la population, n'en forment plus actuellement que le tiers, selon M. le colonel Drouville. Cet habile officier fait observer, à cette occasion, que plusieurs d'entre elles se sont dé-

finitivement établies à demeure fixe dans des villes et des villages qu'elles ont construits, par ordre du roi régnant, sur les terres qu'elles occupent depuis long-temps en vertu de concession. A l'égard de la Perse orientale, nous remarquons que MM. Christie et Pottinger ont trouvé dernièrement couverts de villes et de villages, ou parcourus par de nombreuses tribus nomades, de vastes espaces que les géographes regardaient depuis long-temps comme la continuation des déserts qui couvrent une partie si considérable de cette région. Nous croyons donc qu'on ne trouvera pas exagérée la population de 6 millions que nous avons donnée au royaume actuel de Caboul. Elle est sûrement plutôt au-dessous qu'au-dessus de sa population réelle que, contre toute probabilité, nous voyons réduite à 3 millions, par le savant M. Stein, et par plusieurs autres géographes.

Depuis la moitié du dix-huitième siècle, les voyageurs et les gouvernemens européens qui dominent sur l'INDE ont rassemblé et rassemblent continuellement des matériaux pour rédiger la statistique de cette vaste contrée. Les géographes et les statisticiens ont dressé depuis plusieurs années des tableaux détaillés de la population de ses villes, de ses districts, de ses provinces et de ses royaumes; mais au milieu de cette richesse illusoire de matériaux, le géographe se tromperait fort s'il croyait avoir les moyens de déterminer avec précision le nombre des habitans de l'Inde. Les cent millions que lui accordait Süßmilch, et les éva-

luations de Raynal, ne sont et ne pouvaient être que des conjectures, vu l'époque où ces auteurs écrivaient. L'évaluation de M. Le Goux de Flaix, qui estimait, il y a quelques années, la population de l'Inde à 184 millions, est extraordinairement exagérée; celle de M. Collin de Bar, qui, dans son *Histoire ancienne et moderne de l'Inde*, publiée à Paris, en 1815, la portait à 364 millions, est absurde. On ne doit donc tenir aucun compte des évaluations de ces derniers auteurs; elles ne méritent pas même l'honneur d'une réfutation. D'après les calculs approximatifs du célèbre major Rennel, qui ont servi de base aux évaluations faites plus tard par le savant Graberg et par Bertuch, la population de l'Inde serait au-dessous de 95 millions, tandis qu'elle s'éleverait au-dessus de 100 millions d'après ceux de Canning, à 110 d'après l'évaluation de Orme et même à 120 millions d'après un calcul moyen fait par M. Lindner. Ce sont ces calculs qui ont servi de base à toutes les estimations des géographes anglais, français et allemands; elles ont pour elles des probabilités, quoiqu'elles ne puissent être encore que des conjectures, puisque, comme le dit positivement M. Hamilton, dans son *East-India Gazetteer*, ce n'est que sous l'administration du marquis de Wellesley, en 1801, qu'on s'occupa sérieusement de connaître la population de l'Inde soumise aux Anglais. Mais l'aversion des naturels pour tout ce qui a seulement l'apparence d'innovation; la crainte d'être plus immédiatement soumis à l'administra-

tion; celle d'être plus fortement imposé; l'incapacité de plusieurs indigènes pour s'acquitter convenablement d'un travail qui exige beaucoup de soin et de connaissances; enfin les nombreuses subdivisions, l'isolement des castes et des tribus, la diversité du langage, la confusion et les lacunes qui résultaient nécessairement de toutes ces causes, rendirent extrêmement imparfait ce premier essai. Les tableaux dressés par les magistrats de chaque district offrirent une différence énorme, comparés au tableau correspondant, dressé par le receveur; et l'un et l'autre restèrent infiniment au-dessous, dans leur estimation respective des résultats obtenus postérieurement par M. Francis Buchanan dans les mêmes districts. Le tableau ci-dessous offre ces discordances; ce sera un exemple d'après lequel tout lecteur impartial pourra juger du degré de confiance que peuvent mériter les calculs relatifs à la population des contrées situées hors d'Europe, que les voyageurs, les géographes et les statisticiens nous rapportent minutieusement à l'appui de leurs opinions.

## TABLEAU COMPARATIF

### DES RECENSEMENS

FAITS DANS QUELQUES DISTRICTS DU BENGALÉ.

	Habitans.
<i>District de Rungpour.</i> D'après le relevé du magistrat, en 1801.. . .	1,000,000
D'après le relevé du receveur, en 1801. . .	400,000

	Habitans.
D'après le relevé fait par M. Buchanan, en 1809.	2,735,000
<i>District de Dinagepour.</i> D'après le relevé du magis- trat, en 1801. . . .	700,000
D'après le relevé du rece- veur, en 1801. . . .	100,000
D'après le relevé fait par M. Buchanan, en 1808..	1,000,000
<i>District de Purneah.</i> D'après le relevé du magis- trat, en 1801. . . .	3,000,000
D'après le relevé du rece- veur, en 1801. . . .	1,400,000
D'après le relevé fait par M. Buchanan, en 1810.	1,450,000
	2,900,000

Auquel de ces différens résultats devons-nous donner la préférence pour asseoir notre opinion relativement à la population de l'Inde? Comme officiers ils devraient inspirer tous le même degré de confiance; mais les différences énormes qu'ils offrent ne permettent pas de les regarder comme des élémens homogènes dont on puisse tirer une moyenne. M. Hamilton, qui, à l'avantage d'avoir été long-temps sur les lieux, joint celui d'une foule de connaissances positives, résultat de ses recherches sur ce sujet, n'hésite pas à donner la préférence au travail de M. Francis Buchanan. L'examen partiel auquel on a soumis quelques-uns des tableaux de population dressés par ce dernier, le travail de M. Bayley, fait en 1814, sur le district de Burdwan, et les rapports d'autres officiers sur la population de quelques districts décrits par M. Buchanan ont confirmé l'exactitude de son travail. On

peut donc, avec M. Hamilton, regarder le résultat du recensement de 1801, fait par les magistrats et par les receveurs des districts, comme offrant le *maximum* de la population existante à cette époque. Prenant donc pour base les sommes auxquelles M. Hamilton a cru pouvoir s'arrêter comme le *maximum* de la population de l'Inde pour l'année 1820, sommes, que, faute de documens plus récents, il a cru pouvoir reproduire en 1828, nous accorderons, avec ce savant géographe, 134,000,000 à l'Inde, dans les confins que nous lui avons assignés, quoique ces derniers diffèrent en quelque partie de ceux tracés par M. Hamilton.

Après ce que nous venons d'exposer, il serait aussi inutile que ridicule d'exiger une précision mathématique en traitant d'un sujet qui offre tant de vague, et dans lequel l'erreur peut s'élever à quelques millions. Cependant nous ferons observer que l'examen des changemens politiques arrivés dans ces dernières années, dans différentes parties de l'Inde, nos propres recherches et celles de M. Hassel nous ont engagé à faire plusieurs modifications dans tout ce qui concerne les détails relatifs au nombre d'habitans de cette région.

La population de l'INDO-CHINE offre encore plus d'incertitude que celle de l'Inde proprement dite. Nous commencerons par l'EMPIRE BIRMAN, dont la population a été estimée dernièrement depuis 3 jusqu'à 33 millions. Vouloir prendre la moyenne entre ces deux évaluations, serait chercher la vérité dans l'erreur. Pour obtenir quelque approximation raisonna-

ble sur le nombre des habitans de cet empire, il faut d'abord mettre de côté toutes les opinions évidemment erronnées soit en plus, soit en moins. Outre les deux que nous venons d'énoncer, nous écarterons d'abord les évaluations du missionnaire Judson et du major Symes, qui accordaient l'un 20 et l'autre 17 millions à l'empire birman; ensuite celles de M. Hamilton, qui lui en assigne de 8 à 10, et celle de Wallace et d'Hiram Coxe qui s'accordent à la porter à 8 millions.

Mais tous ces calculs, ayant été faits sur des bases vagues et inexactes, ne pouvaient donner que des résultats aussi peu sûrs que discordans. C'est ainsi que la Gazette officielle de Calcutta rapportait, il y a quelques années, que l'empereur ayant voulu se faire une idée de la population de ses états, somma chaque ville et chaque village de son empire, de lui fournir un soldat, et que tous ces soldats réunis formèrent une armée de 8000 hommes. Partant de cette base, et accordant à chacun de ces 8000 lieux, l'un portant l'autre, 200 maisons, le rédacteur de la Gazette trouvait un total de 1,600,000 maisons qui, à sept individus chaque, formait une population de 11,000,000 d'ames, nombre qu'il trouvait encore bien faible pour l'étendue de l'empire birman. Mais ce calcul est très-erronné, en ce qu'il est basé sur deux coefficients, qui sont évidemment exagérés. Nous pourrions citer plusieurs exemples à l'appui de notre assertion; mais nous nous bornerons au suivant qui nous paraît très-décisif. M. Thomas Monro, d'après un relevé exact fait en 1816, ayant trouvé

6,011 villages dans le district de Tanjaore, le recensement de 1822 n'offrit que 903,353 habitans. Même en ne retranchant pas toute la population qui vit dans les villes, ces deux nombres ne donneraient qu'environ 150 habitans par village l'un dans l'autre. Nous ne croyons pas qu'un recensement effectif présenterait un nombre beaucoup plus élevé pour les villages de l'empire birman.

L'estimation la plus récente sur la population de cet État est celle de M. Crawford. Elle est fondée sur le produit actuel des sources de pétrole, qui fournissent l'éclairage du pays. D'après cette donnée, ce savant lui accorde tantôt 4,416,000, tantôt 2,414,000, enfin 3,300,000 habitans; et il finit par conclure qu'il n'en possède pas plus de 4 millions. Le capitaine Canning s'était arrêté dernièrement à 3 millions.

Lorsqu'on pense au gouvernement détestable qui pèse sur le peuple de ces fertiles contrées, et à la misère qui en est la conséquence forcée; lorsqu'on sait qu'une très-grande partie du territoire est couverte de forêts, ou consiste en montagnes d'un accès difficile; qu'une autre partie très-considérable est habitée par des tribus barbares sans aucune industrie; que l'agriculture est dans un état pitoyable, et que la guerre civile et étrangère a souvent dévasté ce pays; lorsqu'on prend en considération toutes ces circonstances et qu'on veut comparer l'empire birman avec d'autres pays placés dans des positions à peu près semblables, et dont on connaît le nombre approximatif des habitans, nous



penchons à croire que les 3,500,000 habitans que nous lui avons accordés dans la *Balance politique du globe* est le chiffre qui doit approcher le plus du nombre réel. Ici, nous portons ce nombre à 3,700,000, parce que, pour des raisons qu'il serait trop long d'exposer, nous avons dû augmenter la superficie que, dans la *Balance*, nous lui avons d'abord assignée. Après ce que nous venons de dire, nous croyons inutile de faire aucune remarque sur l'estimation du savant rédacteur de l'*Edinburgh Review* qui accordait 6 à 7 millions à cet empire, ainsi que sur celle de 18 millions que lui attribuait l'auteur d'un article très-remarquable sur la population du globe, inséré dernièrement dans l'*Oriental Herald*, comme aussi sur les calculs de M. Hasel, et des autres géographes pris, qui tous ont pour base les sources et les évaluations que nous venons d'indiquer. Au reste, les dernières conquêtes des Anglais dans cet empire, et les recensemens faits dans les pays qui leur furent cédés ont démontré sans réplique combien on se trompait sur la population de ces vastes contrées.

Presque tous les géographes, à l'instar de Hassel, ont singulièrement atténué la population du ROYAUME DE SIAM. Quelques-uns même se sont aussi plus à le resserrer dans des bornes extrêmement étroites, en lui enlevant au nord de vastes pays qui en dépendent encore, et en regardant comme tout-à-fait indépendans les petits royaumes malais de la péninsule de Malacca, qui en relèvent encore. Presque tous se sont accordés à ne lui assigner

qu'un million et demi d'habitans, ou tout au plus 1,900,000. Hassel, dans le *Vollstaendiges Handbuch*, va même jusqu'à réduire sa population à peine à un million. Sans adopter entièrement l'opinion du rédacteur de l'*Edinburgh Review*, qui estimait dernièrement la population de ce royaume de 7 à 8 millions, ni celle de M. Crawford, qui, l'année passée, la réduisait à 2,790,500, nous avons cru pouvoir la porter d'abord à 3 millions, et définitivement au moins à 3,300,000. Nous ferons observer que dans nos calculs nous avons tenu compte du grand nombre de Chinois qui depuis trente-cinq ans se sont établis dans ce royaume. Nous croyons inutile de réfuter l'estimation extraordinairement erronée par laquelle certains journaux, en s'appuyant sur l'autorité de M. Crawford, portèrent naguère la population de ce royaume à 28 millions d'ames, dont 12,600,000 Siamois, 440,000 Chinois, 2,000 descendans des Portugais, et le reste Laosciens, Cambogiens, Peguains et Malais.

Mais devons-nous porter avec La Bissacher, Hassel et la plupart des géographes, à 23 millions la population de l'EMPIRE D'AN-NAM, ou bien la réduire avec le savant Graberg à 4 millions, en y retranchant la partie du Laos qui en dépend. Attendu la population très-concentrée du Tonquin et l'accroissement rapide observé dernièrement par Purefoy en plusieurs parties de la Cochinchine, de même que le petit nombre d'habitans que possèdent le Tchiam-pa, le Camboge et autres contrées qui en dépen-

dent, ainsi que la constitution physique d'une grande partie de cet état, et l'absence de toute habitude industrielle parmi les habitans de plusieurs de ses provinces, nous n'hésiterons pas à regarder 12 millions comme le nombre qui doit approcher le plus de la réalité. C'était ce nombre auquel nous étions arrêté dans notre *Compendio*, et que nous avons ensuite porté à 14 millions dans la *Balance* pour nous rapprocher de l'estimation que nous tenons de la bouche de MM. Chaignaud et Vanier, Français employés depuis long-temps comme mandarins dans cette extrémité de l'Asie. L'espace nous manque pour exposer les motifs qui nous ont engagé à préférer notre ancienne évaluation. Nous ajouterons seulement que les rédacteurs de l'*Edinburgh Review* et de l'*Oriental Herald* s'accordaient dernièrement à la réduire à 9 millions; et que, selon le capitaine White, un mandarin l'estimait à 10 millions, un autre la portait à 14, les missionnaires la réduisaient à 6, et que M. Crawford, ne lui reconnaît tout au plus que 5 millions d'habitans.

La population de la CHINE a été l'objet de grands débats entre les géographes, les voyageurs et plusieurs savans qui ont écrit sur cet empire. Les Chinois tiennent pourtant avec beaucoup de soin des états statistiques et des relevés de dénombremens; mais il y a des classes nombreuses qui ne sont pas comprises dans les recensemens. Cette circonstance est une des causes principales des différences énormes que l'on observe entre les calculs des auteurs

les plus dignes de foi. Nous avons rédigé le tableau suivant pour rapprocher les unes des autres les principales opinions émises depuis la moitié du siècle dernier jusqu'à nos jours. Il offre un léger échantillon des difficultés sans nombre qu'on trouve dans la rédaction d'une géographie générale, lorsqu'on veut se donner la peine de faire les recherches nécessaires, pour offrir, sur des bases, sinon certaines, du moins probables, toutes les généralités qui concernent la population.

**TABLEAU COMPARATIF  
DES PRINCIPALES OPINIONS ÉMISES**

SUR LE NOMBRE DES HABITANS DE LA CHINE (1).

	Habitans.
SONNERAT, vers 1780. . . . .	27,000,000
L'abbé FELLER, dans son <i>Catéchisme philosophique</i> . . . . .	50,000,000
Plusieurs géographes et quelques savans, en citant un extrait de la <i>Gazette officielle de Pékin</i> , sans jamais faire attention que cette somme était bien loin de représenter la totalité de la population de la Chine. . . . .	55,000,000
Les géographes russes du 18 <sup>e</sup> siècle. . . . .	70,000,000
PAW, vers 1778, en regardant ce nombre comme exagéré. . . . .	82,000,000
L'abbé D'EPILLY, dans son <i>Manuel de géographie</i> , en portant, vers 1770, à 59,688,364 le nombre des mâles. . . . .	120,000,000
DESGUIGNES, dans ses premiers ouvrages. . . . .	137,000,000
ABEL REMUSAT, en additionnant le <i>minimum</i> de la population assignée à chaque province, par le <i>Tai-thsing-y tOUNG-tchi</i> . . . . .	140,000,000

(1) Voyez aussi aux *Variétés*.

	Habitans.
KLAPROTH, d'après un recensement fait en 1790.	142,326,734
AMIOU, d'après le recensement de 1743, mais en regardant ce nombre comme la moitié de la population existante. . . . .	142,582,446
MORRISON, en 1825. . . . .	143,000,000
MARTUCCI, en 1827, d'après le recensement de 1790. . . . .	143,124,734
FRERING THOMS, d'après un manuscrit rédigé en 1823 par le Chinois Wang-kwei-ching, et en y comprenant l'armée de terre et de mer, et les 2,000,000 d'individus qui vivent sur des barques. . . . .	146,280,163
BUSCHING, d'après un recensement fait vers le milieu du 18 <sup>e</sup> siècle, et qui nous paraît identique à celui cité par le P. Amiot . . . . .	149,622,000
DESCOIGNES, en 1780; BALBI, en 1808 et 1816; MALTE-BRUN, en 1811; GRABER, en 1813; HUMBOLDT, en 1824; DAVIS, qui réside à Canton depuis plusieurs années, et autres. . .	150,000,000
Le P. ALLERSTEIN, d'après un recensement de 1760. . . . .	196,837,977
Le P. ALLERSTEIN, d'après un autre recensement fait en 1761. . . . .	198,214,552
MORERI, dans l'article <i>Chine</i> de son <i>Dictionnaire</i> ; et SUSSMILCH, en 1765. . . . .	200,000,000
Le P. AMIOT, vers 1770, mais en fondant son calcul sur le recensement de 1743, au moins.	200,000,000
HASSEL, en calculant la population pour l'année 1821. . . . .	210,000,000
Le P. AMIOT, vers 1771, en doublant le résultat du recensement de 1743. . . . .	287,622,000
Le P. BARTHOLI. . . . .	300,000,000
Lord MACARTNEY, et après lui une foule d'auteurs, de géographes et de <i>Dictionnaires géographiques</i> , etc., etc., d'après une note rédigée par un mandarin, en 1794. . . . .	333,000,000

Dès l'année 1808, au début même de notre carrière géographique, nous n'avons pas hésité à re-

jeter comme inadmissible l'évaluation de lord Macartney. Si la Chine, disions-nous, a plusieurs provinces très-fertiles, très-bien cultivées et très-peuplées, elle en a aussi plusieurs autres qui sont stériles, peu habitées et où l'agriculture est négligée. Des espaces considérables de sa surface sont couverts de marais et sur son territoire vivent plusieurs peuplades plus ou moins sauvages qui ont besoin d'un grand espace pour y trouver leur nourriture. En comparant sa superficie à celle de l'Europe occidentale, nous trouvons qu'on ne saurait lui accorder raisonnablement une population relative beaucoup au-dessous de celle de cette dernière. C'est appuyé sur ces raisonnemens que nous lui avons donné 150 millions, lorsque les Guthrie, les Pinkerton et autres géographes s'accordaient à porter sa population au-delà de 333 millions; les recherches que nous avons faites depuis, et les faits importans publiés dernièrement sur ce sujet, ont constaté la justesse de nos conjectures, et nous ont confirmé dans notre opinion. Seulement nous sommes d'avis que, pour avoir le nombre actuel des habitans de la Chine proprement dite, il faudrait lui assigner une population de 165 millions; d'abord parce que les classes qui ne figurent pas dans les recensemens sont très-nombreuses, et ensuite parce qu'il est improbable, pour ne pas dire absurde, de supposer stationnaire durant trente-huit ans la population d'un pays qui pendant cette longue période n'a éprouvé ni de très-grandes disettes, ni de mortalité extraordinaire, ni de

guerre civile et étrangère d'aucune importance ; et cela , lorsque cette population vit sur un sol en grande partie bien cultivé et sous un climat généralement salubre.

A l'égard de la population des autres parties de l'empire chinois, nous croyons que l'on pourrait la porter tout au plus à 20 millions ; nombre qui paraîtra bien positif à ceux qui admettent comme des vérités , les exagérations de quelques pieux missionnaires étrangers à la statistique , ou celles qui sont dictées aux nationaux par un amour-propre mal entendu. Voici les sommes principales dont se compose notre calcul : 8 millions pour la Corée, 5 pour le Tibet et le Boutan , et 7 pour le pays des Mantchoux, la Mongolie, le Turkestan chinois, la Dzoungarie et les autres pays regardés comme faisant partie de l'empire. Ces sommes diffèrent peu de celles assignées aux mêmes pays par M. Klaproth, et par le rédacteur de l'article sur la population du globe de l'*Oriental Herald* ; mais elles diffèrent considérablement des chiffres adoptés depuis plusieurs années par le savant Hassel, suivi servilement sans pres que jamais être cité, par la plupart des géographes. Nous croyons inutile de réfuter l'estimation du père de la Penna, qui élevait la population du Tibet à 33 millions ; celle de Graberg, qui, en 1813, lui en accordait encore 25 millions, et celle de Pinkerton qui la réduisait à 500 mille habitans. Ce sont des erreurs qu'on rencontre dans les meilleurs ouvrages, à côté des vérités les plus lumineuses et les mieux démontrées, mais

qui signalent l'état encore si imparfait où se trouve la géographie générale. En réunissant les 150 millions que nous avons accordés à la Chine proprement dite et les 20 millions que nous venons d'assigner aux autres parties de l'empire, on aura un total de 170 millions. Par une singulière méprise, le traducteur italien de la *Balance politique du globe*, ne pensant pas à la différence qu'il y a entre le tout et ses parties, entre *l'empire chinois* et la *Chine* proprement dite, voulut modifier nos calculs sur la population de l'empire chinois en faisant remarquer dans une note que le professeur Romagnosi *d'après des calculs officiels* ne lui accorde que 156 millions d'habitans.

On n'a encore aucune donnée numérique sur la population de l'EMPIRE DU JAPON. On ne trouve aucune évaluation ni dans Kœmpfer, ni dans Thunberg, qui ont si bien décrit cette partie de l'Asie. Golovnin même n'a hasardé aucune opinion sur ce sujet; seulement il a confirmé tout ce que ses devanciers nous avaient raconté sur la population prodigieuse du Japon proprement dit, sur l'état florissant de l'agriculture, et sur la grande industrie de ses habitans. Eu égard à ces circonstances, à la paix dont cet état jouit depuis plus de deux siècles, mais tenant compte aussi du sol peu fertile et très-montueux de plusieurs de ses provinces, nous croyons qu'on ne saurait sans exagération lui accorder une population relative, supérieure à celle qu'avait la France vers la fin de 1826. En multipliant donc par 208 les 116,600 milles carrés de



la surface du Japon proprement dit, on aura 24,336,000 habitans. On peut donc accorder en nombre rond 25 millions à la totalité de l'empire, puisque les établissemens japonais dans les îles Iesso, Tarakaï et les Kouriles méridionales qui augmentent environ du double la surface de l'empire, n'ajoutent presque rien à la masse de ses habitans, tant la population y est clair-semée. Ce nombre diffère peu de celui auquel Pinkerton et Hassel s'étaient arrêtés il y a quelques années, et est presque identique à celui que Malte-Brun croyait pouvoir assigner au Japon proprement dit; mais il s'éloigne beaucoup de toutes les évaluations qui sont généralement admises par les géographes, en commençant par Hassel lui-même, qui, changeant d'opinion, portait définitivement la population à 45 millions, et en finissant par Bruns et Fabri qui la réduisaient, par une exagération contraire, à 10 millions. Nous ajouterons que Stein, sur les traces de Hassel, l'élève à 45 millions; Galletti la réduit à 18 millions, l'*Oriental Herald* à 17; M. Graberg et les auteurs de l'*Edinburgh Gazetteer* à 15; ceux du *Conversations Lexicon* à 13 millions, et Cannabich l'estime entre 10 et 15 millions.

Les géographes et les statisticiens diffèrent beaucoup sur la population de l'ASIE RUSSE. Ces divergences d'opinions dérivent de trois sources principales : 1<sup>o</sup> de la manière de déterminer la frontière orientale de l'Europe; 2<sup>o</sup> des peuples barbares tributaires ou vassaux et des peuples entiè-

rement indépendans, que les uns comprennent dans leurs calculs, tandis que les autres les en excluent; 3<sup>o</sup> de l'époque différente à laquelle remontent les recensemens ou les simples évaluations qui ont servi de base à leur calcul.

Nous venons de voir, en parlant des surfaces, tout ce qui concerne les frontières orientale et méridionale de l'Europe. Par cette seule raison, en adoptant même les populations assignées par Hassel aux pays qu'il regarde avec tous les autres géographes allemands et anglais, comme des contrées asiatiques, il y a une différence d'environ 8,000,000. A l'égard des deux autres sources de divergence, nous dirons que nous avons compris, dans l'*Asie russe*, tous les peuples vassaux, tributaires, et même ceux qui sont entièrement indépendans, dès qu'ils vivent sur le territoire que les Russes regardent comme leur appartenant. C'est ainsi que nous y avons renfermé tous les peuples de la région du Caucase qui vivent au sud de la chaîne principale, et les Tchouktchis qui errent dans les solitudes de l'extrémité nord-est de l'Asie. Nous avons aussi tenu compte des nouvelles conquêtes faites sur les Persans en 1828, et sur les Turcs, en 1829, ainsi que de l'augmentation qui a eu lieu dans la population civilisée et du décroissement observé chez les peuples sauvages. Le résultat général de nos recherches, sur ce sujet, nous a donné pour toute l'Asie russe dans ses confins actuels 3,800,000 habitans. Nous croyons inutile de citer les évaluations de MM. Wichman, Siaeblovsky, de Hassel, de Schnitz-

ler et autres géographes, parce que l'on ne saurait comparer des élémens qui pour les raisons que nous venons d'exposer, ne sont pas comparables.

**TABLEAU COMPARATIF**  
**DES PRINCIPALES OPINIONS ÉMISES**

**SUR LE NOMBRE DES HABITANS DE L'ASIE.**

	Habitans.
VOLNEY, en 1804. . . . .	240,000,000
VOSSIUS, en 1685. . . . .	300,000,000
MALTE-BRUN, en 1805 et 1810, sans la Malaisie (archipel indien).. . . . .	340,000,000
REICHARD, dans l'édition de la <i>Géographie de</i> <i>Galletti</i> , en 1822. . . . .	356,575,000
L'ABBÉ DE SAINT-PIERRE, vers 1750. . . . .	360,000,000
BALBI, en 1816, sans la Malaisie.. . . .	360,000,000
GRABERG,, en 1813, sans la Malaisie. . . . .	366,000,000
L' <i>Oriental Herald</i> , en 1829. . . . .	372,700,000
LE SAGE, dans son Atlas. . . . .	380,000,000
PINKERTON (WALCKENAER et EYRIÈS), en 1827; et BALBI, dans sa <i>Balance politique du globe</i> , en 1828. . . . .	390,000,000
WORCESTER, dans son <i>Dictionnaire</i> , en 1822, et en citant plusieurs autres estimations. . . . .	391,000,000
GALLETTI, dans son <i>Dictionnaire</i> , en 1822. . . . .	393,000,000
GUILBERT CHARLES LE GENDRE, en 1758; CHAMP- FORT, et la plupart des géographes anglais du 19 <sup>e</sup> siècle. . . . .	400,000,000
HASSEL, dans son <i>Almanach</i> de 1828, et l' <i>Alma-</i> <i>nach de Gotha</i> , en 1829. . . . .	480,936,963
HASSEL, dans le <i>Vollstaendiges Handbuch</i> , en 1821. . . . .	489,442,000
RICCIOLI, vers 1660; TEMPLEMAN; BIELFELD, en 1760; FABRI, en 1805. . . . .	500,000,000

CANNABICH, dans son <i>Lehrbuch de Géographie</i> , en 1821, de 400 à . . . . .	500,000,000
STEIN en 1810, de 300 à . . . . .	500,000,000
CHARLES JULIUS BERGIUS, en 1828. . . . .	520,866,151
STEIN, en 1826. . . . ., . . . . .	536,577,000
LETRONNE, en 1824. . . . .	555,000,000
L' <i>Almanach impérial</i> , cité pendant le règne de Napoléon comme autorité, par plusieurs géo- graphes français, allemands, italiens, etc., etc.	580,000,000
DENAIX, en 1828. . . . ., . . . . .	583,067,900
HASSEL, en 1824, dans son <i>Statistischer Umriss</i> .	586,525,400
MELISH, en 1818.. . . .	600,000,000
SUSSMILCH, en 1765; et BEAUSOBRE, en 1771. .	650,000,000

(La suite à un prochain cahier.)

---

# EUROPE.

---

## VOYAGE EN NORVÈGE,

EN LAPONIE ET EN SUÈDE,

PAR M. EVEREST (1).

---

Les merveilles des arts, les plaisirs qu'offrent en foule de grandes villes, centres du luxe et de la civilisation, et les scènes d'une nature, tantôt terrible, tantôt riante, attirent incessamment en Italie et en Suisse les voyageurs de toutes les parties de l'Europe. Quelques-uns cependant, après avoir visité ces contrées d'un si grand intérêt, mais trop connues pour satisfaire la curiosité, pour produire des émotions nouvelles, portent leurs pas vers des sites d'un aspect plus sauvage et moins exploré. Ainsi, M. Everest, dans une excursion récente en Norvège et en Laponie, a parcouru des lieux, a observé des mœurs, que les récits d'aucun voyageur ne nous ont fait connaître encore, et qui,

(1) Londres, 1829.

dans les tableaux qu'ils en font, ont tout le charme que peuvent offrir des objets entièrement nouveaux ou peu connus. La patrie des premiers bardes, les descendans des sectateurs d'Odin, les mers où l'on a cru long-temps que nageait le fabuleux et colossal *kraken* (1), méritent certainement d'être observés et décrits. Les Scandinaves, il est vrai, ne sont plus ce qu'ils furent jadis; et ces géans des anciens temps ne font pas, pendant leurs journées de vingt-quatre heures, de plus grandes choses que les habitans du midi de l'Europe, dans leurs jours les plus courts. Mais leurs mœurs simples et hospitalières, les phénomènes de leur climat, offriront toujours un charme, dont on trouve de nombreuses traces dans l'ouvrage de M. Everest. Nous ne le suivrons pas dans ses différentes excursions, et nous nous bornerons à donner quelques citations prises au hasard dans son ouvrage, dont l'intérêt n'est pas un instant suspendu. Entre Frédérickstadt et Trondhjem, il visita la cartaracte de Riukan, montagne à laquelle on suppose environ huit cents pieds de hauteur.

« Enfin, dit-il, nous découvrîmes sur le flanc de la montagne un nuage de vapeurs mobiles et colorés des feux du jour. C'était le Riukan. Nous laissâmes nos chevaux sur une petite plate-forme couverte de verdure, et commençâmes à gravir le long d'un sentier étroit et escarpé, qui souvent ne semblait praticable que pour des chèvres. Nous

(1) Voyez, aux *Nouvelles*, l'article : *Monstre marin d'Exester*.

nous élevâmes ainsi, presque perpendiculairement, pendant l'espace d'un mille de chemin, nous cramponnant aux buissons et aux saillies de rochers. Ce fut ainsi que nous parvînmes à la cascade; moins fameuse sans doute que les phénomènes du même genre qui ont été décrits tant de fois, elle offre sans contredit les mêmes beautés que semblent accroître la profonde solitude que l'on vient de parcourir, et l'aspect âpre et sauvage des alentours. Le frémissement des eaux, qui fait presque croire au voyageur que la terre tremble sous ses pieds, les teintes mouvantes qui colorent l'écume jaillissant du fond de l'abyme, et la hauteur du précipice qu'on voit à ses pieds, pénètrent l'âme d'une impression profonde, que je ne me rappelle point avoir ressentie auprès des plus belles cascades des Alpes. »

Il monta ensuite le Snihattan, la plus haute montagne de la Norvège, et à laquelle on donne 7500 pieds d'élévation au-dessus du niveau de la mer.

« On est surpris, dit-il, de voir jusqu'à quelle hauteur dans la montagne se trouvent les terres cultivées. Des champs verdoyans et couverts de graminées touchent aux neiges, et l'on dirait que les paysans labourent dans les nuages. Au-dessous des champs se trouve une ceinture d'ifs et de rochers dominés par des neiges éternelles. Pendant notre ascension, le ciel assez obscur nous permit difficilement de distinguer le sommet du Snihattan, que nous nous proposons d'atteindre. Après avoir quitté la région cultivée, nous entrâmes

dans une gorge étroite et solitaire, où nous n'entendîmes que le cri triste et plaintif du pluvier doré qui paraît en être le seul habitant. Les buissons devenaient, à chaque pas que nous faisons, plus chétifs et plus clair-semés ; ils disparurent enfin tout-à-fait, et nous ne vîmes plus autour de nous que des rochers nus, ou couverts d'une mousse d'un vert-pâle. Arrivés au pied du pic, qui ressemble à une immense forteresse accessible d'un seul côté, nous y trouvâmes un lac dont les eaux étaient glacées, et nous ne fûmes pas peu surpris d'entendre dans ces lieux, où aucune créature animée ne semble pouvoir exister, le chant d'un oiseau. C'était celui d'une très-petite alouette qui ne vit qu'au milieu de cet hiver perpétuel, et fait son nid parmi les neiges.

» Les difficultés que nous éprouvions s'accroissaient à chaque instant ; la neige croulait sous nos pieds ; souvent nous nous y enfonçons jusqu'à la ceinture. Parvenus au sommet, nous reconnûmes qu'il a la forme d'un grand cratère semi-circulaire. Quoique cette montagne soit sans contredit moins haute que le Mont-Blanc, quelques personnes en la gravissant ont éprouvé de la peine à respirer. Un des voyageurs de notre troupe tomba de fatigue et d'épuisement en arrivant sur le sommet. Nous eûmes quelque peine à lui faire reprendre ses sens, et nous attribuâmes cet accident à l'eau de neige fondue qu'il avait eu l'imprudence de boire. »

Avec des mœurs simples et patriarcales, les habitans de ces contrées sauvages, sont enclins à



quelques vices, parmi lesquels se montrent au premier rang la superstition et l'ivrognerie. M. Everest raconte qu'un paysan prétendit avoir vu, il y a quelques années, une montagne entièrement formée de minerai de cuivre, et offrit d'y conduire un capitaine de bâtiment marchand anglais. On se mit en route, on chercha long-temps, mais en vain, et le paysan prétendit que le diable avait emporté la montagne. On se tromperait si l'on croyait voir dans son fait la moindre trace de friponnerie ou de subtilité; c'était tout simplement une grossière crédulité, une absurde et ridicule superstition. Un paysan du même pays offrit à M. Everest de lui vendre à un prix raisonnable le vent dont il avait besoin pour effectuer son départ.

La malpropreté semble être un défaut inhérent au caractère de ces peuples, défaut qui cependant n'est point aussi général qu'on pourrait le croire, et que le voyageur attribue à l'extrême dénûment où se trouvent la plupart des habitans des campagnes, ainsi qu'on peut le voir par le passage suivant :

« Nous couchâmes dans une maison plus propre que toutes celles que nous avons visitées. Il y avait un lit, des couteaux, des fourchettes, quelques grossiers ustensiles de cuisine, tous objets d'un luxe inconnu aux lieux que nous visitions depuis quelque temps. Mais du reste, que peut-on attendre de ces infortunés que leur extrême misère livre à la plus dégoûtante malpropreté? La mousse dont ils composent leurs vêtemens, est un réceptacle qui favorise l'accroissement et la reproduction des in-

---

# AFRIQUE.

## DESCRIPTION

DE

### LA VILLE DE TEMBOCTOU,

PAR M. RÉNÉ CAILLÉ.

Route de Cabra à Temboctou. — Premier aspect de la ville ; impression qu'il produit. — Nation des Kissours. — Le Roi ; audience qu'il donne au voyageur. — Condition des esclaves. — Description de la ville ; son étendue , sa construction , son commerce. — Nourriture , costume , parure des habitans. — Bousbéhey , ville des Zaouâts. — Toudeyni. — Tribu de Salah. — Terreur qu'inspirent les Touariks. — Portrait de cette tribu. — Nation des Ginbalas. — Réflexions sur les moyens de pénétrer au centre de l'Afrique.

Le 20 avril 1828, à trois heures et demie du matin, les gens de Sidi-Abdallahi Chebir et moi, nous quittâmes la petite ville de Cabra(1), et nous nous mîmes en route pour Temboctou, en nous diri-

(1) Voyez le cahier précédent, pag. 80.

geant au N. (1). Les esclaves qui étaient à bord de l'embarcation vinrent aussi, de sorte que nous formions une caravane assez nombreuse; on mit sur des ânes les esclaves les plus jeunes; car la route est très-sablonneuse et très-fatigante. Près de Cabra, nous trouvâmes deux grandes mares, dont les bords sont couverts de quelques mimosas de cinq à six pieds de hauteur: à une certaine distance, on retrouve avec plaisir quelques traces de végétation. La moitié du chemin offre le même aspect; l'autre partie de la route est plus découverte, et le sable, plus mouvant, ce qui rend la marche très-pénible. Pendant ce chemin, nous fûmes suivis par un Touarik monté sur un superbe cheval; ce pillard, âgé d'environ cinquante ans, voulut s'emparer d'un jeune esclave nègre; les gens de Sidi-Abdallahi Chebir, lui firent des représentations, en l'assurant que cet esclave appartenait à leur maître, et que si, en arrivant dans la ville, il allait le voir, il lui donnerait quelque chose: l'espoir d'un cadeau l'apaisa, et il cessa ses importunités. Cet homme me regardait beaucoup; il demanda plusieurs fois aux gens qui m'accompagnaient qui j'étais et d'où je venais. Lorsqu'on lui

(1) Sidi-Abdallahi Chebir était un habitant de Temboctou, auquel le chérif de Jeanné avait recommandé M. Caillié. Cet homme hospitalier, averti par un négociant maure, avait envoyé ses esclaves à la rencontre de M. Caillié, avant même qu'il eût reçu la lettre de son correspondant. Les esclaves étaient bien habillés et armés de fusils fabriqués à Tunis.

dit que j'étais pauvre, il renonça à l'espoir de rien obtenir de moi.

Enfin nous arrivâmes heureusement à TEMBOCTOU, au moment où le soleil touchait à l'horizon ! Je voyais donc cette capitale du Soudan, qui depuis si long-temps était le but de tous mes désirs. En entrant dans cette cité mystérieuse, objet des recherches des nations civilisées de l'Europe, je fus saisi d'un sentiment inexprimable de satisfaction ; je n'avais jamais éprouvé une sensation pareille, et ma joie était extrême. Mais il fallut en comprimer les élans : ce fut au sein de Dieu que je confiai mes transports ; avec quelle ardeur je le remerciai de l'heureux succès dont il avait couronné mon entreprise ! Que d'actions de grâce j'avais à lui rendre pour la protection éclatante qu'il m'avait accordée, au milieu de tant d'obstacles et de périls, qui paraissaient insurmontables !... Revenu de mon enthousiasme, je trouvai que le spectacle que j'avais sous les yeux ne répondait pas à mon attente ; je m'étais fait, de la grandeur et de la richesse de cette ville, une tout autre idée : elle n'offre, au premier aspect, qu'un amas de maisons en terre, mal construites ; dans toutes les directions, on ne voit que des plaines immenses de sable mouvant, d'un blanc tirant sur le jaune, et de la plus grande aridité. Le ciel, à l'horizon, est d'un rouge pâle ; tout est triste dans la nature ; le plus grand silence y règne ; on n'entend pas le chant d'un seul oiseau. Cependant il y a je ne sais quoi d'imposant, à voir une grande ville élevée au milieu des sables ; et l'on admire les

efforts qu'ont eus à faire ses fondateurs. En ce qui regarde Temboctou, je conjecture qu'antérieurement le fleuve passait près de la ville; il en est maintenant éloigné de huit milles au N., et à cinq milles de Cabra, dans la même direction.

J'allai loger chez Sidi-Abdallahi; je puis dire qu'il me reçut d'une manière toute paternelle; il était déjà prévenu indirectement des prétendus événemens qui avaient occasionné mon voyage au travers du Soudan : il me fit appeler pour souper avec lui. On nous servit un très-bon couscous de mil à la viande de mouton. Nous étions six autour du plat : on mangeait avec les mains, mais aussi proprement qu'il était possible. Sidi-Abdallahi ne me questionna pas, suivant la mauvaise habitude de ses compatriotes. Il me parut doux, tranquille, et très-réservé : c'était un homme de quarante à quarante-cinq ans, haut de cinq pieds environ, gros et marqué de petite-vérole; sa physionomie était respectable, son maintien grave et ayant quelque chose d'imposant. Il parlait peu et avec calme. On ne pouvait lui reprocher que son fanatisme religieux.

Après m'être séparé de mon hôte, j'allai me reposer sur une natte que l'on avait tendue par terre dans mon nouveau logement. A Temboctou, les nuits sont aussi chaudes que les jours; je ne pus rester dans la chambre que l'on m'avait préparée : je m'établis dans la cour, où il me fut de même impossible de reposer. La chaleur était accablante; pas un souffle d'air ne venait rafraîchir l'atmo-

sphère; dans tout le cours de mon voyage, je ne m'étais pas encore trouvé aussi mal à mon aise.

Le 21 avril, au matin, j'allai saluer mon hôte, qui m'accueillit avec bonté; ensuite j'allai me promener dans la ville, pour l'examiner. Je ne la trouvai ni aussi grande, ni aussi peuplée que je m'y étais attendu; son commerce est bien moins considérable que ne le publie la renommée; on n'y voit pas, comme à Jenné, ce grand concours d'étrangers, venant de toutes les parties du Soudan. Je ne rencontrai dans les rues de Temboctou que les chameaux qui arrivaient de Cabra, chargés des marchandises apportées par la flottille; quelques réunions d'habitans assis par terre sur des nattes, faisant la conservation, et beaucoup de Maures couchés devant leur porte, dormant à l'ombre. En un mot, tout respirait la plus grande tristesse.

J'étais surpris du peu d'activité, je dirai même de l'inertie qui régnait dans la ville. Quelques marchands de noix de colats criaient leur marchandise, comme à Jenné.

Vers quatre heures du soir, lorsque la chaleur fut tombée, je vis partir pour la promenade plusieurs nègres négocians, tous bien habillés, montés sur de beaux chevaux richement harnachés; la prudence les obligea de s'éloigner peu de la ville, dans la crainte de rencontrer les Touariks, qui leur eussent fait un mauvais parti.

La chaleur étant excessive, le marché ne se tient que le soir, vers trois heures: on y voit peu d'é-

trangers; cependant les Maures de la tribu de Zaouât, qui avoisinent Temboctou, y viennent souvent; mais ce marché est presque désert, en comparaison de celui de Jenné.

On ne trouve guère à Temboctou que les marchandises apportées par les embarcations, et quelques-unes venant d'Europe, telles que verroteries, ambre, corail, soufre, papier et divers autres objets. Je vis trois boutiques tenues dans de petites chambres, assez bien fournies en étoffes des manufactures européennes; les marchands ont à leur porte des briques de sel en évidence; ils ne les étalent pas au marché. Tous ceux qui se tiennent sur la place ont de petites cabanes faites avec quelques piquets recouverts de nattes, pour se préserver de l'ardeur du soleil. Mon hôte, Sidi-Abdallahi, eut la complaisance de me faire voir un de ses magasins où il mettait ses marchandises d'Europe; j'y remarquai beaucoup de fusils doubles français, à la marque de Saint-Etienne et d'autres fabriques; en général, nos fusils sont très-estimés, et se vendent toujours plus cher que ceux des autres nations. Je vis encore quelques belles dents d'éléphants; mon hôte me dit qu'il en tirait de Jenné, mais qu'il en achetait davantage à Temboctou; elles y sont apportées par quelques Touariks ou Sourgous, les Kissours et les Dirimans, qui habitent les bords du fleuve. Ils ne font pas la chasse aux éléphants avec des armes à feu: ils leur tendent des pièges; j'ai le regret de n'en avoir jamais vu prendre.

Le 22 avril, Sidi-Mbark (1), auquel j'avais fait cadeau d'un morceau d'étoffe, pour me le rendre favorable, me dit qu'il y avait une caravane partant dans deux jours pour Tafilet, et qu'il fallait que je me tinsse prêt à l'accompagner dans le grand désert. Cette offre me contrariait beaucoup; car je n'étais pas disposé à quitter Temboctou aussi promptement; mais je ne perdis pas l'espoir de prolonger mon séjour dans cette ville.

Dans la soirée, j'allai voir mon hôte, à qui je racontai la proposition de Mbark; j'ajoutai que j'étais très-fatigué de la longue route que j'avais faite à pied, pour traverser le Soudan; que je désirais me reposer environ 15 jours à Temboctou, et qu'ensuite je serais prêt à profiter de la première caravane qui partirait. A peine avais-je témoigné ce désir, qu'il m'interrompit en me disant de l'air le plus gracieux : « Tu peux rester ici plus long-temps si tu le veux; tu me feras plaisir, et tu ne manqueras de rien. » Je le remerciai sincèrement; car je savais apprécier sa généreuse hospitalité. Peu après, il eut encore pour moi une nouvelle complaisance, à laquelle je fus très-sensible. Il m'avait d'abord donné une chambre que je devais habiter seul : le nègre mandingue par lequel j'avais été maltraité en route, vint, à son arrivée, s'y loger avec sa femme; j'aurais pu patienter quelques jours; mais leur présence me gênait extrêmement pour prendre mes

(1) Propriétaire de la pirogue qui avait amené M. Caillié à Cabra.



notes, que je n'osais écrire qu'en cachette. Je témoignai à Sidi-Abdallahi le désir d'être seul. Il blâma le nègre de s'être établi dans ma chambre, et me logea dans une autre maison aussi à lui, placée assez près du marché, et vis-à-vis de celle qu'avait habitée le major Laing; il n'y avait qu'une rue à traverser pour aller de l'une à l'autre.

Souvent, assis sur le devant de ma porte, je pensais tristement au sort de l'infortuné voyageur qui, après avoir surmonté tant de dangers, éprouvé de si nombreuses privations, et sur le point de retourner triomphant dans sa patrie, fut assassiné lâchement. En réfléchissant ainsi, je ne pus m'empêcher d'un mouvement de crainte, en pensant que si j'étais découvert, je subirais un sort mille fois plus horrible que la perte de la vie, l'esclavage! Mais je me promis bien d'agir avec tant de prudence, que je ne donnerais prise à aucun soupçon.

Je me trouvais beaucoup mieux dans ce nouveau logement; mon hôte m'avait fait mettre une natte dans une chambre dont il me donna la clef. Les esclaves qui habitaient cette maison avaient ordre de me servir : deux fois par jour, on m'apportait de chez Sidi-Abdallahi du couscous et du riz très-bien assaisonnés avec de la viande de bœuf ou de mouton.

La ville de Temboctou est habitée par des nègres de la nation *Kissour*; ils en font la principale population. Beaucoup de Maures se sont établis dans cette ville et s'y adonnent au commerce; je les compare aux Européens qui vont dans les colonies,

dans l'espoir d'y faire fortune : ces Maures retournent ensuite dans leur pays, pour y vivre tranquilles; ils ont beaucoup d'influence sur les indigènes : cependant le roi ou gouverneur est un nègre. Ce prince se nomme *Osman*; il est très-respecté de ses sujets, et très-simple dans ses habitudes : rien ne le distingue des autres; son costume est semblable à celui des Maures de Maroc; il n'y a pas plus de luxe dans son logement que dans celui des Maures commerçans. Il est marchand lui-même, et ses enfans font le commerce de Jenné : il est très-riche; ses ancêtres lui ont laissé une fortune considérable. Il a quatre femmes, et une infinité d'esclaves; il est mahométan zélé.

Sa dignité est héréditaire, son fils aîné doit lui succéder. Le roi ne perçoit aucun tribut sur le peuple ni sur les marchands étrangers; cependant il reçoit des cadeaux. Il n'y a pas non plus d'administration; c'est un père de famille qui gouverne ses enfans : il est juste et bon, et n'a rien à craindre de ses sujets; ce sont absolument les mœurs douces et simples des anciens patriarches. En cas de guerre, tous sont prêts à servir. En général, ces peuples m'ont paru très-doux : ils ont peu de contestations, et lorsqu'il s'en élève, les parties se rendent auprès du chef, qui assemble le conseil des anciens, toujours composé de noirs. Les Maures ne sont pas admis à prendre part au gouvernement. Sidi-Abdallahi, mon hôte, ami d'Osman, assistait quelquefois à ses conseils. Les Maures connaissent parmi eux un supérieur, mais ils n'en sont pas moins justi-

ciables des autorités du pays. Je priai mon hôte de me conduire chez le roi, il y mit sa complaisance ordinaire.

Ce prince nous reçut au milieu de sa cour; il était assis sur une belle natte avec un riche coussin : nous nous tîmes assis à une petite distance de sa personne. Mon hôte lui dit que je venais lui présenter mon hommage : il lui raconta mes aventures. Je ne pus pas comprendre leur conversation : car ils parlaient la langue des Kissours. Le roi m'adressa ensuite la parole en arabe, me fit quelques questions sur les Chrétiens, sur la manière dont ils m'avaient traité. Notre visite fut courte, et nous nous retirâmes; j'aurais désiré voir l'intérieur de la maison; mais je n'eus pas cette satisfaction. Ce prince me parut d'un caractère affable : il pouvait avoir cinquante-cinq ans; ses cheveux étaient blancs et crépus; il était de taille ordinaire, avait une belle physionomie, le teint noir foncé, le nez aquilin, les lèvres minces, une barbe grise et de grands yeux; ses habits, comme ceux des Maures, étaient faits en étoffes d'Europe; il portait un bonnet rouge avec un grand morceau de mousseline autour, en forme de turban; il avait des souliers en maroquin semblables à nos pantoufles de chambre, et faits dans le pays. Il se rendait souvent à la mosquée.

Il y a, comme je l'ai dit, beaucoup de Maures établis à Temboctou; ils ont les plus belles maisons de la ville. Le commerce les enrichit tous très-promptement : on leur envoie en consignment des marchandises d'*Adrar* et de *Tafilet*; il leur en vient

aussi de *Taouât*, *Ardamas*, *Tripoli*, *Tunis*, *Alger*; ils reçoivent beaucoup de tabac et diverses marchandises d'Europe qu'ils expédient sur des embarcations pour la ville de Jenné et ailleurs. Temboctou peut être considéré comme le principal entrepôt de cette partie de l'Afrique. On y dépose tout le sel provenant des mines de *Toudeyni*; ce sel est apporté par des caravanes à dos de chameaux. Les Maures de Maroc et ceux des autres pays qui font les voyages du Soudan, restent six à huit mois à Temboctou pour faire le commerce et attendre un nouveau chargement pour leurs chameaux.

Les planches de sel sont liées ensemble avec de mauvaises cordes, faites d'une herbe qui croît dans les environs de *Tandaye*; cette herbe est déjà sèche quand on la cueille; pour l'employer, on la mouille, puis on l'enterre pour la défendre du soleil et du vent de l'est, qui la sécheraient trop promptement; quand elle est imprégnée d'humidité, on la retire, et l'on tresse les cordes à la main; les Maures les emploient à différens usages. Souvent les chameaux jettent leur charge à terre; et quand les planches de sel arrivent à la ville, elles sont en parties cassées, ce qui nuirait à la vente, si les marchands ne prenaient la précaution de les faire réparer par leurs esclaves: ceux-ci rajustent les morceaux, et les emballent de nouveau avec des cordages plus solides, faits en cuir de bœuf; ils tracent sur ces planches des dessins en noir, soit des rayons, soit des losanges, etc. Les esclaves aiment beaucoup à faire cet ouvrage, parce qu'il les met à même de

remasser une petite provision de sel pour leur consommation. En général, les hommes de cette classe sont moins malheureux à Temboctou que dans d'autres contrées; ils sont bien vêtus, bien nourris, rarement battus; on les oblige à pratiquer les cérémonies religieuses, ce qu'ils font très-exactement; mais ils n'en sont pas moins regardés comme une marchandise; on les exporte à Tripoli, à Maroc, et sur d'autres parties de la côte, où ils ne sont pas aussi heureux qu'à Temboctou; c'est toujours avec regret qu'ils partent de cette ville, quoiqu'ils ignorent le sort qui leur est destiné.

Au moment où je la quittai, je vis plusieurs esclaves, quoique ne se connaissant pas, se faire réciproquement des adieux touchans : la conformité de leur triste condition excite entre eux un sentiment de sympathie et d'intérêts mutuels; ils se font, de part et d'autre, des recommandations de bonne conduite. Mais les Maures chargés de les emmener pressent souvent leur départ, et les arrachent à ces doux épanchemens, si bien faits pour apitoyer sur leur sort.

Étant à la mosquée, un Maure d'un certain âge s'approcha de moi gravement et, sans me parler, mit dans la poche de mon coussabe une poignée de *cauris*, monnaie du pays : il s'éloigna si promptement qu'il ne me donna pas le temps de le remercier. Je fus très-surpris de cette manière délicate de faire l'aumône.

La ville de Temboctou peut avoir trois milles de tour; elle forme une espèce de triangle : les maisons

sont grandes, peu élevées, et n'ont qu'un rez-de-chaussée; dans quelques unes, on a élevé un cabinet au dessus de la porte d'entrée. Elles sont construites en briques de forme ronde, roulées dans les mains et séchées au soleil; les murs ressemblent, à la hauteur près, à ceux de Jenné.

Les rues de Temboctou sont propres et assez larges pour y passer trois cavaliers de front; en dedans et au dehors, on voit beaucoup de cases en paille, de forme presque ronde, comme celles des Foulahs pasteurs; elles servent de logement aux pauvres et aux esclaves qui vendent des marchandises pour le compte de leurs maîtres.

Temboctou renferme sept mosquées, dont deux grandes, qui sont surmontées chacune d'une tour en brique, dans laquelle on monte par un escalier intérieur.

Cette ville mystérieuse, qui, depuis des siècles, occupait les savans, et sur la population de laquelle on se formait des idées si exagérées, comme sur sa civilisation et sur son commerce avec tout l'intérieur du Soudan, est située dans une immense plaine de sable blanc et mouvant, sur lequel il ne croît que de frêles arbrisseaux rabougris, tels que le *mimosa ferruginea*, qui ne vient qu'à la hauteur de trois à quatre pieds; elle n'est fermée par aucune clôture; on peut y entrer de tous côtés; on remarque dans son enceinte, et autour, quelques *balanites ægyptiaca*, et un palmier *doum* situé au centre.

Temboctou peut contenir au plus dix ou douze mille habitans, tous commerçans, en y comprenant

les Maures établis. Il y vient souvent beaucoup d'Arabes, amenés par les caravanes, qui séjournent dans la ville, et augmentent momentanément la population. Au loin, dans la plaine, il croît quelques graminées, mêlées de chardons, dont les chameaux se nourrissent. Le bois à brûler est d'une grande rareté aux environs; on va très-près de Cabra pour s'en procurer; on en fait un objet de commerce, et les femmes le vendent au marché. Les riches seuls en brûlent; les pauvres font usage de fiente de chameau. L'eau se vend également sur le marché: les femmes en donnent une mesure d'environ un demi-litre pour un cauris.

Temboctou, quoique l'une des plus grandes villes que j'aie vues en Afrique, n'a d'autre ressource que son commerce de sel, son sol n'étant aucunement propre à la culture. C'est de Jenné qu'elle tire tout ce qui est nécessaire à son approvisionnement, le mil, le riz, le beurre végétal, le miel, le coton, les étoffes du Soudan, les effets confectionnés, les bougies, le savon, le piment, les oignons, le poisson sec, les pistaches, etc.

Si les flottilles venant à Cabra étaient arrêtées en route par les Touariks, les habitans de Temboctou seraient dans la plus affreuse disette. Pour éviter ce malheur, ils ont soin que leurs magasins soient toujours amplement fournis de toute espèce de comestibles. J'ai trouvé ceux de Sidi-Abdallahi pleins de grands sacs de riz, grain qui se conserve beaucoup plus long-temps que le mil.

Cette considération empêche les flottilles qui

déscendent le fleuve jusqu'à Cabra, de lutter avec les Touariks, malgré tout ce qu'ils ont à souffrir de leur exigence. On m'a assuré que, si l'on osait frapper un de ces sauvages, ils feraient aussitôt la guerre à Temboctou, et intercepteraient toute communication avec son port; alors elle ne recevrait de secours d'aucun endroit.

A l'O. N. O. de la ville, il s'est formé de larges excavations, ayant 35 à 40 pieds de profondeur; elles ont de l'eau à une grande hauteur, que les plaies alimentent. Les esclaves vont y puiser pour leur boisson et pour la cuisine; cette eau est assez claire, mais elle conserve un goût désagréable, et est très-chaude.

Ces espèces de citernes étant entièrement à ciel ouvert, l'eau y reçoit l'impression du soleil et d'un vent brûlant. Ces excavations se sont formées dans un sable presque mouvant: je suis descendu dans la plus grande, par une pente assez douce; le fond du trou, qui n'est pas entièrement rempli d'eau, laisse encore assez d'espace pour se promener. Je remarquai quelques veines de sable rouge et dur; le reste est un sable gris d'un grain un peu gros.

Il y a, autour de ces trous, quelques petits champs de tabac: cette plante ne croît qu'à la hauteur de cinq à six pouces, et ne vient qu'à force d'être arrosée: c'est la seule substance que j'aie vue dans le pays. Les nègres étaient occupés à la récolte; je remarquai qu'il était déjà en grains; ils font sécher les feuilles, et les pilent au mortier. Ils le prennent ainsi en poudre, sans autre



préparation; ce n'est qu'une poussière verte qui n'a pas même l'odeur du tabac. On le vend au marché; mais les personnes riches ne prennent que celui qui vient de Maroc, qui est de bien meilleure qualité.

Les habitans de Temboctou ne fument pas; mais les Maures nomades qui habitent aux environs font usage de la pipe.

Les esclaves puisent l'eau avec des calebasses; ils en remplissent des sacs de cuir, qu'ils mettent sur le dos de leurs ânes. Mais, avant de faire leur ouvrage, ils se divertissent toujours un peu à la danse; car, malgré leur esclavage, ils conservent toujours une grande gaieté. Rendus chez le maître, ils mettent l'eau dans des jarres où elle se rafraîchit et perd une partie de son mauvais goût. Quelques femmes esclaves savonnaient dans de grandes calebasses, auprès des excavations.

A deux jours de marche au N. E. de Temboctou, on trouve la ville de *Bousbéhey*, bâtie en briques de sable argileux; elle appartient à la tribu de Zaouât, qui erre dans le désert de ce nom. Les habitans de Bousbéhey font le commerce du sel, qu'ils vont chercher à la petite ville de Toudéyni. Ils ont beaucoup de chameaux, qui font leur principale richesse; ils en boivent le lait, dont ils font aussi du beurre. Ils n'ont que quelques moutons et quelques bœufs.

Les marchands de Temboctou achètent d'eux quelques bestiaux pour leurs provisions journalières, et donnent en échange du mil et du riz;

ou cabris; ce fourrage est serré sur le toit des maisons.

Temboctou et ses environs offrent l'aspect le plus monotone, le plus aride que j'aie jamais vu. Cependant j'aperçus, à peu de distance hors de la ville, un troupeau de chameaux dispersé dans la campagne, paissant çà et là quelques chardons desséchés par le vent brûlant de l'Est, et de jeunes branches de *mimosa ferruginea*, dont les longues épines, ressemblant à celles de l'aubépine, n'empêchait pas ces animaux de les dévorer. On me dit qu'ils appartenaient aux Maures qui font les voyages à travers le grand désert.

Tous les habitans natifs de Temboctou sont zélés mahométans. Leur costume est le même que celui des Maures, et ils ont quatre femmes comme les Arabes; mais ils n'ont pas, comme les Mandingues, la cruauté de les battre : elles sont cependant chargées de même des soins du ménage. Il est vrai que les habitans de Temboctou, qui ont continuellement des relations avec les peuples demi-civilisés de la Méditerranée, ont quelques idées de la dignité de l'homme. J'ai toujours vu, dans mes voyages, que c'était chez les peuples les moins civilisés que la femme était la plus asservie. Ainsi le beau sexe d'Afrique devrait donc faire des vœux pour les progrès de la civilisation. A Temboctou, les femmes ne sont pas voilées comme dans l'empire de Maroc : elles sortent quand elles le veulent, et sont libres de voir tout le monde; Les habitans sont doux et affables envers

les étrangers ; ils sont industrieux et intelligens dans le commerce, qui est leur seule ressource : la plupart des négocians sont riches et ont beaucoup d'esclaves. Les hommes sont de taille ordinaire, bien faits, se tenant très-droits, ayant une démarche assurée ; leur teint est d'un beau noir foncé ; ils ont le nez un peu plus aquilin que chez les Mandingues, et, comme eux, les lèvres minces et de beaux yeux. J'ai vu des femmes qui pouvaient passer pour très-jolies. Tous se nourrissent bien, mangent du riz et du couscous fait de petit mil cuit, avec de la viande ou du poisson sec ; ils font par jour deux repas. Les nègres qui ont de l'aisance, ainsi que les Maures, font leur déjeuner avec du pain de froment, du thé et du beurre de vache ; il n'y a que les nègres d'une classe inférieure qui mangent du beurre végétal. En général, les nègres ne sont pas aussi bien logés que les Maures : ceux-ci ont sur eux un grand ascendant, et se croient eux-mêmes bien supérieurs.

Les habitans de Temboctou sont d'une propreté recherchée pour leurs vêtemens et l'intérieur de leurs maisons. Leurs ustensiles de ménage, consistent en quelquesalebasses et quelques plats de bois ; ils ne connaissent pas l'usage des cuillers ni des fourchettes ; ils croient qu'à leur exemple, tous les peuples de la terre prennent les mets avec les doigts ; ils n'ont d'autres meubles que quelques nattes pour s'asseoir ; leur lit se compose de quatre piquets fichés en terre à une extrémité de la chambre, sur lesquels ils tendent des nattes ou une peau

de bœuf; les riches ont un matelas en coton, et une couverture fabriquée chez les Maures des environs, avec le poil des chameaux et la laine de leurs montons. J'ai vu une femme de Cabra occupée à tisser de ces couvertures.

Ils ont, comme je l'ai dit, plusieurs femmes; mais beaucoup y adjoignent leurs esclaves. Les Maures ne prennent pas d'autres femmes que celles-ci, et les occupent à promener les marchandises dans les rues, comme colats, piments, etc.; elles vont aussi au marché étaler une petite boutique, pendant que la favorite reste à la maison, afin de surveiller celles qui sont chargées de faire la cuisine pour tout le monde : elle-même prépare seule les repas de son mari. Ces femmes sont vêtues très-proprement; leur costume consiste en un coussabe comme celui des hommes, excepté qu'il n'a pas de grandes manches; elles portent aussi des souliers en maroquin. La mode varie quelquefois pour la coiffure, qui consiste principalement en un *fatara* de belle mousseline ou autre étoffe de coton d'Europe. Leurs cheveux sont tressés avec beaucoup d'art : la tresse ou natte principale est grosse comme le pouce; elle part de derrière la tête, vient incliner sur le devant, et est terminée par un morceau de cornaline rond, creusé au milieu; elles mettent sous cette natte un petit coussin pour la soutenir, et joignent à cet ornement beaucoup d'autres colifichets, tels que du faux ambre, du faux corail, et des morceaux de cornaline taillés comme celui-ci. Elles ont aussi l'habitude de se graisser

de beurre la tête et le corps, mais moins profusément que les Bambaras et les Mandingues. La grande chaleur, augmentée par le vent brûlant de l'E., leur rend cette habitude nécessaire. Les femmes riches ont une grande quantité de verrote-ries au cou et aux oreilles ; elles portent, comme à Jenné, un anneau aux narines ; celles qui ne sont pas assez riches remplacent cet anneau par un morceau de soie rouge : elles mettent des bracelets en argent, et des cercles en fer argenté aux chevilles ; ceux-ci sont fabriqués dans le pays. Au lieu d'avoir une forme arrondie, comme ceux des bras, ils sont plats et ont quatre pouces de large ; ils y gravent quelques jolis dessins.

Les esclaves femelles des gens riches ont quelques parures en or au cou, au lieu de boucles d'oreilles, comme aux environs du Sénégal, elles ont de petites plaques en forme de collier. Quelques jours après mon arrivée à Temboctou, je rencontrai un nègre qui en promenait deux dans la rue, que je reconnus pour avoir passé avec moi sur la même pirogue : ces femmes étaient un peu âgées ; mais leur maître, pour leur donner un air de jeunesse favorable à la vente, les avait très-bien habillées ; elles portaient de belles pagnes blanches, avec de grosses boucles en or aux oreilles, et chacune deux ou trois colliers du même métal. Je passai auprès d'elles ; elles me regardèrent en souriant, et ne parurent nullement fâchées de se voir promener dans les rues pour être vendues ; indifférence que j'attribuai à l'état d'abrutissement dans lequel les tient

l'esclavage, et à l'ignorance absolue des droits naturels de l'espèce humaine. Elles croient simplement que les choses doivent être ainsi, et qu'elles sont faites pour ce trafic (1).

Les nègres des villages de *Dirimans*, *Malakas*, et *Kissours*, situés sur les rives du fleuve, viennent à Temboctou dans leurs pirogues; ils apportent au marché des esclaves, de l'ivoire, des poissons secs, des pots en terre, et diverses autres choses qu'ils vendent pour avoir des verroteries, de l'ambre, du corail et du sel. Dans la partie du sud de Temboctou, il y a un pays que l'on nomme *Ginbala*; il se prolongue très-avant dans l'intérieur: ses habitans sont tous musulmans; ils ne viennent que peu à Temboctou, à cause du voisinage des Touariks qu'ils redoutent. Ils sont très-industrieux, cultivent beaucoup de mil et un peu de riz, sont très-hospitaliers envers les étrangers, et ont beaucoup de troupeaux de bœufs, de moutons et de cabris; ils cultivent du coton, avec lequel ils fabriquent des étoffes pour se vêtir. Ils vont de préférence faire le commerce à Jenné, où ils n'ont rien à craindre.

Les Foulahs qui habitent les environs du fleuve viennent aussi à Temboctou; ceux que j'y ai vus avaient toute la physionomie et la couleur de ceux du Fouta-Dhialon; ils étaient armés de plusieurs piques. J'en ai vu très-peu.

(1) M. Fontanier rapporte plusieurs traits semblables dans ses intéressans *Voyages en Orient*, de 1821 à 1829.

Le commerce de Temboctou est considérablement gêné par le voisinage des *Touariks*, nation belliqueuse, qui rend les habitans de cette ville tributaires. Ces derniers, pour avoir leur commerce libre, leur donnent, pour ainsi dire, ce qu'ils demandent, indépendamment du droit que paient les flottilles à leur arrivée à Cabra; s'ils se refusaient à les satisfaire, il en résulterait des inconvéniens fâcheux, parce que les Touariks sont très-nombreux, et assez forts pour interdire toutes les communications entre Temboctou et Cabra : alors cette ville, qui n'a par elle-même aucune ressource en agriculture, se trouverait réduite à la plus affreuse disette, ainsi que les pays qui l'avoisinent. Les Maures ont pour les Touariks un profond mépris; et quand ils voulaient m'exprimer toute la haine qu'ils avaient pour ces peuples, ils les comparaient aux *chrétiens*, qu'ils croient aussi vagabonds qu'eux. Je m'empressai de détruire cette erreur, qui chez eux est très-accréditée; je leur dis que les Européens n'étaient pas à comparer à ces pillards; qu'ils ne volaient jamais, et qu'ils étaient toujours prêts à rendre service à leurs semblables. « Mais, puisqu'ils sont si bons, répliquèrent-ils, pourquoi n'es-tu pas resté avec eux? » Cette question m'embarrassa un peu; mais je répondis que Dieu ne l'avait pas permis, puisqu'il m'avait donné l'idée de retourner dans mon pays pour y reprendre la religion de mes pères.

La maison de mon hôte Sidi ne désemplissait pas de Touariks et d'Arabes qui demandaient sans

cesse : ces gens ne viennent à Temboctou que pour arracher aux habitans ce qu'ils appellent des présens, et que l'on pourrait appeler plus justement des contributions forcées ; j'en ai vu souvent rester assis dans la cour, et se faire nourrir jusqu'à ce que le maître leur eût envoyé son tribut. Ils viennent toujours à cheval, et se font donner du fourrage.

Quand le chef de cette peuplade arrive avec sa suite à Temboctou, c'est une calamité générale ; et cependant chacun le comble de soins et de présens pour lui et les siens ; il demeure quelquefois deux mois, toujours nourri aux frais des habitans et du roi, qui y joint des présens d'une plus grande valeur ; ils ne retournent chez eux que chargés de mil, de riz, de miel, et de quelques effets confectonnés.

Les Touariks ou Sourgons ne sont qu'un même peuple : le premier nom leur est donné par les Maures, et le second par les nègres : ils sont nomades et habitent les bords du Dhioliba, depuis le village de *Diré* jusqu'aux environs de *Haoussa*, que mon hôte m'a dit être à vingt jours à l'E. S. E. de Temboctou, dans une vaste contrée du même nom, que le fleuve arrose.

Les Touariks, par la terreur de leurs armes, ont rendu tributaires tous les nègres leurs voisins ; ils exercent envers eux le plus affreux brigandage. Ils ont, comme les Arabes, de beaux chevaux qui les facilitent dans leurs incursions vagabondes : les peuplades qui y sont exposées ont tellement peur d'eux, qu'il suffit de trois ou quatre Touariks pour



donner l'épouvante à cinq ou six villages. A Temboctou, on ne laisse plus sortir les esclaves hors de la ville après le coucher du soleil, de peur qu'ils ne soient enlevés par les Touariks, qui s'emparent de vive force de ceux qui leur tombent sous la main, et rendent bien plus déplorable la condition de ces malheureux. J'en ai vu dans leurs petites embarcations, presque tout nus, et à chaque instant menacés par leurs maîtres d'être frappés.

Les Touariks sont riches en bestiaux; ils ont de nombreux troupeaux de moutons, bœufs et chèvres; le lait et la viande suffisent à leur nourriture. Leurs esclaves recueillent la graine du nénuphar, qui est très-commun dans tous les marais environnans; ils la font sécher et la vannent; elle est si fine, qu'elle n'a pas besoin d'être pilée; il la font cuire avec leur poisson. Les peuples nomades ne cultivent point; leurs esclaves ne sont occupés qu'à soigner leurs troupeaux, ils n'ont pour leur consommation d'autre grain que celui qu'ils tirent des flottilles venant de Jenné à Temboctou. Au moment de la crue des eaux, les Touariks se retirent un peu dans l'intérieur, où ils trouvent de bons pâturages; ils ont de nombreux troupeaux de chameaux, dont le lait est une ressource toujours certaine.

Les Foulahs qui habitent aux environs du fleuve ne sont pas soumis à ces barbares : cette race bien supérieure à la race purement nègre, est pleine d'énergie; elle est trop belliqueuse pour subir un joug aussi honteux. Ces Foulahs ne parlent pas la langue poulh du Fouta-Dhialon; je leur ai adressé quel-

ques mots de cet idiome, et ils ne les ont pas compris. Ils parlent la langue de Temboctou, et ils ont en outre un idiome particulier qu'ils parlent entre eux. Tous ceux que j'ai vus sur les bords du fleuve sont aussi nomades.

J'ai vu quelquefois les chameaux des Touariks employés à transporter les marchandises de Cabra à Temboctou. Ce sont les plus pauvres d'entre eux qui font ces corvées; ils y trouvent leur bénéfice. Les autres sont trop fiers pour se décider à travailler; ils vendent à Temboctou quelques bœufs et quelques moutons pour la consommation ordinaire de la ville. Le lait y est très-cher et pas aussi bon que sur les bords du fleuve.

Les Touariks, comme tous les musulmans, ont plusieurs femmes: celles qui sont grosses et grasses sont les plus recherchées; pour être une véritable beauté à leurs yeux, il faut qu'une femme soit parvenue à un tel degré d'embonpoint, qu'elle ait perdu la faculté de marcher sans le secours de deux personnes.

Elles sont vêtues comme les Mauresse des bords du Sénégal; mais, au lieu de guinée bleue, elles mettent des pagnes bleues, qui viennent de Jenné, et que les négocians de Temboctou leur procurent; celles que j'ai vues en passant auprès du camp du chef m'ont paru être de la plus grande malpropreté. Les hommes n'ont pas une mise plus soignée; ils ont, comme les nègres de Temboctou, un coussabe blanc ou bleu, un pantalon qui descend jusqu'à la cheville, comme on en porte à

Jenné et à Temboctou. Les esclaves ont des culottes pareilles à celles des Maures qui habitent les bords du Sénégal. Le costume des Touariks ne diffère de celui des Maures que par la coiffure; ils ont l'habitude de porter, jour et nuit, une bande de toile de coton qui leur passe sur le front, descend sur les yeux, et même jusque sur le nez; car ils sont obligés de lever un peu la tête pour y voir; la même bande, après avoir fait un ou deux tours sur la tête, vient passer sous le nez, et descend un peu plus bas que le menton, en sorte qu'on ne leur voit que le bout du nez; ils ne l'ôtent ni pour manger, ni pour boire, ni pour fumer, ils ne font que soulever cette bande de toile, que les nègres nomment *fatura*.

Les Touariks fument beaucoup. Ils ont tous de beaux chevaux et sont bons cavaliers, belliqueux, mais cruels; ils sont tous armés de trois ou quatre piques, et d'un poignard, qu'ils portent au bras gauche; la lame est en haut, et la poignée touche sur le dessus de la main; il y a au fourreau de ces poignards un manchon dans lequel on passe la main; ils sont droits, assez bien faits; on les apporte des bords de la Méditerranée. Ces hommes ont en outre des boucliers en cuir de bœuf tanné, qui sont travaillés avec beaucoup de goût, et ont la forme de ceux des anciens chevaliers, excepté qu'ils sont carrés du bout (1); ils sont couverts de jolis dessins: ces boucliers sont assez larges pour

(1) Comme ceux des anciens Egyptiens.

les couvrir tout entiers. Quelques nègres de Temboctou en ont aussi de la même forme, mais bien plus petits. Les Touariks ne se battent qu'avec la lance et le poignard ; ils sont toujours à cheval, ils ne font pas usage de l'arc : l'embaras de leurs boucliers les empêcherait de s'en servir utilement. Ces peuples nomades portent les cheveux longs, ont le teint très-brun, comme les Maures, le nez aquilin, de grands yeux, une belle bouche, la figure longue et le front un peu élevé ; l'expression de leur physionomie est sauvage et barbare : on les regarde comme une race d'*Arabes*, et ils ont en effet une partie des habitudes de ceux-ci ; mais ils parlent un idiome particulier. Ce sont eux qui se réunissent en nombre pour attaquer les caravanes venant de Tripoli : celles de Maroc sont moins exposées à leurs brigandages, parce qu'ils s'étendent plus dans la partie du N. Ils ont beaucoup d'esclaves qu'ils occupent en partie à la récolte des gommés venant des bords du fleuve ; et ils les vendent aux négocians de Temboctou, avec beaucoup d'ivoire.

Il est étonnant qu'un si grand nombre de peuples restent paisiblement sous le joug avilissant et ruineux de ces Touariks, lorsque, si elles voulaient se réunir et s'entendre, elles pourraient les écraser si facilement. Les Dirimans, les Ginbalas, les Kissours et les Maures des tribus de Zaouât et de Salah, réunis, seraient bien supérieurs aux Touariks, et ils s'en délivreraient pour toujours. Les Touariks craignent les armes à feu et n'en font

pas usage, tandis que tous les nègres de Temboctou et les Maures des tribus sont armés de fusils *doubles*.

Les Foulahs des environs de Jenné, conduits par Ségo-Ahmadou, leur chef, vinrent attaquer les Touariks; les Foulahs étaient en petit nombre, à cause de l'éloignement de leur pays et de la difficulté d'avoir des vivres en réserve; cela n'empêcha pas qu'ils ne remportassent la victoire; ils firent beaucoup de prisonniers touariks, qu'ils livrèrent au supplice, et emmenèrent avec eux une foule d'esclaves et de bœufs, qui enrichirent les vainqueurs. Cette défaite prouve qu'ils ne sont pas aussi à redouter qu'ils le paraissent, et qu'ils ne sont hardis que contre ceux qui les craignent. Si leurs tributaires, soutenus par les Maures leurs voisins, entreprenaient de secouer le joug, ils réussiraient bien vite; mais les nègres, en général, sont indolens, et les Maures, adonnés au commerce, n'ont pas le caractère martial. Ségo-Ahmadou, indigné de voir ces Touariks, qui sont musulmans, peu zélés à la vérité, imposer des droits aux embarcations qui viennent de son pays, s'est décidé à leur faire la guerre; mais il est trop éloigné pour la soutenir long-temps. J'ai présumé que le voyageur Mungo-Park pouvait bien avoir été massacré par ces hommes barbares.

Après quatre ans de séjour, soit à Jenné, soit à Temboctou, les Maures retournent dans leur patrie, avec leur petite fortune; ils emmènent beaucoup d'esclaves; cependant la plupart préfèrent

le commerce de Sansanding et Yamina, à cause du voisinage des mines d'or de Bouré, d'où ils tirent beaucoup de ce métal. Temboctou et Jenné ne profitent pas de cet avantage : car la guerre de Ségo-Ahmadou avec les Bambaras, qui continue presque toujours, intercepte les communications commerciales. Les Arabes qui viennent de Tafilet, d'Adrar, de Tripoli et d'autres pays, apportent à Temboctou du froment dont on fait de petits pains avec du levain : ils sont de forme ronde, et pèsent une demi-livre; ils ont très-bon goût, et, pour une valeur de quarante cauris ( quatre sous de notre monnaie), on peut s'en procurer un; les négocians riches, ainsi que je crois l'avoir déjà dit, en mangent à leur déjeuner, en prenant du thé. Ils ont des théières qu'on leur apporte de Maroc; celles que j'ai vues étaient en étain, avec de petites tasses, comme celles de Sidi-Oulad - Marmou, à Jenné. Tous les nègres de Temboctou sont en état de lire le Coran, et même le savent par cœur; ils le font apprendre de bonne heure à leurs enfans, soit qu'ils se chargent de les instruire eux-mêmes, soit qu'ils confient leur éducation aux Maures qu'ils croient plus instruits. Ils font aussi usage de l'écriture pour leur correspondance avec Jenné.

Les vivres sont très-chers à Temboctou, et je me serais trouvé très-embarrassé, si, comme à Timé, j'avais été obligé de pourvoir à ma nourriture; mes moyens eussent été bientôt épuisés : c'est donc au bon et généreux Sidi-Abdallahi-Chebir que j'ai l'obligation de mon retour par le grand désert. Je

n'avais qu'une valeur réelle de trente-cinq piastres en marchandises, que je réservais pour me procurer un chameau, afin de me rendre sur les bords de la mer, soit en passant par le grand désert, soit en retournant à l'O. J'avoue que la traversée du Sahara, dans une saison aussi sèche, m'effrayait beaucoup; je craignais de ne pouvoir supporter, avec aussi peu de moyens, les privations et les fatigues, augmentées par un vent brûlant, qui règne continuellement, et rend la chaleur accablante. Cependant, après de mûres réflexions, je me décidai définitivement à surmonter les dangers auxquels la grande sécheresse m'exposerait, et à m'aventurer avec une caravane dans les sables mouvans du désert. En effet, je pensais que, si j'effectuais mon retour par Ségo, Sansanding et nos établissemens de Galam, les envieux du succès d'un voyage dont l'entreprise m'avait fait déjà tant d'ennemis, révoqueraient en doute mon arrivée et mon séjour à Temboctou, au lieu qu'en revenant par les états barbaresques, le point de mon arrivée imposerait silence à l'envie.

Sidi-Abdallahi me donnait tous les jours de nouvelles marques de son bon cœur; il alla même jusqu'à m'engager à rester à Temboctou; il me donnerait, disait-il, des marchandises pour faire le commerce à mon compte, et quand j'aurais fait des bénéfices, je pourrais retourner dans mon pays sans le secours de personne. Les craintes que j'avais d'être découvert, jointes au désir de revoir ma patrie, m'engagèrent à refuser ses généreuses

propositions. D'ailleurs, mon départ pour l'intérieur de l'Afrique, n'étant point connu authentiquement, tomberait dans l'oubli si je venais à périr, et les observations que j'avais pu faire seraient perdues pour mon pays. Ces considérations m'engagèrent à effectuer mon retour le plus tôt possible. Comme l'occasion sur laquelle je comptais, ne devait pas tarder à se présenter, je tâchai de mettre à profit le peu d'instans qui me restaient. J'allai visiter la grande mosquée de l'ouest; elle est plus vaste que celle de l'est, mais elle est construite dans le même genre; les murs en sont mal entretenus, les enduits sont dégradés par les pluies qui tombent pendant les mois d'août, septembre et octobre, pluies qui sont toujours amenées par des vents d'est et accompagnées d'orages violens. Plusieurs contre-forts sont élevés contre les murs, pour en prévenir l'écroulement. Je montai sur la tour, dont l'escalier, placé intérieurement, est presque démoli; j'y revins même plusieurs fois pour écrire mes notes; ce lieu peu fréquenté me mettait en position de n'être pas aperçu. Dans le cours de mon voyage, j'ai toujours eu soin de me cacher pour écrire, afin de ne pas éveiller l'attention soupçonneuse des musulmans; c'était toujours dans les bois, à l'abri d'un buisson ou d'un rocher, que je mettais par écrit tout ce qui m'avait paru digne de remarque (1).

(1) En plaine, dans le désert, pour écrire mes notes, je m'asseyais, tenant sur les genoux des feuillets du Coran, que j'étais censé copier et étudier.



Du haut de la tour, je découvrais, à une très-grande distance, une plaine immense de sable blanc, où il ne croît que des arbrisseaux rabougris, *mimosa ferruginea*; quelques dunes ou buttes de sable, s'élevant çà et là, rompaient un peu l'uniformité du tableau. Je regardais avec étonnement cette ville que le besoin du commerce a fait élever dans un affreux désert, sans autres ressources que celles qu'elle se procure par les échanges. La partie O. de la mosquée me parut d'une construction très-ancienne; toute la façade de ce côté est tombée en ruine; on y remarque encore des arcades voûtées, dont le crépi est entièrement détaché. Cet édifice est construit en briques séchées au soleil, à peu près de la forme des nôtres. Les murs sont enduits d'un sable gros, semblable à celui dont sont faites les briques, mêlé avec de la glume de riz. Dans quelques parties du désert, on trouve une terre couleur de cendre, très-dure, où domine le sable; c'est avec cette terre que les briques de la mosquée sont faites. Les autres parties de l'édifice paraissent avoir été bâties bien postérieurement aux ruines de l'ouest; quoique l'ouvrage en soit fait assez bien pour un peuple qui ignore les règles de l'architecture, il est bien inférieur à la partie la plus ancienne.

Ce ne fut pas sans étonnement que je remarquai dans celle-ci trois galeries, soutenues par trois arcades chacune, aussi bien bâties que si elles avaient été construites par un homme de l'art: ces arcades ont six pieds de large et dix de hauteur; leur en-

fidèles, que le moment est venu de les payer de leur peine. Je me suis trouvé à l'une de ces époques à Temboctou; chacun s'empressa de leur faire son offrande, qui consistait en pain, mil, riz, poisson sec, pistaches et cauris; tout fut déposé sur une natte étendue par terre, devant la porte de la mosquée.

Je voyais souvent des Maures que ma situation intéressait; ils me questionnaient sur les usages européens, et sur le traitement que les chrétiens m'avaient fait éprouver. Je tâchais à mon tour d'obtenir de leur part des détails sur les peuples des environs et sur la distance de leur pays à Temboctou; mais, loin de me répondre, ils faisaient semblant de ne pas m'entendre, et tournaient la tête en adressant la parole à un autre. Malheureusement je ne possédais pas assez de moyens pour faire des présens; aussi ne m'appelaient-ils que le *meskine* (pauvre). Le peu de renseignemens que j'aie obtenus à Temboctou m'ont été fournis par Sidi-Abdallahi-Chebir, mon hôte, et par quelques nègres kissours, qui eurent seuls la complaisance de répondre à mes questions. Ils n'ont aucune notion exacte sur le cours du fleuve à l'E. de cette ville; mon hôte m'a assuré qu'il passe à Haoussa, et se rejoint au *Nil*: c'est l'opinion générale des Arabes qui habitent le pays. Ce fleuve porte à Temboctou le nom de *Bahar-el-Nil* (rivière du Nil) (1).

(1) On a déjà fait observer que ce mot est générique.

La maison qu'on m'avait donnée pour logement n'étant pas encore finie, j'eus occasion d'observer la manière de construire, des maçons du pays. On creuse dans la ville même; à quelques pieds de profondeur, il s'y trouve un sable gris mêlé d'argile, avec lequel on fait des briques de forme ronde, qu'on met sécher au soleil; ces briques sont semblables à celles de Jenné. De jeunes esclaves les portent sur leur tête, dans de mauvaises Calebasses, ainsi que le mortier, fait de la même matière. Les maçons sont des esclaves; ils travaillent avec autant d'intelligence qu'à Jenné; je trouvais même que leurs murs étaient mieux soignés. Les portes sont bien faites et solides; les vantaux sont en planches assemblées par des barres et des clous qui viennent de Tafilet; on les ferme au moyen de serrures fabriquées dans le pays, et où il n'entre pas de fer : la clef même est en bois (1); cependant quelques Maures font usage de serrures en fer, qu'ils tirent des bords de la Méditerranée. Toutes ces serrures ne ferment pas dans l'intérieur, on y supplée par une chaîne ou une barre placée en dedans. Le toit des maisons, qui toutes n'ont qu'un rez-de-chaussée, est comme celui de la mosquée, soutenu par des poutres; ces pièces de charpente sont en ronnier, arbre qui croît sur les bords du fleuve à une hauteur prodigieuse; j'en ai vu dont l'élévation était de plus de 125 pieds; on fend les troncs en quatre, puis on arrondit chaque partie

(1) Cet usage existe, comme on sait, en Egypte et en Nubie.

pour les poser sur les murs, et on les recouvre de morceaux de bois, de nattes et de terre, comme le toit de la mosquée.

Chaque maison forme un carré, contenant deux cours intérieures, autour desquelles sont disposées les chambres, qui consistent chacune en un carré long, fort étroit, servant en même temps de magasin et de chambre à coucher : ces pièces ne reçoivent de jour que par la porte d'entrée, et une autre plus petite donnant sur la cour intérieure; elles n'ont ni fenêtres, ni cheminées.

Les habitans de Temboctou n'ont pas adopté l'usage généralement répandu dans le Soudan d'allumer du feu dans les maisons. Quelques-uns construisent dans la cour un petit cabinet en nattes; ils y passent le jour et la nuit dans la belle saison, les chambres étant beaucoup trop chaudes pour y demeurer.

On m'avait donné un de ces magasins, où j'étais nuit et jour; j'avais une peine infinie à supporter la chaleur accablante qui y règne, surtout la nuit, faute d'air; mais où aller dans un pays où il n'y a pas d'arbres pour se mettre à l'ombre? Je me réfugiais souvent dans une mosquée, comme l'endroit le plus aéré et le plus frais. La chaleur est encore augmentée par le vent d'E., qui soulève des nuées de sable, obscurcit l'atmosphère et rend ce séjour très-désagréable. Les habitans se tiennent dans leurs maisons pendant la chaleur du jour, et ne sortent que le matin et le soir. Les nuits sont d'un calme étouffant, et si parfois il fait un peu

d'air, il ressemble à une vapeur brûlante, qui dessèche les poumons. J'éprouvais un malaise continu.

La caravane destinée pour Tafilet était encore à Temboctou pour quelques jours, et j'étais prévenu qu'il n'en partirait pas d'autre avant trois mois; je me décidai à profiter de celle-ci. Je craignais de rester à Temboctou aussi long-temps, malgré les invitations réitérées de mon hôte, qui préférait, disait-il, de me voir reprendre la route de Tripoli par *Ardamas* (1), plutôt que celle de Maroc. Il me prévint qu'il avait le projet de faire une collecte à mon profit, mais que mon départ si prochain ne lui laisserait pas assez de temps pour l'effectuer : enfin il me représenta que, si je voulais rester, mon séjour fût-il de plusieurs mois, je ne dépenserais rien chez lui. Je ne savais comment me défendre de tant d'obligeance, et ne voulais cependant rien changer à mes résolutions. Je lui objectai que je craignais de voyager pendant la saison des pluies; Abdallahi, me voyant bien décidé, me dit qu'il allait s'occuper de me trouver un bon guide pour me conduire jusqu'à Tafilet.

Les Maures avec lesquels j'allais voyager étaient bien loin d'être aussi doux et aussi civilisés que ceux qui sont établis dans la ville. J'avais souvent occasion de les voir; car ils venaient me trouver où j'étais assis; ils m'importunaient souvent, me ré-

(1) Peut-être Aghdamas ou Ghadamis, mot dans lequel *gh* a le son de l'*r* grasseyé.

veillaient même. Ce sont ces espèces d'hommes que les Maures d'une classe supérieure nomment *Zénagues* (tributaires). Ils sont très-ignorans; beaucoup ne connaissent pas même les premiers morceaux du Coran; ils font cependant les cérémonies religieuses. Mais un étranger pauvre, et ne connaissant pas leur langue, est à leurs yeux une personne très-peu recommandable, pour laquelle même ils ont une sorte de mépris; je m'attendis donc à beaucoup souffrir dans la traversée du désert.

Mon hôte me prévint qu'il m'avait loué un chameau pour Tafilet. Les trente mille cauris d'étoffes provenant de la vente de mes marchandises à Jenné, servirent à payer le loyer du chameau. Sidi Abdallahi me dit qu'il garderait mon étoffe, et qu'il donnerait à mon guide dix mitkhals d'or ou trente piastres (1).....

..... J'aurai laissé après moi d'immenses découvertes à faire, surtout relativement à la partie géographique et à l'histoire naturelle; tout ce que j'ai souffert ne doit pas décourager les explorateurs futurs. Sans doute leurs tentatives seront également pénibles et dangereuses; toutefois une entreprise conduite avec sagesse et prudence triompherait des obstacles. Il faudrait, je crois, pour en assurer le succès, voyager très-simplement, sans aucune espèce de luxe, mais adopter extérieurement le culte de Mahomet, se faire passer dans le pays

(1) M. Caillié partit en effet de Temboctou pour Tafilet, le 4 mai 1828.

pour Arabe. Un feint néophyte n'agirait pas avec autant de liberté, et deviendrait suspect chez des peuples aussi méfians : d'ailleurs, je crois encore qu'il ne passerait pas davantage chez les peuplades nègres en se donnant pour un chrétien converti. Le meilleur moyen, à mon avis, serait donc de traverser, en qualité d'Arabe, le grand désert de Sahara, avec des ressources suffisantes et cachées. Après avoir habité quelque temps la ville musulmane qu'on aurait choisie comme point de départ, et dans laquelle on se serait fait connaître pour négociant, afin de ne donner aucun soupçon, on achèterait dans cette ville quelques marchandises, sous prétexte d'aller faire le commerce un peu plus loin, en évitant avec le plus grand soin de nommer la ville de Temboctou.

Je suppose que le lieu choisi pour le départ soit Tanger ou Arbate ; on prétextera, pour s'en absenter, une affaire de commerce à Fez ; de là on ira à Tafilet, toujours pour le même sujet, et de Tafilet à Temboctou. Rendu à Tafilet, il n'y a plus d'inconvénient à parler de cette dernière ville ; car les voyages du Soudan sont si communs, que l'on n'y fait pas attention. Il faudrait acheter dans ce pays des marchandises, pour les exporter comme négociant ou même comme marchand ; arrivé dans la ville de Temboctou, s'y établir, y élever une maison de commerce, éviter surtout de paraître riche, se familiariser avec les habitudes du pays, et mettre une grande circonspection sur tout ce qui a rapport à la religion.

Après avoir séjourné dans cette ville 16 à 18 mois, pendant lesquels on aurait dressé quelques esclaves mandingues ou bambaras, parlant les langues kissour et touarik, il faudrait se procurer une bonne pirogue de moyenne grandeur, aussi bien construite qu'elle puisse l'être dans le pays, pour mettre à bord les marchandises et provisions convenables; ce parti serait nécessaire à cause de l'incertitude de pouvoir s'en procurer chez les peuples qui habitent les rives du fleuve, et dans le cas où l'on aurait à craindre leur inimitié. En promettant aux esclaves leur liberté, on les engagerait facilement à faire ce voyage, que l'on entreprendra sous le prétexte de commercer dans le bas du fleuve, pour acheter de la gomme, de l'ivoire, etc. On ne serait pas obligé de prendre autant de précautions, si l'on naviguait au-dessus de Cabra.

Pour ne faire naître aucun soupçon, au moment du départ il faudrait laisser à Temboctou une certaine quantité de marchandises, avec un esclave affidé, chargé de les vendre, sous la direction d'un négociant maure, pendant l'absence du voyageur.

Quand on sera sur le fleuve, dans la pirogue, avec six esclaves bons nageurs, il faudra marcher de préférence la nuit, à cause des peuplades vagabondes, les Touariks ou autres: si on les rencontre le jour, on peut s'en débarrasser en leur faisant quelques cadeaux. Cette conduite, suivie avec discernement, prudence et réflexion, serait, je crois, susceptible d'un plein succès, et me paraît préfé-



nable à une grande expédition, qui éveillerait toujours la cupidité ou la méfiance des indigènes.

La rapidité de la marche de la petite pirogue rendrait le voyage beaucoup moins pénible et moins dangereux, qu'entrepris avec une grande embarcation. Mon hôte m'a assuré que Haoussa n'est situé qu'à une *vingtaine* de jours de Temboctou en descendant le fleuve; mais dans une petite pirogue on peut faire ce trajet en douze, et atteindre ensuite rapidement l'embouchure du fleuve, surtout s'il va se perdre dans l'Océan; suivre ce plan serait, je crois, beaucoup moins dangereux que de partir du golfe de Benin, où l'on éprouvera toujours de très-grandes difficultés pour remonter, soit à cause du climat, soit de la part des habitans.

CAILLIÉ.



---

# AMÉRIQUE.

---

## JOURNAL

### D'UN VOYAGE AUX ÉTATS-UNIS

ET

A LA COTE NORD-OUEST DE L'AMÉRIQUE ;

PAR M. HULSWITT,

Ancien officier d'artillerie (1).

---

M. Hulswitt, avant de s'établir comme planteur dans le Tennessee et la Louisiane, a parcouru aux États-Unis plusieurs milliers de milles anglais. En publiant le journal de ses voyages, il n'a point eu le projet de donner une statistique complète de ces États; mais, ainsi qu'il l'annonce dans une introduction ou préface, qui fait honneur à sa mo-

(1) *Tagbuch einer Reise*, etc.; 1 vol. in-8°. Munster, 1829.

destie, il a toujours mêlé aux détails géographiques, topographiques ou statistiques le récit de ses aventures personnelles, qui, pour la plupart, nous ont paru très-dignes d'intérêt, ainsi que ses observations sur les contrées qu'il a visitées, sur leurs habitans en général et les personnes avec lesquelles il a eu des relations particulières.

L'ouvrage est écrit avec simplicité, sans ornemens superflus, et les jugemens de l'auteur paraissent dictés par une grande impartialité. M. Hulswitt ne se livre point à cet enthousiasme aveugle ou de commande, pour l'Amérique républicaine, qui dépare les relations de quelques voyageurs modernes, ni à cet esprit de dénigrement continu, dont plusieurs autres, et surtout des écrivains anglais, ont donné en ces derniers temps de fréquentes preuves.

Notre voyageur partit de la ville de Luxembourg ( grand - duché de ce nom ), en 1819, dans le dessein de former un établissement agricole en Amérique; il était accompagné de son beau-père, de sa femme et d'un homme attaché au service de la famille. Il s'embarqua à Rotterdam sur un brick américain qui devait se rendre à Kennebauk dans l'état du Maine, où il arriva le 25 décembre. « La saison, dit l'auteur, était des plus » rigoureuses; la neige amoncelée formait de » hautes collines, que les habitans étaient obligés en » bien des endroits de percer à force de bras, » pour communiquer d'un lieu à l'autre. Le froid » était si vif et pénétrait tellement dans les mai-

» sons mêmes, que notre haleine se condensait et  
» gelait sur les couvertures de nos lits, en dépit d'un  
» énorme feu de cheminée, qui brûlait toute la nuit  
» dans nos chambres à coucher.» Il fut témoin, en  
cet endroit, d'un bien triste événement.

Un jeune couple de nouveaux mariés, appartenant à la congrégation des anabaptistes, devait recevoir le sacrement du baptême que ces sectaires n'administrent que tard, comme on sait, aux personnes déjà parvenues à l'âge de raison, et qui, pouvant répondre elles-mêmes, n'ont pas besoin de parrains qui s'engagent pour elles. Le baptême se fait habituellement par immersion dans l'eau, et en hiver la cérémonie doit avoir souvent de graves inconvéniens. On avait, pour celle à laquelle assista notre voyageur, taillé avec la hache un grand trou dans la glace; la congrégation entière était réunie à l'entour, et après la lecture des formules ordinaires furent lus, l'officiant devait plonger successivement les deux époux dans l'eau et les en retirer aussitôt. Malheureusement les mains de l'officiant étaient engourdies par le froid; il laissa échapper la jeune femme, qui disparut sous la glace et ne fut jamais retrouvée.

M. Hulswitt quitta Kennebaw au mois de février, et après avoir parcouru les États de New-hampshire et de Vermont, il s'arrêta à Albany. On lui proposa d'établir dans cette ville, une grande brasserie, et on lui indiqua Catskill sur l'Hudson, à trente-cinq milles anglais, au dessous d'Albany, comme le lieu le plus favorable. L'établisse-

ment fut en effet promptement formé, et, dans sa prospérité croissante, promettait déjà de nombreux avantages, lorsqu'un incendie vint dévorer, en un jour, les bâtimens, les ustensiles ainsi que toutes les provisions qui avaient été emmagasinées : nos voyageurs résolurent alors de se rendre à New-York, espérant que cette grande ville de commerce leur offrirait de nouvelles ressources. En effet, M. Hulswitt y entra bientôt en relations intimes avec une des principales maisons, qui armait alors un vaisseau destiné à faire un trafic d'échanges avec les Indiens de la côte nord-ouest de l'Amérique. La place de subrécargue de ce bâtiment, un traitement de 500 dollars par an, et la table du capitaine, furent offerts à M. Hulswitt, qui l'accepta, et partit en laissant sa femme à New-York. Cette expédition, qui se termina d'une manière si funeste, avait commencé sous les auspices les plus favorables. Après une navigation courte et heureuse, le navire, qui portait vingt-sept hommes d'équipage, arriva à *Nootka-Sund*, sur la côte nord-ouest; et jeta l'ancre à cinq milles au nord du village indien de Nootka. Les indigènes, dont le chef suprême, ou, comme le dit, l'auteur, le roi, s'appelait *Makina*, se rendirent en grand nombre au vaisseau, réitérèrent fréquemment leurs visites, et trafiquèrent pendant quelque temps avec les Américains d'une manière très-amicale. Mais Makina à la suite de quelques différends qui éclatèrent entre lui et le capitaine du vaisseau, ayant été ou se croyant grièvement outragé, résolut de se ven-

ger, et exécuta ce dessein avec autant d'astuce que de cruauté. Les Américains, qui n'étaient pas sur leurs gardes, furent surpris à l'improviste; le bâtiment fut pillé, et tout l'équipage inhumainement égorgé, à l'exception d'un armurier et de notre auteur, qui se trouvaient par hasard occupés dans la cabine, lorsque l'attaque eut lieu. On épargna la vie de ces deux individus, mais ils devinrent les esclaves du roi Makina. Les détails que donne M. Hulswitt sur son existence au milieu de ces sauvages présentent un vif intérêt, et nous regrettons de ne pouvoir, faute d'espace, reproduire ici qu'une partie de sa relation.

Le village de Nootka est situé au 50<sup>e</sup> degré de latitude, à l'est d'une petite baie désignée sous le nom de *Friendly-Cove*. Il consiste en une vingtaine de grandes habitations, et possède un petit port excellent. Ce village a été rebâti sur la même colline où les Espagnols avaient autrefois formé un établissement, et où ils avaient un poste militaire. Les fondations de leur église et de la maison du gouverneur s'y voient encore. Plusieurs plantes potagères de l'Europe s'y retrouvent aussi, et se perpétuent d'elles-mêmes, sans que les habitans en prennent soin. Le premier village indien avait été détruit par les Espagnols, qui, jugeant cette position avantageuse, avaient forcé les habitans de se retirer à six lieues de là, dans l'intérieur du pays. Mais dès que les Anglais eurent chassé les Espagnols de Nootka, les indigènes revinrent prendre possession de ce lieu. Les habitations sont bâties à

la file l'une de l'autre, et plus ou moins grandes selon le rang des occupans. Celle du roi avait 150 pieds de long, 40 de large et 14 d'élévation.

Les *Nootkaniens* emploient beaucoup de temps et de soins pour s'orner ou plutôt se défigurer, en se tatouant et se peignant le visage ainsi que plusieurs parties du corps : ils tirent grande vanité de cette toilette sauvage. Les élégans, parmi eux, ont toute la figure divisée en petits compartimens carrés, peints en rouge ; les sourcils sont renforcés et peints en noir, ce qui forme des demi-lunes au dessus des yeux ; les jambes et les bras sont encore peints en rouge. Dans les circonstances extraordinaires ou grandes cérémonies, Makina et les autres chefs se répandaient sur la figure une poudre noire, à laquelle ils donnaient le nom de *pelpets*, espèce de minéral pulvérisé qui se tirait de fort loin des montagnes du nord. Le *pelpets* rendait leurs visages resplendissans, et prenait au soleil une teinte brillante argentée.

Parmi les différentes tribus qui vinrent visiter les *Nootkaniens* pendant le séjour de M. Hulswitt, la nation des *Klaisarts* était réputée la plus nombreuse et la plus puissante. Elle habitait une contrée à 200 milles au sud de Nootka, et comptait au delà de 2000 guerriers. Les *Wickaninis* qui n'en comptaient que 600 environs, étaient amis et alliés des *Nootkaniens*. L'épouse de Makina, princesse de la tribu des *Wickaninis*, passait pour la plus belle femme de toutes ces contrées. Selon notre

auteur, sa taille élevée mais bien prise, des formes gracieuses, une peau très-blanche, et une forêt de superbes cheveux noirs, dont elle prenait le plus grand soin, et dont les tresses élégantes entouraient sa tête, composaient un ensemble des plus attrayans. Les Wickaninis habitaient à 200 milles environ au nord de Nootka. Les *Kloaquates*, voisins plus rapprochés au nord, comptaient 400 guerriers. Les *Esquates* et les *Aitissarts*, qui payaient tribut au roi de Nootka, en avaient chacun 300. Les *Caynquets* habitaient à 60 milles à l'est de Nootka. Les *Nutschémas*, venant de contrées septentrionales plus éloignées, parlaient une langue particulière et différente de celle des Nootkaniens. Ils étaient de petite taille, d'une couleur de peau très-foncée, presque noirs et très-laits. Ils s'arrêtaient ordinairement pendant quelque temps à Nootka pour se reposer de leurs longs voyages; c'étaient les poètes de toutes les tribus voisines, auxquelles ils apprenaient leurs chants sauvages.

M. Hulswitt avait vainement espéré de mois en mois voir arriver quelque vaisseau qui pût lui procurer les moyens de se tirer de la position cruelle où un sort funeste l'avait jeté. D'après la décision de Makina, son séjour parmi les sauvages devait au contraire se prolonger jusqu'à sa mort. Ce roi lui déclara un jour qu'il avait réuni en conseil les autres chefs de la peuplade, et qu'il y avait été décidé que l'Européen serait adopté par la nation, et qu'on lui donnerait une des filles du pays en mariage. On lui accorda par grâce 24 heures pour



délibérer sur cette proposition, en lui annonçant toutefois que s'il ne l'acceptait pas, il serait de suite conduit au supplice.

Dans une telle alternative, le choix ne pouvait être long-temps douteux ; aussi M. Hulswitt se hâta-t-il d'accepter les faveurs insignes de l'adoption, qui le tirait au moins, pour le moment, d'un pénible esclavage, et le roi Makina, satisfait, lui permit de son côté, si les filles de Nootka ne lui plaisaient point de choisir une épouse dans quelque tribu voisine. Notre voyageur avait eu l'occasion de voir plusieurs filles de la nation des *Aitissarts*, qui lui avaient paru les plus douces et les plus aimables des sauvages. Il obtint la permission d'aller y chercher sa future, et son choix tomba sur la jeune et belle *Yourtoca*, fille d'*Upquestas*, roi de cette peuplade. Voici le portrait que l'auteur trace de sa nouvelle épouse. « Elle était incontestablement la plus belle » des femmes de Nootka, sans en excepter même la » reine. Elle avait la peau très-blanche, des joues » rosées et vivement colorées, de grands yeux noirs ; » ses dents, parfaitement rangées, étaient d'une » éclatante blancheur ; ses longs cheveux noirs et » soyeux, arrangés avec autant de soin que de goût, » formaient de larges tresses jetées avec élégance » autour de sa tête ; ses traits réguliers, sa phy- » sionomie douce, exprimaient la bonté et la mo- » destie. Elle était pleine de candeur et d'inno- » cence, et n'avait que seize ans. »

Tant d'attraits ne purent cependant fixer notre voyageur dans ces contrées hyperboréennes. Il saisit

avec empressement l'occasion que lui offrit enfin un capitaine de navire des États-Unis d'Amérique, qui vint jeter l'ancre dans la baie de Nootka. Grâce à son assistance, il se tira habilement des mains des sauvages, rentra dans le monde civilisé, et revint à New-York surprendre agréablement sa première femme, qui déjà depuis long-temps désespérait de le revoir jamais.

Reprenant ses premiers projets d'établissement agricole, M. Hulswitt quitta New-York, s'embarqua sur le grand canal d'Érié, visita la fameuse cataracte, de Niagara, et se dirigea ensuite vers les états de l'Ouest. A Pittsburg, il trouva plusieurs compagnons de voyage, avec lesquels il s'embarqua sur l'Ohio, et descendit le grand fleuve du Mississipi pour traverser la Louisiane. « A cent milles environ » au - dessous de *Natschès*, dit-il, à la *Pointe-* » *Coupée*, commencent les *levées* (hautes digues) » qui maintiennent quelque temps ce fleuve im- » mense dans son lit. D'ici jusqu'à la *Nouvelle-* » *Orléans*, dans une étendue de plus de 200 milles » anglais, toute la contrée offre l'aspect d'un véri- » table paradis terrestre, et le voyageur en est d'au- » tant plus ravi, que pendant 700 milles de navi- » gation, il n'a traversé jusque là que des forêts » marécageuses qui bordent le fleuve et dont la » monotonie est rarement interrompue. Maintenant » le Mississipi paraît couler au milieu d'un village » qui se prolonge à l'infini en bordant ses deux ri- » ves. Une plantation touche à l'autre; les gran- » des et belles habitations des colons sont entourées

» de bosquets et de fleurs qui étalent tout le luxe  
» de la plus riche végétation; les orangers, en grand  
» nombre, répandent leurs suaves parfums; les bel-  
» les plantations en cannes à sucre, en indigo,  
» en coton, les vastes champs de riz, l'immense  
» surface de l'eau, unie comme un miroir, et traver-  
» sée en tout sens par d'élégans bâtimens à vapeur  
» et des centaines de barques, un ciel d'une pureté  
» et d'une transparence admirable, un climat doux  
» et un air embaumé, produisent sur les étrangers  
» des sensations nouvelles qui tiennent de l'en-  
» chantement.

» Les plantations ou propriétés des colons le long  
» du Mississipi sont de 150 à 650 acres, et forment  
» en général des carrés alongés afin que chacun  
» puisse jouir d'une certaine étendue de rivage. Les  
» terres qui bordent le fleuve sont les plus élevées,  
» et vont ensuite en pente vers les marais qui se  
» trouvent à un quart de lieue des rives. Toutes les  
» maisons sont construites aussi près que possible  
» du fleuve, et cela non-seulement pour profiter des  
» avantages que procure la navigation, mais aussi  
» parce que les habitans n'ont point d'autre eau  
» potable. On se sert dans toutes les maisons de  
» grands vases avec des pierres à filtres, pour  
» purifier cette eau, qui sans cela serait désagréa-  
» ble. Elle est parfois si trouble et si chargée,  
» qu'en remplissant un verre le soir, on en  
» trouve un huitième le lendemain occupé par un  
» dépôt de terre ou de limon. Les créoles n'en pro-  
» digent pas moins les plus grands éloges à l'eau

» du Mississipi ; ils lui attribuent des effets salu-  
 » taires et presque merveilleux. Elle contribue ,  
 » entre autres choses, selon eux , à la fécondité du  
 » beau sexe. Ce qu'il y a de certain , c'est que cette  
 » eau possède du moins une qualité précieuse ,  
 » celle de ne point se corrompre sur mer. J'en ai  
 » fait moi-même l'expérience, pendant un voyage  
 » de 84 jours et pendant la saison la plus brûlante.  
 » A la fin de notre traversée, l'eau puisée dans ce  
 » fleuve et que nous avions prise à bord était fraîche  
 » et bonne , comme si elle venait seulement d'être  
 » mise dans les tonneaux. »

Du Mississipi, notre voyageur entra dans le *bayou Plaquemine* afin de se rendre vers la partie occidentale de la Louisiane, et dans la grande prairie des Attakapas. Pour y arriver, il lui fallut traverser un labyrinthe de canaux, de bayous et de lacs, parsemés de milliers d'îles de cyprès, mais qui étaient alors toutes couvertes par l'inondation, et qu'on ne pouvait reconnaître que par les cimes des grands arbres qui s'élevaient encore au dessus de la surface de l'eau. La prairie des Attakapas, où il débarqua dans un lieu nommé *portage Guidrie*, est une plaine immense à perte de vue, où d'innombrables troupeaux de beaux chevaux et de bêtes à cornes pâturent dans une herbe qui leur dépasse les genoux, et où de grandes plantations apparaissent çà et là comme des îles au milieu de la mer.

Jadis toute la richesse de la Louisiane occidentale consistait en ses troupeaux. Ce n'est que depuis une vingtaine d'années qu'on a commencé à y culti-

ver la canne à sucre et le coton. Mais il y a encore quelques colons qui sont possesseurs de ces premières richesses patriarcales. Un créole, nommé *Mutton*, demeurant à *Lafayette*, fait pâturer dans ses fertiles prairies 15000 bœufs et 6000 chevaux; *M. Wycalf*, Américain du nord, est propriétaire de 20,000 bêtes à cornes, de 5000 chevaux et du terrain nécessaire à leur entretien, près d'*Ope-lousaz*.

Notre voyageur s'établit aussi dans ces environs. Il acheta, pour la modique somme d'un millier de piastres, une belle habitation entourée de 160 acres de terre à *pont de bréaux* près du *Bayou de Tesche*. Il vécut dans l'aisance avec sa famille, et se trouvait très-heureux; mais après un séjour de six mois, il fut attaqué de la fièvre jaune qui le conduisit aux portes du tombeau. Il en revint cependant; mais sa malheureuse femme, atteinte à son tour de cette terrible maladie, y succomba. *M. Hulswitt* resta encore près d'une année aux *Attakapas* sans pouvoir se rétablir entièrement de la fièvre, et inconsolable de la perte de son épouse, il résolut enfin de changer de climat, abandonna sa plantation à un ami, et retourna en Europe.

Cet ouvrage est divisé en 24 chapitres, dont 22 sont particulièrement consacrés au *Journal du voyageur*, et deux à un aperçu général des différents états de la fédération américaine. Ainsi que plusieurs autres écrivains qui ont visité dans ces derniers temps les États-Unis, il se plaint du peu d'harmonie qui règne entre les provinces, et de l'absence

totale de cet esprit public qui pourrait seul consolider à l'avenir les liens fédératifs, dont il prévoit pour un temps plus ou moins éloigné la dissolution. Nous terminerons cet article par quelques observations de l'auteur, quoiqu'elles ne soient pas bien neuves, et que nous ne soyions pas aussi frappés que lui de l'idée d'un démembrement futur.

« La diversité d'institutions, d'opinions, de mœurs, et l'opposition d'intérêts qui en est la suite, ont fait naître une malveillance réciproque entre les états du Sud, de l'Ouest et du Nord, qui se manifeste de plus en plus pendant les réunions du congrès à Washington. Cette malveillance croît d'année en année; les séances deviennent de plus en plus orageuses; il n'est que trop probable que ces dissentimens dégèneront en haine implacable, et amèneront une rupture. La république se diviserait alors en trois états indépendans l'un de l'autre, celui du Sud, de l'Orient, et du Nord. Les nombreuses gazettes qui se publient jusque dans les bourgs et villages, ne contribuent pas médiocrement par leurs moqueries, leurs injures, ou leurs articles virulens, à entretenir les divisions, et à enflammer les haines. J'ai lu, par exemple, dans le *New-York Evening Post* les phrases suivantes, publiées à l'occasion de la découverte d'une conjuration d'esclaves noirs qui avait eu lieu à Charlestown dans la Caroline du sud, où l'on pendait ces malheureux par douzaines. « Peut-être verrons-nous enfin arriver » le temps où les nègres ne pouvant plus supporter » le joug qui les écrase, et animés par l'amour de

» la liberté, extermineront leurs tyrans. Nous  
» sommes bien convaincus qu'alors aucun de nos  
» concitoyens du Nord ne chargera son épaule  
» d'un fusil, pour secourir les cannibales du Sud  
» contre les malheureux nègres opprimés, etc. »  
En général c'est l'esclavage des noirs, maintenu  
avec opiniâtreté dans les états du Sud, qui irrite  
particulièrement les habitans des états libres du  
Nord, et ce sera la première cause qui amènera une  
rupture entre eux. L'esclavage fournit déjà, pen-  
dant les séances du congrès à Washington, des  
sujets perpétuels de railleries, ou de reproches, que  
les représentans du Nord adressent à leurs collègues  
du Midi. Quand ces derniers vantent leur nation  
comme la plus libre, la plus heureuse et la plus  
éclairée parmi toutes celles de la terre, ceux-ci leur  
répliquent que leur thèse favorite est bien démontrée  
devant les fenêtres mêmes du Capitole, au moment  
où de longues files de nègres précipitent leur  
marche, sous le fouet des conducteurs, pour être  
ensuite embarqués et distribués dans les plantations  
à sucre de la Louisiane.

LE.....

---

# ASIE.

---

## RELATION INÉDITE D'UN VOYAGE AU JAPON;

PAR DON RODRIGO DE VIVERO Y VELASCO,  
GOUVERNEUR GÉNÉRAL DES ILES PHILIPPINES.

(Deuxième article.) (1)

---

Deux jours après mon arrivée, le Prince héréditaire, qui m'avait déjà fait visiter deux fois par son général de mer, m'envoya son secrétaire nommé *Consecunduno* pour me dire que je pouvais aller lui baiser la main, ce que je fis un après-midi, vers les quatre heures. Je m'estimerais heureux de pouvoir réussir à donner une idée exacte de tout ce que je vis d'admirable, tant sous le rapport matériel des édifices et des palais de cette résidence

(1) Voyez le cahier précédent, page 101.



royale, que sous celui de la pompe et de l'apparat qui brillent en cette cour. Je crois pouvoir affirmer que, depuis la porte d'entrée jusqu'à l'appartement du prince, il y avait plus de vingt mille personnes, non pas rassemblées uniquement pour cette circonstance, mais constamment employées et soldées au service journalier de la cour.

Le mur principal qui entoure ce palais est formé entièrement d'immenses pierres de taille posées l'une sur l'autre sans ciment. Il est extrêmement large, et coupé, à distances, d'embrasures pour placer de l'artillerie qui est peu nombreuse. Au bas de ce mur est creusé un fossé très-profond rempli d'eau. On entre par un pont-levis d'une construction extrêmement ingénieuse, et que je n'ai vue employée nulle part. Les portes sont très-fortes; dès qu'elles me furent ouvertes, je me trouvai entre deux files d'arquebusiers et de mousquetaires dont le nombre me parut être de mille hommes (je crois me rappeler que le capitaine me le dit ainsi). Cet officier me conduisit jusqu'à la seconde porte, où je vis un mur bâti en terre et en glais. Il pouvait y avoir trois cents pas de distance d'une porte à l'autre. A l'entrée de celle-ci, je vis un bataillon de quatre cents hommes armés de piques et de lances. Je parvins à une troisième enceinte entourée d'un mur de quatre vares de hauteur (12 pieds), disposé pour recevoir des postes d'arquebusiers et de mousquetaires de distance en distance. Là, étaient environ trois cents soldats portant des hallebardes nommées *manguinas*. On m'apprit que les soldats que j'avais vus dans les trois

enceintes habitaient des maisons bâties sur le terrain qui est entre les divers murs, et qui sont entourées de très-beaux jardins plantés de toute espèce d'arbres fruitiers et de légumes. A peu de distance de la troisième porte, on entre dans le palais ; et d'abord on aperçoit les écuries, qui contenaient alors trois cents chevaux de main, auxquels il ne manquait que d'être aussi bien dressés que les nôtres pour être parfaits en tout. Ils étaient attachés chacun par un licou en fer à deux branches, la croupe appuyée au mur, de sorte qu'il n'y avait pas d'accident à craindre en se promenant dans les écuries. De l'autre côté du palais est l'arsenal du prince, riche en cuirasses et en corcelets dorés, suivant la mode du pays, et avec assez d'armes, telles que arquebuses, piques, lances et épées nommées *catanas*, pour fournir à une armée de cent mille hommes.

La première salle par laquelle on entre dans le palais était si richement ornée, que je ne pus découvrir la moindre partie du plancher, des murailles et du plafond. Les tapis de pied, qu'ils nomment *tatames*, sont magnifiquement garnis d'étoffes, d'or et de velours d'un travail admirable. Les murailles et le plafond sont ornés de dessins agréables, dorés ou vernis, et de peintures représentant des sujets de chasse. Il nous semblait à nous, pauvres naufragés, qu'après avoir vu cette magnifique salle, nous ne pouvions rien voir qui la surpassât ; mais à notre grande surprise, notre admiration dut augmenter de salle en salle jusqu'à celle où le prince

m'admit en sa présence. J'étais conduit d'une pièce à l'autre par des officiers différens qui me quittaient à la porte, après m'avoir remis à d'autres, d'où je conclus qu'ainsi qu'en Europe, l'étiquette de la cour du Japon établissait une différence dans le droit d'entrer dans tel ou tel salon. Le prince me reçut dans une vaste salle, au milieu de laquelle s'élevait une estrade de deux degrés, où il était assis à terre sur un superbe tapis de velours cramoisi, brodé en or. Il portait un surtout vert et jaune posé sur deux de ces vêtemens qui s'appellent *quimones*, et par dessus un ceinturon auquel étaient attachées sa dague et son épée ou *catana*. Ses cheveux étaient tressés avec des rubans de diverses couleurs sans autre chose sur la tête. C'est un homme de trente-cinq ans, brun, d'une figure agréable et d'une bonne stature. Les deux secrétaires du prince ordonnèrent à ceux qui m'accompagnaient de s'arrêter, et je m'avançai seul jusqu'à une espèce de siège presque aussi bas que le plancher, à la gauche et à quatre pas de celui où était le prince. Il m'ordonna de me couvrir, et il me fit dire en souriant, par ses interprètes, que le plaisir qu'il avait à me voir et à faire connaissance avec moi était altéré parce qu'il lui semblait que j'étais triste et mélancolique à cause du malheur qui m'était arrivé; mais que les hommes de cœur ne devaient pas s'attrister des événemens fâcheux qui n'étaient point arrivés par leur faute, que je prisse courage, et que j'étais dans son royaume, où il m'accorderait toutes les

favéurs que je pourrais désirer. Je le remerciai, et lui répondis du mieux que je pus. Le reste de la conversation se passa en demandes de sa part sur les détails de ma mésaventure, et je finis par lui demander la permission de partir le lendemain pour me rendre à la cour du roi son père. Il me répondit que pour le lendemain cela ne se pouvait pas, attendu qu'il devait en prévenir ce monarque; mais que dans quatre jours je pourrais me mettre en route, et qu'il donnerait des ordres pour que, dans tous les lieux où je devais passer, je fusse hébergé et accueilli comme je le méritais. Sur ce, je pris congé du prince, et je retournai à ma maison.

Quatre jours après, je partis pour *Zurunga*, qui est située à quarante lieues de Jedo. Il ne me manquerait pas de matières pour alonger ma relation, si je voulais raconter ce que je vis dans les villes qui se trouvèrent sur ma route. Je me contenterai de faire remarquer que plusieurs bourgs qui n'ont pas le rang de cité contiennent plus de cent mille habitans : dans les cent lieues de pays qu'on parcourt de *Zurunga* à *Meaco*, on ne passe pas un quart d'heure sans traverser un village. De quelque côté que le voyageur jette les yeux, il aperçoit du monde qui va et vient comme dans nos villes d'Europe les plus peuplées; les chemins sont bordés des deux côtés d'une rangée de superbes pins qui garantissent de l'ardeur du soleil; les lieues sont marquées par une petite éminence plantée de deux arbres, même dans les villes et villages, et ja-

mais il n'est dérogé à cette règle, fallût-il abattre une maison ou un édifice quelconque pour l'observer.

Au bout de cinq jours de voyage, pendant lequel, en vertu des ordres du prince, je fus reçu et traité à merveille partout où je passai, et si bien, que, si je pouvais renoncer à mon Dieu méconnu par ces barbares, et à mon souverain, je préférerais leur pays au mien, j'arrivai à *Zurunga*, et je vais raconter tout ce qui m'y arriva.

La ville de *Zurunga* contient de cinq à six cent mille habitans : elle est moins belle que *Jedo* ; mais son climat est infiniment plus agréable. C'est pour cela qu'elle a été choisie par l'Empereur pour en faire sa résidence. Ce prince envoya un seigneur de sa cour pour me recevoir à l'entrée de la ville et pour me conduire à la maison qui avait été préparée pour mon logement. J'éprouvai, pour y arriver, les mêmes difficultés que j'avais eues en pareilles circonstances à *Jedo*, par l'immensité de la foule qui s'était rassemblée pour voir des étrangers venus de si loin. La maison où je descendis était pourvue avec le plus grand soin de tout ce qui m'était nécessaire. Le lendemain de mon arrivée, l'Empereur me fit complimenter par un de ses secrétaires, qui m'apporta de sa part un présent de douze vêtemens complets, de sa propre garde-robe, extrêmement riches. Le secrétaire me dit que son maître se réjouissait infiniment de mon arrivée à sa cour, et qu'il désirait savoir comment je me portais ; qu'il m'engageait à me reposer, et à me revê-

tir des habits qu'il m'envoyait, et qu'il lui avait paru, qu'attendu le naufrage que j'avais éprouvé et qui m'avait mis à nu, le présent le plus convenable à ma situation était les vêtemens qu'il m'offrait. Cet envoyé s'entretint pendant quelque temps avec moi, me faisant des questions sur l'Espagne et sur notre roi. Tout le temps que je restai à *Zurunga*, l'Empereur m'envoyait tous les jours un présent de confitures exquises et de fruits, entr'autres des poires plus grosses du double que les plus grosses d'Espagne. Après une semaine de séjour, le secrétaire me demanda de fixer le jour où je voudrais être présenté à l'Empereur. Je lui répondis que cela ne dépendait pas de ma volonté, mais bien de celle de Son Altesse. Il me quitta immédiatement après cette réponse, et il me fit prévenir que le lendemain, sur les deux heures après midi, il enverrait quelques gentilshommes du palais pour me chercher. Il est bon de savoir que mon hôte et plusieurs seigneurs qui me rendaient de fréquentes visites m'avaient conseillé de ne point témoigner un trop grand empressement pour voir l'Empereur, et d'attendre que ce prince m'en fit lui-même témoigner le désir. Je me conformai volontiers à cette insinuation, d'autant que je passais le temps fort agréablement à visiter tout ce que la ville de *Zurunga* contient de curieux et d'admirable. J'ai déjà fait une description de Jedo; celle que je pourrais faire de *Zurunga* serait semblable. Ainsi je m'en abstiendrai pour ne pas me répéter.

Le lendemain à deux heures après-midi, un détachement de deux cents gardes arquebusiers du palais, conduit par un maître des cérémonies, vint pour me chercher. On me fit monter dans une litière élégamment ornée. Après une heure de marche, j'arrivai près d'un fossé d'où s'éleva subitement un pont, qui fut baissé peu après sur un signal du commandant de mon escorte, et je vis sortir un officier, lequel, après avoir échangé quelques paroles avec ce commandant, frappa à une très-forte porte de fer, qui, en s'ouvrant, me laissa voir deux files de deux cents arquebusiers environ, à travers lesquels je fus conduit par leur capitaine à un autre fossé où il y avait aussi un pont-levis; je fus admis dans cette seconde enceinte avec les mêmes formalités, d'où, avec de très-courtoises cérémonies, je fus mené jusqu'à un des corridors du palais qui aboutissent à un immense vestibule où étaient plus de mille soldats de diverses armes. De là je traversai neuf pièces ou salles, changeant d'introducteur à chaque salle, et ayant les yeux éblouis de la splendeur de l'ameublement; tout brillait d'or et d'un vernis éclatant. Il me sembla que, dans quelques détails, il y avait plus de pompe et d'apparat dans les cérémonies à la cour du prince. Toutefois la résidence de l'Empereur annonçait plus de puissance, mais aussi plus de ces précautions qui indiquent la crainte. Peut-être cela est-il la suite d'un usage introduit par les révolutions sanglantes qui ont eu lieu dans cet empire, où l'ordre de la succession au trône est quelquefois interverti. Peut-être aussi l'Empereur, qui

était déjà âgé, craignait-il quelque entreprise de la part de son fils. Quoi qu'il en soit, je parvins à la salle qui précédait l'appartement où se trouvait l'Empereur. Deux des secrétaires ou ministres de ce prince, suivis d'un grand nombre de personnes richement vêtues, vinrent à moi, et après beaucoup de complimens pour m'inviter à m'asseoir avant eux, auxquels je finis par céder pour les abréger, le plus éminent en dignité des deux ministres, qui, ainsi que le ministre du prince, portait le nom de *Conseconduno*, me débita un long discours pour me féliciter de mon arrivée auprès de leur maître, ce qui devait être pour moi un grand motif de consolation, et que, quant à eux, ses principaux ministres, ils s'empresseraient d'accueillir toutes mes demandes et de les appuyer auprès du souverain. Je les remerciai dans les meilleurs termes que je pus trouver. Après quoi, *Conseconduno* reprit la parole, en me disant qu'une des choses qui avaient le plus occupé son imagination depuis le jour de son arrivée jusqu'à ce moment, était que, attendu que l'empereur possédait la plus grande monarchie de la terre, et était par conséquent revêtu de la plus majestueuse autorité; que, l'étiquette royale n'admettant point de dispense, puisqu'il arrivait souvent qu'un grand seigneur riche de plusieurs millions de rente regardait comme une éminente faveur d'être admis à voir l'auguste visage de l'Empereur à plus de cent pas de distance, et prosterné contre terre, sans prononcer un mot, sans que sa majesté impériale lui adressât la parole,



et se retirait satisfait après avoir laissé un riche présent, il était à craindre que, quoique l'empereur me fit un accueil extraordinaire, et me comblât de grâces inconnues à ses sujets les plus favorisés, je ne fusse peut-être surpris de la sécheresse d'une réception que j'apprécierais d'après mes propres idées, tandis qu'en réalité l'Empereur avait l'intention formelle de me traiter avec toute sorte de distinction. *Conseconduno* me fit comprendre qu'il avait traité cette question avec son maître.

Cette allocution me parut digne d'une réponse pesée mûrement dans toutes ses expressions. C'est pourquoi, après avoir réfléchi un moment, et ayant prévenu mon interprète, le père *Jean-Baptiste*, de la compagnie de *Jésus*, de bien expliquer le véritable sens de mes paroles, je répondis que j'avais écouté avec attention son beau discours; que je le remerciais des renseignemens qu'il me donnait sur la grandeur de son maître; mais que je ne pouvais en être surpris, étant sujet du roi Philippe, qui était bien plus puissant, puisqu'il était le plus grand des rois de l'univers, et en comparaison duquel tous les autres étaient des nains. Je parlai quelque temps sur ce ton, et j'appuyai mes raisonnemens aussi bien que je le pus. Je convins qu'en effet, la majesté des rois ne devait jamais se relâcher en rien à l'égard de leurs propres sujets; mais que, vis-à-vis de ceux qui ne l'étaient point, la bonne raison d'état voulait qu'ils se montrassent affables et clémens; qu'envoyé par mon roi pour gouver-

ner les îles *Philippines*, comme président et capitaine général, j'avais fait naufrage à mon retour sur les côtes du Japon, et que, par conséquent, ce n'était qu'en qualité de misérable naufragé, exposé à toutes les infortunes des prisonniers et des esclaves que je me présentais ; que si l'Empereur devait mesurer ses grâces et ses égards sur ma situation présente, je me trouverais satisfait et comblé par la moindre faveur que Sa Majesté voudrait bien m'accorder ; mais je priai les deux ministres d'observer que si je devais être traité en qualité de serviteur et de ministre de mon roi, je croyais avoir droit à de plus grands honneurs, et que c'était à mon souverain et non à moi que seraient rendus ou refusés les honneurs que je croyais lui être dus. J'insistai beaucoup sur ce point, et je tâchai de leur faire comprendre la grandeur et la puissance du roi d'Espagne, qui régnait sur la plus grande partie des deux Indes, indépendamment de ses états d'Europe, qui seuls lui donnaient le premier rang parmi les princes de cette contrée. J'ajoutai que l'Empereur du Japon s'annonçait comme l'ami du roi d'Espagne, je ne doutais pas qu'il ne saisit l'occasion de manifester, par tous les moyens possibles, le cas qu'il faisait d'une amitié aussi précieuse. Je conclus enfin en déclarant que l'Empereur avait déjà assez fait pour moi s'il me considérait comme particulier, et que je mettais à ses pieds mon respect profond et ma reconnaissance ; mais que, s'il lui plaisait de me regarder comme le représentant du roi, il ne saurait me témoigner trop d'égards.

Dès que ma réponse fut terminée, *Conseconduno* me considéra attentivement, et, après un moment de silence, il se frappa le front avec la paume de la main, et me dit qu'il ne jugeait pas à propos que je fusse introduit auprès de l'Empereur avant qu'il n'eût rendu compte à ce monarque de notre conversation ; il sortit et resta dans l'appartement de Son Altesse une longue demi-heure, pendant laquelle je m'amusai à voir les bijoux et curiosités qui étaient exposés dans deux petits cabinets voisins du lieu où nous étions. Je vis là des choses admirables et dignes d'un aussi grand roi. *Conseconduno*, étant revenu, m'annonça que l'Empereur allait me recevoir et me faire un honneur qui n'avait été fait à personne au monde avant moi, et qui causerait un étonnement universel dans l'empire. Je suivis le ministre, qui me conduisit en présence du souverain, que je saluai. Toute ma suite, ainsi que l'escorte nombreuse qui m'accompagnait, avait été retenue dans une des pièces qui précédaient la salle où était l'Empereur ; mais dès que j'eus salué le prince, on leur permit d'entrer, et on les fit agenouiller à une assez grande distance. L'Empereur était dans une espèce de loge en claire-voie, carrée, peu grande, mais extraordinairement riche. L'endroit où il était assis était élevé de deux degrés au-dessus du sol, et était entouré, à quatre pas de distance, d'une grille d'or de deux *vares* de hauteur, dans laquelle s'ouvraient plusieurs petites portes par lesquelles entraient et sortaient des serviteurs que l'Empereur appelait de temps

en temps parmi ceux qui étaient humblement agenouillés, appuyés sur leurs mains autour de la grille d'or.

Le monarque était environné d'à peu près vingt seigneurs, ministres ou principaux courtisans, vêtus de longs manteaux de soie et de caleçons de la même étoffe; tellement longs, qu'ils leur cachaient entièrement les pieds. L'Empereur était assis sur une espèce de fauteuil de satin bleu ouvragé, semé d'étoiles et de demi-lunes d'argent. Il portait, à la ceinture une épée ou *catana*, et avait les cheveux tressés avec des rubans de diverses couleurs sans autre coiffure. Son âge me parut être de soixante ans, et sa stature moyenne, avec assez d'embonpoint. Son visage était vénérable et gracieux, mais beaucoup moins brun que celui du prince son fils. Je m'approchai entre les deux ministres dont j'ai parlé, en faisant les révérences et les cérémonies usitées à la cour d'Espagne; et mes deux introduceurs m'ayant prévenu que je ne devais pas baiser les mains du monarque, je restai debout auprès du siège qui m'avait été préparé. Jusque là l'Empereur avait gardé un sérieux imperturbable; mais dès que j'eus terminé mes salutations, il baissa un peu la tête et me sourit avec affabilité en me faisant signe de la main de m'asseoir. Je m'inclinai de nouveau très-respectueusement, et je restai debout; mais il me fit de nouvelles instances auxquelles je cédai et je m'assis. Il m'ordonna de me couvrir, et après un silence de près d'un demi-quart d'heure, il chargea deux secrétaires qui

étaient à côté de lui de me dire combien il se réjouissait de mon arrivée, et que, quoique j'y eusse été conduit par des infortunes qui devaient m'attrister, il m'engageait à me consoler et à me distraire; car il était dans l'intention de m'accorder plus de grâces et de faveurs que je ne pouvais en attendre de mon propre souverain. Je voulus me lever et me découvrir pour entendre ce message, mais il ne le permit pas, et voulut que je répondisse assis. Je lui dis, par le moyen de mon interprète, que je baisais les mains de Son Altesse, pour les faveurs dont elle me comblait, et que la présence des grands rois était toujours un puissant motif de consolation pour des malheurs plus grands que les miens. Je me trouvais entièrement consolé et encouragé en me voyant dans la cour d'un monarque aussi illustre, tout comme si je me trouvais dans celle du roi Philippe. Un moment après, il me fit dire de lui faire connaître ce que j'avais à lui demander, tant pour moi que relativement à l'amitié qu'il voulait entretenir avec mon maître, et qu'il ordonnerait à ses ministres de m'expédier promptement et suivant mes désirs. Je répondis que les faveurs d'un aussi grand prince que S. A. étaient trop précieuses pour pouvoir être oubliées, et que je lui demandais la permission de me présenter devant son trône un autre jour, pour jouir encore de son auguste entretien et pour mettre à ses pieds les demandes que je croirais pouvoir lui soumettre.

Après cela, je voulus me lever pour me retirer : mais l'Empereur me fit rasseoir en me disant qu'il

avait grand plaisir à me voir, qu'il ne voulait pas que ma visite fût si courte, et qu'il désirait que j'assistasse à la réception de quelques seigneurs auxquels il daignait se montrer. En effet, on introduisit un des personnages les plus considérables du Japon, si je dois en juger par son présent qui, en barres d'or et d'argent et en étoffes de soie, valait plus de vingt mille ducats. Ce présent fut placé sur une table, et je n'oserais pas affirmer que l'Empereur jeta les yeux de ce côté, tandis qu'à plus de cent pas de distance du trône, ce *tono* se prosterna, la face contre terre, et resta ainsi pendant quelques minutes, dans le plus grand silence, sans que l'Empereur ni aucun des ministres lui adressât la parole; après quoi il se retira avec sa nombreuse suite que mes domestiques m'assurèrent être de plus de trois mille personnes. Après ce *tono* entra le gouverneur général de *Minao*, qui fut reçu de la même manière, et finalement je vis arriver le R. P. Alonzo *Munoz* avec le présent du gouverneur de Manille. On permit à ce religieux de s'avancer de dix à douze pas de plus que les deux seigneurs dont j'ai parlé; mais les mêmes cérémonies et le même silence furent observés à son égard; et il sortit comme eux. Je demandai enfin la permission de me retirer. L'Empereur me l'accorda en me disant d'aller me reposer. Je fus accompagné par deux ministres jusqu'à l'entrée du troisième salon, où ils me remirent entre les mains des mêmes personnes qui m'avaient introduit. Celles-ci me conduisirent à la porte extérieure, avec les mêmes céré-

monies qui avaient eu lieu à mon entrée, et j'arrivai chez moi avec l'escorte qui était venue m'y chercher.

*( La fin à un prochain cahier. )*

---

---

## JOURNAL PITTORESQUE

(ENCORE INÉDIT)

### D'UN VOYAGE AUTOUR DU MONDE,

PAR M. LESSON (1).

---

Source intarissable de plaisirs et d'instruction, les voyages sont la lecture des jeunes gens et des vieillards, des gens du monde et des érudits, des simples amateurs aussi bien que des géographes; ils fournissent aux uns des distractions; ils peignent aux autres des coutumes, des mœurs nouvelles; ils procurent à tous une lecture attrayante, animée, et qui n'est jamais sans d'heureux résul-

(1) Ce bel ouvrage sera publié en douze livraisons de 7 à 8 feuilles chacune, ornées de 30 gravures exécutées par les meilleurs artistes; il paraîtra une livraison par mois: la première sera publiée le 1<sup>er</sup> avril prochain; passé ce délai, l'ouvrage sera augmenté de 50 c. par livraison.

L'ouvrage entier formera 3 vol. in-8°. Le prix de chaque livraison est de 3 fr. pour Paris, et 3 fr. 50 c., franc de port, pour les départemens. Chez Amable Gobin et compagnie, éditeur, rue de Vaugirard, n° 17.



tats pour l'intelligence. De là, le succès de cette masse de relations de voyages, que chaque année voit éclore chez les nations civilisées et, par suite, cette avidité générale pour cette branche de la littérature. On peut même dire qu'il n'existe point, rigoureusement parlant, de mauvaises narrations de voyages, et que, dans les plus médiocres, un esprit droit peut encore puiser d'utiles vérités.

Mais il est une classe de relations bien moins nombreuse, plus exclusivement en possession de fournir des tableaux neufs, pittoresques et variés : c'est celle des voyages sur mer. Franchissant les immenses solitudes de l'Océan, le vaisseau parcourt les parages les plus éloignés, les climats les plus divers; et le lecteur, transporté sans cesse du pôle nord au pôle sud, de la zone torride aux régions tempérées, des deux Amériques au fond de l'Océanie, se trouve ainsi assister à toutes les impressions qu'ont fait éprouver au voyageur les scènes imposantes et magiques qui frappent ses regards. Qui n'a lu cent fois ce que Bougainville a dit avec tant de grâce de la délicieuse O-taïti, ce que Cook a écrit sur ces îles si riantes et si vantées de la mer du Sud?..

Depuis la paix, la France a vu sortir de ses ports plusieurs expéditions. Leurs résultats scientifiques ont été considérables, et la publication somptueuse de tous ces travaux fait le plus grand honneur au gouvernement, qui élève à la gloire de notre patrie des monumens irrécusables de son amour pour les sciences. L'autour de ce journal faisait

partie de l'une des expéditions ordonnées par le roi.

M. Lesson n'a point cherché, dans sa narration, à entrer en concurrence avec M. Duperrey, qui commandait *la Coquille*. Ce navigateur distingué, écrivant la relation *officielle* du voyage, a dû suivre les errements prescrits pour cette sorte de rédaction. Il a dû faire connaître au monde savant le résultat de son importante mission; il a dû fixer l'attention sur la part que chacun de ses collaborateurs a eue dans le succès de la campagne. Un tout autre but a dirigé M. Lesson. Ces grandes relations par leur format, le luxe, les cartes et les figures qui les accompagnent, étant à très-haut prix, n'ont par suite qu'un succès restreint, et ne se trouvent que dans les grandes bibliothèques. Leur lecture d'ailleurs est rendue pénible pour une foule de lecteurs, par les pages de chiffres qui coupent les chapitres; ce sont, en un mot, des recueils de haute importance à consulter, mais que les gens du monde ne cherchent point à lire. C'est uniquement à cette dernière classe que M. Lesson a cru devoir adresser son journal.

Homme privé, il a pu, dans sa rédaction, s'abandonner à toutes les sensations qui le captiverent, et chercher à faire passer dans l'ame du lecteur ses émotions. C'est en peintre qu'il esquisse d'une touche large les productions des contrées qu'il a parcourues, et chaque trait gagne encore des connaissances du naturaliste. Son livre sera donc un vaste *panorama* des nombreuses contrées visitées par la

corvette *la Coquille*; tout promet aux lecteurs qu'il sera un tableau riche en couleurs, et une histoire fidèle des peuples et des êtres étudiés pendant trois années, et sous tant de climats divers.

Il nous suffira de mentionner les lieux où *la Coquille* a abordé pour donner l'idée de l'intérêt de ce Journal. Ainsi, le Brésil, les Malouines, le Chili, le Pérou, O-taïti, Borabora, la Nouvelle-Irlande, Bouka, l'île de Waigiou, Bourou, Amboine, la Nouvelle-Hollande, la Nouvelle-Zélande, la Nouvelle-Guinée, Rotouma, Oualan, les îles Carolines, l'île de Java, l'île Maurice, Bourbon, l'Ascension, Sainte-Hélène, etc., formeront autant de chapitres remplis de documens curieux, et présentés d'une manière attrayante. L'auteur a bien voulu nous en communiquer quelques fragmens. Nous avons éprouvé, en les parcourant, un si vif plaisir, que nous avons cru devoir le faire partager à nos lecteurs, *avant* même que l'ouvrage n'ait été imprimé. Nous reviendrons plusieurs fois sur cette importante publication (1).

(1) La Zoologie du *Voyage de la Coquille*, rédigée par MM. Lesson et Garnot, d'après l'ordre du Roi, continue à se vendre à la librairie d'Asthus Bertrand. Il en a paru 15 livraisons.

RELACHE  
AUX ILES MALOUINES

DESCRIPTION DE LA SOLEDAD.

( Communiqué par M. Lesson. )

Le 18 novembre 1822, nous mouillâmes au milieu de la *Baie française*, à une grande distance de la terre, dans une position isolée. Les grains de pluie, de grêle, et le vent soufflant par raffales, avec une effroyable énergie, s'opposaient à ce que nous puissions communiquer avec la terre; et cependant c'était à qui témoignerait le plus d'ardeur pour s'y rendre, à qui pourrait le premier l'interroger sur ce qu'elle produit. Le 21, on se décida à expédier des chasseurs; leur retour procura le plus vif plaisir : car ils ne venaient pas les mains vides; et le grand nombre d'huitriers, d'oies, de bécassines qu'ils avaient tués, nous promettaient un ~~confort~~ ~~ni~~ ~~à~~ ~~dédaigner~~. Les ~~matelots~~ ~~expédiés~~ dans l'embarcation qui porta nos pourvoyeurs, ne restèrent point oisifs sur la grève; ils aperçurent quelques jeunes chevaux, issus de races qu'y introduisirent les Espagnols. Les poursuivre avec vigueur fut leur première idée; et, à la suite soit de lassitude, soit de manœuvres bien combinées, ils

parvinrent à se cramponner à la crinière de l'un d'eux, et à lui couper la gorge avec leurs couteaux, seules armes dont ils fussent munis. Un marin n'est jamais embarrassé lorsqu'il s'agit de se procurer des vivres. Le noble animal fut bientôt dépouillé, tronçonné par quartiers, et sa chair distribuée à l'équipage. Les environs de la Baie française ne se composent que de plaines rases légèrement ondulées, couvertes d'herbes assez hautes, où apparaissent à peine quelques bruyères; la vue cherche en vain à découvrir un seul arbre, un seul arbuste; on ne voit qu'une prairie herbeuse, marécageuse ou entrecoupée par de larges flaques d'eau saumâtre: et toutefois, malgré cela, un des canotiers s'égara et ne put rejoindre *la Coquille*. Nous le crûmes tombé dans quelques fondrières, et le lendemain les hommes expédiés à sa recherche nous le ramenèrent transi de froid, et mourant de faim.

Le 23, je me préparai à faire une excursion accompagnée de MM. Bérard, Lottin, Gabert, et de notre maître canonier Roland, excellent homme, plein de bravoure, et possédant à un haut degré la gaieté et la vivacité provençales. La baleinière était à nos ordres, et nous avions le projet de nous enfoncer dans les anfractuosités du port Duperrey, ainsi nommé par M. de Freycinet, et de visiter les débris de *l'Uranie*, qu'on jeta à la côte au fond de la baie, après qu'elle eût été crevée par une pointe de rocher. Cette promenade rappelait de tristes souvenirs à trois personnes de notre petite caravane, qui avaient partagé les travaux et les fatigues de la

précédente campagne, et qui ne sortirent de cette île déserte qu'après un séjour prolongé et de nombreuses privations. En arrivant sur la plage où *l'Uranie* avait été abandonnée, nous retrouvâmes encore la coque de ce navire, des carronades enfoncées dans le sable, des caisses en fer, des débris de toutes sortes. Les vagues bouleversées par les tempêtes des hivers rigoureux de ces hautes latitudes avaient soulevé au-dessus d'une petite chaîne de rochers sa carcasse froissée. Là paraissait l'emplacement qu'occupaient les naufragés; là se trouvait le lieu où leurs inquiétudes bien souvent durent rendre amères leurs réflexions; puis, reportant mes regards sur *la Coquille* qui paraissait au loin dans toute sa grâce nautique, je me disais : « A peine » venons-nous de quitter la France : notre ardeur » est sans bornes comme nos illusions! quel sera » l'écueil où viendra se briser cette machine flot- » tante? reverra-t-elle le port? une île déserte doit- » elle être notre dernière demeure, ou bien l'esto- » mac d'un cannibale sera-t-il notre tombeau?... »

En quittant le vaisseau dès trois heures du matin, nous espérions jouir d'un temps passable. Mais bientôt des tourbillons de vents se firent sentir, et une pluie qui tomba par nappes serrées, sans discontinuer, nous trempa complètement. En vain cherchâmes-nous un abri, une grotte sur ces longues plages uniformes, bordées de dunes sablonneuses; rien ne put nous garantir des averses du ciel, et notre canot était à près de deux lieues du point où nous nous étions rendus pour chasser.

Des milliers de canards étaient immobiles sur la grève ; mais nos fusils , imbibés d'eau , ne purent jamais faire feu . Cette espèce que les Anglais nomment *race-horse* , ou cheval de course , a des ailes trop petites pour pouvoir voler : aussi ne s'éloignait-elle pas de la mer , qui est son élément naturel , bien qu'elle sache courir sur le sable avec une grande rapidité .

Il nous fallut rétrograder pour trouver un abri contre le déluge qui nous inondait . J'étais chargé pour ma part de divers oiseaux destinés à nos collections , et d'échantillons de roches dont le poids ne contribuait pas peu à m'accabler . Il me fallut jeter ce résultat de notre pénible course pour alléger ma marche ; et qui sait si , en Europe , quelque savant assis dans un fauteuil à bras , la tête enveloppée de fourrures , les pieds étendus près d'un feu vif et bien nourri , n'eût pas critiqué le choix et la préparation de ces objets ? Enfin nous rejoignîmes notre baleinière . Les rameurs avaient dressé une tente avec la voile de l'embarcation , et nous nous empressâmes de gagner ce réduit protecteur . Nous étions aux Malouines pendant l'été , et cependant un froid piquant se faisait sentir ; l'eau avait macéré nos corps , et la faim nous aiguillonnait . Sur le soir , la pluie cessa un instant ; alors nos marins firent de grands feux avec les bruyères , et les disposèrent en un cercle au milieu duquel nous nous plaçâmes . La fumée qui s'échappait de ces broussailles humides , tout en nous *boucanant* , nous séchait , et , pendant ce temps , un des nôtres

faisait rôtir sur une baguette de fusil deux oies à demi plumés, que nous dévorâmes avec avidité. Bientôt la gaieté vint bannir le souvenir des contrariétés du matin et nous roidir contre les petites tribulations assez ordinaires dans les voyages lointains... Le soir nous nous rembarquâmes dans la baleinière; mais le temps était décidément mauvais. Un ciel noir chargé de vents, une mer grosse, notre embarcation qui portait mal la voile, nous rendirent les six lieues qui nous séparaient de la corvette excessivement pénibles; nous rejoignîmes nos compagnons dans la nuit, après avoir été plusieurs fois sur le point de chavirer.

*La Coquille* n'occupait plus le même mouillage: elle était venue chercher un abri dans l'enfoncement de la baie, en dedans des îlots des *Pingoins* et des *Loups-Marins*, non loin des ruines de l'ancien établissement fondé par Bougainville, au Port-Louis. Ce fut le lieu choisi pour s'occuper des observations astronomiques, et dès lors chacun se livra aux recherches qui rentraient dans ses attributions. Dès le matin, le navire devenait presque désert: les chasseurs se dispersaient sur ces terres inhabitées par l'homme, mais où vivent en paix une prodigieuse quantité d'animaux de toutes sortes; et jamais ils ne revenaient sans qu'on fût obligé d'aller chercher les produits de leurs chasses. Les oies, les huîtres, les nigauds, les bécassines, composaient les rations des matelots, et cette abondance ne tarda pas à dégouter ces derniers, qui, vers la fin de notre relâche, réclamèrent leurs



vivres de mer, consistant en bœuf et en porc salés.

Les îles Malouines sont vraiment une terre de promesse pour ceux que le goût de la chasse entraîne. On n'a que l'embarras du gibier; et celui-ci peu craintif ne s'éloigne que lorsqu'on va le toucher. La quantité d'oiseaux et de lapins qu'on tua pendant notre séjour fut énorme, et on y joignit encore plusieurs cochons sauvages et deux jeunes taureaux. Les oiseaux de proie, d'une confiance sans égale, venaient arracher le gibier des mains du chasseur, et ceux qui dans les premiers temps cachaient des oies ou d'autres oiseaux dans l'herbe, pour les reprendre au retour, n'en trouvèrent jamais les moindres vestiges. Une buse bleue était remarquable par son effronterie et sa grossière gloutonnerie. Quant aux nigauds, espèce de cormoran singulièrement multipliée, dont le nom indique assez la stupidité, on pouvait tuer tous les individus d'une troupe un à un, sans que leurs compagnons prissent leur vol et parussent avoir la conscience du danger auquel ils étaient exposés. Pour les manchots, leur chair huileuse et dure les fit dédaigner; car, lorsqu'ils se trouvent à terre, où ils se rendent toujours par milliers d'individus, ils ne savent ni fuir, ni résister.

En allant visiter le Port-Louis, le premier pas que je fis sur la grève me plaça en face d'un tombeau: une ardoise servait d'inscription tumulaire, et de mausolée à un pauvre marin anglais dont les cendres reposaient en paix à une aussi grande distance

de sa patric. Le silence de mort qui règne sur ces terres, interrompu seulement par les voix criardes de quelques oiseaux d'eau, un ciel nébuleux, un soleil sans force, des prairies rougeâtres, des montagnes de grès à teinte blanchâtre, des maisons en briques, dont il ne reste plus que des ruines, tout faisait naître des réflexions nombreuses sur cette terre antarctique, improductive et jetée aux bornes du monde. C'est en vain que Bougainville tenta d'y fonder une colonie française : après quelques années d'essai, au moment où ce navigateur devenu depuis si célèbre entrevoyait la prospérité de son établissement, il fallut satisfaire aux prétentions des Espagnols, et leur abandonner ce petit coin de terre qu'ils revendiquèrent comme une dépendance de l'Amérique que leur concédèrent les successeurs de Saint-Pierre. Paresseux par habitude, inhabiles à vivre là où il n'y a pas de mines d'or, les Espagnols quittèrent bientôt cette portion de territoire, plus faite pour être défrichée par des hommes laborieux, actifs, et qui savent quérir les fruits de la terre avec persévérance et avec effort, tels que les Suisses. Dans ces dernières années, la république argentine essaya de renouveler les projets de l'Espagne et d'occuper les îles Malouines, afin d'enlever à tout autre peuple la possibilité de s'en emparer. Ces îles, complètement stériles, et incapables d'être cultivées, ne pourraient servir que de point militaire, destiné à commander le cap Horn et interrompre le commerce de la mer du Sud. C'était ce qui avait porté les Anglais

à fonder le port Egmont, sur l'île Falkland, la plus méridionale des Malouines, lorsque les Français s'établissaient à la *Soledad*, tant ces deux peuples sont divisés par une rivalité que leurs mœurs et des antipathies naturelles ne permettront jamais de faire disparaître entièrement.

Près des ruines du Port-Louis, je cherchai un sol convenable pour confier à la terre les semences des plantes alimentaires, si utiles aux navigateurs qui viennent de battre la mer. J'espérais que mon espoir ne serait pas trahi, et que ceux qui trouveraient du cresson et du raifort remercieraient la main inconnue qui présentait à leurs malades des moyens simples de guérison. Mais le terrain artificiel que j'ensemenciai me laissa peu d'espoir, et lorsque nous partîmes, quelques germes apparaissaient seulement; ils n'auront pas tardé sans doute à être détruits par les animaux.

Le 30, je quittai la corvette avec M. d'Urville, pour visiter la chaîne montagneuse qui s'étend au midi du havre Duperrey, et que Pernetty a nommée *monumens*. La plaine qui y conduit, couverte de bruyères, était incendiée, et brûlait à la surface depuis trois jours, parce que nos marins, après avoir allumé de grands feux, à la manière des sauvages, ne s'étaient pas donné la peine de les éteindre. Ce sol tourbeux et charbonné, d'où s'élevaient des tourbillons de fumée, contrastait avec l'épaisse couche d'herbes étendues à une grande distance sur cette région de l'île, et les graminées verdoyantes et baignées à leur pied étaient desséchées et rôties à leur

sommet, ce qui donnait une teinte uniformément rougeâtre à toute la campagne. Les montagnes que nous allions visiter s'offraient dans une nudité repoussante. Le grès blanc, qui les compose en entier, n'était caché que dans certains endroits où des fougères dessinaient quelques écharpes fraîches et verdoyantes. Les versans prolongés et roides, que nous gravimes sans efforts, offraient de temps à autres des ravines comblées par des blocs froissés et triturés, sous lesquels on entendait murmurer des sources. Les fougères et les nassauvies envoyaient jusque là quelques colonies gazonnantes; mais leurs efforts n'avaient point encore pu envahir ces rochers éboulés.

La chaîne dont je parle se dirige de l'est à l'ouest : elle n'est interrompue que par deux bras des *baies de l'Huile et Choiseul*, qui s'avancent très-avant dans l'intérieur de l'île. Les crêtes de ces montagnes, hautes d'environ trois cents toises, usées par le temps et par des catastrophes, sont couvertes de pans immenses de grès quartzeux représentant des cubes ou des tables d'un grand volume, dont les assises imitent à s'y méprendre des restes d'édifices humains. A un ou deux milles, en effet, ces monceaux de grès rappellent, à faire illusion, les vieux châteaux qui couronnent les collines escarpées du Dauphiné, ou les couvens à demi détruits que les moines perchaient sur des endroits peu accessibles dans les siècles féodaux. Ces strates de grès et de quartz sont placés avec une symétrie et une régularité telles, qu'on doit supposer que ce n'est que

par des causes puissantes, telles que de vastes éruptions d'eau, que leur parallélisme a été détruit sur certains points, et que des éboulemens considérables se sont formés sur d'autres. Du sommet de cette première chaîne, on domine les montagnes qui forment une seconde rangée dans la même direction. La vallée qui la sépare ressemble à une grande route couverte de petites pierres brisées; mais il nous fallut près d'une demi-heure pour la traverser, et notre marche était extrêmement difficile au milieu des blocs énormes, amoncelés pêle mêle, qui la remplissaient, et les arêtes vives sur lesquelles il fallait poser les pieds. C'étaient ces masses démesurément grosses qui, du sommet de la montagne, nous semblaient des cailloux roulés et tassés au fond de la gorge. Sous ces roches murmuraient d'abondantes sources, et se dessinaient çà et là des touffes vertes de fougères, imitant des oasis au milieu des surfaces nues. Tout dans cette vallée était l'image la plus parfaite du chaos; tout fait présumer que la mer a long-temps séjourné dans son bassin après en avoir usé les parois.

Les végétaux des plaines se retrouvent sur ces montagnes peu élevées, et ce sont surtout ces singuliers bolax gommifères, le jonc à grandes fleurs, la gunnère de Magellanie. Le plateau est recouvert d'une épaisse couche de tourbe, au milieu de laquelle sont creusés des puits naturels, que remplissent les averses pluviales. Les rochers nus et battus des vents, sont tapissés de lichens fruticuleux, qui imitent par leurs ramifications nombreuses

de petits arbustes. C'est l'usnée mélanxanthe que sa teinte jaunâtre, ses tiges annelées de brun, et ses cutelles d'un noir profond, son habitation sur les escarpemens exposés aux tempêtes australes, rendent intéressant aux botanophiles. De la grêle, de la neige et de la pluie, nous forcèrent à chercher un refuge dans des anfractuosités de la montagne ; mais quelques heures suffirent pour apporter des changemens dans cette température éminemment variable, et le soleil qui brilla un instant éclaira la surface de la *Soledad*. Notre vue se portait au loin sur la pleine mer, où des cetacés n'apparaissaient que comme un point noir sur sa nappe d'azur. La surface de l'île était dominée au centre par le mont Chatellux, point culminant, d'où s'irradiaient une foule de petites chaînes se dirigeant en tous sens, et entre lesquelles serpentaient des bras de mer, des ruisseaux, ou qu'interceptaient des lacs d'eau salée. Les pins avec leur teinte rougeâtre, le ciel presque continuellement chargé de vapeurs, un jour terne et décoloré, des vents pleins de violence, donnaient à cette scène un aspect lugubre et sauvage. Quelques troupes de chevaux galopant en liberté dans des pâturages sans enclos, ou des taureaux et des génisses fuyant le voisinage des côtes, apportaient seuls quelque diversion à l'abandon et à la solitude de cette terre.

En rejoignant au soir *la Coquille*, nous rencontrâmes sur la grève M. Roland, notre maître canonier. Sa chasse avait été heureuse, car il avait tué un taureau et deux porcs. Le premier pesait,

tout dépouillé, 177 kilogrammes, et ces derniers, 20. Les cochons n'ont pour se nourrir que les racines sucrées et les baies d'empetrum ; aussi leur chair est-elle maigre, et sans analogie pour la saveur avec celle des espèces domestiques d'Europe.

Depuis plusieurs jours, je désirais visiter les îles aux *Loups-Marins* et aux *Pingoins*, qui sont placées au milieu de la baie de la *Soledad*. La surface des Malouines, rase et dépourvue d'arbustes, fatigue par sa monotonie. Il n'en est pas de même de ces deux petits îlots, entièrement recouverts de hautes graminées, dont les tiges pressées imitent des bois taillis, qui trompèrent plus d'un navigateur, et les compagnons mêmes de Bougainville, lorsqu'ils vinrent s'établir dans ces climats. Ces gramens, à port de palmiers, sont désignés par Pernetty, dans la relation de son voyage, sous le nom de *glayeuls*. Ils forment des fourrées épaisses qui protègent les phoques à l'époque de leurs amours et les cavernes innombrables des manchots qui y vivent en république.

Quel être singulier que le manchot, dont l'existence tient et de l'oiseau et du poisson ? Ses ailes rudimentaires, ses moignons disposés en rames, s'opposent à ce qu'il puisse voler. Ses plumes soyeuses imitant des poils qu'un enduit huileux et vernissé recouvrent, protègent les chairs contre la macération à la suite d'un long séjour dans l'eau ; ses jambes, placées très en arrière du corps, le forcent à se tenir et à marcher droit. C'est par milliers

que les manchots demeurent sur les grèves, où leurs deux couleurs tranchées, le noir et le blanc, les font ressembler à une procession de pénitens provençaux. Autant, la démarche de cet animal est gênée sur le sol, et son allure grotesque, autant cet *oiseau-poisson* nage avec vitesse, et se plaît au sein des mers, où il se rend une grande partie de l'année. Les marins lui donnèrent le nom de *pingoin*, à cause de la ressemblance qu'il a avec les pingoins de l'hémisphère boréal.

L'espèce d'oiseau qui nous occupe est connue sous le nom de *manchot à lunettes*, parce que les côtés de la tête sont occupés par deux cercles blancs qui enveloppent les yeux. Les pêcheurs de phoques l'appellent *jack-ass*, d'après l'analogie de son cri avec le braiement de l'âne, et les Espagnols *pajaro-nino* (oiseau-enfant). Il n'y a presque point de relations de voyages qui ne mentionnent ce manchot, très-anciennement connu, et que l'on trouve aussi au cap de Bonne-Espérance, au sud de la terre de Diëmen, et sur toutes les îles placées sur les limites du pôle austral, telles que la Désolation, Macquarie, aussi bien que sur l'extrémité méridionale de l'Amérique, aux Orcades du sud, comme à la Nouvelle-Shetland. Partout les rivages en sont peuplés : leurs innombrables légions, stupides, pressées, inactives, couvrent les grèves, et forment de longues files de l'ensemble le plus bizarre. « *A les regarder de cent pas on les prendrait pour des enfans de chœur en camail,* » dit le bénédictin Pernetty. La démarche de ces oiseaux, naturellement gênée



par le défaut d'équilibre , s'oppose, lorsqu'ils veulent éviter le danger qui les presse, à ce qu'ils puissent fuir sans tomber continuellement. C'est alors qu'on les voit se culbuter, se relever pour retomber, et qu'ils sont réduits à employer leurs ailes informes, comme un point d'appui, qui aide à leur reptation plutôt qu'à leur marche. Parvenus à la mer, ils s'y précipitent ; mais, là ils se trouvent dans leur véritable élément. Autant l'allure disgracieuse qui les caractérise, était gênée sur la terre, autant ils savent plonger avec aisance, nager avec prestesse, s'élancer par bonds, et c'est alors qu'ils semblent, par leur assurance, défier l'ennemi qui se montrait si dangereux quelques instans auparavant.

La stupidité de ces oiseaux est telle, que les matelots en massacraient un grand nombre, sans que ceux qui se trouvaient à leurs côtés parussent éprouver la moindre crainte. Leur défiance ne leur vint qu'après des scènes répétées de destruction. C'était avec des bâtons qu'on les frappait impitoyablement, et qu'on tua beaucoup de ces pauvres animaux sans but et sans utilité. La vie est cependant chez eux très-tenace, et j'en ai vu fort souvent qui semblaient assommés, et qui ne donnaient aucun signe de vie pendant plus de dix minutes, se ranimer peu à peu, et fuir le sort qui leur était réservé. Surpris dans leur course gênée, les manchots ne cherchent pas toujours à échapper au péril qui les menace; ils s'arrêtent parfois, essaient de l'affronter, et avec leur bec robuste s'efforcent, en s'élançant

sur leur injuste agresseur de lui rendre blessure pour blessure.

Soit que les manchots aient à redouter des ennemis dans les animaux qui vivent aux Malouines, tels que le chien antarctique entre autres, soit que les côtes schisteuses de la grande terre ne leur conviennent point, il est de fait que ce n'est que sur les îlots couverts de gramens qu'ils établissent leurs terriers. Ils pratiquent des sentiers à travers ces forêts herbacées, sentiers très-battus, qui entretiennent leurs communications avec la mer; leurs galeries souterraines sont percées dans un sol si *meuble*, qu'il m'arriva fréquemment d'enfoncer en marchant sur leur route, et d'être mordu avec force par l'oiseau couché sur son nid, et inquiet d'une visite aussi inopinée. Quelques femelles couvaient encore pendant mon séjour aux îles Malouines, et rien ne pouvait les distraire de leurs fonctions maternelles. J'aimais à épier les soins qu'elles prenaient de leur progéniture; et leur attention n'était point troublée par la mienne: car elles se bornaient à quelques mouvemens de tête en apparence ridicules. Lorsque les jeunes manchots sont élevés, et par conséquent capables de prendre la mer, la famille entière abandonne sa demeure terrestre, et va vivre dans l'océan pendant six mois de l'année, pour accomplir ainsi les vues admirables de cette nature si féconde et si incompréhensible. Le cri de ces oiseaux est un braiement analogue à celui de l'âne, tellement ressemblant, surtout à l'instant où le soleil se couche, que l'illu-

sion est complète. Souvent, durant les belles soirées d'été des Malouines, si rares au reste, au moment où le crépuscule s'épaississait sous l'horizon, tous les manchots poussaient ensemble des cris étouffés et continuels, de manière qu'à une certaine distance, on croyait entendre le mélange de voix et l'agitation sourde d'une masse de peuple assemblée pour une fête publique, et dont l'atmosphère porte au loin, dans le calme, les sons tumultueux et confus.

La chair de ces oiseaux est noire, très-compacte et indigeste; une couche d'huile l'entoure, et la peau est tellement épaisse, qu'il faut écorcher l'animal avant de le faire cuire. Cependant les marins, que la vie dure et agitée de la mer rend si inconstans dans leurs goûts, trouvaient cet aliment assez bon et en mangeaient quelquefois.

Il paraît que les manchots quittent les îles Malouines vers le 20 avril, et qu'ils y retournent au mois d'octobre.

Lorsque la chimère d'un continent austral occupait même les meilleurs esprits, tous les voyageurs qui s'avançaient dans ce qu'on appelait la *Magellanique*, eurent occasion de parler des manchots, et tous, frappés d'étonnement à la vue de ces êtres alors aussi fantastiques que de nos jours l'*Ornithorhynque* de la Nouvelle-Hollande, les décrivent avec complaisance. C'est ainsi qu'ils n'échappèrent point à Magellan, à Garcie de Loaisa (1525), à Alfonse de Camargo (1539), à Francis Drake (1577), qui leur imposa le nom de *pingoin*, à cause

de leur graisse huileuse, à Thomas Cavendish (1586), à Richard Hawkins (1593), qui prétendit que pingoin venait du gallois, *pen, tête, et gwin*, blanche; à Sebald de Wert (1600), à François Cauche (1651), à Narborough (1670), et enfin à Sharp (1680). Mais leur histoire ne fut dégagée des fables qui la défigureraient, que lors des voyages de Carteret, Byron, Wallis, Pernetty, Bougainville, Pagès, Cook, Forster et Fleurieu.

On rencontre encore deux autres sortes de manchots, dont les habitudes solitaires contrastent avec la sociabilité de l'espèce précédente. La plus robuste de taille, est le *roi des pingoins* des navigateurs anglais, que sa cravate dorée, encadrée d'un noir velouté fait distinguer de très-loin, et la seconde est le *gorfou sauteur*, auquel deux huppées élégantes d'un jaune vif, placées sur le front, prêtent un air de coquetterie.

Les Malouines se trouvent situées à 75 lieues de la terre des États, et à 140 du Cap Horn. Les deux îles qui composent ce groupe, sont séparées par un étroit canal auquel les Espagnols ont donné le nom de *San-Carlos*. Occupant les 51 degrés de latitude australe, elles sont par conséquent soumises aux influences d'une climature rigoureuse. Lorsque Bougainville y transporta des familles canadiennes et résolut d'y fonder un établissement, il crut devoir les nommer *Malouines* parce qu'il les regardait comme n'ayant été bien explorées que par les intrépides Bretons dont Saint-Malo arma pendant longtemps les aventureux corsaires dans l'intervalle de

1700 à 1708. Il donna le nom de *Conti* à l'île la plus boréale, que les Espagnols connaissent sous celui de *Soledad*. C'est sans contredit aux navigateurs anglais Davis et Cavendish que l'on en doit la première mention, car ils les aperçurent en 1592; et les cartes du temps les désignent même sous le nom d'*Îles méridionales de Davis*. Plus tard, Richard Hawkins, n'en vit que les côtes boréales, qu'il dédia à sa fille, et d'autres disent à la reine Élisabeth, sous le nom d'*Hawkins's Maiden-Land* ou de terre vierge d'Hawkins. En 1689, Strong parcourut l'île la plus sud qu'il nomma *Falkland*. Depuis ces anciennes époques, ces terres ont été visitées par un grand nombre de voyageurs de tous les pays; et leur destination principale est aujourd'hui de servir de relâche aux navires expédiés pour la pêche des baleines, et la chasse des phoques.

L'étendue des Malouines est d'environ quarante lieues en longueur, et leur relief a cela de remarquable qu'il est composé de montagnes peu élevées, le plus ordinairement dénudées, ou de prairies tourbeuses et humides, couvertes de pelouses épaisses dues à des graminées, à des mousses et à de petites fougères. Leur surface ne supporte aucun arbre; elles sont complètement démunies de bois, et ceux qu'on a cherché à y planter n'ont même pu croître. Leurs collines et les vallons qu'elles encaissent, les rivières poissonneuses qui y serpentent, les marais et les étangs qui découpent le terrain, de nombreux troupeaux de bœufs et de chevaux redevenus sauvages, un gibier abondant, contribuent à

rendre ces îles intéressantes sous le triple rapport de leur colonisation temporaire, de leurs productions naturelles, et des avantages qu'elles présentent aux navigateurs comme point de ravitaillement avant de franchir le cap Horn, pour entrer dans la mer du sud.

Le précis historique des circonstances qui portèrent Bougainville à vouloir établir une colonie sur ces îles désertes, se trouve au commencement de la relation du voyage autour du monde de ce marin justement célèbre, et le bénédictin don Pernetty, aumônier des nouveaux colons, nous a lui-même laissé deux volumes d'observations superficielles sans doute, mais dont les détails sont cependant d'une grande exactitude. Le port Egmont reçut une colonie d'Anglais peu de temps après que les Français se furent installés à la Soledad. Ce n'était point des établissemens destinés à devenir florissans; c'était plutôt des campemens de pêcheurs, et des points de ravitaillement pour les corsaires français ou anglais qui croisaient alors avec succès sur les côtes d'Amérique, et qui portaient les plus grands préjudices au commerce espagnol dispensateur, à cette époque, de l'or du Nouveau-Monde. La cour d'Espagne ne se méprit point sur le but caché de ce voisinage devenu inquiétant : elle réclama les Malouines, comme une dépendance naturelle de la Magellanie qu'on ne pouvait lui contester, et fit écouter ses plaintes; car elle était alors influente dans la balance de l'Europe. On dut donc renoncer, à Versailles et à St.-James,

aux deux établissemens que ces gouvernemens avaient favorisés dans des temps d'hostilité, et qui blessaient une puissance devenue amie.

Sur une terre improductive, où nul arbre ne pouvait croître, où nulle culture ne saurait alimenter les colons, sous un ciel nébuleux qui sévit pendant une grande partie de l'année, où les approvisionnemens devaient être apportés de la mère patrie, les Espagnols, possesseurs d'un tiers du globe et des contrées les plus fertiles, ne pouvaient ni ne voulaient y séjourner d'une manière permanente. Satisfaits d'avoir expulsé leurs rivaux, ils se retirèrent en abandonnant les Malouines à l'isolement auquel elles semblent pour long-temps encore condamnées. Ce n'est pas que la nouvelle république de la Plata n'ait eu, en 1825, la velléité d'en reprendre possession; mais des tentatives incomplètes et sans résultats, ne suffisaient point pour remplir le but qu'elle pourrait se proposer dans des temps plus prospères et lorsque son administration intérieure sera consolidée.

La position des Malouines est surtout heureuse comme centre de pêche : c'est à ce titre que les baleiniers les fréquentent pour y poursuivre les grands cétacés communs dans les mers qui les baignent; pendant long-temps aussi elles furent le rendez-vous des chasseurs de phoques qui eurent bientôt détruit le plus grand nombre de ces amphibiens si précieux et si utiles par les produits que les arts en retirent. La chasse des phoques est à peu près inconnue en France, et les détails que nous

allons esquisser, seront neufs pour nos lecteurs, bien qu'ils soient vulgaires chez les peuples commerciaux par excellence, tels que les Anglais et les Américains. Ces derniers, dont le génie est exclusivement dirigé vers ces spéculations, ont en grande estime Emmerick, surnommé le *Cook* de l'Amérique, pour avoir tracé à ses compatriotes la route qui les a conduits à une nouvelle source de fortune. Ce marin, par une singulière destinée, a succombé aux îles Sandwich, comme le grand navigateur d'Albion, et fut coupé en deux par le boulet d'un vaisseau américain qui voulait lui rendre hommage en le sauvant de son artillerie.

Habitans naturels des confins du monde, les *phoques* ne sont nulle part plus abondans, nulle part en troupes aussi considérables, que sur les côtes sauvages qu'envahissent les glaces du pôle austral. Leurs tribus s'y multipliaient en paix depuis des siècles; mais les progrès de la navigation ont fait éclore, dans ces trente dernières années les entreprises hardies qui n'ont pas peu contribué à porter parmi elles une rapide diminution; les phoques, de plus en plus repoussés des zones tempérées où ils vivaient anciennement, sont forcés aujourd'hui de chercher un refuge sur les points les plus écartés du globe. Ce n'est pas que ces animaux soient encore complètement expulsés des côtes du Chili, du Pérou et de la Californie, qu'on ne les trouve dans la Méditerranée aussi bien que dans l'océan Indien; mais dans ces mers, ils ne vivent qu'isolés ou par individus solitaires, qu'on dédaigne de pour-



suivre, car les faibles gains que leur chasse procurerait seraient loin de compenser les frais des armateurs. Les phoques de l'hémisphère du nord n'ont aucune analogie avec ceux de l'hémisphère du sud, et c'est bien à tort qu'on a cherché à les comparer, tant il est vrai que les noms de *loups*, de *chats marins*, de *lions de mer* qu'on a donnés à toutes ces espèces ont singulièrement contribué à rendre inintelligibles les descriptions des voyageurs. Les îles Malouines dont les rivages se peuplaient de phoques dans certains temps de l'année, ont été rapidement épuisées; les amphibies qu'on y rencontre encore sont en petit nombre, et ne présentent plus que les restes de ceux qui échappèrent à des massacres régularisés par l'homme.

Les Anglais et les Américains de l'Union arment chaque année plus de 60 navires pour chasser les phoques. Ils furent expédiés d'abord sur les côtes de Magellanie, les Malouines, la Nouvelle-Zélande, et le sud de l'Australie. Ces contrées ne fournissant plus à des expéditions fructueuses, il fallut se lancer dans les parages les moins fréquentés, et c'est ainsi que les Shetland méridionales étaient connues depuis plusieurs années par des chasseurs de phoques, qui s'y rendaient en secret, et que Powel et Weddell, tout en dirigeant avec succès leurs entreprises lucratives, ajoutèrent des notions d'un haut intérêt sur les terres antarctiques qu'ils explorèrent dans un but purement commercial.

Les armemens destinés exclusivement à la chasse des phoques, exigent des navires solidement con-

struits et du port d'environ trois cents tonneaux. Tout y est installé avec la plus grande économie : par cette raison, les fonds du navire sont doublés en bois : l'armement se compose de barriques pour mettre l'huile, de six yoles armées comme pour la pêche de la baleine, et d'un petit bâtiment de quarante tonneaux mis en botte à bord et que l'on monte aux îles destinées à servir de théâtre à la chasse. L'équipage se compose de 20 à 23 hommes, et on estime à 130,000 francs la mise dehors pour campagne ordinaire. Les marins qui se livrent à ces entreprises ont généralement pour habitude d'explorer divers lieux successivement, ou de se fixer sur un point d'une terre et de faire des battues nombreuses aux environs. Ainsi, il est assez d'usage qu'un navire soit mouillé dans un havre sûr, que ses agrès soient débarqués et abrités, et que les fourneaux destinés à la fonte de la graisse soient placés sur la rive. Tandis que le navire principal est ainsi dégréé, le petit bâtiment très-léger est armé de la moitié environ de l'équipage, pour faire le tour des terres voisines, en expédiant ses embarcations lorsqu'il voit des phoques sur les rivages, ou laissant çà et là des hommes destinés à épier ceux qui sortent de la mer. La cargaison totale se compose d'environ 200 phoques coupés par gros morceaux et qui peuvent fournir quatre-vingt à cent barils d'huile, chaque baril contenant environ 120 litres, et valant à peu près 80 francs. Arrivées au port où est mouillé le grand vaisseau, les chairs coupées par morceaux sont transportées sur le rivage, pour

être fondues dans les fourneaux qu'on y a établis. Les fibres musculaires qui restent comme résidus, sont employées à alimenter le feu. Les marins ont pour leur solde un partage dans le bénéfice, et chacun d'eux se trouve ainsi intéressé au succès de l'entreprise. La campagne dure quelquefois *trois années*, au milieu des dangers de toute sorte et de privations inouïes. Les vaisseaux ont pour habitude de jeter quelques hommes sur une île pour qu'ils y séjournent toute une saison, et vont souvent à 2000 *lieues* plus loin pour en semer, dans le même but, quelques autres. C'est ce qui rend compte de ce nombre assez considérable d'Européens qui ont vécu pendant plusieurs années sur des terres désertes, par suite du naufrage du bâtiment qui devait les reprendre à une époque déterminée, et que d'autres navigateurs retirent de leur cruel abandon, en les ramenant dans leur patrie.

Les chasseurs qui fréquentent la mer du Sud reconnaissent trois espèces de phoques, qui sont plus particulièrement l'objet de leurs armemens. On ne retire de la première qu'une huile destinée à l'éclairage ou à des préparations grossières; on l'importe en Europe. C'est le lion marin d'Anson, l'éléphant de mer des Anglais, ou le phoque à trompe des naturalistes. La deuxième, recherchée pour sa peau, avec laquelle on confectionne d'excellens cuirs, est le *phoque à crin*, ou l'otarie molosse dont j'ai publié une figure dans *la zoologie du voyage de la Coquille*. L'espèce qui donne ce précieux pelage, dont l'éclat, la douceur soyeuse

égalent celui de la loutre, et que les Chinois pri-sent beaucoup, est le *phoque à fourrure*, ou l'ours marin de Forster. Cependant, sous ce dernier nom, il paraît que les Anglais et les Américains confondent plusieurs espèces inconnues des naturalistes, et bien distinctes. Ainsi, suivant eux, le *phoque à fourrure* de la Patagonie a une bosse derrière la tête, celui de la Californie a une très-grande taille, le *upland seal* ou phoque de haute terre est petit et habite exclusivement les îles Macquarie et Pennantipodes; enfin celui du sud de la Nouvelle-Zélande paraît avoir des caractères distincts.

C'est en mai, juin, juillet et une partie d'août que les *phoques à fourrure* fréquentent la terre. Ils y reviennent encore en novembre, décembre et janvier, époque à laquelle les femelles mettent bas. Les petits tettent l'espace de cinq ou six mois. Un fait notoire est l'usage constant qu'ont ces amphibies de se lester en quelque sorte avec des cailloux, dont ils se chargent l'estomac pour aller à l'eau, et qu'ils revomissent en revenant au rivage.

Après cette digression qui, nous le croyons, ne manque pas d'intérêt, revenons aux îles Malouines.

Le climat des îles Malouines est marqué par des changemens assez brusques dans la température de l'air; et bien que les froids soient modérés, les vents violents de l'ouest qui y règnent, et des pluies fréquentes font que les deux seules saisons qu'on y remarque, l'hiver et l'été, sont peu distinctes. Notre séjour en décembre correspondait au mois de juin de notre hémisphère, et cependant des froids pi-

quans se faisaient sentir le soir et le matin , et la neige n'était point encore fondue sur les sommets des montagnes de l'intérieur. Tant que dura notre relâche, nous n'eûmes point un jour complètement serein. Lorsque le soleil brillait avec le plus de splendeur, des nuages chargés apparaissaient bientôt pour se résoudre en grains qui se partageaient l'horizon. Bien des fois, j'ai vu les collines rocailleuses voisines de la mer, dorées par les rayons du soleil couchant, tandis qu'à quelques pas, des nuées laissaient précipiter des torrens d'eau, en resserrant leurs ondées dans un étroit espace.

Bougainville se louait beaucoup des Malouines , sous le rapport de la salubrité. Notre relâche a été de trop courte durée pour que nous ayons à infirmer ou à valider cette opinion; car nous en partîmes sans avoir de malades parmi les gens de l'équipage. Cependant des bancs épais de limon tourbeux encombrant les approches de plusieurs points de la baie, et surtout les rivages de l'île aux *Loups-Marins*. Cette vase, à laquelle se joignent des myriades de mollusques en putréfaction, et les épaisses couches des fucus pyriformes en décomposition, exhalent une odeur d'une horrible fétidité, et tout autorise à penser que les miasmes qui s'en dégagent auraient les résultats les plus fâcheux sur des hommes qui seraient soumis à leur influence par un séjour constant. Ces changemens subits de la température devraient encore y faire éclore les affections inflammatoires de la poitrine et des phlegmasies variées et intenses.

Dans les contrées que l'homme n'anime pas de sa présence, le voyageur se trouve réduit à présenter les détails techniques des sciences qu'il appelle à son secours, pour peindre le sol où ses pas errèrent à l'aventure. Ses recherches, consacrées aux êtres qui peuplent ces régions dédaignées par le dominateur de la création entière, quoique graves et sèches en apparence, offrent cependant un charme de toutes les circonstances et de tous les temps.

L'ossature de la *Soledad* est formée par un terrain de schiste feuilleté, de la nature de la phyllade, qui supporte un grès très-blanc, à grains très-fins, constituant sans partage toutes les chaînes montagneuses, et dans ces schistes sont enclavés des débris fossiles de spirifères. Le sol, proprement dit, se trouve réduit à une argile rouge ocreux, feuilletée, supportant deux espèces de tourbes. C'est ce que Bougainville, qui aimait à se faire illusion, nommait si improprement *terre franche arable*. Or, Forster et Cook, en décrivant la nature des roches du *Hâvre de Noël*, de la *Terre des États*, nous indiquent la même composition minéralogique, et il en résulte cette preuve palpable que les Malouines, de même que tous les îlots morcelés à l'extrémité de la Magellanie ont formé un tout, qui a été violemment séparé de l'Amérique par quelque grande catastrophe de la nature. La pierre à chaux ne s'offre que sous les formes de fragmens arrondis, dont l'origine est due à des polypiers qui encroûtent les roches dans plusieurs points des baies. Les deux sortes de tourbe qui se partagent toute la surface

du sol, sont, où une terre de bruyère sèche, formée par la décomposition des radicules des *empetrum* et des *vaccinium* des coteaux, tandis que la seconde, due à la décomposition des mousses, des fougères, est grasse et marécageuse. La vraie terre végétale n'existe nulle part.

La végétation des Malouines est on ne peut plus intéressante pour le botaniste sans doute; mais ces caractères qui la distinguent ont aussi pour les yeux les plus étrangers aux mystères de Flore, une nouveauté dont on aime à se rendre compte. Sous le ciel de la France, en effet, nos prairies émaillées, nos peupliers, reflétant leur mobile feuillage sur des eaux paisibles, des bois de haute-futaie, dont le chêne ou le hêtre sont les robustes enfans, forment un type de l'Europe tempérée, auquel nous rapportons toutes nos idées conventionnelles sur les paysages. Au Brésil, cette nature est tout autre. Ce sont de larges masses verdoyantes, entassant plantes sur plantes, fleurs sur fleurs; c'est, en un mot, un océan de feuillages qui ne se dépouille jamais, tout en prenant des proportions viriles et majestueuses, et rarement les formes humides des herbes. Aux Malouines, la scène est différente. D'immenses prairies semblent avoir été tondues au ciseau; pas un végétal ne s'élève au-dessus de son voisin; ils se pressent, ils s'enlacent, mais il faut chercher chacun d'eux; les fleurs se cachent sous les feuilles, comme si elles avaient appris à redouter l'impétuosité des vents de ces régions, et toutes ces herbes forment un lacis serré et inextric-

cable, à petits rameaux, à feuilles plus petites encore. Le grand gramen, nommé *fétuque en éventail*, qui couvre l'îlot aux pingoins fait seule exception à cette tendance générale, vers le rapetissement, ainsi que quelques petites bruyères, et le *chiliotrique à feuilles de romarin*, qui tapissent les coteaux. Certaines espèces vulgaires de l'Europe pullulent sur les Malouines, et l'on cherche vainement à s'expliquer comment elles se retrouvent dans les deux hémisphères, séparées de toute la largeur de la zone torride.

Cent vingt plantes composent donc à peu près le monde végétal des Malouines. Elles ont été soigneusement décrites dans ces dernières années; et il serait assez fastidieux pour le lecteur de lui citer des noms qui n'auraient aucune influence sur son souvenir. Seulement, je me bornerai à rappeler quelques-unes de celles que des propriétés vraies ou fausses recommandent à l'attention générale. On ne saurait trop s'étonner de ce que les Malouines ne produisent aucun fruit comestible de quelque grosseur. Le seul qui ait une saveur assez agréable est le *lucet*, que produit un arbousier rampant, et que les oiseaux de même que les cochons sauvages recherchent avec ardeur. Les vaisseaux dont les équipages seraient affectés de scorbut pourraient tirer d'utiles secours de l'ache sauvage, qui végète dans les sables, ou de l'oxalide à fleurs blanches, dont l'acidité mitigée remplacerait efficacement celle de l'oseille. Les tiges dépouillées des fétuques préparées en salade sont un aliment sucré



qui n'est pas sans agrément, et les tiges du baccharis de Magellanie pourraient, par leur légère amarescence, remplacer le buis et le houblon dans la confection de la bière. Introduites dans nos parterres, la calcéolaire, la violette jaune et le perdicium à fleurs suaves, feraient les délices de nos florimanes. Mais de tous les végétaux des Malouines, le *bolax* est peut-être le plus singulier : qu'on se figure, en effet, une agglomération de tiges serrées, pressées à se toucher, toutes égales, s'élevant sur le sol en demi-sphère régulière, et l'on n'aura encore qu'une image imparfaite du développement uniforme que ce végétal acquiert. Pernetty lui donne le nom de *gommier*, parce qu'il en suinte au temps de la floraison une gomme résineuse assez analogue à de l'opopouax.

Sur ces terres isolées, les animaux n'ont d'autres ennemis que les navigateurs qui y séjournent passagèrement. Leurs espèces s'y sont accrues en paix pendant des siècles, et plusieurs d'entre elles n'ont même point appris à fuir les dangers qui les entourent ; car il n'est pas rare de toucher avec la main des volatiles dont la confiance, ou ce que certains navigateurs ont nommé stupidité, rappelle l'âge d'or de la création. Cette inexpérience des animaux, par rapport à l'homme, n'est peut-être pas la physionomie la moins neuve des contrées inhabitées qui nous occupent. Leurs plages schisteuses et noirâtres fourmillent d'oiseaux, qui y digèrent paisiblement et dans une immobilité parfaite les poissons qu'ils ont pêchés dans le jour. Des tribus

entières de palmipèdes nagent en tous sens sur la surface des baies et des étangs; des huîtres guettent le moment où les mollusques entr'ouvrent les valves de leurs coquilles pour y enfoncer leur bec façonné en lame de couteau, et en arracher l'animal imprudent; et paraissent absorbés par le besoin de nourriture qui les affame sans cesse. Là des mouettes simulent dans l'air des nuées mouvantes, tant elles aiment à se réunir pour tourbillonner en essaims pressés. Plus loin, de vastes surfaces de rochers disparaissent sous des couches de fiente, que depuis des siècles y déposent sans cesse les oiseaux qui les fréquentent. Tout est animé, plein de vie, lorsqu'on se rend compte des mœurs des êtres qui habitent ces terres en apparence désolées; et la solitude n'est véritablement sentie que par l'homme, habitué à considérer son espèce comme la seule privilégiée de la nature.

Les quadrupèdes qu'on trouve aujourd'hui sur les Malouines sont des bœufs, des chevaux, des cochons et des lapins, qu'y portèrent autrefois les Espagnols. Malgré les chasses actives des baleiniers, leur multiplication n'a point été entravée. Mais les seuls mammifères véritablement indigènes sont les phoques et les dauphins, et surtout le loup antarctique, carnassier, destructeur et misérable, sans cesse à l'affût pour saisir une proie, et obligé le plus souvent de parcourir les rivages pour y découvrir quelques débris rejetés par les flots.

Si les oiseaux inoffensifs sont nombreux, cela tient sans doute à l'instinct conservateur qui leur

fut donné; car les vautours et les buses se sont multipliés dans des proportions aussi fortes, et témoignent une gloutonnerie et une aveugle confiance qui annoncent ou une audace rare, ou une stupidité peu commune. Que de fois ces oiseaux rapaces tentèrent d'arracher des mains mêmes du chasseur le gibier qu'il venait d'abattre?

Les espèces terrestres sont réduites à un très-petit nombre. Parmi elles, la plus remarquable est l'*oiseau rouge* que les naturalistes nomment *étourneau des Terres Magellaniques*. On le rencontre dans les pampas du Paraguay, comme sur la Terre de Feu, au Chili de même qu'au Pérou. Les autres espèces sont des oiseaux sombres et sans couleur. Les sanderlings fréquentent les grèves, et les bécassines ne quittent point les prairies humides. Des bihoreaux solitaires, immobiles sur un rocher, guettant le poisson, se rencontrent parfois au bord des havres. Le joli vanneau à écharpe se perche volontiers sur les éminences du holax; les chionis, les sternes, les nigauds, les labbes, plusieurs espèces de cormoran, de canards, d'oies, s'éloignent peu des rivages, et, au-dessus de la baie, plane le formidable petrel géant, auquel les Espagnols ont donné l'affreux nom de *quebranta huesos*, ou de briseur d'os. Les longues files de manchots, immobiles et droits sur la ligne des eaux de la mer, prêtent un effet bizarre à l'ensemble de ce tableau.

Des poissons de grande taille et d'une excellente qualité ajoutent encore aux agrémens d'une relâche aux Malouines. Quant aux insectes, ils se réduisent

à plusieurs petites espèces, tandis que les coquillages, tels que moules, patelles, pavois, térébratules, oscabrions, y pullulent, et se trouvent confondus avec des ascidies, des méduses, des holothuries vivement colorées, au milieu de couches épaisses, des *fucus pyriformes* et des *lessonies rameuses*. Mais jusqu'à ce jour nulle bête venimeuse, nul reptile, ne se sont encore offerts aux recherches de l'explorateur.

LESSON.



## **II. ARCHIVES HISTORIQUES.**



# ARCHIVES HISTORIQUES.

---

## AFRIQUE.

---

### DOCUMENS

SUR

## QUELQUES TRIBUS MAURESQUES.

### DES BORDS DU SÉNÉGAL.

---

*A M. le directeur général du Journal des  
Voyages.*

Paris, le 15 mars 1830.

« Voici, Monsieur, quelques renseignemens intéressans sur les tribus mauresques les plus voisines de notre colonie du Sénégal ; je les dois à l'obligeance de M. Charles BERTON, directeur de l'établissement de *Richard-Tol*, que sa position met à portée de recueillir le plus de détails positifs sur

ces peuples. Je vous envoie ces fragmens tels que je les ai reçus : ils servent de réponse à quelques questions sur diverses positions géographiques du Ssahhrá, sur le *schyaysme* des Maures riverains du Sénégal, et sur les généalogies de leurs tribus. J'aurais pu rétablir l'orthographe mauresque d'une partie des noms compris dans la liste de celles-ci ; mais j'espère vous transmettre plus tard , à ce sujet, un travail plus complet , que le zèle complaisant de M. Berton m'autorise à attendre de lui.

» Agréez , etc. ,

D'AVEZAC. »

*Extrait d'une lettre de M. Berton à  
M. d'Avezac.*

Richard-Tol , le 3 novembre 1829.

« Je m'empresse de placer sous vos yeux deux tableaux ethniques, dont j'ai l'honneur de vous garantir l'exactitude. Ils comprennent le dénombrement, par tribu et par classe, des Maures Trarzas et Braknas. Je ne sais encore rien de positif sur les Dowiches, nation puissante qui habite au-delà de Bakel ; j'ai pris cependant des mesures certaines pour être bientôt éclairé.

» Schems-el-din, émir et marabou suprême des Darmankours, m'affirme de nouveau que la distance d'Araouán, à Touát n'est que de douze journées de chameau, en caravane.



» Je crois connaître assez bien le littoral de notre grand fleuve, depuis Saint-Louis jusqu'au poste de Bakel, et il n'est plus douteux pour moi que les Islamites riverains ne soient de la secte d'Aly; voici ma preuve : les Maures sont réservés, mystérieux même, et lorsque je demandais à leurs marabouts les plus renommés : *A quelle secte appartenez-vous ? — Nous sommes dans la voie droite* était leur constante réponse; mais si j'ajoutais : *Croyez-vous à la venue d'un Mádhy ( lisez Mahdy ) ?* tous se hâtaient de me dire : *Il est écrit qu'un Mádhy viendra nous juger et nous purifier.*

» L'inflexion actuelle des populations noires gagnées à l'islamisme, les pousse à renverser leurs monarchies absolues et guerrières, pour y substituer des gouvernemens théocratiques sous forme d'oligarchies. Ce grand mouvement s'opère autour de nous : Mohammed-ould'-amar est l'un des chefs *visibles* de cette conjuration religieuse.....

» Je répondrai prochainement, je l'espère, à vos questions sur les distances respectives des deux Oualátha, de Theeshit, et du puits de Thieât. J'aurai aussi des documens neufs à vous offrir sur la position de quelques points *fameux* et hantés dans le désert, à deux et trois journées de distance, etc., et sur le prolongement d'une normale à la courbe, décrite par le bras principal du fleuve, depuis l'île de Saint-Louis jusqu'au marigot (ruisseau) de Gaïé, limite du territoire des Maures Trarzas.....

» Agréez, etc.

CH. BERTON.

*P. S.* « J'ai traduit littéralement une fiction qui s'était répandue autour de nous, il y a quelques mois, et qui me semble une esquisse assez fidèle du caractère et du goût général de nos Maures riverains : « Un saint marabou du grand désert accompagnait son troisième *sahlam* (lisez *ssalah*, prière), quand il aperçut tout à coup devant lui une femme d'une stature extraordinaire. Un croissant de feu brillait sur son front ; sa longue chevelure lui servait de vêtement ; la partie gauche de son corps était noire ; suivant l'axe de sa taille, et la partie droite était colorée d'une teinte rouge-brun ; des ailes de sauterelle s'échappaient de ses épaules ; enfin une de ses jambes était terminée par un pied d'*outarde*. — Qui es-tu ? D'où viens-tu ? Que me veux-tu ? s'écria avec effroi le grave personnage. — J'ai été détachée de la droite du vrai Dieu pour faire périr les troupeaux des infidèles du *Schamâmhan* (le pays de Walo), et je viens achever ma mission dans le *Sajell* (lisez *Sahhel*, c'est-à-dire la côte), en frappant de mort les enfans nouveau-nés. » Cette fable est ingénieuse pour le pays, et rappelle allégoriquement les fléaux de l'année écoulée : sécheresse, épizootie, disette, et mortalité sur l'une et l'autre rive du Sénégal. »

*Dénombrement par tribu des Maures Trarzas et Braknas, adressé par M. Berton à M. d'Arvezac.*

« Les lignes extrêmes du territoire des Maures Trarzas s'étendent, sur la rive droite du Sénégal, en regard du royaume de Walo, depuis la mer jusqu'au marigot de Gaïé, où commence le pays de Fouta; et la limite du territoire des Maures Braknas court, sur la même rive adossée au grand désert, depuis ce point jusqu'au royaume de Galam.

» L'escale, ou marché de gomme des Darman-kours, est située à trente lieues de la ville de Saint-Louis, en face du village walo de *Khor*. L'escale des Trarzas tient à *Gaïé*, à quarante-deux lieues; et enfin l'escale des Braknas s'ouvre à *Donaïe*, près de Podor, à soixante-cinq lieues du chef-lieu de la colonie française.

MAURES TRARZAS.

Mohammed-el-habibh-ould'-amar-ould'-el-moktar, roi (émir).

*Tribus de princes.*

Oulad-ahmet-mind'-aman : ( la couronne appartient à cette tribu).

Oulad sassy.

Les Atames.

Les Aboley.  
 Les Lago-moktar.  
 Les Elleup.

*Guerriers non tributaires.*

Les Moushatt.

Oulad Azouna.	}	Oulad Baniouck.
		Oulad Kouroul-mousshatt.
		Les Akouâkatt.
Oulad Ackshar.		

*Guerriers tributaires des princes.*

Oulad Abdoul-ouâb.  
 Oulad Rakmonn.  
 Les Rakakelei.  
 Les Boydatt.  
 Les Runbathinn.  
 Les Lounâghi.  
 Les Rouïzath.  
 Les Idovoizi.  
 Les Takaraguantt.  
 Les Maradinn.  
 Les Braieckatt.  
 Les Méghett.  
 Les Touâbas.  
 Oulad-el Fâhré.  
 Les Iderick.  
 Les Dagbadié.  
 Les Dagboûdhie.  
 Les Anâtré.  
 Les Baphor.  
 Oulad Tatêba.  
 Oulad Aïtt.

*Captifs de la couronne.*

Les Zounbottis : ( ce sont les gardes du Roi. )

*Tribus religieuses.*

Les Darmankours : *Schems-el-din* (soleil de la religion),  
émir.

Les Tiâbe, princes marabouts.

Oulad-Yman, grands marabouts.

Oulad Bazéie.

Les Tashelbitt.

Les Kumleïle.

Les Tendokas.

El-Guedanbak.

El-Arckackena.

Les Toukaris.

Les Scherfô.

Les Douâli.

Oulad Bierrî.

Les Tefîerrilè.

Les Diachmadhieck.

Les Deïhopp.

Les Tagounantt.

Les Deï-Bousshatt.

Oulad-Barick-Allah.

MAURES BRAKNAS.

Hamédou-ould'-Sidy-Elye-ould'-Agarîche, roi.

*Tribus de princes.*

Oulad Siéis, tribu royale.

Oulad Nogmasche.

Oulad Mansor.  
 Oulad Elye.,  
 Oulad Backar.  
 Oulad Ahmet.

*Guerriers non tributaires.*

Les Sakerè.  
 Les Tannack.

*Guerriers tributaires des princes.*

Les Arály.  
 Les Bazinn.  
 Les Slochas.  
 Les Thouábirs.  
 Oulad Aïtt-scherghieâ.  
 Les Teybath.  
 Les Ghidala.  
 Les Mouzasga.  
 Les Drakéla.  
 Les Loklaïschatt.

*Captifs de la couronne.*

Les Arátinn-Tannach.

*Tribus religieuses.*

Oulad Dakthéra , grands marabouts.  
 Les Taguenitt , princes marabouts.  
 Les Guiéba , tribu dans laquelle M. Caillié a résidé.  
 Oulad Banamar.  
 Oulad Beïery.  
 Oulad Amar-Gadasche.

Les Idoïche-Schokôra.

Les Dogoïtchalla.

Les Daraouât.

Oulad el-maoûlou.

Les Lemtoûna.

Les Deïlouck.

Les Dabilhassa.

. . . . .

» Les tribus des Braknas, dont le territoire fournit de meilleurs pâturages, sont plus compactes que celles des Trarzas.

» Beaucoup de ces tribus principales, chez les Trarzas et les Braknas, se subdivisent en différentes branches; ce sont communément de grandes familles qui se séparent, avec leur chef dont elles prennent le nom, leurs esclaves et leurs troupeaux, du corps de la nation. Des convenances de territoire, d'intérêt, de subsistance, etc.; des rivalités, des querelles, des nuances de doctrine, décident alors de ces coupures.

» Ces peuplades partielles gardent toujours la tradition de leur origine; mais l'on conçoit tout ce qu'une pareille nomenclature offrirait de difficultés. C'est ce qui rend également incertaine l'évaluation numérique de la nation en masse, à part les préjugés religieux contre les dénombremens.

» La même observation est probablement applicable à tous les Maures nomades de l'intérieur de l'Afrique.

CH. BERTON.

Directeur de l'établissement de Richard-Tol. »

---

# ASIE.

---

## LETTRES SUR L'INDE ANGLAISE ;

PAR M. LE L. COLONEL BRIGGS,

ancien résident britannique à Satara (1).

---

C'est à la bienveillance affectueuse de l'auteur de ces lettres que nous devons l'avantage de pouvoir, les premiers, en faire part à nos lecteurs. Écrites durant un séjour de vingt-six années dans l'Inde britannique, elles ne peuvent manquer d'exciter en Europe le plus vif intérêt. Nous nous sommes efforcés de leur conserver toute la couleur locale, et nous pouvons assurer que nous connaissons peu de récits aussi attachans. L'auteur passe en revue les mœurs, les habitudes, l'administration, les lois et les croyances de ces contrées généralement si mal observées. Nous conseillons son ouvrage à tous ceux qui veulent hâter dans ce pays les réformes

(1) Capitale de l'empire mahratte.



même les plus désirables. On pourra, du reste, juger de l'ensemble par la lettre suivante(1):

## LETTRE PREMIÈRE.

## LES CIPAYES.

Satara..... 1828.

Vous voici débarqué sur le rivage de l'Inde, mon jeune ami, avec toutes les préventions de l'Angleterre contre nos sujets de l'Orient. En ce moment sans doute vous promenez avec dédain vos regards sur ces hommes qu'une éducation européenne vous a appris à considérer comme une race dégradée : usages, coutumes, manières, tout est déjà jugé et condamné. Une plus ample connaissance des mœurs de ce pays rectifiera, je l'espère, la précipitation de votre premier jugement. Ceci est une affaire de temps, et j'attendrais tranquillement que vous en eussiez vous-même appelé à l'expérience, si je ne craignais que votre ignorance de l'Inde ne devînt pour vous une source féconde d'embarras et peut-être de dangers.

—Black Fellows. *Les hommes noirs*, telle est la dénomination sous laquelle nos compatriotes flétris-

(1) Nous publierons *successivement* les lettres les plus remarquables qui sont déjà toutes traduites, et que notre intention est de réunir plus tard en un seul ouvrage. (M.)

sent généralement la race indienne, et qui est à leurs yeux le prétexte et l'excuse de leurs mépris. Je ne veux point faire ici de l'érudition, ni me rejeter dans l'antiquité pour vous apprendre qu'Annibal, Juba, Asdrubal, et quelques millions de Carthaginois ont fait pourtant un certain bruit dans le monde, quoiqu'ils n'eussent pas le teint tout-à-fait aussi blanc qu'un Anglais. C'est dans l'histoire même du pays que vous parcourez en ce moment, et dans son histoire contemporaine que je puiserai mes exemples. Cette marche, que je suivrai fréquemment à l'avenir, vous rendra, je pense, mes observations plus sensibles.

Pendant longues années, la construction des vaisseaux à été entièrement confiée à un indigène nommé Jemsejee, qui de simple charpentier s'était rapidement élevé au rang des plus habiles ingénieurs. Ce fut lui qui lança en 1800 la première frégate, construite à Bombay, pour le service de Sa Majesté; c'était un beau et magnifique bâtiment. Le gouverneur et un nombreux État-major assistèrent à cette solennité, dont Jemsejee résolut de rendre le souvenir durable. Il descendit dans la cale et y grava avec la pointe de son poignard ces paroles remarquables: « Ce vaisseau a » été construit par un *misérable* homme noir, » l'an 1800. » Cette inscription resta long-temps inconnue, et ce ne fut que quelques années après que Jemsejee lui même la rendit publique.

Ce fut encore lui qui lança le *Minden*, de 74, qui, à son arrivée à Portsmouth, fut soumis au plus sé-

vère examen. Mais telle était la perfection de son grément et l'habile agencement de ses manœuvres, que les lords de l'amirauté décidèrent qu'une récompense nationale serait offerte à Jemsejee, et ils lui écrivirent à ce sujet une lettre des plus flatteuses, que l'on montre encore avec orgueil dans sa famille. Ce fait seul suffirait pour vous prouver que l'Inde ne sera jamais stérile en hommes de talent, puisqu'elle a su égaler les Anglais dans un art que ceux-ci ont porté si haut.

Mille et mille fausses notions sur le caractère des Indiens circulent en Europe, et y sont regardées comme des axiomes. Vous arrivez ici, destiné à la carrière des armes, et sans connaître les hommes que vous devez commander. Vous croyez sans doute que la discipline européenne a tout nivelé, et que vous ne trouverez que des automates intelligens. Détrompez-vous; car cette erreur pourrait avoir les suites les plus funestes.

Je n'ai pas sans doute besoin de vous rappeler que les *Cipayes* ont presque toujours joué un rôle brillant dans les annales militaires de la Grande-Bretagne. On n'a pas oublié l'héroïque conduite d'un régiment de grenadiers au siège de Mangalore, en 1784; et la défense qu'en 1818 le second bataillon du même régiment opposa à Corygaum, contre toute l'armée du Peshwa, vivra aussi longtemps que l'histoire de l'Inde. Dans le golfe Persique, sur les rives de la mer Rouge, sur les plages de l'Arabie, dans les colonies françaises, partout les *Cipayes* ont combattu côte à côte avec les sol-

dat anglais et en ont reçu le nom de *braves et loyaux* camarades. On a vu, quand les hasards d'une campagne avaient décimé leurs chefs, les soldats marcher au combat, guidés seulement par des sous-officiers, et se battre avec la même résolution. J'en appelle à tous les militaires, et je demande quelles troupes, dans de semblables circonstances, auraient déployé plus de courage et d'énergie.

Bien traités, ce sont des soldats fidèles et reconnaissans. Jamais ces qualités n'ont brillé d'un plus vif éclat que dans la guerre contre Hyder-Ali. On devait 16 mois de paie à l'armée ; tout le pays était dévasté ; l'ennemi campait aux portes de Madras, offrant l'abondance et l'argent aux Cipayes, s'ils voulaient désertier ; ce fut en vain. Souvent on fut obligé de combattre pour conquérir la possession d'un champ ou d'un ruisseau que l'ennemi tenait en son pouvoir. La conduite des soldats pendant cette guerre excita l'admiration même du grand Frédéric, qui s'écria qu'avec de pareilles troupes il ferait la conquête de l'Europe.

Leurs lois religieuses les empêchent de préparer leur nourriture à bord d'un vaisseau ; cependant, lorsque le gouvernement a eu besoin de leurs services, les Cipayes se sont toujours volontairement embarqués, et pendant toute la traversée, la plus grande partie ne vivait que de fruits secs et de grains grillés. Cette rigidité à suivre les préceptes de leur religion ne nuisait en rien à leur courage. Arrivés au lieu de l'attaque, ils n'en étaient

pas moins prêts à entrer en ligne, ainsi qu'ils l'ont prouvé en Egypte, à Java, et à l'île Maurice.

Ils donnèrent en 1805, au siège de Bhurtpour, une preuve éclatante de leur courage chevaleresque. Le quatrième assaut venait d'être repoussé avec perte. Dans la cinquième et dernière attaque, un sergent, attaché comme ordonnance à lord Lake, lui demanda la permission d'aller joindre sa compagnie qui était sur le point de quitter la tranchée pour monter à l'assaut. Sa demande lui fut accordée. Le soldat joyeux, portant la main à son turban, s'écria : « Confiance, général ! Bhurtpour tombera « aujourd'hui, ou vous ne me reverrez plus. » Les troupes s'ébranlèrent au pas de charge, et parvinrent à se loger sur les remparts, où flottèrent bientôt les couleurs anglaises. Des efforts prodigieux furent tentés pour conserver la position ; mais après avoir éprouvé une perte énorme, les Cipayes furent obligés de battre en retraite. Le sergent seul ne suivit pas ses compagnons. Au milieu des débris et des cadavres, il chargeait froidement son fusil, lorsque son officier blessé lui cria, au nom de Dieu, de se retirer. Le jeune homme se retourna vers lui : « Dites au général que vous m'avez laissé sur la » brèche ; Bhurtpour n'est pas pris, il ne me reverra plus. » Il achevait à peine ces mots, qu'un coup de feu le renversa, et, quelques instans après, son cadavre était taillé en pièces par l'ennemi.

Hyder-Ali et les Français tentèrent fréquemment d'ébranler la fidélité des Cipayes, que les chances de la guerre avaient fait tomber entre leurs

mains. Toutes ces séductions échouèrent contre leur loyauté. On vit même des prisonniers, à Seringapatnam, vendre le surplus des alimens qu'on leur donnait, pour subvenir aux besoins de leurs officiers. Je me souviens qu'au moment d'une action qui s'annonçait comme sanglante, un vieux Cipaye, qui jadis avait servi dans mon régiment, m'adressait quelques questions sur ses anciens camarades, lorsque la canonnade se fit entendre. Le soldat me dit en souriant : « Ils ouvrent déjà le bal ! patience, nous allons les faire danser. » Quelques minutes après, on s'attaqua corps à corps, et l'ennemi fut défait. Le lendemain, je demandai partout des nouvelles de mon vieil ami : hélas ! il était parmi les morts.

Trois semaines après cette affaire, je visitais avec le général en chef nos ambulances où se trouvaient entassés 4 à 500 blessés. Les Cipayes auxquels le chirurgien avait prodigué tous les secours de son art disaient à Son Excellence : « Général, le docteur a pris grand soin de nous ; bientôt ce sera notre tour ». En effet le docteur ne tarda pas à recevoir d'abondantes marques de leur gratitude.

La désertion et la mutinerie sont rares. Cependant, et c'est ici que votre inexpérience vous exposerait à de graves dangers, la négligence apportée à pourvoir à leurs besoins, le mépris de leurs préjugés religieux, ont quelquefois donné lieu à des actes de fanatisme et de cruauté. Alors, devenus fu-

rieux les Cipayes massacraient leurs officiers sans crainte du châtement qui les attendait.

Portant à un haut degré le sentiment de la dignité militaire, il était fort difficile, lorsque l'usage de la bastonnade régnait dans l'armée indienne, de se procurer des recrues, excepté dans les plus basses classes. Cette honteuse punition a plus d'une fois entraîné de fatales conséquences : un capitaine de cavalerie frappe un jour un Mahométan ; le soldat se redresse, rouge d'indignation : « Monsieur, » est-ce là le traitement d'un soldat ? Permettez- » moi de vous dire que jamais homme n'a levé la » main sur moi. » De nouveaux coups, accompagnés d'épithètes insultantes, furent la seule réponse de l'officier. Le soldat, poussé à bout, attaqua son capitaine avec tant de fureur, qu'il l'étendit à ses pieds et le laissa pour mort. Il fut bientôt saisi, et subit le dernier supplice, sans jamais convenir que son action fût un crime.

Quelques années après, le colonel du même régiment fut également assassiné. Le meurtrier ne chercha point à s'enfuir, et, bien loin de manifester le moindre repentir, il ne cessa de répéter qu'il avait rendu un service signalé en délivrant son régiment d'un pareil tyran.

Les injures, les termes de mépris, révoltent aussi la fierté de ces soldats, et ce n'est pas en leur parlant avec dureté qu'on les fera marcher au combat. Un général justement aimé des troupes devait un jour conduire sa division à l'attaque d'une batterie ; il résolut d'enlever la position à la bayonnette. Une

brigade s'ébranla au pas de course et commença le feu sans ordre. Impatient de le faire cesser, le général se porta au galop à la tête de la colonne, et il joignit à son commandement quelques expressions d'une énergie toute militaire. Un officier indigène se trouvait par hasard au nombre de ses aides de camp. Connaissant le caractère irritable de ses compatriotes, il poussa son cheval à côté de son chef, et en lui serrant vivement la main : « Monsieur, monsieur, songez où vous êtes ! Pour » l'amour de Dieu, songez à ce que vous dites en » un pareil moment. » Le général comprit toute la justesse de ce reproche, et il excita bientôt l'enthousiasme de ses troupes déjà mécontentes, par une de ces paroles toutes d'inspiration dont lui seul a jusqu'ici possédé le secret.

Vous avez déjà entendu parler de la superstitieuse susceptibilité des castes. En campagne, évitez avec le plus grand soin de vous approcher du cercle où vos Cipayes prennent leur repas ; que vos mains ne touchent jamais à leurs ustensiles. Sans cette précaution, les alimens et les vases deviendraient impurs, et de longues cérémonies expiatoires pourraient seules laver cette souillure.

Mais il serait encore bien plus dangereux de heurter de front leurs idées religieuses, ou de prétendre leur imposer de force nos mœurs et nos usages. Il y a quelques années, une sédition terrible éclata dans l'armée de Madras, et les déplorables excès dont elle fut suivie jettent un grand jour sur le caractère fanatique et enthousiaste des Indiens.



Dans le désir de régulariser la tenue de ses troupes, le général en chef publia un règlement qui mettait toutes les castes sur un même pied d'uniformité et leur interdisait les *boucles d'oreilles*. Bonaparte les avait tolérées dans ses armées, et son exemple pouvait faire loi. Mais en tout état de choses, avant de vouloir innover, il aurait fallu connaître les mœurs de l'Inde. On aurait su qu'aux yeux des Mahométans, ces boucles étaient des amulettes attestant la pieuse ferveur de celui qui les portait, et sa reconnaissance des secours qu'il en avait reçus. C'était déjà beaucoup oser, et cependant on ne s'arrêta point encore. Un ordre du jour prescrivit un nouveau bonnet militaire, d'une forme inconnue dans l'Inde et semblable aux *shakos* des Européens. On prit des mesures actives pour l'exécution de ces ordonnances qui furent promulguées à la fois dans toute l'armée. Le régiment de Madras, le premier, refusa de s'y soumettre. Les rebelles furent immédiatement passés par les armes, et le régiment, par punition, relégué à Wellore. Mais à peine s'était-on flatté d'inspirer la terreur par ces actes de sévérité, que des rapports arrivèrent de toutes parts sur le mécontentement général. On voulut, mais trop tard, revenir sur ces funestes réglemens. Le 10 juillet 1806, la garnison de Wellore, composée de deux régimens, se souleva contre les six compagnies anglaises du 69<sup>e</sup> qui s'y trouvaient incorporées, en massacra la plus grande partie, et, s'échauffant de plus en plus à la vue du sang, égorgea même ses propres officiers.

La révolte des Cipayes fut aussi terrible qu'inattendue. Les liens qui unissaient les soldats et les chefs se trouvèrent soudain rompus. Ces peuples énergiques et superstitieux, dès que les préjugés de leurs castes leur parurent attaqués, ne virent plus que des ennemis dans ceux qu'ils avaient jusqu'ici appris à aimer et à respecter.

Un jeune officier européen, je crois encore le voir, se trouvait au milieu de ces furieux, qu'il cherchait en vain à calmer. Frère de lait d'un de ses soldats qu'il avait élevé au rang de caporal, il s'était acquis un grand ascendant sur sa compagnie. Confiant dans une amitié qu'il avait maintes fois éprouvée, il osa rappeler à ces hommes effrénés qu'ils devaient obéissance aux ordres de leur général. Des cris de rage et de mort étouffèrent sa voix, et le massacre commença. Déjà les rangs des Anglais s'éclaircissaient, et le jeune imprudent promenait des regards inquiets autour de lui, quand il aperçut son frère de lait. Un rayon d'espérance se glissa dans son cœur. « Dieu merci, s'écria-t-il, nous sommes sauvés ! » j'aperçois mon frère. » Il courut aussitôt vers lui et lui demanda sa protection. L'Indien arma froidement son fusil, et au moment où l'officier allait renouveler ses instances, il se rejeta lentement en arrière et étendit son bienfaiteur roide mort à ses pieds. Pas un regret, pas un remords ne se peignit sur l'impassible visage du Cipaye. Le fanatisme religieux avait fait taire toutes les autres affections.

Mon tour arriva quelque temps après d'em-

ployer mon influence pour réconcilier les soldats avec leur nouveau costume. Je voulus commencer mes conversions par un jeune homme qui , quelques années auparavant , avait été mon domestique. Je l'avais toujours trouvé doux et respectueux. Mais, en cette occasion , le sentiment du danger que courait sa religion l'avait rendu presque farouche. Je lui demandais un jour d'où venait sa répugnance à porter le nouveau *turban*. « Un turban ! » s'écria-t-il , ce n'est point un turban , c'est un » chapeau européen , et je mourrai plutôt que de le » porter..... »

Tels sont les soldats que vous allez commander, mon ami, et qui devront un jour établir votre réputation militaire. Songez bien que les officiers européens sont le pivot sur lequel tourne la vaste machine de l'armée indienne. Si l'attachement des *Cipayes* venait à s'affaiblir, c'est à eux qu'il faudrait l'imputer ; car jamais un officier indigène ne pourra espérer de commander même autant de respect qu'un sergent européen. Tous deux sont pris dans les basses classes ; tous deux sont également illettrés ; mais l'esprit de caste fait perdre toute espèce d'avantage à l'indigène. Vous ne tarderez pas , au reste , à le reconnaître et à l'éprouver vous-même.

Le L.-Col. BRIGGS.

---

# AMÉRIQUE.

DE L'ORIGINE ASIATIQUE ET JAPONAISE

DES PEUPLES

DU PLATEAU DE BOGOTA ;

PAR M. LE CHEVALIER DE PARAVEY (1).

---

M. de Humboldt avait déjà , avec sa sagacité ordinaire, observé que les peuples à demi civilisés, trouvés en 1537 par le conquérant Quésada , sur le riche et haut plateau de Bogota , devaient avoir les rapports les plus intimes avec ceux du Japon.

(1) La question que traite M. de Paravey nous semble extrêmement importante ; et nous avons lu avec un tel intérêt les réflexions qui l'accompagnent, que nous avons cru devoir les reproduire. Cependant nous sommes loin de prétendre que le système développé par le savant philologue soit à l'abri de toute difficulté ; et nous ne pensons pas encore qu'il puisse entièrement répondre aux objections émises par M. Klaproth.

(D.....)

Comme ces derniers, ils étaient vêtus de toiles tissées avec le coton qu'ils récoltent ; comme eux, ils étaient réunis en communes, et recueillaient de riches moissons de céréales ; comme eux, ils étaient soumis à deux souverains à la fois, l'un pontife suprême et rappelant le *Dairi* du Japon ; et l'autre roi analogue au *Djogoun*, ou roi actuel du Japon. Comme les Japonais encore, ces peuples de la Nouvelle-Grenade employaient dans leur calendrier hiéroglyphique, et d'une composition assez compliquée, des cycles ou séries de jours et de nombres, combinés deux à deux ; et notamment ils avaient la période de soixante ans, qui seule suffirait pour dénoter une origine asiatique. Enfin, dans la langue *chib-cha*, parlée par les peuples de Bogota, manquait le son de la lettre L, comme il manque aussi dans la langue du Japon.

Tels avaient été les premiers rapports découverts par M. le baron de Humboldt, et exposés dans son bel ouvrage des *Vues des Cordillères* ; et, à ces premiers aperçus, M. le chevalier de Paravey, dans son ouvrage publié en 1826, sur *l'Origine unique des chiffres et des lettres de tous les peuples*, avait ajouté de nouveaux rapprochemens non moins frappans. Comparant le cycle de jours des Muyscas avec celui des Japonais, M. de Paravey avait trouvé des deux côtés les mêmes significations (évidemment astronomiques) pour les mêmes nombres. Ainsi, au Japon, comme à la Nouvelle-Grenade chez les Muyscas, le cinquième jour était exprimé par l'idée fort complexe,

ou l'hiéroglyphe de la conjonction du soleil et de la lune.

Le quatrième jour offrait, des deux côtés, des idées de *portes*, qui sont précisément la signification du *daleth* des Hébreux, sans cesse employé pour le nombre quatre, dont il a même eu la figure; le second jour offrait des idées d'*enclos* et d'*entourage*, comme les présente aussi le *beth* des Hébreux, et le symbole du deuxième caractère du cycle au Japon; enfin le nombre *un*, à la Nouvelle-Grenade comme au Japon, offrait des idées d'*eau*, et de *té-tard de grenouille*, ou de *fils, enfant*, qui, chez les anciens Égyptiens, nous dit Horapollon, se rendaient également par une *grenouille naissante*.

Sans pousser plus loin la comparaison de ces nombres du même rang, faite chez des peuples séparés par des distances aussi immenses, il devenait donc évident que ce cycle des Muyscas, exposé dans M. de Humboldt, d'après un savant mémoire de M. le chanoine Duquesne, de Santa-Fé de Bogota (longtemps curé parmi ces peuplades à demi civilisées), et retrouvé par ce docte ecclésiastique sur un calendrier en pierre, dont M. de Humboldt donne le dessein, avait été importé en Amérique, du Japon même ou de la Chine; et sans doute, comme le soupçonnait M. de Humboldt, par le nord-est de l'Asie, où l'on trouve des vents qui conduisent facilement en Amérique; tandis que toutes les tribus de l'Amérique espagnole avouent être venues du Nord; et à une époque assez peu reculée, en suivant les chaînes élevées des Andes ou des Cordillères,

quise prolongent, comme on le sait, dans toute la longueur du nouveau continent.

M. de Paravey, dès 1826, compara les noms mêmes *Ata, Bosat, Mica, Hisca, Cuhupqa*, des nombres un, deux, trois, cinq et sept, du cycle des Muyscas, aux sons *a, b, c, e* et *z* ou *g*, qui répondent aux mêmes nombres, 1, 2, 3, 4, 5, 7, dans l'alphabet phénicien ou hébreu, et il trouvait en outre, comme on vient de l'exposer, les mêmes sens hiéroglyphiques pour plusieurs d'entre eux; mais il ne pensa point alors à comparer ces mêmes nombres des Muyscas aux noms du cycle des dix jours des Japonais, et c'est ce que M. de Siébold vient de faire au Japon même et à Nangasaki, où il se trouve.

Envoyé dans ces lieux par M. le baron Van Der Capellen, lorsqu'il était gouverneur de Batavia, M. de Siébold, outre les envois précieux de graines faits au Jardin du Roi à Paris, a adressé à la Société Asiatique de France, où M. de Paravey avait présenté M. le baron Van Der Capellen, un savant mémoire sur la langue et l'histoire des Japonais, mémoire où il discute leur origine, et qu'on doit désirer vivement de voir traduit en français et imprimé; car l'histoire de l'homme est le grand problème qui s'agite en ce moment dans toutes les parties du monde les plus éclairées; et, à tout instant, de nouvelles découvertes viennent confirmer les traditions Mosaïques.

M. de Siébold remarquant donc que les noms des jours japonais se terminaient tous, sauf le premier,

en *ka*, ainsi que cela a lieu pour sept des nombres muyscas sur dix ; remarquant en outre que *fito*, qui signifie *un* en japonais, est très-voisin de *ata*, nombre *un* en muyscas ; que *foutsca* ou *boutsca*, *deux* en japonais, est évidemment *bosca* ou *bousca*, qui vaut *deux* chez les Muyscas ; que des deux côtés, *mica* signifie également *trois*, et que *itsca* et *hisca* pour *cing* étaient encore, évidemment, le même mot, tandis que *aca*, *neuf* en muyscas, est la simple abréviation de *conoca*, c'est-à-dire *neuf* jours en japonais ; il en conclut que ces deux peuples avaient une même origine.

C'est cependant ce qu'a voulu contester M. Klapproth, en analysant, au nom d'une commission, le mémoire si important de M. de Siébold ; et, pour rétorquer la force des preuves que présente cette simple analogie de nombres, M. Klapproth donnait une liste de vingt-trois mots muyscas, très-différens des mots japonais qu'il y comparait.

Mais M. de Paravey a retrouvé, dans le japonais même, plus de vingt des mots cités par M. Klapproth, outre d'autres mots fort compliqués et de quatre syllabes, comme *Fomagota*, nom d'un mauvais génie, tels qu'une comète, un astre brûlant, qui, en muyscas, signifie masse fondue et bouillonnante, tandis qu'en japonais *Fimacouts* exprimerait la même idée.

On pourrait citer ici tous ces mots muyscas, retrouvés dans le japonais même par M. de Paravey ; mais nous renvoyons au mémoire qu'il publiera sur ce sujet, aussi bien que sur les monumens si curieux,



récemment découverts dans le Guatemala et dans la riche et antique ville de Palenquè , si long-temps ignorée , et qu'on pourrait appeler la Thèbes de l'Amérique ; monumens que le savant M. Warden , consul des États-Unis , a , le premier , fait connaître en France et à la Société de Géographie de Paris.

Il nous suffira d'ajouter ici que le nom même de la langue des Muyscas , langue qui se nomme le *chib-cha* , ou la langue des hommes *chib* , ou *sib* , *cha* , en muyscas , signifiant *homme* ( ce qui est le *sa* des Japonais signifiant également *homme*); que ce nom , disons-nous , est le même que celui de la langue japonaise qui , au Japon , encore actuellement s'appelle aussi le *sewa* ou *siwa* , d'où facilement a pu venir le nom *chib* , de la langue *chib-cha*. Or M. de Humboldt , visitant le plateau de Bogota , non loin de la belle cascade de Tequendama , trouva , outre une colline encore nommée actuellement *Chipa* , un ancien village indien , aussi appelé *Suba* , nom fort voisin de *sewa* , *saba* ; et près de ce village , il vit encore des traces d'une antique et florissante agriculture.

Ce nom seul conduirait donc encore au Japon , pays de la langue *sewa* ; et peut-être même pourrait-on y voir quelque trace des Sabéens , puisque les Muyscas , aussi bien que les Japonais et les anciens Sabéens ou Phéniciens adoraient le soleil , la lune , et sans doute aussi les autres astres , et leur sacrifiaient même des victimes humaines , usage si commun chez les Phéniciens.

Les traditions historiques des Muyscas conduisent encore également soit au Japon, soit en Asie; car leur premier pontife, le mystérieux Bochica, dont le nom *Sué* est celui du soleil, et qui, par une coupure dans les rochers, dessèche, après une funeste inondation, le plateau de Bogota, rappelle le roi Yao, roi aussi célèbre au Japon qu'à la Chine, sous lequel un déluge funeste arrive comme sous Bochica, dont le nom s'applique aussi à celui du soleil levant, et qui, par une coupure dans les montagnes, dessèche également son empire, comme le fait Bochica, produisant alors cette belle cascade que nous a si élégamment décrite M. de Humboldt.

Et quand Bochica fait élire, pour premier roi du pays desséché, le sage et illustre Huncahua, on voit encore ici la tradition japonaise, qui rapporte que Yao s'adjoignit et eut pour successeur le prince Chun, non moins célèbre par ses vertus que le premier *zaque* ou roi de Bogota, Huncahua, les noms ayant ici encore presque la même prononciation, *Chun* ou *Hun*.

S'il est donc maintenant quelque chose de prouvé en philologie, c'est l'origine purement japonaise des peuplades les plus civilisées de la Nouvelle-Grenade et du plateau de Bogota. Tous les voyageurs, en effet, qui ont pénétré, soit dans le Mexique, soit au Brésil, soit à Bogota, ont été frappés des analogies de traits et de figures qui existent entre la race plus ou moins cuivrée d'Amérique, et la race jaunâtre du Mongol et des peuples du nord-est de

l'Asie, le défaut de barbe, les cheveux noirs et épais, étant des caractères également communs à ces peuples, qui se touchent encore par le nord, ou par le détroit de Behring.....

Mais nous nous sommes suffisamment étendu ici sur les rapports qui existent même dans les écritures des deux peuples. Car les figures des nombres muyscas, données par M. de Humboldt, ne sont encore que du japonais cursif. Tirons-en seulement cette conclusion à la fois philosophique et chrétienne : l'Amérique, aussi bien que l'Afrique et que notre Europe elle-même, si long-temps couverte de sombres forêts, a reçus sa population comme ses langues, son écriture, son culte, ses traditions, ses sciences, de l'antique Asie, où la Genèse nous montre les premiers hommes, échappant au dernier cataclysme qui a ravagé la terre et détruit la mystérieuse Atlantide. Bientôt cette harmonie complète des traditions de tous les peuples, et leur accord admirable avec les dernières observations des géologues, se montreront, avec une force irrésistible, à tous les esprits droits et dépouillés de préjugés. Loin d'étouffer les études et les recherches de toute espèce, on doit donc plutôt les encourager : car ceux qui, au milieu du choc de tant d'intérêts divers, ont le loisir de suivre la marche générale des découvertes, les voient toutes converger, nous le répétons, vers un même et important résultat, celui qui éta-

blit de plus en plus l'*unité* de l'espèce humaine , ainsi que la vérité des graves et antiques traditions consignées dans les livres sacrés de Moïse, et retrouvées aujourd'hui chez tous les peuples, sous une forme même à peine défigurée.

\*\*\* ....

---

---

( AMÉRIQUE. )

UNE RENCONTRE

DE

BANDITS AU MEXIQUE.

(EXTRAIT D'UNE RELATION DE M. DIXON.)

On se rappelle avoir lu, il ya quelque temps, dans les journaux, qu'une troupe de voyageurs se rendant de Mexico à la côte, attaqués par des voleurs, furent tous égorgés, à l'exception d'un seul, appelé M. Dixon. Il a retracé lui-même, dans le récit suivant, les circonstances extraordinaires par lesquelles il échappa à une mort qui paraissait certaine.

« La voiture roulait lentement sur un chemin formant une espèce de ravin ombragé par des arbres touffus; tous mes compagnons dormaient, et je m'abandonnais moi-même à un léger assoupissement, lorsque je fus réveillé par des coups de feu

tirés à mes côtés. Comme par instinct, je portai la main à mes pistolets qui étaient derrière moi, sur les coussins de la voiture, et je me levai. Une troupe de cavaliers armés et masqués nous entouraient, en nous criant de nous rendre. Je fis feu : le plus proche vacilla sur sa selle et tomba. « En voilà un, m'écriai-je en m'adressant à N..., qui était à côté de moi. — A un autre. — Et je terminais à peine ces mots, qu'un second brigand avait partagé le sort du premier.

Nous les vîmes hésiter un instant, puis se réunir, et faire feu sur la voiture, dont les pameaux volant en pièces encombrèrent une partie de l'intérieur. Je déchargeai deux autres pistolets, et je crus voir tomber encore deux assaillans. La fumée nous étouffait, et au milieu des vociférations, des menaces qui se mêlaient au bruit des coups de feu, il était impossible de nous concerter et de nous entendre; un moment de calme sinistre succéda à ce fracas; la fumée se dissipa, et de nouveau nous aperçûmes nos ennemis, dont les sabres brillaient au soleil, et qui nous entouraient de tous côtés. Ma carabine à la main, j'avais alors un genou appuyé sur un des coussins, et je me disposais à prolonger ma défense, lorsque mon regard se tourna sur N.... dont le visage était couvert de sang. Je l'appelai; j'essayai de l'asseoir sur le banc d'où il était tombé. Je reconnus bientôt que l'infortuné n'existait plus; et, dès ce moment, je perdis, avec une partie de mon énergie, l'espoir de pouvoir résister encore. Aussi, je présentai machinalement ma cara-

bine à un des brigands, qui, en me portant la pointe de son sabre à la gorge, me demandait mes armes. Mais, au même instant, j'entendis une nouvelle décharge; je sentis quelque chose de froid traverser ma poitrine, et je tombai parmi les corps inanimés de mes amis : je venais d'être atteint par une balle.

Les voleurs entourèrent la voiture, et donnèrent ordre au postillon d'avancer. Je souffrais horriblement; mais malgré mes douleurs, je ne tardai pas à faire de cruelles réflexions sur la position dans laquelle je me trouvais, sur les dangers dont j'étais menacé, et que me rappelait le spectacle placé sous mes yeux. N.... par suite des cahots de la voiture, avait glissé dans le fond, et gissait inerte à côté de moi. R.... vivait encore, quoique son sang coulat par sept blessures. Je ne pouvais détacher mes regards de cette figure que je voyais lutter contre les angoisses de la mort. La respiration s'affaiblit insensiblement, et finit par s'arrêter tout-à-fait. Le malheureux ouvrit les yeux et expira. Quant à moi, m'apercevant que mon sang s'échappait à gros bouillons de ma blessure, je m'efforçai de l'étancher en ramenant mes habits sur ma poitrine. Ce mouvement attira l'attention de deux femmes de notre société, qui, n'ayant pas été blessées, remerciaient à voix basse Dieu et tous les saints de cette faveur, et qui me recommandèrent de ne pas bouger. Je demurai, en effet, immobile pendant quelques instans, prêtant l'oreille aux pieuses expressions de leur ferveur, qui me donnèrent l'idée d'invoquer le ciel pour la conservation de mes jours. Je

prononçai donc les prières qu'on m'avait apprises dans ma jeunesse, et je m'efforçai d'y joindre toute l'onction dont j'étais capable, et que la circonstance devait inspirer. Mais, hélas! je ne tardai pas à reconnaître que la crainte de la mort m'occupait seule, et que ma bouche balbutiait machinalement des mots auxquels mon cœur ne prenait aucune part. Je ne songeai plus qu'à ma conservation et aux moyens d'y pourvoir. Je me retraçai successivement toutes les scènes de brigands que j'avais lues ou entendu raconter; mais ne me rappelant rien de semblable à notre tragique aventure, je commençai à m'abandonner au désespoir. Au milieu de mes réflexions, ou plutôt de mon délire, je sentis que la voiture s'arrêtait; on en tira les rideaux, et une voix rude demanda : — *Sont-ils tous morts ?*

— *Si señor*, répondit une des deux femmes en pleurant, *si señor, son todos muertos*, et elle ajouta : « Ayez pitié de nous, épargnez notre vie. » On referma les rideaux, et la même voix ordonna au postillon de se remettre en marche et de hâter le pas.

Nous paraissions traverser une forêt; tout était silencieux et sombre, et l'on n'entendait d'autre bruit que celui du vent qui soufflait dans le feuillage des pins, et le pas monotone des chevaux. « Hélas! me disais-je, n'est-il donc plus d'espoir? faut-il mourir si jeune! faut-il me voir égorger de sang-froid! pourquoi n'ai-je pas péri, comme le pauvre N..., en me défendant? » Et je souffrais toujours plus, et mon sang coulait à grands flots à chaque mouve-



ment que faisait la voiture. Mais tout à coup une réflexion soudaine vint me frapper ; je pensai qu'en faisant le mort, je serais sans doute laissé par les brigands, avec les cadavres de mes compagnons, et que je pourrais me sauver ensuite. Pénétré de cette idée, je pris un mouchoir : je l'imbibai du sang qui remplissait le fond de la voiture, j'y trempai les mains, et je m'en couvris la figure. Le dégoût que cette opération m'inspira eût été capable de me faire perdre connaissance, si l'anxiété que j'éprouvais ne l'eût emporté sur toute autre sensation. Je m'attendais à chaque instant à voir arriver le moment qui devait décider de mon sort. Enfin j'entendis le mot *halte*, et les mouvemens des brigands qui descendaient de cheval. — Placez les vedettes ; dit l'un d'eux ; voyez si le capitaine revient, visitez la voiture et dépouillez les morts. — C'était pour moi le moment du courage et de la résolution. Je sentis bientôt une main se poser sur ma tête et saisir mes cheveux qui étaient longs et bouclés. Je comprimais ma respiration, dans une angoisse terrible ; car celui qui me tenait la main était sans doute prêt à me poignarder au moindre signe d'existence que je donnerais. Quoi qu'il en soit, il me souleva et fouilla mes poches, où il prit plusieurs pièces d'or. Il chercha ensuite si je n'avais pas une de ces ceintures où les voyageurs portent quelquefois des sommes considérables. N'en trouvant pas, il me donna un grand coup du plat de sa main ouverte sur la figure, et me précipita de la portière sur l'herbe, où je tombai en laissant aller mes membres,

comme un corps inanimé, et sans pouvoir éviter de me heurter violemment la tête contre le sol. Tous les voleurs m'entourèrent aussitôt. — C'est un Anglais, dit l'un, en me retournant avec son pied et d'un air de triomphe : c'est un Anglais auquel nous avons donné une bonne leçon ; cela lui apprendra à faire feu. »

Un instant après on jeta hors de la voiture les corps de mes compagnons, qui tombèrent sur moi et aggravèrent les maux que j'éprouvais. Celui de R... fut placé en travers de ma poitrine, et me couvrit presque tout entier. Les brigands me quittèrent alors, et du moins je pus respirer, et porter furtivement un coup-d'œil sur ce qu'ils faisaient. Je les vis couper l'attelage, fouiller la voiture, ouvrir les malles, et briser la serrure de mon porte-manteau. Tandis qu'une partie se livrait à ces opérations, une vingtaine de leurs camarades reposaient sur l'herbe avec leurs chevaux auprès d'eux ; quelques autres, qui n'avaient pas mis pied à terre, se trouvaient à cheval, sous l'ombre des pins. Quatre de ces bandits, le sabre à la main, se promenaient devant deux arbres auxquels on avait attaché les deux femmes. La plupart étaient masqués, et tous paraissaient avoir des barbes fausses.

Enfin le pillage cessa, et quelques-uns de ceux qui étaient restés à cheval s'approchèrent de la voiture, et demandèrent si l'on devait se disperser.

— Non, répondit un des brigands qui était tout

près de moi, il nous faut attendre ici le capitaine qui ne peut pas tarder maintenant à revenir.

— Où a-t-il porté son frère? demanda le premier; est-il blessé dangereusement?

— Une balle au front : il doit être mort maintenant.

— Le capitaine devait nous rejoindre. On doit avoir entendu cette fusillade, et nous allons avoir des soldats sur les bras.

Après ce court dialogue, tout rentra dans le silence, et de nouveau je n'entendis plus que le pas mesuré des sentinelles. Je regardais tour à tour les différens groupes; je pensais combien il eût été facile en ce moment, de les surprendre, et je me figurais faire partie de la troupe qui fondait sur eux à l'improviste. Mes rêveries furent interrompues par la course rapide d'une vedette qui venait en criant : — A cheval, à cheval, les troupes d'Acajete parcourent la forêt. — Ils montèrent à cheval, mais ne firent aucun mouvement pour partir, et plusieurs prétendirent qu'on devait attendre le capitaine.

— Eh bien! demanda le nouveau venu, avez-vous tout pris? que ferons-nous de ces corps?

— Il n'y a qu'à les laisser là, dit un autre.

— C'est singulier, ajouta un troisième, que nous ayons trouvé si peu d'or sur des Anglais; ils doivent l'avoir caché quelque part, il n'y a qu'à les visiter de nouveau.

Deux ou trois d'entre eux mirent pied à terre et s'approchèrent de l'endroit où je gissais, dans des tranches dont on peut se faire une idée. N... et R....

furent déshabillés en un instant, et on en vint à moi. L'excès de fatigue et d'épuisement où je me trouvais ne me permit pas de retenir ma respiration comme je l'avais déjà fait une fois. Le brigand qui avait mis la main sur moi pour me dépouiller de mon habit militaire s'en aperçut, et fit une exclamation de surprise. Me voyant découvert, j'ouvris les yeux et trouvai penché sur moi un grand homme à figure sinistre, à barbe noire et moustaches. — Holà! s'écria-t-il, voilà un de ces coquins qui n'est pas mort. Les autres m'entourèrent. Un d'eux releva une pique qu'il avait à la main, et voulut m'en porter un coup. Je l'évitai en employant le reste de mes forces à détourner mon corps, et l'arme s'enfonça dans la terre à côté de moi.

En cet instant, l'attention fut captivée par le bruit du galop d'un cheval. C'était l'arrivée du capitaine, qu'on attendait et qui criait en approchant: — Alerte, alerte! voici les soldats.

— Voilà un Anglais qui n'est pas mort, dit un homme de la troupe, qu'en ferons-nous? — Qui n'est pas mort! dit le capitaine, en mettant pied à terre; voyons.—Il tira un poignard du fourreau et se dirigea vers moi; mais en passant auprès des deux femmes, il s'arrêta devant l'une d'elles et lui demanda si j'étais un de ceux qui avaient fait feu.— Oui, monsieur, dit-elle terrifiée par le regard du brigand, qui dans l'instant fut à mes côtés. Il mit un genou sur mon cou, leva le poignard, perça ma main gauche que j'avais posée sur ma poitrine, le retira, et le plongea à plusieurs reprises dans mon sein.

Un long sommeil, ou plutôt un complet anéantissement s'empara de mon être. J'ignore comment je sortis de cet état ; mais les premières sensations que je puisse me rappeler furent un étonnement confus ; je regardais tout ce qui m'entourait, sans pouvoir distinguer aucun objet. Mes idées étaient tellement incohérentes, que je ne pouvais reconnaître la voiture placée devant moi. Enfin la situation des lieux rappela insensiblement mes pensées et me pénétra en entier de tous les détails de l'horrible événement que j'ai retracé. Alors, pour la première fois, j'éprouvai le supplice d'une soif brûlante qui me dévorait. J'essayai de me remuer ; mais je semblais fixé à la terre par des liens, et aucun de mes membres ne pouvait se prêter au moindre mouvement. Je voulus parler, crier pour demander de l'eau : les sons mouraient dans ma bouche. Enfin, excité par la soif qui me consumait, jugeant par le silence et l'obscurité dont j'étais entouré, que les brigands étaient partis, je réunis tous mes efforts, et je parvins à murmurer plusieurs fois d'une voix faible : — De l'eau ? Au nom de la Vierge, de l'eau ?

— Silence ! me dit-on doucement : ils ne sont point partis.

— Non certainement, nous ne sommes point partis, répondit une grosse voix ; et trois brigands parurent devant la voiture, et demandèrent qui avait parlé.

— C'est moi, dit la même voix qui m'avait enjoint le silence.

— Nous en avons entendu un autre.

— C'est un des Anglais qui soupirait.

— Encore ! Il a donc la vie plus dure qu'un chat, — et de nouveau ils m'entourèrent, prêts sans doute, à en terminer avec moi. — De grâce, leur dis-je faiblement, laissez-moi mourir tranquille, prenez tout ce qui reste dans la voiture et laissez-moi.»

— Il y a donc de l'argent caché dans cette voiture ; où est-il ?

Je me rappelai en ce moment que j'avais placé dans un des coussins cinq ou six doublons qui, probablement avaient échappé au pillage, et je les leur indiquai. Ils les trouvèrent en effet, remontrèrent à cheval et s'éloignèrent après m'avoir souhaité un bon voyage à *tous les diables*. Je demeurai de nouveau gisant et souffrant ; chaque minute me semblait un siècle d'agonie, et le souvenir de tout ce qui m'était arrivé, de tout ce que j'avais éprouvé, s'offrait si clairement, si distinctement à ma mémoire, que je croyais assister aux moindres détails de ce funeste événement. Je crus entendre enfin des pas de chevaux ; le bruit augmenta graduellement, et bientôt apparut une troupe de cavaliers qui entourèrent la voiture. Ils parlaient tous à la fois, et je pus avec peine distinguer ces mots au milieu de discours coupés et interrompus. — Ces anglais se sont défendus comme des diables. Ont-ils tous été tués ? — Ils détachèrent ensuite le postillon que les brigands avaient lié à une roue, et les deux femmes qui parurent leur raconter avec vivacité ce qui s'était

passé. En apprenant qu'un des voyageurs vivait probablement encore, ils s'approchèrent de moi, me virent respirer, et me soulevèrent doucement. Ma première pensée, mon premier mot, furent de demander de l'eau, pour chercher à apaiser cette soif qui parcourait mes veines, qui brûlait chaque partie de mon corps, et que ne peuvent imaginer ceux qui ne l'ont pas éprouvée. Une gourde appliquée à mes lèvres fut vidée en un instant et ne me suffit pas ; mais on eut la précaution de se refuser à ma demande, et de ne pas me faire boire davantage.

J'allais prier qu'on me soulevât pour être transporté, lorsque l'arrivée d'un alcade détourna l'attention. Lorsqu'on lui eût rendu à peu près compte de ce que l'on savait déjà, il s'adressa à moi, et me demanda où j'étais blessé. — Partout, lui répondis-je, à la poitrine, au bras, et je souffre horriblement.

— Eh bien ! dit-il, je vais songer à vous aussitôt que j'aurai fait mon procès-verbal. On peut juger si cette formalité me parut longue, si j'en désirai la fin avec ardeur. L'alcade visita les cadavres de mes compagnons, explora les lieux, examina la voiture, écrivit, et le tout, avec le flegme, la gravité, la mesure d'un magistrat qui sent l'importance de ses fonctions. J'eus cependant le plaisir indicible de le voir terminer. Alors ce ne fut pas sans beaucoup de peine qu'on parvint à me soulever, à mettre le premier appareil à mes blessures, et à me placer dans la voiture, de ma-

nière à ce que le mouvement me fit le moins de mal possible. On y réussit cependant, et nous primes lentement le chemin d'Acajete, où m'attendait une guérison que semblaient ne devoir pas me faire espérer mes nombreuses blessures et mes longues souffrances.

L.....

---



### **III. VARIÉTÉS ET MÉLANGES.**



---

# VARIÉTÉS ET MÉLANGES.

---

## SI. — VARIÉTÉS.

---

LE JUBILÉ, LE CARNAVAL, LA SEMAINE SAINTE, LA MORT  
DU PAPE, LE CONCLAVE ET L'EXALTATION D'UN  
NOUVEAU PORTIFE, A ROME.

( Communiqué par M. le docteur Ozanam. )

Rome..... 1829.

Vous m'avez demandé, mon ami, quelques détails sur le jubilé et les autres fêtes de Rome, dont vous n'avez pu être le témoin durant votre long séjour dans notre capitale. Je vais satisfaire votre curiosité du mieux qu'il me sera possible.

### I. *Le Jubilé.*

Le jubilé, vous le savez, est l'année sainte que célèbre ordinairement l'Eglise à la fin de chaque siècle. Cette solennité avait lieu chez les Hébreux tous les cinquante ans, c'est-à-dire, après une révolution de sept fois sept

ans. Le pape Boniface VIII, qui institua le jubilé pour la chrétienté, en 1300, le fixa à la fin de chaque année séculaire. Clément VI le réduisit, comme les Juifs, à la cinquantième. Urbain VI l'établit pour tous les trente-cinq ans, et Sixte IV pour tous les vingt-cinq ans ; c'est pourquoi le dernier a été publié en 1824 pour l'année suivante. La bulle du S. P. fut lue, la première fois, le jour de l'Ascension dans les trois basiliques de Rome : dès lors nos places publiques furent constamment remplies de prédicateurs missionnaires qui instruisaient le peuple en plein air, et souvent le souverain pontife y assistait. La seconde lecture de la bulle fut faite le quatrième dimanche de l'Avent ; dès ce moment tous les spectacles furent fermés, et les divertissemens publics prohibés. La troisième et dernière publication eut lieu le dimanche avant Noël, dont la veille fut le jour fixé pour l'ouverture du jubilé, et pendant trois jours les cloches annoncèrent cette solennité.

Au jour fixé, à onze heures du matin, les autorités et ambassadeurs prirent place dans l'immense tribune élevée sous le péristyle de l'église. A midi, le clergé sortit processionnellement du Vatican, descendit sous les portiques de la gauche, et remonta par le milieu de la place. Il était accompagné d'un détachement de l'infanterie de la garde *civique* qui marchait en avant. Venaient derrière, les ordres religieux qui sont en très-grand nombre dans notre ville, une députation du clergé des diverses paroisses et le chapitre de Saint-Pierre, puis des évêques et des cardinaux. Le souverain pontife paraissait ensuite environné des grands officiers de sa cour. Il était vêtu d'une chape de drap d'argent, la tête surmontée de la tiare à triple couronne, et il tenait un cierge à la main. Un détachement de cavalerie fermait la marche.

S. S., arrivée sous le péristyle de Saint-Pierre, se plaça sur un trône magnifique. On chanta des psaumes en musique ; ensuite le grand pénitencier remit au pape un mar-

teau d'or. Le pontife descendit de son trône, et frappa trois fois la *porte sainte* qui était murée, en prononçant trois versets; il rendit le marteau, et remonta sur son trône. On se mit aussitôt à démolir et à déblayer la muraille; tandis que l'on chantait un psaume. Lorsque la porte fut libre, le pape, une croix d'or à la main, s'avança vers la porte sainte, et, s'étant prosterné, il en baisa le seuil. En se relevant, il entonna le *Te Deum*; il entra ensuite dans l'église, à la tête des cardinaux, des évêques et des principaux assistans; au même instant, le son des cloches et l'artillerie du château Saint-Ange annoncèrent l'ouverture du *jubilé*. La suite de la procession entra aussi dans l'église, et pendant qu'on achevait le cantique, les prélats et le chapitre de Saint-Pierre furent admis au baisement des pieds du pape.

Le S. P. s'étant placé sur la chaise gestatoriale, fut porté en triomphe jusqu'à un autre trône placé au fond du chœur, où il entonna les premières vêpres de Noël, après lesquelles il retourna au palais du Vatican, et la procession le suivit.

Le lendemain, jour de Noël, de nouvelles salves d'artillerie annoncèrent la fête. Le pape officia pontificalement. Après la messe, il monta au grand balcon, d'où il donna la grande et solennelle bénédiction *urbi et orbi*, au son des cloches et au bruit de l'artillerie.

Les conditions pour gagner le jubilé à Rome, sont de visiter *trente fois* les quatre basiliques; savoir Saint-Pierre, Sainte-Marie Majeure, Saint-Jean-de-Latran et Saint-Paul, ce qui n'est pas une petite affaire. Car le trajet de l'une à l'autre de ces églises est fort long, surtout celui de Saint-Pierre à Saint-Paul. Les étrangers ne sont obligés qu'à la moitié de ces stations. Comme l'église de Saint-Paul a été détruite par un incendie, on lui a substitué celle de Sainte-Marie *in transtevere* c'est-à-dire au-delà du Tibre. Chacune des trois basiliques, outre Saint-Pierre, aussi

une porte sainte, pour l'ouverture de laquelle le pape délègue trois cardinaux qui remplissent ses fonctions.

Le souverain pontife fait aussi ses stations aux quatre basiliques, à pied, accompagné de ses gardes et des officiers de sa maison, et ordinairement suivi d'une grande multitude de peuple et de pèlerins, qui font retentir l'air des acclamations et des *Viva il Papa!* Il est revêtu de sa soutane blanche, et d'un camail pourpre avec une étole en drap d'or. Il est reçu à l'entrée de chaque basilique par tout le clergé. Il se prosterne devant la porte sainte et en passe le seuil à genoux; après sa prière, il reçoit les hommages du clergé et continue sa marche. Les cardinaux, en grand costume, visitent individuellement les basiliques. Tous les ordres religieux, les pénitens et les collèges vont processionnellement faire leurs stations. Le jubilé dure quarante jours, avant et pendant lesquels il arrive dans notre ville un nombre considérable de pèlerins qui sont logés et nourris pendant trois jours dans des hospices particulièrement destinés à cette œuvre-pie, et surtout dans celui de la Trinité, fondé et doté richement par des rois, des papes et des empereurs. Ces hôtes sont servis par une confrérie de pénitens, composée de tout ce que Rome a de plus riche et de plus notable. Les confrères, vêtus de robes de toile, lavent les pieds aux pèlerins, les servent à table, leur font des lectures spirituelles et leur distribuent des aumônes. Les deux sexes sont logés séparément. Outre ces hospices, différentes nations, et surtout les Français, en ont chacune un particulier pour les pèlerins de leur pays. Nous avons en près de cent mille pèlerins dans ce jubilé. Le pape en traitait tous les jours dans son palais une douzaine qui étaient servis par des prélats; il les visitait pendant les repas et leur distribuait des médailles et des chapelets.

Durant le jubilé, le souverain pontife va célébrer la messe dans la chapelle de la Scala-Santa, dont il monte les 28 degrés à genoux. Dans celui-ci, le 24 mars, le pape fit cé-

lébrer un service solennel, en l'honneur de Louis XVIII. Le cardinal Gregorio y chanta la messe, et l'oraison funèbre du prince fut prononcée en latin.

Vers les derniers jours du jubilé, le saint père se rend en grand cortège à Saint-Pierre, où sont rassemblés 72 pèlerins de toutes les nations, qui y reçoivent la communion de sa main. Après la messe, le souverain pontife, dépouillé de tous ses ornemens, et les pieds chaussés de simples sandales, se met à la tête des pèlerins, et marche processionnellement, d'abord vers le tombeau de saint Pierre, puis sort, pour aller faire une station à l'église de Saint-Laurent, ensuite à Notre-Dame Transpalatino, et revient au Vatican, faire la dernière station à la chapelle Pauline, magnifiquement illuminée, où la bénédiction est donnée. Après la cérémonie, les 72 pèlerins, représentant les 72 disciples de Jésus-Christ, sont conduits dans une salle du Vatican, où ils s'assoient autour d'une grande table, en fer à cheval, à la tête de laquelle est une autre petite table placée sous un dais, pour le pape. Le pontife en simple soutane, ayant une serviette en forme de tablier, sert lui-même la soupe aux pèlerins; puis, après le bénédicité, il se met aussi à table. La maison de sa sainteté est aussi traitée dans des appartemens séparés. Après le repas, les convives défilent devant le pape qui leur distribue des médailles et des chapelets, ce qui est le signal de leur congé. Enfin, au bout de la quarantaine, le jubilé se termine par une messe pontificale célébrée avec la plus grande pompe, à Saint-Pierre, et par un *Te Deum* chanté en musique, au son de toutes les cloches de la ville, et de l'artillerie du château Saint-Ange.

Les papes choisissent ordinairement ce temps du jubilé pour la béatification de nouveaux saints, l'exaltation de cardinaux, et des nominations aux évêchés et aux grandes maîtrises, d'ordres religieux.

Voilà ce qui se pratique constamment à Rome tous les 25 ans.

## II. Du Carnaval et de la semaine sainte.

Dans notre ville, le carnaval est un vrai temps de dissipation et de folies. Les spectacles de tous genres, les courses de chevaux, les mascarades, se succèdent sans relâche; il n'y manque que les festins qui sont très-rares et qui se réduisent à quelques dîners diplomatiques très-longs, mal servis et fort ennuyeux.

Les mascarades ont lieu principalement les dimanches, lundi et mardi gras; mais elles ne sont permises qu'après le signal donné par la cloche de Saint-Pierre, vers les trois heures après midi. Rien de plus curieux que de voir devant chaque maison, des hommes, des femmes et des enfans déguisés et tranquilles, attendre ce signal si désiré, le masque à la main. Au premier son de la cloche, chacun, comme d'un mouvement spontané, couvre sa figure du masque, et les rues, les places publiques sont obstruées d'individus déguisés, courant, chantant et faisant toutes sortes de pasquinades et de folies, tandis que les gens du bon ton, fort bien habillés, et masqués ou non, parcourent en calèche la longue rue du *Cours*, lançant, avec des cuillers de bois, recouvertes de papier d'argent, et recevant des nuées de *confetti* (espèces de petites dragées de plâtre, de la grosseur d'un pois vert). Jadis ces *confetti* étaient de véritables bonbons en sucrerie. C'était alors une galanterie que l'on faisait aux dames; actuellement c'est un jeu d'enfant, qui couvre les habits d'une grêle de taches blanches. On prétend qu'il se vend plus de deux mille quintaux de ces *confetti*, dans les trois jours de notre carnaval. Au coucher du soleil, tous les masques se retirent, les voitures rentrent, les rues et les places se désemplissent au son de *l'Angelus*, et, à une heure de nuit, la ville paraît aussi tranquille et aussi déserte que dans les temps ordinaires.



Durant ce temps de carnaval, il n'est aucune sorte de liberté qu'on ne se permette. Les satires, les sarcasmes et les pasquinades pleuvent contre les grands et même contre les princes de l'église. La police ferme les yeux là dessus, et elle a raison, d'autant plus que toutes ces plaisanteries ne vont pas plus loin que l'époque du carnaval, passé laquelle tout est oublié.

Rien de plus triste et de plus monotone que le séjour de notre ville pendant le carême ; mais la semaine sainte offre aux étrangers curieux, comme aux âmes dévotes, un spectacle unique et vraiment admirable. De grandes et majestueuses cérémonies commencent le dimanche des Rameaux. Quelquefois le pape bénit ce jour-là les palmes, dans la chapelle Sixtine, et les distribue aux cardinaux et gens de marque qui assistent à l'office.

Les principales cérémonies ont lieu, le jeudi saint, après l'office du matin et la communion pascale générale. Le pape, accompagné des cardinaux, des évêques, des chefs d'ordres religieux et des officiers de sa maison, arrive à la chapelle Sixtine, où l'on célèbre aussi l'office du jour, après lequel le souverain pontife prend le Saint-Sacrement sur l'autel et le transporte processionnellement jusqu'à la chapelle Pauline, où il reste exposé jusqu'au lendemain. De là, il se rend sur le grand balcon, d'où il donne la bénédiction et l'absolution au peuple rassemblé en foule sur la place de Saint-Pierre ; il passe ensuite dans une des salles du Vatican où il lave les pieds à douze prêtres représentant les douze apôtres, après quoi il les sert lui-même avec les officiers de sa maison, dans la Cène qu'il leur donne. Le soir à vingt-quatre heures (1), les ténèbres sont chantées dans la chapelle Sixtine, ornée de loges et de draperies magnifiques. Il y a une foule considérable de personnes de qualité et d'étrangers qui viennent entendre le fameux *Miserere* de Leo et de Durante, exécuté en

(1) En Italie, les heures de la nuit sont censées faire partie du jour. Ainsi le jour à vingt-quatre heures.

musique et sans instrumens, par soixante chanteurs très-habiles. Il est impossible de rien entendre de plus religieux et de plus sublime que ce morceau si justement renommé, et qu'on ne peut guère exécuter que dans la capitale du monde chrétien.

En descendant de la chapelle Sixtine, on passe au milieu de l'église de Saint-Pierre, qui n'est alors éclairée que par une croix de 30 à 40 pieds de hauteur, garnie de lampions. Suspendue au milieu du dôme, elle répand une clarté sombre, et rien n'imité mieux le séjour des *Champs-Élysées*; car tous ceux qui se présentent au milieu de ces immenses nefs, ressemblent tout-à-fait à des ombres à peine visibles. Un silence interrompu par des paroles prononcées à voix basse ajoute encore à l'illusion.

Le vendredi-saint la chapelle Sixtine, est entièrement dépouillée de ses ornemens et draperies. Le trône du saint père et les bancs des cardinaux ne sont plus que des sièges de bois; le pape est revêtu d'une chape rouge et d'une mitre blanche, en signe de deuil; les cardinaux et les évêques sont aussi en couleur de deuil; et le cardinal officiant porte des ornemens noirs brodés d'or. La passion est chantée à trois voix avec un chœur imitant le peuple juif. Le souverain pontife et les assistans se tiennent debout tout ce temps-là, et se prosternent au moment où l'on annonce la mort du Sauveur; ensuite le pape et tout le clergé dépouillés de leurs ornemens, vont adorer le Christ sur la croix. Puis tout le cortège va à la chapelle Pauline, d'où le saint père rapporte le Saint-Sacrement à la chapelle Sixtine.

Le samedi saint, on donne ordinairement le baptême à plusieurs Juifs et autres infidèles convertis. Bientôt le son des cloches et l'artillerie annoncent la résurrection du Sauveur; ce sont les grosses cloches du capitolé qui donnent le signal; on fait des décharges de mousqueterie sur les places publiques.

Le jour de Pâques, le pape officie pontificalement à

Saint-Pierre, où il est apporté sur sa chaise triomphale, précédé des cardinaux, des évêques et du haut clergé, tous revêtus d'ornemens resplendissans d'or, de pourpre et de pierreries. Dès que le pape a commencé la messe, il va s'asseoir au fond du chœur sur un trône éclatant, où il est environné de tout le haut clergé; il est impossible de rien imaginer de plus riche, de plus majestueux et de plus imposant que cette assemblée des premiers pasteurs de l'église. Après le *Grado*, le saint père va finir le saint sacrifice à l'autel. La messe terminée, il monte au balcon où il donne pour la dernière fois la bénédiction *urbí et orbi*. Le soir, le dôme et l'immense façade de Saint-Pierre sont illuminés par des millions de lampions; cette illumination est sans doute la plus étonnante qu'on puisse voir. Je dis étonnante, parce que tous ces innombrables lampions sont allumés dans un clin-d'œil; ce qui parait une véritable féerie. Après l'illumination, on tire du haut de la tour de Saint-Ange une girandole composée de plusieurs milliers de fusées et d'autres pièces d'artifice.

Il est d'autres fêtes encore qui ont lieu dans le courant de l'année, et qui sont dignes aussi d'être vues; entre autres, celle de saint Ignace, qui se célèbre dans l'église du collège Romain, l'une des plus grandes et des plus somptueuses de cette ville. C'est le rendez-vous de tout ce que Rome a de personnages les plus riches et les plus distingués, et les révérends pères Jésuites, depuis leur rappel par Pie VII, ont redoublé de zèle, de soins et de dépenses pour rendre leur fête d'une magnificence supérieure à tout ce qu'on a pu remarquer jusqu'à ce jour.

### III. *Mort du pape. — Conclave. — Nouveau pontife.*

A la mort d'un successeur du prince des apôtres, il est difficile de se faire une idée de la physionomie que présente la ville sainte. Il faut y être né et avoir vu plusieurs circonstances semblables pour bien en juger. Vous croyez sans doute que toute la population est dans le désespoir, la tristesse et le deuil. Détrompez-vous ; rien de tout cela. D'abord le peuple Romain, quelque bon qu'ait été le défunt pape, quelles que soient les faveurs qu'il en ait reçues, espère toujours en recevoir davantage de son successeur, et d'ailleurs les cérémonies funèbres, le conclave, l'exaltation du nouveau pontife, sont des événemens qu'il attend avec impatience, dont il jouit avec empressement, et qui l'occupent tout entier (car comment s'occuper autrement à Rome).

En outre, les grands ne voient plus qu'un but, c'est celui de pouvoir faire placer un de leurs parens ou une de leurs créatures, soit sur le trône pontifical, soit dans quelque place élevée de l'administration. Aussi aucune ville, pas même votre Paris, ne présente dans l'interrègne, un spectacle plus vif, plus animé que la nôtre. L'intrigue marche de toutes parts au pas de charge ; les cours des palais et des hôtels sont remplies de voitures, les antichambres, de valets et de solliciteurs, les salons, de dames du haut parage, de grands seigneurs, d'évêques, de prélats, de chefs d'ordres. En un mot, depuis le cardinal jusqu'à l'humble franciscain, il n'est personne qui ne se mette ou qui ne soit mis en mouvement.

Tout ceci n'est que pour pré luder, en attendant l'arrivée des princes de l'Église pour l'assemblée du conclave ; à fur et à mesure de leur arrivée à Rome, ils sont entourés, flattés, cajolés, sondés sur leurs dispositions, tournés et retournés

en tout sens avec une adresse, une finesse d'esprit et un art que les Romains seuls possèdent au suprême degré.

Mais les principales intrigues pour le choix du successeur au trône pontifical sont manœuvrées par les ambassadeurs des grandes puissances catholiques. Ce sont la France et l'Autriche, qui, à cet égard, tiennent le haut bout; elles ont dans leur parti un certain nombre de cardinaux, et il est rare que la nomination du nouveau pape ne soit pas arrêtée avant la formation du conclave, qui n'a lieu souvent que pour la forme. Quelquefois aussi le Vatican se trouve être la tour de *Danaë*, dans laquelle l'esprit inspirateur descend en pluie d'or.

Le conclave tenu à Venise, pour la nomination de Chiaromonte, sous le nom de Pie VII, dérouta toute notre ville. L'Autriche ne put y avoir aucune influence, et la terreur qu'avaient jetée par toute l'Italie, les Français qui occupaient alors la péninsule, ne contribua pas peu à cette nomination.

Dans la promotion de Léon XII, les cardinaux français et votre ambassadeur furent joués très-adroitement par le parti autrichien que conduisait le cardinal Albani, ancien légat à la cour de Vienne, et l'un des princes de l'église les plus anti-français. Cependant La Genga ne dut sa nomination qu'au parti italien, qui ne voulut point d'Albani tout autrichien: car, à Rome, on craint peut-être plus encore l'influence allemande que celle de France. D'ailleurs relativement au mérite personnel, il n'y avait pas à balancer.

Cette année, les intrigues étaient tellement dirigées sur plusieurs compétiteurs, que le conclave s'est formé sans qu'il y eût rien de décidé. Albani se replaçait sur les rangs. Gregorio, le descendant en ligne collatérale du feu roi de Naples, se rapprochait du parti français. Zurlo, ancien chef d'ordre, avait aussi des prétentions. D'un autre côté, le parti de saint Ignace, redoutant toujours la remise

en vigueur de la redoutable bulle de Clément XIV, mettait en mouvement tous ses ressorts, pour faire porter une créature qui lui fût totalement dévouée; mais il ne put avoir que deux ou trois cardinaux dans sa large manche, et la lettre hautaine, écrite par le successeur provisoire du grand-maître ou supérieur-général Fortis au sacré collège, loin de lui servir, ne fit qu'indisposer justement les cardinaux, et son affaire fut manquée.

Enfin, le conclave s'est assemblé le 24 février dernier, et voici les cérémonies qui accompagnent toujours cette circonstance.

Le sacré collège se rend processionnellement au palais du Vatican, qui est destiné au conclave; arrivé à la chapelle Pauline, on y célèbre la messe, où communient tous les cardinaux, les prêtres et diacres attachés au conclave. Après la communion, le cardinal officiant dépose sur l'autel ses habits pontificaux; on place la table du scrutin devant l'autel; avec des tabourets pour les scrutateurs; ensuite le cardinal, préfet des cérémonies, lit l'acte de la fermeture solennelle du conclave: on distribue des feuilles de scrutin et des livres de prières à chaque cardinal. Alors le préfet du palais apostolique; gouverneur du conclave, à la tête de la garde suisse, fait fermer et surveiller toutes les portes et issues du Vatican.

A une heure après midi, tous les conclavistes, et officiers employés à leur service, se rassemblent à la chapelle Pauline, pour prêter serment de garder le secret le plus religieux sur toutes les opérations du conclave.

Vous saurez que l'on renferme au Vatican non-seulement tous les officiers et domestiques employés au service des cardinaux, mais encore des médecins, chirurgiens, pharmaciens, barbiers, cuisiniers, etc., de sorte que toute communication est interceptée avec le dehors. Le scrutin se fait au bout de quelques jours. Il est dépouillé en présence de tous les cardinaux. S'il ne donne aucun résultat, on brûle les billets dans une cheminée, vers les deux heures

après midi. En ce moment on voit une foule de curieux , sur la place Saint-Pierre , attendre avec autant d'impatience et d'anxiété le résultat du scrutin , que la populace de Naples attend , sur la place de la Vicaria , la sortie des numéros de la loterie. Mais dès qu'on aperçoit la fumée s'élever de la cheminée fatale , ce qui annonce qu'un scrutin nul vient d'être jeté au feu , la foule se retire et s'écoule avec humeur et mécontentement , en répétant les juremens d'*accidente allo Spirito Santo , accidente ai cardinali!* etc.

Lorsqu'enfin il y a une majorité , le scrutin n'est pas livré aux flammes ; tous les cardinaux viennent se jeter aux pieds de l'élu de l'Esprit saint , et vénérer en lui le souverain pontife. Alors , au signal donné par le gouverneur , on tire le canon du château Saint-Ange , et les cloches annoncent le joyeux événement. La nouvelle circule aussitôt dans la ville avec la rapidité de l'éclair : en moins d'une heure , trois cent mille bouches l'ont proclamée ; tout est en rumeur ; les rues sont remplies de voitures qui se croisent dans tous les sens. Les uns courent féliciter les amis du nouveau pape ; les autres vont faire leurs condoléances au parti vaincu.

L'exaltation du saint père a lieu immédiatement après ; et au bout de quelques jours , le nouveau pape nomme ses créatures aux places éminentes de l'état , ou confirme ceux qui les exercent , et compose sa maison , ce qui donne lieu à de nouvelles intrigues , à des sollicitations , à des démarches non moins actives , que lorsqu'il s'agit de la nomination à la chaire de Saint-Pierre ; car il n'est personne , depuis le camerlingue jusqu'au cordonnier de la feue Sainteté , qui ne fasse agir tous les ressorts qui sont en son pouvoir pour conserver sa place.

Cette année , les opérations du conclave ont été tenues dans le plus grand secret : cependant , malgré la surveillance du gouverneur et des cardinaux Bernetti et la Somaglia , chefs d'ordre du conclave , l'ambassadeur de Russie , tout schismatique qu'il est , avait tous les soirs un petit bulletin

de ce qui se passait dans cette réunion sacrée. Vous avez su sans doute que le cardinal Severoli était sûr de la majorité des suffrages, lorsque le cardinal Albani signifia au sacré collège l'exclusion de ce cardinal, au nom et d'après le droit de l'empereur d'Autriche. Les suffrages se partagèrent alors tour à tour entre Capellari, Zurla, Oppizoni, Benvenuti, Pacca, Mocchi, et Gregorio; mais ils s'arrêtèrent enfin sur le respectable Zaverio Castiglione, qui a pris le nom de Pie VIII.

Telles sont, mon cher ami, les affaires de l'intérêt le plus grave, qui tour à tour occupent notre capitale. La mort d'un pape, le conclave, le rare jubilé, le carnaval et la semaine sainte, voilà nos révolutions, notre vie politique, nos occupations, nos plaisirs.

JAL...I.

LA TERRE DE DOSPUDA DANS LE PALATINAT D'AUGUSTOW  
(POLOGNE).

(Communiqué par M. Léonard Chodzko.) (1)

Le dernier rejeton, en ligne masculine, de l'illustre famille des marquis de Pazzi, originaires de la Toscane, de cette famille qui, depuis près de quatre siècles, a laissé

(1) Extrait inédit du *Tableau de la Pologne ancienne et moderne*, publié en 1807, en 1 vol. in-8°, par MALTE-BRUN, nouvelle édition, entièrement refondue en 2 forts volumes avec cartes, par LÉONARD CHODZKO, auteur de l'*Histoire des Légions Polonaises, sous la République et le Consulat*. Paris, chez Aimé-André, libraire-éditeur, quai Malaquais, n° 13, 1830.

L'ouvrage de Malte-Brun, qui date déjà de 23 années, manquait



tant d'éclat et de gloire dans les annales de Pologne; l'ancien général de division, aujourd'hui sénateur castellan, Louis Paç, à la pacification générale en 1815, déposant une épée qu'il avait illustrée des bords du Tage à ceux de la Moskowa, voulut dans le calme de la paix se rendre utile à son pays, auquel il avait fait hommage de sa gloire militaire. Il partit pour l'Angleterre où, après de laborieuses recherches, il rencontra enfin en Écosse et au château de Holcolm; chez M. Cook, l'objet de ses investigations agronomiques. En conséquence, de nombreux colons écossais, des mécaniciens habiles, des baillifs ou économes, furent transportés en 1815 à sa terre de *Dospuda*, située dans le palatinat d'Augustow en Pologne, et à 22 milles au sud de Kowno. Une ferme considérable fut soumise à une nouvelle organisation, et répondit tellement à l'attente du propriétaire, qu'en 1819 le prince Zaïoncsek, lieutenant du roi de Pologne, en visitant la terre de *Dospuda*, fut témoin d'une fête agronomique où furent réunis sur un même terrain, des brebis améliorées, un troupeau choisi de bétail de race anglaise, et les instrumens aratoires les plus accrédités et le mieux adaptés au pays : le simulacre des travaux ruraux fut exécuté sous ses yeux. Des champs arides et incultes soumis à un assolement régulier; des colonies écossaises prospérant et répandant l'industrie dans le pays; des machines à battre le blé; des moulins à farine, d'autres à vanner; une tannerie; une manufacture de douze métiers de napage anglais, ainsi que la fabrication de fromages de Chesier : telles sont les améliorations que le général L. Paç a introduites dans sa terre de *Dospuda*.

Après avoir traversé un pays agreste et inculte, le

d'un grand nombre de documens aujourd'hui indispensables à tous ceux qui veulent étudier l'histoire de la Pologne. Le laborieux historien des *Légions Polonaises*, s'est acquitté avec soin de la tâche de remplir ce vide. C'était à la fois une entreprise utile et patriotique.

voyageur est agréablement surpris de descendre dans une plaine riante, soigneusement cultivée, traversée par plusieurs routes plantées d'arbres et bordées de haies vives. Au milieu de cette plaine s'élève un château sur le penchant d'une colline, adossé à un parc antique, flanqué de six tours élégantes et orné de soixante pinacles.

On y arrive par une grande porte grillée qui joint les pavillons des écuries et des remises par une galerie gothique à jour, appuyée à un large fossé. Au bout d'une belle cour de quatre cents pas, parsemée de mélèzes et bordée de riches *chambes*, s'offre aux regards du voyageur un antique manoir; un portique majestueux laisse un accès facile aux voitures, et la situation du château étant sur un terrain élevé, ils se présente favorablement de tous les côtés et domine une plaine de plusieurs lieues; un vaste parc anglais et une grande pièce d'eau limpide, ainsi qu'une petite rivière qui serpente à travers de riantes prairies, couronnent cet ensemble magnifique. Au-dessus d'un rez-de-chaussée, qui sert en quelque sorte de base à tout l'édifice, s'élèvent pyramidalement un premier, second et troisième étage, ainsi qu'un fort entouré des créneaux qui complète cette architecture gothique. L'intention du propriétaire étant de dédier ce monument aux citoyens qui se sont illustrés en combattant pour leur patrie, M. Charles Aureli, élève de Canova, a exécuté par ses ordres des statues disposées dans les embrasures des croisées colossales du château. Sur la façade principale, on remarque les rois Boleslas-le-Grand et Wladislas-Jagellon; au-dessus, Constantin Ostrogski et Georges Radziwill. Successivement on y voit le roi Etienne Batory, et au-dessus de lui Jean Zamoyski, ensuite le roi Jean Sobieski, et Jean Tarnowski. Sur la façade qui donne sur la terrasse du parc, on aperçoit Stanislas Zolkiewski, Jean-Charles Chodkiewicz, Étienne Czarniecki et Michel Paç, grands-généraux des armées de Pologne et de Lithuanie.

Du vestibule gothique , on entre par la droite dans une salle d'ordre corinthien , soutenue par vingt-quatre colonnes et demi-colonnes , et couronnée d'un plafond orné de cassetons et rosos. Ce local est décoré de plusieurs bas-reliefs copiés de Canova , de divers bustes , de plusieurs tables de marbre antique situées entre les colonnes , et d'une cheminée en marbre de Carrara , au-dessus de laquelle on aperçoit , au moyen d'une grande pièce de cristal , un spacieux jardin d'hiver , rempli de fleurs , de plantes et d'orangers , et , au milieu , un jet d'eau sortant d'un vase de porphyre.

Le voyageur éprouve aussi une agréable surprise quand il visite les thermes , situés au-dessous de ce jardin de fleurs. L'architecture , la peinture et les décors sont d'un goût exquis , et imités des bains romains. On remarque au milieu du salon la statue de Vénus , d'après celle de Canova en marbre blanc , qui se trouve à Florence.

De la salle grecque , on entre dans celle du billard , dont le plafond est peint dans le style du moyen-âge , et les parois représentent quatre faits historiques , savoir : l'abdication de Jean-Casimir , lue par le grand-chancelier de Lithuanie Christophe Paç ; la paix de 1667 conclue avec les Moskovites par le même grand-chancelier ; une insurrection , où périt le vice-grand-général de Lithuanie Vincent Gonsiewski , apaisée par le grand-général Michel Paç ; le baptême dans l'église de Saint-Pierre , à Wilna , de soixante-dix jeunes Turcs pris à la bataille de Chocim par le même grand-général.

En poursuivant cette visite , on entre dans la salle à manger d'une structure gothique , voûtée , et peinte par Branca. Les vitraux sont en couleur et ornés de deux rangs de portraits de famille.

De là , une grande porte vous conduit à une galerie longue de soixante-quatorze pieds ; de la terrasse , on y joint de la vue du parc et d'une grande pièce d'eau. Le plafond

représentant les trois Arts, est peint par Nicolas de Angélis. On y voit aussi une belle frise, par Jean-Baptiste Caretti; une collection de tableaux des écoles italienne, flamande et française, orne les murs de cette galerie.

Vient ensuite le cabinet de bains, voûté, décoré de stucs, et d'un groupe de Vénus et l'Amour; ensuite une bibliothèque de style étrusque, et une chambre avec des peintures gothiques d'un ensemble noble et élégant.

Du grand vestibule, en tournant à gauche, on entre dans une salle d'armes antiques. Les vitraux coloriés représentent les chevaliers armés; on y remarque aussi quatre victoires des Polonais, peintes à fresque: celle de Grunewald remportée sur les Teutons par Wladislas-Jagellon; de Kluzyn sur les Moskovites par Zolkiewski; de Kirchholm sur les Suédois par Chodkiewicz; de Chocim sur les Turcs par les grands-généraux Sobieski et Paç. Sur un fond de velours cramoiisi et or, couleurs nationales de Lithuanie, sont placées différentes armures et cuirasses antiques: des drapeaux groupés, des fusils, des armes remplissent cette enceinte. Dans les armoires, on trouve les trophées de famille enlevés à différentes batailles, notamment à celle de Chocim.

Une porte s'ouvre au fond de la salle d'armes; on aperçoit une grande salle ornée d'un plafond peint par de Angélis, Caretti et Branca, et où sont aussi les quatre statues colossales de Condé, Turenne, Montecuculli et Eugène de Savoie. Cette pièce est un dépôt de cartes militaires et d'ouvrages stratégiques.

On monte par un escalier à la chapelle gothique, de quarante pieds d'élévation, forme octogonale, disposée de manière à entendre commodément le service divin des deux étages supérieurs, et même de la tribune et de l'escalier. Un tableau original de *Luc Giordano*, représentant le *Christ*, est au-dessus du maître-autel. Deux mausolées de famille, en marbre de Carrara, exécutés par Cincinnatus Baruzzi,

élève de Canova, sont placés sur le côté de la chapelle : le premier est élevé à la mémoire de Joseph Paç, général des armées de Lithuanie ; le second à celle de Michel-Jean Paç, grand-maréchal de la confédération de Bar, tous deux grands-oncles du propriétaire actuel de Dospuda.

A un quart de lieue du château est la ville de *Raczki*, faisant partie du même domaine. Le général L. Paç y a fait élever une église dont la structure, la peinture, les riches ornemens en stuc et les statues que l'on doit aux artistes italiens que nous avons cités, font l'admiration des visiteurs, aussi bien que l'hôtel-de-ville, bâtiment d'architecture gothique, carré, flanqué de quatre pinacles, avec une tour svelte et élégante au milieu.

L'auteur de toutes ces constructions est M. Henry Marconi, architecte de Bologne : il y a déployé autant de goût que d'habileté dans son art. Le maître-maçon Ignace Christini l'a très-bien secondé.

On s'étonne avec quelque raison que le ministère polonais, en cassant l'arrêté du feu lieutenant du roi, qui avait abrégé la route de poste de plus d'un mille et demi, ait tracé une autre ligne plus longue, sous le prétexte frivole de la proximité du canal. Cette mesure est d'autant plus à regretter, que la route primitivement désignée, traversant un pays fertile, et montrant au voyageur un site et des bâtimens assez rares encore en Pologne, répandait à l'étranger une opinion favorable sur la richesse et la culture de ce pays.

C'est encore dans le voisinage de cette grande terre seigneuriale de Dospuda, et près du village de *Chomontow*, que se trouvait le point de réunion des anciennes frontières de la Prusse-Ducale, de la Mazovie et de la Lithuanie. Les trois poteaux plantés en triangle y existent encore ; et, selon l'ancienne tradition, sur le même emplacement et à l'époque des grandes chasses, les trois ducs de ces différentes provinces y faisaient dresser une table à manger,

et passaient ainsi quelque temps , assis chacun d'eux sur sa terre.

CHODYKO.

---

L'HERCULANUM D'IRLANDE.

Dans le comté de Wexford, en Irlande, est une petite baie resserrée entre deux montagnes, et dont le rivage sablonneux et inégal est couvert d'une végétation maigre et clair-semée. En y descendant, on reconnaît bientôt que ce terrain est parsemé d'une foule d'éminences parallèles ou se coupant à angles droits, et d'une égale quantité de dépressions dans le même sens, le tout affectant une direction trop régulière, pour ne pas faire soupçonner le travail des hommes. Ce qui surtout peut ajouter à cet idée, c'est l'aspect d'une pointe de clocher élevant, du milieu de cette solitude, sa flèche dont on reconnaît avec quelque peine, la forme et les débris. Le voyageur ne tarde pas à apprendre qu'il se trouve au dessus de la ville de *Bannow*, ensevelie par les sables aussi complètement, quoiqu'avec moins de rapidité sans doute, que Pompeia et Herculanum le furent jadis par les cendres du Vésuve. Les éminences parallèles sont formées par les sommets des maisons, et les dépressions sont les rues, dont on reconnaît la direction et le nombre, avec une telle précision que de ce point, il ne serait pas difficile de tracer le plan de la ville. En suivant une de ces rues, on voit qu'elle se rendait à la mer, où l'on découvre, en creusant légèrement dans le sable, les restes d'un quai construit en briques.

A l'extrémité de la ville, et assez loin de la mer, un bâtiment à demi enseveli laisse encore apercevoir le sommet de ses murs noircis par les siècles. C'est une église où l'on descend par le toit, et dont l'intérieur a peut-être été

déblayé par les soins de quelques voyageurs, ou qui, fermé de toutes parts, au moment de la catastrophe, n'a pu donner accès aux sables qui ont recouvert l'extérieur. Quoi qu'il en soit, on reconnaît au-dedans une architecture remontant à une époque bien antérieure à celle de l'invasion des Normands dans la Grande-Bretagne.

Le silence et l'isolement qui règnent sur cette plage sont faits pour inspirer à celui qui la parcourt de mélancoliques réflexions, lorsqu'il pense que les ossemens d'une population entière sont peut-être ensevelis sous ses pieds, au milieu des monumens encore debout des arts et de la civilisation. Il est à regretter qu'on n'ait pas entrepris dans ces lieux quelques fouilles qui eussent pu être d'un grand intérêt. A défaut de ce secours, on ne peut former que des conjectures sur la destruction de cette ville, en s'en rapportant, d'ailleurs, pour ce qu'elle fut jadis, aux récits des historiens. Il paraît, d'après Maurice Regan et sir James Ware, que Bannow fut une ville assez considérable par ses richesses, sa population et son commerce. Dans les archives du comté, à Wexford, il existe encore des registres de perception d'impôts de cette commune, dont la date remonte à plus de huit cents ans, et où se trouvent des indications qui annoncent une population opulente et active.

On ne saurait préciser l'époque où Bannow fut enseveli par les sables; mais le même phénomène qui amena sa destruction, se remarque encore de nos jours. Il existe aux environs, de grands amas de sable fin et mouvant, que le vent fait changer à chaque instant de place et de gisement. Il s'élève en petites colonnes, s'entasse autour du plus léger point qui l'arrête et lui sert de noyau, et dans un espace de temps très-court, change totalement la forme et l'aspect des lieux. Aussi, les environs de Bannow ont subi des altérations non moins sensibles que celles de la ville. Sur une carte topographique du Comté, de 1657, on remarque dans la baie et en face de la ville dont elle est sé-

parée par un canal, l'île de Slade. On trouve encore dans un recueil d'observations nautiques, des instructions données aux marins pour traverser ce canal et éviter quelques récifs qui en rendaient la navigation dangereuse. Le canal, l'île et les rochers ont cessé d'exister, ou du moins d'être distincts; d'énormes couches de sable ont égalisé le tout, et un chemin que parcourent de lourdes charrettes, a remplacé le port où flottaient les pavillons des vaisseaux.

*Puppibus illa prius, patulis nunc hospita plaustris.*

La baie et les environs de Bannow, quoique dignes d'attirer l'attention par la fertilité du sol, la douceur de la température, la beauté des sites et les souvenirs qui s'y rattachent, sont peu visités par les voyageurs. Les ruines de quelques vieux châteaux dont les remparts noircis et démantelés couronnent les collines d'alentour, et une ville entièrement disparue de la surface du sol, sont les seuls témoignages d'une ancienne prospérité dont la mémoire même n'existe plus.

LA.....

---

#### LES TURCS ET LES GRECS.

Toute l'Europe applaudit à la délivrance de la Grèce : nous partageons nous-mêmes à cet égard la satisfaction universelle. Il est cependant un fait bien digne de remarque que nous nous contenterons de constater ici, sans chercher à l'expliquer pour le moment : c'est que les voyageurs qui ont porté en Orient un si vif enthousiasme pour les Grecs et une aversion si profonde pour le caractère des Turcs, sont revenus de ces contrées lointaines avec des opinions



que l'expérience paraissait avoir singulièrement modifiées. La célèbre *Contemporaine* (madame Ida St. — Elme) est encore de ce nombre. Partie pour l'Orient, il y a peu de mois, elle avoue qu'elle s'est trompée complètement sur plusieurs points. Nous ne savons pas encore si nous devons attribuer cette conversion aux gracieux saluts qu'elle recevait, dit-elle, *tous les soirs* à Alexandrie, du *valeureux* fils de Mohamed Ali; mais quoi qu'il en soit, voici un fragment inédit fort curieux de ses *mémoires sur l'Égypte*, qu'elle a adressé à un de ses correspondans.

.... « Depuis que je me connais, j'ai partagé l'opinion générale en Europe sur les Turcs, ce peuple de l'Asie si peu connu et pour cela si mal jugé. Dans ma jeunesse, un Turc était presque un épouvantail; à ce nom s'attachait l'idée d'une affreuse barbarie, d'une stupide ignorance et d'une intolérance religieuse invétérée, tandis que les débris du peuple grec se paraient à nos yeux de toutes les brillantes illusions des grands souvenirs de noms illustrés dans la guerre, les lettres, l'éloquence oratoire et les arts.

« Aussi quels cris d'enthousiasme ne s'élevèrent pas en faveur des Grecs à leur première tentative pour secouer le joug ottoman! En France, tous les partis s'unirent, tous nos écrivains chantèrent leur malheur et leurs droits.

.... « Dans cet élan si noble, inspiré par une résolution sublime, personne ne se donna la peine de réfléchir un instant sur l'impolitique déloyauté de chasser les Turcs, une puissance amie, de les chasser des contrées dont la victoire les avait rendus maîtres. Personne ne pensa qu'il était possible d'affranchir la Grèce sans détruire la Turquie, et l'enthousiasme fit perdre de vue qu'il était également noble, en donnant aux Grecs les premiers élémens de la civilisation, de faire en même temps jouir les Turcs de ce bienfait. Deux nations à la fois avaient à profiter; mais l'exaltation était si grande, secourir les malheureux chrétiens d'Orient était un cri si généreux, qu'on examina cette question d'une

manière absolue, sans vouloir admettre aucune des considérations générales qui s'y rattachaient.

« Je parle aussi franchement des Grecs, parce qu'en 1825 j'ai partagé jusqu'au délire l'opinion générale, que j'ai plus consulté mon enthousiasme que ma fortune, pour les quêtes et les dons, et qu'enfin une lettre pleine de sagesse de M. le comte de St.-Aulaire, président du comité grec à Paris, dont l'original est encore entre mes mains, cette lettre m'empêcha de faire l'insigne folie de courir avec mon fils aux murs de Missolonghi ou aux champs de la Morée. Non seulement mon enthousiasme se refroidit à Paris par la connaissance de quelques calculs spéculatifs qui en sont l'antidote; mais depuis mon séjour à Marseille et mon voyage en Afrique et en Asie, cet enthousiasme s'est éteint. Il a été remplacé par une juste estime pour le caractère de ces Turcs qu'on nous peignait si sauvages, si cruels, et qui, dans une occasion bien récente encore, la déplorable affaire de Navarin, ont tenu une conduite dont la prudence, l'humanité et la sagesse honorerait les nations les plus civilisées de l'Europe. Je suis sur les lieux, je vois, j'entends et je compare, et chaque jour je m'applaudis d'avoir eu l'occasion de m'éclairer. C'est avec transport que j'emploie ma plume à réparer une injustice causée par une opinion sans preuves, erreur commise non-seulement par moi, femme, mais journellement par tant d'hommes du plus grand mérite, et surtout par des auteurs qui tracent dans leurs cabinets, à Paris ou à Londres, le tableau des mœurs et du caractère des *Persans*, des *Indiens*, des *Grecs*, des *Arabes* et des *Musulmans*. J'écris sur les lieux et sans flatterie, sous la seule influence de la justice et de la vérité, et je tâcherai par quelques faits authentiques, de rendre évidentes pour mes lecteurs les causes qui ont, à ce point, changé mon opinion sur les Turcs et les Grecs, me montrant juste et impartiale pour l'une et l'autre nation, etc., etc..... »

IDA SAINT-ELME.

## LE DOCTEUR MADDEN.

Les réflexions suivantes sur le *Voyage en Orient* du docteur Madden, dont quelques journaux français et étrangers ont cité plusieurs fragmens, sont extraites du *Courrier de Smyrne*.

Tout en reconnaissant qu'elles sont empreintes elles-mêmes d'exagération, elles nous ont paru généralement assez vraies. Toutes les personnes qui ont réellement vu l'Orient ont signalé depuis long-temps les nombreuses aberrations du docteur Madden.

La *Revue Britannique* a publié une série de lettres sur l'Orient dans lesquelles, à travers des observations très-fines et très-exactes, nous avons remarqué un assez grand nombre d'erreurs, que l'abondance des matières politiques nous a seule empêché de signaler et de réfuter. Le même motif serait, à nos propres yeux, une excuse insuffisante, si nous passions sous silence les assertions consignées dans l'un des articles que contient le n° 49 de ce recueil, sous le titre d'*Esquisses levantines*, et qui est un extrait, par notes détachées, du Journal des Voyages d'un certain docteur anglais Madden. Ce brave homme a voulu s'amuser aux dépens de ses lecteurs; mais il aurait dû inventer des contes plus innocens que ceux qui donnent lieu à nos explications.

Dans le chapitre du *marché des esclaves*, que le docteur a été autorisé à visiter, comme si un marché, en Turquie comme ailleurs, n'était pas public, les phrases suivantes terminent une description lamentable des malheureuses femmes grecques enlevées à Scio, Ipsara et autres îles de l'Archipel, et entassées demi-nues dans une cellule.

« C'était un spectacle douloureux que de voir ces pauvres filles pleines d'innocence et de pudeur, examinées de la tête aux pieds par chaque soldat libertin qui prétendait

» vouloir les acheter. J'en vis une d'environ quinze ans,  
 » dont on proposa l'acquisition à un vieux Turc ; cet homme  
 » mania ses épaules, ses jambes, ses oreilles, examina sa  
 » bouche, son cou, à peu près comme on examinerait un  
 » cheval... »

Le docteur ne dit point où se passait cette scène ; quant à nous, nous ne connaissons pas un seul lieu en Turquie où un musulman, soldat ou autre, se permît d'insulter publiquement à la pudeur, en maniant une femme comme un cheval, sans courir le risque d'être lapidé sur la place. Dans aucun pays du monde, la décence extérieure n'est aussi religieusement respectée ; c'est une loi qui a pénétré si profondément dans les mœurs turques, qu'une femme, quelle qu'elle soit, libre ou esclave, est sacrée pour cette foule d'hommes qui se croisent en tous sens dans les rues et dans les bazars, et que celle qui recevrait de l'un d'eux la moindre offense trouverait à l'instant mille défenseurs. Remarquons que, suivant le narrateur, les filles grecques étaient examinées par *chaque soldat libertin*, ce qui revient exactement à l'idée de son titre, c'est-à-dire du marché public. Et c'est un *vieux Turc* qu'il choisit pour donner ainsi, *coram populo*, ce spectacle de scandale et d'immoralité !

Dans le long commérage qui remplit le chapitre intitulé : *Turcs petits-maitres*, on lit ce qui suit :

« Il a été élevé au sérail, et c'est par la route de l'infamie  
 » qu'il est parvenu aux honneurs. D'esclave il devient mem-  
 » bre du ministère ou gouverneur d'une province. »

Voilà un homme déclaré infame parce qu'il est élevé suivant les usages et les lois de sa nation. En quoi consiste cette infamie ? En ce qu'il a été esclave ; mais comment un médecin qui prétend avoir été initié, en cette qualité, à tous les secrets de la vie turque, peut-il se méprendre si lourdement sur ce terme d'esclave ? Il se représente, et c'est une preuve qu'il n'a rien vu, l'un des nègres des Antilles ; mais là encore, l'infamie n'est pas pour l'esclave ;

elle est pour le maître qui le fouette et qui outrage l'humanité. Le mot d'esclave, en Turquie, n'entraîne que l'idée de dévouement absolu d'un serviteur. Le chef d'une maison le considère comme un membre de la famille ; il ne s'en sépare que pour l'élever plus haut, et le mettre ainsi en route pour parcourir tous les degrés de l'échelle sociale. Ainsi un homme n'est pas, comme chez nous, condamné éternellement à l'état de domesticité ; et vous appelez cela de l'infamie !

« Une hostilité permanente contre les chrétiens est le » premier principe de sa loi..... les défauts de son caractère » sont les résultats d'une élévation subite, de l'énivrement » d'une prospérité dont il jouit sans modération et sans » sagesse. »

De quelle loi parle le docteur ? Du Coran sans doute, puisqu'il n'y en a pas d'autre ; eh bien ! ouvrez l'une des premières pages du Coran vous y trouverez cet admirable précepte : « soyez tolérans ; si Dieu l'eût voulu, tous les habitans de la terre auraient suivi sa loi. » Ainsi l'intolérance n'est donc pas dans la loi du musulman, qui adore les décrets de Dieu et ne cherche point à les expliquer. Est-elle dans son caractère ou dans son éducation ? Qui oserait le soutenir ? En Turquie, il n'y a pas de religion d'état, principe commun à la plupart des monarchies de l'Europe ; les diverses religions y sont sur le même degré, et de toutes, celle des maîtres du pays fait assurément le moins de bruit.

Dans quel lieu de l'empire ottoman a donc vécu notre docteur, pour n'avoir pas su que la résignation la plus absolue au *Kismet*, c'est-à-dire aux volontés du destin, est le trait le plus saillant du caractère musulman ? Comment, avec cette impassibilité philosophique, jouirait-il de l'enivrement de la prospérité, sans modération et sans sagesse, lorsqu'elle lui fait supporter, avec une force qui nous est inconnue, les coups les plus rudes de l'adversité ? Et quand le type original de la nature morale des Turcs ne serait pas là pour démentir cette asser-

tion, les faits les plus marquans ne parlent ils pas assez haut ?

Nous demandons à nos lecteurs un peu de patience pour lire la description suivante :

« Il arrive (l'effendi, *petit-maitre*) au café vers midi :  
 » l'Arménien qui en est le propriétaire l'accueille avec une  
 » profusion de *salem* chrétiens ; il étend sous lui un meil-  
 » leur tapis, lui présente sa plus belle tasse, baise la peau  
 » de sa robe et ne lui parle que plié en deux. Mais le café  
 » n'est pas bon ; l'effendi tempête, et le pauvre Arménien  
 » frémit ; il jure par la barbe de son père qu'il a fait de son  
 » mieux ; l'effendi lui jette la tasse à la figure en *vomissant*  
 » des imprécations contre lui et contre sa mère. Mais sur ces  
 » entrefaites arrive un ami de l'effendi ;.... puis un docte  
 » uléma, à la fois homme de loi et théologien : car ici la  
 » *chicane et la théologie ne font qu'un etc., etc.* »

Des petits maîtres turcs, qui sont comme des porte-faix ivres de la halle de Londres ou de Paris, des ulémas transformés en ergoteurs du bas-empire, de la chicane théologique en Turquie ! Ah ! pour le coup, docteur, c'est trop fort ; permettez que nous nous arrêtions là ; car nos lecteurs suffoquent, et nous aussi.

---

THÉÂTRE DES FRANCS A SMYRNE.

Smyrne, 6 décembre 1829.

C'est un homme prodigieux que M. Scribe ; son esprit fournit aux plaisirs du monde entier. Des bords de la Seine à ceux de la Néva, de la zone tempérée de Paris aux régions brûlantes de l'Afrique et de l'Asie, de la scène bril-

laute du théâtre de MADAME au plancher raboteux des plus petites salles d'amateurs ; tout ce qui parle ou comprend le français, tout ce qui est tant soit peu sensible à la peinture de mœurs prises sur le fait et toujours tracées avec le pinceau le plus fin et plus élégant, rencontre de vives jouissances dans la représentation des pièces de M. Scribe.

Je l'ai connu dans son enfance cet inépuisable fournisseur de la scène française ; j'étais dans un collège très-voisin du sien, et plus d'une fois le bruit de ses spirituelles saillies, de ces mots heureux qui trahissent l'homme, pénétra à travers les murs épais qui séparaient les deux établissemens. Chaque année, sa tête était chargée de couronnes, et, ce qui valait autant que la décision des professeurs, ses camarades confirmaient par des applaudissemens sincères la sentence de l'Aréopage scientifique. Grands et petits du collège de Sainte-Barbe s'attelaient au char du triomphateur, et le montraient avec orgueil comme le *primus inter pares*. M. Scribe, comme on le voit, a commencé de bonne heure ses succès populaires, et la société est devenue pour lui ce qu'étaient alors les cinq cents camarades qui le proclamaient le meilleur et le plus habile.

J'ai connu encore son premier collaborateur, M. Poirson, aujourd'hui directeur du théâtre de MADAME, avec lequel j'ai débuté sur les tables du collège, dans la carrière théâtrale. Notre petite troupe, organisée à l'insu de notre vieux et respectable proviseur M. Champagne, s'était placée tout naturellement sous sa direction. Il avait déjà le coup-d'œil et le ton du maître. Tout marchait à sa voix ; il encourageait les faibles, excitait les paresseux, instruisait les moins habiles, communiquait à tous son ardeur et sa facilité de bien faire. Echauffés par ses inspirations, nous aussi nous étions fiers de notre théâtre d'amateurs, auquel accouraient furtivement nos camarades des divers quartiers du collège. Quel fut notre désappointement lorsqu'un soir, au sortir du souper, au moment

où nous nous promettions tous les plaisirs d'une pièce nouvelle, montée à grands efforts par notre directeur, nous trouvons le vieux proviseur Champagne gravement assis au milieu de notre petite scène déjà préparée, et notre décorateur Digeon (aujourd'hui interprète du roi de France à Eglise), piteusement cloué dans un coin, osant à peine lever les yeux sur le régent, dont la bouche allait lancer sur lui et sur nous les foudres collégiales. Poirson est le premier informé de la prise du camp par l'ennemi; mais loin de se décourager, avec cette tête qui devait un jour commander aux flots toujours agités d'une troupe de comédiens, il fait naître tout à coup dans l'escalier un bruit effroyable; le proviseur y court, et vingt élèves lancés au même instant dans la salle d'étude par le génie audacieux de notre directeur, enlèvent et sauvent les décorations. Le tour était bon; cette petite pièce improvisée venait d'être admirablement exécutée sous les yeux mêmes du régent; il fut le premier à y applaudir et se contenta de nous défendre, en riant, de continuer à jouer la comédie. Six ans plus tard, notre camarade Poirson avait bâti et créé le théâtre de MADAME, où déjà son excellente administration attirait la plus brillante société de Paris. Doux souvenirs d'enfance, je n'ai pas résisté au plaisir de vous laisser reparaitre sous ma plume, après vingt ans et à six cents lieues de mon pays!

Revenons à notre théâtre de Smyrne. Il faut en convenir, l'imitation est bonne, et je dois des éloges aux amateurs pour avoir essayé de nous transporter à une soirée du théâtre de MADAME, en nous donnant, dans une seule représentation, trois des plus jolies comédies de M. Scribe. *Un dernier jour de fortune*, *le Diplomate*, et *la Mansarde des artistes*, avaient été choisis pour captiver tous les genres d'intérêt, et la bienveillance de la société.

Par suite d'une maladie subite, sorte d'accident que le caprice, la vanité et même la fatalité mettent souvent en jeu pour déranger les grandes et les petites scènes, le rôle



le plus important de la première pièce avait dû être appris en peu de jours. Un amateur crut devoir en faire part aux spectateurs et réclamer leur indulgence. Le jeune orateur paya le tribut à la timidité, et apprit, un peu à ses dépens, qu'il faut pour parler au public, des phrases toutes faites, ou la hardiesse et l'habitude qui y suppléent. Il s'agissait du rôle de Saint-Pierre dans *un dernier jour de fortune*....

La troupe s'est recrutée de trois jeunes gens qui ont précisément débuté dans cette première pièce où ils ont fait preuve d'une facilité qui promet des soutiens au théâtre. On a surtout remarqué le jeune Edmond; sa tenue et sa diction méritent des éloges particuliers.

*Le Diplomate* a obtenu tous les honneurs de la soirée. Cette jolie comédie a été jouée avec beaucoup d'ensemble. Le rôle de Chavigny présente des difficultés réelles; il se montre tour à tour sous des faces si opposées, qu'il exige, pour être rendu avec succès, beaucoup d'habitude et d'intelligence de la scène. L'amateur qui en était chargé et qui venait de remplir le rôle de Saint-Pierre dans la première pièce, a passé alternativement, avec une grande aisance, des manières un peu communes d'un domestique parvenu, au bon ton et à la grâce d'un homme de salon. Les autres rôles ont été bien rendus; l'envoyé de Saxe et celui d'Espagne surtout ont fait preuve de talent.

A la troisième pièce, le tableau de l'intérieur de trois amis vivant en commun avec une orpheline qu'ils ont accueillie, offrait cette difficulté que, les mœurs des artistes de Paris ne pouvant être connues de la plupart des personnes qui assistaient à la représentation, les amateurs avaient à craindre que le public ne demeurât froid et en quelque sorte étranger à la scène qu'ils reproduisaient. Ils ont évité cet écueil par beaucoup d'ensemble, et de nombreux applaudissemens leur ont prouvé que leurs efforts n'étaient pas infructueux. Les trois amis et leur compagne Camille étaient

bien dans leurs rôles ; mais le docteur Franval mérite une mention spéciale. A part quelques momens un peu chargés , il a constamment rendu , avec une grande vérité , l'esprit de ce personnage. En général , l'exécution des pièces laisse peu à désirer. Je n'en dirai pas autant du local où on continue à prendre un bain de vapeur, faute d'ouvertures pour introduire une quantité d'air suffisante. Le propriétaire , homme riche et obligeant , devrait bien songer à la santé de la nombreuse société qui se réunit dans son petit théâtre. Il aura sur la conscience le premier étouffement.

Qu'ai-je appris ? On joue la comédie bourgeoise à Alexandrie et même dans la perfection ! Des demoiselles n'ont pas craint de se charger des rôles de femmes , et aujourd'hui c'est une émulation générale à qui les remplira. M. Rolland , jeune Français , avait composé pour l'ouverture du théâtre un joli prologue en vers , que l'on dit être plein de grâce et d'esprit. Les dessinateurs qui font partie de la commission , sous les ordres de M. Champollion , avec cette obligeance toujours compagne du talent , avaient peint des décorations charmantes. Aucun de ces turbans énormes qu'une mode rebelle semble avoir emprunté à l'ancienne coquetterie des plus turbulens janissaires , n'obstruaient la vue. Je dois au reste , pour être juste envers tout le monde , dire qu'ici même la majorité de nos jolies femmes a déjà renoncé à cette coiffure pour les soirées de spectacle , et qu'il n'y a plus qu'un très-petit nombre de têtes récalcitrantes qui persistent à s'affubler de ces *monstres* , dénomination sous laquelle les mécontents confondent impitoyablement le turban et celle qui le porte. Enfin on respirait librement dans la salle , et personne n'a couru le danger d'une fluxion de poitrine à la sortie.

D'après tout cela , nous voilà décidément très en arrière , et la civilisation de l'Afrique devance singulièrement celle des côtes de cette belle et molle Ionie , tant vantée autrefois pour la recherche et l'entente des plaisirs. Nul doute

que ce succès brillant d'un pays voisin ne remplisse d'une nouvelle ardeur la société européenne de Smyrne pour la prospérité de son théâtre, et qu'elle ne fasse des efforts pour l'élever au rang de celui d'Alexandrie. Il y va de l'honneur de la civilisation asiatique.

A.... B....



---

## § II. MÉLANGES.

---

### DÉPENSES DE L'EXPÉDITION D'ÉGYPTE.

Au moment où notre gouvernement prépare une grande expédition, dont le but paraît être, non-seulement de s'emparer de la ville, mais de tout le royaume d'Alger, il sera curieux de connaître les dépenses occasionées par l'expédition d'Égypte sous Bonaparte. La somme totale a été de *quatre-vingt-trois millions* de francs, dans lesquels la France n'est pas entrée pour plus de *vingt*, bien que l'occupation ait duré plus de trois ans. Nous extrayons le document qui va suivre et qu'on peut regarder comme *officiel*, des notes précieuses qui accompagnent la relation *inédite* de cette brillante mais infructueuse campagne, par le cheikh arabe ABDURRAHMAN-EFFENDI, et dont nous avons déjà donné un fragment dans notre précédent cahier. Rédigées sur les lieux mêmes, ou peu après le retour de l'expédition, par l'un de nos compatriotes qui y prit une des parts les plus actives, ces notes renferment un grand nombre de détails jusqu'ici peu connus ou incomplets sur l'*administration française en Afrique*, et pourraient être consultées avec fruit par l'administration nouvelle qu'on destine à une portion de cette contrée. Nous espérons pouvoir faire paraître bientôt plusieurs autres fragmens de la relation du cheikh arabe, en y joignant cette fois les observations importantes qui la sui-

vent. Nous avons copié littéralement celles que nous publions aujourd'hui. (M.....)

L'esprit d'ordre qui a dirigé l'administration des finances en Égypte, m'impose le devoir de placer ici l'état général des recettes de toute nature, versées dans la caisse de l'armée, et provenant,

Soit du gouvernement français,

Soit de Malte,

Soit de l'Égypte,

Soit enfin de la Syrie.

Tous les fonds reçus ont été religieusement employés à solder toutes les dépenses de l'armée, depuis le jour où elle a été réunie à Toulon, jusqu'à son débarquement à Marseille.

*Remises du Trésor.*

Dépenses de l'armement à Toulon. . . . .	3,300,000	} fr. 6,850,727
Solde des troupes destinées à être embarquées. . . . .	1,305,708	
Frais d'administration. . . . .	88,471	
Effets venus de France. . . . .	791	
Restant en caisse des paiemens d'Italie. . . . .	2,155,757	

*Valeurs réalisées en France.*

Versements faits par les particuliers et remboursés en France. . . . .	2,392,704	} 13,717,231
Fonds provenant des successions. . . . .	679,808	
Traites du payeur acquittées à Paris. . . . .	853,880	
Dépenses jusqu'au dernier jour de l'an 9, liquidées à Marseille et payées à Paris. . . . .	8,550,862	
Paiemens faits à Paris par les payeurs généraux du trésor. . . . .	1,239,977	

---

20,567,958

	fr.
D'autre part . . . . .	20,567,958

*Recettes faites à Malte.*

Versé au payeur sur le produit des matières d'or et d'argent. . . . .	553,810	}		
Produit du reste à la monnaie du Caire.	671,121			
Vente des objets appartenant à l'Ordre.	1,316,923			
Contribution des habitans. . . . .	777,782			
Saisies et confiscations ordonnées par les conseils de guerre. . . . .	89,536			
Dépôts de l'Ordre. . . . .	792,152			5,073,761
Fonds arrivés à l'Ordre pendant l'oc- cupation des Français. . . . .	277,816			
Versemens faits à Malte et remboursés à Paris. . . . .	585,545			
Reliquats de compte versés au payeur.	6,717			
Fonds provenant de la caisse des prises maritimes. . . . .	2,364			

*Contributions extraordinaires perçues  
en Egypte par ordre de Bonaparte.*

Sur la ville du Caire. . . . .	3,119,642	}		
Sur Alexandrie. . . . .	400,000			
Sur Rosette. . . . .	116,357			3,809,017
Sur Damiette. . . . .	116,232			
Sur Mansoura. . . . .	56,786			

---

28,450,736

fr.

D'autre part. . . . . 28,450,736

*Contributions extraordinaires perçues  
par ordre de Kléber.*

Sur Alexandrie. . . . .	76,780		
Sur Rosette. . . . .	96,428		
Sur Damiette. . . . .	68,267		
Sur Tenta. . . . .	95,882		
Sur Mansoura. . . . .	35,000		
Sur Damenhour. . . . .	22,289		
De divers villages de Benisourf. . . . .	51,748		
Du village de Gaou, Haute-Égypte. . . . .	6,428		
De Bagdad, province de Menouf. . . . .	6,428		
De Beuna et autres, même province. . . . .	31,428		
Du village de Myriet, province de Djizé. . . . .	4,825		
De Boulaq, après sa révolte . . . . .	1,607,142		
Elle avait fourni en marchandises. . . . .	964,285		
Il lui reste à payer. . . . .	642,857	ci 642,857	
Sur le Caire, argent et marchandises. . . . .	10,000,000		13,189,308
On lui a fait remise de. . . . .	1,000,000		
Il lui reste à payer. . . . .	9,000,000	ci 9,000,000	
De Damiette. . . . .	214,120		
De Tenta. . . . .	321,428		
On lui a fait remise de. . . . .	23,070		
Elle a payé. . . . .	298,358	ci 298,358	
Sur Mehal el Kebir. . . . .	321,428		
Sur Alexandrie 300 bourses imposées par le visir. . . . .	214,285		
Sur Rosette pour divers droits. . . . .	2,857		
Sur la nation cophte. . . . .	1,500,000		
Sur la nation damasquene. . . . .	500,000		

41,640,044

	fr.
D'autre part. . . . .	41,640,044
<i>Amendes.</i>	
Produit des amendes payées par des individus dont la conduite méritait une punition. . . . .	130,083
<i>Sauve-gardes.</i>	
Versements faits pour sauve-gardes par les femmes des beys et des mamelouks, qui n'avaient pas suivi leurs maris. . . . .	480,642
<i>Saisies et confiscations.</i>	
Vente des meubles et effets confisqués. . . . .	1,153,030
<i>Emprunts.</i>	
Fonds provenant des prêts faits par des particuliers qui n'ont pu être remboursés. . . . .	862,347
<i>Versements faits par le grand visir.</i>	
Reçu sur les 3000 bourses stipulées dans le traité d'Elarich (1). . . . .	928,572
<i>Prises maritimes.</i>	
Produit des marchandises déclarées de bonne prise. . . . .	660,685
<i>Recettes diverses.</i>	
Reçu de divers. . . . .	65,541
	45,720,943

(1) Nous n'avons reçu que les trois premiers paiemens à cause de la rupture.



## MÉLANGES.

447

fr.

D'autre part. . . . . 45,720,943

*Versements en Syrie.*

Vente de sel. . . . .	1,582		
Douane de Jaffa. . . . .	6,012		
Produit des matières d'or et d'argent pris à Mont-Thabor. . . . .	2,224		
Contribution de Jaffa. . . . .	174,107		
On lui a fait remise de. . . . .	27,785		
Reste. . . . .	146,322	146,322	218,905
Contribution de Gaza. . . . .	71,428		
On a fait remise de. . . . .	11,391		
Reste. . . . .	60,037	60,037	
Droits de douane à Gaza. . . . .	2,728		

*Valeurs provenant de l'armée.*

Ports de lettres. . . . .	10,106		
Droits de quarantaine. . . . .	9,396		
Vente de chevaux, chameaux, etc. . . . .	450,164		
Remboursement par les comptables. . . . .	4,931		
Remboursement de frais de mission. . . . .	84,612		
Versements faits par le général Dumay. . . . .	2,386		603,334
Secours votés aux victimes de l'attentat du 3 nivose. . . . .	1,184		
Souscription pour les monumens Klé- ber et Desaix. . . . .	35,943		
Vente de la vaisselle du général en chef. . . . .	4,612		

46,543,182

	fr.
D'autre part. . . . .	46,543,182

*Revenus ordinaires de l'Égypte.*

An 1212 de l'hégire, 6 <sup>m</sup> de la république.	
Versements faits par les Cophtes.. . . .	1,349,225
An 1213 de l'hégire, 7 <sup>m</sup> de la république.	
Versements faits par les Cophtes. . . . .	8,084,228
An 1214 de l'hégire, 8 <sup>m</sup> de la république.	
Versements faits par les Cophtes. . . . .	9,357,413
An 1215 de l'hégire, 9 <sup>m</sup> de la république.	
Versements faits par les Cophtes. . . . .	1,861,020
Versements faits par Mourat-Bey. . . . .	87,256
	1,948,277

*Revenus en nature.*

Versements faits pour rachat de grains, an 1213 de l'hégire, jusqu'à la rup- ture du traité. . . . .	530,751	} 1,804,258
Rachat de grains, an 1214 de l'hégire. . . . .	83,700	
Versements faits par les contribuables, an 1215 de l'hégire.. . . .	1,145,095	
Vente de grains à Thevenin. . . . .	44,712	

*Droits d'enregistrement.*

Droits d'enregistrement pendant le temps où cette régie faisait partie de l'administration des do- maines. . . . .	2,005,306
--	-----------

*Domaines nationaux.*

Pour locations de maisons, okelles et jardins. . . . .	496,297
	71,588,186

MÉLANGES.

449

fr.

D'autre part. . . . . 71,588,186

*Douanes.*

Jusqu'à la rupture du traité d'Elarich.	880,298	}	1,685,838
Depuis notre rentrée au Caire, jusqu'à la fin de l'an 8. . . . .	203,764		
Depuis le 1 <sup>er</sup> vendémiaire an 9, jusqu'à la fin de ventose. . . . .	601,776		

*Droits affermés.*

Versements jusqu'au 1 <sup>er</sup> vendémiaire an 9. . . . .	1,726,044	}	3,256,750
Versements depuis le 1 <sup>er</sup> vendémiaire an 9, jusqu'à l'évacuation. . . . .	1,530,706		

*Cheiks el belet.*

Redevances auxquelles ils étaient soumis. . . . . 2,280,357

*Corporations.*

Redevances auxquelles elles étaient soumises. . . . . 533,794

*Monnaie.*

Bénéfices sur la fabrication. . . . . 2,684,933

*Contrôle de l'or et de l'argent.*

Produit du contrôle. . . . . 16,171

*L'expédition d'Égypte a donc occasionné une dépense de. . . . .* 83,146,029

Quel a été le résultat de tant de dépenses, de tant de peines, de tant de sang répandu ?

LA FRANCE a perdu 30,000 hommes d'élite, 20 millions, 20 vaisseaux de guerre, et 500 bâtimens de transport.

MALTE privée d'un ordre qui fut long-temps son ornement et sa gloire, a perdu ses trésors et son indépendance.

L'EGYPTE appauvrie, a repris ses fers, et est rentrée dans le néant dont nous voulions la tirer.

LA SYRIE malheureuse victime des fureurs de la guerre, et toute couverte encore de ruines, de cendres et de sang, reste courbée sous le poignard du farouche Djezar.

. . . . . *Sic transit gloria mundi.*

A. P.....

(Janvier 1802.)

---

#### SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE STATISTIQUE UNIVERSELLE.

La société française de statistique universelle, fondée il y a quelques mois, à Paris, place Vendôme, n° 24 (1), compte déjà près de *quatre cents* membres, résidant à Paris, ayant adhéré par écrit au but et aux statuts de cette utile institution.

Les travaux de la Société sont divisés en trois grandes classes, qui comprennent dix-neuf commissions.

La première classe compte deux commissions : Topographie (terraquée, hydrographique, atmosphérique); productions naturelles (minérales, végétales, animales); elle réunit les matériaux de la statistique physique et descriptive qui fait connaître les richesses fournies par la nature, le climat, le sol, etc.

La deuxième classe se compose de dix commissions : population, langues, religion, instruction publique, agricul-

(1) Voyez le cahier de janvier.

ture, industrie, commerce intérieur et extérieur, état scientifique, littérature, beaux-arts. Cette classe réunit les matériaux de la statistique morale et philosophique, qui fait connaître la culture intellectuelle, ainsi que l'état de la population, de l'industrie, de la civilisation, en un mot, les forces morales.

La troisième classe, comprend les sept commissions qui suivent : Pouvoir législatif, administration publique, pouvoir judiciaire et tribunaux, finances, armée, marine militaire et marchande. Elle réunit les matériaux de la statistique civile et politique, qui se rapporte au gouvernement, et entre dans tous les détails sur les institutions sociales et les relations extérieures.

---

#### SOCIÉTÉ DE CIVILISATION.

La Société de civilisation suit avec calme la route qu'elle s'est tracée par ses statuts; elle présente aujourd'hui à l'adhésion de toutes les autres Sociétés philanthropiques, un projet d'*association* tel, que chacune, tout en conservant son indépendance et son action particulière, profitera des avantages de l'union, et contribuera efficacement à la propagation des lumières, au moyen d'un journal *commun* à toutes les sociétés.

Pour être membre de la Société de civilisation, il suffit de signer les statuts déposés, soit au bureau de chaque comité correspondant de la Société, soit à Paris, rue de Verneuil, n° 17, chez M. de Moncey, président. Il sera envoyé des prospectus à tous les directeurs de journaux français et étrangers, à toutes les sociétés en général, et à qui-conque en demandera.

UNION ENCYCLOPÉDIQUE POUR LA PROPAGATION DES  
CONNAISSANCES UTILES.

*Souscription avec part dans les bénéfices (1).*

Sous ce titre et à l'instar d'une société analogue qui existe en Angleterre depuis trois ans, et dont M. Brougham est président, il vient de s'organiser à Paris, sous la direction et par les soins de M. Bailly de Merlieux, une association qui se propose de faire composer et de répandre par toute la France, des traités élémentaires rédigés avec soin, sur chacune des branches des connaissances humaines.

(1) Le *Prospectus détaillé* et le *Modèle de souscription* seront adressés gratis aux personnes qui en feront la demande, avant la clôture de la souscription (*par lettre affranchie*), aux *Bureaux de la direction de l'UNION ENCYCLOPÉDIQUE*, rue du Jardinnet, n° 8, à Paris. — Ils sont aussi déposés au bureau du *Journal*, et chez tous les libraires et directeurs de postes.

*Condition de la nouvelle souscription.*

Cette *Bibliothèque universelle des connaissances humaines* se compose de 3 séries, chacune de 100 volumes, grand in-32, dont 50 ont paru, ou de 100 livraisons grand in-8°, dont 32 sont publiées.

Prix : Pour les *souscripteurs ayant part dans les bénéfices*, 2 fr. le vol. ou la livr. — Pour les *souscripteurs non actionnaires*, 3 fr. — Par *traités séparés*, 3 fr. 50 c. le vol.

Abonnement au *Mémorial encyclopédique* : Pour les *actionnaires*, 6 fr. par an. — Pour les autres personnes, 10 fr. — Pour recevoir *franc de port par la poste*, il faut ajouter 25 c. par vol. ou livraison.

Toutes les combinaisons propres à lui faire produire les plus grands résultats s'y trouvent réunies.

Ainsi un *Conseil de perfectionnement*, composé de 60 membres-assistans et de 120 membres-auxiliaires, choisis parmi les savans les plus éminens dans tous les genres, doit présider à la rédaction des traités.

Le tableau donné dans le prospectus, de tous les ouvrages qui doivent composer cette *Bibliothèque universelle*, laquelle comprendra, dans trois séries, les *Sciences*, *Lettres* et *Beaux-Arts*, les *Arts industriels*, *Manufactures* et *Métiers*, *l'Histoire*, la *Géographie* et les *Voyages*, assure que le nombre des volumes fixés ne sera pas dépassé.

Un Recueil mensuel, sous le titre de *Mémorial Encyclopédique*, destiné à enregistrer les progrès journaliers de chaque branche de connaissances, sert de supplément et de suite nécessaire à la collection, qui deviendra par là une véritable *Encyclopédie progressive*, toujours complète et toujours nouvelle.

Enfin le *mode de souscription*, tout-à-fait inusité, assure, mais aux premiers souscripteurs seulement : 1<sup>o</sup> l'avantage de ne payer les volumes que 2 fr. au lieu de 3 fr. 50 c. ; 2<sup>o</sup> les *trois-quarts* dans les bénéfices de l'entreprise, bénéfices qui peuvent être tels, que, si les ouvrages publiés par la Société obtiennent même un succès *six fois moindre* que ceux publiés par la Société anglaise, ces souscripteurs auront *gratis* une *Bibliothèque en 300 volumes* avec un *Recueil périodique*, et en outre, un revenu annuel de 100 fr. Ces souscripteurs sont ainsi actionnaires intéressés dans l'entreprise, mais ils ne sont sujets à aucun appel de fonds, et les versements ne se feront que par fractions de 2 fr., à mesure qu'aura lieu la réception des livraisons.

Nous ne pouvons entrer dans plus de détails sur cette vaste entreprise; nous ajouterons seulement que le but principal de la société étant de répandre partout des connaissances positives, le nombre des souscriptions admis-

sibles a été fixé, pour chaque ville et pour chaque département, en raison de la population.

---

COLLECTION D'ANTIQUITÉS MEXICAINES.

On a long-temps cru que l'Amérique était toujours demeurée étrangère à la civilisation. M. le baron de Humboldt, dans son bel ouvrage sur ce continent, et M. Warden, dans un savant Mémoire sur ses antiquités, ont prouvé que les arts n'ont pas été inconnus à ses habitans. La précieuse collection que M. Baradère a apportée du Mexique, jette un nouveau jour sur l'histoire et l'industrie d'un peuple qui a dû précéder ces Mexicains dont Fernand Cortès triompha avec tant de facilité. Jusqu'ici on n'a vu que l'Égypte. Les monumens de l'Amérique sont également dignes de fixer l'attention des savans.

Vers la fin du siècle dernier, le colonel Dupaix fut chargé par le roi d'Espagne, Charles IV, d'explorer le Mexique, et de dessiner et décrire les monumens anciens qu'il y découvrirait. Il exécuta, pour cet objet, trois expéditions successives, qui eurent pour fruit la découverte de la ville de *Palenquè*, avec ses pyramides, ses temples, ses palais, ses ponts, ses aqueducs, etc. et celle du palais de *Milla*, sépulture des rois Toltèques.

Ces expéditions coûtèrent au gouvernement une somme de cent mille dollars, qui toutefois ne furent point perdus pour la science, qu'elles enrichirent d'une foule de monumens curieux. M. de Humboldt, lors de son voyage à la Nouvelle-Espagne, se procura des renseignemens sur les ruines de *Palenquè*, mais ne put les visiter. Il a même fait graver leurs bas-reliefs qui s'y trouvent, l'un représentant le



triomphe d'un guerrier, et l'autre l'adoration d'une *croix*. Ce savant arriva à Mexico, au moment où la collection de Dupaix était en route pour Madrid. Oubliée à la Vera-Cruz, elle ne parvint point à sa destination, et, depuis la révolution, M. Esteva, ministre des finances, l'a renvoyée à Mexico.

Plus heureux que M. de Humboldt, M. Baradère, a acquis cent cinquante des dessins originaux, exécutés par Castenada, qui accompagna Dupaix en qualité de dessinateur, et dont la signature atteste l'authenticité de la collection. M. Baradère possède aussi quantité d'autres objets précieux, tels que : un tableau figurant un sacrifice humain, peint par les Astèques, sur papier d'Agave ; un plan du lac de Tezcuco et de la ville de Mexico, sur papier de palmier, qui remonte à l'établissement des Mexicains dans la plaine voisine ; un état des tributs payés à Montezuma, sur même papier ; une généalogie des premiers rois mexicains, comprenant une période de 145 ans ; un manuscrit de 800 pages, moitié en hiéroglyphes, moitié en espagnol, qu'on suppose être l'organisation fiscale du pays, sous les premiers conquérans espagnols ; une noix de coco, extraite d'un sépulcre aux environs de Mitla, un crâne en marbre sculpté en profil, provenant de Palenquè, une cinquantaine d'idoles en terre cuite, de forme plus ou moins bizarre, des flageolets aussi en terre cuite, un lapin en pierre, un miroir en lave, des caractères imprimés sur papier d'Agave, trois vases, dont un fort remarquable, un exposé de la doctrine chrétienne, envoyé à Montezuma par les espions qu'il avait auprès de Fernand Cortès, etc.

Le gouvernement mexicain s'est engagé de délivrer à M. Baradère une copie de l'itinéraire de l'expédition de Dupaix et de l'explication des monumens dont il possède les dessins. Ces derniers étaient ensevelis dans le cabinet d'histoire naturelle de Mexico. En les exhumant, ce voyageur a rendu un véritable service à la science et aux arts, et il est

à désirer que sa collection ne passe point, comme celle de M. Latour-Allard, dans des mains étrangères. M. Baradère espère, à l'aide de ses relations avec le Mexique, enrichir sa patrie de quantité d'autres monumens encore enfouis dans le palais de Mitla, dont les sépultures royales sont entièrement inconnues. Il est bon aussi de remarquer qu'il est le seul Européen auquel le gouvernement mexicain ait donné l'autorisation de recueillir les antiquités du pays et d'y exécuter des fouilles, depuis qu'il a été rendu une loi pour les défendre aux étrangers.

B.....

---

DOCUMENTS SUR LE COMMERCE DE LA RUSSIE AVEC LA  
CHINE.

Les rapports entre la Russie et la Chine ne se sont établis que vers le commencement du XVII<sup>e</sup> siècle, lorsque la première de ces deux puissances, par ses conquêtes rapides, eut soumis la plus grande partie de la Sibérie.

Les Cosaques, par qui ces conquêtes avaient été faites, s'étaient emparés de plusieurs districts auprès de la rivière de l'Amûr, qui appartenaient au pays des Mantschoux. Mais lorsque ces derniers se firent plus tard soumis à la Chine, ils forcèrent les Russes de leur rendre les provinces que ceux-ci leur avaient enlevées. La cour de Moscou jugea que la possession de quelques terrains incultes ne pouvait entrer en compensation avec la perte d'un commerce avantageux avec les Chinois. Aussi céda-t-elle aux prétentions des Mantschoux, et conclut, en 1689, une paix par laquelle les limites furent fixées provisoirement ; et les commerçans russes obtinrent le privilège de pousser leurs caravanes

jusqu'à Pékin. Plus tard cependant de nouvelles mésintelligences s'élevèrent, et les Chinois défendirent aux Russes de mettre le pied sur leur territoire. Ce ne fut qu'en 1727, que ces difficultés s'aplanirent : la frontière fut fixée définitivement, et il fut permis aux Russes d'envoyer tous les trois ans, une caravane à Pékin. Un entrepôt fut en même temps établi à Kiachta.

Lors de la cession, de la part de la Russie, des provinces de l'Amur, un assez grand nombre de Cosaques faits prisonniers par les Chinois préférèrent rester en Chine plutôt que de retourner dans leur patrie. Ils furent tous transférés à Pékin, où on leur permit de s'établir dans un des faubourgs de cette capitale. L'empereur, pour leur témoigner sa bienveillance, en choisit un certain nombre pour en former une compagnie de ses gardes, qui existe encore aujourd'hui sous le nom de *compagnie russe*. Quoique ces Cosaques eussent montré peu d'affection pour leur patrie, la cour de Russie n'en insista pas moins sur la fondation d'une église du rite grec à Pékin, qui serait desservie par un clergé russe. Le gouvernement chinois voulut bien s'y prêter, et depuis cette époque les Russes ont à Pékin un établissement de leur culte, dans lequel plusieurs jeunes Chinois et Mantschoux font leur éducation et se préparent à servir d'interprètes. Cet établissement est dirigé par un archimandrite, et le dernier, Hyacinthe Bitchourinski, nous a donné une description de Pékin.

Le peu de succès des caravanes qu'on envoyait à Pékin détermina l'impératrice Catherine II à y renoncer entièrement, et depuis lors le commerce de Kiachta a repris une nouvelle vie. Les transports de marchandises y arrivent au mois de février. La majeure partie du thé est expédiée à Nijni-Nowgorod sur le Wolga. L'arrivée de cette marchandise dépend de l'époque de la débâcle des rivières de la Sibérie. On charge d'abord le thé à Kiachta sur des traîneaux, à un cheval pour aller jusqu'à Tomsk. Il y

séjourne quelquefois plus de six semaines; après quoi il est placé sur des bateaux qui descendent l'Obi. Transporté de nouveau sur des traîneaux jusqu'à douze werstes au-delà de Perm, il descend ensuite la Kama, entre dans le Wolga, et arrive à Nijni-Nowgorod sur la fin de juillet. On peut évaluer la quantité de thé qu'on y débarque tous les ans, à 150 ou 160,000 livres. Les frais de transport montent à 10 pour cent. On expédie aussi du nankin, et l'on peut évaluer le total du commerce russe à Kiachta à 7 ou 8 millions de roubles en papier.

K....

ACCROISSEMENT DU TERRITOIRE ET DE LA POPULATION  
RUSSES, DEPUIS 1476.

	milles géog. carrés.	hab.
En 1476, Ivan III, dernier duc de Moscovie, hérita de. . .	18,208	6,000,000
En 1505, il mourut, laissant.	24,238	10,000,000
En 1535, le 1 <sup>er</sup> czar Vassili IV mourut possesseur de. . .	37,217	»
En 1584, Ivan IV mourut, <i>Id.</i>	144,040	12,000,000
En 1598, Feodor 1 <sup>er</sup> <i>Id. Id.</i>	150,414	»
En 1645, Michel Romanof. <i>Id.</i>	237,933	»
En 1676, Alexis. <i>Id. Id.</i>	267,116	»
En 1682, Pierre-le-Grand hérita de. . . . .	271,371	15,000,000
En 1725, Pierre meurt, laissant	280,379	20,000,000
En 1740, l'impératrice Anne meurt, laissant. . . . .	325,567	»
En 1762, Catherine II, hérite de. . . . .	325,609	25,000,000

	mill. géog. carrés.	hab.
En 1795, Catherine meurt. .	336,646	36,000,000
En 1825, Alexandre meurt et laisse à Nicolas I <sup>er</sup> . . . .	»	60,000,000

En admettant l'exactitude du tableau ci-dessus, cet empire aurait acquis *quarante millions* d'habitans dans l'espace d'un siècle.

B....

STATISTIQUE DE LA POPULATION DES DIX-HUIT PROVINCES ET  
DE L'ARMÉE CHINOISES, D'APRÈS LE DÉNOMBREMENT  
DE 1790.

La Chine, proprement dite, est divisée maintenant en dix-huit provinces, subdivisées chacune en plusieurs départemens, et toutes ayant une administration particulière dont l'administration générale est le centre.

1<sup>o</sup> La province de Tchi-li a pour capitale Péking. Elle est séparée de la Mongolie au nord, par la grande muraille. Elle se divise en dix-sept départemens, et compte une population de 3,504,038 individus.

2<sup>o</sup> et 3<sup>o</sup> Provinces de Kiang-su et de Ngan-hoei, formant ensemble l'ancien Kiang-nan. La capitale de la première de ces provinces est Nan-king; celle de la seconde Ngan-king-fou. Elles sont divisées en vingt-quatre départemens, et ont ensemble une population de 30,405,258 habitans.

4<sup>o</sup> Province de Kiang-si: capitale Nan-tchang-fou, population 5,922,000.

5<sup>o</sup> Province de Tche-kiang: capitale Hang-tchéou-fou, population 18,975,099, divisée en douze départemens.

6<sup>o</sup> Province de Fou-kian: capitale Fou-tchéou-fou, population 1,648,528, divisée en douze départemens.

7° Province de Hou-pe : capitale Vou-tchang-fou, divisée en douze départemens, population 24,604,369.

8° Province de Hou-nan : capitale Tchang-cha-fou, population 9,098,010, divisée en douze départemens.

9° Province de Ho-nan : capitale Khai-fung-fou, population 2,662,969, divisée en quatorze départemens.

10° Province de Chan-toung : capitale Tsi-nan-fou, population 25,447,633, divisée en douze départemens.

11° Province de Chan-si : capitale Thai-yuan-fou, population 1,860,816, divisée en dix-neuf départemens.

12° Province Chen-si : capitale Si-ngan-fou, population 257,704, divisée en douze départemens.

13° Province de Kan-su : capitale Lan-tchéou-fou, population 340,086, divisée en quinze départemens.

14° Province de Szu-tchonan : capitale Tching-tou-fou ; population 7,789,782, divisée en vingt départemens.

15° Province de Kouang-toung : capitale Kouang-toung-fou, population 1,491,271, divisée en treize départemens.

16° Province de Kouang-si : capitale Kouci-lin-fou, population 2,569,518, divisée en treize départemens.

17° Province de Yun-Nan : capitale Y-un-nan-fou, population 2,255,459, divisée en vingt-un départemens.

18° Province de Kouei-tchéou : capitale Kouei-yang-fou, population 2,941,391, divisée en quatorze départemens.

La population de ces dix-huit provinces, telle qu'elle se trouve consignée dans la nouvelle édition de 1790 de la grande *Géographie impériale*, forme un total de. 142,326,734

Il faut ajouter à ce nombre la population des pays soumis au sceptre de l'empereur, et qui ne sont point compris dans les dix-huit provinces, s'élevant approximativement à. . . . . 12,000,000

Les officiers civils. . . . .	9,611
Les officiers militaires. . . . .	7,552
Troupes de terre et de mer. . . . .	906,000

Il en résulte, 1° que la population totale de

l'empire s'élevait, en 1790, à. . . . 155,249,897

2° Que cette population a *quadruplé* depuis la conquête de la Chine par les Mantschoux en 1644, époque où l'empire venait d'être dévasté par des guerres longues et cruelles, et où le nombre des habitans ne s'élevait, d'après le dénombrement de cette année (1644), ne s'élevait qu'à 26,000,000 de *paysans contribuables*, ce qui, en ajoutant approximativement les habitans des villes, ne donne pas une population de plus de 37,000,000.

T...

---

#### HOSPICE POUR LES ANIMAUX DANS L'INDE.

Dans une des dernières séances de la société Asiatique de Londres, le lieutenant Burnes, de l'armée de Bombay, a lu un mémoire sur l'hospice de Surate, fondé pour recevoir et nourrir les animaux, établissement qu'il a visité lui-même dans tous ses détails. Il y remarqua une très-grande quantité de buffles et de vaches, quelques chèvres et plusieurs poules; commençant à perdre leurs plumes par suite d'une extrême vicillesse. Du reste, tous les animaux, sans restriction de nombre, sans distinction d'espèces, sont admis dans ce singulier hospice, dont une des parties les plus curieuses, est une sorte de hangar de vingt-cinq pieds de long, avec un étage élevé d'environ huit pieds au-dessus du sol, et destiné à contenir les grains qui nourrissent les vers et les insectes. Ces hôtes y sont tel-

lement abondans et tellement pressés, que ce n'est plus un tas de grains que l'on aperçoit, mais une matière animée et mouvante, au milieu de laquelle on distingue tous les insectes qui accompagnent la misère et la pauvreté. Les employés de l'hospice ne voulurent pas convenir du fait si souvent répété en Europe, que les Indiens pieux se dévouent quelquefois pendant une nuit, pour servir de pâture à ces animaux, et un médecin qui accompagnait le lieutenant Burnes déclara qu'il n'existe pas d'homme assez robuste pour résister pendant plus de deux heures au martyre que ferait éprouver ce singulier acte de dévotion. L'auteur affirme que des établissemens semblables existent dans toutes les villes considérables de l'Inde ; dans l'une d'elles, il vit un hôpital de rats qui en renfermait plus de 5,000, nourris avec de la farine perçue par des contributions publiques.

L.....

---

#### ITINÉRAIRE DU THIBET.

L'un des plus intrépides explorateurs des monts Himalaya, M. Hodgson, a communiqué à la Société asiatique de Calcutta un itinéraire écrit sous la dictée d'un indigène du Thibet, qui, depuis vingt ans, sert d'interprète aux marchands qui vont du Népal aux frontières de la Chine, à travers des contrées où nul Européen n'a encore pénétré. L'étendue de ce document plein d'intérêt nous oblige à n'en donner que quelques extraits.

On remarque de singuliers signes de civilisation à l'entrée même de ces pays perdus. Des piliers portant des inscriptions indiquent la démarcation du territoire ; on



exige les passeports des voyageurs; on les examine soigneusement, et on les échange contre d'autres. Une garnison de 500 hommes avec quatre pièces d'artillerie occupe la ville de Kouti, à l'extrême frontière du Boutan; et de Tingri jusqu'à la Chine, à travers toute cette vaste région, il y a une ligne de *postes* avec des relais, qui permettent des communications régulières. Les voyageurs trouvent à louer des chevaux, des mules, et même des chameaux. La *Cité sainte* de Teschou-Chambhou est la résidence du grand Lama; on y voit plusieurs centaines de couvens; mais c'est la ville de Natan qui semble la plus considérable. On assure qu'elle a 300,000 habitans. Digourchi, qui est gardée par une garnison de 5,000 hommes, est située près d'une rivière sur laquelle un ancien Lama a fait construire un pont en fer, long de 300 pieds et formé de treize arches. Lassa, qui est le siège du gouvernement, renferme une grande population; elle est environnée de murs en pierres, et ses cinq portes sont soigneusement gardées. Il y a à Schouboudou un autre pont de fer de vingt-cinq arches; un péage y est établi. Tazedo, qui se trouve plus rapprochée de la frontière de la Chine, paraît être encore une ville considérable; et l'on est étonné du nombre de grandes cités qui sont signalées par cet itinéraire dans un pays que sa prodigieuse élévation et sa ceinture de montagnes neigeuses nous font regarder comme stérile et inhabité. Loin de là, on retrouve sur ce haut plateau du centre de l'ancien monde toutes les productions utiles de nos plus belles contrées, et, ce qui semble plus extraordinaire, tout ce qui paraît devoir appartenir en propre à la vieille civilisation de l'Europe. Par exemple, l'itinéraire constate qu'il y a, au Thibet, des ponts de fer, des maisons voûtées, des couvens à dômes dorés, des manufactures de draps, des teinturiers habiles, de grands marchés fermés au signal d'une cloche, des fonderies de canon, des officiers de police, des douaniers, des contrebandiers, des moines célibataires, riches et puissans, et enfin tout ce

qui constitue, selon les idées européennes, une société complètement organisée.

---

#### ÉTAT DES FERMIERS DE LA GRANDE-BRETAGNE.

Il n'est pas de sujet d'économie sociale plus important que celui qu'on est convenu de désigner sous le titre de *question agricole*. Mais, quoiqu'elle ait été agitée de mille manières et dans tous les sens, et qu'il ait été bien démontré que la prospérité des fermiers et de chaque classe de la communauté des habitans, est une et indivisible, cependant il ne paraît pas que la condition réelle des fermiers de la Grande-Bretagne soit bien connue. Le *Farmer's Magazine*, pour en donner une idée, trace l'histoire de la position du fermier anglais, depuis quarante ans; il établit qu'avant 1793, sa situation était stable et prospère, mais que les secousses causées par la révolution française et la conflagration générale qui en fut la suite, vinrent tout-à-fait changer cet état de choses, en rendant incertaines les transactions commerciales et les entreprises industrielles; en faisant hausser le prix du blé, et par conséquent, accroître le nombre des pauvres, enfin, en augmentant continuellement, et hors de toute proportion, les taxes de tout genre. Il en est résulté que, depuis la fin de la guerre, les rentes et les taxes étant restées à un taux aussi élevé, et les produits ayant baissé de valeur, la position des fermiers a décliné graduellement, et s'est embarrasée de mille difficultés. L'auteur de l'article du *Farmer's Magazine*, conclut de ces observations, qu'un dérangement s'est introduit dans l'organisation de la société en ce qui touche la valeur relative de la propriété et du travail; et que, tandis que le commerçant peut, sans risque

matériel, retirer 20 à 25 pour cent et au moins 10 sur des objets qui ne font que passer entre les mains, pendant que le manufacturier, à l'aide de ses machines, fait mouvoir tout son capital deux ou trois fois par an, le fermier, avec toutes les dépenses et tous les risques causés par les saisons fâcheuses, et sous le poids de charges locales toujours croissantes, ne peut réaliser plus de cinq pour cent son capital.

B. M.

---

LES DANSEUSES BEDOJO A L'ILE DE JAVA.

M. Pfyffer de Neueck qui a passé huit ans, de 1819 à 1827, à l'île de Java, au service de la compagnie hollandaise des Indes orientales, raconte ce qui suit au sujet d'une espèce de danseuses appelées *Rougin* ou *Bedojo* (1) : Leurs chants sont presque toujours improvisés et adaptés aux circonstances et aux spectateurs. Elles célèbrent la beauté de l'homme, la grâce extérieure de ses traits, l'élégance de son costume, et finissent toujours par vanter sa générosité. Ces filles ont aussi des chants populaires qui contiennent des histoires et des traditions des anciens habitans de l'île. Plusieurs de ces chants sont composés dans le goût des Métamorphoses d'Ovide, et font partie de la mythologie javanaise, les *monjes* (singes) y jouent un grand rôle. Il y avait entr'autres, disent-elles, un singe géant, qui transportait des montagnes. Une de ces montagnes, dont le sommet avait la forme d'un bateau, est appelée Gunong-

(1) SKIZZEN VON DER INSEL JAVA, PAR PFYFFER DE NEUECK in-folio Schaffhouse, 1829.

prahve (la montagne du bateau) : l'arche de Haby Noah (prophète) s'est fixée, d'après la tradition, sur cette montagne après le déluge. Danser comme une Rougin, ou savoir bien danser avec elles, entre dans l'éducation des Javanais. Quant au caractère moral, ces danseuses peuvent être comparées aux courtisanes en Europe; car elles vivent de leurs charmes. Lorsqu'un chef javanais a plusieurs de ces Rougins à son service, et qu'il veut faire honneur à un Européen qui loge chez lui, il en met une à sa disposition. Il est curieux de voir danser ces filles; la tête, les yeux, la langue, les doigts de la main et des pieds sont toujours en mouvement. Elles battent la mesure avec un éventail dont elles frappent leur coude.

S. M.

---

#### JARDINS D'HIVER EN PRUSSE.

Il existe à Berlin quatre jardins d'hiver d'une assez grande étendue, où l'on entretient l'apparence d'un été continu. Ce sont de vastes serres ou orangeries, chauffées par des poêles placés au dehors, et où l'on voit, dans des caisses, des orangèrs, des myrtes, et des plantes de la Nouvelle-Hollande, des bouquets d'arbres, des fleurs, quelquefois des ananas et des arbres fruitiers. On y trouve des tables dressées sous le feuillage, pour les rafraîchissemens; des journaux et des brochures, un orchestre, un poète, un lecteur, un professeur; et souvent même on y joue la comédie. Le soir, le jardin est illuminé. Il y a aussi dans ces orangeries des salles de billard, d'autres pour les dames, que l'usage de la pipe incommode, etc. Le matin elles sont fréquentées par des vieillards, qui viennent y prendre du café, lire les journaux,

et parler politique, et le soir elles deviennent le rendez-vous de la bonne compagnie.

B.....

TRIBUTS PAYÉS PAR LES PUISSANCES CHRÉTIENNES AU  
DEY D'ALGER.

Royaume des Deux-Sicules . . . . .	128,400 fr.
Des présens pour la valeur de. . . . .	107,000
La Toscane, seulement en présens. . . . .	132,075
Le Portugal, en argent. . . . .	128,400
En présens . . . . .	107,000
L'Angleterre, malgré l'expédition de lord Exmouth, doit un présent de 600 liv. st.	15,120
La Suède et le Danemark, tribut annuel, en munitions de mer et matériaux de guerre, à peu près 4,000 piastres. . . . .	21,400
De plus, et tous les dix ans, au renouvellement des traités (sans compter les cadeaux que font les consuls), une somme de 10,000 piastres, ou 53,500 fr., ce qui fait annuellement. . . . .	5,350
Les États-Unis, comme l'Angleterre. . . . .	15,120
Le Hanovre et Brême. . . . .	15,120
	<u>675,660</u>

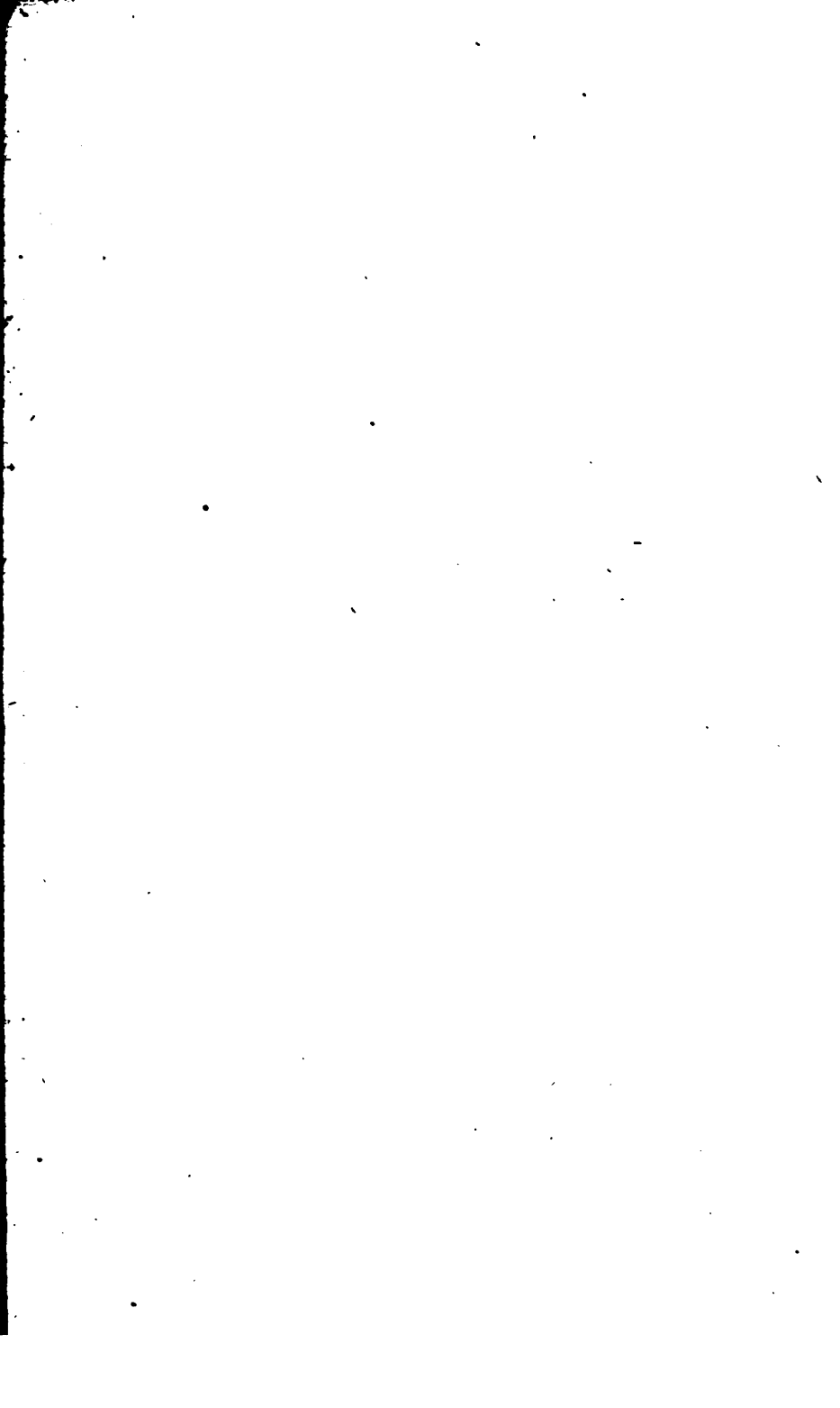
Les consuls doivent en outre payer des sommes considérables en arrivant à Alger.

Il faut remarquer encore que le gouvernement algérien, pour se dédommager des concessions qu'il a dû faire à quelques états d'un rang secondaire, s'étudie à amener de temps en temps des différends et des contestations avec eux. Il en

résulte toujours une nouvelle transaction qui nécessite de nouveaux dons ou un changement de consul, ce qui revient au même.

Quoique la France ne doive rien payer, suivant la lettre de son traité, on a cependant conservé l'usage de faire des présens aux états barbaresques à l'occasion de l'envoi de nouveaux consuls.

**IV. CORRESPONDANCE ET NOUVELLES.**





---

## CORRESPONDANCE ET NOUVELLES.

---

### EUROPE.

**FRANCE.** — *Expédition autour du monde.* — Le capitaine Mathieu entreprendra incessamment un voyage de circumnavigation, et visitera particulièrement les fles du grand-Océan. Il paraît cependant qu'il ne mettra à la voile qu'après l'expédition que l'on prépare en ce moment contre Alger.

On assure encore que M. le capitaine Freycinet se dispose à un nouveau voyage autour du globe.

**ANGLETERRE.** — *Monstre marin d'Exeter et des Iles Lewis.* — On a vu, dit-on, à Exeter, il y a peu de temps, une masse d'une grandeur énorme nageant à l'entrée du port. Cette masse semblait être animée : car elle changeait souvent de position et de direction. Beaucoup de personnes croient que c'est le même serpent marin qui a été aperçu, il y a deux ans, dans le golfe de Honduras, ou bien le *kraken*, monstre dont M. Pontoppidan parle dans son *Histoire naturelle de la Norvège*. La partie supérieure de la masse gigantesque qu'on voyait nager devant la ville d'Exeter était d'une couleur noire tirant sur le vert, et presque entièrement couverte d'écailles et d'algues. Sa tête, ou ce qu'on suppose être sa tête, s'élevait parfois à une hauteur de plusieurs

pieds au-dessus du niveau de la mer , et lançait d'immenses colonnes d'eau. Une foule de curieux de la ville et des environs affluait tous les jours sur la côte pour observer ce phénomène , qui paraissait ordinairement vers midi , et ne restait visible que pendant environ deux heures. Cette apparition avait attiré tant d'étrangers à Exeter , qu'il était bien difficile d'y trouver à se loger.

D'un autre côté, un monstre marin , d'une forme gigantesque , et qu'on croit être également un serpent de mer , a été vu dernièrement sur la côte de l'île Lewis, la plus grande et la plus septentrionale des Hébrides. Il a 60 à 80 pieds de longueur, et s'est montré pendant quinze jours dans un bras de mer appelé la baie large (*broad bay*). On ne l'a jamais vu faire jaillir de l'eau ; il paraissait avoir une crinière comme un cheval , mais plus grande et d'une couleur blanchâtre. Cette dernière circonstance est peut-être l'effet du jour sous lequel on l'a aperçu ; mais cette crinière démontre que ce n'est pas une baleine. On nous assure qu'on prépare une description de ce monstre marin (1).

**MANCHESTER.** — *Chemin de fer, de Cramford et de High Peak.* — Ce grand ouvrage , qui traverse les collines du Derbyshire , et ouvrira une communication entre Manchester et les districts de Nottingham , Derby et Leicester , aura 33 milles de longueur , 52 ponts , et deux galeries souterraines. Il est à 1270 pieds au-dessus du niveau de la mer , a coûté 180,000 liv. st. ( 4,500,000 francs ) , y compris les machines à vapeur et autres , et sera livré au public au commencement de l'été prochain.

**PRUSSE.** — *Abolition de la corvée et de la dîme.* — Les promesses faites aux paysans par le gouvernement prussien pendant le cours de la dernière guerre , pour l'abolition de la

(1) Voir plus bas l'article *La Havane*.

corvée et de la dîme, vont enfin être remplies d'après les bases suivantes. Le moyen principal sera une convention libre entre le seigneur et les paysans, à laquelle ne pourront se refuser, ni les seigneurs, ni les créanciers. Si les deux parties ne peuvent s'entendre sur cette convention, chacune d'elles aura la faculté d'acquérir la nue propriété de la terre, en payant à l'autre un capital estimé vingt-cinq fois le revenu d'une année. Ce revenu sera calculé d'après le terme moyen de quatorze années.

**COLOGNE.** — *Réunion polytechnique.* — Sous le nom de réunion polytechnique, il s'est formé à Cologne une société composée de négocians, d'artistes, de fabriquans et de fonctionnaires, pour les progrès de l'industrie. On tiendra des cours; il y aura un cabinet de lecture qui renfermera les meilleurs ouvrages et tous les journaux sur cette matière, et l'on se propose de faire une exposition publique de modèles et d'objets d'art.

**HESSE DARMSTADT.** — *Abolition de la marque.* — Le gouvernement hessois a présenté dernièrement aux états du pays un projet de loi, par lequel il abolit entièrement les dispositions sur la marque contenues dans le code français, qui régit encore la Hesse rhénane.

**POLOGNE.** — *Progrès de l'industrie.* — Grâce à la paix et à la civilisation, la Pologne rentre de nouveau parmi les nations industrielles, après deux siècles d'une exclusion complète. Une association de propriétaires fonciers, approuvée par la diète de 1825, soulage peu à peu les campagnes dévastées par des calamités qui frappèrent ce malheureux pays. Une banque nationale vient d'être créée en 1828, pour acquitter la dette publique, et encourager le commerce, le crédit et l'industrie: le dernier cours de ses obligations

est de 360 pour 300. Quant aux *lettres de gage* de la société territoriale, émises à  $\frac{1}{4}$  pour 100, elles se vendent dans ce moment 97  $\frac{1}{2}$  ; elles étaient au-dessous de 80, lors de leur émission.

Les communications par eau et par terre deviennent de plus en plus faciles. Un canal va bientôt réunir la Vistule avec la Dwina. Dantzig cessera alors d'être le seul dépôt des blés polonais, et le commerce de la Pologne pourra éviter par là les embarras que lui suscitent les douanes prussiennes dans le transit de ses productions à Dantzig. Quant aux grandes routes, le royaume actuel comptera bientôt plus de 600 lieues de chaussées faites par les meilleurs procédés. Leur fond est en granit, qu'on recouvre de petites pierres taillées en morceaux, et d'une couche de gravier : des ouvriers sont journellement chargés de leur entretien. Elles sont bordées de larges fossés, pour recevoir l'écoulement des eaux, et de deux rangs de peupliers d'Italie, d'acacias et autres arbres rares dans le pays. D'espace en espace, des ponts en pierre traversent les chaussées qu'embellissent de superbes bornes peintes aux couleurs nationales. De jolies maisons, élevées pour les gardes, ajoutent à la diversité du coup-d'œil.

Les chemins vicinaux ne sont pas non plus en mauvais état. Quoiqu'ils ne soient pas construits en pierres, ils sont au moins larges, bordés de fossés et d'arbres.

On vient d'adopter à Varsovie le projet d'un vaste établissement destiné à une *maison de refuge*.

**SAINT-PETERSBOURG.** — *Ecole de marine marchande.*  
— Cette capitale va s'enrichir d'un nouvel établissement d'utilité publique. Sur la proposition du ministre des finances, l'empereur a autorisé la fondation d'une école de marine marchande, à laquelle sera réunie l'école de navigation et de construction. Cette école est placée sous la direction

supérieure du ministre des finances, et sous l'inspection du département des manufactures et du commerce intérieur. Le ministère de l'instruction publique exercera sur elle la même influence que sur les écoles des autres ministères en général. Le but de cette institution est : 1° de former des capitaines et des pilotes pour la marine marchande ; 2° de former parmi les élèves quelques constructeurs de navires marchands. Le nombre des élèves de la couronne est fixé à 32 ; on pourra en outre admettre à l'école 12 à 20 pensionnaires qui participeront à tous les avantages des premiers, à l'exception des secours accordés à leur sortie de l'école, et paieront 500 roubles (540 fr.) par an. Pour favoriser la prospérité de l'institution, elle est autorisée à recevoir des particuliers des dons en effets et en argent, qui serviront à former un capital dont les intérêts seront employés à l'acquittement des frais d'entretien des élèves pendant leur séjour à l'école, à donner des secours aux sortans, à former une bibliothèque et une collection d'instrumens, etc. Une somme de 40,000 roubles (43,200 fr.) est assignée pour l'entretien annuel de l'école, et une autre de 10,000 roubles (10,800 fr.) pour frais de premier établissement.

**TIFLIS.** — *Voyage de M. Parrot.* — M. Parrot, revenu de son voyage en Iméréthie, n'a pas perdu de temps pour se remettre en route. Il est retourné par la voie militaire qui traverse le Caucase, au nord de cette chaîne, pour se rendre sur les bords de la mer Caspienne. Il doit y achever ses travaux physiques, par la détermination de la hauteur du niveau de cette mer et la comparaison avec celle de la mer Noire. L'expédition scientifique de M. Parrot a duré sept mois ; il a, comme on sait, atteint la cime de l'Ararat et recueilli une foule d'observations de la plus haute importance, elles ne manqueront pas de nous donner des notions plus précises sur la nature des pays cau-

casiens, et sur la hauteur de plusieurs des points les plus élevés des montagnes entre la mer Noire et la mer Caspienne.

**BAKOU.** — *Voyage de MM. Meyer et Menetrier.* — Les deux naturalistes, MM. Meyer et Menetrier, envoyés par l'académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg, pour explorer la chaîne du Caucase, sont arrivés dans cette ville; ils y séjourneront pendant le reste de l'hiver, et examineront au printemps les environs et les bords de la mer Caspienne.

**ODESSA.** — *Arrivée d'un prince Afghan.* — Le Chah Zadeh, ou prince royal Mohammed-Moustapha, venant de Saint-Pétersbourg, est arrivé dans cette ville. Ce prince est de la famille des souverains de l'Afghanistan, contrée située entre la Perse et l'Inde, et habitée par la puissante et valeureuse nation des Afghans. Son voyage à Saint-Pétersbourg fait présumer que le gouvernement russe s'occupe sérieusement d'étendre ses relations politiques dans l'intérieur de l'Asie, pour se concilier l'amitié des princes qui gouvernent les pays qui séparent les frontières russes de celles des Anglais dans l'Inde.

**CONSTANTINOPLE.** — *Situation des esprits.* — Constantinople est calme, mais il y a de la fermentation dans la bourgeoisie, que travaillent les affiliations des janissaires. Cependant je pense que la frayeur n'a pas été aussi grande parmi les Turcs que parmi les rayas et les Francs, qui, lorsque le danger fut passé, prêtèrent aux autres une partie de leurs craintes. En lisant les *correspondances particulières* des journaux européens, on dirait souvent que ce sont les confidences de certains politiques qui,

chaque jour , se réunissent au café Memich (1), à Galata, pour se communiquer leurs nouvelles; c'est là que se trouve le foyer de la terreur. A les entendre, la Turquie est perdue quand leur commerce va mal.

... Avant que d'arriver à Constantinople, nous avions débarqué à Smyrne. En nous rendant de Smyrne à Moalitch, nous rencontrâmes des détachemens de troupes turques, qui rentraient dans leurs foyers. Nous ne fîmes insultés de personne: la plupart des soldats étaient pourtant armés. Ils ne paraissaient pas abattus, mais tristes et pensifs; on eût dit qu'ils ne devaient ouvrir la bouche que lorsqu'ils seraient de retour dans leurs villages. Un petit nombre toutefois avait conservé son insouciance habituelle. Parmi eux se trouvaient des exilés, des anciens conspirateurs janissaires. Ceux-ci marchaient la tête haute, se tenant en groupes, et ne se mêlant point aux autres. On aurait cru qu'ils exécutaient une retraite, mais en méditant une nouvelle attaque. Dans un café établi au milieu des champs, nous voulûmes interroger un de ces janissaires, qui, par ses nobles manières, me faisait penser aux chefs montagnards de Walter Scott. Il nous raconta naïvement tout ce qui s'était passé; puis il ajouta: « Je suis le chef, et voici mes compagnons. » Son air fier et résigné semblait dire: « Rien n'est désespéré; nous pourrions réussir une autre fois. » A un signe de cet homme, tous se levèrent et se mirent en route. Ils s'étaient arrêtés peu de temps; lui seul avait parlé.

Les habitans des villes sont généralement mécontents. Ils n'examinent que leur position, sans songer aux circonstances malheureuses où se trouve le pays. « Nous payons, disent-ils, beaucoup d'impôts. On mettra un droit sur le tabac. Que devenir? Sultan Mahmoud est un tyran! » Cependant chacun tremble à son nom, et sa fermeté en impose aux plus

(1) *La Petite Provence* des négocians francs à Constantinople.

mutins. Malgré tout cela, il existe du patriotisme au fond de ces âmes. A Ansur, un soldat-revenu de Silistrie racontait ce qu'il avait vu. Sa figure animée et pleine d'expression me rappelait celui qui, le jour de la défaite des janissaires à Constantinople, racontait dans le grand *champ des morts* (1) ce qui venait d'arriver. Vous vous souvenez sans doute encore de l'impression qu'il fit sur nous. Celui d'Ansur, assis à la porte d'un café, entouré d'amis qui venaient lui presser la main, entra dans tous les détails du siège, et déclara qu'on avait été obligé de se rendre, faute de vivres et de munitions. Il loua la manière généreuse avec laquelle les Russes avaient agi à leur égard. Les assistans l'écoutaient en silence, sans laisser percer la moindre émotion. Il parla ensuite de la belle tenue des troupes ennemies, de leur discipline, de leur grand nombre et de l'impossibilité de leur résister. A ces mots, la plupart laissèrent échapper leurs pipes de leur bouche; à peine s'ils pouvaient la tenir dans la main. Une douleur profonde avait pénétré dans tous les cœurs. L'orateur interrompit son récit. Je m'approchai alors de lui, et lui demandai ce que faisait Hussein-Pacha. « Quant à celui-là, reprit-il avec feu, il ne s'endort pas: toujours actif, intrépide, il n'a cessé de harceler l'ennemi. » Ce dernier trait ranima un peu l'auditoire, qui se sépara presque aussitôt. Chacun, en s'éloignant, murmurait tout bas le nom d'Hussein, et semblait reprendre plus de confiance dans l'avenir.

V.....

Constantinople, 10 janvier 1830.

(1) Cimetière de Constantinople.



## ASIE.

**CHINE.** — *Inondation de la ville de Canton.* — Le mois de juin de 1829 a été annoncé par de hautes marées, comme il arrive toujours dans cette saison de l'année; mais le 4, le 5 et le 6, les eaux se sont élevées à un degré extraordinaire.

On pouvait naviguer en bateau dans les rues de Canton. C'était même le seul moyen de communication, la plupart des maisons étant inondées à la hauteur de deux ou trois pieds. Tout commerce avait cessé.

Dans un village l'inondation fut si rapide, que plusieurs habitans ne purent imaginer pour leurs enfans d'autre moyen de salut que de les placer dans des cuves, et de les confier aux eaux. On vit plusieurs de ces petites créatures exposées ainsi sur la rivière avec un écriteau où on lisait le nom et la demeure de leurs parens; on y avait joint quelques pièces d'argent pour engager ceux qui les recueilleraient à leur donner des secours.

Dans un autre village, l'accroissement des eaux fut si alarmant, que les habitans renvoyèrent à leurs amis de Canton et des villes voisines tous leurs enfans, dont le nombre en un seul jour s'éleva à plus de cent. Deux bateaux qui portaient une troupe de comédiens coulèrent à fond, et environ cent quarante personnes qui les montaient périrent. Trois bateaux de transport eurent pareil sort: de deux cents ou trois cents personnes, un très-petit nombre eut le bonheur de se sauver.

Dans plusieurs villages, les courans étaient si rapides, que deux ou trois mille habitans ont, dit-on, péri. Beaucoup d'entre eux, en essayant de se sauver à la nage, furent emportés par les flots. Quelques jours après, on a retrouvé leurs corps de divers côtés. On voyait des femmes ayant en-

core leurs enfans dans leurs bras, et mortes avec toutes les marques du désespoir.

Les manufactures de soie ont beaucoup souffert. Un grand nombre de maisons ont été entièrement renversées; et il est à craindre que, si une forte pluie vient à tomber, les fondemens des meilleurs édifices ne soient ébranlés.

Il y a environ huit ans, une inondation très-considérable eut lieu; mais celle-ci l'a surpassée de plusieurs pouces. Le temps cependant était très-beau, et on remarque, comme une circonstance assez singulière, que la marée avait un fort reflux au moment même où les eaux s'élevaient.

On évalue les pertes éprouvées à une somme beaucoup plus considérable que celle qui résulta de l'incendie de Canton en 1822.

**NOUVELLE - GUINÉE.** — *Exploration des côtes.* — Le roi des Pays-Bas ayant ordonné l'exploration des côtes septentrionales de la Nouvelle-Guinée, le *Triton*, commandé par le capitaine Steenhoom, et accompagné du brick *l'Isis*, sont partis pour remplir cette mission et prendre possession du pays au nom de ce monarque. Plusieurs officiers et quelques savans faisaient partie de l'expédition. En longeant la côte, on a découvert, par 3° 42' S. et 153° 57' E. de Greenwich, une baie qui a été nommée *baie du Triton*. Là, les navigateurs, aidés par les indigènes qu'ils trouvèrent doux et traitables, construisirent un fort qu'ils nommèrent *Bus*, et où le pavillon national fut arboré le 23 août 1828, jour anniversaire de la naissance du roi des Pays-Bas. Suivant ce que l'on sait à Bruxelles, cette expédition a constaté plusieurs faits intéressans pour la géographie, l'histoire naturelle et la science nautique. L'établissement permanent d'un comptoir européen dans la Nouvelle-Guinée conduira sans doute à des découvertes importantes. L'une de celles que la science doit

le plus désirer serait la reconnaissance complète de la rivière Dourga, qui se trouvera probablement être un détroit, formant ainsi une fle de la partie méridionale de la Nouvelle-Guinée.

## AFRIQUE.

### GUINÉE. — *Nouvelle expédition des frères Lander.* —

Les frères Lander, dont l'un (*Richard*) a été domestique du capitaine Clapperton, viennent de mettre à la voile de Spithead, pour la côte occidentale d'Afrique. Ils sont porteurs d'une lettre du secrétaire d'état pour le capitaine du premier vaisseau de guerre que le hasard leur fera rencontrer, lequel devra les conduire à Badagry, et les présenter à Adoli, roi de ce pays, au nom de son souverain, comme des personnes auxquelles le gouvernement anglais s'intéresse particulièrement. Ces deux voyageurs doivent se rendre de là à Katunga, et ensuite à Boussa, où périt Mungo-Parck, à l'effet de suivre le cours du Niger jusqu'à sa fin. Si ce fleuve débouche dans le golfe de Benin, ils reviendront par cette route; si, au contraire, il coule à l'est, et se décharge dans le lac de Tschad, ils traverseront le grand désert de Tripoli, et s'en retourneront par le Fezzan.

**MADAGASCAR.** — *Expédition française contre les Ovas* (1). — Après les affaires des 11 et 16 octobre, dont la première a eu pour résultat la destruction du fort de Tamatave, et la seconde la défaite des Ovas, au village d'Ambatoumanoui, *la Terpsichore*, *la Nièvre* et *la Chevette* vinrent se présenter devant Foulpointe le 26 du même mois, et mouillèrent à une grande portée de la côte.

(1) Voyez notre cahier de janvier.

Le 27, dès le point du jour, les bâtimens se rapprochèrent de la terre. A huit heures et quart, ils avaient tous pris le poste qui leur avait été assigné dans le point d'attaque : *la Terpsichore* à 700 toises du rivage, *la Nièvre* à 250 toises; *la Chevette*, dans le Barchois, à 200 toises d'une petite batterie de côté établie sur la pointe aux Bœufs.

M. le commandant Gourbeyre avait posté son guidon à bord de *la Chevette*. Il y est resté tout le temps qu'à duré l'action. — A 8 heures 20 minutes, tous les bâtimens étant prêts à combattre, le commandant ordonna de commencer le feu, et bientôt leurs canons firent taire les batteries établies pour la défense du rivage. Celle qui protégeait la pointe aux Bœufs tira sur *la Chevette*, qu'elle couvrit de mitraille. A neuf heures, l'ennemi abandonna les deux batteries de côté. A neuf heures et demie, les vigies placées au-dessus des mâts annoncèrent que les Ovas avaient quitté la palissade et se portaient en désordre vers la redoute du Champ-de-Mars. Le commandant fit débarquer les troupes, qui se formèrent en colonne et s'avancèrent jusqu'à l'angle S.-E. du fort; elles furent accueillies par une décharge à mitraille. Les Ovas sortirent en grand nombre de leurs retranchemens; une vive fusillade s'engagea sur tous les points; mais bientôt nous fîmes cesser le feu de l'ennemi, et nos troupes, après s'être emparées de la batterie de la pointe aux Bœufs, y restèrent en bataille. Les Ovas avaient eu 75 morts et 50 blessés; nous avions eu 11 hommes tués et 15 blessés. Au nombre des premiers est le brave capitaine Schœll, de l'artillerie de la marine, qui avait sollicité l'honneur de marcher à la tête des soldats africains.

A onze heures, l'ennemi ne se montrant plus sur aucun point, l'ordre fut donné aux troupes de rentrer à bord. Les bâtimens conservèrent pendant toute la journée la position qu'ils avaient prise pour l'attaque.

Pendant le combat, le sous-lieutenant Pasquet de la

Revanchère , du 16<sup>e</sup> léger , entré dans la palissade par une embrasure de canon , avec 14 de ses soldats , ayant trouvé une issue pour marcher à l'ennemi , osa se mettre en bataille devant la redoute ; et sa petite troupe fit la fusillade sur les Ovas , étonnés de se voir attaqués sur ce point : forcé de céder au nombre , il effectua sa retraite dans le meilleur ordre , emportant deux de ses soldats blessés.

Le grand canot de *la Terpsichore* , armé en guerre , avait été envoyé sur la côte pour faire diversion et partager ainsi l'attention de l'ennemi. L'élève de 1<sup>re</sup> classe, Marceau, qui le commandait, voyant que les Ovas s'éloignaient d'une batterie qui défendait le rivage, sauta à terre, et encloua lui-même le seul canon qui s'y trouva. Il se porta ensuite devant une rue par laquelle débouchait un détachement ova, et, par quelques coups à mitraille habilement dirigés, le força promptement à se retirer dans la redoute.

Tous les bâtimens ont fait leur devoir. *La Chevette*, plus exposée que les autres au feu de l'ennemi, a eu deux blessés.

La division quitta Foulpointe le 28 au soir, et après avoir remonté à Tintingue, où le commandant fut prendre 80 hommes appartenant à la garnison de ce poste, pour renforcer les troupes du débarquement, elle revint mouiller, le 3 novembre, sur la côte sud de la pointe à Lancé. *La Terpsichore* s'amarra à 320 toises du fort Ova et par son travers. *La Nièvre* s'embossa à 258 toises et de manière à battre en écharpe. *La Chevette*, qui prit poste à deux encablures derrière la frégate, eut ordre de protéger le débarquement et de tirer sur les Ovas en retraite, si les résultats de l'attaque les amenaient de ce côté. Pendant la nuit, les équipages et les troupes prirent quelque repos.

Le 4 novembre, jour de la fête du roi, le branle-bas fut fait à bord des bâtimens dès le point du jour. A six heures 10 minutes, la canonnade commença. Nos canonniers avaient ordre de pointer bas et de tirer sans précipitation. A l'ex-

ception de quelques pièces réservées pour la mitraille, tous nos canons tiraient à boulet et à peu près sur le même point pour faire brèche. Les artilleurs de terre, dirigés par le lieutenant Baudson, lancèrent des obus dont plusieurs éclatèrent dans l'enceinte du fort. L'ennemi, qui avait tiré sur *la Terpsichore* et *la Nièvre* dès le commencement de l'action, cessa bientôt son feu ; la plupart de ses canonniers avaient péri ; les autres abandonnèrent les bastions, qui ne leur offraient plus d'abri contre les boulets et la mitraille.

A huit heures et demie, le commandant ayant distingué une brèche praticable, fit cesser le feu. Les troupes s'embarquèrent dans les chaloupes et canots qui se réunirent près de *la Terpsichore*. Au moment où les embarcations se dirigèrent sur le rivage, vers le point choisi pour faire la descente, *la Terpsichore* couvrit de mitraille tout l'espace compris entre la forêt et les retranchemens ; et continua de tirer dans cette direction, pour arrêter les Ovas qui auraient voulu s'opposer au débarquement. Elle cessa son feu quand nos troupes, ayant forcé la première palissade, marchèrent sur le fort. En abordant au rivage, la chaloupe et le grand canot de *la Terpsichore* tirèrent quelques coups de caronade à mitraille dans la forêt pour éloigner ceux qui auraient tenté de repousser le débarquement ; puis nos détachemens descendirent sans opposition et se formèrent immédiatement.

Le capitaine Despaigne forma deux colonnes d'attaque ; la première sous les ordres de M. Baudson, lieutenant à la 1<sup>re</sup> compagnie du 4<sup>e</sup> régiment d'artillerie à pied ; le commandement de la seconde fut donné à M. Pasquet de la Revanchère, sous-lieutenant au 16<sup>e</sup> léger, et il mit à la tête de la réserve, forte de 60 hommes, M. Maréchal, sous-lieutenant au corps africain.

Les deux colonnes d'attaque se portèrent en avant au pas accéléré, précédées de 45 soldats noirs, envoyés en éclaireurs, et marchèrent en très-bon ordre jusqu'à une pre-

mière palissade élevée à 200 pas du fort. Là, cinquante Ovas, cachés derrière un retranchement, voulurent défendre le passage ; mais ils ne résistèrent pas long-temps à la fusillade dirigée contre eux, et aux grenades qui leur furent lancées. Cette première barrière fut bientôt renversée, le poste abandonné, et les Ovas obligés de se sauver dans le fort principal. Après avoir franchi ce premier obstacle, nos troupes, marchant toujours dans le même ordre, se dirigèrent sur le fort, et déjà elles étaient à quarante pas des remparts, quand elles reçurent trois coups de canon à mitraille qui nous blessèrent quelques hommes. Ce fut alors que le capitaine Despaigne ordonna l'assaut ; à ce commandement impatientement attendu, l'intrépide Baudson, à la tête de la colonne de droite, se précipite vers la porte du S.-E., et malgré une grêle de balles entraîne les soldats dans le fort, où il tombe couvert de blessures, au milieu des ennemis. De son côté, le brave La Revanchère s'élançait avec une telle impétuosité sur le côté opposé, que la colonne de gauche était sur le rempart avant que l'ennemi eût pu recharger ses canons. Les Ovas, qui avaient fait jusque-là une courageuse résistance, ayant vu succomber leurs chefs et les plus braves d'entre eux, ne songèrent plus qu'à la fuite : ils sortirent du fort et se sauvèrent dans la forêt, en suivant le rivage de la côte du nord. Poursuivis par la réserve, ils perdirent encore beaucoup de monde dans cette déroute.

*La Cheurette*, qui tira en ce moment, dut en mitrailler plusieurs dans le bois. A midi, le commandant Gourbeyre descendit à terre, et fit arborer le pavillon de France sur le fort des Ovas.

L'ennemi a laissé 119 morts sur le champ de bataille, dont 45 tués dans le fort, auprès des canons ou sur la brèche. Les prisonniers que nous avons faits, au nombre de 27, assurent que beaucoup de leurs blessés ont dû périr dans les bois. Nous avons su par eux que le poste de la

pointe à Lancé était commandé par Andrianamifidi, et que ce chef avait sous ses ordres plus de 400 Ovas. Quelques-uns affirment qu'il a été tué en combattant contre la colonne de Baudson, d'autres disent qu'il s'est sauvé. Huit canons, 700 livres de poudre, quelques fusils, quelques sagaies et un troupeau de 250 bœufs, sont tombés en notre pouvoir. Nous n'avons eu que neuf blessés, dont un mortellement.

Les troupes ont occupé le fort pendant deux jours, et les bâtimens sont restés au mouillage pour embarquer les canons, les poudres, les bœufs, et tout ce qu'il pouvait être utile d'emporter à Sainte-Marie, où *la Nièvre* et *la Chevette* ont débarqué les bœufs. De là ces deux bâtimens ont ramené les détachemens fournis à l'expédition par la garnison de Tintingue, et sont revenus de nouveau au mouillage du Port-Louis.

L'action des bâtimens a été très-puissante; les chefs de pièces, comme les maîtres canonniers, se sont fait remarquer par la justesse de leur tir, et ont maintenu le plus grand ordre dans toutes les parties du service de l'artillerie.

A la pointe à Lancé, comme à Tamatave et à Foulpointe, MM. Le Tourneur, capitaine de frégate, commandant *la Nièvre*, Depanis, lieutenant de vaisseau, commandant *la Chevette*, et Prévost de Langristin, second de *la Terpsichore*, ont mérité les éloges du commandant Gourbeyre.

Le 20 novembre, deux envoyés du gouvernement d'Emirne, les généraux Coroller et Ratsitouhaine firent demander à M. le commandant Gourbeyre un sauf-conduit pour se rendre auprès de lui, lui remettre deux lettres de la reine Ranavalo-Manjaka, et traiter de la paix.

Le 21, *la Terpsichore*, suivie de *la Nièvre* et du *Madagâscar*, revint au mouillage de la pointe à Lancé, où le commandant avait annoncé aux envoyés qu'il les recevrait.

Le 22, ils se rendirent à bord de *la Terpsichore*, où ils furent accueillis avec le plus grand appareil; le commandant



les admit à sa table; ils demandèrent jusqu'au lendemain pour réfléchir sur le traité qui leur était offert.

Le 23, l'état de la mer les ayant empêchés de venir à bord de la frégate, le 24 ils s'y rendirent, et après avoir exprimé les dispositions les plus favorables, ils emportèrent avec eux le traité.

Le 26, ils sont partis de Ténériffe pour le soumettre à la signature de la reine.

Le commandant Gourbeyre leur a accordé jusqu'au 30 décembre pour rapporter cette ratification.

Avant de le quitter, le général Coroller lui a remis une invitation à tous les traitans de rentrer à Tamatave et autres lieux occupés par les Ovas, un ordre aux chefs de la côte de cesser immédiatement les hostilités, et une lettre par laquelle ce général déclare que les navires du commerce français seront admis, comme par le passé, dans tous les ports, sous la domination de la reine Ranavalo-Manjaka.

Le 26 novembre, M. le commandant Gourbeyre, ayant ainsi glorieusement terminé la mission qui lui avait été confiée, appareilla avec *la Terpsichore* et *la Nièvre*, pour rentrer à Bourbon, après avoir complété la garnison de Tintingue et pourvu à tous les besoins de cet établissement.

## AMÉRIQUE.

**AMÉRIQUE RUSSE.** — *Situation des colonies de la côte nord-ouest.* — Le directeur général de la compagnie américaine russe vient d'adresser à ses actionnaires un rapport dans lequel il leur annonce que, pendant la navigation de cette année, il est arrivé des colonies russes de l'Amérique, dans le port d'Okhotsk, deux bâtimens appartenant à la compagnie. L'un, l'Okhotsk, a apporté de Novo Archangel pour onze cent mille roubles de pelleteries, et l'autre,

le Tchitchagoff pour quatre cent mille des îles Kouriles. On attendait en outre, au Kamtschatka, le brick de la compagnie, le Baïkal, qui avait été expédié de Novo-Archangel, avec un chargement de sel, au mois de mai. Le rapport du directeur général de ces colonies est fort satisfaisant. L'approvisionnement en est suffisamment assuré, et un détachement nouvellement débarqué dans les îles Kouriles, y a commencé des chasses qu'il poursuit avec succès. Une expédition a également été envoyée de Kadiak au nord, pour explorer l'intérieur du pays, qui est resté jusqu'ici inconnu, et établir des relations commerciales avec les naturels. Les deux bâtimens sont depuis repartis d'Okhotsk pour l'Amérique, chargés de marchandises russes, et emmenant un nombre considérable d'individus qui vont servir dans les colonies.

B.....

**CANADA.** — *Voyage de découvertes dans l'intérieur des terres.* — Une expédition, commandée par le lieutenant Ingall, du quinzième régiment, partit, le 30 juin dernier, de la Forge des trois Rivières, et, remontant le Saint-Maurice jusqu'à la rivière au Rat, elle s'arrêta trois semaines en cet endroit à attendre l'arrivée de M. John-Adams, l'ingénieur qui devait l'accompagner. Celui-ci l'ayant enfin rejointe, l'expédition alla explorer une vaste étendue de pays, située sur les derrières du poste de la rivière au Rat, où elle espérait trouver de bonnes terres, qu'on disait exister dans cette portion de la province. M. Ingall, quoiqu'en partie trompé dans son attente, reconnut cependant avec plaisir qu'elle renfermait une suite de lacs spacieux et d'une grande beauté.

L'expédition retourna, après une absence de quelques jours, à la rivière au Rat, d'où elle remonta le Saint-Maurice jusqu'à son confluent avec le Vermillion, qu'elle suivit pendant plusieurs jours, jusqu'à des lacs nommés Cou-cou-cache, qui versent leurs eaux dans le Saint-Maurice, à

45 milles environ au-dessus de sa jonction avec le Vermilion. L'expédition reprit alors la route du Saint-Maurice, jusqu'à un poste de la compagnie de la baie d'Hudson, appelé Wemontachinque, qui est à 200 ou 300 milles des Trois Rivières, et à six journées de marche de la baie d'Hudson. Le Saint-Maurice prend sa source dans le voisinage.

Nos voyageurs ayant quitté Wemontachinque, remontèrent une petite rivière qui les conduisit à de vastes et beaux lacs, dont ils firent le tour. Un de ces amas d'eau, qui reçut le nom de Kempt, en l'honneur du gouverneur de la province, était si considérable, qu'ils mirent *neuf* ou *dix* jours à en parcourir la circonférence.

Au sortir de ces lacs, dont la reconnaissance avait occupé l'expédition l'espace de plusieurs semaines, elle descendit la rivière aux Lièvres durant quelques jours, et s'avança jusqu'à un autre poste que la compagnie de la baie d'Hudson a établi sur le bord du lac au Sable, à 80 milles de la rivière d'Ottawa.

La partie supérieure du cours de la rivière aux Lièvres est interrompue à chaque instant par des chutes plus ou moins élevées, où le bateau de l'expédition faillit plusieurs fois se perdre. Elle essuya des pluies et des tempêtes continuelles sur les lacs, et, de temps en temps, il tombait de la neige. Le thermomètre marquait ordinairement, pendant la nuit, de 5 à 10 degrés au-dessous de zéro. Les voyageurs souffrirent considérablement du manque de vivres dans le trajet au lac au Sable. De là, ils descendirent l'Ottawa jusqu'à Montréal, où ils arrivèrent le 22 octobre, après une absence de quatre mois.

On prépare en ce moment le journal et une carte exacte et scientifique de l'itinéraire de l'expédition. Les échantillons des diverses espèces de roches et de terres qu'elle a rapportés, ainsi qu'une collection d'insectes, de reptiles et

de plantes, sont destinés à l'institution de Montréal, et au cabinet de la société littéraire et historique de Québec.

B.....

**ÉTATS-UNIS.** — *Route de Buffalo à la Nouvelle-Orléans.* — Un bill a été soumis à la chambre des représentans, par le comité des améliorations intérieures. Il s'agit de la construction d'une nouvelle route qui doit partir de Buffalo et aboutir à la Nouvelle-Orléans, en passant par Washington. C'est probablement le plus important de tous ceux qui ont dû être examinés par la chambre dans la session actuelle. Ce magnifique projet intéresse toute l'Union, et il a en particulier pour plusieurs états un intérêt si immense, que nous ne doutons pas de son adoption.

— *Chemins de fer.* — On a reconnu depuis long-temps aux États-Unis que les chemins de fer offraient un moyen de communication à la fois prompt, sûr et économique. Aussi il n'y a guère d'état qui n'en possède déjà plusieurs. Le Maryland en construit actuellement deux, dont l'un qui doit aller de Baltimore à l'Ohio, à travers une partie de la Virginie et de la Pensylvanie, aura au-delà de 300 milles de longueur. Suivant le rapport présenté par le comité à l'assemblée des actionnaires, à la fin d'octobre, 25 milles de ce chemin étaient déjà achevés. Les ingénieurs ont eu jusqu'ici de grands obstacles à vaincre, et les travaux ont coûté environ 20,000 dollars par mille. Il a fallu construire dans cet espace plusieurs ponts en pierre, dont l'un jeté sur les chutes de Gwynn, a une seule arche de 80 pieds d'empan, 58 de hauteur et 300 de longueur. Un autre, sur le Patapsco, a deux arches de 55 pieds d'empan, et deux de 20, une élévation de 46 pieds et une longueur de 375. Il existe encore plusieurs autres ponts, de moindres dimensions, également bâtis en pierres. Le terrain ne présentant point les mêmes difficultés dans les 41 milles suivans que la route aura à parcourir pour

atteindre la pointe des rochers, sur le Potomac, le comité espère l'avoir achevée, dans toute cette distance, avant la fin de l'année 1830, et il calcule que, delà à l'Ohio, il sera possible d'en construire 50 milles par an. La route, une fois terminée jusqu'au Potomac, ouvrira à la ville de Baltimore le commerce des vastes et fertiles vallées qu'arrosent ce beau fleuve et ses nombreux affluens, et deviendra dès lors fort avantageuse pour le public et pour les actionnaires.

Un autre chemin de fer est en construction dans le même état. Il doit aller de Baltimore au port d'York, sur la Susquehannah, en Pensylvanie, et avoir 70 milles de longueur. La première pierre en a été posée par la grande loge maçonnique du Maryland, le 8 août dernier, centième anniversaire de la fondation de Baltimore; et le rapport lu à l'assemblée des actionnaires, le 19 octobre suivant, annonce qu'il y en avait alors environ 3 milles d'achevés. La commission attendait, pour en pousser les travaux avec activité, que la législature de Pensylvanie lui accordât l'autorisation de pratiquer la route à travers son territoire. Ce travail, sans être aussi gigantesque que la route de Baltimore à l'Ohio, promet néanmoins d'être avantageux pour les habitans de cette ville et profitable aux entrepreneurs. Il rencontrera à York le grand chemin de fer, actuellement en construction de Philadelphie à cet endroit, et qui aura une longueur de plus de 80 milles. Il ouvrira ainsi une communication sûre et peu dispendieuse pour le transport des marchandises et des voyageurs, entre ces deux grandes villes, et traversera un des pays les plus beaux et les mieux cultivés de l'Union.

La Pensylvanie construit aussi en ce moment plusieurs canaux et chemins de fer. Depuis 1826, il y a été ouvert 177 milles de canaux, qui sont aujourd'hui en pleine activité, et l'on calcule qu'il en sera achevé 400 milles dans l'été de 1830, ainsi que 50 milles du chemin de fer qui joindra Philadelphie à la Susquehannah. Ces ouvrages, exécutés pour

le compte du gouvernement, sont distincts de ceux des compagnies particulières qui ont terminé, dans l'espace des huit dernières années, 47 milles de chemins de fer et 380 canaux. On comptait, au mois de juillet 1829, 47,000 ouvriers employés à ces travaux, dont les 95<sup>e</sup> étaient des Hollandais. En conséquence des immenses constructions publiques qui s'exécutent dans la Pensylvanie, le New-York, sur le chemin de fer de Baltimore à l'Ohio et le canal de la Chesapeake à l'Ohio, le prix de la main d'œuvre a considérablement augmenté (80 francs par mois et la nourriture). Les Irlandais qui ont le bonheur de gagner les plages américaines y affluent de toutes parts. Ce sont eux qui ont construit tous les canaux du New-York.

Le chemin de fer de Mauch-Chunk est ouvert depuis deux ou trois ans. Comme il descend par un plan incliné, du sommet d'une montagne, sur une distance de huit milles, jusqu'à la rivière de Lehigh, on a fait dernièrement, au moyen de machines, des expériences afin de déterminer le degré de vélocité qu'on pourrait atteindre pour le transport des chariots chargés de houille, et des chevaux et mulets destinés à les remonter lorsqu'ils auraient été vidés. On a reconnu que cette vélocité pouvait être portée de 30 à 40 milles par heure, sans crainte d'accident; mais la rapidité du trajet était telle, et les objets environnans se présentaient à la vue d'une manière si confuse, que conducteurs et animaux en devenaient malades au bout de quelques jours. Les directeurs ont été obligés en conséquence de restreindre à 14 milles à l'heure la marche du chariot en descendant.

Des expériences semblables ont été depuis peu exécutées sur la route en fer de Liverpool à Manchester, en Angleterre. Une des machines fit 11 milles à l'heure, une autre 14, et une troisième 26, en parcourant des distances de 21, 25 et 70 milles. Une autre machine franchit un certain espace, à raison de 32 milles à l'heure, c'est-à-dire qu'elle parcourut un mille en *une minute et 53 secondes*.

On vient de commencer encore un chemin de fer en Virginie, qui ira de Manchester à des carrières de charbon, et aura 13 milles de longueur. On espère l'avoir achevé à la fin de l'été. Un autre est également projeté de Boston à Lowell dans le Massachusets.

W.....

— *Caravane de Saint-Louis à Santa-Fé.* — L'Amérique a ses caravanes aussi bien que l'Orient. Chaque année, au mois de mai, il en part une de Saint-Louis, sur les bords du Mississipi, pour Santa-Fé du Mexique, laquelle retourne en automne, aux États-Unis. Le général Jackson, sentant toute l'importance de ce débouché pour le commerce américain, fit escorter la dernière par quatre compagnies de troupes régulières, sous le commandement du major Riléy, pour la protéger contre les attaques des Indiens Camanches, qui l'ont déjà pillée plusieurs fois. Cet officier avait ordre de passer l'été dans l'île de Chouteau, et d'y attendre le retour de la caravane, pour la ramener à sa destination. Malheureusement, plusieurs de ses soldats furent tués, pendant son séjour dans cette île, par les Pawnées, qui lui enlevèrent ses chevaux, ses mulets et ses bœufs. Il accomplit néanmoins sa mission. Deux cents cavaliers mexicains accompagnèrent la caravane, moins par mesure de sûreté, que pour conduire jusqu'aux frontières plusieurs Espagnols et leurs familles, qui étaient obligés de quitter le territoire de la république. Ces malheureux arrivèrent aux États-Unis, pour apprendre par les journaux de la Nouvelle-Orléans que le décret d'expulsion du 15 avril était rapporté par un autre du 16 septembre, qui leur permettait de rentrer dans leur patrie. La caravane a découvert la trésor que la précédente avait été obligée d'enterrer dans la crainte des Indiens, et est revenue avec une quantité considérable d'or et d'argent. Les profits de l'expédition ont été de plus de cent pour cent. Les habitans de Saint-Louis,

considérant l'importance de ce commerce, se proposent d'adresser une pétition au gouvernement, pour l'inviter à organiser d'une manière régulière le service de cette caravane.

W.....

**GEORGIE** — *Loi barbare contre les hommes de couleur.* —

On a appris, il y a quelque temps, que le grand jury du comté de Richemond, dans l'état de Georgie, considérait comme un grand danger pour l'état, l'habitude qu'avaient prise quelques imprimeurs d'employer des nègres dans leurs ateliers, parce qu'ils leur donnent ainsi l'occasion d'apprendre à lire et à écrire. Depuis, la législature de cet état a adopté une loi, dont les dispositions renchérisent encore sur les opinions du grand jury, et à laquelle nous ne pourrions croire si nous n'en avions eu le texte tout entier sous les yeux.

Il est d'abord défendu aux nègres ou aux hommes de couleur libres, venant des autres états, de quitter le bâtiment qui les aura amenés et de communiquer avec les nègres ou hommes de couleur libres de la Georgie. S'ils contrevenaient à cette défense, ils seraient arrêtés immédiatement, et le capitaine devrait payer les frais de détention jusqu'au jour du départ du bâtiment et ramener les prisonniers.

Si un esclave, un nègre libre, ou tout autre personne, apprend à lire ou à écrire à un esclave ou à une personne de couleur libre, l'esclave ou l'homme de couleur libre sera puni de l'amende et du fouet, et si c'est un blanc, il sera seulement puni de l'amende et de l'emprisonnement.

Cette loi digne des siècles de barbarie, est datée du 22 décembre 1829, et signée : WARREN JOURDAN, orateur de la chambre des représentans, THOMAS STOCKS, président du sénat, et GEORGES R. GILMER, gouverneur.

Il est important de remarquer que la Georgie fait partie des états du *Sud* de l'Union, dont les principes en matière d'esclavage sont beaucoup plus rigoureux que ceux des états



du Nord (Voyez l'article suivant, et ci-dessus le Voyage de M. Hulswitt).

**NEW-YORK.** — *Envoi d'esclaves affranchis à la colonie de Libéria.* — La société de colonisation, qui cherche à provoquer dans ce pays l'affranchissement des esclaves, et qui a fondé une colonie d'esclaves rendus à la liberté à Libéria, sur la côte occidentale d'Afrique, a reçu de divers propriétaires l'offre de mettre 2,000 nègres affranchis à sa disposition, à condition de les y transporter à ses frais. Elle a fait un appel aux amis de l'émancipation des nègres, et leur demande des fonds pour le transport de ceux qu'elle va rendre citoyens dans l'établissement qu'elle a créé.

**BALTIMORE.** — *Monument de Washington.* — La ville de Baltimore possède enfin un monument digne du fondateur de la liberté américaine. Il se compose d'une colonne d'ordre dorique, qui s'élève sur une base ou socle, surmonté d'un piédestal circulaire, où l'on vient de placer la statue de Washington. Ce socle a 50 pieds carrés sur vingt-cinq de hauteur. Le diamètre du fût de la colonne est de 20 pieds, et son élévation de 105; le chapiteau a 20 pieds carrés. La hauteur totale du monument, y compris la statue qui a quinze pieds, est de 176 pieds, et, comme il est construit sur une colline de cent pieds d'élévation, le faite en sera à 276 pieds au-dessus de la mer. Il est bâti en marbre blanc légèrement varié, tiré des carrières voisines, et s'aperçoit à une distance considérable. Le monument s'élève au point d'intersection de quatre rues, qui vont en s'élargissant dans la direction de la colonne, de sorte qu'elle est complètement à découvert. Une partie de l'emplacement voisin doit être enclose et entourée d'arbres, et le tout sera environné d'une grille en fer massif, de 350 pieds de circonférence. A chaque façade de la base, il y a un perron bordé de blocs de marbre surmontés de trépieds, et qui

conduit aux portes d'entrée. Au-dessous de la corniche, règne une large frise qui est enrichie de couronnes civiques et d'autant d'étoiles qu'il y a d'états dans l'Union. Au centre de cette frise, et au-dessus des portes, sont placées des tables de marbre où est inscrit le nom de Washington; et aux quatre angles de la corniche, l'on voit des trophées militaires, également en marbre. Des inscriptions latines et anglaises, commémoratives des principaux événemens de la révolution, qui se rattachent à la vie de Washington, décorent les différentes faces du monument. Voici une de ces inscriptions :

Fama manet perennis,  
 Quia populi arbitrio  
 Sumpsit posuitq. secures.  
 Georgio Washington,  
 Patri patriæ,  
 Quo duce,  
 Summo numine favente,  
 Civitates fœderatæ  
 Americæ septentrionalis  
 Libertatem legesq.  
 Impetrarunt

Cives Baltimorienses,  
 Haud inani studio  
 Tantæ laudis augendæ,  
 Sed ut  
 Exemplar vitæ  
 Patriæq. amoris  
 Semper in conspectu  
 Hominum esset.  
 H. M.  
 P. C.

Au-dessus de la grande plate-forme, à la base de la colonne, se trouvent treize boucliers en bronze, de dimension colossale, emblèmes de la première union fédérative, et recouverts des armes de chacun des états qui la composaient. Quatre aigles, sculptés en bas-reliefs, tiennent dans leurs serres des couronnes, d'où partent des guirlandes qui entourent la colonne. Le grand homme est représenté au moment où il se démet du commandement de l'armée, et rend au peuple l'autorité qu'il lui a confiée. Cette statue également en marbre blanc et en trois morceaux, fait beaucoup d'honneur au sculpteur Causici. Un escalier en spirale de 220 degrés en marbre, pratiqué dans l'intérieur de la co-

lonne, conduit à son sommet, et l'on se propose de l'éclairer au moyen du gaz. B.....

**MEXIQUE** — *Colonie française du Guazacoalco.* — Les renseignemens suivans sur la colonie française, qui va se former sur les bords du Guazacoalco, au Mexique, dans les concessions faites par cette république à M. Laisné de Villevêque, sont extraits d'une lettre adressée à ce député par M. l'abbé Baradère, qui est arrivé récemment de ce pays, où il a séjourné quelque temps.

« Avant d'indiquer les terres destinées aux cultures, divers commissaires furent envoyés dans toutes les directions afin d'examiner cette vaste contrée. Tous les rapports ont désigné le Guazacoalco comme le point le plus fertile, le plus sain et le plus heureusement situé pour l'avantage commercial. Le fleuve réunira un jour les deux Océans, et ses nombreux affluens peuvent recevoir les produits de Guatimala et des plus riches états du Mexique. Fernand Cortès avait connu toute l'importance du Guazacoalco, en fondant la ville de Spiritu-Santo, à quatre lieues de la barre, et en se faisant accorder pour son compte particulier, des terres considérables sur l'autre versant des Cordillères, au milieu de l'isthme.

« Le gouvernement mexicain a voulu donner une récompense nationale à plusieurs de ses généraux. Deux, trois et quatre lieues de terres ont été accordées à chacun d'eux; Guerrero, Victoria, Santa-Anna, Barraga et Bravo sont en tête de la liste, et tous ont obtenu leurs terres en face de la concession française, dont ils ne sont séparés que par le fleuve. C'est la prospérité de la colonie française qui doit leur donner de la valeur.

« La lecture de divers rapports sur le Guazacoalco, continue M. Baradère, et ceux que me donna verbalement M. Llabe, sénateur et naturaliste distingué, me firent con-

L'enveloppe des crocodiles du Guazacoalco ne résiste point aux balles ; aussi sont-ils plus timides ; ils n'attaquent point l'homme , et on n'a point à craindre , comme en Afrique, l'amputation d'un bras qu'on laisse pendre en dehors de la pirogue. Il nous est plusieurs fois arrivé d'en trouver sur le bord du fleuve , blottis dans l'herbe , et se roulant à notre aspect , dans l'eau , sans faire mine d'attaque :

« A droite et à gauche du fleuve , le terrain est tour à tour boisé et découvert , si l'on peut appeler découvertes des plaines où l'herbe est à la hauteur de dix pieds.

« Ces plaines n'ont jamais plus d'une lieue carrée , et se succèdent à droite et à gauche du Guazacoalco. Le reste du pays n'est qu'une vaste forêt de cèdres , acajous , de bois de teinture , de poivriers , d'ébéniers , et d'autres bois précieux. Les orangers , limoniers , bananiers , citronniers , palmiers , cacaotiers , etc. , etc. , se trouvent aussi mêlés et confondus dans les forêts. Le cèdre , l'acajou , le chêne et le sapin qui est très-commun à l'extrémité de la concession , sont de grandeur colossale. Ils servaient jadis , dans les chantiers de la Havane , à la construction des vaisseaux de haut bord ; et aujourd'hui les Indiens construisent sur le Guazacoalco des pirogues en acajou , et d'une seule pièce , de cinq pieds de largeur sur cinquante de longueur. Ces forêts vierges contiennent des milliers de sangliers , de cochons marons , de cerfs , gazelles , lièvres , faisans , poules sauvages et quantité d'oiseaux charmans. Mais à côté de ces animaux inoffensifs , se trouvent aussi quelques animaux destructeurs , tel que le tigre ; du reste , jusqu'ici l'homme n'a pas eu à se plaindre de sa griffe ; tout ce qu'on a à lui reprocher , c'est l'enlèvement de quelques poules qui allaient fourrager dans les bois , et se perchaient la nuit sur des arbres. Cependant depuis qu'on y emploie des chiens , et que le mouvement et le bruit ont troublé le silence des forêts , cet animal a disparu. »

M. Baradère ne pense pas que les serpens ou les mous-

quites puissent être un obstacle à la prospérité de la colonie, ainsi que des personnes ont paru le croire. Pendant les quatre mois que ce voyageur a passés dans le pays, il n'a jamais vu un seul serpent ni entendu dire aux européens qui l'habitaient depuis plusieurs années qu'ils en eussent jamais rencontré. Quant aux mousquites, il assure que la concession, étant fort élevée au dessus du niveau de la mer, et sans cesse exposée à un air vif et raréfié, n'en est point incommodée, et que d'ailleurs les insectes disparaîtront à mesure que le terrain sera dégarui de bois et livré à la culture.

« Le sol de la concession est formé dudétritus de mille générations d'arbres : la terre végétale y a une épaisseur de près de vingt pieds. Elle est noire comme du terreau et favorable à toutes sortes de productions tant indigènes qu'exotiques. Le maïs peut produire jusqu'à quatre récoltes par an ; le riz, on le recueille deux fois. Dans quarante-cinq jours on peut avoir des haricots ; la canne à sucre y est en végétation constante ; le café croît promptement et magnifique ; le cacao n'a besoin que d'être recueilli dans les bois, comme la vanille et le poivre ; le coton est très-abondant dans les villages qui le cultivent, et d'une finesse extrême. Le tabac, qui est une des plantes les plus productives, y prospère volontiers ; l'indigo de même ; les oranges, les cédras, les bananes, les patates, les ananas, n'exigent aucun soin pour s'y multiplier : la vigne et l'olivier y réussiront aussi, etc. Ajoutez à ces riches productions un ciel toujours enchanteur et un printemps continuel : dans cet heureux climat jamais l'arbre n'est dépouillé ; il reste toujours couvert de feuilles. Les pluies, fort rares dans certaines provinces du Mexique, ne manquent jamais au Guazacoalco ; le pic Saint-Martin attire les nuages, et, tous les quinze jours à peu près, on a de l'eau. Les Européens et les individus établis dans ce pays n'ont jamais connu les maladies des Antilles : l'élévation des terres, l'absence des

grandes chaleurs et l'air pur qu'on y respire, en font une région aussi saine que Jalappa qui est à la même hauteur, et où jamais maladie endémique n'a existé. etc... »

BARADÈRE...

**LA HAVANE.**—*Cétacé inconnu.*—Voici la relation faite au capitaine de port de La Havane, par don Jose-Maria Lopez, arrivant de Matanzas sur le navire à vapeur *le Neptune*, que commande cet officier.

« Partis de Matanzas, le 3 janvier, à sept heures du matin, dit ce capitaine, nous faisons route pour notre destination, lorsque, vers midi, nous aperçûmes, à quatre milles de la côte que nous longions, un objet fort élevé au-dessus de la surface des flots; les matelots et les passagers que je transportais, crurent d'abord comme moi que c'était un bâtiment chaviré. Je fis aussitôt gouverner de manière à m'en approcher le plus possible. Mais, parvenus à une petite distance, l'objet sur lequel nous avions les yeux parut changer d'aspect, et nous crûmes que c'était une grande embarcation en détresse. Croyant pouvoir être utile à quelques malheureux, je l'accostai à portée de fusil. Nos doutes furent alors éclaircis; cette prétendue embarcation nous présenta la mâchoire supérieure d'un monstre d'une effroyable dimension. Il s'élevait, dans une position presque horizontale, à environ seize pieds de l'eau, et était entouré d'une innombrable quantité de poissons de diverses grandeurs, qui nageaient dans toutes les directions, en occupant un espace de près d'un mille autour de lui. En nous rapprochant encore de cet immense cétacé, nous le vîmes ouvrir ses mâchoires, et un bruit terrible et semblable à celui produit par un éboulement de terre se fit entendre. Une nageoire de couleur noire et de près de neuf pieds d'élévation, placée à soixante pieds peut-être de sa gueule, se dressa lentement. Nous n'avons pu estimer la longueur totale de ce monstre, dont la queue ne s'est pas montrée au-

dessus de la surface de la mer. Sans les instances réitérées de mes passagers, dont l'effroi était visible, je m'en serais approché de manière à pouvoir donner sur cette rencontre extraordinaire des détails plus précis.

« A l'instant où nous revirâmes de bord, le monstre disparut dans le nord-ouest, mais il se montra bientôt après dans le nord, à une plus grande distance, et il nous sembla avoir repris la position qu'il avait quand nous l'aperçûmes la première fois. Ses dimensions sont infiniment plus grandes que celles que pourrait offrir la plus forte de toutes les baleines; et sa conformation, qui ne ressemble nullement à celle de ce dernier genre de cétacé, me porte à croire qu'il doit appartenir à une espèce tout-à-fait inconnue jusqu'à présent.

» Certifié sincère et véritable à la Havane, ce 5 janvier 1830. » Suivent les signatures des passagers et matelots du *Neptune*, et celle du capitaine Jose-Maria Lopez. »

(Voyez ci-dessus l'article *Angleterre*.)

**COLOMBIE.** — *Communication entre les Océans Pacifique et Atlantique.* La commission topographique, chargée par le gouvernement Colombien d'examiner les obstacles qui s'opposent à la jonction des deux Océans, a reconnu que leur niveau était le même; mais elle ne pense pas cependant que l'entreprise soit d'une exécution facile. La route suivie jusqu'ici, lui paraît la plus directe. Elle recommande d'améliorer la navigation de la Chagre, d'y établir des bateaux à vapeur, et de construire une route, praticable pour les voitures, de Cruces à Panama, qui sont seulement éloignés l'une de l'autre de sept lieues. Par ce moyen, le trajet à l'Océan Pacifique serait fort court. On se rend, par la route actuelle, de la Jamaïque à Buenaventura, dans le Popayan, par la voie de Panama, en moins de 20 jours. Le gouvernement est disposé à encourager les projets qui lui seront proposés pour ouvrir la communication à travers l'isthme, et accordera

aux entrepreneurs tous les avantages et facilités compatibles avec la sûreté et la défense du pays. W.....

**AMERIQUE DU SUD.** — *Service des postes entre Buenos-Ayres, le Chili et le Pérou.* — La correspondance entre Buenos-Ayres, le Chili et le Pérou, à travers le continent, vient d'être rétablie. Interrompue durant toute la guerre, elle avait été suspendue en 1829, à cause des dissensions intestines qui désolèrent les provinces de Buenos-Ayres. L'intérieur de ce pays, comme le reste de l'Amérique méridionale, est privé de routes praticables pour les voitures, et l'on y transporte la malle et les marchandises à dos de mulets ou de chevaux. Quoique la distance de cette route, de Buénos-Ayres au Chili, soit d'environ mille milles, on la trouve néanmoins plus courte et plus sûre que celle du cap Horn. Le départ de la malle de Buénos-Ayres au Chili, a lieu tous les quinze jours, le premier et le seize de chaque mois.

B.....

**PROVINCE DE LA PLATA.** — *Nouveau conquérant.* — Un nouveau conquérant, nommé Pincheira, s'est élevé dans les guerres que les Monténéros ont faites dernièrement à Buénos-Ayres. C'est le chef d'une tribu des Pampas. Son père était Européen, et sa mère Indienne.

Les habitans des Pampas, toujours armés contre Buénos-Ayres, ont plusieurs fois signalé, dans des combats opiniâtres, la haine que leur inspire les nouveaux républicains. Pincheira, toujours à la tête de ses sauvages, s'est rendu redoutable aux habitans de la Plata. Il y a un an qu'on le vit, après une défaite, se porter subitement sur l'établissement des Buénos-Ayriens en Patagonie, et ravager pendant plusieurs mois les campagnes qui l'environnaient. Ce fut sous ses ordres que les naturels de *Bahia Branca* assassinèrent la garnison de la place, pour se ven-



ger du massacre de plusieurs Indiens que Lavallo avait fait passer au fil de l'épée. Après la paix avec Buénos-Ayres, il traversa tout le continent américain, et alla, à 500 lieues de Patagonie, au pied des Andes du Chili, attaquer la province de Mendoza, et la ravagea.

On ne sait pas encore comment se terminera la révolution que vient de provoquer Pincheira, ni au profit de qui elle aura été faite. Comme Indien, Pincheira a des opinions favorables à cette indépendance que par-dessus tout chérissent les sauvages; mais comme fils d'un blanc, il tient à honneur de passer pour défendre, en vertu des pouvoirs qu'il dit avoir reçus, les intérêts de S. M. catholique, Ferdinand VII. C'est au nom de ce souverain qu'il a toujours combattu, et il se glorifie beaucoup de la qualité de colonel, grade qu'on lui a effectivement donné dans l'armée espagnole.

**MONTE-VIDEO.** — *Découverte d'un tombeau grec.* — Nous donnons avec quelque défiance la nouvelle suivante qu'on nous prie de publier.

Un laboureur a découvert dernièrement, dans un champ, aux environs de Monte-Video, une espèce de pierre tumulaire, portant des caractères à demi effacés par le temps, et recouvrant une excavation entourée de maçonnerie, où étaient enfermés deux glaives, un casque et un bouclier. Le tout fut porté à Monte-Video, et l'on put, non sans beaucoup de peine, déchiffrer sur la pierre, les mots suivans, en caractères grecs: *Sous le règne d'Alexandre, fils de Philippe, roi de Macédoine, dans la 63<sup>e</sup> olympiade, Ptolemaïos....* Il fut absolument impossible de lire la suite. Sur la poignée d'une des deux épées, était en demi-relief, un profil que l'on crut reconnaître pour celui d'Alexandre, et le casque portait des ornemens d'un travail exquis, représentant Hector traîné par Achille autour des murs de Troie.

Il est plus que probable, d'après cette découverte, qu'un contemporain d'Aristote a foulé le sol du Brésil et de la Plata. On pense que Ptolemaïos était le commandant de la flotte d'Alexandre ; jeté par les vents sur la côte du Brésil, il y aura déposé ce souvenir de son voyage dans des régions aussi éloignées. Dans tous les cas, une pareille découverte est de nature à fixer l'intérêt et l'attention des antiquaires de tous les pays.

L.....

**BRÉSIL.** — *Situation des émigrés allemands.* — Nous avons toujours pensé qu'il ne fallait adopter qu'avec beaucoup de prudence les projets de colonisation lointaine. Voici un rapport adressé par le *consul* suisse, au Brésil, à son gouvernement : le consul y trace le tableau le plus décourageant des peines et des contrariétés de tous les genres auxquelles sont en butte les Européens que des espérances de fortune et de bonheur attirent dans ce pays. Après avoir détaillé les obstacles que l'on éprouve à se procurer un terrain convenable et quelques esclaves, il ajoute : « D'ailleurs, qui pourra diriger l'émigré dans l'établissement qu'il va former ? Ses voisins, peut-être ? Mais il ne doit ni ne peut s'en rapporter à eux ni à leurs conseils. Jaloux des moyens qu'ils lui supposent et qu'ils portent toujours au-dessus de la réalité, ils ne cherchent en secret qu'à entraver ses démarches et ses opérations. Si malheureusement il a besoin d'eux, ils lui font payer leurs services au poids de l'or, et ne participent à ses travaux qu'avec l'intention d'en retarder les progrès ; trop heureux alors, si par des erreurs, de fausses spéculations ou des mesures mal combinées, il ne se prépare pas des regrets pour l'avenir.

« Dans tous les cas, il doit s'attendre à de très-fortes dépenses pour sa nourriture et celle de ses esclaves, puisque huit mois au moins doivent s'écouler avant qu'il puisse songer à retirer du sol, de quoi pourvoir à leurs premiers

besoins. Enfin, après trois ou quatre ans d'anxiétés et de souffrances, il verra ses moyens pécuniaires totalement épuisés, et commencera à s'apercevoir trop tard, qu'après tant de sacrifices il n'a acquis qu'une propriété dont la valeur est à peine suffisante pour fournir à ses besoins. Alors le découragement viendra l'accabler et les maladies termineront peut-être sa triste existence.

« Mais il est des émigrés dont la chute est plus rapide et le sort plus funeste encore. Je veux parler des infortunés qui, séduits par les illusions dont on se berce trop souvent en Europe, abandonnent leur patrie, pour venir, sans argent et quelquefois sans talens, chercher dans ces contrées lointaines une fortune qu'ils croient aussi certaine que brillante. A leur arrivée, la misère la plus affreuse les accueille, et ils attendent que les secours de la charité les arrachent à une mort imminente. On en a vu un exemple récent et terrible dans ces malheureux Allemands débarqués au nord du Brésil.

« Dès son arrivée, cette troupe composée d'hommes, de femmes et d'enfans de l'âge le plus tendre, fut réduite à implorer la pitié publique. L'ignorance de la langue du pays est un obstacle de plus pour les étrangers, et cependant ceux qui sont familiarisés avec cette langue et qui la parlent avec facilité, n'en retirent aucun avantage.

» Ce que peuvent attendre de plus ces émigrés, c'est de trouver un propriétaire qui les emploie pour la nourriture seule. Dans ce cas, après deux ou trois ans, ils obtiennent la conduite subalterne des esclaves, et les modiques appointemens de trois cents francs. Mais combien de privations ne doivent-ils point subir; par quelles épreuves ne doivent-ils point passer, avant de parvenir à ce point? Dégoutés, découragés, ils cherchent à s'étourdir, à oublier leurs maux, par l'usage immodéré des boissons; ils finissent ainsi par ruiner entièrement un tempérament déjà miné

par les travaux et les chagrins , et ils terminent d'une manière affreuse une carrière de privations et de dégoûts.

« Tel est le sort presque inévitable qui attend les Européens attirés dans ce pays par l'espoir d'y faire fortune. Le service militaire , qui , partout ailleurs est une ressource , n'offre pas ici le moindre avantage , attendu que l'avancement y est nul. Le Brésil est un pays superbe , et extrêmement riche des dons de la nature ; mais , dans son état actuel , les Européens ne doivent pas songer à y former des établissemens. »

---

## NÉCROLOGIE.

---

*José Maria Zalazar.*

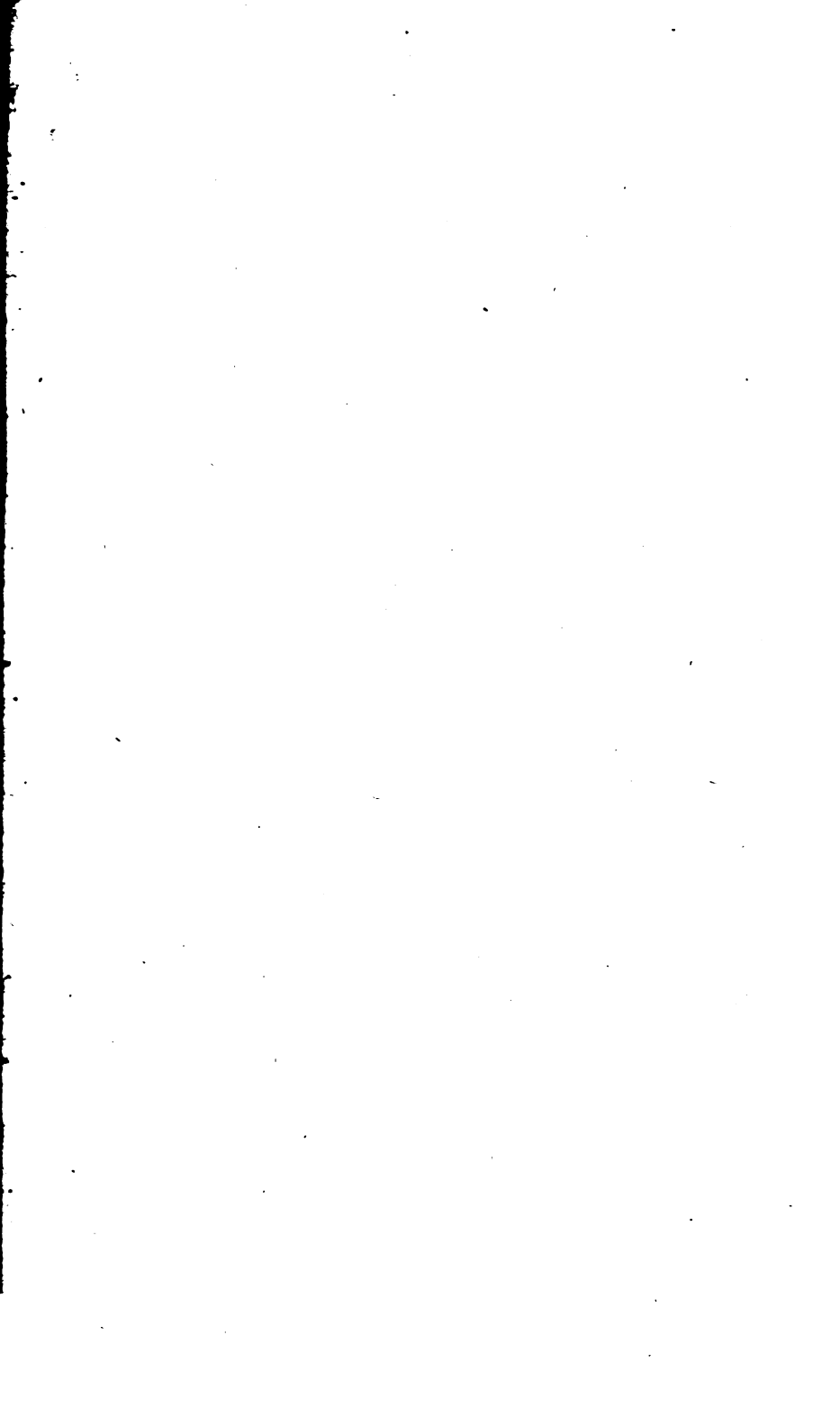
JOSÉ MARIA ZALAZAR naquit à Antioquia, chef-lieu de la province du même nom, dans la république de Colombie. Entré de bonne heure au collège de Bogota, il y publia, jeune encore, des essais en vers, qui lui fit donner par ses camarades le surnom de *poète*, qu'il conserva le reste de ses jours. Il avait à peine terminé ses études, qu'il écrivit en 1809, pour le *semanario* de Bogota, un excellent *mémoire descriptif du plateau de Santa-fé de Bogota*. L'année d'après, la révolution étant venue à éclater, il en embrassa la cause avec ardeur, et fut nommé, en 1813, membre du congrès de la Nouvelle-Grenade. C'était un des avocats les plus jeunes du barreau, et cependant la sagesse de sa conduite lui concilia l'estime de ses concitoyens de tous les partis. Ce fut lui qui composa, à cette époque, presque toutes les chansons patriotiques, et plus tard il célébra dans ses vers la bataille de Boyaca. Zalazar accompagna, en 1816, l'armée républicaine, dans sa pénible retraite à travers les plaines désertes de la Méta et de l'Apure. Ses collègues, ne voulant point s'exposer à la chance de périr de faim ou de fatigue, s'arrêtèrent à Bogota, où ils furent pris et tués par les Espagnols. Il suivit le général Santander, et fut ensuite attaché aux Llaneros de Paez, en qualité d'auditeur de guerre. Toutefois, l'armée s'étant dispersée en corps de partisans, il se vit forcé d'émigrer, et passa à l'île de la Trinidad, où il se procura des moyens d'existence en plaidant dans les tribu-

naux de cette colonie anglaise. Rentré dans sa patrie en 1821, il fut nommé juge de la cour de Caracas, et, peu de temps après, ministre plénipotentiaire de Colombie aux États-Unis. Il occupa ce dernier poste pendant cinq ans. Rappelé en 1828, et élevé à la judicature suprême du pays, il résolut de visiter l'Europe, avant de prendre possession de son siège. Il était arrivé depuis six mois à Paris, avec sa famille, lorsque la mort le frappa dans la quarantième année de son âge, le 22 février dernier.

Parmi les ouvrages inédits que Zalazar avait en portefeuille, on cite un *mémoire géographique sur la Méta et l'Apure*, qu'il se proposait de communiquer à la société de géographie de Paris; un autre sur la *civilisation des Indiens*, et cinq chants de son poème de la *Découverte de l'Amérique*, auquel il travaillait depuis dix ans. C'est lui qui a écrit toutes les notices biographiques sur les hommes célèbres de la révolution colombienne, qu'on trouve dans le *Courrier de l'Orénoque*. Ces notices sont les morceaux les plus remarquables en ce genre que possède la littérature espagnole. Zalazar était membre de l'Académie de Bogota, et de la société philosophique de Philadelphie.

W...

**V. DOCUMENTS OFFICIELS.**





---

## DOCUMENTS OFFICIELS.

---

### FIRMAN DE LA SUBLIME PORTE ACCORDANT AMNISTIE A TOUS LES RAYAS RÉVOLTÉS.

La pièce suivante vient de nous parvenir : elle est traduite littéralement du turc, et nous pouvons en garantir l'authenticité.

*Firman adressé au très-illustre Visir Alish pacha, gouverneur actuel de la province de Tzermen, dont la résidence est à Andrinople.*

« La paix entre la Sublime Porte et la cour de Russie étant maintenant conclue, un illustre commandement, émané il y a peu de temps, enjoignait à Méhémet-Vodjâhi, pacha à deux queues, ci-devant Caïnacan à Andrinople, de prendre toutes les mesures propres à faire rentrer dans leur patrie, lors de l'évacuation, les habitants musulmans et rayas d'Andrinople et des pays circonvoisins envahis, ainsi que l'a voulu le destin, lesquels s'étaient dispersés soit d'un côté, soit de l'autre, et à leur faire reprendre à tous leurs fonctions ordinaires, en s'occupant, comme par le passé, d'agriculture, d'industrie et de commerce, et vivant tranquilles et contents à l'ombre de ma majesté impériale. Nul doute qu'il ne se soit empressé d'agir en conformité de ses ordres.

» Il est pourtant parvenu à ma connaissance souveraine que des rayas établis à Andrinople ainsi que dans les districts, bourgs et villages situés aux alentours de ladite ville, ayant, par

suite de la guerre, tenu une certaine conduite, il leur est entré dans l'esprit qu'ils recevront des reproches de la part de ma Sublime Porte; et dès lors la peur s'est emparé d'eux.

» Mais le fait est que non-seulement les portes du pardon et de ma clémence impériale sont toujours ouvertes à ceux qui témoignent du repentir de leur conduite passée et en demandent l'oubli; mais encore que le gouvernement ottoman regarde les rayas dont il s'agit, comme amnistiés, eu égard à la paix salulaire qui vient d'être conclue.

» En conséquence, quelle qu'ait été la conduite tenue par ces rayas pendant la guerre, elle doit être ensevelie dans un éternel oubli. Nul ne sera recherché pour sa conduite passée. On fera voir à tous qu'on leur a pardonné, et tant qu'ils se tiendront dans les bornes de la droiture et de la fidélité comme rayas, mon premier besoin est que ma Sublime Porte s'occupe à assurer de toutes les manières leur repos et leur prospérité.

» Ma volonté impériale étant que vous ayez à faire connaître publiquement ces injonctions et ces vœux souverains à tous mes rayas de la haute et de la basse classe, qui habitent les lieux soumis à votre juridiction; que d'après l'intelligence et la sagacité qui vous caractérisent, vous les rassuriez et les tranquillisiez tous; que vous fassiez en sorte qu'ils s'occupent paisiblement, comme par le passé, à cultiver les champs, à exercer les métiers et à faire le commerce, et que vous tâchiez, par tous les moyens possibles, de m'attirer leurs bénédictions, le présent commandement impérial, qui a pour but de confirmer les ordres déjà donnés à cet égard, et de prescrire de la manière la plus pressante leur exécution, est émané *ad hoc* en vertu de mon *hatti-shériff* et expédié par N... N.

» Les rayas, dans toute l'étendue de mon empire, sont un dépôt que Dieu a confié à ma garde souveraine. Cela étant, quelle que puisse avoir été, durant la guerre, la conduite de quelques-uns d'entr'eux, par déférence pour la paix salulaire qui a été conclue, aucun d'eux ne sera recherché ni à présent ni à l'avenir. Tant qu'ils seront fermes dans le cercle des devoirs de la condition de rayas, ils n'auront, certes, aucun mal à craindre ni de la part de ma Sublime Porte ni de celle de ses autorités. Mais vous leur ferez savoir à tous que, reconnaissans pour cette marque de ma faveur impériale, ils doivent aussi de leur côté se comporter, en chaque occasion, de manière à prouver leur gratitude.

» Lorsque vous saurez que ma volonté souveraine et absolue est

que vous preniez les mesures nécessaires pour que les rayas en question ne soient, en aucune manière, molestés à l'avenir, de la part de qui que ce soit, vous mettrez tous vos soins à agir ainsi qu'il vous est indiqué.

» Émané au commencement de Djémaziul-Ahir, 1245 (dans les premiers jours de décembre 1829). »

Copie de ce firman a été expédiée à Yussuf-Pacha, nazir de Samako, pour en faire connaître la teneur aux rayas des districts qui sont sous sa juridiction, afin de les rassurer et de les engager à rentrer dans la soumission.

Constantinople..... décembre 1829.

## INDÉPENDANCE ET DÉLIMITATION DU NOUVEL ÉTAT

### GREC.

Voici le protocole définitif arrêté entre la France, l'Angleterre et la Russie, relativement à l'indépendance et aux limites du nouvel état grec.

*Protocole textuel de la conférence tenue à Londres, au Foreign office (bureau des affaires étrangères), le 4 janvier 1830,*

Présens les plénipotentiaires de France, de la Grande-Bretagne et de Russie.

(L'original est en langue française.)

Londres, 4 mars.

A l'ouverture de la conférence, le plénipotentiaire de S. M. B. et celui de S. M. T. C. témoignent aux plénipotentiaires de S. M. I. le désir de savoir sous quel point de vue il envisage l'art. 10 du traité signé récemment à Andrinople entre la Russie et l'empire

Ottoman, article qui a rapport aux affaires de la Grèce. Le plénipotentiaire de S. M. I. déclare que l'article 10 du traité en question n'invalide pas les droits des alliés de l'empereur, n'entrave pas les délibérations des ministres réunis en conférence à Londres, et ne met aucun obstacle aux arrangemens que les trois cours jugeraient, d'un commun accord, être les plus utiles et les mieux adaptés aux circonstances. A la suite de cette déclaration, le plénipotentiaire de S. M. B. fait part à la conférence d'une dépêche collective, par laquelle les ambassadeurs de la Grande-Bretagne et de la France à Constantinople transmettent une déclaration de la Porte Ottomane, en date du 9 septembre, et qui annonce « que la Porte, ayant déjà adhéré au traité de Londres, promet et s'engage de plus aujourd'hui, vis-à-vis des représentans des puissances signataires dudit traité, à souscrire entièrement à toutes les déterminations que prendra la conférence de Londres relativement à son exécution. »

La lecture de ce document fait unanimement reconnaître l'obligation où se trouve l'alliance de procéder avant tout à l'établissement immédiat de l'armistice sur terre et sur mer entre les Turcs et les Grecs. Il est résolu, en conséquence, que les plénipotentiaires des trois cours à Constantinople, leurs résidens en Grèce et les amiraux dans l'Archipel, recevront sans délai l'ordre de réclamer et d'obtenir des parties contendantes une prompte et entière cessation d'hostilités. A cet effet, des instructions ont été concertées et arrêtées pour lesdits plénipotentiaires et résidens, ainsi que pour les trois amiraux, le rétablissement de la paix entre la Russie et la Porte permettant à l'amiral russe de prendre part aux opérations de ses collègues d'Angleterre et de France. Les premières déterminations convenues, les membres de la conférence, trouvant que les déclarations ottomanes les mettent dans le cas de concerter les mesures qu'il leur paraît préférable d'adopter dans l'état actuel des choses, et désirant apporter aux dispositions antérieures de l'alliance les améliorations les plus propres à assurer de nouveaux gages de stabilité à l'œuvre de paix dont elle s'occupe, ont, d'un commun accord, arrêté les clauses suivantes :

1. La Grèce formera un état indépendant, et jouira de tous les droits politiques, administratifs et commerciaux, attachés à une indépendance complète.

2. En considération des avantages accordés au nouvel état, et pour déférer au désir qu'a exprimé la Porte d'obtenir la réduction

des frontières fixées par le protocole du 22 mars, la ligne de démarcation des limites de la Grèce partira de l'embouchure du fleuve Aspropotamos, remontera ce fleuve jusqu'à la hauteur du lac d'Anghelo Castro, en traversant ce lac, ainsi que ceux de Vrachori et de Saurovitza; elle aboutira au mont Artolina, d'où elle suivra la crête du mont Axos, la vallée de Calouri et la crête du mont Oita, jusqu'au golfe de Zeitoun, qu'elle atteindra à l'embouchure du Sperchios. Tous les territoires et pays situés au sud de cette ligne, que la conférence a indiqués spécialement, appartiendront à la Grèce, et tous les pays et territoires situés au nord de cette même ligne continueront de faire partie de l'empire ottoman. Appartiendront également à la Grèce l'île de Négrepont tout entière, les îles du Diable, l'île de Skyro, et les îles connues anciennement sous le nom de Cyclades, situées entre le 36° et le 39° degré de latitude N. et le 26° et le 29° degré de longitude E. du méridien de Greenwich.

3. Le gouvernement de la Grèce sera monarchique et héréditaire par ordre de primogéniture; il sera confié à un prince, qui ne pourra être choisi parmi ceux des familles régnantes dans les états signataires du traité du 6 juillet 1827, et portera le titre de *Prince Souverain* de la Grèce. Le choix de ce prince sera l'objet de communications et de stipulations ultérieures.

4. Aussitôt que les clauses du présent protocole auront été portées à la connaissance des parties intéressées, la paix entre l'empire ottoman et la Grèce sera censée rétablie *ipso facto*, et les sujets des deux états seront traités réciproquement, sous le rapport des droits de commerce et de navigation, comme ceux des autres états en paix avec l'empire ottoman et la Grèce.

5. Des actes d'amnistie pleine et entière seront immédiatement publiés par la Porte Ottomane et par le gouvernement grec. L'acte d'amnistie de la Porte proclamera qu'aucun Grec, dans toute l'étendue de ses domaines, ne pourra être privé de ses propriétés, ni inquiété aucunement à raison de la part qu'il aura prise à l'insurrection de la Grèce. L'acte d'amnistie du gouvernement grec proclamera le même principe en faveur de tous les musulmans ou chrétiens qui auraient pris parti contre sa cause, et sera de plus entendu et publié que les musulmans qui voudraient continuer à habiter les territoires et îles assignées à la Grèce y jouiront invariablement avec leurs familles d'une sécurité parfaite.

6. La Porte Ottomane accordera à ceux de ses sujets grecs qui

désireraient quitter le territoire turc un délai d'un an pour vendre leurs propriétés et sortir librement du pays. Le gouvernement grec laissera la même liberté aux habitans de la Grèce qui voudraient se transporter sur le territoire turc.

7. Toutes les forces grecques, de terre et de mer, évacueront les territoires, places et îles qu'elles occupent au-delà de la ligne assignée aux limites de la Grèce dans l'article 2, et se retireront derrière cette même ligne dans le plus bref délai. Toutes les forces turques, de terre et de mer, qui occupent des territoires, places ou îles, compris dans les limites mentionnées ci-dessus, évacueront ces îles, places et territoires, et se retireront derrière lesdites limites, et pareillement dans le plus bref délai.

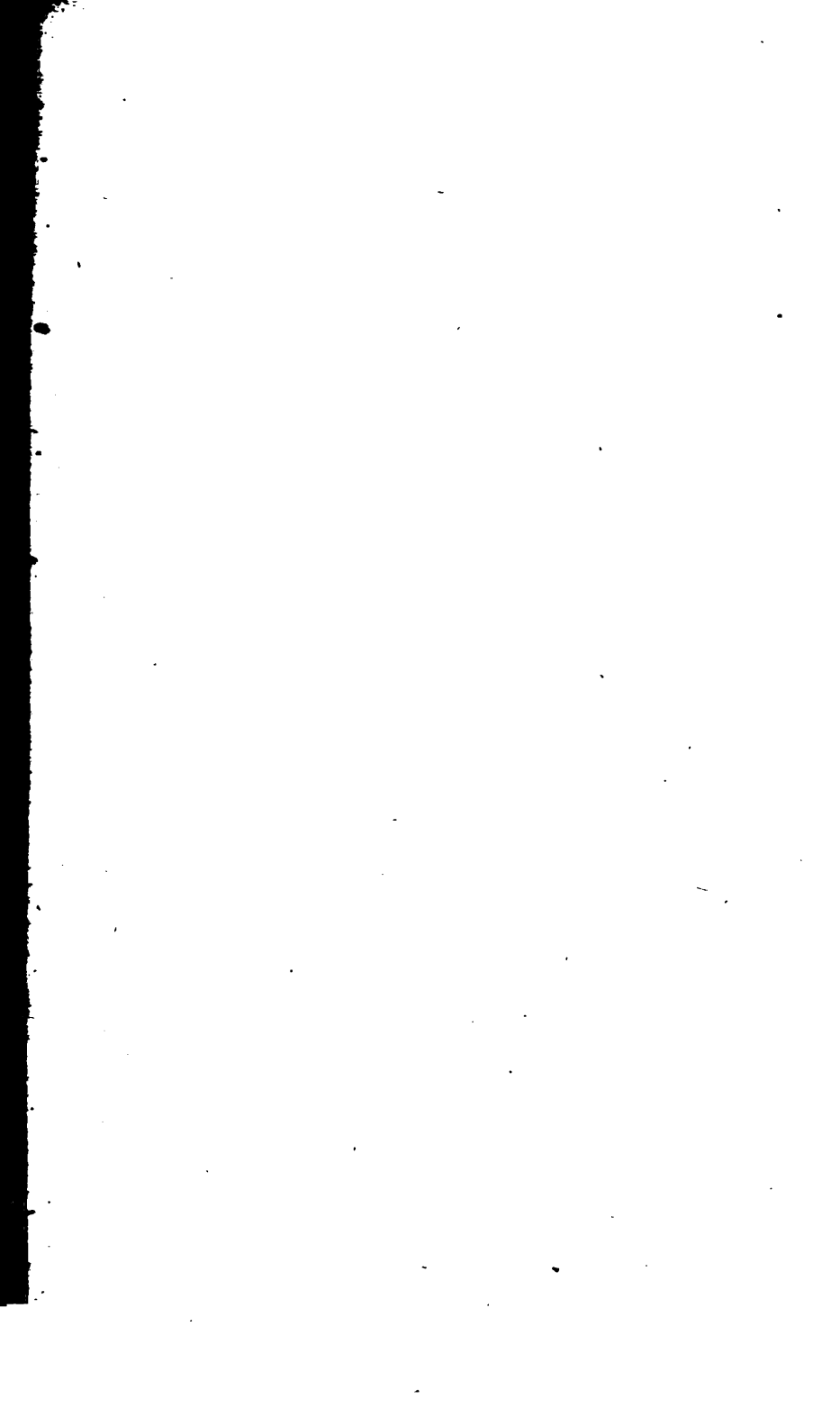
8. Chacune des trois cours conservera la faculté que lui assure l'article 6 du traité du 6 juillet 1827, de garantir l'ensemble des arrangemens et clauses qui précèdent; les actes de garantie, s'il y en a, seront dressés séparément. L'action et les effets de ces divers actes deviendront, conséquemment à l'article susdit, l'objet de stipulations ultérieures des hautes puissances contractantes. Aucune troupe appartenant à l'une des trois puissances ne pourra entrer sur le territoire du nouvel état grec, sans l'assentiment de deux autres cours signataires du traité.

9. Afin d'éviter les collisions qui ne manqueraient pas de résulter, dans les circonstances actuelles, d'un contact entre les commissaires démarcateurs grecs, quand il s'agira d'arrêter sur les lieux le tracé des frontières de la Grèce, il est convenu que ce travail sera confié à des commissaires britanniques, français et russes, et que chacune des trois cours en nommera un. Ces commissaires, munis d'une instruction, arrêteront le tracé desdites frontières, en suivant avec toute l'exactitude possible la ligne indiquée dans l'article 2, marqueront ces lignes par des poteaux et en dresseront deux cartes, signées par eux, dont l'une sera remise au gouvernement grec. Ils seront tenus d'achever leurs travaux dans l'espace de six mois. En cas de différence d'opinions entre les trois commissaires, la majorité des voix décidera.

10. Les dispositions du présent protocole seront immédiatement portées à la connaissance du gouvernement Ottoman par les plénipotentiaires des trois cours, qui seront munis à cet effet d'une instruction commune. Les résidens des trois cours en Grèce recevront aussi sur le même sujet des instructions. Les trois cours se réservent de faire entrer les présentes stipulations

dans un traité formel qui sera signé à Londres, considéré comme exécutif de celui du 6 juillet 1827, et communiqué aux autres cours de l'Europe, avec invitation d'y accéder si elles le jugent convenable.

**CONCLUSION :** Arrivées ainsi au terme d'une longue et difficile négociation, les trois cours se félicitent sincèrement d'être parvenues à un parfait accord, au milieu des circonstances les plus graves et les plus délicates. Le maintien de leur union, dans de tels momens, offre le meilleur gage de sa durée, et les trois cours se flattent que cette union, stable autant que bienfaisante, ne cessera de contribuer à l'affermissement de la paix du monde.





---

## Annonces.

---

*Mémoires de l'académie royale des sciences, arts et belles-lettres de CAEN*; 1 vol. in-8° de 400 pag. Prix 6 fr., à Paris, chez Lance, rue Croix-des-Petits-Champs, n° 50.

Fondée vers la moitié du 17<sup>e</sup> siècle, cette société lorsqu'elle possédait les célèbres ministres protestans Bochart et Morin, Huet, évêque d'Avranches, Segrain, etc., fut dispersée par la révocation de l'édit de Nantes. Louis XIV lui octroya des lettres patentes, en 1705. Pendant le 18<sup>e</sup> siècle, elle composa, eut, prononça beaucoup de discours et de mémoires; mais elle reçut la réserve de ne publier qu'un petit nombre de tant de poésies et dissertations. L'académie de Caen, depuis 1801, a prouvé par quatre volumes de ses mémoires, qu'elle a suivi les sciences et les arts dans leurs progrès, et profité de l'alliance de l'érudition et de la littérature avec la philosophie positive. On remarque dans le nouveau volume un mode de parallélisme, pour traduire en vers les poésies des Hébreux, par M. Vautier; une dissertation curieuse sur le siège du Mont-Saint-Michel (en 1423-24), par M. Labbey de la Roque; de l'influence des bains de mer par le docteur Trouvé, et trois mémoires concernant les terrains, la géognosie du Calvados.

ISID. L...N.

*Essai sur les poteries romaines et les nombreux objets d'antiquité trouvés au Mans en 1809*; par M. Daudin, ancien colonel d'artillerie, ingénieur en chef; des sociétés des Antiquaires de France, de Normandie, et membre de plusieurs académies : publié par M. Arc. de Caumont, membre des mêmes académies, de celle des Antiquaires d'Edimbourg, etc. Paris, 1829, chez Lance, libraire, rue Croix-des-Petits-Champs, n° 50. In-fol. de 33 pag. avec fig., prix, 10 fr.

Une colonie de Cenomans, à l'exemple de Bellovèse et conduite par Elitovius, pénétra, vers l'an 500 avant l'ère moderne, dans l'Italie, où elle fonda Bresse et Vérone. César trouva encore formidables les *Aulerici Cenomani* dans le pays dont se compose aujourd'hui le département de la Sarthe. Ce n'est cependant qu'en 1788, que M. Maulny découvrit l'aqueduc des Fontenelles, et en 1791, l'amphithéâtre des Arènes. M. Daudin, chargé en 1810 de reconstruire le pont, a trouvé, dans le lit de la Sarthe, des médailles impériales, des lampes, clefs, etc., et il a recueilli près de deux mille fragmens de poteries rouges et noires. La plupart de ces débris sont bien conservés, ornés de dessins élégans, de figures bien posées, de frises riches et artistement roulées. Mais, en vain, M. Daudin annonça sa précieuse découverte dès 1810 (in-4° de 18 pages). L'archéologie a trop négligé l'étude des poteries gallo-romaines; et celles du Mans resteraient inconnues des antiquaires, sans le zèle généreux de M. de Caumont. L'ouvrage entier, tiré à un petit nombre d'exemplaires, n'aura que quatre livraisons.

ISID. L... N.

---

*Le Château de Falaise*, poème; 1830. In-8° de 18 pag.

Quoique notre *Revue* ne s'occupe pas d'ouvrages en vers, nous faisons mention de cet opuscule, moins à cause du talent réel de M. Alphonse Le Flaguais, que parce que ce jeune écrivain

a compris que la poésie trouverait encore des sujets intéressans à traiter parmi nos antiquités nationales.

ISID. L....N.

---

*Carporama : exposition des fruits et plantes des tropiques.*

Les navigateurs, dans leurs relations, les naturalistes, par leurs descriptions, n'ont pu nous faire connaître que d'une manière imparfaite cette végétation si vigoureuse, extraordinaire par ses formes, si variée dans ses espèces et ses nuances. Les dessins les plus fidèles ne rendent pas les contours des énormes jacks, qui pèsent jusqu'à cent livres. Quel lecteur n'a envié à l'Océanie l'arbre à pin, à la voluptueuse Taïti l'hevy (arbre de Cythère)? Qui ne se ressouvient des coyaviers et du palmiste sagoutier de *Paul et Virginie*, des cocotiers et des pampleucousiers d'*Atala*? L'Europe, malgré l'immense consommation qu'elle fait des épices, ne parviendra jamais à posséder les arbres qui les produisent; les essais tentés pour en acclimater quelques-uns n'ont rendu que des fruits dégénérés; toujours notre continent sera tributaire des Indes qui n'ont rien à lui demander.

Un Français né dans le Calvados, M. Robillard d'Argentelle, capitaine d'état-major dans l'expédition qui arriva en 1802, à l'île de France, a employé vingt-cinq années à modeler les plantes et les fruits les plus remarquables des tropiques. Décédé à son retour en 1827, il a emporté dans la tombe le secret de ses procédés; mais sa précieuse collection reste unique, et elle a traversé les mers sans subir la moindre altération. Elle se compose de cent douze plantes « représentées en tout ou en partie, de grandeur naturelle et avec » une perfection telle, qu'elle peut faire illusion aux yeux d'un botaniste exercé. Ces plantes artificielles sont très-supérieures à tout ce qu'on connaît en ce genre; elles sont dignes de figurer honorablement dans toute collection ouverte au public, où elles procureraient facilement la parfaite connaissance d'objets intéressans. »

Le rapport de MM. Desfontaines, Lahillardière et Cassini, ap-

prouvé par l'académie des sciences ( séance du 10 août 1829 ), est comme sanctionné par les navigateurs , par les naturalistes , par les instituteurs, les artistes et les familles qui visitent le Carporama. Dans cette sorte d'herborisation , on peut étudier le vaquois de l'île de France, et le corossol del'Amérique méridionale ; le cacaoyer de la Guyane et le mangoustan du Malabar, dont le fruit est le plus exquis de ceux de l'Asie ; le cambare de Java, le cannellier de Ceylan , le précieux sapokayer du Brésil, le plaqueminiér du Japon , etc. Au départ de M. d'Argentelle , les habitans de l'île de France sollicitèrent la faveur d'admirer pour la dernière fois sa collection, qui , à peine exposée à Paris, trouve déjà des acheteurs ; mais ce sont des étrangers. Les amis de la science et des arts doivent désirer qu'elle soit jointe au Muséum d'histoire naturelle ou au Musée maritime.

ISTD. L.....N.

*L'Echo poétique des départemens*, nouveau recueil périodique , mois par mois , et destiné à former de 3 à 4 volumes par an, format in-8°.

Emivrons nous de poésie ,  
Nos coeurs n'en aimons que mieux :  
Elle est un reste d'ambrosie  
Qu'aux mortels ont laissé les Dieux.

( BÉLANGER. )

Ces quatre vers sont le principe de l'Echo poétique des départemens , à la tête duquel ils figurent comme épigraphe : en effet, le nouveau recueil n'est composé que de vers et de quelques analyses de poèmes dus au génie de la province.

Nous y avons remarqué plusieurs pièces très-distinguées, telles que celles qui sont sorties de la plume d'Antony Gaulmier, jeune professeur de Bourges, enlevé récemment à la littérature ; d'autres qui ne sont qu'agréables ; quelques-unes seulement passables ; mais en somme, la lecture des trois livraisons qui ont paru, nous a sem-

blé intéressante , même pour les personnes qui ne s'occupent pas habituellement de poésie. Nous signalerons surtout au lecteur , *la Jeune mère mourante ; L'Anniversaire du poète, le Viel Amant, l'Épître à M. Royer-Collard, l'Épître à mon ami ; l'Ange et l'Enfant ; le Dialogue avec M. Jacotot , et la Satire d'Hernani*, pièces empreintes d'un vrai talent.

On s'abonne à Paris , au bureau de l'Echo poétique , rue du sentier , n° 15 ; chez Denain , libraire rue Vivienne , n° 16 ; et chez les principaux libraires des départemens.

Prix de l'abonnement , 34 fr. par an , et 18 fr. pour 6 mois , franc de port : pour l'étranger , 40 fr. par an , et 21 fr. pour 6 mois.

	Pag.
AFRIQUE. Relation inédite sur l'expédition française en Égypte, par <i>Abdurrahman-Effendi</i> . . . . .	128
— Du territoire et de la ville d'Alger. — Résultat probable d'une expédition contre cette ville. . . . .	146

### III. VARIÉTÉS ET NOUVELLES.

§. I. VARIÉTÉS. Lettre de M. le docteur Pariset sur l'Égypte. — Un Palabre (assemblée publique) chez les nègres Fé-loups. Enigmes des nègres Ghiolofs. . . . .	165-173
§. II. NOUVELLES. <i>France</i> . Société française de statistique universelle. — <i>Paris</i> . Notice des travaux de la Société de Géographie pendant l'année 1829, par M. Larenaudière. — <i>Smyrne</i> . Première distribution des prix du collège des Francs. — <i>Alexandrie</i> . Fête de la circoncision d'un fils d'Ibrahim. — <i>Le Caire</i> . Organisation du premier divan représentatif; école d'administration pratique. — <i>Nouvelle Galles du Sud</i> . Premier conseil législatif. — <i>Baltimore</i> . Premier concile catholique aux États-Unis. — <i>Possessions Danoises</i> . Bibliothèques des îles Fœrer, de l'Islande et du Groënland. — <i>Saint-Pétersbourg</i> . Création d'un institut oriental. — <i>Australie</i> . Volcan de la Nouvelle-Hollande. — <i>Cap de Bonne-Espérance</i> . Mort du roi des Caffres. — <i>Madagascar</i> . Expédition française contre les Ovas. — <i>Amérique du Sud</i> . Voyage en Patagonie, de M. Dessalines d'Orbigny. — <i>Paraguay</i> . Délivrance de M. A. Bompland. — <i>Pôle Arctique</i> . Expédition du capitaine Ross. — <i>Pôle Antarctique</i> . Expédition de M. Palmer. — <i>Japon</i> . Nouvelles de M. Siebold. — <i>Perse</i> . Assassinat de M. Schultz. — <i>Afrique</i> . Colonie de Libéria; mort d'Abduhl-Rahaman. . . . .	175-204

### IV. DOCUMENTS OFFICIELS.

Décret de Guerréro, abolissant l'esclavage au Mexique. . . . .	207
Portrait de <i>Lapérouse</i> .	
Annonces bibliographiques. . . . .	209

FÉVRIER ET MARS 1830.

## I. ARCHIVES GÉOGRAPHIQUES.

	Pag.
STATISTIQUE GÉNÉRALE. Essai sur la population des deux mondes, par M. Ad. <i>Balbi</i> (deuxième article). . . . .	219
EUROPE. Voyage en Norvège, en Laponie et en Suède, par M. <i>Everest</i> . . . . .	245
AFRIQUE. Description de Temboctou, par M. <i>Caillié</i> . . . . .	252
AMÉRIQUE. Voyage aux États-Unis et à la côte N. O. de l'Amérique, par M. <i>Hulswitt</i> . . . . .	294
ASIE. Relation inédite d'un voyage au Japon par <i>Don Rodrigo de Vivero y Velasco</i> , gouverneur général des îles Philippines (deuxième article). . . . .	310
LE MONDE. Journal pittoresque inédit d'un voyage autour du globe, par M. <i>Lesson</i> . . . . .	326

## II. ARCHIVES HISTORIQUES.

AFRIQUE. Documens sur quelques tribus mauresques des bords du Sénégal (Extrait d'une lettre de M. <i>Barton</i> ). . .	365
ASIE. Lettres sur l'Inde anglaise, par M. le colonel <i>Briggs</i> , ancien résident Britannique chez les Mahrattes. . . . .	374
AMÉRIQUE. Origine asiatique et japonaise des peuples du plateau de Bogota. (Extrait d'une lettre de M. <i>de Paravey</i> ). . . . .	386
— Une rencontre de bandits au Mexique, par M. <i>Dixon</i> . . .	395

## III VARIÉTÉS ET MÉLANGES.

§ I. VARIÉTÉS. — Le jubilé, la semaine sainte, etc., à Rome. — La terre de Dospuda. — L'Herculanum d'Irlande. — Les Turcs et les Grecs. — Le docteur Madden. — Le théâtre des Français à Smyrne. . . . .	409
§ II. MÉLANGES. — Dépenses de l'expédition d'Égypte. — Tri-	

buts payés au dey d'Alger par les puissances chrétiennes. — Société française de statistique. — Société de civilisation. — Union encyclopédique. — Collection d'antiquités de M. Baradère. — Commerce de la Russie avec la Chine. — Accroissement du territoire et de la population russes, depuis 1476. — Statistique de la population des dix-huit provinces et de l'armée en Chine, d'après le dénombrement de 1790. — Hospices pour les animaux dans l'Inde. — Itinéraire du Thibet. — État des fermiers de la Grande-Bretagne. — Les danseuses Bedojo à l'île de Java. — Jardins d'hiver en Prusse. . . . . 442

#### IV. CORRESPONDANCE ET NOUVELLES.

EUROPE. — *France*. Expédition autour du monde. — *Angleterre*. Monstres marins d'Exeter et des îles Lewis. — *Manchester*. Chemin de fer. — *Prusse*. Abolition de la corvée et de la dime. — *Cologne*. Réunion polytechnique. — *Hesse-Darmstadt*. Abolition de la marque. — *Pologne*. Progrès de l'industrie. — *Saint-Pétersbourg*. École de marine marchande. — *Tiflis*. Voyage de M. Parrot. — *Bakou*. Voyage de MM. Meyer et Menetrier. — *Odessa*. Arrivée d'un prince afghan. — *Constantinople*. Situation des esprits. — ASIE. — *Chine*. Inondation de Canton. — *Nouvelle-Guinée*. Expédition autour des côtes. — AFRIQUE. — *Guinée*. Nouvelle expédition des frères Lander. — *Madagascar*. Expédition française contre les Ovas (suite). — AMÉRIQUE. — *Amérique Russe*. Colonie de la côte Nord-Ouest. — *Canada*. Voyage dans l'intérieur des terres. — *Etats-Unis*. Route de Buffalo à la Nouvelle-Orléans. — Chemin de fer. — Caravane de Saint-Louis à Santa-Fé. — *Georgie*. Loi barbare contre les hommes de couleur. — *New-York*. Envoi d'esclaves affranchis à Libéria. — *Baltimore*. Monument de Washington. — *Mexique*. Colonie française de Guzaccoalco. — *La Havane*. Cétacé inconnu. — *Colombie*. Communications entre les Océans Pacifique et Atlantique. — *Amérique du Sud*. Nouveau service des postes. — *Province de la Plata*. Nouveau conquérant. — *Monte-*



TABLE DES MATIÈRES.

551

Pag.

<i>Video</i> . Découverte d'un tombeau grec. — <i>Brésil</i> . Situation des émigrés suisses. . . . .	471
NÉCROLOGIE. — Jose-Maria-Zalazar. . . . .	509

V. DOCUMENTS OFFICIELS.

Firman du <i>Grand-Seigneur</i> accordant amnistie à tous les rayas révoltés. — Indépendance et délimitation définitive du nouvel Etat <i>grec</i> . . . . .	513
Annonces. . . . .	521



REVUE  
**DES DEUX MONDES,**  
JOURNAL DES VOYAGES,

DES SCIENCES, DE L'ADMINISTRATION, DES MŒURS, ETC.,

CHEZ LES DIFFÉRENS PEUPLES DU GLOBE.



REVUE  
**DES DEUX MONDES,**  
**JOURNAL DES VOYAGES,**

DES SCIENCES, DE L'ADMINISTRATION, DES MOEURS, ETC.,

CHEZ LES DIFFÉRENS PEUPLES DU GLOBE,

*Par une Société de Savans,*

DE VOYAGEURS ET DE LITTÉRATEURS FRANÇAIS ET ÉTRANGERS.

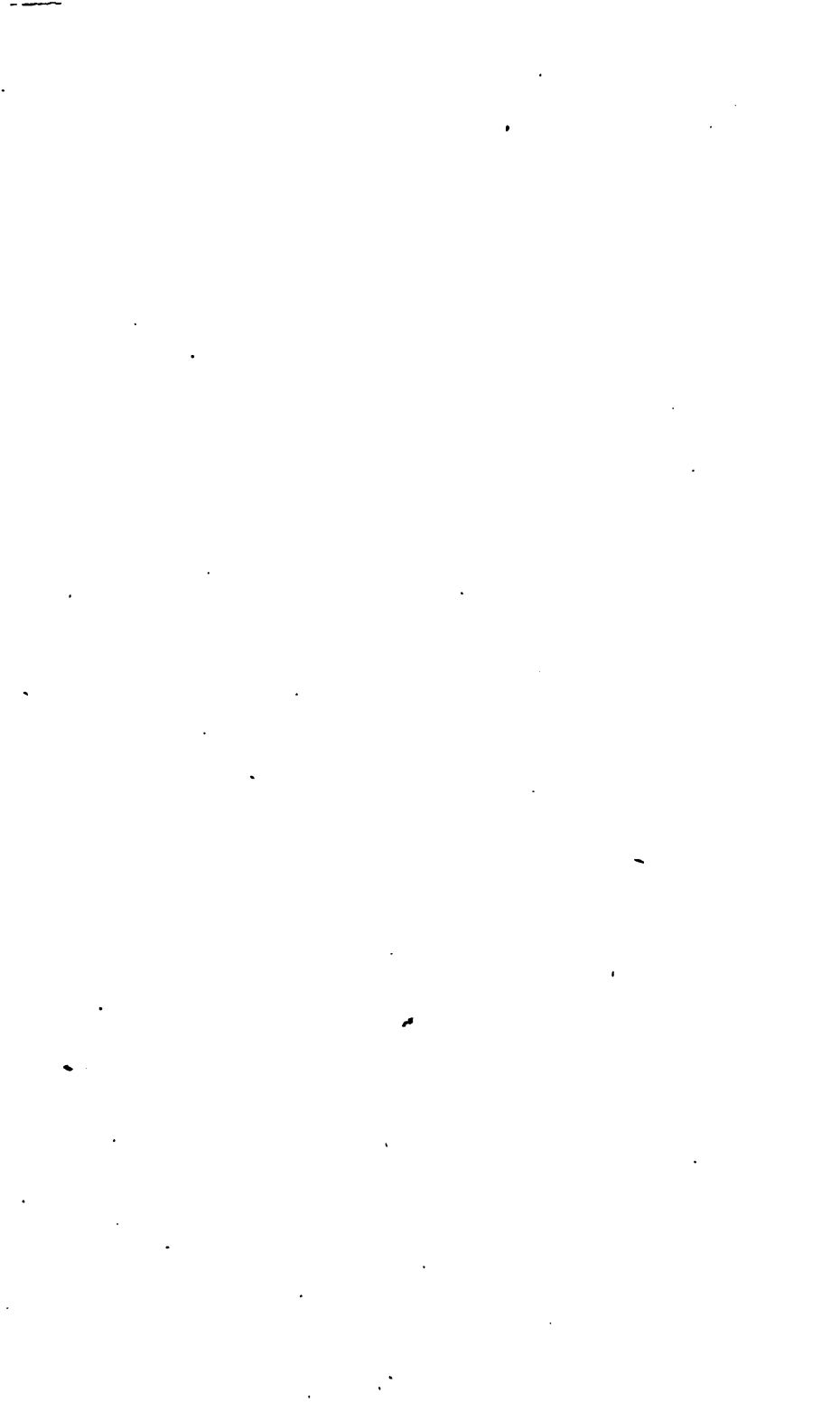
II<sup>e</sup> SÉRIE. — TOME II. — AVRIL 1830.

---

**PARIS,**

AU BUREAU, RUE DE BELLE-CHASSE, N<sup>o</sup> 14.

—  
**1830.**



**I. DOCUMENTS ORIGINAUX,**

**ANALYSES, etc.**





REVUE  
DES DEUX MONDES.

---

Donages.

---

RELATION INÉDITE  
D'UN VOYAGE AU JAPON;  
PAR DON RODRIGO DE VIVERO Y VELASCO,  
GOUVERNEUR GÉNÉRAL DES ILES PHILIPPINES.

( Dernier article . )

---

Le lendemain, je me rendis chez *Conseconduno*, principal ministre de l'empereur, et dont la maison, quoique moins grande que le palais, n'était pas moins digne d'admiration. Ce seigneur vint me

' Voyez les cahiers précédens.

recevoir dans le vestibule, et m'emmena incontinent dans une salle où était préparée une collation magnifique. Il me régala d'un vin exquis, fort commun au Japon, et but à ma santé, en plaçant son verre sur sa tête, à la mode de son pays. Il m'engagea à ne pas m'inquiéter d'affaires, mais à passer mon temps agréablement, attendu que son maître était dans l'intention de m'accorder toutes les grâces que je lui demanderais. Je lui remis une note traduite en japonais, en lui disant que, pour ne pas fatiguer l'attention de S. A., j'avais tâché d'être bref, usant toutefois de la permission qu'il m'avait donnée de lui faire des demandes; car je ne bornais pas à une seule, mais à trois, les grâces que je sollicitais de sa munificence.

En premier lieu je demandais que S. A. voulût bien accorder sa royale protection aux religieux des différens ordres qui résidaient dans son empire, et ordonner qu'ils eussent la libre disposition de leurs maisons et de leurs églises, sans que personne pût les molester, parce que le roi Philippe, mon maître, estimait les religieux et les ministres du Seigneur comme la prunelle de ses yeux, et que j'étais certain de faire une chose agréable à S. M. en plaçant cette demande en tête de celles que j'adressais à l'empereur.

Secondement je suppliais S. A. de conserver et d'augmenter autant qu'elle le pourrait l'amitié qui régnait entre l'empereur du Japon et le roi Philippe mon maître; car de tous les princes du

monde, le monarque des Espagnes était celui dont l'amitié était la plus avantageuse, tant par sa puissance que par ses grandes qualités et ses vertus, et que plus S. A. resserrerait les nœuds qui l'unissaient à mon souverain, plus elle aurait à s'en féliciter, malgré la distance immense qui séparait les deux cours.

Ma troisième demande était une conséquence de la seconde; car, pour conserver l'amitié du roi Philippe mon maître, S. A. ne devait pas permettre à des ennemis de mon souverain, tels que l'étaient les Hollandais, de résider dans son empire, et qu'ainsi je suppliais S. A. de les chasser; car, outre qu'en qualité d'ennemis de l'Espagne ils devaient lui être odieux, leurs mauvais procédés et leurs brigandages sur mer devaient suffire pour leur faire refuser une retraite et un abri sur toutes les côtes de la domination japonaise.

Le ministre lut ma note avec attention. Il me dit qu'elle lui paraissait très-convenable, qu'il la communiquerait à l'empereur, et qu'il me répondrait le jour suivant. Il fut si exact, que le lendemain il était chez moi à dix heures du matin. Après toutes les cérémonies d'étiquette, dont les Japonais ne se dispensent jamais sous aucun prétexte, et après la collation par laquelle commencent toutes les affaires dans ce pays, il me raconta qu'après avoir entendu la lecture de ma note, l'empereur s'était écrié plein d'admiration: « Je n'ai rien à envier au » roi Philippe, si ce n'est un serviteur comme ce- » lui-ci. Admirez, vous autres, et sachez que ce

» gentilhomme , ayant tout perdu par un naufrage ,  
 » étant presque nu , et moi , lui offrant toutes les  
 » grâces et faveurs qu'il voudra solliciter , se garde  
 » bien de me demander pour lui ni or ni argent ;  
 » mais il ne songe qu'aux intérêts de sa religion et  
 » de son roi. En conséquence , vous lui direz que  
 » je lui accorde tout ce qu'il me demande , et que  
 » j'ordonnerai qu'à l'avenir les religieux , amis du  
 » roi Philippe , qui sont au Japon , ne soient pas  
 » molestés ; car je veux conserver une bonne intel-  
 » ligence avec ce grand monarque. Mais , quant à  
 » l'expulsion des Hollandais , cela est très-difficile  
 » pour cette année , parce qu'ils ont ma parole  
 » royale de pouvoir séjourner au Japon ; qu'au  
 » reste , je le remercie de me les avoir fait connaî-  
 » tre pour ce qu'ils sont. »

Telle fut la réponse que l'empereur fit à ma note. Le ministre me dit ensuite que son maître lui avait ordonné de me dire qu'il y avait à Zurunga un bon navire , et que si je le désirais , il me le ferait donner avec tous les agrès nécessaires pour me rendre à la *Nouvelle-Espagne* , et qu'il me ferait fournir tout l'argent dont je pourrais avoir besoin. S. A. l'avait également chargé de me dire qu'ayant appris qu'il y avait dans ce pays d'excellens mineurs , très-experts dans l'art d'extraire l'argent des mines , il désirait que le roi Philippe lui en envoyât cinquante , auxquels il ferait tous les avantages qu'ils pourraient souhaiter , parce que , bien qu'il y en eût beaucoup au Japon , ils étaient maladroits , et ne retiraient pas des mines

du pays la moitié de ce qu'elles pourraient produire. Je répondis que je ne pouvais m'engager à cela sans connaître la volonté de mon souverain, mais que, si S. A. me le permettait, je me rendrais dans la province de *Bungo*, où se trouvait le vaisseau *Sainte-Anne*, et que j'irais voir si je pouvais m'embarquer à son bord; mais que, dans le cas contraire, j'accepterais la grâce qui m'était offerte. Je promettais de répondre à la demande de mineurs que me faisait S. A., soit à mon retour à la cour de *Zurunga*, soit avant de m'embarquer.

Deux jours après, je fus encore admis en présence de l'empereur avec les mêmes cérémonies. S. A., après un compliment plein de politesse et d'obligeance, me fit répéter de vive voix les demandes que j'avais remises par écrit à son ministre. Je le fis par le moyen de mon interprète, le P. *Jean-Baptiste* de la compagnie de Jésus, et j'insistai avec plus de force que je ne l'avais fait dans ma note sur l'expulsion des Hollandais. L'empereur me répondit en termes à peu près semblables à ceux que *Conseconduno* m'avait transmis de sa part, le lendemain de ma première audience.

De retour à mon logement, je m'occupai de mes préparatifs de départ, qui furent bientôt terminés, et je partis peu après pour la province de *Bungo*. Voici les principales circonstances de ce voyage.

De *Zurunga* à *Méaco*, par où je devais passer, il y a près de cent lieues presque toujours en plaine, et dans un pays fertile et agréable; on traverse plusieurs rivières considérables sur des bacs très-com-

modes , et qui peuvent contenir un grand nombre d'hommes et de chevaux. Ces bacs passent d'un bord à l'autre , au moyen d'un fort cable tendu sur les deux rives. J'aurais de la peine à me rappeler les noms des villes , bourgs et villages que je traversai. Il n'y a pas , ainsi que j'ai déjà dit , un quart de lieue désert dans tout le Japon , et je doute que dans aucun pays de l'univers , il soit possible de rencontrer aussi près l'une de l'autre autant de grandes villes , parfaitement bâties , et prodigieusement peuplées. Partout je remarquai le même mouvement , ainsi qu'une abondance merveilleuse de toute espèce de marchandises et de comestibles prêts à toute heure , et à des prix si bas , que les plus pauvres gens peuvent aisément y atteindre. C'est ainsi que , régalez et accueilli dans tous les lieux où je passai , avec un empressement et des soins extrêmes , j'arrivai dans la grande cité de *Méaco*. Je pourrais singulièrement alonger ma relation si je faisais mention de toutes les choses dignes de remarque qui frappèrent ma vue dans ce trajet. Je puis assurer que j'ai traversé plusieurs villes de cent cinquante à deux cent mille habitans , et je ne me rappelle pas avoir vu un seul bourg ou village de peu d'étendue. J'arrivai en vue de *Méaco* dans l'après-midi. Cette ville est à juste titre fameuse dans l'univers par sa beauté , son étendue , et par le nombre immense de ses habitans. Je n'ai pu au juste le savoir ; mais en comparant les diverses informations qui m'ont été données , je ne puis le fixer au-dessous de *quinze cent mille* âmes , et je crois qu'on peut la

regarder comme la plus grande ville du monde connu. Elle est située dans une vaste plaine parfaitement bien cultivée. Ses murailles ont dix lieues de tour. Je puis certifier ce fait, les ayant moi-même parcourues dans toute leur étendue. Je montai à cheval à sept heures du matin ; je me reposai une heure vers midi, et je n'arrivai que le soir, à l'entrée de la nuit au point d'où j'étais parti. C'est à Méaco que réside le *Dayri*, roi légitime du Japon, qui porte le titre de *Boy*. Ce prince descend, en ligne directe, des fondateurs de l'empire, et, comme les Japonais croient qu'il est de la dignité de leurs souverains de n'être point vus et de ne pas se communiquer au peuple, ce monarque est toujours enfermé dans son palais. C'est le *Dayri* qui, en droit et justice, devrait gouverner l'empire ; mais, il y a quelques années, *Taïcosama* réduisit par la force des armes à son obéissance tous les *Tonos* ou seigneurs du royaume, et ne laissa au *Dayri* que l'ombre de la souveraineté, qu'il exerce avec toutes les apparences de la suprême puissance, en donnant l'*investiture* de toutes les dignités, même de la dignité impériale. Tous les ans, à un jour fixé, tous les seigneurs viennent avec leurs insignes lui rendre hommage. L'empereur seul se dispense de ce devoir. Le *Dayri* est particulièrement le chef de la religion ; c'est lui qui nomme aux charges et emplois vacans parmi les *bonzes* : c'est ainsi qu'on nomme les prêtres des idoles.

Dans les actes et cérémonies extérieures, le *Dayri* est traité avec le plus grand respect par l'em-

pereur lui-même, qui, avant son couronnement, est obligé de venir lui rendre hommage. C'est au reste la seule marque de sujétion à laquelle il se soumette, car d'ailleurs il laisse à peine au Dayri de quoi s'entretenir. Cependant le palais qu'il habite est d'une magnificence extraordinaire, au-dessus même de celle qu'on admire dans les palais de l'empereur et du prince son fils. Je ne le sais toutefois que par ouï-dire, car je n'ai pu voir le Dayri, qui, ainsi que je l'ai dit plus haut, ne se montre à personne et ne sort jamais de son palais.

Un vice-roi nommé par l'empereur gouverne la ville de Méaco ; sa juridiction ne s'étend pas au-delà des canaux qui entourent cette ville, et il n'a aucune autorité sur celles de *Faximé*, *Sacay*, *Usaca*, qui sont très-considérables, et situées à très-peu de distance de Méaco, dont l'immense population donne à son gouverneur plus d'occupation que ne pourrait le faire un royaume moyen de notre Europe. Ce magistrat tient une cour presque aussi somptueuse que celle de l'empereur ; il a sous ses ordres six vice-gouverneurs. Il m'accueillit et me traita avec beaucoup de distinction et d'affabilité, et se montra très-curieux d'apprendre des détails sur l'Espagne ; et, pour me témoigner sa reconnaissance du plaisir que je lui avais procuré en répondant à toutes ses questions, il me donna à son tour les informations les plus détaillées sur la belle et grande ville dont il était le vice-roi. J'étais ébahi du récit de toutes ces merveilles, dont j'avais la preuve sous les yeux ; mais je dissimulai mon éton-



nement pour qu'il n'en inférât pas que l'Espagne fût inférieure au Japon. Il me dit que la seule ville de Méaco contenait cinq mille temples de ses dieux, sans compter les chapelles; j'appris aussi de lui que le quartier destiné exclusivement aux femmes publiques contenait plus de cinquante mille courtisanes. Il me fit conduire au tombeau de Taïcosama, qui est élevé dans un temple magnifique, et me montra aussi le *Daybu*, idole de bronze, ainsi qu'un autre superbe édifice où sont les statues de tous les dieux du Japon. Je mis trois jours à visiter ces monumens, qui étaient à une aussi grande distance de mon logement, bien que situés au milieu de la ville; quoique je fusse parti de très-bonne heure pour m'y rendre, je ne pus être de retour que fort tard.

L'idole de bronze appelée *Daybu* aurait pu passer pour une des sept merveilles du monde, et même l'emporter sur elles. Elle est d'une si grande dimension, que, malgré l'idée que je m'en étais formée d'après ce qu'on m'avait dit, je restai muet de surprise en la voyant; et songeant à l'idée que je pourrais en donner lorsque je viendrais à en parler en Espagne, j'ordonnai à un de mes gens d'aller mesurer la grosseur du pouce de la main droite de l'idole, et je vis que, quoique ce fût un homme de grande taille, il s'en fallait de deux palmes qu'il ne pût avec ses deux bras entourer ce doigt de la statue. Mais la grandeur n'est pas le principal mérite de cette idole, car ses pieds, ses mains, sa bouche, ses yeux, son front, et autres traits, ont autant d'expression et de phy-

sionomie que le peintre le plus parfait pourrait donner à un tableau. Lorsque je visitai ce temple, il n'était pas encore achevé : il ne l'est même pas encore, d'après ce qu'on m'a écrit; plus de cent mille ouvriers y étaient employés journellement. Le diable ne pouvait pas suggérer à l'empereur un meilleur moyen de dépenser ses immenses trésors.

J'allai voir aussi le tombeau de Taïcosama, où je remarquai des choses admirables. Je déplorai que des édifices aussi magnifiques fussent consacrés à l'adoration des cendres d'un homme dont l'âme est en enfer pour l'éternité. On entre dans ce temple par une allée pavée en jaspe, qui a plus de quatre cents pas de longueur, et trois cents de largeur. Il y a de chaque côté, de distance en distance, des piliers aussi de jaspe, où sont placés des lampes qui sont allumées à l'entrée de la nuit, et qui répandent une si grande clarté, qu'on ne s'aperçoit pas de l'absence du jour. Au bout de cette allée, on monte au péristyle du temple par plusieurs degrés. On voit à droite, et avant d'entrer, un monastère de *religieuses*, qui prennent part aux offices qui sont célébrés avec beaucoup de solennité. La porte principale est incrustée de jaspe et entourée d'une garniture artistement travaillée en or et en argent. La magnificence de cette porte et le fini du travail annoncent celle de l'intérieur de l'édifice. La nef est supportée par des colonnes et des pilastres d'une haute dimension. Il y a au milieu un *chœur*, comme dans nos cathédrales, avec des sièges et une grille tout autour. Des *chapelains* et des *chanoinesses* y chau-

tent leurs prières sur un ton qui ressemble beaucoup à celui de nos églises, et, d'après ce qu'on m'apprit, leur office, comme le nôtre, se divise en *prime, tierce, vêpres* et *matines*. Je me fis scrupule d'entendre des prières si contraires à notre sainte foi. Celui qui me conduisait par ordre du vice-roi entra dans le chœur, et sans doute il dut annoncer le but de ma visite, car quatre chapelains vinrent pour me recevoir. Leur habit me parut presqu'en tout pareil à celui des *prébendés* de Tolède avec le surplis; seulement la queue de leur robe était démesurément longue, et leurs bonnets étaient beaucoup plus larges par le haut que par le bas. Ils me parlèrent avec beaucoup d'amitié, et ils me conduisirent à l'autel de leurs infames reliques où brûlaient une quantité infinie de lampes. Notre-Dame de *Guadalupe*, malgré toutes celles qui y sont entretenues par la foule des pèlerins qui s'y rendent de toutes parts, n'en a certainement pas le quart autant. Si je fus surpris de ce spectacle, je le fus bien davantage du silence, du recueillement et de la dévotion de toutes les personnes qui étaient rassemblées dans ce temple. On leva cinq ou six rideaux qui cachaient autant de grilles de fer, d'argent, et jusqu'à la dernière qu'on me dit être d'or massif, derrière laquelle j'aperçus une caisse où étaient renfermées les cendres de Taïcosama. Le grand-prêtre seul pouvait entrer dans la dernière enceinte où était cette caisse. Tous les Japonais qui m'accompagnaient se prosternèrent avant même qu'on n'eût levé le rideau, et de même que

je m'indignais intérieurement de leur perverse et fausse adoration, ils durent s'indigner aussi du peu de respect que je témoignais devant leur sanctuaire. En somme, je me hâtai de sortir de ce lieu maudit, et mes conducteurs me menèrent voir la maison et les jardins des chapelains, dont je puis dire que l'art se fait remarquer davantage dans ceux de la résidence royale d'*Aranjuez*, mais que sous tous les autres rapports ils sont bien inférieurs à ceux dont je parle. On me servit un dîner splendide dans une espèce de belvédère, d'où je pus voir la grande quantité de personnes qui entraient dans le temple. On me dit qu'il en était de même à toutes les heures du jour et de la nuit. Ils usent, comme nous, d'*eau bénite*, ou plutôt maudite, et d'espèces de chapelets consacrés à leurs faux dieux *Jaca* et *Nido*, qui au reste ne sont pas les seuls qu'ils adorent ; car il y a au Japon trente-cinq religions ou sectes différentes. Les unes nient l'immortalité de l'âme, les autres reconnaissent plusieurs dieux, quelques-unes adorent les éléments, sans qu'aucune d'elles soit inquiétée pour cela. Aussi les bonzes de toutes les sectes s'étant réunis pour demander à l'empereur qu'il chassât nos religieux du Japon, et se trouvant importuné de leurs fréquentes sollicitations à ce sujet, ce prince leur demanda combien il y avait de religions différentes dans le Japon. Ils lui répondirent qu'il en existait trente-cinq. « Eh bien ! leur » dit-il, là où l'on tolère trente-cinq sectes, on peut » bien en tolérer trente-six. Laissez ces étrangers » en paix. »

Après être resté près de deux heures dans la maison des chapelains, on me conduisit à celle des *religieuses*, dont le mur était mitoyen. Elles étaient vêtues de robes de soie bleue et blanche, et portaient un voile bleu. Cet habit me parut plus propre à la cour qu'au cloître. La mère abbesse me reçut dans une grande salle, et me fit servir une collation à laquelle elle prit part ainsi que les autres religieuses, et, pour rendre la fête complète, une douzaine d'entre elles formèrent des danses au son d'une espèce de guitare. Au bout d'une demi-heure, je pris congé et je me retirai chez moi.

J'allai enfin voir le temple consacré à toutes les idoles qu'on adore au Japon. Cet édifice est le plus grand que j'aie jamais vu. Il contient *deux mille six cents* statues de dieux; chacune a son tabernacle décoré des divers emblèmes de la fausse divinité. Toutes ces statues sont de bronze doré; en effet, les Japonais excellent dans l'art de fondre et de dorer les métaux. Ce temple a de grands revenus, et je n'en suis pas surpris; l'entretien doit en être fort coûteux. Je me fatiguai de voir tant de chapelles, et je déplorai la puissance du diable sur ce peuple.

Les PP. *Jésuites* et les religieux de *Saint-Dominique* et de *Saint-François* ont chacun un couvent dans la ville de Méaco; mais ils ne sont pas apparens et sont en quelque sorte masqués par des maisons. La prédication du saint Évangile à déjà porté beaucoup de fruit au Japon, où il y a un grand nombre de chrétiens.

Je partis de Méaco la veille de Noël, et je me rendis à *Faxime*, qui touche presque aux faubourgs de Méaco. C'est à Faxime que résidaient les empereurs du Japon jusqu'au règne du souverain actuel, qui transporta sa résidence à Zurunga. Les rues de Faxime sont plus étroites que celles des autres villes de l'empire; mais d'ailleurs cette ancienne capitale ne le cède en rien à aucune autre en magnificence. Je descendis dans la maison des religieux *franciscains*, où j'éprouvai une grande consolation de voir la quantité de fidèles qui vinrent assister à la célébration de l'office divin; presque tous reçurent la sainte eucharistie avec autant de ferveur, de larmes et de piété que les chrétiens les plus zélés.

A Faxime, je m'embarquai pour *Usaca*, située dix lieues plus bas, sur une rivière aussi large que l'est le Guadalquivir à Séville. Je mis un jour à faire ce trajet, et je passai le temps fort agréablement à voir la quantité innombrable de navires qui montaient et descendaient le fleuve, chargés de marchandises et de voyageurs. Je logeai aussi à Usaca chez les PP. *franciscains*. Il y a également des *dominicains* et des *jesuites*. Cette ville me parut être la plus belle de toutes celles que j'avais vues au Japon. Elle contient à peu près un million d'habitans. Les maisons y sont généralement élevées de deux étages. Elle est située sur le bord de la mer qui bat ses murailles, et qui est très-poissonneuse. A deux lieues d'Usaca est bâtie la ville de *Sucay*. Je ne l'ai point vue, mais je sais qu'elle a quatre cent mille ames de population.

Je m'embarquai à Usaca, dans un bâtiment appelé *funca* <sup>1</sup>, grand à peu près comme ceux qu'on voit à Séville, et je me dirigeai vers la province de *Bungo*. C'est la route de *Nangazaqui*, où il y a un établissement portugais avec un évêque. Ce dernier a depuis souffert le martyre. Le trajet se fait ordinairement en douze ou quinze jours, mais on couche à terre presque toutes les nuits, et les accidens sont très-rares sur ces côtes. Je vis plusieurs jolies villes, mais moins peuplées que celles par où j'étais déjà passé.

Peu de jours après mon arrivée à Bungo eut lieu le funeste événement de l'incendie du malheureux *galion* de Macao par ordre de l'empereur; parce que le capitaine, accusé d'avoir fait pendre sur son bord quelques Japonais sous un léger prétexte (ce qui n'était que trop vrai), refusa d'aller se justifier devant les tribunaux du pays. Ce qui rendit la cause du capitaine plus mauvaise fut que parmi les Japonais mis à mort se trouvaient deux envoyés de l'empereur du Japon au roi de Siam. Les ordres de l'empereur furent exécutés avec la plus grande valeur par les soldats et artilleurs japonais, qui, malgré la résistance vigoureuse du capitaine et de son équipage, se rendirent maîtres du navire à l'abordage, le prirent et le brûlèrent. Je m'étais intéressé pour ce malheureux capitaine auprès de l'empereur, qui eut la bonté de me faire donner par son

<sup>1</sup> Probablement *Junca*. L'auteur veut sans doute parler des navires japonais, connus sous le nom de *jonques*.

secrétaire des explications qui me prouvèrent que tous les torts étaient du côté du capitaine du galion. L'empereur me fit aussi écrire pour me dire qu'il désirait mon retour à sa cour pour reprendre la négociation que j'y avais entamée, et pour me parler de nouveau des ouvriers mineurs et des Hollandais, ainsi que pour savoir si je voulais me servir du vaisseau qu'il m'avait offert pour me rendre à la Nouvelle-Espagne, objet qu'avait commencé de traiter le R. P. Louis Sotelo, que, de Méaco, j'avais envoyé à la cour avec des dépêches.

Le capitaine de la *Sainte-Anne* m'offrait son vaisseau pour me rendre à ma destination; mais, outre qu'après un séjour de treize mois dans ce port, ce navire pouvait être en mauvais état, je considérai qu'il était plus utile aux intérêts du roi mon maître de saisir le prétexte que me présentait la demande de mineurs que me faisait l'empereur, pour entrer en négociation avec S. A. sur des points plus importans, tels que le bien de notre sainte religion et l'expulsion des Hollandais, et je me déterminai à retourner à la cour de Zurunga, en suivant la même route, pendant laquelle je fus traité avec les mêmes égards et le même empressement.

Peu de jours après mon arrivée à Zurunga, j'eus audience de l'empereur, qui me reçut avec sa bonté accoutumée. Je rappelai à S. A. la requête que je lui avais adressée, et je donnai à mes sollicitations une autre forme, en commençant par répondre à la demande que l'empereur m'avait faite de cinquante



mineurs. Je dis donc à S. A. que je me chargeais de transmettre sa demande à S. M. et au vice-roi de la Nouvelle-Espagne, mais que, pour faciliter le succès de mes démarches, S. A. devait m'accorder les choses suivantes :

Que les mineurs auraient la moitié du produit des mines qu'ils exploiteraient, et que l'autre moitié serait partagée entre le roi Philippe mon maître, et S. A. l'empereur ; que pour la part qui reviendrait au roi d'Espagne, S. M. pourrait avoir au Japon des facteurs et commissaires, qui amèneraient des religieux de tous les ordres, auxquels il serait permis d'avoir des églises publiques pour célébrer l'office divin. Quoique cette condition fût placée au second rang, elle était dans ma pensée le but principal de ma négociation.

Je dis ensuite que S. A. l'empereur étant l'intime ami du roi Philippe, elle ne devait pas permettre que les Hollandais, ennemis jurés de mon roi, résidassent dans ses états, ni pussent y aborder sous aucun prétexte. J'ajoutai que, lorsque par hasard, ou par une autre raison quelconque, des vaisseaux appartenant au roi d'Espagne ou à ses sujets arriveraient au Japon, l'empereur devait s'engager à garantir leur sûreté, et à leur donner un sauf-conduit pour les équipages et leur chargement, et ordonner qu'ils fussent traités comme ses propres sujets. Je demandai en outre que, dans le cas où le roi mon maître voudrait faire construire des navires et des galères dans les ports du Japon pour les envoyer à Manille, et acheter des munitions de

guerre et de bouche pour les forteresses qu'il possédait dans ces parages, des facteurs et commissaires pussent y être établis pour faire ces opérations, et eussent la facilité d'acheter tout ce dont ils auraient besoin aux prix courans du pays. Je demandai enfin que, lorsque le roi d'Espagne enverrait un ambassadeur à l'empereur du Japon, il y fût reçu avec tous les honneurs et les distinctions dus au représentant d'un aussi grand monarque.

Ces clauses étaient à peu près pareilles à la note officielle dont j'avais chargé le R. P. Louis Sotelo. L'empereur me répondit qu'il les admettait toutes, sauf celle qui concernait les Hollandais, parce qu'il lui était impossible de me satisfaire pour l'instant, afin de ne pas manquer à la parole qu'il leur avait donnée. Pour me convaincre de la sincérité de ses intentions, et me donner un gage de sa bonne foi, l'empereur résolut d'envoyer un ambassadeur au roi mon maître, chargé de présens pour S. M. et pour le vice-roi de la Nouvelle-Espagne. Il m'invita à désigner un religieux de ceux qui résidaient au Japon pour remplir cette mission en son nom. Mon choix tomba sur le R. P. Alonso Munor, franciscain. Mais l'empereur voulut que les dépêches et les présens me fussent confiés. S. A. me prêta un vaisseau, et me fit remettre quatre mille ducats pour l'équiper. Il m'autorisa à le vendre, et à lui en renvoyer le montant en marchandises d'Espagne à mon choix. Je pris congé de ce monarque, après l'avoir remercié de toutes les faveurs dont il m'a-

vait comblé. S. A. me chargea encore de dépêches pour le prince son fils, par la cour duquel je devais passer. Celui-ci écrivit aussi une lettre au roi mon maître, et me chargea d'un magnifique présent pour S. M. Je fis armer et équiper le vaisseau le *Saint-Bonaventure*, sur lequel je m'embarquai le 1<sup>er</sup> août 1610, et j'arrivai le 27 octobre suivant au port de Matanchel, dans les Californies, après une des plus heureuses traversées qui aient eu lieu dans la mer du Sud.

---

Je vais terminer cette relation par quelques observations que j'ai faites pendant un séjour de près de deux ans dans le Japon, et qui n'a précédé que de peu d'années le funeste événement de l'expulsion des chrétiens de cet empire, qui eut lieu après la mort de l'empereur qui m'avait si bien accueilli, et lorsque son fils, qui m'avait également bien traité, monta sur le trône<sup>1</sup>. Ce malheur ne serait peut-être pas arrivé si le conseil de Castille, auquel furent renvoyées les pièces relatives aux négociations que j'avais entamées, eût mis plus d'activité à les examiner et à en rendre compte au roi. Il m'est permis de penser que, si les liens d'une amitié étroite s'étaient formés entre les deux empires, le nouvel empereur n'eût pas mis autant d'emporte-

<sup>1</sup> Voyez l'avant-propos.

ment et de sévérité dans les mesures cruelles qu'il prit contre les chrétiens.

Revenant à mon sujet, je commencerai par faire remarquer, comme je l'ai dit en commençant mon récit, que la côte du Japon, qui était signalée sur les cartes maritimes par les 33° et demi, est réellement par les 35° et demi, au point où est situé le village de Jubanda, où je fis naufrage. Les îles qui composent cet empire s'étendent au-delà du 46<sup>e</sup> degré, ainsi que je l'appris d'un pilote anglais, grand cosmographe, établi au Japon depuis plus de deux ans à la suite d'un naufrage. Il était fort estimé de l'empereur, qui l'employait en diverses commissions. Il me raconta qu'ayant été envoyé par S. A. pour le recouvrement de certains droits au nord du Japon, il avait pris hauteur avec son astrolabe, et qu'il s'était trouvé au-delà de 45°, quoique le point où il était alors fût encore éloigné de l'extrémité nord de l'empire.

La Chine est éloignée des côtes du Japon de deux cents lieues, et la Corée de cinquante. Ce dernier pays, qui est fort riche et fort peuplé, est contigu à la Chine. L'empereur *Taïcosama* soumit la Corée, qu'il fit envahir par une armée de cent cinquante mille Japonais. Cette conquête fut faite facilement, parce que les habitans de la Corée, amollis par leurs richesses et les commodités de la vie dont ils jouissent, sont peu belliqueux. Après la mort de *Taïcosama*, ses successeurs y laissèrent peu à peu affaiblir leur autorité, et finirent par le perdre entièrement. Si les relations que je voulais

établir entre le roi mon maître et l'empereur du Japon eussent été cimentées par un empressement réciproque, la conquête de la Corée eût pu être tentée de nouveau, et ce pays eût été un autre champ où les semences de l'Évangile eussent pu être répandues avec fruit.

Le Japon se compose d'un grand nombre d'îles, divisées en soixante-six provinces, toutes très-peuplées et fertiles.

Les Japonais sont beaucoup plus belliqueux que les Chinois, les Coréens et les autres peuples voisins de Manille. Leurs armes sont l'arquebuse, dont ils se servent fort adroitement, quoique avec lenteur, les lances et épées dont j'ai parlé, et de l'artillerie en petite quantité, qu'ils n'emploient que depuis soixante ans. Ils observent une grande discipline militaire. Le pays est garanti de toute attaque par des forteresses inexpugnables, où l'art ajoute aux avantages naturels de la situation.

Le climat est pareil à celui d'Espagne; cependant les hivers y sont en général plus rigoureux. On n'y connaît ni peste, ni famine, parce que le climat y est très-sain, et parce que les saisons y sont si régulières, que les récoltes n'y manquent jamais.

Les Japonais sont adonnés à l'ivrognerie, qui est chez eux l'origine de plusieurs vices, tels, par exemple, que l'incontinence qui les excite à avoir une grande quantité de femmes. Le nombre de celles qu'ils entretiennent passe quelquefois cinquante. Les maris japonais sont peu fidèles, et ne se font pas scrupule de fréquenter des femmes pu-

bliques, dont il y a un grand nombre dans toutes les villes. Quant aux femmes, il est presque inoui qu'elles manquent à la foi conjugale. Elles vivent rigoureusement séparées des hommes, même de leurs pères, frères et fils, et ne sortent que pour les visites de cérémonie qu'elles se font entre elles, ou pour aller dans les temples; elles sont alors enfermées dans une espèce de cage portée par des serviteurs.

Les Japonais sont très-industrieux, très-fins et très-experts dans le négoce. Ils sont très-adroits pour inventer et pour imiter. Il y a dans les villes un grand nombre de boutiques et de magasins merveilleusement assortis de toute espèce d'objets de luxe et d'usage ordinaire, soit pour les vêtements, soit pour la parure.

Il y avait au Japon, quand j'y étais, plus de trois cent mille chrétiens, dont une grande partie a péri dans l'horrible persécution suscitée par l'ennemi du genre humain. Il est bien triste que nous ayons perdu l'espérance qui me paraissait si bien fondée, non-seulement de propager notre sainte foi, mais encore d'ouvrir un commerce qui pouvait être si avantageux au roi mon maître et à ses sujets, avec un pays d'où nous pouvions tirer, avec moins de frais que d'Europe ou d'Amérique, tout ce qui était nécessaire à la plupart de nos établissemens dans ces parages.

S'il faut en croire les chroniques japonaises, cet empire, extrêmement ancien, était divisé en plusieurs principautés, et fut réuni sous un seul mo-

narque, six cent soixante-trois ans avant Jésus-Christ; et, ce qui est unique, parmi toutes les nations du monde, c'est le descendant en ligne directe de ce premier fondateur, qui est encore aujourd'hui *Dayri* ou empereur *ecclésiastique* du Japon. Les Japonais ont été isolés du reste du monde, excepté de la Chine, dont ils ont emprunté leurs lois, leur religion, et presque tous leurs usages, jusqu'à une époque qui ne remonte pas au-delà d'un siècle.

Autrefois l'autorité souveraine était tout entière entre les mains du *Dayri*, et les ministres de la religion, dont ce prince est le chef suprême, exerçaient une grande influence dans l'empire; mais, il y a à peu près 450 ans, une famille puissante s'empara de l'autorité, et ne laissa au *Dayri* que les attributions religieuses. Toutefois il a conservé quelques apparences de puissance qui se réduisent à donner pour la forme une espèce d'investiture de certaines dignités dont les titulaires sont nommés par l'empereur *civil*. C'est à Méaco que réside le *Dayri*, qui s'appelle aussi *Jesico*. J'ai déjà dit qu'il ne se montrait jamais en public. Un très-petit nombre de hauts dignitaires et ses femmes sont les seules personnes qui approchent de lui. Le souverain de fait, ou empereur civil et militaire, porte les titres de *Tencaudoni* et de *Cubo sama*. Son autorité est très-grande; mais soit par délégation ou par des privilèges dont j'ignore l'origine, il y a des espèces de vice-rois qui, bien que soumis à l'empereur, ne laissent pas que d'avoir une grande puissance dans

les divers royaumes ou provinces dont la réunion forme l'empire du Japon.

Le Japon n'a jamais été conquis, quoique dans deux occasions les Chinois et les Coréens unis aient tenté de s'en emparer.

Le gouvernement *municipal* est excellent au Japon. La police intérieure y est admirablement faite, et j'ai remarqué le même zèle et la même intelligence dans les chefs et dans les subalternes. J'ai déjà dit combien les villes étaient propres : il en est de même de l'intérieur des maisons du moindre artisan. Le Japon renferme une quantité innombrable de mines d'or et d'argent, et si les mineurs étaient plus expérimentés et connaissaient l'usage du vif argent, ils pourraient extraire une quantité incroyable de ces métaux.

Le riz est la nourriture ordinaire des habitans. Cependant le froment croît très-bien au Japon, et il n'est pas rare que les récoltes y donnent cinquante boisseaux pour un de semence. Les Japonais ne mangent presque jamais d'autre viande que celle des animaux qu'ils prennent à la chasse. Leurs forêts sont peuplées de toutes les espèces de gibier que nous connaissons en Europe, et de plusieurs autres qui nous sont inconnues. Il en est de même des oiseaux et des poissons. Ils récoltent du coton en abondance dans la province de *Bogu*; ils en font des toiles et des étoffes dont le peuple s'habille. Les grands et les seigneurs se vêtissent en tissus de soie qu'ils tirent presque entièrement de la Chine, où ce produit est de bien meilleure qualité que chez eux. Le ver-



nis dont ils se servent pour leurs meubles a une grande réputation dans tout le monde, et il la mérite par son éclat et par sa solidité. Leurs armes sont d'une trempe extraordinaire pour la finesse et pour la force; ils y attachent un prix excessif. J'ai ouï dire qu'il y a eu des épées *Catanas* qui ont été estimées cent mille ducats. Il est certain qu'on a vu des Japonais couper d'un seul coup un homme dans toute sa longueur. Ils trouvent ridicule le prix extraordinaire que nous attachons à un diamant ou à un rubis, et prétendent que la véritable valeur d'un objet est dans son utilité; voilà pourquoi ils mettent un si haut prix à une bonne épée.

Les seigneurs au Japon tiennent un grand état de représentation en officiers et domestiques. Ils ne sortent jamais qu'accompagnés d'une suite nombreuse. Ils reçoivent de leurs inférieurs les mêmes hommages et les mêmes respects qu'ils rendent eux-mêmes à l'empereur.

L'orgueil, l'arrogance, et une fermeté de caractère qui tient presque de la férocité, sont les traits distinctifs des Japonais de toutes les classes. La lâcheté leur est inconnue. Lorsque quelqu'un d'entre eux est condamné à mort, il ne souffre pas que le bourreau touche sa personne. Il assemble ses parens et ses amis, et en leur présence il s'ouvre le ventre avec son épée, sans témoigner aucune crainte de la mort. Il n'est pas étonnant qu'un pareil peuple n'ait jamais pu être soumis par les Chinois, qui passent pour aussi timides que les Japonais sont courageux.

J'observerai en finissant, combien il est à regretter qu'un peuple qui a d'aussi bonnes lois, et qui est doué de si belles qualités, soit livré à l'idolâtrie, et soit devenu la proie de Satan. Il est bien déplorable que les progrès rapides que notre sainte foi faisait dans ce beau pays aient été arrêtés tout à coup. Dieu a permis que l'ennemi des hommes étouffât les semences répandues sur cette terre par les saints martyrs qui ont payé de leur sang la propagation de l'Évangile.

C.....



---

# Histoire.

---

## EXPÉDITION DE CHARLES-QUINT

### CONTRE ALGER.

---

Lorsque l'attention de l'Europe était partagée entre François I<sup>er</sup> et Charles V, l'empire turc voyait sur le trône des sultans un des hommes les plus illustres du même siècle, le grand Soliman. Celui-ci avait à son tour pour amiral un, audacieux et intrépide marin, Dratan-Bey, à qui la chrétienté donnait le nom de Barberousse. Dratan-Bey avait réduit sous la domination de son maître tous les gouvernemens de la côte septentrionale d'Afrique. De là de nombreux vaisseaux, conduits par l'amiral turc ou dirigés par ses conseils, s'élançaient sur les mers du Levant, où ils rencontraient les chevaliers de Malte animés du même esprit de représailles, ravageaient les rivages de l'Italie, de la Sicile et de l'Espagne, et portaient l'épouvante de tous côtés. Charles V voulut mettre

un terme à leurs excursions. En 1535, il assiégea et prit facilement Tunis. Cette ville fut livrée au plus horrible pillage : « 30,000 habitans innocens » périrent dans un seul jour, dit un historien » chrétien, et 10,000 furent emmenés en esclavage. » En 1541, ce prince résolut de faire subir le même sort à Alger; mais le sort en décida autrement. Voici une relation qui a été composée d'après les documens de cette époque <sup>1</sup>.

P. M...

Alger était toujours dans l'état de dépendance de l'empire turc où Barberousse l'avait mis. Depuis qu'il commandait la flotte ottomane en qualité de capitan-pâcha, Alger était gouverné par Hasen-Aga, eunuque renégat, qui, ayant passé au service des pirates par tous les grades, avait acquis dans la guerre une grande expérience, et était bien capable d'occuper un poste qui demandait un courage et des talens éprouvés. Hasen, pour se montrer digne de cet honneur, exerçait ses déprédations contre tous les états de la chrétienté avec une activité si étonnante, qu'il surpassait, s'il est possible, Barberousse lui-même en audace et en cruauté. Ses corsaires avaient presque interrompu le commerce de la Méditerranée. Il jetait si fréquemment

<sup>1</sup> Caroli V expeditio ad Argyriam, per Nicolaum Villagnonem, equitem Rhodium, ap. Scardium, V, II, 365. Jovii, Hist., lib. XL, pag. 269, etc.

l'alarme sur les côtes d'Espagne, qu'on fut obligé d'élever, de distance en distance, des corps-de-garde, et d'y entretenir continuellement des sentinelles, pour veiller sur l'approche des Barbaresques et garantir les habitans de leurs invasions. L'empereur recevait depuis long-temps des plaintes très-pressantes de la part de ses sujets; on lui représentait que son intérêt et l'humanité lui faisaient également un devoir de réduire Alger, devenu, depuis la conquête de Tunis, le réceptacle de tous les pirates, et d'exterminer cette race de brigands, ennemis implacables du nom chrétien! Déterminé par leurs prières, séduit encore par l'espérance d'ajouter un nouveau lustre à la gloire de sa dernière expédition d'Afrique, Charles, avant de quitter Madrid pour son voyage des Pays-Bas, avait donné des ordres en Espagne et en Italie pour équiper une flotte et lever une armée-destinée à cette entreprise. Les changemens qui survinrent dans les circonstances n'ébranlèrent point sa résolution : ni les progrès que faisaient les Turcs dans le pays, ni les remontrances de ses plus fidèles partisans en Allemagne, qui lui représentaient que son premier soin devait être de défendre l'empire, ni les railleries de ceux qui ne l'aimaient pas, et qui plaisantaient sur ce qu'il fuyait un ennemi qu'il avait près de lui, pour aller au loin en chercher un si peu digne de son courroux, rien ne put l'engager à porter ses forces vers la Hongrie. C'était sans contredit une entreprise honorable que d'aller attaquer le sultan en Hongrie; mais elle était au-

dessus de ses forces, et ne s'accordait pas avec ses intérêts. Il eût fallu faire venir des troupes d'Espagne et d'Italie, pour les conduire dans un pays très-éloigné; pourvoir aux préparatifs immenses que demandait le transport de l'artillerie, des munitions et des bagages d'une armée entière; terminer dans une seule campagne une guerre qu'il était difficile de rendre décisive, même dans plusieurs campagnes : un semblable projet eût entraîné des dépenses trop fortes et trop prolongées pour que le trésor épuisé de l'empereur pût y suffire.

D'ailleurs, en employant de ce côté ses principales forces, les domaines qu'il possédait en Italie et dans les Pays-Bas restaient exposés à l'invasion du roi de France, qui ne manquerait pas de profiter d'une occasion si favorable pour y porter la guerre. D'un autre côté, son expédition d'Afrique, dont les préparatifs étaient achevés et presque toutes les dépenses faites, ne demandait qu'un seul effort qui, outre la sûreté et la satisfaction que le succès de cette entreprise procurerait à ses sujets, prendrait si peu de temps, que le roi de France ne pourrait guère profiter de son absence pour envahir ses états de l'Europe.

Toutes ces raisons déterminèrent Charles à persister dans son premier dessein avec une résolution inflexible; il n'eut égard ni aux conseils du pape, ni à ceux d'André Doria, qui le conjurait de ne pas exposer une flotte entière à une destruction presque inévitable, en risquant l'approche des côtes dangereuses d'Alger, dans une saison si avancée,

où les vents d'automne étaient toujours violens. Après s'être embarqué sur les galères de Doria , à Porto-Venere , sur le territoire de Gênes , il ne tarda pas à reconnaître que cet habile homme de mer avait jugé mieux que lui d'un élément qu'il devait en effet mieux connaître. Il s'éleva une tempête si terrible , que ce ne fut qu'après les plus grands efforts et après avoir couru les plus grands périls , que Charles put aborder à l'île de Sardaigne , où était fixé le rendez-vous de la flotte. Mais comme l'empereur était naturellement d'un courage inébranlable et d'un caractère inflexible , les remontrances du pape , celles de Doria , les dangers même qu'il venait de courir , n'eurent d'autre effet sur lui que de l'affermir encore dans sa funeste résolution. Il est vrai que les forces qu'il avait rassemblées étaient bien capables d'inspirer les plus grandes espérances de succès , même à un prince moins hardi et moins présomptueux. Elles consistaient en vingt mille hommes d'infanterie et deux mille de cavalerie , tant espagnols qu'italiens et allemands , pour la plupart vieux soldats ; et en trois mille volontaires , la fleur de la noblesse italienne et espagnole , qui s'était empressée de faire sa cour à l'empereur en le suivant dans cette expédition , et qui se montrait jalouse de partager la gloire dont elle croyait qu'il allait se couvrir. Il lui était d'ailleurs arrivé de Malte mille soldats , envoyés par l'ordre de Saint-Jean , et conduits par cent de ses plus braves chevaliers.

La navigation , depuis l'île Majorque jusqu'aux

côtes d'Afrique, ne fut ni moins longue ni moins périlleuse que celle qu'il venait de faire. Lorsqu'il approcha de terre, la fureur de la mer et la violence des vents ne permirent pas aux troupes de débarquer. A la fin, l'empereur, profitant d'un moment favorable, les mit à terre sans obstacle, assez près de la ville d'Alger, vers laquelle il marcha sans délai. Hasen n'avait à opposer à cette puissante armée que huit cents Turcs et cinq mille Maures, moitié naturels du pays, moitié réfugiés de Grenade. Il répondit cependant avec fierté à la sommation qu'on lui fit de se rendre; mais, malgré son courage et sa grande expérience dans l'art de la guerre, il n'aurait pu, avec le peu de soldats qu'il avait, tenir long-temps contre des forces supérieures à celles qui avaient battu Barberousse à la tête de soixante mille hommes, et réduit Tunis, malgré tous les efforts de ce fameux pirate.

Au moment où l'empereur se croyait le plus en sûreté contre ses ennemis, il se vit tout à coup exposé à une calamité bien plus terrible, et contre laquelle toute la force et toute la prudence humaine ne pouvaient rien. Deux jours après son débarquement, lorsqu'il n'avait encore eu que le temps de disperser quelques petits corps d'Arabes qui inquiétaient son armée dans les marches, des nuages s'amoncelèrent, et le ciel se couvrit d'une obscurité effrayante; vers le soir, la pluie, chassée par un vent impétueux, commença à tomber avec violence; la tempête augmenta pendant la nuit. Les impériaux, qui n'avaient débarqué que leurs armes,



restèrent sans tentes et sans abri, exposés à toute la fureur de l'orage. En peu de temps, la terre fut couverte d'eau au point qu'ils ne pouvaient se coucher. Leur camp, placé dans un terrain bas, était entièrement inondé ; à chaque pas, ils entraient jusqu'à la moitié de la jambe dans la boue ; et le vent soufflait avec tant d'impétuosité, que, pour se soutenir, ils étaient obligés d'enfoncer leurs lances dans la terre pour s'en faire un point d'appui. Hasen était trop actif pour ne pas saisir une occasion si favorable d'attaquer ses ennemis. Dès le point du jour, il fit une sortie avec ses soldats, qui, ayant été sous leurs toits à l'abri de la tempête, étaient frais et vigoureux. Quelques soldats italiens, qui avaient été postés le plus près de la ville, découragés et glacés de froid, s'enfuirent à l'approche de l'ennemi : ceux qui occupaient les postes moins avancés montrèrent plus de valeur ; mais la pluie ayant éteint leurs mèches et mouillé leur poudre, leurs mousquets étaient devenus inutiles, et pouvant à peine soutenir le poids de leurs armes, ils furent bientôt mis en désordre. Presque toute l'armée, ayant à sa tête l'empereur, fut obligée de s'avancer pour repousser l'ennemi, qui, après avoir tué un grand nombre d'impériaux et jeté l'épouvante dans le reste, se retira en bon ordre.

Le sentiment de ce désastre et de ce premier danger fut cependant bientôt effacé par un spectacle plus affreux encore et plus déplorable. Il faisait grand jour, et l'ouragan continuait dans toute sa force ; on voyait la mer s'agiter avec toute la fureur dont ce

formidable élément est capable; les navires d'où dépendaient la subsistance et le salut de l'armée, arrachés de leurs ancres, allaient où se briser les uns contre les autres, ou se fracasser contre les rochers; plusieurs furent poussés à terre, d'autres furent abimés dans les flots. En moins d'une heure, quinze vaisseaux de guerre et cent quarante bâtimens de transport périrent; huit mille hommes qui étaient à bord furent noyés, ou si quelques-uns de ces malheureux échappaient à la rage des flots et cherchaient à gagner la terre à la nage, ils étaient massacrés sans pitié par les Arabes. L'empereur, immobile d'étonnement et de douleur, contemplant en silence cet affreux désastre; il voyait s'engloutir dans les flots et toutes ses munitions de guerre et les immenses provisions destinées à nourrir ses troupes; toutes ses espérances s'évanouissaient. La seule ressource qui fût en son pouvoir était d'envoyer quelques détachemens pour chasser les Arabes postés sur le rivage, et pour recueillir le petit nombre de ceux qui avaient le bonheur de gagner la terre. A la fin cependant, le vent commença à tomber, et l'on espéra qu'on pourrait conserver encore assez de vaisseaux pour sauver l'armée des horreurs de la famine et la ramener en Europe. Mais ce n'étaient encore que des espérances. Vers le soir, la mer se couvrit d'épaisses ténèbres; les officiers des vaisseaux qui n'avaient pas péri se trouvant dans l'impossibilité de faire parvenir aucun avis aux troupes qui étaient à terre, celles-ci passèrent toute la nuit dans les tourmens de l'inquiétude la plus affreuse.

Lorsque le jour reparut, une barque envoyée par Doria vint à bout d'aborder à terre, et apprit au camp que l'amiral avait échappé à la tempête la plus furieuse qu'il eût vue pendant cinquante ans de navigation, et qu'il avait été obligé de se retirer sous le cap de Metafuz, avec ses vaisseaux délabrés. Comme le ciel était toujours orageux et menaçant, Doria conseillait à l'empereur de marcher avec la plus grande diligence vers ce cap, l'endroit le plus commode pour rembarquer les troupes.

C'était, dans ce malheur, une grande consolation pour Charles que d'apprendre qu'une partie de sa flotte était sauvée ; mais ce sentiment de plaisir était bien altéré par les embarras et les inquiétudes où le jetait encore l'état de son armée : Metafuz était à quatre jours de marche du lieu où il était alors campé. Les provisions qu'il avait débarquées à terre étaient toutes consommées ; les soldats, fatigués et abattus, auraient à peine été en état de faire cette route dans leur propre pays : découragés par une suite de souffrances que la victoire même n'aurait peut-être pu leur rendre supportables, ils n'avaient pas la force de résister à de nouvelles fatigues. Cependant la situation de l'armée ne permettait pas même de délibérer, et il n'y avait pas deux partis à prendre. Charles ordonna donc à ses troupes de se mettre en marche ; les blessés et les malades furent placés au centre, et ceux qui paraissaient les plus vigoureux, à la tête et à l'arrière-garde. Ce fut alors que l'effet cruel des maux qu'ils avaient essuyés se fit mieux sentir, et que de nouvelles calamités vin-

rent aggraver les premières. Les uns pouvaient à peine soutenir le poids de leurs armes ; les autres , épuisés par une marche pénible dans des chemins profonds et presque impraticables, tombaient et mouraient sur la place : plusieurs périrent d'inanition , car l'armée n'avait guère d'autre subsistance que des racines, des grains sauvages, et la chair des chevaux que l'empereur faisait tuer et distribuer à ses troupes ; une partie se noya dans les torrens , tellement gonflés par les pluies , qu'en les passant à gué, on y entra dans l'eau jusqu'au menton ; il y en eut un grand nombre de tués par l'ennemi , qui , pendant là plus grande partie de leur marche , ne cessa de les inquiéter et de les harceler le jour et la nuit. Enfin ils arrivèrent à Metafuz, et le temps devenant tout à coup assez calme pour favoriser la communication de la flotte avec l'armée, ils retrouvèrent des vivres en abondance , et se livrèrent à l'espérance de se voir bientôt en sûreté.

Dans cet horrible enchaînement de malheurs , Charles déploya de grandes qualités , que le cours suivi de ses prospérités ne l'avait pas mis jusqu'alors à portée de faire connaître. Il fit admirer sa fermeté , sa constance , sa grandeur d'ame , son courage et son humanité ; il supportait les plus grandes fatigues comme le dernier soldat de son armée ; il exposait sa personne partout où le danger était le plus menaçant ; il ranimait le courage de ceux qui se laissaient abattre ; il visitait les malades et les blessés , et les encourageait tous par ses discours et par son exemple. Quand l'armée se rem-

barqua, il resta un des derniers sur le rivage, quoiqu'un corps d'Arabes, qui n'était pas éloigné, menaçât de fondre à chaque instant sur l'arrière-garde. Charles répara, en quelque sorte, par une si noble conduite, la présomption et l'entêtement qui lui avaient fait entreprendre une expédition si funeste à ses sujets.

Ce ne fut point là le terme de leurs malheurs. A peine toutes les troupes furent rembarquées, qu'il s'éleva une nouvelle tempête, moins terrible à la vérité que la première, mais qui dispersa tous les vaisseaux, et les obligea de chercher, chacun de leur côté, soit en Espagne, soit en Italie, des ports où ils pussent aborder. Ce fut par là que se répandit le bruit de ces désastres, avec les exagérations que pouvaient y ajouter des imaginations encore frappées de terreur. L'empereur lui-même, après tant de périls, avait été forcé de relâcher dans le port de Bugia, en Afrique, où les vents contraires le retinrent pendant plusieurs semaines; enfin il arriva en Espagne dans un état bien différent de celui où il y était revenu après sa première expédition contre les Barbaresques.

\*\*\* .....

---

# VOYAGE

ET

## RECHERCHES DANS LA GRÈCE,

PAR M. LE CHEVALIER BRONSTED .

---

*Des Grecs modernes et du gouvernement qui  
convient à ce pays.*

Au moment où tous les regards sont tournés vers la Grèce, et lorsque l'on émet les opinions les plus contradictoires sur la convenance du gouvernement que lui impose l'Europe, nos lecteurs nous sauront gré de mettre sous leurs yeux les documens qui peuvent éclairer cette question. A ce titre, les extraits du voyage de M. le chevalier Brondsted que nous publions aujourd'hui nous semblent d'une haute importance.

Paris, Jules Renouard, rue de Tournon, n° 6.

M. Brondsted a visité la Grèce dans le cours des années 1810 à 1813; il passa encore l'année 1820 dans les îles Ioniennes et en Albanie, et n'a cessé depuis d'entretenir des relations avec ce pays. Un si long séjour, une connaissance parfaite de la langue, des excursions dans les îles et dans les cantons les moins explorés, l'ont mis à même de recueillir une foule de renseignemens précieux, tant sur les monumens antiques de toute espèce, objet particulier de ses études, que sur le caractère des habitans actuels. M. Brondsted a vu les Grecs avant l'insurrection, alors que les secousses de la guerre civile ne leur avaient point communiqué des vices, des vertus, des passions éphémères, et dont l'action ne survivra pas aux circonstances qui les ont fait naître. On peut facilement se convaincre, par la lecture de son ouvrage, que le caractère et la situation morale de cette nation ont spécialement attiré ses regards, et que ses recherches ont été dirigées par une tendre sollicitude pour le beau nom de la Grèce et son ancienne gloire. Il résulte donc de ses observations un tableau complet des mœurs et de l'état social qu'ont donnés à ce peuple tant de siècles d'esclavage.

Nous empruntons les détails suivans à l'ouvrage de M. Brondsted sur la Grèce : cet ouvrage, sans contredit le plus neuf et le plus original qui ait paru sur cette matière, est encore peu connu en France ; mais l'Allemagne l'a déjà placé au nombre de ceux qui font faire un pas rapide à la science et qui honorent l'esprit humain.

« Je ne connais point, dit M. Brondsted, de pays en Europe dont les grands aspects se marient si merveilleusement avec la mer, et il n'en est certainement aucun qui réunisse à un si haut degré les beautés les plus diverses. J'en citerai un exemple, non pour parler ici d'une contrée particulièrement célèbre chez les anciens et tant vantée par leurs poètes, mais parce qu'elle se présente ici plus vivement à mon imagination. Dans l'automne de 1811, M. le baron de Stackelberg et moi, nous étions partis des vastes et fertiles plaines de la Thessalie, de Volo et Larisse, pour suivre le cours du Pénée jusqu'à son embouchure. Quand nous arrivâmes à l'entrée de la vallée de Tempé, près de Baba et d'Ampelakia, il nous sembla que nous étions transportés subitement des fertiles plaines du Danemarck, couvertes de moissons ondoyantes, au milieu de tout le luxe d'une nature italienne. Nous n'avions pas avancé un mille plus loin dans le vallon, que déjà cet aspect s'était changé dans le plus sublime paysage de montagnes d'un canton suisse. Presque partout dans la Grèce d'Europe, cette richesse de formes, cette parure diversifiée de la nature saisissent et charment le voyageur. Au contraire, il m'a paru que la Grèce d'Asie, en partant de Lampsaque, et passant par Troie, la Mysie, l'Éolie, etc., jusqu'à Ephèse, offre un caractère plus constant, plus semblable à lui-même et moins hardi. »

Aussi un sentiment profond d'amour pour leur beau sol et leur riche nature n'a jamais cessé d'être le caractère du peuple grec. « L'enthousiame des



insulaires pour leur pays est surtout remarquable. Il faut en chercher la cause, non-seulement dans l'attachement ordinaire au sol natal, mais encore dans des circonstances locales, surtout dans l'influence qu'exerce depuis l'enfance sur le physique et le moral d'un peuple doué d'un naturel heureux, sensible et mobile, une mer superbe, remarquable par sa variété infinie, par la richesse des teintes, et par un horizon immense. L'exclamation de Callirhoé (*Chariton*, liv. V) est donc aussi vraie que pathétique, lorsque, sur le point d'être conduite dans l'intérieur de l'Asie et à Babylone, elle s'écrie : « On m'entraîne sur les bords de l'Euphrate, et, » pauvre insulaire, on m'enferme au milieu de terres » barbares, là où il n'y a pas de mer. »

« Certes, cette prédilection pour les rochers de la mer qui leur appartiennent, cet amour d'hommes spirituels robustes et vifs pour leurs foyers est un sentiment estimable, digne d'intérêt, satisfaisant à observer; parce qu'il limite leurs désirs, exclut l'envie de posséder le bien d'autrui, et ajoute au plaisir de la jouissance celui de la modération même qui y préside. Aussi les insulaires ont-ils bien raison de dire souvent que leur mer si belle leur tient lieu de beaucoup de choses. Un jour, pendant que j'admirais, sur les hauteurs d'Ampelakia, auprès de la vallée de Tempé, la beauté du paysage qui se présentait devant moi, les masses imposantes de l'Olympe et le fleuve qui en baignait le pied, un Grec de l'île de Tino qui était présent, me dit :

« Certes , c'est beau ; mais où est la mer ? Elle est » loin d'ici ! »

Le patriotisme des Grecs modernes ne s'est malheureusement pas étendu jusque sur leurs monumens, dont la conservation leur est médiocrement à cœur. « L'homme abruti a toujours du plaisir quand il peut faire rouler dans l'abyme quelque grosse pierre antique, et je crois que ce phénomène peut s'expliquer par une observation psychologique. L'homme aime à se croire quelque chose et à se voir libre, à se sentir indépendant et surtout à agir par lui-même ; mais l'homme encore brut, qui manque à la fois de force morale pour se soumettre et de moyens pour agir, et qui, ne portant qu'à regret le joug de la civilisation, se trouve réduit à n'être que l'agent des volontés d'un autre, ce qui, au reste, est parfaitement en règle ; cet homme, dis-je, révolté de l'abaissement de sa destinée, cherche tous les moyens de s'y soustraire. Il porte tout naturellement en lui un désir de destruction, parce qu'enfin détruire, c'est agir, c'est faire un acte de volonté. Cet ignorant, ce barbare recouvre, à ce qu'il lui semble, un sentiment d'indépendance en faisant disparaître ces mêmes objets que révèrent des hommes placés plus haut que lui dans l'échelle de la civilisation, objets qu'il ne peut comprendre et encore moins créer ou façonner.... Voilà pourquoi les gouvernemens des peuples civilisés doivent veiller à la conservation des monumens de tout genre qui marquent les pas de l'esprit humain, et ceux surtout qui sont le plus exposés aux attaques de la barbarie ont

le plus de droits à leur constante sollicitude. C'est l'absence totale de ces mesures dans la Grèce qui peut excuser en quelque sorte certaines entreprises révoltantes sans doute, quand on les considère en elles-mêmes, par exemple, celle de lord Elgin à Athènes, dont on a tant parlé. »

On voit que M. Brondsted ne se dissimule pas la décadence et la dégradation dans laquelle est tombée la Grèce. « Je demanderai seulement, ajoutait-il, si un peuple européen, quel qu'il soit, après quatre siècles d'un honteux esclavage, ne serait pas encore plus dégénéré? Telle est, à moi, ma conviction intime et profonde. J'ai éprouvé si souvent et si vivement l'influence désorganisatrice du système des Turcs sur tout ce qui s'appelle *raya*, qu'après un séjour de trois ans dans la plupart des provinces grecques, j'ai dû m'étonner de ce que les Grecs ne sont pas dégénérés tout-à-fait, bien plus que de ce qu'ils paraissent dégénérés. Mais laissant de côté pour le moment cette question grave et sérieuse, je me bornerai à rappeler ici une comparaison bien simple d'un écrivain ancien : c'est que, *si un généreux coursier prend de mauvaises habitudes, on le conduit au manège pour le confier au maître; ce n'est donc pas aux ignobles valets du maître, encore moins aux loups dévorans qu'on l'envoie. Si un peuple issu de la plus noble race humaine, un peuple ancien, chrétien et doué de grandes facultés, a subi un long esclavage et des malheurs de toute espèce; si ce peuple affaibli, par ses revers, est déchu de son antique civilisation et de son ancienne prospé-*

rité, qu'on l'aide par des moyens humains et sages, tels qu'ils conviennent aux nations chrétiennes, à se rétablir dans sa condition primitive, à se donner un *état* et une *loi*; car la loi et l'état sont en effet le remède et l'école des peuples: or ni l'un ni l'autre ne se trouvent dans le chaos qu'on appelle l'empire turc. Est-ce que l'édifice délabré qu'on nomme la Sublime-Porte se soutient autrement depuis un siècle, qu'au moyen de deux cariatides étrangères, l'intrigue et la jalousie réciproque des chrétiens? Il est vrai que ces cariatides sont robustes et vigoureuses, et qu'elles ont de larges épaules. »

Les vœux de M. Brondsted pour le rétablissement de la Grèce ont en partie été exaucés, mais les maux causés à ce pays par la domination ottomane sont vivans, et la plaie saigne encore. « En effet, le despotisme des Osmanlis, forme de gouvernement innée pour ainsi dire, et organique chez cette race d'hommes, n'étant par sa nature même convenable qu'à un petit peuple nomade, avec des mœurs patriarcales et très-simples, se trouve nécessairement forcé, dès qu'on l'applique à un grand empire composé de mille élémens hétérogènes, de soumettre la plupart des choses à l'arbitraire de quelques individus. Or les individus passent, et le bien produit par leur bonne volonté périt tôt ou tard avec eux. » Les mesures malfaisantes au contraire laissent une trace profonde; elles durent, et leur effet se continue. Ainsi les Grecs, soumis à des barbares, ont désappris graduellement leur belle civilisation; l'inappréciable avantage qu'ils ont conservé sur

leurs oppresseurs, ce n'est pas d'être civilisés, c'est d'être susceptibles de civilisation; c'est, en un mot, d'avoir l'aptitude à redevenir ce qu'ils ont été.

Mais tout est à faire en Grèce. « Il faut que tout, dans ce malheureux pays, sorte d'abord du néant, le génie comme le pouvoir, et la liberté comme l'ordre. Quiconque a vu la Grèce avec des yeux non prévenus ne s'abandonnera pas à une illusion agréable, mais dangereuse; il ne croira point que ce pays désorganisé soit en état d'effectuer et de fonder d'une manière durable, par ses propres moyens, une véritable régénération, c'est-à-dire une organisation sage et heureuse, et j'avoue que je n'ai jamais pu concevoir un espoir semblable. Ce n'est pas que le peuple manque de capacité et de bravoure, il possède sûrement ces qualités à un haut degré; mais c'est, il faut bien le dire, que deux péchés originels sont inhérens aux Grecs, *la vanité et la versatilité*. Voilà des matières combustibles, fécondes en malheurs, et auxquelles l'excessif égoïsme de quelques chefs ne travaille incessamment qu'à mettre le feu.

« Des hommes sages et généreux à qui la Providence a confié la direction des peuples, ne se laisseront détourner ni par le verbiage de prétendus amis, ni par des rapports contradictoires, qui ne peuvent que tromper les esprits sur la véritable situation des choses, et que refroidir le zèle des vrais amis de la cause des Grecs. En Allemagne et ailleurs, il a paru dans les dernières années plusieurs petits écrits pour la plupart rédigés par des jeunes gens qui, s'étant rendus en Morée avec de la bonne

volonté, mais sans aucune véritable vocation, et s'y étant vus trompés dans leur attente, ont, à leur retour, qui a suivi de près leur départ, condamné les Grecs sans avoir, à proprement parler, entrevu seulement la *nation grecque*. En effet, dans toute révolution populaire, c'est d'abord la populace, la lie du peuple qui entre en mouvement; et comment pouvait-il en être autrement dans un pays entièrement désorganisé par un esclavage et par une misère de tant de siècles? Mais c'est une grande erreur, malheureusement aussi une méprise trop commune, que de s'imaginer qu'on a vu le peuple là où s'agite la populace. Lorsque le torrent se précipite du haut de la montagne, il détache d'abord les végétaux légers et la poussière du sol; mais cette masse confuse et superficielle, entraînée par le torrent, ne fournira point au naturaliste des lumières suffisantes sur la véritable nature de la montagne, sur les rapports minéralogiques et sur les parties intégrantes du sol; il attendra prudemment que la tempête ait cessé et que les eaux soient écoulées, pour faire ses recherches avec tout le soin et toute la maturité qu'elles comportent. »

Un des vices inhérens aux Grecs modernes, c'est un amour effréné de la piraterie. M. Brondsted raconte quelques faits de cette nature dont il fut témoin en 1811. « Après un séjour de sept à huit semaines dans l'île de Zéa, voulant retourner à Athènes, nous hâtâmes les préparatifs de notre départ. Mais il était décidé que nous ne quitterions pas Zéa, sans y voir de près un exemple des tristes

effets de la désorganisation civile et morale, que le voyageur observe dans ces contrées avec un sentiment bien douloureux.

» Les tempêtes avaient à peine cessé vers la fin de février, et les vents du nord-ouest commençaient à ramener le beau temps, que déjà plusieurs bâtimens de pirates apparurent au cap Colonne et sous Macronisi. Les forbans firent une descente dans cette île déserte, qui n'est plus qu'un pâturage appartenant aux Zéotes; ils abattirent une quantité de brebis et de chèvres, et maltraitèrent les bergers. Une capture plus riche suivit de près. Un bateau zéote, chargé d'huile, venant d'Égine et se rendant à Andros, fut pris par un de ces forbans qui le conduisit à Zéa même, où il s'arrêta à la petite baie du nord (auprès de Spanopoulo); de là il entama des négociations pour la rançon, et demanda mille piastres pour rendre la prise. Comme la cargaison en valait le triple, le pauvre batelier se donna toutes les peines imaginables pour recueillir à Zéa le montant de la rançon, ne demandant l'argent que pour quelques jours, jusqu'à ce qu'il eût conduit la cargaison à Andros. L'essai fait par un bâtiment de commerce anglais (capitaine Lothrington) qui se trouvait dans le port de Zéa, de surprendre le pirate à l'aide d'une chaloupe bien armée, essai que nous secondâmes de notre mieux, n'eut pas de succès. Le brigand, ayant toujours quelques vedettes placées sur le rocher voisin, voyait à peine un grand bateau s'avancer hors du port à coups de rames, qu'il se doutait de suite que c'était à lui qu'on en

voulait , et il prenait rapidement avec sa proie la fuite vers Thermia. Tandis que Lothrington était obligé de ramer contre le vent et le courant, jusqu'à la pointe la plus septentrionale de l'île, le pirate gagnait tant d'avance à l'aide du plus beau vent du nord, qu'il n'était plus possible de le rejoindre. Le lendemain, il reparaisait dans une autre baie à la côte orientale de l'île et au nord des ruines de Carthua, et il renouait les négociations. Un généreux Zéote avança enfin à son compatriote, le pauvre batelier, les mille piastres, montant de la rançon (j'ignore sur quelle hypothèque), et moyennant l'honnête intérêt de *deux cents piastres pour huit jours*. Le bateau fut relâché alors, et le pirate disparut. L'affaire de la rançon ne parvint à notre connaissance que plus tard, et nous eûmes lieu de soupçonner qu'on nous en fit mystère, de peur que nous ne prêtassions l'argent à l'homme embarrassé, et que nous ne fissions tort à l'usurier zéote, allié de certaines gens qui nous entouraient. Deux jours après, un autre pirate passa en plein jour tout près du port, et le lendemain, étant à Carthua, où j'avais encore quelques affaires, je fus témoin de la prise d'un bateau venant, à ce qu'il paraît, de Syros, et qu'un troisième brigand conduisit à Thermia.

» Il ne faut pas s'imaginer que les *kaiki* des pirates, qui dans ces parages causent tant de mal, gênent les relations, bloquent, jusqu'à un certain point, pendant des mois, des îles entières, maltraitent quelquefois de la manière la plus affreuse leurs



prisonniers, les mutilent et même les tuent ; il ne faut pas s'imaginer, dis-je, que ces forbans, soient tous Maniotes bien armés et bien équipés ; point du tout : c'est ordinairement un ramas de misérables, aussi lâches que mal armés, qui, accourus de tous les coins, se dispersent de nouveau au moindre danger, ou après quelque bonne prise. »

Ils étaient cependant redoutables sous le gouvernement turc. Aujourd'hui que l'Europe est intervenue dans les affaires de la Grèce et l'a prise sous sa protection, le premier soin du nouveau maître qu'elle lui a donné sera sans doute d'appliquer à ce mal les remèdes les plus prompts et les plus actifs, et de rendre au commerce de l'Archipel la sécurité dont il a besoin. Sous ce rapport, comme sous beaucoup d'autres, l'assistance des puissances européennes est nécessaire à la Grèce, et l'on peut dire, en général, qu'il n'y avait pour ce pays aucune chance de salut, si les rois chrétiens ne lui avaient tendu une main secourable. Maintenant, en lui imposant pour monarque un prince de leur sang, ont-ils consulté ses vrais intérêts ? Sur cette question, qu'on n'agitait pas encore diplomatiquement, M. Brondsted se prononçait, il y a cinq ans, de la manière suivante :

« La forme *monarchique*, quelque bonne et heureuse qu'elle puisse être pour beaucoup de pays et de peuples, ne convient pas du tout à la Grèce ; elle ne s'adaptait pas à son état ancien, elle ne convient sûrement pas davantage à la Grèce actuelle, parce qu'elle est directement contraire au caractère

de ce peuple, et ne ferait que nuire à ses bonnes qualités, tout en favorisant les mauvaises. En effet, le peuple grec, vif, remuant, actif et vain, a besoin, pour développer et mettre à profit ses plus heureuses facultés, *d'un grand nombre de points centraux* d'où les honneurs et les hommages, les encouragemens et les récompenses dues au mérite et au talent, partent facilement et souvent, comme la lumière et la chaleur partent d'un foyer peu éloigné; il faut surtout dans la Grèce, pour entretenir l'activité publique des individus, et pour lui donner une direction patriotique et morale, que l'état puisse offrir aux citoyens un grand nombre de sphères peu étendues, que le succès du bien soit fréquent, l'effet prompt, et le contrôle toujours présent et facile; en un mot, il faut à ce peuple beaucoup de petites administrations communales et libres. Mais par quel lien toutes ces petites républiques pourraient-elles être réunies en un tout, de telle sorte qu'il y ait une garantie suffisante pour la concorde du dedans et la sûreté du dehors? Voilà assurément une question difficile, à laquelle les anciens eux-mêmes et leur histoire n'ont peut-être pas répondu d'une manière tout-à-fait satisfaisante; mais voici des données que ne contestent pas les personnes qui connaissent l'esprit et l'histoire de ce peuple. Dans une grande cour qui régirait toute la Grèce, la finesse des Grecs dégénérera toujours en ruse et en fourberie; et sans la publicité de l'administration, sans la liberté de la discussion, enfin sans l'influence des paroles et des actions des individus sur

les affaires nationales , le talent se perdra infailliblement dans ce pays. Voilà pourquoi le peuple hellénique, malgré toute la richesse de la nature et l'énergie individuelle, n'a rien produit d'important ni sous les Romains, ni sous les Turcs. *Exoriaré aliquis.....!* »

Tel est le résultat auquel un long séjour parmi les Grecs, et une étude sérieuse de leur caractère national, conduisaient un homme d'un esprit juste et droit, sans préjugés, ni préoccupation aucune d'intérêt ou de parti. M. Brondsted a-t-il mieux jugé la Grèce que ceux qui se sont avisés d'y improviser une monarchie taillée sur le patron de celles de la vieille Europe? L'avenir nous l'apprendra. Faisons des vœux toutefois pour que notre savant auteur se trompe dans ses conjectures, pour que la Grèce n'ait pas sa guerre civile après sa guerre d'indépendance, et qu'elle ne retombe pas, par une funeste imprudence, dans un abîme plus profond que celui dont la charité européenne l'a fait sortir.

D'HER....

---

## OBSERVATIONS INÉDITES

SUR

### L'ÉTAT DE LA GRÈCE EN 1829.

( Communiquées par M. S.... de D..... )

---

L'article qui précède a fait connaître à nos lecteurs la situation de la Grèce pendant les années 1810 et 1811. Il nous a paru que, pour les hommes qui s'occupent sérieusement de l'histoire contemporaine, il devait être d'un haut intérêt de pouvoir rapprocher des observations savantes de M. le chevalier Brondsted celles qui nous sont communiquées par une personne qui a visité la Grèce en 1829, et qui s'est trouvée dans la position *la plus favorable* pour apprécier sainement les individus et les événemens. On y remarquera que ce long laps de vingt années d'intervalle n'a opéré aucun changement dans l'état moral de cette belle contrée, et que la guerre, sous ce rapport, lui a encore suscité plus de maux que le despotisme musulman.

Le tableau qui va suivre contrariera sans doute une opinion noble et généreuse que toute l'Eu-

rope a embrassée avec ardeur. Serait-il possible que nous nous soyons si cruellement abusés dans nos espérances de liberté et de gloire? nous voudrions en douter encore. D'un autre côté, il semble difficile de résister à l'autorité d'un si grand nombre de faits. Quel que soit le jugement qu'ils feront naître, nous pouvons du moins assurer qu'ils ont été recueillis avec conscience et sincérité, et nous nous trouvons heureux de pouvoir en donner une preuve frappante dès ce moment.

On se rappelle à combien d'attaques violentes le gouvernement de M. le comte Capo-d'Istria s'est vu exposé depuis quelque temps. Parmi les feuilles étrangères qui ont manifesté le plus d'acharnement envers le noble comte, il faut distinguer au premier rang le *Courrier Anglais* et le *Courrier de Smyrne*. Le jugement de cette dernière feuille, trop peu appréciée en Europe, avait produit sur notre esprit une impression d'autant plus profonde qu'elle renferme en général des renseignemens fort exacts sur la situation de la Grèce et celle de l'Orient. Les deux journaux reprochent surtout à M. d'Istria un grand nombre d'actes arbitraires et la violation même des lois qu'il avait juré de maintenir. L'accusation semble fondée. Mais il paraît aussi que le président, au milieu de l'effroyable désordre qui agitait le pays lors de son avènement aux affaires, n'avait pas d'autres moyens de sauver la Grèce, et, d'après M. S.... de D....., il ne s'en est servi qu'à la dernière extrémité. « Il faut, dit-il, dans ce pays

» une main forte, armée de tous les pouvoirs, qui  
 » déjoue les factions, étouffe l'anarchie, sauve la  
 » nation sans elle et malgré elle. Il faut un dicta-  
 » teur suprême, ferme, vigilant, inexorable, des-  
 » potique même, sans quoi la Grèce est perdue à  
 » jamais <sup>1</sup>.» Si donc sous un rapport l'opinion de  
 M. S.... de D..... se rapproche de celle des journaux  
 dont nous venons de parler, elles s'en éloigne tout-à-  
 fait sous le rapport le plus important peut-être, en  
 ce qu'elle repousse l'accusation d'*ambition* que ceux-  
 ci cherchent à imputer au président. A cet égard,  
 M. S.... de D..... est tout-à-fait d'accord avec la  
 réponse que M. Eynard vient d'adresser au *Courrier*  
*Anglais* <sup>2</sup>. « Les anciens chefs de la révolution, dit  
 » M. S..... de D....., ne sont plus admis au manie-  
 » ment des deniers de l'état : voilà le grand crime  
 » du président.» Et il termine ainsi le portrait qu'il  
 a tracé de M. Capo-d'Istria..... « Telle est en résumé  
 » la situation intérieure du gouvernement grec. Le  
 » président est seul chargé d'en supporter tout le  
 » poids. Il a trouvé un pays tout entier à constituer,

<sup>1</sup> On remarquera sans doute que M. S..... de D..... diffère entièrement d'opinion à ce sujet avec M. le chevalier Brondsted.

<sup>2</sup> Lettre de M. Eynard au *Courrier anglais*, du . . . avril 1830.

. . . . . Si le *Courrier* se décide à faire connaître ceux qui lui ont envoyé cette *dénonciation tardive*, je puis prédire d'avance que les correspondans du *Courrier* s'appuieront sur les rapports qu'ils auront recueillis *des chefs mécontents, de ceux qui n'ont plus le pouvoir, de ceux enfin qui n'ont cessé d'intriguer, et qui se sont déclarés les ennemis de l'homme qui a ramené l'ordre et empêché la continuation du pillage.*

» depuis les premiers élémens jusqu'au faite de l'é-  
 » difice. Il a trouvé un peuple en proie à la plus  
 » affreuse misère; ses soins les plus importans ont  
 » dû être de le faire vivre. Il a trouvé la Grèce dé-  
 » chirée par l'anarchie, les primats et les chefs de  
 » bandes s'arrachant les dépouilles de la nation, et  
 » ne s'entendant que pour sa ruine; il a dû, avant  
 » toutes choses, arrêter le désordre, et il y est par-  
 » venu. Il a cherché parmi la nation des hommes  
 » qui voulussent le seconder dans son immense en-  
 » treprise; il n'a trouvé que des intrigans qui sèment  
 » les difficultés sur ses pas, qui contrarient, par  
 » une opposition calculée, tous les efforts qu'il faits  
 » dans l'intérêt du bien public. Il a répudié des  
 » partis anarchiques; il a cherché la nation pour  
 » s'appuyer sur elle: cette nation, il ne peut la sai-  
 » sir; les mêmes hommes s'élèvent entre elle et lui  
 » comme une barrière insurmontable. Ainsi il reste  
 » seul en butte à tous les partis.....<sup>1</sup> »

Voilà, ce nous semble, le plus bel éloge qu'on  
 pouvait faire de l'administration de M. le comte  
 Capo-d'Istria. Voilà aussi la meilleure preuve que  
 nous pouvions donner de l'esprit d'impartialité qui  
 a guidé M. S.... de D..... dans ses recherches. Leur  
 lecture excitera puissamment l'attention publique.  
 Puissent-elles être consultées avec fruit par ceux qui  
 s'occupent en ce moment des destinées de la  
 Grèce!

P. M.

<sup>1</sup> Ce passage est extrait du paragraphe qui a pour titre : *Du gouvernement grec*, et qui termine les observations de M. S..... de D..... Nous le donnerons plus tard.

## INTRODUCTION.

La population grecque qui habite l'empire ottoman offre des nuances tellement nombreuses, qu'il est impossible de la représenter dans son ensemble par les mêmes traits. A chaque pas, on la voit varier non-seulement dans sa proportion avec la population musulmane, mais aussi avec elle-même. Les pays que nous comprenons sous le nom générique de GRÈCE sont d'abord d'une étendue trop vaste pour que la nature n'y ait point semé de fréquentes diversités; mais en outre, on en voit une foule d'autres, en nombre bien supérieur à celles qu'on remarque dans des pays d'égale étendue. Il serait bien difficile d'énumérer toutes les causes auxquelles elles tiennent. Nous pouvons cependant citer, comme les principales, la configuration physique du pays, et les grands mouvemens politiques auxquels il a été soumis depuis des siècles.

La Grèce comprend un *continent* et des *îles*. De là une première division dans la population. Les insulaires doivent forcément avoir des habitudes différentes de celles des continentaux; les mouvemens politiques qui se sont succédé ont dû exercer sur les uns et sur les autres une influence tout-à-fait contraire. Mais les îles elles-mêmes ne se ressemblent point entre elles. Celles-ci sont grandes et fertiles, celles-là ne sont que des rochers stériles;



ici il y aura des ports, là il n'y en aura point; quoique la majorité professe la religion grecque, il en est cependant qui suivent la croyance romaine; toutes ces diversités établissent autant de subdivisions.

Passons sur le continent. Nous voyons en premier lieu la Morée. Sa forme péninsulaire a dû de tout temps diminuer la fréquence de ses rapports avec le reste de la terre ferme; le grand développement des côtes qu'elle possède la rapproche davantage des îles, comme aussi, à la considérer isolément, cette même quantité de côtes, sa forme bizarre et découpée, la variété de montagnes et de plaines qui occupent l'intérieur, ont dû produire une variété correspondante de nuances dans la population. La *Morée* n'a point non plus, eu égard à sa configuration, participé toujours aux mêmes événemens politiques que le reste du continent. C'est là par exemple (pour ne pas remonter plus haut dans l'histoire) que les Vénitiens ont défendu le plus long-temps leur puissance contre les conquêtes des Turcs.

Si nous sortons de l'isthme de Corinthe, nous trouvons à chaque pas des diversités frappantes dans la nature. En premier lieu se présente l'Attique. Ses plaines fertiles, entourées soit par la mer, soit par des montagnes d'un accès difficile, ont eu de tout temps des rapports bien plus fréquens avec le Péloponèse, qui est en face, qu'avec tout autre pays. C'est aussi avec cette contrée que sa population a le plus de ressemblance; cependant elle

se ressent fortement de la différence des mouvemens politiques qui l'ont agitée.

Pénétrons-nous plus avant dans l'intérieur du continent : nous y voyons des chaînes de montagnes fort élevées, séparées entre elles par des vallées, ou embrassant de vastes bassins de plaines, telles que celles de la Thessalie et de la Macédoine. Des pays aussi montagneux offrent partout une population extrêmement variée; mais elle doit être surtout frappante dans ceux où une conquête aussi violente que celle des Turcs s'est opérée. Le peuple conquis a dû se retirer de préférence dans les lieux les plus inaccessibles, comme le peuple conquérant s'est répandu avec le plus de facilité et n'a trouvé même d'intérêt à s'établir que dans ceux qui en valaient la peine, tels que les plaines et les villes. On conçoit aussi bien que la conquête n'étant venue que d'un seul côté, et ne s'étant faite que graduellement, elle a dû influencer d'une manière différente sur la proportion respective des deux peuples et sur leurs habitudes.

A ces causes générales, auxquelles se rattache celle qui résulte de la diversité des populations, viennent s'enjoindre beaucoup d'autres qui sont locales et n'en ont pas moins été influentes. Tels sont les changemens de religion, les émigrations ou les transplantations de colonies, qui ont mêlé les races. Ce n'est qu'à un hasard de cette espèce que la population d'Hydra et des côtes de l'Argolide, celles d'une partie de la Corinthie et de l'Achaïe doivent leur origine. Le type *albanais* que nous y retrouvons nous explique

l'espèce de barrière qui règne entre elles et le reste de la population moréote. À l'exception de la religion seule, la ressemblance est frappante entre l'Albanais chrétien et l'Albanais musulman. Cette parenté qui nous paraît étrange quand nous voyons partout ailleurs la ligne profondément tracée qui sépare le mahométan du chrétien, s'est dessinée en traits remarquables dans la guerre actuelle.

Je viens de dire quelles sont les principales divisions qu'on distingue dans la population grecque; elles serviront de base aux observations qui vont suivre.

## § I. — ARCHIPEL.

L'Archipel renferme des îles de grandeur et d'importance très-différentes. La première de toutes est Candie; mais ce riche pays mérite par lui-même assez d'attention, pour qu'il en soit question d'une manière spéciale. D'ailleurs les événemens qui s'y sont passés n'ont eu d'autre rapport avec la révolution de la Grèce, que la coïncidence du temps et de la direction donnée par le gouvernement grec. Les Candiotes n'ont jamais paru directement à cette époque dans l'histoire de la Grèce. Je consacrerai à Candie un article à part.

Dans le reste de l'Archipel, les îles les plus importantes par le rôle qu'elles ont joué dans les der-

Bientôt une troisième île se lança dans la même carrière, c'était Ipsara.

*Ipsara.*

Située à la sortie du golfe de Smyrne, Ipsara possède un bon mouillage. Sa position est excellente pour le commerce, et comme elle est aussi stérile que les deux autres, les mêmes causes devaient y produire les mêmes résultats. Avec plus d'avantages encore qu'Hydra et que Spetzia, elle aurait bientôt fini par les égaler; mais comme elle avait commencé plus tard, elle n'était point encore parvenue au même degré de splendeur quand la révolution éclata. Les Ipsariotes sont des Grecs : cette cause, mais bien plus encore la rivalité de commerce, semait de la jalousie entre eux et les habitans des deux autres îles. On s'en est aperçu lorsque les Turcs les ont attaqués; leurs rivaux les ont abandonnés à leurs propres forces, et ils ont succombé. Ceux qui ont pu s'échapper se sont répandus dans tout l'Archipel; mais la plus grande partie est réunie à Egine.

Hydra et Spetzia se jalouent presque autant; leurs rivalités ont plusieurs fois compromis l'intérêt général; cependant l'imminence du danger commun les a le plus souvent réunis. J'aurai fréquemment occasion de le remarquer : cette jalousie de ville à ville, de canton à canton, est la plus grande maladie peut-être qui afflige la Grèce.

Au commencement de la guerre, Hydra comp-

tait environ 25,000 habitans, Spetzia 18,000, et Ipsara 15,000.

## COMMERCE.

J'ai dit quelle était l'espèce de population qui avait formé ces trois îles. Intelligente, pauvre, habituée à une vie dure, s'augmentant chaque jour des populations voisines, qui ont la même origine qu'elle, elle devait être une mine inépuisable d'excellens matelots. Se contentant de peu dans un pays où la construction est au meilleur marché possible, ces insulaires devaient avoir pour la navigation des avantages immenses sur tous les autres. A cette époque, le cabotage du Levant, dont la France avait presque le monopole, lui fut enlevé par la guerre; les Grecs s'en emparèrent de suite. Ils vinrent jusqu'à Marseille recueillir des hommes et des capitaines qui fuyaient une patrie déchirée. Ils durent y faire de grands bénéfices, et en profitèrent aussi pour saisir le fil de toutes les relations qu'avait Marseille avec le Levant. Dans le même temps, les nouvelles possessions des Russes sur la mer Noire commençaient à offrir un vaste marché pour le commerce. Il n'y avait plus de marine dans la Méditerranée. Gènes, Venise et Livourne, englobées dans le système de la France, avaient vu leur pavillon disparaître de dessus les mers, et le pavillon anglais ne pouvait suffire à les remplacer partout.

Les Grecs surent obtenir de l'ambassade de Rus-

sie à Constantinople la protection de cette cour, et l'autorisation d'en porter le pavillon. Cette protection était lucrative pour l'ambassade ; elle l'était bien plus encore pour les Grecs, qui, tour à tour sujets russes ou sujets ottomans, suivant leurs intérêts, profitaient des avantages des uns et des autres. Partout protégés, payant partout les droits les moins forts, grâce à l'éternelle insouciance des Turcs, ils se trouvaient dans la position la plus avantageuse. Le commerce des grains de la mer Noire prit bientôt un développement immense. Les Grecs approvisionnaient Constantinople, tout le Levant, l'Italie, la mer Adriatique, et la plus grande partie de l'Espagne, qui a toujours tiré ses subsistances de l'étranger.

Avec tant de causes réunies, il n'est pas étonnant que leur prospérité se soit accrue dans une progression extrêmement rapide. Mais la base sur laquelle elle reposait était la continuation de l'ordre de choses auquel elle devait son origine. Les classes éclairées à Hydra et Spetzia le sentaient si bien, que l'insurrection ne s'est faite que *malgré* elles. Leur avis était d'attendre, avant de se décider, la tournure qu'elle prendrait dans le reste de la Grèce. Mais la populace les a entraînées. Alors, une fois le parti pris, il a fallu qu'elles le soutinssent pour leur propre conservation, et les plus riches ont dû consentir aux plus grands sacrifices dans l'intérêt commun. Cependant il en est beaucoup qui ont fait passer une partie de leur fortune à l'étranger.

Leur prévoyance n'a pas tardé à être justifiée. Ipsara n'est plus ; Hydra et Spetzia , qui n'existaient que par le commerce, sont aujourd'hui dans la misère la plus profonde ; et nous avons vu 300 Hydriotes, pressés par le besoin , émigrer en Egypte, pour y chercher de l'emploi auprès du pacha <sup>1</sup>. Il est hors de doute que, si l'ordre ne renaît au plus tôt, ces îles retomberont avec plus de rapidité encore qu'elles ne se sont élevées, et redeviendront avant peu des rochers déserts. Mais si les troubles cessent, elles peuvent encore être heureuses. Elles ne doivent cependant pas se dissimuler qu'elles ne retrouveront jamais les avantages dont elles jouissaient précédemment. Elles n'auront plus celui d'avoir deux pavillons et deux protections. Déjà Trieste, Gênes et Livourne se sont emparés du commerce si lucratif de la mer Noire ; elles s'y sont établies sur de trop bonnes bases pour qu'il soit facile de les supplanter. Elles possèdent aussi, conjointement avec les Anglais, tout le cabotage de la Turquie ; je ne parle pas de celui de l'Archipel, car les îles qui le composent ont trop peu d'importance pour attirer les regards du commerce ; et, pour les rapports fort restreints qui ont lieu d'île à île, leurs barques et leurs petites goëlettes sont plus que suffisantes.

Telles sont les redoutables rivales contre lesquelles Hydra et Spetzia auront à lutter avant de songer à reprendre dans le commerce la place qu'elles occupaient il y a huit ans. Encore suppo-

<sup>1</sup> Voyez plus bas.

sons-nous ici que le nouveau pavillon grec soit assuré de trouver toujours réception amicale dans les ports turcs et au passage du Bosphore.

Aujourd'hui, il est vrai, la Porte l'a formellement reconnu ; néanmoins il est encore permis de conserver quelques craintes pour l'avenir : nous avons assez d'exemples de la manière dont les Turcs exécutent les traités auxquels ils ont été contraints par la force, pour ne nous abandonner qu'avec réserve aux promesses faites à Andrinople.

Quoi qu'il en soit de cette défiance, qui nous paraît surtout justifiée par la position respective des Turcs et du nouvel état grec, toujours est-il qu'Hydra et Spetzia rencontreront dans le commerce du Levant d'immenses obstacles, qu'elles ont peu d'espérance de pouvoir entièrement surmonter.

Quant au commerce de la Grèce avec l'Europe, il est bien loin de suffire à maintenir une prospérité factice comme la leur. Il faudrait alors que la population et les capitaux qui sont à Hydra et à Spetzia prissent une autre direction, et fussent rapportés dans l'intérieur du pays. Ce serait loin, à mon avis, d'être un malheur pour la Grèce. Ce qu'il lui faut aujourd'hui, par-dessus tout, c'est que le pays se réorganise, et que des capitaux viennent y faire refleurir l'agriculture. Ces soins sont bien autrement importants que ceux de la navigation extérieure, qui n'est bonne pour un pays que lorsqu'il a de quoi échanger avec les autres, et qui, si elle enrichit un port ou une ville isolée, n'enrichit pas tout un peuple, lorsque la prospérité n'est



pas fondée sur une base indigène. Les Grecs n'ont déjà que trop de disposition pour le négoce, qui est plus dans leurs goûts que le travail pénible du cultivateur; et décourager, autant que possible, cette disposition est le plus grand service qu'on puisse leur rendre aujourd'hui.

Quelques personnes pourraient craindre que la Grèce ne fût en danger, si elle perdait sa marine, qui l'a soutenue dans la guerre actuelle mieux que tout le reste. Une pareille appréhension suppose l'ignorance de ce que nous voulons et pouvons faire aujourd'hui de la Grèce. Il ne s'agit nullement d'en faire un état à opposer à l'empire ottoman. D'abord la question de l'indépendance n'est pas résolue<sup>1</sup>, et, le serait-elle, le nouvel état formé par la protection des cours de l'Europe doit rester sous cette protection. C'est là sa garantie, sa meilleure sauvegarde, et elle en éloignera tous les dangers bien autrement qu'il ne pourrait le faire lui-même. La Grèce l'a d'ailleurs éprouvé : sa marine n'a pas suffi pour la défendre, et si nous n'étions intervenus, Hydra et Spetzia ne seraient elles-mêmes que des monceaux de ruines. Ce qui convient le mieux aux Grecs, c'est d'éviter, autant que possible, d'avoir des points de contact avec les Turcs. Or c'est par leur marine qu'ils en auront nécessairement le plus. D'après toutes ces raisons, on peut juger si ce serait une grande perte pour eux que d'en être privés.

<sup>1</sup> Elle paraît l'être aujourd'hui (avril 1830).

## MARINE.

Les ressources d'Hydra, de Spetzia et d'Ipsara sont les seules que possède la Grèce. Au commencement de la guerre, Hydra comptait cent bâtimens, Spetzia quatre-vingt, et Ipsara une cinquantaine. C'est d'après ces nombres qu'on calculait leur richesse. Ces bâtimens sont des bricks et des goëlettes, qui possèdent en général de grands avantages. La construction en est fort peu coûteuse. Des forêts du Pinde et de la Caramanie descendent des bois en abondance; la mer Noire, où les Grecs trafiquaient, fournit les chanvres, les résines, les suifs, les fers et les mâtures. Ils trouvent sur leur propre sol le coton qui leur sert à fabriquer des voiles; ces voiles légères conviennent parfaitement à de petits bâtimens qui ne font jamais de longues traversées. Dans un pays où la main-d'œuvre est au plus bas prix, tous ces matériaux sont bien facilement utilisés. Les matelots grecs sont excellens; pêcheurs dès leur enfance, la mer est leur élément, et l'Archipel, dont la navigation est souvent dangereuse pour des étrangers, leur est connue dans tous ses recoins. Actifs, entreprenans, économes et surtout avides, leurs équipages, qui naviguent toujours à *la part*, devaient s'enrichir promptement; ils devaient surtout ne négliger aucune des chances de gain qui pouvaient se présenter. Les basses classes firent, comme je l'ai dit, la révolution, et en un instant tout fut organisé pour la guerre de courses, qui est

devenue bientôt piraterie. Quelques petites pièces de canon armèrent leurs bâtimens ; les matelots ne manquaient point, et ils prirent les Turcs au dépourvu. Ceux-ci étaient alors dans le plus grand embarras ; leur marine n'existait déjà plus avant de combattre.

Le Turc, dont le caractère est apathique dans l'habitude de la vie, et qui n'a de bonheur que dans le repos, a la mer en horreur. Aussi le sultan n'a-t-il jamais trouvé de matelots que parmi ses sujets grecs. Les officiers seuls et quelques troupes embarquées étaient turcs, et n'ayant jamais vu la mer, ils étaient obligés de s'en rapporter aveuglément à l'équipage qui était grec. Aussi le moindre danger était-il, à bord de ces bâtimens, le signal de la plus grande confusion. Au milieu des vociférations des Turcs, qui s'écriaient qu'ils étaient trahis, sous la menace du poignard et du pistolet, c'était sur le pilote seul que reposait le salut de tous ; c'était lui seul qui ordonnait les manœuvres les plus délicates. Cependant la marine impériale se montrait encore chaque année dans l'Archipel. Le 23 avril, jour de la fête de saint Georges, révééré aussi comme un saint chez les Turcs, le capitain-pacha sortait des Dardanelles. Pour plus de sûreté, il laissait ordinairement à Ténédos son vaisseau, dont il répondait sur sa tête, et avec quelques frégates et bâtimens légers, il faisait sa tournée dans l'Archipel, pour y recueillir les tributs d'usage. Une pareille marine devait, comme on pense, être bien peu propre à se mesurer en ligne, et elle l'a prouvé à Tcheshmé, en 1770.

Mais qu'est-elle devenue quand tous les matelots l'ont désertée tout à coup, et quand les Turcs se sont trouvés livrés à eux-mêmes sur un élément tout nouveau pour eux ? Incapables de diriger leurs bâtimens, l'ennemi qu'ils redoutaient par-dessus tout était la mer. Comment auraient-ils été en chercher d'autres, tels que ces terribles brûlots ? De leur côté, les Grecs, bons manœuvriers, observaient de loin des masses qui les auraient écrasés de près ; ils n'osaient même pas en approcher à une distance où ils auraient cependant pu conserver la liberté de leurs mouvemens, même en combattant. Aussi toutes les rencontres entre les deux flottes se sont-elles bornées à des canonnades qui se passaient à des distances considérables. C'est ce qu'on appelait une bataille. Elles se terminaient toujours à l'avantage des Grecs. Faisaient-ils mine de diriger un brûlot sur les Turcs, la confusion se mettait soudain parmi ceux-ci ; ils fuyaient en désordre vers les Dardanelles, ou se jetaient à la côte. C'est seulement ainsi que les Grecs sont parvenus à prendre quelques bâtimens de guerre sur leurs ennemis.

Telle est, en deux mots, l'histoire de toute la guerre maritime entre les Turcs et les Grecs ; et à part quelques actes isolés, en petit nombre, tels que ceux de Canaris avec ses brûlots, c'est à cela que se réduisent les hauts faits d'armes dont ces derniers se sont si fort vantés. Quoi qu'il en soit, ils leur ont été profitables : c'est tout ce qu'ils pouvaient désirer ; mais ils n'ont pas eu aussi bon marché des Egyptiens. Ceux-ci savaient tenir la mer, et

voulaient se battre ; mais à leur tour ils n'ont plus trouvé les Grecs , qui ont préféré se disperser pour aller faire la piraterie. Lord Cochrane lui-même n'a pas pu obtenir qu'ils restassent unis dans les circonstances les plus avantageuses , et la belle frégate l'*Hellas* est demeurée jusqu'à présent inutile , comme tout le reste de l'emprunt , dont une partie a servi à sa construction , et qui a été si complètement perdu pour la cause de la Grèce. Cette frégate , la corvette *Hydra* , et quelques bricks qui viennent des Turcs , sont les seuls bâtimens qui appartiennent au gouvernement grec. Tout le reste n'a jamais été , comme je l'ai dit , qu'une réunion de corsaires. On voit que cela est bien loin , comme quelques personnes se l'imaginent , de pouvoir s'appeler une marine militaire. En revanche , c'est une marine marchande qui peut prendre de grands développemens. Il ne dépend que de nous de les lui donner ; mais ce sujet soulève une question tout entière , et mérite d'être traité à part.

### *Syra.*

A la faveur des derniers troubles , une rivale dangereuse s'est élevée à côté d'*Hydra* et de *Spetzia*.

*Syra* est située au centre de l'Archipel. Le sol y est stérile , le mouillage médiocre. On n'en entendait point parler avant la guerre , car la population y étant catholique romaine , vivait séparée et en mauvaise intelligence avec le reste de l'Archipel , et n'avait aucun moyen de se recruter hors d'elle-

même. Lorsque la guerre éclata, Syra n'entendit point prendre part aux efforts des autres Grecs ; ceux-ci firent même quelques tentatives sur elle pour l'y contraindre, mais les marines neutres les obligèrent à s'en désister. La neutralité qu'observait Syra en fit le refuge de beaucoup de populations fugitives des environs, et surtout du commerce. Aussi s'est-elle prodigieusement accrue, et elle compte aujourd'hui quarante mille habitans, tandis qu'il y a six ans elle en avait quatre ou cinq mille au plus. Tout le commerce de la Grèce se fait maintenant à Syra ; de l'Europe, de la Turquie et de l'Égypte, c'est là qu'il vient aboutir ; et comme la guerre a presque complètement détruit en Grèce toutes les ressources de subsistances, Syra est devenue l'entrepôt de celles qu'on apporte du dehors pour nourrir la Grèce. Je parlerai plus loin de l'organisation de piraterie qu'on avait étendue avec tant d'audace sur tout le Levant. Syra en était aussi l'entrepôt ; les marchandises enlevées par les pirates y arrivaient pour être vendues et renvoyées souvent aux lieux mêmes qui les avaient vues partir, peu de jours auparavant, pour une autre destination. Les négocians de Syra ont fait à ce trafic infame des profits plus considérables encore que les pirates. A la faveur de toutes ces causes, Syra est devenue l'échelle la plus importante de l'Archipel, et, sous quelques rapports, il y a même plus d'activité qu'à Smyrne, par exemple, pour le commerce des grains. Cette importation ne se fait encore que par navires étrangers aussi les causes de la prospé-

rité de Syra commencent-elles à décroître. A mesure que l'ordre renaitra, la population qui s'y est réfugiée retournera dans sa patrie ; elle commence déjà à le faire, et quand la guerre sera terminée, Hydra et Spetzia doivent reprendre l'avantage que leur marine, les liaisons commerciales et des capitaux accumulés leur assurent.

Les autres îles del'Archipel diffèrent entièrement par leur importance de celles que je viens de citer. Les plus grandes, telles que Zéa, Andros, Tine, Naxie, etc., n'ont point de ports. En revanche, elles sont fertiles et riches par elles-mêmes. Le peuple ne s'y occupe que de la culture, surtout de celle de l'olivier et de la vigne. Elles ont pris peu de part à la révolution, et n'y ont contribué que par quelques sacrifices pécuniaires. Elles ont aussi secoué la domination des Turcs, quoiqu'elle s'y fit auparavant sentir à peine, la population y étant entièrement composée de chrétiens. Pendant la guerre, la flotte ottomane n'a jamais songé à les attaquer ; comme elles n'ont point de ports, et que ce n'était pas d'elles que partait la résistance, il n'y avait aucun motif pour y penser. Aussi sont-elles restées intactes, et la population s'y est même accrue de beaucoup de réfugiés du continent.

Les îles les plus riches sont situées le long de la côte d'Asie : Rhodes, Cos, Samos, Chio, Metelin, Lemnos et plusieurs autres. Elles sont toutes restées entre les mains des Turcs, à l'exception de Samos.

Les Grecs ont deux fois essayé de s'emparer de Chio, et ces tentatives ont amené sur cette belle terre les plus grands malheurs.

*Chio.*

Chio était jadis la reine de l'Archipel. Elle renfermait 80,000 Grecs, qui vivaient parfaitement tranquilles en présence d'un petit nombre de Turcs. Agriculteurs intelligens, ils s'enrichissaient à la culture de la vigne, de l'olivier et du mastic. C'était le peuple le plus doux du Levant, comme leur pays passait pour en être la plus belle partie. Les Samiens tentèrent de la soulever en 1822; on sait quel en fut le résultat. Une nuée de Turcs fondirent sur eux de Tchesmé, et plus de 30,000 ames expièrent par la mort ou par l'esclavage une rébellion bien courte, que des mains étrangères avaient soulevée. Tel a été pourtant le résultat de ces excitations criminelles, qui fomentaient des troubles dans des populations paisibles, pour les livrer ensuite sans défense à la vengeance d'un maître irrité. Les Chiotes commençaient à se relever de la catastrophe de 1822, quand une seconde expédition fut entreprise sur leur île en 1828. Le gouvernement informé qu'avait alors la Grèce décida cette expédition sans aucun motif raisonnable, et la conduisit avec une légèreté encore plus coupable. Elle ne pouvait avoir d'autre effet que de renouveler les scènes d'horreur dont ce malheureux pays avait été la victime : dans au-



cun cas, on ne pouvait espérer que Chio restât à la Grèce, et on consumait ainsi des ressources bien précieuses qu'un danger pressant réclamait ailleurs. Aussi paraît-il certain qu'on doit chercher le véritable motif qui la fit décider dans les intrigues de quelques Chiotes réfugiés, à la tête desquels était un aventurier nommé Rally, grand organisateur de piraterie, et peut-être aussi dans la tentation de s'emparer de la riche récolte du mastic.

Cependant l'expédition était entamée, elle était même sur le point de réussir, quand l'insouciance des meneurs qui l'avaient décidée la priva des ressources dont elle avait besoin pour être achevée. On sait comment elle se termina. Heureusement que la population du pays, instruite par le passé, n'y prit point de part; elle se tint à l'écart. Quelques malheureux seulement qui redoutaient la fureur des Turcs cherchèrent à fuir quand les Grecs eurent été défaits. Cependant les Turcs, en rentrant à Chio, surent gré aux habitans de la conduite qu'ils avaient tenue, et ne les traitèrent pas avec rigueur. Ce trait suffit pour caractériser l'état actuel de la Grèce. Nous pouvons ajouter que Smyrne voit tous les jours arriver des Grecs, qui viennent de la Morée même y chercher des moyens d'existence, et qu'enfin des habitans de l'Attique, qui s'étaient réfugiés à Egine ou dans les environs, retournent dans leur pays, toujours occupé par les Turcs, pour y reprendre leurs anciens travaux <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Des nouvelles de Constantinople, datées du mois de mars de

*Samos.*

Samos est bien moins fertile que Chio : c'est une suite de hautes montagnes, sans aucun port ; les Grecs seuls en formaient la population. Depuis long-temps les Samiens passaient pour être la peuplade la plus turbulente de l'Archipel. Aussi se sont-ils hâtés de secouer la domination des Turcs, et ils en ont profité pour étendre leurs courses sur tous les environs. Outre la piraterie, qu'ils ont exercée avec grandsuccès, ils faisaient sans cesse des incursions sur la côte d'Asie, qui est située en face : on a bien voulu les décorer du nom d'expéditions militaires, mais ce n'était réellement que du brigandage. Pendant la nuit, quelques barques samiennes abordaient à la côte ; on enlevait tout ce qu'on trouvait, bestiaux, objets transportables, et habitans qu'on mettait ensuite à la rançon. Ce brigandage se faisait sans aucune exception de nation ; Grecs, Francs et Turcs y étaient également exposés. Dans leurs courses nocturnes, les Samiens se sont quelquefois avancés très-près de Smyrne, et ont hasardé des tentatives sur les campagnes environnantes. D'ailleurs Samos

cette année (1830), et que nous avons sous les yeux, annoncent encore que plusieurs centaines d'*Hydriotes* viennent d'arriver dans cette capitale pour entrer au service de la marine turque, parce qu'ils ne trouvaient plus d'occupation dans celle de leurs compatriotes.

M.....

n'a rien eu de commun avec la Grèce, et n'a pris aucune part aux événemens. Si, comme il est plus que probable, cette île n'est point comprise dans la délimitation du nouvel état grec, il est très-facile de concilier son retour sous la domination turque avec les garanties que l'humanité peut demander. Il s'agit de stipuler seulement une amnistie et le rétablissement des choses sur l'ancien pied. Les Samiens rentreront dans l'ordre, et se trouveront, comme ils le sont maintenant, seuls chez eux.

Il est dans l'Archipel plusieurs îles qui possèdent d'excellens ports. Telles sont St-George de Skyro, Myconi, Delos, Paros, Milo, Santorin, Stampalie, etc. Malgré les avantages qu'elles tiennent de la nature, ces îles sont restées sans importance commerciale ou politique, et leur population ne diffère en rien de celle du reste de l'Archipel.

Sur les îles comme sur le continent, le caractère grec est le même, à quelques nuances près. La vivacité, l'intelligence, la ruse, l'amour du gain, la haine et la défiance pour tout ce qui est étranger, en sont les signes distinctifs; le système qui a pesé sur eux les excuse, du reste, en ce point. Leur grand mobile est l'argent; c'est vers ce but qu'ils concentrent toutes leurs facultés, et avec la plus grande intelligence qui leur est départie; il n'est point d'expédient, il n'est aucun moyen qu'ils n'em-

plioient pour réussir. Habitué à vivre sous un régime précaire, on conçoit aisément qu'amasser de l'argent soit pour eux un besoin, et la plus puissante de toutes les habitudes. Mais ce qu'on ne saurait assez admirer, c'est l'étonnante adresse qu'ils possèdent pour arriver à ce but. L'art du diplomate ne renferme point de mystères qui échappent à l'instinct du paysan ou du pêcheur grec. L'échelle seulement sera différente : chez l'un, c'est une question de haute politique ; chez l'autre, c'est le gain d'une piastre qui provoquera le développement de toutes les ressources de l'esprit. Mais, d'un côté comme de l'autre, autant de ruse sera certainement déployée. Avec ces qualités communes à l'habitant des îles et à celui du continent, le premier a cependant un avantage sur l'autre, qu'il doit à sa position. Il est plus civilisé, plus habitué au travail et à vivre sous un régime légal ; l'autre aime mieux le vagabondage, il est plus fait à la misère, et conçoit moins comment il peut en sortir par le travail et le respect des lois. Telles sont les principales nuances qui les distinguent. On pourrait perfectionner le portrait ; mais ce que j'ai dit suffit à toutes les conséquences, et expliquera dans leur entier leur caractère, leurs mœurs, en un mot, ce qu'on peut espérer d'en faire.

## PIRATERIE.

C'est ici le lieu de dire quelques mots d'un des principaux incidens de la révolution grecque. Pendant cinq années, tout le commerce du Levant a été pillé par des pirates. Il était devenu impossible à un bâtiment non escorté de les éviter ; c'est ainsi qu'on a vu à Alexandrie *cent* bâtimens arriver les uns après les autres ; tous , à l'exception d'un seul, avaient été dévalisés en route. La piraterie s'exerçait de deux manières, sur de grands bâtimens, bricks ou goëlettes, et sur des barques ; cette dernière n'était pas la moins dangereuse. La piraterie en grand tenait à plusieurs causes ; les gouvernemens provisoires qui se sont succédés en Grèce lui ont les premiers donné l'essor ; la suspension du commerce, qui réduisait à la misère toutes les populations commerçantes, l'a encouragée ; enfin la tentation d'un gain facile l'a perfectionnée, pendant que le désordre et l'absence de toute loi la protégeaient.

C'est le gouvernement qui en a fait le premier essai. Dès que la guerre éclata, les Grecs s'empresèrent de déclarer en état de blocus toutes les côtes de l'Archipel. Cette prétention pouvait être admise à la rigueur pour les parties dans lesquelles l'insurrection avait pris un caractère de fixité. En réalité, les Grecs n'étaient que des sujets révoltés, et rien ne devait s'opposer à ce que les puissances amies de la Porte continuassent à communiquer

avec tous les ports qui lui appartenait. Néanmoins le caractère religieux de l'insurrection dut la faire considérer sous un jour différent, et les nations mêmes dont le commerce y était intéressé ont fini, les unes après les autres, par se conformer dans cette guerre au principe du droit des gens qui règle la conduite des neutres dans une querelle régulière d'état à état. Cependant, avant que les gouvernemens en fussent venus là, des bâtimens isolés tentèrent plusieurs fois de forcer la ligne de blocus établie par les Grecs. On a beaucoup reproché, dans ces derniers temps, aux Autrichiens les liaisons qu'ils avaient conservées avec les Turcs, et il n'est sorte d'épithètes qu'on ne leur ait prodiguées. Il faut observer cependant que tant que l'insurrection n'avait pas pris un caractère qui la fit respecter, et qui la mit sur le rang d'une guerre régulière, on ne pouvait trouver mauvais que le commerce continuât à suivre ses anciennes relations avec une puissance amie, et ceux qui connaissent le Levant ont dû ne voir, dans le commencement de la lutte actuelle, qu'une de ces insurrections qui y ont été si communes. De quel droit un gouvernement lié avec la Porte par des traités aurait-il donc pu interdire à son commerce ses relations habituelles? Si une insurrection éclatait aujourd'hui sur les côtes de France, de quel œil verrions-nous le commerce des puissances amies interrompre ses rapports avec les places qui se seraient maintenues fidèles? et si une pareille interruption avait lieu, ne crierions-nous pas à la trahison de nos alliés? Pour

qu'une insurrection prétende à être traitée comme une puissance belligérante, il faut qu'elle ait pris auparavant une consistance respectable, que le soulèvement des Grecs était loin d'avoir à son début. Si on a parlé des Autrichiens plus que des autres, c'est que leur commerce est à beaucoup près le plus considérable dans le Levant, et que sur quelque point qu'on le cherche, on y voit son pavillon en immense majorité. Enfin ce commerce a besoin d'alimens, et il ne faut pas s'étonner que, lorsque les troubles de l'Orient paralysaient toutes les affaires, il se soit porté où il trouvait de l'emploi.

Je me suis permis cette digression au sujet des Autrichiens, parce que, dans toutes ces circonstances, l'esprit de parti a singulièrement dénaturé les questions, et que, par une étonnante aberration, ce même esprit, qui se fait gloire de son indifférence religieuse, qui repousse si hautement le principe de l'intervention dans les affaires d'autrui, a voulu qu'un traité conclu avec les Turcs ne fût point un traité sacré, et que dès que leur gouvernement, qui nous accorde dans son propre pays des avantages dont le commerce ne jouit nulle part ailleurs, se trouverait dans l'embarras, ses alliés répondissent à sa confiance en épousant la cause de ses sujets révoltés<sup>1</sup>. Enfin la cause des Grecs a prévalu. Ils se sont constitués en nation, et ont réclamé pour la guerre

<sup>1</sup> C'est le renversement de tous les principes que d'avoir fait un crime à des bâtimens ioniens et autrichiens de ce qu'ils avaient été porter des vivres à Patras et à Napoli, lorsque, depuis quelques

qu'ils avaient avec les Turcs, les égards de la neutralité. On a été au-devant de leurs vœux, et on y a même obtempéré bien avant qu'ils fussent ce qu'ils prétendaient être. Les Autrichiens n'ont pas été sans doute les premiers à proclamer cette indépendance. Mais faut-il s'étonner si le gouvernement prévoyant qui les régit embrasse avec moins de prédilection que les autres une cause pour laquelle il avait peu de sympathie, et qu'il jugeait mieux qu'eux devoir porter un jour une atteinte funeste à son commerce ? Quoi qu'il en soit, il a suivi les autres gouvernemens à son tour, et les Grecs ont bientôt vu reconnaître le blocus qu'ils cherchaient à établir. Leurs prétentions étaient exagérées. Les principes avoués par toutes les puissances continentales de l'Europe en matière de blocus, et pour lesquelles la France a soutenu plus d'une guerre, veulent que, d'une part, le blocus ne s'étende, pour les pavillons neutres, qu'aux articles qu'on appelle contrebande de guerre, c'est-à-dire munitions de guerre et de bouche, et de l'autre, qu'ils ne s'étendent également qu'aux pays pour lesquels une force effective protège la déclaration de blocus; hors de là, *le pavillon doit couvrir la marchandise.*

jours seulement, les Grecs révoltés, sur quelques points de la Morée, bloquaient ces places, et lorsque ces bâtimens ne faisaient en cela que continuer un commerce établi depuis long-temps.

J'ai, sans qu'il soit besoin de le dire, peu d'amour pour les Autrichiens; ce n'est, je le répète, que pour présenter cette affaire sous son véritable jour que j'en ai tant parlé, et aussi parce que je crois qu'ils l'ont mieux comprise que nous.



De plus, dans la circonstance actuelle, toutes les puissances étaient intéressées à ce que l'insurrection grecque n'anéantît pas le commerce de l'Orient. Elles pouvaient consentir à reconnaître le blocus pour les côtes de la Grèce, pourvu cependant que les Grecs le protégeassent par une force effective; mais non à ce que, sous ce prétexte, ils infestassent de leurs courses les mers du Levant. L'Angleterre était dans une position différente des autres puissances : elle a toujours refusé de reconnaître les principes de blocus que j'ai rappelés plus haut; et, puisqu'elle s'efforce de faire prévaloir les principes contraires, elle devait donc en permettre l'exercice aux Grecs, quoique ses intérêts s'en trouvaient momentanément blessés <sup>1</sup>. Les Grecs, à qui cette observation n'échappait point, s'enhardirent à pousser leurs courses bien au-delà des limites où elles auraient dû être restreintes. Ils essayèrent de visiter des bâtimens sous escorte anglaise : on le leur permit. Ils tentèrent alors les

<sup>1</sup> La station anglaise était alors commandée par le commodore Hamilton, dont les opinions philhelléniques étaient fort prononcées. On lui reproche avec raison d'avoir le plus contribué à donner cette hardiesse aux Grecs. Il était à Syra en 1825, lorsqu'une goëlette grecque, appartenant même à Fabvier, et commandée par un nommé Decroze, vint lui demander la permission de visiter un navire anglais, mouillé à côté de lui, et qui, disait-on, avait à bord des vivres destinés aux Turcs. Le commodore le permit; le bâtiment fut visité, emmené à Egine et déclaré de bonne prise. On conçoit combien la réussite de cette tentative encouragea les Grecs. C'est à cette époque qu'on a vu la piraterie prendre son plus grand essor.

mêmes essais sur les autres pavillons ; mais notre marine le leur a toujours positivement refusé. Quant à celle de l'Autriche, elle n'a pas osé prendre l'attitude ferme qui convenait. Les commandans de cette marine craignaient de se compromettre ; et quoiqu'ils eussent plus d'intérêt encore que nous à protéger leur commerce, leur conduite a toujours été timide. Cependant ce que les Grecs n'osaient hasarder en présence de nos bâtimens de guerre, ils le faisaient avec succès quand ils rencontraient des navires de commerce isolés. D'ailleurs ils comptaient sur la sympathie qui s'était manifestée en Europe en leur faveur, pour leur assurer l'impunité. Ils avaient organisé des *tribunaux de prises*, et il est bon en passant de remarquer que, jusqu'à l'arrivée du président, ces tribunaux ont été les seuls qui fussent en activité en Grèce. Ils ne manquaient jamais de condamner tout ce qu'on leur amenait. Rien n'était sacré pour eux ; on arrêtait tout et partout, articles de commerce comme de contrebande de guerre, en pleine mer comme près des côtes ; le tribunal de prises sanctionnait tout <sup>1</sup>.

Cependant quand ces déprédations devenaient par trop criantes, les commandans des forces na-

<sup>1</sup> Voici un échantillon des jugemens de ce tribunal : un bâtiment capturé est amené devant lui ; il est condamné sur le motif qu'il avait à bord des munitions de guerre et des armes. Quelles étaient ces munitions et ces armes ? Les unes étaient une boîte de capsules ; les autres un *rotissoir*, adressé à un négociant d'Alexandrie.

vales étaient bien obligés, au risque de tout ce que pourrait en dire l'opinion égarée de l'Europe, d'aller en demander raison. Ils n'y réussissaient que par l'appareil de la force, et encore le peu qu'ils arrachaient ainsi était-il bien loin de compenser les pertes que le commerce éprouvait tous les jours. Si ce système de courses, organisé par les Grecs, fut une conception dont le but était de contraindre les gouvernemens de l'Europe à s'occuper d'eux, elle aurait été assez habilement conduite, puisqu'elle a réussi ; mais cette pensée, si elle a quelque chose de réel, n'a existé que dans bien peu de têtes : l'avidité du gain en a été le seul mobile.

Lorsque le gouvernement grec, ou pour parler plus exactement, lorsque le fantôme qui prenait ce titre donnait si bien l'exemple, il ne faut point s'étonner qu'il ait été promptement suivi ; tous les bâtimens d'Hydra, de Spetzia et d'Ipsara se mirent en course. Quelquefois, pour en colorer le prétexte, on simulait une émeute : on voyait les matelots se réunir en tumulte, se porter sur les maisons des armateurs, les contraindre par la violence à leur livrer leurs bâtimens avec des lettres de marque. Ils revenaient bientôt chargés de butin, qui était partagé entre les équipages et les armateurs dont était composé le tribunal de prises. Par ce subterfuge, on espérait échapper aux réclamations des commandans des marines neutres, qui viendraient ensuite demander raison de ces pirateries. Je crois bien que quelques-unes de ces émeutes ont été réelles, que la misère à laquelle la cessation du commerce avait

réduit les classes pauvres, qui n'avaient que ce moyen de subsistance, les a occasionées quelquefois; mais il est de fait qu'il y a eu connivence de toutes les classes. En ne distribuant rien aux matelots de l'argent qui leur venait de l'étranger, soit des emprunts, soit des comités philhelléniques, les primats ont augmenté cette misère. L'ordre qui se rétablissait chez eux immédiatement après ces émeutes passagères, l'organisation des tribunaux de prises, enfin des faits notoires et avérés relativement à plusieurs d'entre eux, ne permettent pas de douter qu'ils n'aient aussi pris part à la piraterie; car tel est le seul nom qui convienne à ce renversement de tous les principes, et à ces abus scandaleux de la bienveillance que l'Europe témoignait aux Grecs.

Un fait positif qui doit bien diminuer la valeur des excuses qu'on allègue en leur faveur, c'est que cette habitude de piraterie a très-souvent mis en danger la cause nationale. Je pourrais citer plusieurs circonstances où des armées navales, qui étaient chargées de s'opposer à quelque opération importante des Turcs, se sont dispersées au moment décisif, pour se livrer à la piraterie. C'est ce qu'on a vu, entr'autres, au fameux siège de Missolonghi. La flotte grecque était réunie dans ces parages, et communiquait avec la place; mais la croisière n'était guère profitable; la piraterie l'était au contraire beaucoup: en un instant l'armée se dissipe. Les renforts et les provisions qu'on envoyait à la place tombent entre les mains des Turcs, et Missolonghi succombe à son tour peu de jours après.

Le genre de piraterie que je viens de signaler portait des coups bien funestes au commerce ; mais il eût encore été heureux que le désordre se fût arrêté là. A la faveur de tant de troubles , les insulaires de l'Archipel armèrent des barques pour piller sans distinction tout ce qu'ils pouvaient rencontrer. Il était extrêmement difficile de les atteindre. Dans les lieux de passage obligés pour les bâtimens , les forbans se mettaient en observation sur une montagne ; apercevaient-ils un navire de commerce retenu par le calme , ils se dirigeaient sur lui avec leurs barques à avirons ; ils profitaient , s'ils le pouvaient , des ombres de la nuit , cherchaient à l'attaquer par la poupe , afin d'éviter le feu des petites pièces d'artillerie qu'il pouvait avoir , et l'enlevaient à l'abordage. Il n'est sorte d'horreurs que ces brigands ne commettaient. Ils massacraient les équipages avec des recherches de cruauté inouïes , coulaient bas le navire , ou s'ils étaient plus humains , se contentaient de mettre leurs captifs à la torture , pour les forcer d'indiquer l'endroit où l'argent était caché , de les dépouiller de tout ce qu'ils possédaient , vivres , habits , agrès de bâtiment , et les abandonnaient ainsi à la merci des flots. Ces détails sont bien loins d'être chargés ; ils sont tous avérés , non par quelques faits isolés , mais par une foule d'exemples. Je les rappelle ici en peu de mots ; leur énumération comprendrait des volumes <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Pour savoir des gens de l'équipage dans quel endroit l'argent était caché , il n'est pas de tortures qui n'aient été employées ,

On conçoit qu'il était extrêmement difficile d'atteindre des pirates de cette espèce. Ils ne se lançaient à la mer que lorsqu'ils n'apercevaient aucun bâtiment de guerre, et ne s'éloignaient jamais de la côte. Essayait-on de les détruire dans leurs repaires, les barques étaient tirées à terre et cachées dans les broussailles, pendant que les hommes, embusqués derrière des rochers, s'opposaient au débarquement à coups de fusil ; puis ils se sauvaient dans les montagnes, et le seul trophée qui restait d'une expédition où on avait sacrifié un sang précieux était tout au plus un mauvais bateau. Réussissait-on à prendre à la course quelques-uns de ces bandits, il fallait les envoyer en Europe pour être jugés, et il est sans exemple qu'ils y aient reçu la punition due à leurs crimes. Les Anglais en ont condamné sept à mort l'année dernière à Malte. Cette peine leur a été remise par le roi, et quatre seulement ont été envoyés à Botani-Bay. C'est encore beaucoup de rigueur, en comparaison de la manière dont leurs pareils ont été traités en France, puisqu'on les y a pleinement acquittés.

Voici, entre autres, ce qui s'est passé l'année der-

telles que de brûler la plante des pieds, d'enfoncer des éclats de bois entre les ongles et la chair, etc., etc., jusqu'à ce que la douleur arrachât l'aveu qu'on voulait avoir. Des équipages ont été garottés à fond de cale, et le navire ouvert à coups de hache pour le faire couler ; quelques-uns ont été trouvés dans cet état par des bâtimens de guerre qui survenaient inopinément avant que le crime fût consommé. Tous ces détails ont été certifiés par des centaines de témoins et de victimes, et *avoués* par les pirates eux-mêmes.

nière à Toulon. Un bâtiment pirate avait été pris sur la côte de Syrie; plusieurs navires l'avaient reconnu pour avoir été pillés par lui. A peine arrivés à Toulon, les corsaires ont été bientôt acquittés par le singulier motif qu'ils étaient nantis d'une commission de l'évêque grec de Scarpento. On est presque honteux de faire observer, 1<sup>o</sup> qu'à Scarpento *il n'y a pas d'évêque*, et qu'*il n'y en a jamais eu*; 2<sup>o</sup> que, quand même il en existerait un, il n'aurait aucune qualité pour délivrer des lettres de marque, et que Scarpento n'a jamais fait partie de la cause de la Grèce; 3<sup>o</sup> que cette commission représentée par les pirates indique quelle doit être leur destination, qui est le nord de l'Archipel, tandis qu'ils ont été trouvés en flagrant délit sur les côtes de la Syrie; 4<sup>o</sup> enfin qu'il n'est aucune commission, quelle qu'elle soit, qui puisse autoriser la piraterie. Après cela doit-on encore s'étonner de l'audace des pirates?

On a prétendu, en faveur des Grecs, que beaucoup de bandits des îles ioniennes étaient venus prendre part à la piraterie. Il est vrai qu'il s'en est trouvé plusieurs, il a même dû s'y mêler le rebut de toutes les nations qu'on trouve en si grande abondance dans le Levant. Mais la chose a été beaucoup trop générale et organisée d'une manière beaucoup trop complète pour qu'il n'y ait eu que cette espèce de pirates. Au contraire une foule de faits témoignent que la très-grande majorité des corsaires étaient des Grecs. Quand on a vu des dizaines et un plus grand nombre encore de *misticks* pirates, montés chacun

par 40 ou 50 hommes, réunis sur un seul point, on ne persuadera à personne qu'il y eût autre chose qu'une petite portion de ces bandits qui fût composée d'étrangers. Cette excuse est la seule qui mérite quelques mots de réfutation, car ceux qui ont prétendu que c'étaient des Turcs qui se livraient à la piraterie pour la rejeter sur le compte des Grecs, ont avancé une absurdité qu'on doit laisser sans réponse.

J'ai dit jusqu'à quel degré la piraterie était parvenue avant qu'on prît des mesures rigoureuses. Je dois ajouter qu'elle tenait à une organisation toute complète. De grandes entreprises de piraterie étaient montées sur les points principaux. Ceux qui les exécutaient ne touchaient que la plus faible portion des bénéfices; la plus considérable revenait aux entrepreneurs, qui recevaient les marchandises pillées; et en tiraient parti. Nous avons vu que Syra était le point central où les pirates les débarquaient; de là elles entraient dans le commerce, et les ports qui trafiquent avec le Levant ont souvent vu revenir des marchandises qui en avaient été expédiées peu de jours auparavant<sup>1</sup>. Quand on a détruit le repaire de brigands qui s'était établi à Grabouza, on y a trouvé de vastes magasins remplis de toutes les marchandises de l'Europe. Un fait remarquable prouve d'ailleurs que la piraterie était une institution ré-

<sup>1</sup> On a rapporté à Smyrne des marchandises que la douane reconnues pour en avoir été expédiées huit jours auparavant. Il en a été de même dans beaucoup d'autres ports.



gulièrement organisée. Lorsqu'on a sérieusement voulu la faire cesser, et que le gouvernement grec s'en est occupé, on l'a vue disparaître beaucoup plus promptement qu'on n'avait d'abord osé l'espérer. Cela démontre bien évidemment qu'elle était tout autre chose qu'une réunion de faits établis et indépendans les uns des autres.

Quoiqu'elle ait cessé aujourd'hui, on ne peut cependant se flatter de l'avoir entièrement extirpée. Les désordres qui régneront encore long-temps dans ce malheureux pays, l'impunité dont les pirates ont toujours joui, la tentation, qui est aussi vive que jamais, de reprendre un métier qui leur a été si profitable, et l'aversion pour le travail qui, déjà naturelle chez eux, a encore été augmenté par la facilité qu'ils ont trouvée de s'enrichir sans peine, enfin quelques actes de piraterie qui se commettent encore de loin en loin; toutes ces causes donnent lieu de croire qu'elle n'est que comprimée aujourd'hui, et qu'elle reprendrait bientôt, si les forces navales qui sont maintenant dans le Levant venaient à s'en éloigner<sup>1</sup>.

Lorsque, dans le siècle dernier et dans celui qui l'a précédé, on vit quelques flibustiers ou bouca-

<sup>1</sup> Quand l'armée française était en Morée, des transports français qui s'y rendaient, et qui portaient le pavillon blanc, ont été poursuivis par des coureurs grecs, qui croisaient entre la Sicile et la Morée. Ils n'ont dû leur salut qu'à la proximité de la côte qui a arrêté la poursuite. La forme des bâtimens grecs est assez facile à reconnaître pour qu'on ne les ait point confondus avec des corsaires algériens.

niers infester les mers des Antilles, toute l'Europe fut en émoi. Des escadres parcoururent dans tous les sens les parages où l'on redoutait leurs brigandages, et des forces imposantes furent de toutes parts dirigées contre eux. Ici c'est au centre de la Méditerranée, dans un pays que nous parcourons sans cesse, dont les nouvelles nous arrivent en peu de jours, avec lequel toutes les places commerçantes de l'Europe ont les relations les plus étendues, qu'un pareil brigandage règne pendant six années consécutives; c'est au moment même où notre intervention généreuse accourt pour sauver les Grecs, qu'il s'exerce avec le plus de fureur (l'année la plus terrible pour la piraterie a été celle de la bataille de Navarin), et pendant ce temps, nous nous obstinons à rester aveugles, à ne pas y croire. Le commerce perd des millions, et quand il s'avise de s'en plaindre, nous lui crions qu'il est turcophile. Les pertes qu'il a éprouvées dépassent toute croyance; on évalue celles de la France à près de *vingt* millions, celles de l'Angleterre à près de *trente*. Nous n'avons pas de données pour préciser celles de Trieste, de Gènes et de Livourne; mais elles sont dans une proportion infiniment plus forte. J'ai vu à Livourne les assurances pour l'Orient dépasser 7 pour 100.

Le commerce sera long-temps à se remettre des coups funestes qui lui ont été portés par la piraterie, et aujourd'hui qu'il aurait besoin d'une longue tranquillité, il ne voit autour de lui que tempêtes. Une lutte opiniâtre a commencé au pied du Balkan; elle doit faire sentir au loin ses secousses violentes.

Si elle devient plus générale, comme bien des probabilités portent à le croire, les intérêts du commerce seront écrasés dans un grand conflit, et de nouvelles calamités viendront rouvrir les plaies qui signalent malheureusement à l'histoire les premiers essais de la régénération de la Grèce.

*( La suite à un prochain cahier. )*

---

# Statistique.

---

## ESSAI

### SUR LA POPULATION DES DEUX MONDES,

PAR M. ADR. BALBI.

(Dernier article.)

---

Aucune partie du monde ne présente des opinions plus opposées sur le nombre de ses habitans que l'Afrique. Tandis que Chamfort et Galletti le portaient il y a plusieurs années, le premier à 300,000,000, et le second à 200,000,000, Volney et Pinkerton l'estimaient tout au plus à 30,000,000.

Il faut avouer qu'à l'exception des petites parties soumises aux Européens et de l'Égypte, on ne sait rien, absolument rien de positif sur la population de cette partie du monde. On n'a généralement à cet égard que des conjectures. Cependant, si tous les géographes voulaient appli-

quer aux différentes régions de l'Afrique les méthodes à l'aide desquelles la critique leur enseigne à parvenir à la connaissance de la population approximative d'un pays donné, nous doutons fort que leurs estimations différassent entre elles de plus d'un cinquième, surtout depuis que le généreux dévouement de plusieurs voyageurs a rassemblé de nos jours une foule de faits positifs sur lesquels le géographe peut asseoir ses raisonnemens.

Ne pouvant pas, faute d'espace, exposer en détail tous ceux qui nous ont servi de base pour déterminer la population que nous avons assignée aux différentes portions de l'Afrique, nous nous bornerons à faire quelques réflexions sur le nombre d'habitans qu'on attribue aux états barbaresques.

On se tromperait lourdement si, après avoir parcouru tous les ouvrages publiés sur les états barbaresques, on croyait bien en connaître la population. La géographie de ces contrées offre également encore les plus grandes incertitudes et beaucoup de lacunes. Tout ce que l'on a publié jusqu'à présent, relativement à la population, se réduit à de simples conjectures, malgré les nombres exacts assignés à chacune des trois régences par des auteurs étrangers à la statistique, et même par quelques véritables statisticiens, nous nommerons, parmi ces derniers, Hassel, dont la science déplore la perte récente.

Lorsque nous avons rédigé la *Balance politique*

*du Globe*, nous n'avons pas déterminé la population des états de cette partie d'Afrique d'après les estimations vagues des géographes et des statisticiens qui ne l'ont jamais visitée, mais d'après l'analyse des évaluations données, soit par les voyageurs les plus instruits qui l'avaient parcourue, soit par des personnes qu'un long séjour et des circonstances favorables mettaient à même de recueillir des faits positifs. C'est en agissant de la sorte, et en employant les moyens déjà exposés, que nous avons cru pouvoir nous arrêter aux nombres assignés dans cet ouvrage. Quand on considère l'anarchie qui déssole presque toujours ces contrées jadis si florissantes; quand on songe au gouvernement tyrannique qui pèse de mille manières sur leurs habitans, excepté les Turcs, qui ne sont qu'une très-petite fraction de la somme totale; lorsqu'on pense que la propriété n'est presque jamais respectée, que les vices honteux dont toutes les classes sont souillées, et la condition misérable des femmes, les travaux et les fatigues dont elles sont accablées journellement, opposent un double obstacle à la marche naturelle de la population; lorsqu'on réfléchit aux ravages que doivent produire les maladies, dont la guérison, au lieu d'être confiée à des médecins habiles, est ici livrée à des jongleurs avides, ou bien à des empiriques très-ignorans; lorsqu'on se rappelle que la peste vient y moissonner périodiquement tant de victimes; lorsqu'on réfléchit, dis-je, sur toutes ces causes, on ne trouve pas trop faibles les résultats auxquels nous nous sommes

arrêté. Mais un court examen des opinions les plus recommandables émises à ce sujet donnera plus de poids à ce que nous venons d'exposer. Nous commencerons par l'état d'ALGER.

Laissant de côté les 3,000,000 et les 2,000,000, les 1,900,000 et les 1,300,000 habitans, etc., etc., que l'on assigne gratuitement, et, pour ainsi dire, au hasard à cet état, nous citerons les estimations de deux auteurs qui, plus que tous les autres, nous paraissent devoir être regardés comme juges compétens : nous voulons parler de M. *Shaler* et de M. *Renaudot*. Le premier, consul général des États-Unis à Alger, est l'auteur de l'ouvrage le plus important que l'on ait encore publié sur cette contrée. Un séjour de dix ans dans le pays, la place éminente qu'il a occupée et un profond savoir, attesté par son ouvrage même, sont des garans en faveur de ses estimations. M. *Renaudot*, employé pendant plusieurs années comme officier de la garde du consul général de France à Alger, était aussi à portée d'établir ses évaluations, sinon sur des recensemens inconnus dans ces contrées, du moins sur des faits positifs, qui peuvent donner des approximations. Mais, à notre grand étonnement, nous voyons M. *Shaler* n'évaluer la population de cet état qu'à 1,000,000 à peine, tandis que M. *Renaudot* la porte à 2,714,000 ! Tout lecteur qui aura lu attentivement ce que nous avons exposé dans la première partie de ces recherches, n'aura pas de difficulté à expliquer cette grande différence entre les estimations contemporaines de deux auteurs qui habitent le même pays, et qui

sont tous les deux à peu près dans les mêmes circonstances pour se procurer toutes les informations nécessaires. Nous ajouterons seulement que, d'après l'évaluation de la superficie de cet état donnée par M. Shaler, on voit que cet auteur a exclu de ses calculs toutes les peuplades de l'Atlas qui sont, de fait ou de nom, indépendantes du dey d'Alger. Les renseignemens nombreux que nous avons déjà recueillis en rédigeant l'*Atlas ethnographique du globe*, ainsi que l'estimation de M. Shaler, nous ont engagé à porter à 1,500,000 la population totale de l'état d'Alger, dans les limites qui nous semblaient pouvoir lui être assignées. Nous y avons compris toutes les peuplades qui vivent sur son territoire, quels que soient leurs rapports politiques vis-à-vis le dey d'Alger. Nous avons vérifié dernièrement nos calculs, parcouru tous les ouvrages qu'a fait naître l'expédition que l'on prépare; nous n'avons rien trouvé qui nous déterminât à les modifier.

Les estimations relatives à l'état de Tunis offrent les mêmes divergences. Tandis que le voyageur anglais Maggil, après avoir visité cette contrée en 1811, en évaluait la population à 2,500,000, un autre voyageur de sa nation, M. Blacquièrre, qui l'avait parcourue presque dans la même année, la portait à 4,500,000. Les détails de leurs calculs respectifs présentent des différences encore plus choquantes. Ainsi, lorsque, d'après l'un, le nombre des Turcs n'est que de 7,000, d'après l'autre il s'élève à 25,000. Nous ajouterons que Von-



Holk accordait 3,000,000 d'habitans à cette régence; que Graberg, en 1813, la réduisait à 1,500,000, et que Hassel, après avoir adopté dans plusieurs de ses ouvrages l'estimation exagérée de M. Blacquière, paraissait dernièrement s'être arrêté à 3,500,000. Plusieurs motifs qu'il serait trop long d'exposer nous ont engagé à lui en assigner 1,800,000 dans notre *Balance*.

Mais aucun de ces trois états barbaresques n'offre des estimations plus opposées que celles qu'on attribue à la régence de TRIPOLI. Deux voyageurs judicieux qui l'ont visitée à des époques très-rapprochées et de nos jours, Aly-Bey et Della-Cella, lui donnèrent, l'un 2,500,000 habitans, l'autre 650,000. Dès l'année 1816, et avant d'avoir eu connaissance de cette dernière évaluation de notre savant compatriote qui a parcouru une grande partie de cette régence comme médecin du dey dans l'expédition entreprise en 1817 contre un de ses fils révolté, nous avons suivi l'opinion d'un géographe très-distingué; nous l'avions réduite avec M. Graberg à 1,000,000, à une époque où presque tous les géographes l'élevaient à 2 et 3,000,000. Mais les renseignements positifs que nous devons à notre célèbre et malheureux ami, à l'éloquent géographe de la Cyrénaïque, nous ont engagé à réduire ce nombre à 660,000. M. Pacho, qui, malgré sa prédilection pour tout ce qui concerne l'archéologie et la géographie ancienne, avait recueilli quelques faits sur la population si clair-semée de cette contrée, nous avait répété plusieurs fois que l'on ne saurait accorder, sans tomber

gnait en 1828 ; car, d'après ses limites, elle n'aurait dû avoir que 2,688,000 habitans, tandis que, d'après celles que nous lui assignerons avec tous les géographes français, elle en aurait 22,092,000.

Nous manquons d'espace pour signaler à l'attention du lecteur toutes les différences qui existent entre nous et les autres géographes. Nous nous bornerons à quelques-unes qui sont les plus frappantes.

Hassel, et un grand nombre de géographes qui le copient sans jamais le citer, ont extraordinairement exagéré la population des îles de Bornéo, Sumatra et Célèbes. Des renseignemens positifs que nous devons à l'obligeance de M. le baron de Vander-Capellen, avant-dernier gouverneur général de l'Océanie Néerlandaise, nous ont démontré combien on se trompe en portant au-delà de 7,000,000 la population de Sumatra, au-delà de 4,000,000 celle de Bornéo, et au-dessus de 3,000,000 celle de Célèbes. D'un autre côté, le recensement fait pendant l'administration de Raffles, et celui qui eut lieu pendant celle de M. Vander-Capellen, prouvent sans réplique combien était dans l'erreur Bertuch, qui, en adoptant l'opinion généralement suivie par les géographes, n'accordait que 2,100,000 habitans à l'île de Java avec celle de Madoura. Cependant, lorsque, dès l'année 1816, nous trouvant à Venise, nous ne pouvions pas encore avoir connaissance des recensemens exécutés par Raffles en 1815, nous avons prouvé qu'il fallait augmenter de beaucoup la population de Java, à laquelle, avec Dirk Von-

Hogendorp, nous accordions 5,000,000 d'habitans. Les communications obligeantes de M. le capitaine de Freycinet, ainsi qu'un mémoire manuscrit, rédigé par un des derniers gouverneurs de l'Océanie Portugaise, et que nous avons eu entre les mains durant notre séjour à Lisbonne, nous ont mis également en état de rectifier l'idée erronée que l'on avait généralement sur la population de l'île de Timor. Nous ne quitterons pas la MALAISIE (archipel indien), sans faire observer que nous avons dû accorder en 1826 à la portion des Philippines qui est soumise aux Espagnols, une population supérieure à celle qui lui a été assignée par M. Morquer des Campes.

La population de l'AUSTRALIE est plus difficile à déterminer que celle des deux autres grandes divisions de l'Océanie. Nous ne connaissons encore qu'une lisière le long des côtes du Continent Austral (Nouvelle-Hollande), et une très-petite partie de son intérieur. Hassel conjecturait, il y a quelques années, qu'on ne pouvait lui accorder une population indigène que d'environ 100,000 ames, malgré sa grande étendue. Plus tard, en 1828, il attribuait au continent et aux îles qui en sont le plus près 200,000 habitans. Comme il n'est question que d'une très-petite somme répartie sur la totalité de l'Océanie, nous croyons qu'on peut admettre sans grand inconvénient cette faible population. Tout ce que l'on en connaît jusqu'à présent paraît venir à l'appui de l'évaluation du statisticien allemand.

Les renseignemens que nous devons à quelques-uns des officiers des expéditions des capitaines Duperrey et Durville nous ont engagé aussi à diminuer de beaucoup les populations excessives que les géographes, sur les traces de Hassel, accorderaient à la Papouasie (Nouvelle-Guinée).

Dès l'année 1816, nous avons signalé les exagérations relatives aux populations des principaux archipels de la POLYNÉSIE. Les missionnaires anglais ayant compté, en 1797, les habitans de l'île de Otaïti, n'en trouvèrent que 16,050, au lieu de 160,000 que Forster lui avait assignés. D'après les rapports de ces mêmes missionnaires, tout l'archipel de LA SOCIÉTÉ proprement dit ne renfermait, en 1818, que 13,900 habitans, dont 8,000 à Otaïti. Hassel, en s'appuyant sur les calculs exagérés faits par King en 1779, et récemment par Johnson, assignait, dans ces dernières années, à l'archipel de Sandwich, tantôt 400,000 habitans, tantôt 740,000, évaluations qui étaient aveuglément adoptées par presque tous les géographes allemands, français, anglais, et des autres nations. Selon M. le capitaine de Freycinet, cet archipel renfermerait 264,000 habitans, tandis que M. Ellis et d'autres missionnaires, qui depuis l'ont visité en détail, n'en portent la population qu'à 130,000, ce que nous adoptons sans hésiter.

Toutes les recherches que nous avons faites sur le nombre des habitans de l'Océanie, et l'examen des faits rassemblés jusqu'à présent, paraissent pouvoir nous autoriser à lui attribuer 20,300,000 âmes.

Le tableau suivant offre les principales opinions émises par les géographes et les voyageurs. Afin de rendre cette comparaison plus facile, nous en excluons toute la Malaisie (archipel indien), et nous nous bornons à ce que les Allemands appellent Australie, et les Anglais, ainsi que les géographes d'autres nations, nomment Australasie ou Terres Australes. Ce tableau contient des disparates non moins remarquables que celles que nous avons signalées pour les autres parties du monde.

## TABLEAU COMPARATIF

## DES PRINCIPALES OPINIONS ÉMISES

## SUR LE NOMBRE DES HABITANS DE L'AUSTRALIE.

	Habitans.
BALBI, en 1816. . . . .	1,400,000
CANNABICH, en 1818 et 1821. . . . .	1,500,000
REICHARD, dans l'édition de la <i>Géographie</i> de Galetti, en 1822, de 1,500,000 à . . . . .	2,000,000
STEIN, en 1811; et GALETTI, dans son <i>Dictionnaire</i> , en 1822. . . . .	2,000,000
CHARLES JULIUS BERGIUS, en 1828. . . . .	2,500,400
HASSEL, dans le <i>Vollstaendiges Handbuch</i> , en 1825. . . . .	2,628,000
DENAIX, en 1828. . . . .	2,675,400
HASSEL, dans son <i>Almanach</i> de 1828, et l' <i>Almanach de Gotha</i> de 1829. . . . .	2,688,000
<i>Le Conversations Lexikon</i> , en 1827. . . . .	3,700,000
STEIN, en 1826. . . . .	3,712,800
VOLNEY, en 1804. . . . .	5,000,000
<i>L'Oriental Herald</i> , en 1829. . . . .	8,000,400!

## AMÉRIQUE.

Dès l'année 1808, dans notre *Prospetto politico geografico dello stato attuale del globo sopra un nuovo piano*, nous avons fait connaître les exagérations des géographes sur la population du Nouveau-Monde. Dans cet ouvrage, nous la portions à 27,400,000, d'après les renseignemens les plus positifs qu'on pouvait avoir à cette époque. Les recherches que nous avons faites, et les travaux géographiques publiés depuis lors sur les principales régions de ce continent, nous ont engagé à porter sa population, d'après les sommes spéciales de ses différentes parties, à 33,800,000 en 1816, et à 36,000,000 en 1819. Mais ces calculs ont besoin d'une rectification.

Ne nous étant pas encore livré à des études sur les langues de l'Amérique, nous n'avions aucun moyen de corriger les exagérations des géographes et des voyageurs sur le nombre des Indiens sauvages ou indépendans. Quelques écrivains, même parmi ceux que la renommée place au premier rang, ont augmenté extraordinairement, et continuent à augmenter leur nombre. Le savant géographe Morse portait encore, en 1812, à 5,000,000 les sauvages indépendans de l'Amérique, lorsque l'ingénieur Volney, dès l'année 1804, avait tâché de prouver qu'ils ne sauraient être estimés au-delà de 1,639,000. L'éditeur de la *Grammar of general geography of Goldsmith* ne

tenant aucun compte des estimations de Morse et de Volney, publiait encore à Londres, en 1822, que les sauvages indépendans du Nouveau-Monde s'élèvent à 12,000,000, dont 5,000,000 vivent dans l'Amérique du Nord, et 7,000,000 dans celle du Sud!! Un voyageur très-instruit, M. Buchanan, estimait, en 1824, à 2,000,000 ceux qui errent entre l'isthme de Panama et l'Océan glacial boréal. Hassel, dans une dissertation sur le nombre des habitans de l'Amérique, insérée dans les *Éphémérides géographiques de Weimar*, croyait pouvoir évaluer tous les sauvages du Nouveau-Monde à environ 2,500,000 en 1825. Après un premier examen sur ce sujet difficile, nous avons cru pouvoir les réduire à ce nombre en 1817. Mais les études de M. de Humboldt sur ce même sujet, celles que M. Gallatin a consignées dans un mémoire manuscrit, dont nous devons la communication à l'obligeance du premier, ainsi que les détails multipliés que nous avons rassemblés sur le nombre des Indiens sauvages, en rédigeant notre *Atlas ethnographique du globe*, nous ont engagé à diminuer de moitié notre première évaluation.

Ayant publié dernièrement, dans le xxxviii<sup>e</sup> volume de la *Revue encyclopédique*, nos recherches sur la population de l'Amérique, nous croyons inutile de répéter ici les raisonnemens que nous avons faits pour justifier nos calculs. Nous nous bornerons à rédiger le tableau des principales opinions des géographes et des voyageurs.

## TABLEAU COMPARATIF

## DES PRINCIPALES OPINIONS ÉMISES

## SUR LE NOMBRE DES HABITANS DE L'AMÉRIQUE.

	Habitans.
BUSCHING, en 1778. . . . .	13,441,678
PINKERTON. . . . .	15,000,000
VOLNEY, en 1804, et STEIN, en 1811. . . . .	20,000,000
FABRI, en 1805, et GRABERG, en 1813. . . . .	24,000,000
Le docteur CALLENDER. . . . .	25,500,000
HUMBOLDT, au commencement du dix-neuvième siècle. . . . .	25,650,000
BALBI, en 1808. . . . .	27,400,000
BERTUCH, dans les <i>Éphémérides géographiques</i> de Weimar, et REICHARD, dans l'édition de la <i>Géographie de Galetti</i> , en 1822. . . . .	30,843,500
HASSEL et STEIN, dans leurs <i>Dictionnaires géo- graphiques</i> , en 1817 et 1818 . . . . .	31,000,000
CANNABICH, en 1821. . . . .	33,000,000
BALBI, en 1816. . . . .	33,800,000
HUMBOLDT, en 1823. . . . .	34,942,000
MORSE, en 1812. . . . .	35,000,000
STEIN, en 1826. . . . .	35,400,000
WORCESTER, en 1822, de 30,000,000 à . . . . .	36,000,000
DARBY, en 1826. . . . .	37,400,000
BALBI, dans sa <i>Balance politique du globe</i> , ré- férant ses calculs à la fin de l'année 1826. . . . .	39,000,000
DENAIX, en 1828. . . . .	39,309,000
MALTE-BRUN, en 1810, au-dessous de. . . . .	40,000,000
MELISH, en 1818. . . . .	40,000,000
HASSEL, dans son <i>Almanach</i> de 1828, et l' <i>Alma- nach de Gotha</i> de 1829. . . . .	40,048,844
CHARLES JULIUS BERGIUS, en 1828. . . . .	40,505,782
MALTE-BRUN, en 1805 ; LE SAGE, en 1823 ; et LETRONNE, en 1824. . . . .	50,000,000



Habitans.

MORSE, vers la fin du dix-huitième siècle; HERVAS, en 1800; et LALANDE; dans l' <i>Annuaire de l'an IX</i> . . . . .	60,000,000
SUSSMILCH, en 1765; BIRKVELD, en 1760; BEAU-SOBRE, en 1771; et l'auteur anonyme de la <i>Description des mœurs et coutumes</i> , en 1821.	150,000,000
L'ABBÉ DE SAINT-PIERRE, vers 1750; et LALANDE, dans l' <i>Annuaire de l'an VIII</i> . . .	180,000,000!!
GUILBERT CHARLES LE GENDRE, vers 1758, au moins. . . . .	250,000,000!!
RICCIOLI, vers 1660. . . . .	300,000,000!!
MONTAGNE et MONTESQUIEU, l'estimaient au plus bas, pour l'époque de sa découverte à . . .	400,000,000!!

Après ce que nous venons de dire sur la superficie et sur la population des grandes divisions du globe et de leurs principaux états, nous croyons pouvoir en résumer la statistique générale dans le tableau suivant. Nous espérons que nos lecteurs accorderont quelque confiance à des chiffres qui sont le résultat de si longues et si difficiles recherches.

## TABLEAU STATISTIQUE DU GLOBE.

## ANCIEN CONTINENT.

SUPERFICIE en milles carrés de 60 au degré équatorial.	POPULATION.	
	Absolute.	Relative.
23,427,000 . . .	678,000,000 . . .	29
<i>Europe.</i>		
2,793,000 . . .	227,700,000 . . .	82
<i>Asie.</i>		
12,118,000 . . .	390,000,000 . . .	32
		8.

*Afrique.*

	Milles carrés.	Population.
8,500,000 . . .	60,000,000 . . .	7

**NOUVEAU CONTINENT.***Amérique.*

11,146,000 . . .	39,000,000 . . .	3.5
------------------	------------------	-----

**CONTINENT AUSTRAL ET DÉPENDANCES.***Océanie.*

3,100,000 . . .	20,300,000 . . .	7. 6.5
-----------------	------------------	--------

**LE GLOBE.**

<i>Partie occupée par les mers.</i> . . .	110,849,000	} 737,000,000
<i>Partie terrestre.</i> . . . . .	37,673,000	
<i>Total de la superficie du globe.</i>	148,522,000	

AD. BALBI.

---

# Géographie.

---

## CONSIDÉRATIONS CRITIQUES

SUR

LA GÉOGRAPHIE POSITIVE

DE

L'AFRIQUE INTÉRIEURE OCCIDENTALE,

ET ANALYSE COMPARÉE DU VOYAGE DE CAILLIÉ A TEN-BOKTOUE  
ET DES AUTRES ITINÉRAIRES CONNUS.

(Premier article.)

---

L'auteur de ce savant travail, le plus important peut-être qui ait paru sur l'Afrique intérieure depuis longues années ; a désiré garder l'anonyme. Nous pensons qu'il sera aisé de le reconnaître à la manière neuve et hardie avec laquelle il a traité un sujet si vaste et si difficile.

P. M.

### I. OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

La construction des cartes géographiques, trop souvent abandonnée par les savans à de simples dessinateurs, présente cependant ; pour les pays

imparfaitement connus, des difficultés d'une solution ardue, contre lesquelles échouent d'ordinaire les efforts des cartographes, et qui parfois même tiennent en échec les tâonnemens plus habiles des géographes véritables.

Quoi qu'il en soit, divers motifs d'intérêt commercial, de colonisation, de curiosité, d'engouement scientifique, ont valu à l'Afrique occidentale le privilège d'être plus directement étudiée par des hommes capables. Au premier rang brillent parmi eux notre immortel d'Anville, l'illustre Renne-  
nel, et les savans académiciens Jomard et Walke-  
naer. Je pourrais citer, après, les anglais Wyld et Faden, et l'allemand Berghaus, écho fidèle du docte Ritter, qui ont publié sur l'Afrique des cartes générales et spéciales d'un grand luxe et d'un mérite réel <sup>4</sup>; et chez nous, M. Lapie, dont les talens

<sup>4</sup> La carte de Berghaus, chef-d'œuvre de gravure, et supérieure sous ce rapport à toutes celles qui aient encore paru, porte ce titre : *Karte von Afrika nach den neuesten entdeckungen und ansichten, mit besonderer rücksicht auf Karl Ritter's Erdkunde; ein kritischer versuch, entworfen und bearbeitet im jahre 1824, von Heinrich Berghaus; Stuttgart, 1826.* Il faut y joindre une petite feuille de retombe ultérieurement publiée sous ce titre : *Erster Karton zu Heinrich's Berghaus karte von Afrika, die, in den jahren 1822, 1823 und 1824 gemachten entdeckungen der H. Denham, Clapperton und Oudney Vollständig enthaltend; Stuttgart, 1826 july 15.*

La grande carte en six feuilles de Wyld, quoique fort belle, est très-inférieure à la précédente; elle est intitulée : *Map of Africa, compiled from the most authentic accounts of travels ancient and modern, including those performed under the patronage of the African Association, by Mungo Park, Hornemann, major*

graphiques s'associèrent jadis à l'érudition de Malte-Brun<sup>1</sup>, comme ceux de son élève M. Dufour s'associent aujourd'hui aux savantes recherches de M. Walkenaer<sup>2</sup>; et le modeste M. Brué, auteur de cartes exécutées avec un soin et un goût exquis<sup>3</sup>, et préparées par des travaux dont j'ai plus d'une fois été à portée d'apprécier personnellement l'étendue.

Mais leurs talens et leur science ne les ont pas toujours garantis d'un double écueil, qu'une étude approfondie de leurs constructions, et surtout des documens originaux qu'ils ont employés, m'a dès

*Houghton, etc., likewise those of Burckhardt, Bruce, etc..... assisted by the reports of the missionary societies; London published by James Wyld, geographer to H. M. etc. january 1st 1827. J'aurai occasion de citer plus tard d'autres productions du même auteur.*

J'ai sous les yeux une carte de Faden, moins belle d'exécution que celles que je viens d'indiquer, mais remarquable par le soin avec lequel y ont été portés tous les itinéraires recueillis à l'époque de sa publication; elle porte simplement pour titre: *Africa; London published by William Faden, geographer to H. M. etc. august 12 th 1803.*

<sup>1</sup> Personne n'ignore que c'est à M. Lapie que l'on doit l'atlas qui accompagne la *Géographie* de Malte-Brun. Je citerai ailleurs quelques cartes spéciales de lui.

<sup>2</sup> M. Dufour exécute, sous la direction de M. Walkenaer, les cartes destinées à accompagner la nouvelle *Histoire générale des Voyages*.

<sup>3</sup> Je citerai en particulier ici, 1° la *Carte détaillée, en deux feuilles, de l'Afrique et des îles qui en dépendent, par A. Brué, géographe du Roi, d'après les observations astronomiques, les découvertes et les hypothèses les plus récentes*; Paris, 1828; 2° la *Carte de la Sénégambie, du Soudan et de la Guinée septentrionale, etc.....* 1828; 3° la *Carte générale des états du Nord de l'Afrique, etc.....* 1828.

long-temps forcé de reconnaître. Tantôt c'est un imprudent entraînement qui fait adopter sans discussion, ou tout au plus après un examen superficiel et incomplet, les notions nouvellement recueillies par les derniers voyageurs : on se hâte de substituer celles-ci aux données précédemment amassées, et les documens antérieurs, forcés de se plier, bon gré malgré, aux déterminations plus récentes, ne sont employés que dans l'ordre inverse de leurs dates, sans acception de leur valeur relative. D'autres fois, au contraire, une préoccupation opposée conserve religieusement intactes les constructions fautives de certains itinéraires, dont une ignorante routine a seule consacré le sillon. C'est ainsi que, d'une part, d'utiles déterminations sont abandonnées, tandis que, d'un autre côté, se perpétuent des résultats erronnés.

La publication toute nouvelle du voyage de Caillié<sup>1</sup> dans l'intérieur de l'Afrique occidentale, m'offre une occasion, que je saisis avec plaisir, de consigner en courant, dans quelques pages, les réflexions critiques, les hypothèses et les résultats nouveaux auxquels m'a conduit un examen attentif de tous les matériaux dont s'est formée la géogra-

<sup>1</sup> La relation de Caillié a paru sous ce titre : *Journal d'un Voyage à Temboctou et à Jenné, dans l'Afrique centrale, précédé d'observations faites chez les Maures Braknas, les Nalous, et d'autres peuples, pendant les années 1824, 1825, 1826, 1827, 1828 : par René Caillié; avec une Carte itinéraire et des Remarques géographiques, par M. Jomard, membre de l'Institut; Paris, 1830.*

phie de ces régions si peu connues. Je n'ai pas le dessein de donner à cette notice tous les développemens que le sujet semble réclamer : d'énormes volumes y suffiraient à peine ; mon seul but est de relever les erreurs de construction les plus notables , de poser quelques jalons fondamentaux , d'indiquer plutôt que d'établir les résultats de mes investigations personnelles : j'abandonne à la sagacité de mes lecteurs le soin de suppléer aux développemens justificatifs , confirmatifs , ou extensifs , que le défaut d'espace et de loisirs me force à laisser sous-entendus.

Ainsi que l'a dès long-temps proclamé M. Walkenaer<sup>1</sup>, les monumens de la géographie ancienne ne peuvent servir aux progrès de la géographie moderne , à laquelle , au contraire , ils sont forcés d'emprunter leur explication. Ces monumens d'ailleurs sont bien rares pour l'Afrique occidentale , et mentionnent à peine dans l'intérieur quelques peuplades , dont les plus éloignées occupaient les gorges et le versant méridional de l'Atlas.

Il n'en est pas de même tout-à-fait des indications contenues dans les écrits des Arabes du moyen âge ; car les Arabes sont restés dominateurs de ces contrées , auxquelles ils ont imposé leur culte ; et avec le mahométisme s'y est répandue la langue du Qorân , comme avec le christianisme a voyagé jadis l'ancienne langue de Rome. Mais ces indications ,

<sup>1</sup> *Recherches géographiques sur l'intérieur de l'Afrique septentrionale* , pag. 250 , 346.

précieuses surtout pour l'ethnographie et la géographie générale, n'offrent aux constructions mathématiques que des élémens incomplets, décousus et sans précision. Le nombre de ces auteurs, connus en Europe, est d'ailleurs borné : leur liste se réduit à Mohhammed ebn - Hhaouqâl, Mohhammed al-Edrysy, surnommé à tort par ses traducteurs maronites *le Géographe Nubien*; A'mar al-Ouârdy, Zaqaryâ al-Qazouyny, Ismayl Abou-'l-Fédâ, Mohhammed ebn-Bathouthah, A'bd-al-Raschyd al-Bakouy, Mohhammed ebn-Ayâs, et enfin al-Hhasân al-Gharnâty, connu depuis son baptême sous le nom de Jean-Léon Africain<sup>1</sup>. Les ouvrages d'Ebn-Hhaouqâl, d'Ebn-al-Ouârdy, et du Qazouyny, sont accompagnés de cartes curieuses pour l'histoire de l'art, mais tout-à-fait dépourvues d'utilité pour la science<sup>2</sup>.

Il ne sera pas sans intérêt que j'expose ici, en quelques mots, le système, trop peu connu et beau-

<sup>1</sup> Je ne place dans cette liste ni le Masoudy, ni Ahhmed al-Maqgary, historiens qui n'ont dit qu'en passant quelques mots de géographie.

<sup>2</sup> M. Müller, dans son Catalogue de la Bibliothèque ducale de Gotha, a donné un *fac-simile* autographié de la carte qui accompagne un manuscrit du Qazouyny apporté d'Orient par Seetzen. J'ai moi-même recueilli, dans les manuscrits arabes et persans de la Bibliothèque du Roi, une carte générale persane ainsi qu'une carte arabe spéciale du Maghreb, d'Ebn-al-Hhaouqâl, et cinq exemplaires différens de la carte générale d'Ebn-al-Ouârdy. Il est intéressant de comparer ces bizarres esquisses avec les planisphères latins de Fra-Mauro, d'Andréa Bianco, du musé Borgia, et du *Gesta dei per Francos*.



coup trop négligé parmi les Européens, des dénominations de la géographie africaine en usage chez les Musulmans; c'est une clef nécessaire pour l'intelligence de la nomenclature des voyageurs, naturellement calquée, avec plus ou moins d'exactitude, sur celle des indigènes.

Une première division fondamentale de tout le monde musulman est celle qui sépare les *Bejdhân* ou blancs, des *Soudân* ou noirs. L'immense étendue de pays occupée par les premiers est à son tour divisée en deux parties, dont l'une sous le nom de *Scharq*, l'Orient, comprend, outre l'Asie, le pays de *Messr* ou Égypte; et l'autre, appelée *Maghreb* ou Couchant, s'étend depuis l'Égypte jusqu'à la mer Atlantique. Telle est la distinction sur laquelle se trouve fondée celle des *Scharqyyyn* ou Sarrasins, c'est-à-dire Orientaux, et celle des *Maghrebyn* ou Maures, c'est-à-dire Occidentaux. Ainsi l'Afrique renferme deux grandes régions, savoir : *Ardh-al-Maghreb*, la Terre du Couchant (peuplée de nations blanches ou réputées telles), et *Belâd-al-Soudan*, le Pays des Nègres.

Dans le *Maghreb* il faut distinguer le *Tell*, ou les terres hautes qui forment la portion cultivée et habitable le long de la Méditerranée, puis le *Ssahhrâ* ou désert immense qui s'étend au midi jusqu'aux pays des *Soudân*. Dans cette vaste mer de sables se trouvent disséminées, sous le nom de *ouahh* oasis, *gezyrah* île, ou *ouâdy* vallée, quelques terres basses couvertes de végétation et d'habitans; les plus considérables et les plus rappro-

chées sont voisines de la limite méridionale du *Tell*; on donne à la lisière que forme leur ensemble le nom de *Belâd-al-Geryd* ou Pays des Dattes, par opposition aux landes où le palmier ne peut croître.

Le *Tell*, en commençant par l'Est, se subdivise ainsi qu'il suit : d'abord la province d'*Afryqya* qui répond à peu près aux régences de Tripoli et de Tunis; puis le *Maghreb-al-ouasat* ou Couchant du milieu, répondant en général à la régence d'Alger; enfin le *Maghreb-al-aqssay* ou Couchant éloigné, qui comprend les royaumes de Fès, de Marraksch (Marok), et de *Sous-al-aqssay* dont Taroudant est la capitale.

Le *Ssahhrâ* reçoit aussi, dans quelques-unes de ses parties, diverses dénominations, prises soit de la situation, comme le *Ssahhel* ou la côte, le *Qéblah* ou le midi, le *Scharq* ou l'Orient, soit de la nature du sol, comme *beryah* solitude, *ghouth* plaine basse, *oua'r* rocailles, *hhassay* graviers, *al-ssahhrâ-al-asouâd*, le désert noir, *al-ssahhrâ-al-azakkay*, le désert pur, etc.

Quant au *Belâd-al-Soudân* ou Pays des Nègres, la géographie n'a pas adopté d'autre division que celle des états politiques; il est seulement à remarquer que certaines dénominations ont quelquefois survécu à la cause qui les avait déterminées; tels sont les noms de *Mâly*, qui répond aux régions les plus occidentales jusqu'au Niger, de *Takroun*, qui embrasse les contrées centrales, de *Ouanqârah*, qui paraît appartenir aux pays qui s'abaissent vers le golfe de Benin, etc.

A ces notions générales il faudrait ajouter l'explication détaillée de certains mots appellatifs souvent employés, tels que *médynah* ville, *dár* résidence; *qeriah*, *hhellah*, village; *qassr*, *qula'h*, *hhassn*, fort, citadelle; *bahhr*, mer, lac, grand fleuve; *nahr*, *ouád*, *omm*, *khalyg*, *saqyah*, rivière, ruisseau, canal; *má*, *a'yn*, *byr*, eau, source, puits; *gebel*, *qoum*, *hhagar*, montagne, colline, rocher; *douhar*, campement; *aoulád*, *bény*, enfans, descendants, mots pluriels fréquemment usités pour désigner une tribu, que l'on appelle, au propre, *qabyalah*; etc., etc.

En regard de tous ces mots il serait utile de mettre les mots correspondans des autres langues africaines. Le berber, par exemple, donnerait *ayt* à placer vis-à-vis de *qabyalah*; *tèn* vis-à-vis de *byr*; *adrar*, vis-à-vis de *gebel*, etc. Les langues de la Nigritie fourniraient *berny*, *kounda*, *so*, *bouré*, *tata*, comme respectivement synonymes de *médynah*, *qéryah*, *hhassn*; *ba*, *koura*, *korra*, *kolé*, *ko*, *ghialy*, et encore *ten*, comme équivalens de *bahhr*, *ouád*, *má*, *byr*; *koung*, *kourou*, comme traduisant *gebel*, *hhagar*; etc.

Mais une énumération de cette nature ne pourrait être faite qu'à l'aide d'un grand travail; ce que j'en viens de dire suffit pour en signaler l'importance. J'ai, du reste, eu soin de comprendre dans ce court échantillon les termes les plus usuels; le temps et l'espace me manqueraient pour en dire plus long sur cet article.

Je passe aux géographes modernes.

A l'époque où d'Anville rédigeait ses cartes <sup>1</sup>, c'est-à-dire au milieu du siècle dernier, Thompson, Jobson, Stibbs, Moore <sup>2</sup>, avaient fait connaître la Gambie jusqu'au-dessus de Barra-kounda ; les rapports des agens de la Compagnie française d'Afrique, et principalement les mémoires de Brue <sup>3</sup>, avaient déterminé le cours du Sénégal jusqu'au rocher Felou, ainsi qu'une partie du cours de la Falémé ; le voyage de Compagnon en Banbouk avait fourni de précieux détails sur ce pays, dans lequel il avait fait un long séjour, exécuté de nombreuses excursions, et recueilli plus de connaissances locales qu'aucun de ses successeurs n'en a pu rassembler : bien qu'étranger à l'art cartographique, il avait parcouru assez de routes dans des directions diverses, pour tracer tolérablement, à l'aide d'une sagacité et d'une intelligence remarquables, une carte du Banbouk <sup>4</sup>, qui offre encore le document le plus satisfaisant que nous possé-

<sup>1</sup> Voir 1° sa *Carte générale d'Afrique*, en trois feuilles, 1749 ; 2° celle de la *Côte occidentale d'Afrique, et du cours des rivières de Sénégal et de Gambie*, 1751 ; 3° celle de la *Guinée entre Serralione et le passage de la Ligne*, 1775 ; etc.

<sup>2</sup> On trouve des résumés fort bien faits de leurs relations dans la nouvelle *Histoire générale des Voyages* de M. Walkenaer.

<sup>3</sup> Ces mémoires ont servi à la rédaction de la *Nouvelle relation de l'Afrique occidentale*, par le P. J. B. Labat, dominicain ; 5 vol. in-12 ; 1728.

<sup>4</sup> Cette carte se trouve dans le tome 4 de la *Relation* du P. Labat : elle a été reproduite par la lithographie dans un *Mémoire* du marquis de La Feuillade d'Aubusson, sur les mines d'or du Banbouk : br. in-8° ; 1826.

dions sur cette partie. Les relations portugaises indiquaient encore, sur les rivières de la Sénégambie méridionale, quelques points peu avancés où ils avaient établi des comptoirs. Pour tout le reste, l'œil européen n'avait relevé que les côtes; on ne possédait, sur l'intérieur, que les livres du prétendu *Géographe Nubien*<sup>1</sup> et de *Léon Africain*<sup>2</sup>, arabes du douzième et du seizième siècle, et celui de l'espagnol Marmol Carvajal<sup>3</sup>, postérieur d'un demi-siècle à Léon, qu'il a copié en grande partie; plus, les vagues informations recueillies chez les peuples voisins des comptoirs ou factoreries des nations commerçantes de l'Europe.

Tels furent les matériaux que d'Anville employa avec son discernement ordinaire. Il est toutefois à

<sup>1</sup> *Geographia nubiensis, etc.... recens ex arabico in latinum versa a Gabriele Sionita, et Joanne Hesronita, in-4°; 1619; le premier titre donné à cette traduction était Liber relaxationis animi curiosi. Tout ce que ce livre contient sur l'Afrique a été recueilli et mis en ordre par J. M. Hartmann, sous le titre de Edrisii Africa, in-8°, Gottingæ, 1796. Une traduction française de l'ouvrage complet d'Edrissy, entreprise par M. Amédée Jaubert, s'imprime actuellement par les soins de la Société de Géographie de Paris.*

<sup>2</sup> L'ouvrage de Léon, traduit par lui-même en italien, a été imprimé à diverses fois dans la collection de voyages de Ramusio, in-folio: il porte pour titre: *Della descrizione dell' Africa et delle cose notabili che ivi sono, per Giovan Lioni, africano.* La traduction latine, faite en 1556, par Jean Florian, est beaucoup plus répandue, mais elle présente des inexactitudes.

<sup>3</sup> *L'Afrique de Marmol, de la traduction de Nicolas Perrot d'Ablancour, 3 vol. in-4°; Paris, 1667. L'original espagnol avait paru en deux livraisons de 2 vol. in-folio chacune, à Grenade, en 1573 et 1599.*

observer que dans l'usage qu'il fit de la carte originale de Compagnon, il assujétit le tracé du Banbouk à des déterminations qui lui venaient sans doute de reconnaissances plus récentes, faites par les ordres de la Compagnie d'Afrique, tandis que les lumières ultérieurement acquises sur cette région tendent à faire attribuer plus de crédit à l'esquisse de Compagnon.

Quoi qu'il en soit, les travaux de d'Anville, exécutés à l'aide de matériaux généralement incomplets et peu sûrs, se trouvent aujourd'hui surannés par suite des découvertes nouvelles et des reconnaissances moins imparfaites des voyageurs qui ont postérieurement exploré ces parages.

Je ne me propose point de faire ici la complète et minutieuse énumération de tous ces voyageurs, dont cinq ou six seulement nous ont procuré des itinéraires d'une importance réelle.

Au premier rang il faut placer le célèbre Mungo-Park, dont les voyages, exécutés en 1795 et 1805, ont sillonné trois fois, entre l'Ouest et l'Est, les pays renfermés entre le Sénégal, la Gambie, la côte, et le fameux Niger. Le premier de ces voyages<sup>1</sup> a été construit par Rennel, le patriarche de la géographie moderne de l'Afrique; et cette construction, fondée sur une ingénieuse combinaison des

<sup>1</sup> *Voyage dans l'intérieur de l'Afrique, fait en 1795, 1796 et 1797, par Mungo-Park, avec des Éclaircissements sur la géographie de l'intérieur de l'Afrique, par le major Rennel, traduit de l'anglais sur la 2<sup>e</sup> édition par J. Castéra; 2 vol. in-8°, avec cartes et figures; Paris, an VIII.*

gisemens et distances, de la variation magnétique, et des latitudes observées, est un des guides les plus utiles qui puissent être employés par les géographes : ce n'est pas à dire qu'elle doive être aveuglément suivie, puisque des déterminations de longitude, établies enfin avec la précision désirable pour des points placés sur la route ou dans le voisinage, démontrent la nécessité d'une correction considérable dans toutes les longitudes, et que des vérifications analogues tendent à faire penser que des rectifications doivent aussi être faites aux latitudes. Mais, ainsi qu'il arrive trop souvent, entre les géographes qui sont venus après Rennel, les uns ont adopté, sans examen et sans modification, le travail du docte anglais, en faisant péniblement, ou plutôt arbitrairement, cadrer à ses déterminations les itinéraires effectués depuis ; les autres, au contraire, sapant avec une imprudente témérité l'œuvre de Rennel, ont substitué aux résultats obtenus par une critique savante, appliquée à des matériaux à la vérité imparfaits, les données que présentaient des documens moins sûrs encore, mais auxquels une date plus récente conciliait plus de faveur et une confiance irréfléchie.

Cette confiance imprudente s'est surtout manifestée à l'égard d'une construction anonyme, tout-à-fait arbitraire et capricieuse, de l'itinéraire du second voyage de Park, portée sur la carte qui accompagne la relation posthume du célèbre écossais<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> *The Journal of a mission to the interior of Africa in the*  
TOME II.

Ce tracé offre cependant, à un œil exercé, de telles aberrations, que l'on a, depuis long-temps, reconnu l'indispensable nécessité de lui faire subir de nombreuses et radicales corrections. M. Walkenaer ayant relevé dans le journal de Park un compte de *trente-un* jours dans le mois d'*avril*, Bowdich crut découvrir dans cette erreur (qui en réalité paraît insignifiante) la clef des corrections à faire subir aux latitudes, supposant que le calcul des observations avait anticipé d'un jour sur la déclinaison sidérale applicable à chacune d'elles : il en fit l'objet d'un mémoire spécial, dont les résultats sont consignés dans la précieuse collection de M. Walkenaer; mais c'était substituer, à la première série d'erreurs, une nouvelle série d'erreurs plus graves encore; et cependant le docte académicien qui, dans son *Histoire des Voyages*<sup>1</sup> balance à adopter les corrections de Bowdich, les a laissé employer, bien qu'avec des modifications arbitraires, dans la nouvelle carte de la Sénégambie, construite sous sa direction par M. Dufour<sup>2</sup>, tandis que, par un oubli regrettable, il a omis, dans son résumé du premier

*year 1805, by Mungo-Park; the second edition revised and corrected, 1 vol. in-8°; London, 1815. La carte est intitulée : Map to illustrate the Journal of Mungo-Park's last mission in Africa.*

<sup>1</sup> Tom. VII, pag. 53.

<sup>2</sup> *Sénégambie et côte occidentale d'Afrique, depuis le cap Blanc jusqu'au cap Sainte-Anne, pour servir à l'Histoire générale des Voyages de C. A. Valkenaer, dressées sous la direction de l'auteur, par A. H. Dufour; 1828.*



voyage de Park, le détail des distances, gisemens et observations, conservé dans le savant mémoire de Rennel.

M. Jomard, dont tous les travaux sur l'Afrique sont empreints, en général, d'une sage réserve, n'avait point eu occasion d'aborder de front la difficulté dans sa petite carte du Sénégal et de la Gambie<sup>1</sup>; mais dans celle qu'il a jointe au voyage de Caillié<sup>2</sup>, il a judicieusement préféré les déterminations de Rennel à celles de la carte anglaise de 1805 : il est regrettable que l'itinéraire du premier voyage de Park, de même que les lignes de route de Beaufort, de Mollien, de Gray et Dochart, soient tracés par notre académicien, dans ses deux productions graphiques, avec une grande négligence.

L'expédition anglaise, conduite, en 1818, par le major Gray et le chirurgien Dochart, occupe, dans l'ordre chronologique, le second rang parmi les principaux voyages dans ces contrées : elle a parcouru, entre la côte et le Niger, une ligne complexe, coïncidant en plusieurs points avec les itinéraires de Park, et décrivant dans le Bondou une route semi-circulaire d'un intérêt qui n'a point encore été ap-

<sup>1</sup> *Carte du cours de la Gambie au-dessous de Coussaye, et du cours du Sénégal au-dessous de Moussda, assujétie aux observations les plus récentes; extrait d'une carte de l'espace compris entre l'Océan et le Fezzân, et entre les 4° et 27° parallèles Nord, par M. E. J. M. D. L. (E. Jomard, membre de l'Institut); Paris, 1828.*

<sup>2</sup> *Carte générale du Voyage de Caillié à Jenné et Temboctou, et à travers le Sahara, en 1827 et 1828; rédigée par M. Jomard, membre de l'Institut royal de France, Paris, 1829.*

précié à sa juste valeur. Ces marches diverses sont exprimées avec très-peu d'exactitude dans la carte spéciale qui accompagne la relation du voyage <sup>1</sup>; carte d'un mérite fort médiocre, mais qui offre le seul document détaillé que nous ayons de la route de Dochard jusqu'au Niger, et de celle du capitaine Campbell vers le Fouta-Ghialon. Les points des itinéraires de Park y sont, au surplus, marqués conformément aux résultats de Rennel.

A la même époque se rapporte le voyage de Mollien <sup>2</sup>, qui, après un assez long détour vers l'Est, est monté vers le Sud jusqu'aux hauteurs de Timbou, dans le Fouta-Ghialon, et a regagné ensuite la côte occidentale; nous avons le détail complet des gisemens de sa route: les documens de cette nature sont trop souvent négligés dans les relations de voyages; celui-ci, malgré les inexactitudes que révèlent

<sup>1</sup> *Voyage dans l'Afrique occidentale, pendant les années 1818, 1819, 1820 et 1821, etc...., par le major William Gray, et feu Dochard, chirurgien d'état-major; traduit de l'anglais par madame Charlotte Huguet; 1 vol. in-8°; Paris, 1826. M. Walkenaer, dans le précis qu'il a donné de ce Voyage, dans le tome VII de son Histoire générale, a eu occasion de relever de nombreuses inexactitudes dans la traduction de madame Huguet. La carte qui y est jointe porte pour titre: Carte des routes suivies par les majors Peddie et Gray, dans leurs expéditions en Afrique; elle a été exécutée par le graveur Berthe, qui m'a assuré avoir scrupuleusement copié l'original anglais, sans réduction ni modification; je n'ai point été à portée de me procurer celui-ci.*

<sup>2</sup> *Voyage dans l'intérieur de l'Afrique, aux sources du Sénégal et de la Gambie, fait en 1818, par G. Mollien; avec carte et vues dessinées et gravées par Ambroise Tardieu; 2 vol. in-8°; Paris, 1820.*

quelques contradictions partielles, est d'autant plus intéressant, que Mollien a dû couper dans sa marche les lignes parcourues par tous les voyageurs qui ont suivi des directions transverses. Cette observation n'avait point échappé à M. Eyriès, qui a joint un intéressant mémoire à la relation du voyageur<sup>1</sup>; mais, il faut l'avouer, il n'a été fait jusqu'à présent, sur les cartes de la Sénégambie, qu'un usage insignifiant de cet itinéraire, l'un des plus importants toutefois que nous possédions; la carte spéciale qui accompagne l'ouvrage, dressée par un artiste étranger à la science, est un tissu de méprises et d'erreurs; et pourtant, de même que la carte anglaise du deuxième voyage de Park, elle a été adoptée et suivie avec une inconcevable facilité, même, à quelques corrections près, dans les travaux de M. Walkenaer et de M. Jomard!... De la combinaison fautive de ces deux constructions des routes de Park et de Mollien, il est résulté, pour la Gambie, des contours péniblement tourmentés, dont la bizarrerie même suffit pour indiquer le peu de probabilité, et que je n'ai pas retrouvés sans surprise sur la carte de M. Dufour; M. Brué les a retranchés, mais il me paraît avoir tourné plutôt qu'résolu la difficulté. En revenant plus tard sur ce sujet, je chercherai à établir, d'après des considérations motivées, une solution nouvelle de ce point de géographie.

<sup>1</sup> *Observations géographiques sur les découvertes en Afrique antérieures à celles de M. Mollien, sur celles qu'il a faites, et sur la carte jointe à sa relation; par J. B. B. Eyriès.*

Le major Laing, si malheureusement enlevé naguères à la science, au retour du voyage qu'il avait fait, en 1826, à la fameuse cité de Ten-Boktoue, avait effectué, en 1822, dans le midi de la Sénégambie, une reconnaissance<sup>1</sup>, intéressante par de nombreuses observations astronomiques, et dans laquelle il se trouva à portée de déterminer, avec une approximation satisfaisante; la position importante de Timbou et celle des sources du fameux Niger : ces résultats sont employés sur une belle carte, à très-grand point dressée par James Wyld<sup>2</sup>, et dont le tracé se trouve reproduit sans modification dans celles de M. Walkenaer, de M. Jomard, de M. Brué, et de tous les autres géographes. Quant au voyage de Ten-Boktoue, quelques résultats seulement en sont connus par la correspondance du major : tels sont la position de Ghadâmes, publiée par la *Quarterly Review*, et celle de A'yn-al-Ssalah, consignée pour la première fois dans le mémoire que M. Jomard a joint à la relation de Caillié. Il est vivement à regretter que la perte des papiers de Laing prive la géographie des importantes lumières que la science

<sup>1</sup> *Voyage dans le Timanni, le Kouranko et le Soulimana, par le major Alexandre Gordon Laing; traduit de l'anglais par MM. Eyriès et Larenaudière; 1 vol. in-8°; Paris, 1826.*

<sup>2</sup> *Map of part of the western coast of Africa, extending from the isles of Loss to Sherboro island, particularly exhibiting the discoveries lately made to the N. W. of Sierra-Leone by surgeon O'Beirne and major Laing, compiled from original documents in the Colonial Office; january, 1 st 1828; London, published by James Wyld, geographer to H. M.*

avait droit d'attendre d'un voyageur aussi expérimenté.

Une autre victime non moins recommandable de son zèle pour les découvertes, est l'infortuné capitaine de Beaufort, qui, en 1824, mesura par deux routes différentes la distance du Sénégal à la Gambie, explora le Bondou, le Kaarta, le Banboul, et détermina son itinéraire par des observations astronomiques et par des séries de distances et de gisemens. Une faible partie seulement en est superficiellement connue, d'après la correspondance du voyageur; mais il ne tardera point, je l'espère, d'être publié complètement, avec le récit intégral des explorations scientifiques de cet estimable officier; matériaux autographes et précieux, soigneusement recueillis par l'administration coloniale du Sénégal, et restitués par le Département de la Marine à la famille de Beaufort. Les résultats déjà connus ont été réunis par M. Walkenaer, dans son *Histoire des Voyages*<sup>1</sup>, et employés, mais avec peu de précision, dans les cartes de M. Jomard et de M. Dufour; l'un et l'autre paraissent avoir adopté, sans discussion, toutes les positions que Beaufort a indiquées d'après une estime qui n'est pas toujours d'accord avec les déterminations fournies par d'autres sources, ni peut-être même (chose que je n'ai point vérifiée) avec les observations inédites et les détails de route consignés dans les journaux du voyageur. Un motif facile à apprécier m'interdit

<sup>1</sup> Tome VI, pag. 355 et suiv.

d'anticiper ici sur une publication à laquelle je suis heureux d'avoir pu efficacement contribuer ; aussi déclaré - je, dès à présent, que je n'ai fait ni ne ferai, dans cette notice, aucun usage quelconque des lumières que pourraient fournir ces précieux documens ; sans doute leur examen serait, dans l'espèce, du plus haut intérêt ; mais les résultats auxquels je suis arrivé étant antérieurs à l'époque où j'ai pu avoir connaissance des papiers de Beaufort, il me suffira d'appuyer ici ces résultats des mêmes considérations qui m'avaient déterminé à les adopter. Je joindrai plus tard à cette notice le complément d'indications que j'aurai puisées dans cet intéressant voyage après sa publication.

Le dernier dans l'ordre des temps, mais non dans l'ordre d'importance, est le voyage accompli, en 1827 et 1828, par René Caillié, qui sous le costume musulman a fait la traversée de l'Afrique occidentale entre Kakondy et Rabâth, en passant par la fameuse Ten-Boktoue, jusque-là but fatal de tant d'entreprises malheureuses ; il a soigneusement relevé les gisemens et les distances de tous les points de sa route ; il a même essayé de les appuyer d'observations astronomiques, en suppléant ingénieusement, par une sorte d'arbalétrille improvisée, au manque d'instrumens à réflexion ; mais, trop peu répétées et obtenues par un moyen trop grossier, ces observations, que sur ma demande M. Jomard a eu l'obligeance de me communiquer, n'offrent que des élémens de calcul trop incertains, trop incomplets, pour être employés avec une utilité réelle. Le

docte académicien a publié, dans le mémoire étendu qu'il a joint à la relation de Caillié<sup>1</sup>, deux de ces observations ; malheureusement il est aisé de s'apercevoir que les distances zénithales qu'il en a conclues sont le produit d'un système de calcul évidemment erronné.

La carte du voyage, soigneusement dressée par le même géographe, présente les détails de la route scrupuleusement construits d'après les indications du voyageur, et assujétis ensuite dans leur ensemble, à des bases, des appréciations et des méthodes consciencieusement exposées et discutées dans le mémoire, lequel offre encore l'examen des documens antérieurement recueillis sur les mêmes parties, et le résumé des résultats généraux du nouvel itinéraire.

Outre les voyageurs que je viens de citer, il en est encore quelques-uns dont les relations peuvent utilement servir à confirmer ou compléter celles que j'ai tout à l'heure indiquées. Tels sont Houghton, qui, dès 1791, avait devancé Park sur la route de sa première expédition, et le nègre Isaac, envoyé, en 1810, à la recherche de ce dernier, dont il avait été l'un des guides ; Rubault et son guide Karachy, qui parcoururent, en 1786, quelques parties des itinéraires de Park, de Gray, de Mollien, et de Beaufort ; Winterbottom et Watt, qui suivirent, en 1794,

<sup>1</sup> *Remarques et recherches géographiques sur le voyage de M. Caillié dans l'Afrique centrale ; par M. Jomard, membre de l'Institut ; comprenant l'analyse de la carte itinéraire et de la carte générale du voyage, rédigées par le même.*

comme Campbell en 1817, et le chirurgien O'Beirne en 1821, des routes se vérifiant mutuellement, et vérifiant à leur tour celles de Laing, de Mollien et de Caillié dans la Sénégambie méridionale; le matelot américain Robert Adams, naufragé en 1810 sur la côte du Ssahhrá, les maures Haggý Qásem et Mohhammed ebn-Foul de Tripoli, *Mbouya* (Abou-Yahhyay?) et Mohhammed de Tischyt, et encore quelques scheyks des tribus voisines du Sénégal, qui, à diverses époques et par des routes différentes, ont effectué le grand voyage de Ten-Boktoue, nous fournissant ainsi un moyen de contrôler les résultats de l'itinéraire de Caillié, et de placer en outre quelques points, disséminés à de grands intervalles, sur le sol de l'immense désert, où Folie et Saugnier, Brisson, Scott, Riley, Cochelet, victimes de funestes naufrages, décrivirent aussi, en 1784, 1785, 1810, 1815 et 1819, quelques lignes de route d'une médiocre utilité; je dois nommer encore Ahhmed ebn-al-Hhasán, à qui nous devons un itinéraire détaillé de Fès à Táfilet, écrit en 1787; Badia, qui sous le nom de A'ly-Bey a voyagé et séjourné en 1805 dans l'empire de Marok, où il a déterminé astronomiquement plusieurs positions importantes; Grey Jackson, qui a parcouru de nombreuses lignes de route dans la partie la plus occidentale du même empire; Coste, dont le voyage en Banbouk, publié en 1789, ne saurait balancer l'autorité de Compagnon, qu'il s'applique à combattre; Duranton, dont la route de Saïssanding au Felou, en 1824, renferme quelques utiles indications; enfin le



chirurgien Marres, dont l'itinéraire récent de Doughel à Bakel, par terre, bien que dépourvu de toute mention de gisemens, est d'un intérêt encore inaperçu, mais réel<sup>1</sup>.

Plusieurs de ces lignes de routes secondaires ont été tracées sur diverses cartes générales ou spéciales, dont les plus remarquables, indépendamment de celles que j'ai déjà eu l'occasion de citer, sont les suivantes : en premier lieu, celles que le major Rennel a données en 1790, 1793, 1798, 1802, avec de savans mémoires destinés à constater les progrès successifs de la géographie africaine; puis celle que le comte de la Borde a jointe, en 1791, à la relation de Saugnier; ensuite celle de Wadstrom<sup>2</sup>, publiée en 1795, et offrant, d'après les journaux de Watt et Winterbottom, une construction détaillée de leur récent itinéraire; celles que Poirson a dressées en 1802, pour le voyage de

<sup>1</sup> Il serait trop long de donner ici l'indication détaillée des ouvrages où ces divers itinéraires sont contenus; qu'il me suffise de dire que celles qui n'ont pas fait l'objet de publications spéciales, se trouvent consignés soit dans les *Proceedings* de la Société africaine de Londres, soit dans les *Mémoires et le Bulletin de la Société de Géographie de Paris*, soit enfin dans les *Recherches de M. Walkœnaer sur l'intérieur de l'Afrique*. La nouvelle *Histoire générale des Voyages* contient, au surplus, des résumés de la plupart des autres.

<sup>2</sup> Cette carte accompagne l'ouvrage intitulé : *An Essay on colonization particularly applied to the western coast of Africa; etc..... by B. Wadstrom; illustrated with a nautical map; in-4°; London, 1794*. La carte elle-même porte la date du 1<sup>er</sup> octobre 1795.

Durand; celle que M. Walkenaer a insérée, en 1820, dans ses *Recherches sur l'intérieur de l'Afrique*: enfin, celle que M. Lapie a construite, en 1821, pour accompagner le livre de M. Cochelet.

A toutes ces relations de voyages, il faut ajouter les renseignemens plus ou moins précis recueillis à différentes époques et en divers lieux, de la bouche des Maures ou des nègres, sur les contrées intérieures qu'ils avaient vues; savoir: à Londres, à plusieurs reprises, par l'Association africaine; à Tunis, en 1786, par M. d'Einsiedel; à Tripoli, en 1790, par Niebuhr; à Morzouq, en 1798 par Hornemann, et en 1819 par Ritchie et Lyon; à Rabâth, en 1804, par M. Cahill; à Mogador, par M. Grey Jackson pendant un séjour de plusieurs années, et en 1815 par Riley; à Ouâdy-Noun, par M. Cochelet, en 1819; au Sénégal, en 1820, par Rouzée, et en 1824 par Adrien Partarrieu; à Komâsy, en 1817 par Bowdich, et en 1818, par Dupuis; enfin, à Sakatou, en 1824 et 1827, par Clapperton <sup>1</sup>.

Dans la revue générale dont je termine ici l'esquisse rapide, je n'ai point eu le dessein de faire un recensement intégral et complet de tout ce que l'on peut réunir de matériaux relatifs à la géographie de l'Afrique occidentale; à dire vrai, néanmoins, ce que j'ai omis d'indiquer peut être regardé comme absolument insignifiant, et ne mérite d'être

<sup>1</sup> C'est dans les relations des voyageurs ici désignés, dans le *Bulletin de Géographie* et dans les *Recherches* de M. Walkenaer, que l'on trouvera consignés ces divers renseignemens.

recueilli que pour figurer dans l'histoire de la science, mais aucunement pour servir à ses progrès.

Quoi qu'il en soit, il ne suffit pas d'avoir réuni tous les itinéraires et les documens que je viens d'énumérer, pour se trouver à portée d'en faire usage; une base est indispensable à leur emploi: c'est la fixation des points de départ sur lesquels ils s'appuient, et qui se trouvent disséminés sur toute la périphérie de la vaste région dont ces itinéraires servent à déterminer le tracé. Nous avons heureusement, à cet égard, toute satisfaction, car les travaux hydrographiques des capitaines Gauthier et Smith dans la Méditerranée, ceux des Borda, Roussin, Le Prédour, Massieu de Clerval, et Owen, dans l'Atlantique, ont fait connaître les côtes, sauf quelques lacunes peu étendues, avec cette exactitude rigoureuse qui, grâce à la précision des instrumens, à l'excellence des méthodes, et au mérite personnel des observateurs, ne laisse plus guère à désirer. Les résultats de ces explorations nautiques, publiés officiellement à Paris et à Londres<sup>1</sup>, ont été adoptés, comme il était naturel de le faire, dans toutes les cartes dressées depuis. D'un

<sup>1</sup> Je ferai une mention spéciale de la *Carte en deux feuilles de la Méditerranée et la mer Noire, d'après les observations du capitaine Gauthier*, ainsi que de la *Carte de la côte occidentale d'Afrique, rédigée par M. Givry*, l'une et l'autre publiées par le Dépôt général de la Marine; et parmi celles de l'Amirauté anglaise, je citerai la *Chart of the west coast of Africa..... from the operations..... of capt. W. F. W. Owen; London published 18 aug. 1827.*

autre côté, les voyages de Ritchie et Lyon, et les deux expéditions de Clapperton, ont tracé, entre la baie de Tripoli et celle de Benin, une ligne continue qui tranche complètement, d'une manière commode, la séparation de l'Afrique occidentale d'avec tout le reste du vaste continent.

Je borne aux quelques pages qui précèdent l'exposition générale que j'ai dû faire des élémens amassés jusqu'à ce jour, et du parti plus ou moins satisfaisant que les géographes en ont su tirer. Dans la combinaison nouvelle que je vais essayer à mon tour de ces mêmes élémens, je ne saurais me dispenser de recourir, pour éviter la confusion, à un classement préalable des matières; l'ordre le plus simple et le plus aisé, c'est, à ce qu'il me semble, de choisir l'itinéraire le plus étendu, et d'y rattacher successivement tous les autres, à mesure que se présenteront des points de coïncidence : c'est la marche que je vais adopter, en prenant pour thème fondamental la longue route de Caillié, que son importance et sa nouveauté s'accordent à désigner pour un tel choix.

A cet égard, une observation est ici nécessaire : c'est que tout itinéraire dont les deux extrémités s'appuient sur des points connus et déterminés, doit en général être scindé en deux parties, convergeant, l'une directement, et l'autre en sens inverse de la marche du voyageur, vers le terme le plus éloigné du voyage. Ainsi, l'itinéraire de Caillié, qui appuie ses deux extrémités sur Kakondy et sur Rabâth, fournira deux routes distinctes, l'une de

Kakondy à Ten-Boktoue , telle qu'il l'a lui-même parcourue; l'autre, de Rabâth à Ten-Boktoue, en comptant à rebours les étapes du voyageur.

Cette division me conduit à faire, de tous les itinéraires à construire, deux groupes séparés; l'un, de ceux qui, avec la ligne de Kakondy à Ten-Boktoue, se sont dirigés à travers les états et les peuples nègres, à la limite septentrionale desquels est placée la fameuse cité; l'autre, de ceux qui, avec la ligne de Rabâth à Ten-Boktoue, ont sillonné le grand désert.

*(La suite au prochain cahier).*

---

---

# RÉPONSE

## AUX OBJECTIONS ÉLEVÉES EN ANGLETERRE

### CONTRE L'AUTHENTICITÉ

DU

### VOYAGE DE CAILLIÉ A TEN-BOKTOUE.

---

Dans ce siècle d'engouement pour les voyages de découvertes en Afrique, la relation récemment publiée du voyage de René Caillié à Ten-Boktoue et Gény devait exciter puissamment l'intérêt et la curiosité, non seulement chez nous, compatriotes du voyageur, mais aussi chez nos voisins d'outre-mer, qui plus spécialement que nous ont poursuivi d'une louable ardeur l'entreprise que M. Caillié a eu le bonheur d'accomplir le premier.

Tous ceux qui ont vu, dès son arrivée à Paris l'homme *revenu* de Ten-Boktoue, ont pu juger, à la simplicité des récits qu'une curiosité parfois indiscrete lui demandait, qu'il n'était point de ceux à qui s'applique le vieil adage : *a beau mentir qui*

*vient de loin.* Cet homme, en effet, jeune d'années, pauvre d'instruction et de connaissances acquises, doué, il est vrai, d'une sagacité remarquable, n'avait à raconter aucun fait piquant, aucune anecdote extraordinaire : il avait vu beaucoup de pays et de villes, voilà tout ; étranger aux combinaisons et aux calculs de la science géographique, il savait les directions et les longueurs des portions de route qu'il avait parcourues, mais rien au-delà. Tout ce qu'il disait alors, comme tout ce qu'il a écrit depuis, portait le caractère de la véracité.

Cependant, cette véracité elle-même, principale, unique richesse du narrateur, vient de lui être contestée avec éclat par l'un des recueils périodiques anglais les plus répandus : la *Quarterly Review* du premier trimestre de cette année contient un article critique sur le fameux voyage. Le nom de sir John Barrow que l'on a essayé d'attacher à cette diatribe, et la place distinguée qu'occupe d'ailleurs la *Quarterly Review* parmi les productions littéraires de la presse périodique étrangère, ne permettent point de laisser sans réponse les objections, quelquefois spécieuses, qui s'y trouvent consignées au milieu d'invectives peu courtoises dont je ne ferai pas à l'honorable gentleman l'injure de le croire auteur. Sans doute M. Caillié, dès qu'il connaîtra les vives attaques dont il est l'objet, se hâtera de les repousser. Quoi qu'il en soit, ayant moi-même admis l'itinéraire de ce voyageur comme l'une des bases d'un travail critique sur la géographie positive de l'Afrique intérieure septentrionale, il y a conve-

nance que je réfute les raisons alléguées contre une authenticité qui ne m'a point paru douteuse dès que j'ai été à portée de juger en connaissance de cause.

Je commencerai par celles de ces objections qui, s'appuyant sur des faits positifs et incontestables, semblent n'admettre aucun palliatif, aucune excuse des assertions par lesquelles ces mêmes faits se trouveraient contredits. Elles sont tirées de l'état du ciel d'après le récit du voyageur, pendant la nuit du 6 au 7 août 1828, deux jours après qu'il eut quitté Ten-Boktoue. La caravane s'était mise en route à 11 heures du soir, et marchait à peu près au Nord; la nuit était chaude et belle; et tout en cheminant sur son chameau, M. Caillié regardait devant lui la voûte céleste : les deux Chariots, c'est-à-dire la grande et la petite Ourse, lui parurent peu éloignés de l'horizon; à l'Est il crut voir la belle constellation d'Orion s'élever graduellement, passer presque au zénith de la caravane, et disparaître aux approches du jour.

Et cependant, suivant la remarque du critique anglais, tel ne pouvait être l'état véritable du ciel à l'époque et au lieu indiqués; « attendu que le 7 ou 8 » mai (lisez le 6 mai) à onze heures du soir, et sous le » méridien de Ten-Boktoue, la grande et la petite » Ourse, ou les Chariots, au lieu d'être voisines de » l'horizon, devaient être près de culminer au-dessus » du pôle, les quatre grandes étoiles de la queue de » la grande Ourse l'ayant déjà passé, et celles » de la petite Ourse s'en approchant; quelques-



» unes d'elles devaient être à près de 60° au  
 » dessus de l'horizon et le groupe d'Orion qu'il  
 » dit avoir vu au levant n'était alors nullement  
 » visible; toutes les parties de cette constella-  
 » tion étaient en ce moment au-dessous de l'hor-  
 » zon, s'étant couchées à peu près en même temps  
 » que le soleil; et aucune étoile de ce groupe ne  
 » pouvait être élevée au-dessus de l'horizon avant  
 » huit heures du lendemain. »

Certes ces objections sont des plus graves; mais elles sont peut-être un peu rigoureuses. Et d'abord ce n'est point au moment même où il se mettait en route, que Caillié releva l'état du ciel: il ressort évidemment de sa narration que c'est en cheminant, sans intention directe d'observer, et comme par désœuvrement, qu'il regardait la voûte étoilée; il ne faut donc pas compter ici sur une précision que le voyageur n'a point cherché à mettre dans son récit. Et peut-être d'ailleurs n'a-t-il écrit ces détails que d'après des notes incomplètes, ou même des souvenirs indécis, qui ne devraient leur apparente netteté qu'à l'imprudent secours d'une main étrangère. Mais je veux bien supposer que l'erreur lui appartient en entier, pour montrer qu'elle n'offre point un motif suffisant de suspecter sa bonne foi.

Puisque le critique anglais regarde comme l'objection la plus forte celle qui est tirée de la position réelle d'Orion, c'est celle que j'aborderai en premier lieu. Mon explication sera simple, la voici en deux mots: Caillié n'avait point étudié le ciel; il

avait, comme beaucoup de personnes, une idée assez peu juste de quelques constellations principales, qu'il ne connaissait pas assez pertinemment pour ne s'y point tromper. Que de gens, et j'avoue que cela m'est autrefois arrivé assez fréquemment, ont pris le change, même sur la plus reconnaissable de toutes les constellations, la grande Ourse. Le vulgaire, qui, des quatre-vingt-sept étoiles visibles à l'œil nu, dont elle est composée, ne connaît que les *septem triones*, a souvent confondu ceux-ci avec les sept étoiles presque semblablement disposées que l'on peut compter, de l'autre côté du ciel, depuis *al-Faraq* et *Markab*, de Pégase, correspondant à *Dabbeh* et *Myzâr*, jusqu'à la changeante *al-Ghoul* de Persée, représentant l'extrémité de la queue de la grande Ourse.

Or cette méprise que nous voyons commettre tous les jours autour de nous, lorsqu'il s'agit de ce *Chariot* si populaire, doit nous rendre faciles à admettre une méprise analogue, imputable au voyageur pour la constellation d'Orion, fort remarquable sans doute, mais bien moins universellement connue.

Je ne chicanerai pas le docte anglais sur l'heure du coucher d'Orion, qu'il n'indique pas avec beaucoup d'exactitude; peu importe, puisque cette constellation disparaissait à l'occident tandis que celle que M. Caillié a aperçue s'élevait à l'orient. Indépendamment d'ailleurs de cette circonstance fondamentale, d'autres raisons démontreraient au besoin que ce n'est point Orion dont le voyageur a pu

vouloir parler; car, se trouvant, d'après des déterminations que je n'ai pas l'intention de combattre ici, par deçà  $18^{\circ}$  de latitude septentrionale, et se dirigeant au Nord, il ne devait avoir en vue, surtout pendant tout le cours de leur révolution apparente, que des constellations *boréales*, d'autant plus qu'il avertit ses lecteurs que celle dont il s'agit passa près du zénith de la caravane. Examinons dès-lors si le ciel offrait réellement, dans la portion qui attirera les regards de Caillié, un aspect tel qu'un homme peu habile en pareille matière pût croire, sans une aberration complète de tout jugement, y reconnaître le beau groupe d'Orion.

Si l'on porte son attention vers l'Est, on n'y verra point, sans en être frappé, *al-Thayr* se levant vers onze heures, accompagné des étoiles  $\beta$  et  $\gamma$  de l'Aigle, comme *Rigel* l'eût été des étoiles  $\beta$  de l'Eridan et  $\eta$  d'Orion; à côté, la rangée de petites étoiles de la Flèche, offrant une disposition relative tout-à-fait semblable à celle de la file de petites étoiles formant l'épée d'Orion; puis la primaire de l'épaule de celui-ci, représentée par les deux tertiaires très-rapprochées  $\varepsilon$  et  $\zeta$  de l'Aigle; enfin  $\theta$  du Serpent marquant la place de la petite étoile  $\lambda$  de la tête d'Orion. Voilà, ce me semble, des ressemblances bien propres à justifier la possibilité d'une méprise de la part d'un homme médiocrement au fait des constellations. Et si l'on veut pousser la comparaison plus loin, ne trouvera-t-on pas digne de considération que le petit groupe des quatre étoiles tertiaires du Dauphin accompagne

notre pseudo-Orion comme le petit groupe des quatre étoiles tertiaires du Lièvre accompagne l'Orion véritable?  $\beta$  et  $\epsilon$  du Cygne correspondraient en outre à  $\beta$  et  $\zeta$  du grand Chien; enfin, pour ajouter encore à l'illusion, la brillante *Wéga* marquerait la place de l'ardent *Sirius* <sup>1</sup>.

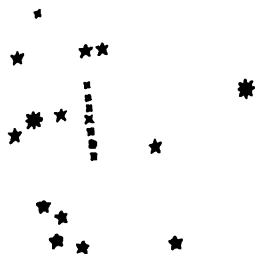
Certes de plus habiles que M. Caillié eussent pu être induits en erreur par un tel enchaînement d'analogies, et je suis porté à trouver, dans une semblable méprise, bien plutôt un motif de créance en la sincérité du narrateur, qu'une cause de doute; car, pour mentir en pareille matière, il lui eût été facile de prendre, et il n'est pas douteux qu'il n'eût pris des précautions, qu'il a dû négliger au contraire d'autant plus que le témoignage de ses yeux devait lui paraître incontestable. On connaît le proverbe : *il n'est comptes exacts tels que ceux des fripons*.

Je passe à l'objection qui concerne les deux Chariots : franchement elle m'embarrasse davantage, vu le degré restreint de connaissances astronomiques qu'il faut attribuer à M. Caillié; car si nous lui supposons, je ne dirai pas une notion complète de la grande Ourse, mais seulement, outre les *septem triones*, celle du groupe d'étoiles tertiaires qui forment la tête, il n'y aurait plus de difficulté; puisque, dès minuit, ce groupe ne devait plus être

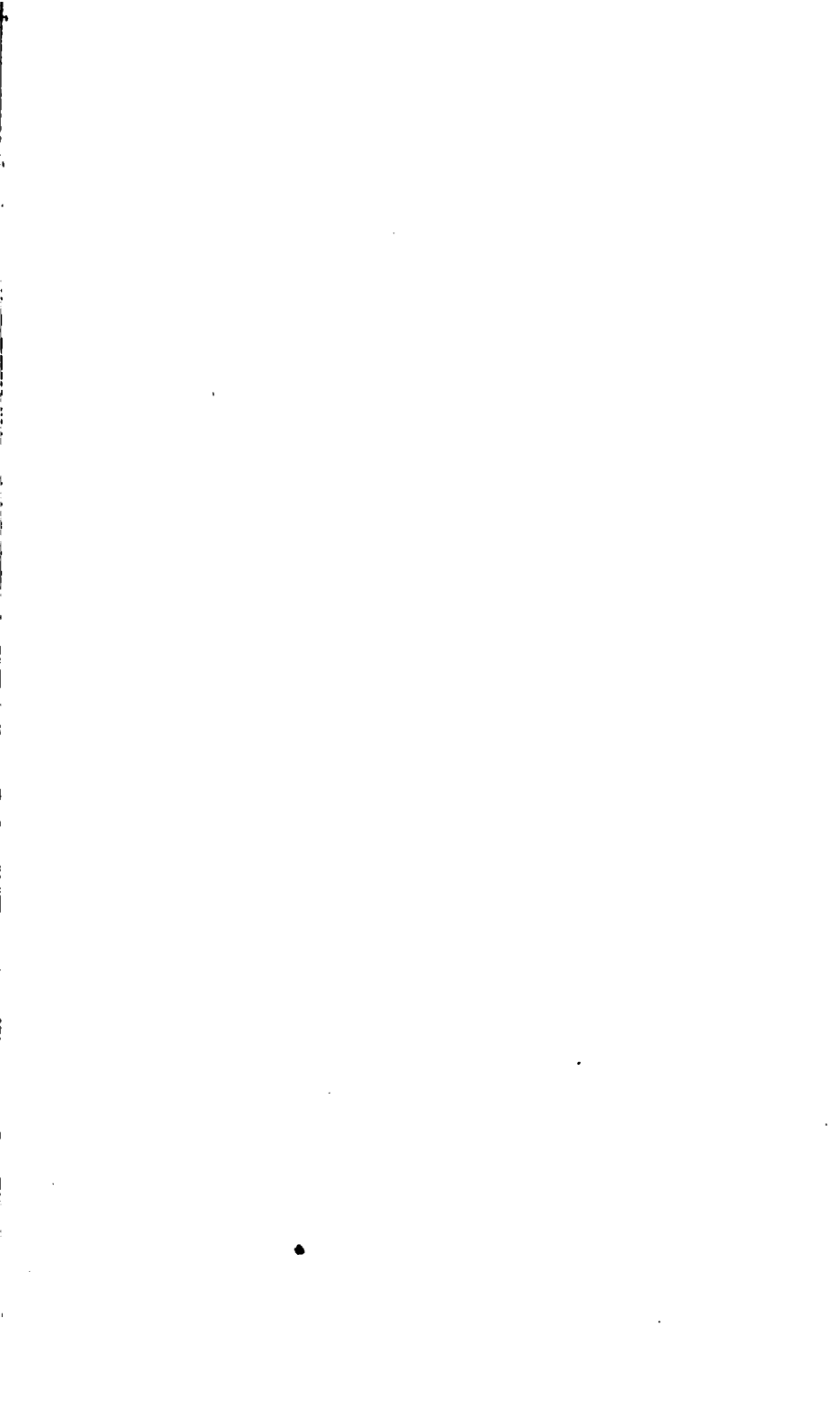
<sup>1</sup> Pour rendre cette similitude de disposition plus sensible à tout le monde, j'ai mis en regard, dans la petite planche ci-jointe, d'une part, Orion, avec le Lièvre, Sirius, et les autres étoiles que j'ai mentionnées dans le voisinage; d'autre part l'Aigle et la Flèche, avec le Dauphin, Wéga, et les autres étoiles citées.



ORION, LE LÈVRE, ET QUELQUES ÉTOILES VOISINES.



L'AIGLE, LA FLÈCHE, LE DAUPHIN, ET QUELQUES ÉTOILES VOISINES.



qu'à environ 15° de l'horizon ; d'un autre côté, la Polaire se trouvait à moins de 17° d'élévation verticale : les deux Ourses pouvaient donc, aux yeux d'un observateur vulgaire, être considérées comme près de l'horizon ; et si l'on admet quelques mouvemens du terrain, le voisinage aura pu être bien plus grand, eu égard à l'horizon visuel. Que si nous ne supposons au voyageur d'autre connaissance des deux Ourses que celle des sept étoiles principales de chacune d'elles, la Polaire seule présentera réellement le voisinage allégué, et il faudra attribuer en entier aux mouvemens du terrain le rapprochement momentané des autres étoiles à l'égard de l'horizon visuel. Au surplus, on peut remarquer en passant que si l'on admettait pour Ten-Boktoue une moindre latitude, l'élévation verticale des deux Ourses serait d'autant diminuée.

Or le critique anglais se récrie sur l'exagération de la latitude donnée à cette ville dans le travail de M. Jomard ; et là-dessus je suis très-disposé à me ranger de son avis, d'après les résultats que m'ont offerts des travaux antérieurs assez étendus sur ce point géographique ; mais ce n'est point ici le lieu d'examiner cette question de fond : c'est une tâche dont je m'occupe en autre lieu<sup>1</sup>. Je dirai seulement un mot de la note tant soit peu acerbe que le morose Breton a saisi l'occasion de placer, sur le pompeux charlatanisme que le commentateur

<sup>1</sup> Voyez ci-dessus mes *Considérations critiques sur la géographie positive de l'Afrique intérieure occidentale*.

de M. Caillié aurait mis à déployer un calcul de latitude qui n'est en réalité qu'une vétille, bonne à laisser exécuter, par dessous jambe, aux *aspirans* anglais de 12 ou 13 ans. J'ai bien peur qu'il ne faille attribuer au docte critique moins de *trituration* en cette matière qu'à ses jeunes *midshipmen*, puisque, dans un calcul si aisé, il n'a point su découvrir et signaler une erreur capitale qui affecte la mesure de l'angle opposé à l'ombre nette : cet angle, qui marque la distance zénithale apparente du bord supérieur du soleil, se trouve en effet trop faible de tout un demi-diamètre solaire <sup>1</sup>. En relevant cette inexactitude il eût bien plus efficacement frappé à mort ce fastueux étalage (*ostentatious display*) dont il est si vivement offusqué.

La longitude de Ten-Boktoue et de Séghou fournit au géographe anglais une nouvelle occasion de persifler le géographe français qui a associé son nom à la publication de M. Caillié, sur la trop grande confiance qu'il aurait accordée aux assertions de celui-ci, et sur le peu de cérémonie qu'il a mis à reporter de plusieurs degrés vers l'Ouest des longitudes que le major Rennel avait fixées avec un soin scrupuleux, d'après les meilleures autorités (*on the most authentic and satisfactory data*). Mon dessein n'est pas de me faire le champion des déterminations adoptées par M. Jomard, attendu que mon opinion personnelle diffère

<sup>1</sup> L'angle est en réalité, pour Ten-Boktoue, de  $2^{\circ}42'18''$  au lieu de  $2^{\circ}26'$ , et pour Timé, de  $22^{\circ}38'35''$  au lieu de  $22^{\circ}22'$ .



de la sienne, ainsi que je l'expose ailleurs; d'un autre côté, je professe, pour l'érudition étendue et profonde du patriarche de la géographie africaine, dont les sciences déplorent la mort récente, une estime tout aussi sincère pour le moins que celle du collaborateur de la *Quarterly Review*; mais celui-ci, avant de se déclarer, pour sa part, le champion des documens employés par le major Rennel, eût bien fait, ce me semble, d'y regarder à deux fois; et puisqu'il a, pour le calcul des observations géométriques, cette facilité qui dédaigne un vaniteux étalage de faux savoir, il eût pu lui-même, ou par ses jeunes *midshipmen*, vérifier sans bruit si l'emploi des angles horaires qui ont servi à la détermination des longitudes données depuis par Mungo-Park ne pécherait pas au point d'avoir produit, sur ces mêmes longitudes, de petites erreurs de quelques degrés seulement<sup>1</sup>; ce qui n'aurait d'autre résultat que de justifier, non pas précisément les déterminations de M. Jomard (obtenues d'ailleurs par des moyens purement graphiques), mais au moins des corrections dans le sens de celles que cet académicien a un peu outrées. Je relève, au surplus, ces erreurs dans mon mémoire sur la géographie positive du Nord-Ouest de l'Afrique.

Ayant ainsi *entrepris* M. Jomard, le caustique

<sup>1</sup> Ces erreurs augmentent graduellement à mesure que l'on avance vers l'Est; au passage du *Ba-Woulima*, lieu de la cinquième et dernière observation de longitude, l'erreur dépasse quatre degrés.

Breton chicane notre académicien jusque sur le titre d'*esquisse naïve*, que celui-ci a donné au croquis informe de Ten-Boktoue, formant, avec *une carte inintelligible*, tout l'atlas de l'ouvrage. Je ne sais si, à défaut absolu de toute autre perspective de la ville fameuse, nous ne devons pas accueillir avec intérêt celle que Caillié, qui n'est point, tant s'en faut, un adepte des arts graphiques, est parvenu à exécuter le plus exactement qu'il ait pu, en figurant chaque maison tout entière, comme font tous ceux qui, sans aucune étude, essaient pour la première fois de dessiner des maisons. Quoi qu'il en soit, c'était bien le cas, ce me semble, d'appeler *naïve* une esquisse où l'art est entré pour si peu, pour beaucoup moins encore que ne l'exprime la planche gravée <sup>1</sup>.

Puisque me voilà sur le chapitre de cette esquisse, croquis, vue, perspective, ou tout ce qu'on voudra, de la célèbre cité, je dirai un mot des reproches plus sérieux dont elle est l'objet. Elle devrait, dit-on, représenter un triangle, et elle montre un parallélogramme; dessinée, d'ailleurs, du haut d'une butte de décombres et d'ordures, elle est probablement aussi peu sincère que le serait une vue du *boulevard des Italiens* prise du *Pont-Neuf*! Quant au premier grief, il serait fondé jusqu'à un certain

<sup>1</sup> On en pourra juger par le *fac-simile* ci-joint, exécuté sur une échelle un peu réduite (25/33<sup>m</sup>), au moyen d'un calque fidèle, que le voyageur, à son arrivée d'Afrique, m'autorisa à prendre sur son dessin, et qu'il m'a récemment mis à portée de collationner sur l'original.

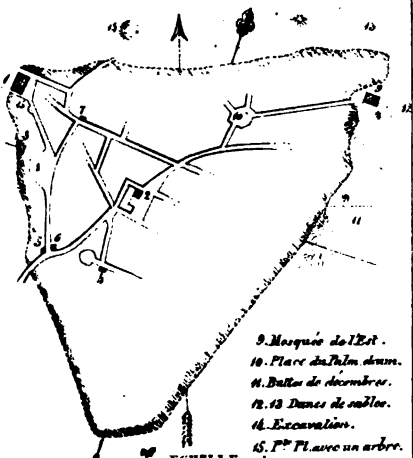
FAC-SIMI  
DU DESSIN OR

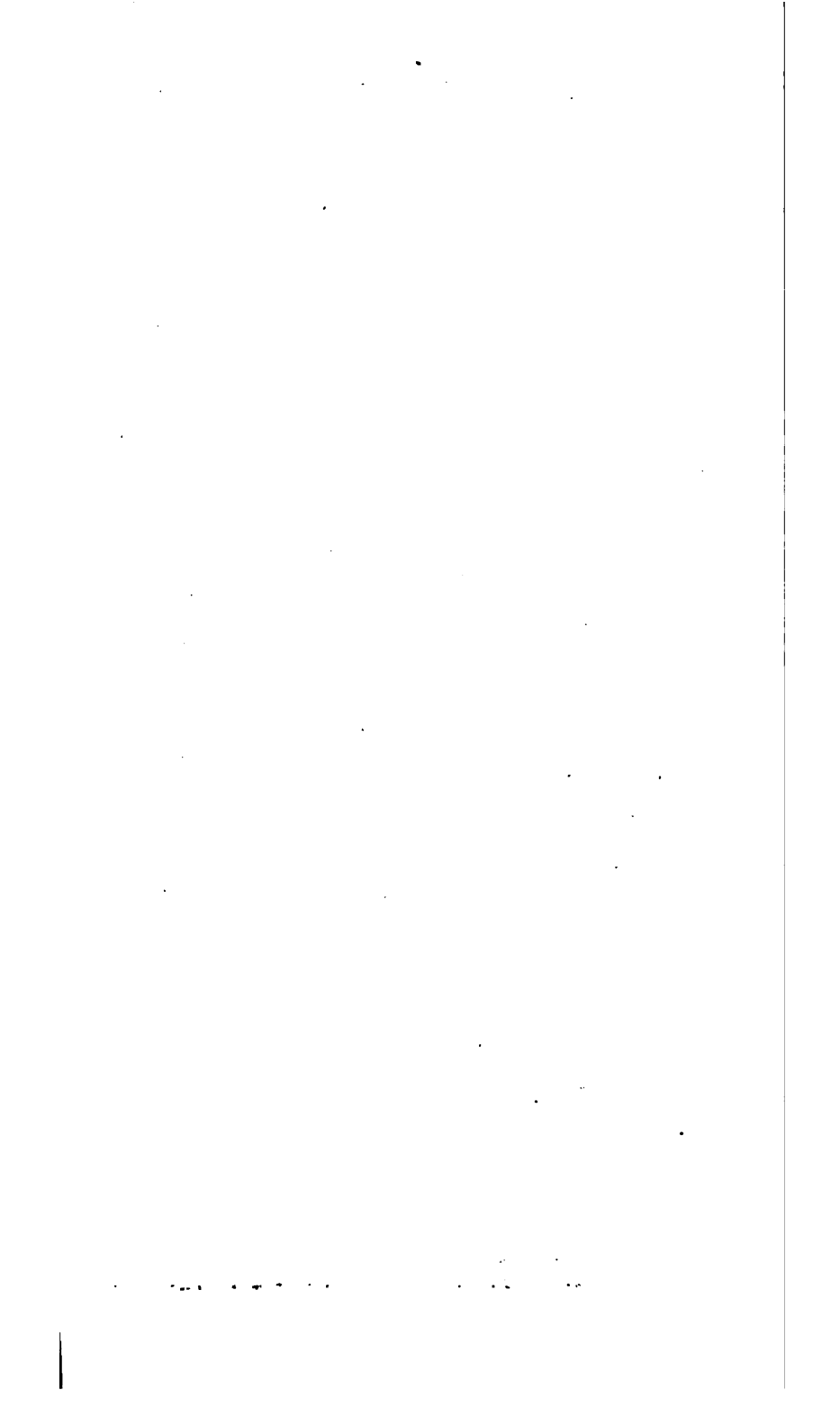
de M. Caillie  
représentant

TEN-BOK

بكتوا

ESSAI D'UN PLAN DE TEN-BOKTOUR  
acquisé sous la direction de M. Caillie.





point si le dessin prétendait représenter dans tout son ensemble la ville de Ten-Boktoue ; mais bien que la planche gravée ait ajouté au croquis original, outre les *floriture*, une quarantaine de maisons, partagées en trois groupes qui forment le premier plan, la disposition de ces maisons contre le bord inférieur du cadre, et la légende même qui est inscrite au-dessous, indiquent suffisamment que l'on n'a point sous les yeux une perspective complète du triangle<sup>1</sup> ; on n'aperçoit, en réalité que deux des angles, vers le haut du tableau ; celui-ci me paraît, du reste, mal orienté. On y voit, en effet, les deux mosquées appelées dans la relation *mosquée de l'Ouest* et *mosquée de l'Est* correspondre aux mots *Sud* et *Nord*, ajoutés en dehors du cadre ; et d'un autre côté, la relation dit que l'esquisse est prise des buttes de décombres situées au *Sud* de la mosquée de l'*Est*, ce qui ne pourra jamais se traduire raisonnablement par

<sup>1</sup> Suivant le commentaire dont M. Caillié accompagna la première communication qu'il me fit de son dessin, et qu'il m'a répétée maintes fois depuis, la ville doit être prolongée bien au-delà de la ligne inférieure du cadre, pour se terminer en pointe de ce côté. La mosquée indiquée vers l'angle inférieur de gauche occupe à peu près, en réalité, le centre de la ville. D'après les explications nombreuses que le voyageur m'a souvent données à cet égard, j'ai tâché de dresser sous ses yeux, en interrogeant fréquemment ses souvenirs, l'esquisse d'un petit plan de Ten-Boktoue, inséré dans l'un des coins de la planche ci-jointe ; c'est un secours indispensable pour s'expliquer avec quelque justesse l'aspect sous lequel les diverses parties de la ville se trouvent représentées dans la vue perspective. Il pourrait en outre servir, au besoin, à restituer tolérablement cette même perspective.

*l'Est-Nord-Est* comme la légende l'indique en toutes lettres. Quant à l'impossibilité, supposée par le critique, d'apercevoir l'ensemble de la ville du sommet d'une butte de décombres, elle ne saurait être sérieusement alléguée ; car pour dominer toute une ville dont le point culminant ( la tour de la grande mosquée) n'a que 50 à 55 pieds de haut ; il n'est pas besoin d'une élévation bien considérable, et des buttes de décombres d'une quarantaine de pieds ne seront nulle part un phénomène.

Est-ce bien sérieusement aussi que notre Aristarque trouve inintelligible la carte que le docte commentateur de M. Caillié a jointe à ses *Remarques géographiques* ? Il eût pu dire incommode avec quelque justesse ; mais pour *inintelligible*, c'est sans doute de sa part pure plaisanterie, à moins que l'érudit gentleman n'ait pas l'habitude de regarder de plus près aux cartes qu'aux calculs. Certes je suis loin d'adopter ces *distances conjecturales* et ces *intersections de lignes partant de points hypothétiques*, qui l'ont contrarié dans le travail de M. Jomard ; mais je ne leur ai rien trouvé d'inintelligible, tant s'en faut, et je me serais bien gardé d'asseoir un jugement sur leur degré de plausibilité, si je n'y eusse rien compris.

Mais laissons de côté la cause de M. Jomard, qui est bien en état de se défendre lui-même, et examinons le surplus des objections élevées dans la *Quarterly Review*, contre l'authenticité du voyage de Caillié.

Dès que le critique ne conteste point au voyageur

la vérité de son assertion relative au confluent de deux bras du Ghialiba à Isaca, l'on ne peut considérer comme une objection réelle le plus ou moins de foi que le géographe anglais est en disposition d'accorder au renseignement qui fait venir de Séghou le plus occidental de ces deux bras ; car sur ce point, Caillié nē rapporte pas un fait *de visu*, il se contente de répéter, sans les garantir, les informations qu'il a recueillies de la bouche des naturels. Je pourrais avoir beau jeu à entrer ici, avec l'Aristarque britannique, dans le champ de discussion qu'il a ouvert ; mais ce n'est pas le moment opportun, et je renvoie sur ce point à mon mémoire.

Notre voyageur place Kábra sur une éminence, à trois milles au nord du port de même nom, lequel est situé sur le moindre des deux grands bras que le Ghialiba forme un peu au-dessus ; de ce port principal on remonte par un *canal* jusqu'à la ville de Kábra, qui offre en cet endroit un port secondaire *fort malpropre*. Là-dessus le critique anglais de se récrier, et sur l'existence, au centre de l'Afrique, d'un *canal* qu'il gratifie de l'épithète d'*artificiel*, et sur la prétendue malpropreté de Kábra.

Pour montrer la fausseté de ces détails, il leur oppose le passage suivant, qu'il emprunte à la correspondance du major Laing : « La distance de Cabra à » Temboctou est de cinq milles ; c'est un joli bourg » situé sur le bord même de la rivière : les rues en » sont étroites, mais propres. » J'avoue que j'ai peine à trouver aucune contradiction entre ce pas-

sage et les récits de Caillié : que Kâbra soit à cinq milles de Ten-Boktoue , c'est précisément ce que portent sa relation et son itinéraire. Que ce bourg se trouve sur le bord de la rivière, c'est ce que le voyageur français affirme aussi , puisqu'il y arrive en bateau et débarque sur le port : si d'un canal naturel, ou bras secondaire du grand fleuve, le gentleman fait à plaisir une tranchée artificielle, libre à lui ; mais qu'il n'impute qu'à sa propre méprise tout ce que cette idée lui paraît avoir d'*absolument neuf* et d'absurde. Que les rues de Kâbra soient étroites et propres, c'est ce que Caillié est loin de nier : « J'allai (dit-il au bas de la page 295 du second volume) me promener dans l'intérieur de » la ville pour la visiter : les rues en sont étroites , » mais assez bien tenues. » Je suis tenté de croire que dans la préoccupation chagrine dont il se trouve possédé, le critique breton ne regarde guère de plus près aux récits qu'aux calculs et aux cartes.

Autre objection : Caillié était, à Ten-Boktoue, logé chez A'bd-Allahi, dans une maison voisine de celle où Laing, dit-il, avait lui-même demeuré ; le voyageur français eut occasion de connaître l'hôte du major, et de recevoir même de lui des marques de bienveillance ; il doit donc savoir comment on appelait celui-ci, que cependant il n'a garde de nommer : comme notre critique est à cet égard très-bien informé, il porte un défi au narrateur *de décliner ce nom, en preuve de sincérité*. J'ignore si M. Caillié a retenu en effet le nom du négociant tripolitain qu'il donne pour hôte au major Laing ;



j'avoue même qu'en ce qui concerne ce *négociant de Tripoli*, sa relation ne cadre point avec les informations que j'avais déjà recueillies, puisque, d'après celles-ci, O'tsmán ben Aby-Baker aurait lui-même reçu Laing dans sa propre maison, sur la recommandation d'Al-Mokhtár, scheykh de Kountah; mais ceci n'implique point au fond contradiction, attendu qu'après le premier accueil, le chef de Ten-Boktoue a pu désigner au major, ou celui-ci se procurer un autre logement, sans que ce chef cessât d'être considéré comme l'hôte de l'officier anglais; et il est assez naturel de croire que celui-ci aura fixé sa demeure chez quelque Tripolitain, puisqu'il voyageait sous la protection du pacha de cette régence; mais c'est assez, sur ce point, raisonner dans le vide: Caillié se trouvât-il, à cet égard, en défaut, ce que je suis porté à ne point soupçonner, on n'aurait à lui reprocher, au pis aller, que d'avoir ajouté une broderie bien peu importante à l'histoire de son séjour à Ten-Boktoue; mais encore une fois, j'aime à me persuader qu'il n'en est rien, et j'ai personnellement une foi entière, quoique non aveugle, en la sincérité de notre voyageur.

Passons à un autre grief. Caillié dit que le prince, roi, ou gouverneur de Ten-Boktoue, appelé O'tsmán, est un nègre à teint noir foncé et à cheveux blancs crépus; là-dessus, le critique d'affirmer que O'tsmán est un Foulah ou Félan, probablement aussi blanc que M. Caillié. Lequel croire des deux? Je crains que le collaborateur de la *Quarterly Re-*

*view* ne soit pas entièrement au fait de la généalogie et de la race de cet O'tsmân, que nous savons, d'autre source, être le même que O'tsmân ben Aby-Baker, premier hôte du major Laing, et l'un des scheykhs qui, avant l'expédition des Félâns, exerçaient en commun l'autorité à Ten-Boktoue.

Cette dernière observation me conduit à une nouvelle objection de l'Aristarque anglais. Après avoir assuré que le commandant de Ten-Boktoue était un Félân, il affirme, d'un autre côté, que le gouvernement de cette cité était entre les mains d'une femme appelée *Nan-Hubéré*, et de trois scheykhs, nommés *Cabia-Fernia*, *Yathéré*, et *Kaïd Bou-Boker*, ou *al-saidi Bou-Boker*. Nous savions fort bien déjà qu'une femme, désignée sous le titre de *Nana-Beyra*, ou princesse-mère, avait commandé à Ten-Boktoue, avec l'assistance d'un conseil de scheykhs, parmi lesquels se trouvait O'tsmân ben Aby-Baker, le même *qâyd* ou gouverneur, le même *sydy* ou *gentleman*, que notre critique breton ne sait pas reconnaître sous son patronyme *Ebn Aby-Baker*, fautivement écrit *Bou-Boker*. Mais une petite explication que le nouvelliste anglais si bien informé eût dû nous fournir, c'est que tout cela était déjà de l'histoire ancienne, puisque ce mode de gouvernement a été renversé, de son propre aveu, en 1826, par le sultan Labo, c'est-à-dire par Ahhmed ben Ahhmed Labbou, solthân de Masénah. M. Caillic, qui fait aussi mention de cette expédition des Félâns, désigne comme général de l'armée expéditionnaire Ségho ben Ahhmed, chef

de Gény, et frère du solthán de Masénah. Quoi qu'il en soit, nous savons de bonne source que le chef félán, devenu maître de la fameuse cité, y établit pour gouverneur unique le même qáyd nègre sydy O'tsmán ben Aby-Baker, membre du diván ou conseil des scheykhs mentionné ci-dessus. Et nous sommes assurés, par le critique lui-même, que l'ordre de choses établi par les Féláns n'a éprouvé aucun changement en 1828 ni 1829; dès-lors M. Caillié n'est pas trop répréhensible d'avoir rencontré, en avril 1828, un mode de gouvernement qui, datant de 1826, subsistait encore en 1829.

M. Jomard, dans ses *Remarques*, croit même trouver, dans l'indication donnée par Caillié de O'tsmán comme gouverneur de Ten-Boktoue, une particularité remarquable qui n'aurait été confirmée que postérieurement, précisément par la communication de quelques fragmens des lettres du major Laing. Mais c'est une erreur : des lettres de Tripoli, qui reçurent dès le commencement de 1828 la plus grande publicité<sup>1</sup>, avaient itérativement annoncé ce fait, que l'on ne saurait plus de bonne foi révoquer en doute.

Forcé d'admettre la réalité du commandement de O'tsmán, le critique a, du moins, peine à concevoir que ce commandement puisse être héréditaire et

<sup>1</sup> Ces lettres, écrites par M. le baron Rousseau à M. G. Barbé du Bocage, furent lues à l'Académie des Sciences, et insérées par extrait dans divers recueils périodiques; on peut les voir, entre autres, dans le *Journal des Voyages*, 1<sup>re</sup> série, t. 37, pag. 349-353.

doive passer au fils aîné de O'tsmán. Ici, y eût-il erreur, nulle induction fâcheuse n'en pourrait résulter contre la bonne foi de M. Caillié : on en devrait tout au plus tirer la conséquence que le voyageur a mal compris ou a été mal informé. Mais je ne trouve point, je l'avoue, dans l'expédition des Félâns en 1826, un motif suffisant de révoquer en doute cette transmission héréditaire du commandement, qui, établie probablement de longue date chez les Kissours, se perpétuera naturellement parmi eux, sans que les Félâns s'inquiètent d'autre chose que de percevoir le tribut par eux imposé, si en effet ils conservent une suprématie réelle sur Ten-Boktoue.

Or c'est ce dont il y aurait lieu de douter, si l'on s'en rapportait à ce que dit M. Caillié de la tyrannique insolence des Touáryqs, tandis que, s'il en faut croire son contradicteur, les Félâns sont toujours les maîtres, et la puissance des Touáryqs demeure anéantie. Malgré une assertion aussi positive, et les excellentes informations dont le docte critique se prétend possesseur en ce qui concerne les Berbers, les Félâns, les Mandings et les Touáryqs, j'ai peine à me persuader avec lui que ces derniers aient pu être chassés du pays où Caillié assure les avoir rencontrés, entre Géný et Ten-Boktoue, et où nous savions, par Mungo-Park, qu'ils étaient déjà établis il y a vingt-cinq ans sous le nom de *Sourkas*, que le voyageur français prononce *Sorgous*. Un envahissement complet, amenant à demeure sur le sol des populations nouvelles, eût seul pu produire une

révolution telle que se l'imagine le docte Anglais ; mais le flux passager d'une expédition comme celle des Félans en 1826 ne produit guère que des résultats instantanés, disparaissant avec le reflux, et laissant les turbulens Touaryqs insoumis et pillards, les placides Kissours grevés d'un nouveau tribut, voilà tout. Au besoin, j'en trouverais une preuve dans les objections mêmes du critique ; car si, comme il l'assure d'après le témoignage de l'ancien domestique nègre de M. Tyrwhit, Nana-Beyra et son divan avaient, en mai 1828, repris l'autorité, on avouera que les changemens opérés par les Félans dans le gouvernement de Ten-Boktoue n'auront pas été d'une bien longue durée.

Enfin j'arrive aux dernières chicanes de la *Quarterly Review*. Le critique des bords de la Tamise, bien plus sûrement informé sans doute des détails du meurtre de Laing, depuis que le récit lui en est parvenu à travers quelques conteurs intermédiaires de plus, oppose gravement la version qui lui a été faite à la version recueillie sur les lieux par notre voyageur ; cela me donnerait envie d'opposer à mon tour à l'une et à l'autre quelqu'une de celles qui ont été données soit à Tripoli soit à Saint-Louis du Sénégal. Mais il serait plus raisonnable, je crois, au lieu de relever leurs dissidences, de remarquer au contraire les points sur lesquels elles concordent, et qui peuvent dès lors être admis comme avérés. Quoi qu'il en soit, ce n'est point M. Caillié qu'il faudrait rendre responsable de l'inexactitude des informations qu'il a

reçues. Au surplus, je suis bien aise de trouver, dans quelques renseignemens fournis à ce sujet par sir John Barrow, la double preuve, d'une part que le collaborateur de la *Quarterly Review* s'est mépris dans ses assertions, et d'autre part que l'honorable gentleman à qui l'on a eu l'impudence d'attribuer cette grossière diatribe ne saurait en être l'auteur. Dans une lettre imprimée dans l'appendice du Voyage de Caillié, M. Barrow affirme que le major Laing, parti de Ten-Boktoue le 22 septembre 1826 avec une petite caravane, ayant un seul domestique Arabe à son service, fut rejoint le troisième soir par quelques arabes faisant partie de la caravane, et *ensuite* bassement massacré. Cette réunion des deux fractions de la caravane, le troisième soir, paraît avoir donné le change au critique, qui dans son ardeur n'a point remarqué que le meurtre n'a eu lieu qu'*ensuite*; or d'après les récits faits à Caillié, aussibien que d'après ceux qui me sont parvenus par la voie du Sénégal, cet *ensuite* doit s'entendre du surlendemain, lorsqu'on se trouvait au voisinage de A'raouan, à moins que la caravane n'eût fait telle diligence, qu'elle eût atteint dès le troisième soir ce lieu, éloigné de cinq journées de marche de Ten-Boktoue. Le voyageur français mentionne, au surplus, de son côté, la rencontre *antérieure* de la caravane, rapportée ci-dessus au troisième soir.

Jé termine ici cette note : j'y ai démontré, ce me semble, qu'aucun motif raisonnable de douter de la sincérité de Caillié n'a été établi par son critique.

Je ne suivrai point celui-ci dans les odieuses et absurdes querelles dont il poursuit, à propos des papiers de Laing, le Chargé d'affaires du Roi de France à Tripoli: la préoccupation de M. Warrington à cet égard avait du moins, dans les liens qui l'unissaient au major, une ombre d'excuse; mais de la part de tout autre, les allégations injurieuses répétées par la *Quarterly Review* ne peuvent plus être considérées que comme de méprisables calomnies.

A.....



trine un large couteau..... On l'interroge, et il répond qu'il voulait tuer Napoléon.

L'Empereur le fait venir devant lui : « Que voulais-tu de moi, jeune homme ? »

— Vous tuer ? — Que t'ai-je fait ? — Rien, mais vous asservissez l'Allemagne, et en bon Allemand, je dois délivrer ma patrie. Je suis du Tugend-Bund <sup>1</sup>, c'est dire votre ennemi.

— Mais que ne te plaçais-tu dans les rangs de ceux que j'ai vaincus ? Tu m'aurais combattu en homme d'honneur et en véritable ami de la vertu.

— J'ai long-temps médité, et j'ai fini par armer mon cœur de résolution et ma main d'un glaive... Je saurai attendre la mort sans crainte et la recevoir avec courage. Des siècles muets ne me succéderont pas, et mon nom traversera la nuit des temps ; je mourrai pour la liberté !

— Pauvre jeune homme, dit Napoléon, son exaltation est arrivée jusqu'à la folie ; et il s'éloigna !....

Tel fut le choc de l'aveugle audace contre le géant des batailles, et pourtant un faible coup de cette main novice eût ébranlé le monde.

Tandis que cette grande scène se passait, j'étais là, moi, jeune de cœur et d'années, mais faible comme le roseau du Prater <sup>2</sup> ; car mon sang avait

<sup>1</sup> Association des amis de la vertu.

<sup>2</sup> Le Prater est à Vienne ce que les Champs Élysées sont à Paris, c'est la promenade de la bonne compagnie. Le Prater est entouré par les eaux du Danube, et ses bords sont couverts de la plus riche végétation.



coulé pour la gloire de mon pays. Encore convalescent, j'étais placé sur l'une des marches du perron, appuyé sur la balustrade, je laissais aller mes pensées aventureuses. Je regardais avec orgueil ces milliers de soldats, foulant comme moi le sol de l'étranger. Elle n'était point à nous cette terre, et nous paraissions être plus que ses maîtres;... nous passions seulement, mais nous passions en vainqueurs!... Ah! premières impressions de la gloire, vous êtes donc bien puissantes, puisqu'après vingt années vous remuez encore avec tant de force l'ame d'un vieux soldat.

J'étais heureux d'appuyer ma faiblesse sur la force de ces braves que l'univers admirait. Je me plaisais aussi à comparer leur témérité dans les combats à leur douceur inoffensive chez les vaincus; et dans le cercle des idées qui m'occupaient, je pensais que, pour récompenser leurs immenses travaux, le Ciel leur réservait peut-être une amie née dans ces climats.

Le soleil se reflétait sur leurs armes brillantes; le ciel était serein. C'est une belle chose qu'un beau jour pour une ame préoccupée! Tout paraissait sourire à ma naïve imagination, à mes désirs. Un seul faubourg de Vienne, un seul hôtel absorbait ma pensée;... et tandis que Stabs creusait un tombeau.... moi, simple, je rêvais amour.

Stabs, entraîné et disparaissant comme par enchantement; les troupes défilant au pas accéléré; l'artillerie légère exécutant un mouvement rapide, qui éleva bientôt un nuage de poussière au travers

duquel les curieux ne distinguaient par intervalle que les lignes cadencées de nos soldats, toutes ces circonstances m'avaient paru si promptes, si soudaines, que mon imagination me les rendait en masse et confusément. J'avais besoin d'être seul pour les élaborer, pour les comprendre. Troublé, interdit, je repris tristement la route de Vienne, péniblement occupé de cette scène si inattendue, dont quelques officiers, blessés comme moi, et placés derrière l'Empereur, avaient pu seuls suivre la rapidité et les premiers détails. Quoi ! me disais-je, la vertu peut commander un crime ! La justice pourrait donc aussi devenir le jouet de nos caprices ! Quel labyrinthe ! Abandonné dès l'âge le plus tendre, élevé dans les camps, comment me diriger ? où trouver un guide sûr ? Chacun me répondra avec son opinion ou suivant son intérêt. N'importe, je sens au fond de moi une répulsion contre une semblable action. Brutus, Clément, Ravailac, ce Turc qui poignarda Kléber, et tous les fanatiques, me semblent criminels. Ce n'est peut-être que la sensibilité d'un cœur honnête, eh bien ! je bénis ce sentiment, c'est un ami fidèle qui, j'espère, me restera toujours.

Cependant le soleil achevait paisiblement sa carrière : ce sublime témoignage de l'ordre immuable établi par l'Éternel me faisait honte pour l'espèce humaine. Cette calme et grande nature semblait ainsi regarder avec mépris les agitations de pygmées.....

Entraînées par ce tableau, mes pensées s'élan-

çaient dans le vague de l'avenir... Un bruit lointain arriva jusqu'à moi. Il partait de Vienne. C'était le glas de la mort... Je m'arrêtai involontairement, et puis faisant un retour sur *Stabs*, je me rappelai les traits de cet inconnu, ce placet qu'il montrait sans cesse et ne remettait jamais. Je me rappelai sa blonde chevelure, ses yeux bleus, mais fixes et hagards; sa démarche incertaine, une allure enfin qui peignait la volonté de la pensée et l'hésitation de l'âme. Non, me disais-je, l'heure du crime n'avait pas encore sonné pour toi... ta tête était exaltée par le fanatisme, mais ton cœur est resté pur. Le monde ne peut te pardonner, mais Dieu te jugera.

C'est ainsi que seul et pensif je m'acheminai vers la ville. C'était la fin d'une belle journée, c'était le moment silencieux qui termine les agitations du jour et précède le calme de la nuit, moment où l'âme rêveuse est ouverte aux émotions douces et mélancoliques. Les premières teintes du soir commençaient à m'environner... Je soupirais en pensant à la fragile destinée du bonheur. *Louise!* avait dit l'infortuné, et ses yeux, sa pensée, sa vie, s'étaient fixés sur une légère esquisse qu'il tenait à la main. Vainement avait-on employé les menaces et les promesses; vainement avait-on cherché à tirer la lumière de ce sombre chaos, il n'avait rien dit... Sa main, vierge de crime, s'occupait à presser l'image de son amie, et sa bouche pure allait lui donner le soupir d'adieu. J'approchais d'Alster-for-Stadt<sup>1</sup>,

<sup>1</sup> L'un des faubourgs de Vienne.

mais j'étais mal. L'ombre du soir, le tintement monotone de cette cloche funèbre, enfin les dernières feuilles de l'automne qui tombaient à mes pieds, tout s'attristait autour de moi.... J'essayai mes paupières humides, et je me dis alors que le bonheur était un être solitaire et mystérieux ; que l'homme ne devait le chercher ni dans l'éclat ni dans la renommée, qu'il fuyait le tribun du peuple comme le plus grand des monarques, et que celui qui, sans ambition, pouvait cacher sa vie au monde, et la remplir par les affections de l'ame, était le plus heureux.

(Extrait d'un ouvrage inédit intitulé : *Esquisses, Souvenirs et Traditions*, par le baron de MONTEMART-BOISSE.)

---

# L'Écolier<sup>1</sup>.

La victoire était sa compagne,  
Et le globe de Charlemagne  
Était trop léger pour sa main.

VICTOR HUGO.

---

« A genoux ! à genoux ! au milieu de la classe !  
L'enfant mutin !  
Dont l'esprit est de feu pour l'algèbre, et de glace  
Pour le latin ! »

Ainsi parlait le maître à l'élève indocile,  
Car l'écolier  
Était du petit nombre ardent et difficile  
A se plier.

Enthousiaste et fier, comme on l'est à son âge  
Dans le midi,  
Ses yeux noirs éclairaient d'une lueur sauvage  
Son front hardi.

Loin de ses compagnons, dans les heures de trêve,  
Pensif et seul,  
Aux beaux jours, il s'en va s'asseoir avec son rêve  
Sous un tilleul.

<sup>1</sup> Voir l'Album ci-après.

Car aux plaisirs bruyans on dirait qu'il préfère  
Le noir chagrin ;  
Et son maître a songé parfois qu'il pourrait faire  
Un bon marin.

L'hiver , c'est la saison qu'il aime ! que de charmes  
N'a-t-elle pas  
Quand le ciel aux enfans semble jeter des armes  
Pour leurs combats !

Alors ce sont des forts , des redoutes de neige ,  
Un grand château ;  
Puis un mouchoir flottant , qui couronne le siège  
Comme un drapeau !

Et puis des boulets blancs dont la grêle foudroie  
Les flancs pressés ;  
Puis les cris triomphans des soldats , et leur joie  
S'ils sont blessés !

Géographe apprenti , quelquefois il s'amuse  
A situer  
Les vieux empires peints sur des cartons qu'il use  
A remuer.

Un jour que , s'essayant sur la route inconnue  
Qu'il mesura ,  
Montgolfier triomphant s'envolait dans la nue ,  
L'enfant pleura.

Oh ! que ne planait-il ainsi loin de la terre ,  
Fier et pareil  
A l'oiseau souverain qui s'en va solitaire  
Droit au soleil !

D'où vient donc cette flamme à cette jeune tête  
Et ce frisson ,  
Quand il sent , indigné , qu'une chaîne l'arrête  
Dans sa prison ?

D'où lui vient ce mépris des études vulgaires ?  
 Et dans son cœur,  
 Ce tourment où se mêle avec des bruits de guerre  
 Un cri vainqueur ?

A-t-il donc par un coin soulevé le grand voile  
 De l'avenir ?  
 Et d'un secret de gloire entend-il une étoile  
 L'entretenir ?

Non ; il pense à son père, à son île captive ,  
 A son ciel pur ,  
 A ses rivages nus où se roule plaintive  
 La mer d'azur.

Il songe à son rocher qu'il aime mieux qu'un monde ,  
 A son berceau ,  
 Que le ciel a placé tremblant au bord de l'onde  
 Comme un roseau.

Puis il se dit : — Je veux épouser une fille  
 D'Ajaccio :  
 L'été , j'établirai ma petite famille  
 A Vecchio.

Que nous serons heureux dans notre maison blanche ,  
 Aux gazons verts ,  
 Qu'indique au gondolier le palmier qui se penche  
 Au bord des mers !

C'est là que je mourrai , comme ceux de ma race !  
 Car , ignoré ,  
 J'aurai passé dans l'ombre , et sans laisser ma trace  
 Je m'en irai !!!

Alors au fond de l'ame il sentait la tempête  
 Qui s'élevait !  
 Il l'écoutait , croisait les bras , baissait la tête ;  
 Puis il rêvait....

Révait-il qu'il faudrait par front un diadème  
Dans sa maison,  
Et qu'on l'appellerait de son nom de baptême  
NAPOLÉON !

« A genoux ! à genoux ! au milieu de la classe !  
L'enfant mutin !  
Dont l'esprit est de feu pour l'algèbre , et de glace  
Pour le latin ! »

A. DE BEAUCHESNE.



---

# Les derniers Adieux.

---

Aux accens solennels des cloches ébranlées  
Qui jettent dans les airs de funèbres volées,  
Aux flots tumultueux de ce peuple empressé,  
Apprenez que la mort a visité le trône,  
Et sur un front qu'en vain protégeait la couronne  
Vient de poser son doigt glacé.

Au fer de ces drapeaux inclinés vers la terre,  
Au bruit de ces mousquets dont l'adieu militaire  
Simule sur la tombe un reste de combat,  
Dites : « Au lit d'honneur, au sein de la victoire,  
» Un soldat est tombé dans l'orgueil de sa gloire :  
» Gloire à la cendre du soldat ! »


Un chant religieux de la colline antique  
Descend-il jusqu'à vous, funéraire et rustique,  
Mêlez vos chants aux chants des pâtres du hameau ;  
Car au dernier asile où reposent ses pères,  
Un villageois porté dans les bras de ses frères ?  
Va chercher un simple tombeau.

Aux marches de l'église, au feu mourant des cierges,  
Voyez-vous ce cercueil qu'environnent des vierges  
Que couvre un voile blanc jonché de blanches fleurs ?  
Jeune et belle, au matin de sa belle journée,  
Une vierge tomba ; la rose est moissonnée :  
A la rose donnez des pleurs.

Parmi tous ces adieux que le trépas réclame,  
Lequel plus doucement vient émouvoir votre ame?  
Est-ce le voile blanc, ou l'hymne villageois?  
Au brave qui n'est plus est-ce l'adieu des braves,  
Ou les pleurs mensongers de ce troupeau d'esclaves  
Qui suit la dépouille des rois?

( *Poésies inédites de M. ALEXANDRE DUMAS* . )

1 Les poésies de l'auteur de *Stocholm et Fontainebleau* vont paraître prochainement en 1 vol. in-8°, chez Charpentier, Palais-Royal.



---

# Morica l'Arabe<sup>1</sup>

---

Morica, Morica, c'est aujourd'hui, ma belle,  
Qu'il faut raser le sol avec un pied léger ;  
On m'attend à Cadix, ma cavale fidèle,  
Devance l'aquilon, rapide messenger ;

Devance le vent d'est qui précède l'aurore,  
Et le vent de l'ouest, et le vent du soleil  
Qui nous vient à midi de la rive du Maure,  
Devance tous les vents sur ton pied sans pareil.

Jamais, ma jeune amie, on ne vit en Espagne  
Une plus noire tête avec de plus beaux yeux,  
Jamais enfant venu d'Asie en nos montagnes  
N'eut un jarret plus sûr et des crins plus soyeux.

Ta robe est fine et rare, et ta croupe arrondie,  
Et ton cou recourbé comme un arc nubien.  
Quand tu pars, on se dit : « C'est la jeune étourdie,  
» C'est Morica la folle.... oh! qu'elle saute bien! »

Saute, saute ma belle, et galope et dévore  
Le chemin déroulé comme un large ruban ;  
A toi deux boisseaux d'orge, à toi, la belle Maure,  
Un bouquet d'émeraude, aigrette de turban.

<sup>1</sup> Voir l'Album ci-après.

Mais , comme te voilà fumante , échevelée !....  
 Qui t'a dit que ton maître avait un rendez-vous ?  
 Connais-tu ma maîtresse , et t'a-t-elle appelée  
 Avec sa douce voix et son sourire doux ?

Aime-la , pour qu'un jour je t'aime davantage ;  
 Pour que je puisse un jour , heureux et triomphant ,  
 La placer sur ton dos..... Ah ! Morica , je gage  
 Que tu croirais porter tout au plus un enfant.

Si tu savais combien elle est blanche et légère !  
 Son œil d'ébène est vif et fier comme le tien .  
 Si je lui dis : Partons pour la rive étrangère.....  
 Ma belle , comme toi , répond : Je le veux bien.

Elle quitterait tout pour moi , cette Espagnole ;  
 Elle ne craint ni roi , ni père , ni le bruit ,  
 Ni tous les vains propos ; elle m'aime , elle est folle ,  
 Elle s'échapperait avec moi dans la nuit.

Je l'ai vue une fois , au milieu d'une fête ,  
 Refuser vingt galans qui la venaient prier ;  
 Sourire de mépris et détourner la tête ,  
 Et leur dire tout haut : Voilà mon cavalier.

Aussi , ma Morica , je donnerais pour elle  
 Campagnes et châteaux , tout mon bien , tout mon or ,  
 Ma vie et mon honneur.... toi , peut-être , ô ma belle...  
 Oui , je te donnerais toi-même , mon trésor !

Mais les tours de Cadix approchent. Vite encore....  
 Je te connais du cœur , et jamais , sous ma main ,  
 Ta bouche n'a molli ; vite , la jeune Maure ,  
 A toi deux boisseaux d'orge et du sommeil demain.

JULES DE SAINT-FÉLIX.

## **II. MÉLANGES.**



---

## Élanges.

---

### LES PARIAS.

Croira-t-on qu'il existe dans le monde un pays où une partie de la population est née pour l'avilissement, et vouée pour la vie au plus souverain mépris par le reste de ses compatriotes? Telle est cependant la vérité : ce pays est l'Inde, et cette race est celle des *Pariahs*. Comme tout est image dans la religion de Brahma, et comme les usages civils sont fondés sur des préceptes religieux, la distribution des Indiens en *castes* doit reproduire une allégorie. Ainsi la croyance qui fait sortir les Pariahs et en général toute la caste des *Sudras* des pieds du dieu, indique assez une servilité et les emplois humilians auxquels les attache une irrévocable destinée, le hasard de la naissance. Ces *Sudras* forment une caste très-nombreuse, qui se subdivise à l'infini, suivant la condition à laquelle chaque individu est appelé; et, à quelques exceptions près, c'est toujours la profession de sa tribu. L'Inde seule conserve ce phénomène des mœurs antiques qui ne permet à personne d'abandonner la profession de son père.

Les Pariahs vivent hors des villes, se nourrissent de rats, de souris et d'insectes, et en général de tout ce qu'il y a de plus immonde. L'aversion qu'ils inspirent est telle, que tout individu, soit mahométan, soit hindou, se croirait souillé,

s'il communiquait avec eux. Le Pariah écorche les animaux morts, tanne leur peau, se nourrit de leur chair, nettoie les égouts et transporte les immondices; il fait aussi le métier de cordonnier, de sellier, etc., etc.

Quelle affreuse existence que la sienne !!! L'entrée des temples lui est interdite, ainsi que celle des marchés publics; il ne saurait, sans encourir les peines les plus sévères, paraître dans le quartier des Brahmes; il doit fuir leur vue; le vase qu'il a touché n'est plus bon qu'à être brisé s'il est de terre, et fondu s'il est de métal. Doit-on s'étonner après cela si, dans un tel état d'abrutissement et d'esclavage, le Pariah vit au milieu de tous les vices, si son aspect est repoussant, si l'Européen lui-même éprouve une sorte de répugnance à se faire servir par lui?

Dans l'île de Ceylan, comme dans tout le reste de l'Inde, les Pariahs habitent des huttes construites en feuilles de cocotier; malheur à celui qui oserait couvrir sa chaumière de tuiles! il serait de suite lapidé par le reste de la population. Les femmes de cette caste n'oseraient pas non plus se couvrir le sein devant des étrangers; le moindre linge dont elles s'envelopperaient leur serait sinon arraché (car on aurait horreur de toucher ce qu'elles portent), mais leur attirerait la vengeance publique. Voilà ce qui existe dans une contrée civilisée où les puissances européennes gouvernent depuis si long-temps; rien cependant ne peut changer cet état de choses, et l'essayer serait mettre en danger la tranquillité même du pays. Le Pariah, malheureusement pour l'humanité, sera toujours Pariah; c'est là le résultat de la force sociale dans cette partie du monde.

Le comte DE NOÉ, pair de France.



ÉTAT DES FORCES DE TERRE ET DE MER EMPLOYÉES  
- PAR LA FRANCE CONTRE LE DEY D'ALGER.

( 1830. )

I. *Forces de terre.*

	Hommes.
1 <sup>er</sup> léger; <i>M. le comte Demarson</i> , colonel : à Gardanne 450, à Trebilanne 200 . . . . .	650
2 <sup>e</sup> léger; <i>M. Bosquillon de Fraicheville</i> , colonel : à Hières 1,000, à Saint-Vincent 150 . . . . .	1,150
4 <sup>e</sup> léger; <i>M. le baron de Pigneterre de Chambrun</i> , colonel : à La Garde 200, à La Valette 300 . . . . .	500
9 <sup>e</sup> léger; <i>M. le marquis de Neuchaise</i> , colonel : aux Ablertas 250, à Cabries 200, à Simianne 150, à Mereuil 150, à Tholonet 250 . . . . .	1,000
14 <sup>e</sup> de ligne; <i>M. le vicomte de Laforêt d'Armaillé</i> , colonel : à Soliers-Pont 500, à Soliers-Ville 200, à Soliers-Farlède 150, à Soliers-Toncas 150, à Belgenzier 300, à Meonnes 100, à Signes 100, à Lacrau 150. . . . .	1,650
37 <sup>e</sup> de ligne; <i>M. le baron Feuchère</i> , colonel : à Cuers 700, à Puyet 200, à Pierrefeu 100, à Pignons 450, à Carnoules 150, à Bepo 100 . . . . .	1,700
3 <sup>e</sup> de ligne; <i>M. Russel</i> , colonel : à Toulon 1,600. . . . .	1,600
20 <sup>e</sup> de ligne; <i>M. Horie de la Motte</i> , colonel : à Brignoles 1000, à Leval 200, à La Celle 100, à Camps 100, à Montfort 200 . . . . .	1,600
28 <sup>e</sup> de ligne; <i>M. Mounier</i> , colonel : à L'Orgues 1,000, à Cabasse 300, à Le Luc 600 . . . . .	1,900
6 <sup>e</sup> de ligne; <i>M. Nouail de la Vilegille</i> , colonel : à Marseille 1,600 . . . . .	1,600
49 <sup>e</sup> de ligne; <i>M. Magnan</i> , colonel : à La Ciotat 800, à la Cadière 700, à Cassis 200. . . . .	1,700
15 <sup>e</sup> de ligne; <i>M. le baron Rascan de Château-Redon</i> , colonel : à Auriol 600, à Allauch 500, à Roquevaire 400, à Saint-Marcel 150. . . . .	1,650

	hommes.
35° de ligne; <i>M. Rullière</i> , colonel : à Aix 1,600. . .	1,600
48° de ligne; <i>M. Léridan</i> , colonel : à Trest 500, à Pourrières 350, à Saint-Zacharie 300, à Beimier 200, à Belvédène 150, à Mans 100, à Rousset 75, à Fu- veau 75 . . . . .	1,750
21° de ligne; <i>M. Bérard de Goutefrey</i> , colonel : à Saint-Maximin 650, à Tourvès 450, à Seillons 150, à Brès, 200, à Rouglers 100, à Ollièses 150 . . .	1,700
29° de ligne; <i>M. Delachaut</i> , colonel : à Burjols 450, à Varages 200, à Tavernes 200, à Cotignac 400, à Entrecasteaux 100, à Correns 100, à Pontevès 75, à Brué 75, à Châteaouvert 75. . . . .	1,675
17° de ligne; <i>M<sup>***</sup></i> , colonel : à Eyguilles 500, à Sainte- Reparade 250, à Vinolles 150, à Meyrargues 200, à Peyrolles 150, à Rognes 400. . . . .	1,650
23° de ligne; <i>M. le comte Montboissier de Canillac</i> , colonel : à Salons 1,000, à Eyguieres 500, à Lama- non 150. . . . .	1,650
30° de ligne; <i>M. le baron de Landevoisin</i> , colonel : à Saint-Chamas 450, à Berre 300, à Valeros 200, à Lafare 150, à Roguac 100, à Carnillon 100, à Mire- mons 100, à Confons 100, à Istres 150. . . . .	1,650
34° de ligne; <i>M. le comte de Roussi</i> , colonel : à Pe- liassonne 450, à Labarben 150, à Alleins 200, à Lançon 400, à Grains 150, à Aurons 150, à Saint- Simpchorien 150 . . . . .	1,650
Total des 20 régimens. . . . .	30,025
A Arles, 2 compagnies d'artillerie. . chev. 300	200
A Saint-Remy, 1 compag. d'artillerie. . . . .	150
A Toulon, 1 comp. d'artillerie. . . . .	150
<i>Idem.</i> 1 comp. de pontonniers . . . . .	100
<i>Id.</i> 4 batteries montées d'artil. . . . .	650
A Tarascon, 3 escadrons de cavalerie. . . . .	600
A Nîmes et Beaucaire, train des équipages. mulcts	500
A Arles et Avignon, 9 comp. de génie. . . . .	900
Totaux. . . . .	2,350
	33,505

## II. Forces de mer.

## VAISSEAUX ARMÉS EN GUERRE.

## Nombre d'hommes.

T. — <i>La Provence</i> , commandée par M. de Villaret, capitaine de vaisseau. . . . .	640
T. — <i>Le Breslaw</i> , M. Maillard, <i>id.</i> . . . . .	630
T. — <i>Le Trident</i> , M. Cazis, capitaine de frégate. . . . .	630
B. — <i>Le Superbe</i> , M. Latreyte, capitaine de vaisseau. . . . .	645

## VAISSEAUX ARMÉS EN FLÛTE.

T. — <i>Le Scipion</i> , M. Emeric, capitaine de vaisseau. . . . .	430
T. — <i>La Ville-de-Marseille</i> , M. Robert, <i>id.</i> . . . . .	440
B. — <i>Le Duquesne</i> , M. Bezoche, <i>id.</i> . . . . .	430
B. — <i>Le Marengo</i> , M. Duplessis-Pascau, <i>id.</i> . . . . .	430
B. — <i>La Couronne</i> , M. le comte de Rossi, <i>id.</i> . . . . .	435
B. — <i>Le Nestor</i> , M. Cuvillier, <i>id.</i> . . . . .	430
L. — <i>L'Algésiras</i> , M. Poncé, <i>id.</i> . . . . .	435

## FRÉGATES ARMÉES EN GUERRE.

T. — <i>La Marie-Thérèse</i> , M. Billard, capitaine de vaisseau. . . . .	425
T. — <i>La Circé</i> , M. Rigodit, <i>id.</i> . . . . .	415
T. — <i>La Syrène</i> , M. Massica de Clerval. . . . .	420
T. — <i>La Duchesse de Berry</i> . . . . .	420
T. — <i>La Bellone</i> . . . . .	415
B. — <i>La Guerrière</i> , M. Gicquel Destouches; capi- taine de vaisseau. . . . .	460
B. — <i>La Surveillante</i> , M. Trottel, <i>id.</i> . . . . .	420

<sup>1</sup> Explication des initiales : T. Toulon. — B. Brest. — L. Lorient.  
— R. Rochefort. — C. Cherbourg. — Bay. Bayonne.

## FRÉGATES ARMÉES EN FLÛTE.

- T. — *L'Amphytrite*, M. Serec, capitaine de vaisseau.  
 T. — *La Didon*, M. de Villeneuve-Bargemont, *id.*  
 T. — *L'Iphigénie*, M. Christy de la Sallière, *id.*  
 T. — *La Pallas*, M. Forsans, *id.*  
 T. — *La Proserpine*, M. de Reverseaux, *id.*  
 T. — *La Thémis*, M. Legourant de Tromelin, *id.*  
 B. — *La Vénus*, M. Russel, *id.*  
 B. — *La Thétis*, M. Rabaudy, *id.*  
 B. — *L'Aréthuse*, M. de Moyes, *id.*  
 B. — *La Jeanne-d'Arc*, M. Lettré, *id.*  
 L. — *L'Herminie*, M. Leblanc, *id.*  
 L. — *L'Arthémise*, M. Cosmar-Dumanoir, *id.*  
 C. — *La Melpomène*, M. Lamarche, *id.*  
 C. — *La Belle-Gabrielle*, M. Laurent de Choisy.  
 B. — *La Médée*, M. de Plantys.  
 B. — *L'Amazone.*  
 B. — *La Magicienne.*  
 Nombre d'hommes. . . . . 5,950

## BRICKS.

- T. — *Le Faune*, M. Couhitte, capitaine de frégate.  
 T. — *Le Zèbre*, M. Lefenec, *id.*  
 T. — *Le Dragon*, M. Leblanc, *id.*  
 T. — *L'Alerte*, M. Andréa de Néniat, *id.*  
 T. — *L'Euryale*, M. Perceval de Chênes, *id.*  
 T. — *Le Ducouedic*, M. Gay de Tasadel, *id.*  
 T. — *Le Rusé*, M. Jouglas, *id.*  
 T. — *Le Sylène*, M. Bruat, *id.*  
 T. — *Le Voltigeur*, M. Bezard, *id.*  
 T. — *L'Adonis*, M. Huguet, *id.*  
 T. — *Le Cygne*, M. Longes, *id.*  
 T. — *Le Cuirassier*, M. de la Rouvraye, *id.*  
 B. — *L'Abeille*, M. Luneau, *id.*  
 B. — *L'Antilope*, M. Pujol, *id.*  
 B. — *La Capricieuse*, M. Bringeon, *id.*

- B. — *Le Griffon*, M. Dupetit-Thouars, *id.*  
 B. — *Le d'Assas*.  
 L. — *L'Alsacienne*, M. Hunet-Clery, lieut. de vais.  
 T. — *Le Hussard*, M. Thoulon, *id.*  
 T. — *L'Alacrité*, M. Lainé, capitaine de frégate.  
 T. — *Le Marsouin*, M. de Forgat, lieutenant de vais.  
 T. — *La Flèche*, M. Lapière, *id.*  
 T. — *L'Actéon*, M. Hamelin, *id.*  
 T. — *La Comète*, M. Ricard, *id.*  
 T. — *L'Eclipse*, M. Hernoux, *id.*  
 T. — *La Surprise*, M. Gué, *id.*  
 Nombre d'hommes. . . . . 3,120

## CORVETTES, GABARRES ET TRANSPORTS.

- T. — *La Victorieuse*, M. Guérin des Essarts, capitaine de frégate.  
 T. — *La Bayonnaise*, M. Ferrin, *id.*  
 T. — *La Caravane*, M. Denis, *id.*  
 T. — *Le Lybio*, M. Gravouille, *id.*  
 T. — *La Meuse*, M. Voisson, *id.*  
 T. — *L'Echo*, M. Graeb, *id.*  
 T. — *Le Dromadaire*, M. Briet, lieut. de vaisseau.  
 T. — *La Cornélie*, M. Savy, capitaine de frégate.  
 B. — *Le Tarn*.  
 B. — *Le Rhône*.  
 B. — *L'Adour*.  
 B. — *La Bonite*.  
 B. — *Le Robuste*.  
 B. — *Le Bayonnais*.  
 B. — *Le Chameau*.  
 B. — *La Vigogne*.  
 Bay. — *La Dordogne*.  
 Bay. — *La Perle*, M. Villeneuve, capit. de vaisseau.  
 R. — *La Thisbé*.  
 L. — *L'Hébé*.  
 L. — *L'Orythie*.  
 C. — *La Truite*.

Nombre d'hommes. . . . . 1,980

## BATEAUX A VAPEUR.

T. — <i>Le Coureur</i> , M. Lujool, lieutenant de vaisseau.	
T. — <i>Le Souffleur</i> , M. Defouchy, enseigne de vaisseau.	
T. — <i>Le Nageur</i> , M. Louvrier, lieutenant de vais.	
R. — <i>Lesphina</i> , M. Sarlat, <i>id.</i>	
R. — <i>Le Rapide</i> .	
B. — <i>Le Pélican</i> .	
Nombre d'hommes. . . . .	480

## BOMBARDES.

T. — <i>L'Hécla</i> , M. Olivier, lieutenant de vaisseau.	
T. — <i>Le Vésuve</i> , M. Mallet, <i>id.</i>	
T. — <i>L'Achéron</i> , M. Lévêque, <i>id.</i>	
T. — <i>La Dore</i> , M. Long, <i>id.</i>	
T. — <i>Le Vulcain</i> , M. Baudin, <i>id.</i>	
T. — <i>Le Volcan</i> , M. Brait, <i>id.</i>	
T. — <i>Le Finistère</i> , M. Rolland, <i>id.</i>	
T. — <i>Le Cyclope</i> , M. Frézier, <i>id.</i>	
Nombre d'hommes. . . . .	640
Total. . . . .	20,730
420 transports . . . . .	3,850
200 bateaux lesteurs. . . . .	600
Total général des troupes de mer.	25,180
Total des bâtimens de l'état. . . . .	97
Total des navires de commerce. . . . .	620
Total des voiles faisant partie de l'expédition.	717

*N. B.* Depuis que nous avons reçu de Toulon cet état des forces de l'armée d'Afrique, les chiffres ont subi quelques variations; mais l'ensemble est resté à peu près le même.

ORIGINAL NOTARIÉ DE LA LETTRE D'APPRENTISSAGE  
DE J.-J. ROUSSEAU.

M. Théodore Grenus vient de découvrir à Genève une pièce fort curieuse: c'est l'original notarié de la *lettre d'apprentissage* de J. J. Rousseau. Cette pièce paraît d'autant plus remarquable, qu'elle peut servir à confirmer certaines parties des *Confessions* relatives aux premières années de l'auteur d'*Emile*.

« Du vingt-six avril mil sept cent vingt-cinq, avant midy.  
» Établi en personne sieur Gabriel Bernard citoyen de  
» cette ville, lequel de son bon gré baille et remet pour  
» apprenti *Jean-Jacques Rousseau*, fils du sieur Isaac Rous-  
» seau, son neveu, ici présent *et ainsi désirant être fait*, au  
» sieur Abel Ducommun, maître graveur, citoyen de cette  
» dite ville, ici présent et acceptant; et c'est pour le terme  
» de cinq années prochaines et consécutives, à commencer  
» le premier May prochain et à semblable jour devoir finir,  
» pendant lequel temps ledit sieur Ducommun promet  
» d'apprendre *audit Rousseau*, apprenti, sa dite profession  
» de graveur, circonstances et dépendances dont il se mêle  
» sans lui en rien cacher, ni céler, *en tant toutefois que ledit*  
» *apprenti le pourra comprendre*, et demeure aussi chargé de  
» nourrir et coucher ledit *apprenti pendant ledit temps* et  
» l'élever et instruire en la crainte de Dieu et bonnes mœurs,  
» comme il est convenable à un père de famille. Ce qui a  
» ainsi été convenu moyennant la somme de trois cents  
» livres argent courant de cette ville et deux louis d'or  
» d'épingles payables en trois payemens par ledit sieur  
» Bernard, savoir: cent livres et les deux louis d'or au  
» premier Août prochain; autres cent livres au premier  
» Août mil sept cent vingt-six, et les dernières cent livres  
» au premier Août mil sept cent vingt-sept, et outre ce, le-

» dit sieur Bernard demeure chargé de vêtir et reblanchir  
 » ledit apprenti, de toutes choses à lui nécessaires, et de-  
 » meure aussi garant de la fidélité dudit apprenti et qu'il  
 » n'absentera point le service de son dit maître sans congé  
 » et cause légitime, à peine de tous dépens, dommages et  
 » intérêts qu'à ce défaut s'en pourraient ensuivre. Ainsi  
 » convenu entre les parties qui ont promis par serment  
 » d'avoir à gré le présent acte et n'y contrevenir, à l'obli-  
 » gation de leurs biens présens et à venir, submissions à  
 » toutes cours, constitutions desdits biens, renonciations  
 » à tous droits contraires et autres clauses requises. Fait et  
 » prononcé audit Genève dans la maison d'habitation du  
 » dit sieur Bernard, etc. »

( Extrait des minutes de M. Jean-Jacques Choisy, notaire à Genève, volume de 1722 à 1725, folios 356 verso à 357 verso ).

---

**ABBAS-MIRZA, MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE  
D'ANGLETERRE.**

Le 6 mars 1828, Abbas-Mirza, prince royal de Perse, fut élu à l'unanimité l'un des quatre membres honoraires de la société royale Asiatique d'Angleterre et d'Irlande. Son diplôme, tracé sur du superbe vélin et enrichi de vignettes héraldiques, fut remis à sir John Malcolm, qui allait à cette époque prendre le gouvernement de Bombay. Arrivé à sa destination, ce haut fonctionnaire s'empressa d'envoyer au prince, par un officier supérieur, le titre qui lui était destiné. Peu de temps après, Abbas-Mirza témoigna à la docte société sa reconnaissance par deux lettres, dont voici la traduction.



*Première lettre.*

« Aux nobles membres de la société royale Asiatique, célèbres par leur sagesse et leur pénétration, distingués par leurs talens et leur savoir, s'élevant sur l'échelle de la science, et réunis en assemblée douée de toutes les connaissances.

» Nous leur donnons avis, par la présente, que la lettre qu'ils nous ont écrite a été reçue et lue d'une manière amicale. Souvenir de science et de sagesse, cette lettre nous a causé la plus vive satisfaction, parce que ses auteurs sont renommés par leur savoir et leur prudence. L'attention qu'ils ont eue de mentionner notre auguste nom dans leurs séances, et de le faire figurer d'une manière convenable parmi ceux des membres de la société, n'a fait qu'accroître notre confiance et notre affection. Nous aimons à espérer que toutes nos actions obtiendront désormais l'approbation et les éloges de ces hommes renommés par leur sagesse et leur justice. Tel a été, tel est encore notre plus ardent désir. Nous pouvons assurer avec vérité que l'acquisition d'une nouvelle partie de territoire nous eût donné moins de satisfaction que la réception de cette lettre. D'après les expressions bienveillantes et cordiales de la société, c'est avec les mêmes sentimens que nous nous considérerons désormais comme un de ses membres, regardant cette élection spéciale comme un moyen qui donnera plus d'éclat et d'extension à notre nom. Nous prions les membres de la société de vouloir bien s'occuper de nous dans leurs séances, ainsi que leur sagesse et leur justice pourront le leur suggérer, et de conserver, autant qu'il sera en leur pouvoir, les principes de cette union et de cette amitié qui ont commencé par eux, et par suite de laquelle ils peuvent compter qu'ils ne sortiront jamais de notre bienveillante mémoire. Nous les engageons à nous transmettre leurs vœux et leurs désirs.

» Datée de Ramsan, 1243 (mars 1828). »

---

## Album.

---

Quelques négocians anglais reçurent, en 1600, de la reine Elisabeth, une charte de corporation pour faire le commerce de l'Inde; et cette association peu importante dans le principe et l'origine de la puissance colossale qui, sous le nom de Compagnie des Indes-Orientales, a agrandi l'empire britannique au-delà de toute espérance et a acquis elle-même une prépondérance et un immense pouvoir qui peut-être touchent à leur terme. La charte, accordée pour des époques déterminées, a toujours été renouvelée à son expiration, et le parlement britannique, dans sa session de cette année, est appelé à prononcer sur un cas semblable. Subissant la loi de tous les corps sociaux qui jouissent d'une grande masse de pouvoir, de richesses et de célébrité, la compagnie des Indes voit s'élever contre son existence de violentes oppositions. Dans tous les points des trois royaumes, des associations, formées de personnages influens, demandent l'abolition de la compagnie et la liberté du commerce des Indes-Orientales. Ces débats, quelle qu'en soit l'issue, nous paraissent de nature à attirer l'attention sur un écrit, que nous avons en ce moment sous les yeux, intitulé : *Mémoires relatifs à l'expédition anglaise partie du Bengale en 1800, pour aller combattre en Égypte l'armée d'Orient*, par M. le comte de Noé, pair de France. L'auteur, qui fit partie de cette expédition comme lieutenant d'infanterie, donne des détails circonstanciés et nouveaux sur les forces militaires et les ressources de la

compagnie, sur les troupes indigènes ou les Cipayes, auxquels il paie un juste tribut d'éloges, et enfin sur les mœurs et l'histoire naturelle du pays. Après avoir décrit dans un tableau rapide et animé sa traversée du Bengale en Egypte, la marche de l'armée anglaise à travers le désert, son arrivée sur les bords du Nil, etc., il assiste aux derniers événemens de la guerre, et termine par des réflexions pleines de sagesse, sur la situation de l'Egypte au moment où il la quitta, comparée à celle qu'elle présente aujourd'hui sous le gouvernement énergique et habile du vice-roi.

— A aucune époque on ne vit autant de points de rapprochement entre la France et l'Angleterre; et cette particularité fort remarquable nous semble être moins le résultat d'un long état de paix, que celui de la direction des esprits portés plus que jamais aux investigations, aux découvertes et aux comparaisons. Il faut observer aussi qu'en cherchant à constater les points de rapports ou de différences qui existent entre nous et nos voisins, ce ne sont plus des bizarreries de mœurs, des singularités de caractère qui nous occupent. Dirigeant notre examen vers des sujets d'une toute autre importance, nous aimons à rapprocher la législation des deux pays, et en opposant l'une à l'autre, à remonter à la source des imperfections que chacune d'elle offre encore.

Ces réflexions nous sont inspirées par la lecture d'un ouvrage auquel le nom qui y est attaché serait déjà un garant de succès si l'importance du sujet et un mérite réel ne le recommandaient puissamment à l'attention des lecteurs. En effet, les *Lettres sur la cour de la chancellerie d'Angleterre et sur quelques points de la jurisprudence anglaise, publiées avec une introduction*, par M. Paul Royer-Collard<sup>2</sup>, forment sans contredit l'ouvrage qui donne les renseignemens les

<sup>1</sup> Paris, Treuttel et Würtz. 1. vol in-8°.

<sup>2</sup> Paris. 1 vol. in-8°. 1830.

plus éclairés et les plus positifs sur la législation de nos voisins. Ces notions sont précédées, ainsi que l'annonce le titre, par une *Introduction* consacrée à des réflexions sur notre propre système judiciaire qu'elle met en regard avec celui que cet écrit est destiné à développer. Nous regrettons que notre cadre nous interdise de donner plus de développement à l'examen d'une publication aussi consciencieuse, sur laquelle, d'ailleurs, nous nous promettons de revenir.

— La commission chargée de prononcer sur le concours ouvert pour l'exécution du fronton de l'église de la Madeleine a fait connaître sa décision. On se rappelle que le sujet de ce fronton vraiment colossal était *la Madeleine aux genoux du Christ*. Nous sommes heureux de pouvoir dire que la commission a confirmé le jugement des hommes éclairés ; elle a choisi M. Lemaire. Celui-ci avait, il faut l'avouer, un redoutable concurrent, M. Pradier, à qui nous devons les belles statues du Niobide, de la Vénus, exposées au Luxembourg, et plusieurs autres ouvrages très-remarquables. M. Lemaire est un jeune sculpteur qui se distingue autant par sa modestie que par son talent. Nous avons été à même d'apprécier l'un et l'autre dans un voyage que nous fîmes, il y a quelques années, à Rome, où nous le trouvâmes occupé à terminer dans le silence de la retraite les études profondes qui devaient lui assurer le succès qu'il vient d'obtenir.

Voici le résultat du concours : il y avait 15 votans.

Premier tour de scrutin : MM. Pradier et Lemaire, chacun . . . . .	6 voix.
M. Guérard, . . . . .	1
M. Jacquot. . . . .	2
Deuxième tour : M. Lemaire. . . . .	9

— Jamais élection ne fut plus vivement discutée que celle de M. de Pongerville à l'Académie française. Les concurrens

étaient MM. de Pongerville, Cousin, Ancelot, Scribe et Casimir Bonjour. Après 13 tours de scrutin, qui n'avaient produit aucun résultat définitif, M. de Pongerville a enfin été élu à la majorité de 18 voix contre 15 obtenues par M. Ancelot.

Quoique nous ayons fait des vœux sincères pour le savant traducteur de Lucrèce, nous espérons vivement que les amis de M. de Pongerville appuieront une autre fois la candidature de M. Ancelot et de M. Cousin.

— Il y avait long-temps que l'Académie des inscriptions et belles-lettres n'avait eu à remplir autant de places vacantes dans son sein ; aussi les concurrens étaient-ils nombreux. Les choix ont généralement justifié l'attente de l'opinion publique. L'Académie a élu MM. Thurot, Champollion jeune, Thierry aîné, Lajard, Jaubert et Mionnet. Nous sera-t-il permis d'ajouter que la *Revue des deux Mondes* s'honore de compter depuis long-temps parmi les noms de ses collaborateurs ceux de MM. Jaubert et de Pongerville ?

— Il est rare qu'un écrit périodique ait l'heureux privilège d'être le premier à rendre compte d'un ouvrage notable. Les journaux quotidiens ont ordinairement l'avantage de précéder de quelques jours nos observations, et si le lecteur s'aperçoit souvent un peu trop de la précipitation du compte rendu ou du choix des citations, il sait au moins que l'ouvrage a paru.

Aujourd'hui c'est à nous à apprendre les premiers au public éclairé qu'un joli livre, renfermant de beaux vers, est en vente ; que son jeune auteur (M. de Beauchesne) est plein de la verve de Lamartine, et que son talent le place, dès le début, à l'un des rangs les plus distingués de la littérature nouvelle. Dans l'embarras du choix, nous avons inséré l'*Écolier*, mais nous engageons nos lecteurs à lire *Chamouni* ;

<sup>1</sup> *Souvenirs poétiques*, chez Delangle, place de la Bourse.

*la Jeune fille de l'Oberland, Cannes, la Vierge d'Argelès.....*  
Il faudrait tout citer ; nous nous arrêtons !....

— Encore des vers dira-t-on ? mais on en est rassasié , on ne les aime plus. Sans doute , et nous aussi avons lu trop de vers. Mais, parce que depuis Dorat jusqu'à M\*\*\*, on voit fourmiller les mauvais poètes, faut-il qu'indifférens à la divine poésie, nous laissions surgir ignorés ces jeunes inspirés qui viennent livrer au mouvement passionné de notre âge leurs noms aventureux et leurs pages chaleureuses ? Non , nous nous croirions blâmables ; et puisque sur le nombre des poésies qui viennent de nous être adressées il se trouve deux ouvrages pleins de vie et d'espérance , nous devons les signaler.

Les poésies de M. de Saint-Félix ne sont pas toutes romaines, comme on a pu le voir, mais le choix que nous avons fait de *Morica l'Arabe* prouve que ce hors-d'œuvre a un cachet de mérite qui le rend digne de figurer partout avec avantage<sup>1</sup>.

— Parmi les écrits périodiques que les besoins d'une civilisation progressive ont produits, on doit remarquer *le Voleur* et *la Mode*. Ces écrits ne sont point aussi futiles que leur titre pourrait le faire penser.

*Le Voleur* a rendu de vrais services à la presse, aux auteurs, et surtout aux journaux des départemens, car c'est à lui que nous sommes redevables de bons extraits d'une foule de journaux, revues etc., rédigés par des hommes distingués, et que la grande vogue du *Voleur* a fait connaître à la France entière et chez l'étranger.

*La Mode* a essayé de réparer la perte d'un auguste patronage, qu'elle regrette, par un meilleur choix dans ses articles, et, il faut le dire, ses abonnés se sont multipliés au-

<sup>1</sup> *Poésies romaines* ; Paris, chez Delaunay.

delà de toute espérance, depuis que MM. Eugène Sue, Balzac, Auger et d'autres bons écrivains sont devenus ses collaborateurs. Tout le monde connaît ou veut connaître *Kernock*, *la Saint Alexandre*, et *les Scènes de la vie privée*. Aussi sommes-nous heureux d'appeler l'attention de nos lecteurs sur deux ouvrages qui méritent une place si distinguée dans notre littérature moderne.

— Nous croyons devoir recommander également à l'attention publique *l'Universel*, qui, tout en réservant, peut-être à regret, de longues colonnes pour les débats politiques, trouve encore la place pour s'occuper de littérature, d'histoire, de voyages, de mœurs, etc.

Son numéro du 1<sup>er</sup> mai donne l'analyse du DON JUAN, traduit de lord Byron par M. P. Paris, et compare avec discernement la traduction du même ouvrage par M. Amédée Pichot.

Nous partageons entièrement l'opinion de *l'Universel* sur la supériorité de M. Paris, surtout en ce qui concerne la scrupuleuse exactitude et la vérité du style de ce jeune littérateur, dont l'infatigable ardeur entreprend, comme délasement à ses occupations obligées de la Bibliothèque Royale, des travaux qui captiveraient la vie entière de tout autre écrivain.

— Les actionnaires de *la Silhouette, journal des Caricatures*, viennent de se réunir pour apporter quelques améliorations dans leur système de publication. Nous les en félicitons, car ce journal, conduit avec esprit, finesse et discernement, doit avoir de grands succès.

— Tout le monde se rappelle les utiles expériences faites par M. le chevalier Aldini, aux casernes des pompiers de Paris, pour les préserver de l'action de la flamme dans les incendies.

Cet estimable philanthrope arrive d'Angleterre où ses

épreuves à *White-Hall Place* et à *Goswel-Road* ont eu le même succès. *M. Japlis*, vice-président de l'institut mécanique, et lady *Baterman*, ont été les premiers en Angleterre qui aient voulu s'exposer aux expériences de *M. Aldini*. On ne peut s'empêcher d'admirer, dans l'ouvrage que publie en ce moment *M. Aldini*, le courage d'une faible femme, portant de ses mains délicates et inhabiles de grosses barres de fer chauffées jusqu'au degré d'incandescence.

*M. Aldini* a répété dernièrement quelques-unes de ses expériences devant une foule de savans et d'étrangers de distinction, parmi lesquels étaient *M. le général Santander* et *M. Murphy* (du Mexique).

Un des assistans, *M. le baron de M...*, a tenté l'expérience qui fait le sujet de la figure 2 de la planche 1<sup>re</sup> de l'ouvrage de *M. Aldini*, en plaçant un doigt au milieu de la flammé d'une bougie et l'y laissant long-temps sans en éprouver aucun mal.

Il a ensuite essayé, avec le même succès l'expérience de la figure 11 de la planche 2, avec le gant d'amiante, sans qu'il fût convert de la gaze métallique.

*M. de M.....* a pris alors un fer rouge, des charbons ardens, etc., sans éprouver aucun accident. Après avoir terminé l'expérience, il a vérifié que la chaleur de sa main droite qui s'était servie des appareils était seulement un peu plus intense que celle qui était restée dans l'inaction.

SS. le pape *Léon XII*, et la plupart des souverains de l'Europe, ont honorablement encouragé les efforts de *M. Aldini*. Espérons que le perfectionnement de ses appareils et la modicité de leur prix rendront d'un usage général son admirable découverte.



### **III. CORRESPONDANCE**

**ET**

**NOUVELLES DES DEUX MONDES.**



---

## CORRESPONDANCE ET NOUVELLES

### DES DEUX MONDES.

---

#### EUROPE.

**GRANDE-BRETAGNE.** — *Statistique religieuse.* — Les églises ou chapelles épiscopales sont, dans les vingt-deux diocèses entre lesquels est divisée l'église nationale de l'Angleterre proprement dite, au nombre de 9,983, d'après les derniers tableaux officiels. Dans les quarante comtés qui répondent aux divisions diocésaines, les églises ou chapelles appartenant aux dissidens protestans de diverses dénominations sont au nombre de 6,422. Il y a dans ces mêmes comtés 388 chapelles catholiques.

Sur les 9,983 églises nationales, il n'y en a que 62 dont le ministre soit nommé par les habitans de la paroisse. La nomination des ministres de toutes les autres appartient, soit au gouvernement, soit à l'église, c'est-à-dire aux évêques, chapitres, etc., soit aux nobles et aux propriétaires, soit aux deux universités, soit à des corporations.

Les églises dissidentes, dont le nombre est égal aux deux tiers de celui des églises épiscopales, bâtissent leurs temples, font instruire leurs ministres, choisissent et paient leurs pasteurs, soutiennent leurs écoles, et contribuent en outre à tous les frais et à toutes les dépenses qu'occasionne l'entretien de l'église nationale.

Dans le pays de Galles, les diverses églises dissidentes protestantes ont 1,100 temples ou chapelles; l'église nationale n'en a que 825.

En Écosse, l'église nationale est presbytérienne; les épiscopaux n'y forment qu'une très-petite minorité. En Irlande, l'immense majorité des habitans est catholique.

Le total des recettes des sociétés de missions des trois dénominations dissidentes a été, en 1829, de 90,000 liv. sterl. (environ 2,250,250 fr.).

Le total des recettes des sociétés des missions épiscopales a été, dans la même année, de 67,528 liv. sterl. (environ 1,688,200 fr.).

Les églises dissidentes, qui contribuent à toutes les dépenses de l'église nationale et qui pourvoient à tous les frais de leur propre culte, ont donc consacré, en 1829, à la propagation de l'évangile parmi les payens, 562,050 fr. de plus que les églises nationales, qui sont plus nombreuses et plus richement dotées.

Les recettes de la société qui travaille à répandre les opinions unitaires en Angleterre et à l'étranger n'ont été que de 1,250 liv. sterl. (environ 31,250 fr.).

Il résulte de ces chiffres que l'église peut fort bien exister sans être salariée par l'état, et que la religion ne périt pas quand elle n'a pas le gouvernement pour auxiliaire.

— *Statistique du parlement.* — L'état suivant du nombre des fonctionnaires publics rétribués, qui siègent dans le parlement britannique, donnera la mesure de son indépendance.

On compte dans la chambre haute 5 princes du sang, dont un est amiral de la flotte et général du corps de la marine, 3 sont feld-maréchaux et colonels et un autre est sans emploi. Ils

reçoivent chacun un traitement de 18,000 liv. sterl. Il y a en outre 19 ducs, dont 1 feld-maréchal, 1 amiral, 5 colonels, 6 fonctionnaires publics, tous largement rétribués; 18 marquis, dont 2 généraux, 1 amiral, 2 colonels, 5 officiers publics, tous salariés; 104 comtes, dont 1 feld-maréchal, 6 généraux, 18 colonels, 2 capitaines, 1 amiral, 2 ministres protestans et 24 officiers publics; 22 vicomtes, dont 4 généraux, 4 colonels, 2 amiraux, 7 officiers civils; 164 barons, dont 10 généraux, 14 colonels, 1 capitaine, 1 cornette, 3 amiraux, 4 capitaines de marine et 24 officiers civils, tous payés par l'état.

On compte enfin dans la chambre basse 20 généraux, 49 colonels, 8 majors, 5 capitaines, 4 lieutenans, 7 amiraux, 15 capitaines de marine et environ 80 officiers civils à traitement.

W.

— *Statistique électorale de l'Ecosse.* — La population de l'Ecosse s'élevait, en 1821, à 2,135,300 habitans. Le nombre des pairs est de 86 (non compris dix titres éteints ou réunis à d'autres), lesquels élisent seize membres pris dans leur sein, pour les représenter à la chambre. Ceux-ci ne siègent point à vie, mais seulement pendant la durée du parlement.

L'Ecosse envoie 45 députés à la législature, savoir : les comtés 30, et les bourgs royaux 15.

Le revenu annuel des propriétés du pays étant de 3,804,157 liv. sterl. d'Ecosse, si l'on fixe à 400 liv. le cens électoral, on aura un total de 9,511 francs-tenanciers. Le nombre toutefois n'en était que de 3,066, en 1825, et de 3,240, en novembre 1828.

66 bourgs, avec une population de 613,404 habitans, nomment 15 membres du parlement; mais, de ce nombre, 20 habitans environ par ville, ou 1320 pour les 66 bourgs, prennent part à l'élection : les 612,084 autres exercent peu ou point d'influence sur le choix des représentans.

On peut en juger par le tableau suivant :

La population générale étant de . . .	2,135,300 habitans.
si l'on en retranche la po- pulation des bourgs . . . 613,404	} 613,490
et les pairs . . . . . 86	
il restera pour le pays. . . . .	1,511,810
qui sont représentés par 30 membres, choisis par . . . . .	3,242 francs-ten.
De sorte que la majorité de . . .	1,508,568 habitans.
n'est pas, à proprement parler, re- présentée. Elle n'a ni voix dans les élections, ni aucun contrôle sur les mandataires de la nation	
D'un autre côté, si la population des bourgs. . . . .	613,404 habitans.
n'offre que . . . . .	1,320 électeurs.
il résulte que l'immense majorité de	612,084
est privée jusqu'à un certain point des droits électoraux : d'où il appert que, sur une population de 2,135,300 habitans, il n'y en a guère que 4,562 qui prennent une part directe aux élections des membres du parlement.	B.

— *Chemin de fer entre Manchester et Liverpool.* — Pendant l'automne de l'année 1826, on commença la construction d'un chemin de fer destiné à unir deux grandes villes commerçantes et manufacturières de l'Angleterre, Manchester et Liverpool, entre lesquelles circule tous les jours l'énorme quantité de 1,200,000 kilog. de marchandises.

La longueur de ce chemin, ou la distance de Liverpool à Manchester, est de 33 milles anglais, plus de 13 lieues de poste. Le terrain qu'il traverse opposait les plus grandes difficultés au succès de l'entreprise, ainsi qu'on va le voir

On pratiqua d'abord sous la ville de Liverpool deux tun-

nels, l'une de 2,000 mètres, l'autre de 270 mètres de longueur, et en outre on perça six montagnes assez considérables. Ces excavations furent, pour la plupart, pratiquées dans un roc très-dur, et l'on eut à enlever plus de 2 millions de mètres cubes de pierres.

Tandis que, dans plusieurs endroits, on était obligé de creuser le terrain pour conserver le niveau, il fallait en d'autres points établir des chaussées et des ponts. L'une de ces chaussées s'élève à une hauteur de 70 pieds au-dessus du sol environnant. Une autre, qui a près d'une lieue et demie de longueur, traverse des landes et marécages où l'on pouvait à peine passer à pied il y a trois ans.

On construisit vingt-cinq ponts, dont l'un a neuf arches de 50 pieds d'ouverture chacune, et une autre quatre arches de 30 pieds; en outre, trente-six ponts à une arche de grande dimension.

Ce travail, malgré son immensité et la hardiesse de sa conception, a été terminé dans l'espace de trois ans; il ne reste plus guère qu'à poser le fer de la route à ornieres.

On évalue la dépense à la somme de 650,000 l. sterl., ou environ 60,000 l. par lieue (1,500,000 fr.). Ce prix est le plus élevé qu'on ait jamais payé pour un chemin de fer; mais cette augmentation est due aux travaux extraordinaires de galeries, de levées, etc., et au prix excessif auquel on a été obligé d'acheter les terrains. On estime que le revenu de cette route doit s'élever annuellement à 75,000 l. sterl. (près de 1,900,000 fr.).

B....

—*Concours de voitures à vapeur.*—La compagnie du chemin de fer, que l'on construit entre Manchester et Liverpool, avait proposé un prix de 500 liv. st. (environ 13,000 fr.) en faveur de la meilleure voiture à vapeur qui lui serait présentée. Les principales conditions du programme étaient : 1° que les machines admises au concours ne devraient pas avoir un poids au dessus de 6,000 kilogrammes; 2° qu'elles

devraient avoir la force de traîner après elles , pendant un trajet de onze lieues, outre la provision d'eau et de combustible qui leur serait nécessaire pour cette route , un train de voitures de transport, dont le poids serait égal à trois fois celui de la machine elle-même; 3° qu'elles devraient marcher avec une vitesse de dix milles anglais (trois lieues et demie) au moins par heure; 4° que la pression de la vapeur dans la chaudière ne pourrait pas excéder cinquante livres par pouce carré; 5° que la hauteur de la voiture , depuis la terre jusqu'au sommet de la cheminée ne devrait pas être de plus de quinze pieds; 6° enfin que la machine devrait brûler sa fumée. On choisit, sur le nouveau chemin de fer de Liverpool à Manchester , un espace d'environ une lieue de longueur , dans un endroit où la route est parfaitement plane; on disposa cette partie de la route de manière que les voitures pussent , en retournant plusieurs fois sur leurs pas, faire le trajet de onze lieues exigé par le programme.

Le 6 octobre dernier , jour fixé pour l'ouverture du concours , une foule de savans , d'ingénieurs et de curieux , arrivés de tous les points de l'Angleterre , étaient rassemblés sur la route de Liverpool pour être témoins de ces expériences intéressantes qui durèrent douze jours.

Dix concurrens s'étaient fait inscrire; mais, soit qu'il fût arrivé quelque dérangement dans les machines, soit qu'elles ne fussent pas entièrement achevées pour l'époque fixée , cinq seulement furent en état de concourir.

*La Persévérance*, machine présentée par M. Burstall, et qui avait éprouvé quelques avaries dans son transport depuis Liverpool, mais qui avait été réparée depuis , fit plusieurs courses avec une vitesse d'environ cinq milles ( une lieue et trois quarts ) par heure.

Le 13 octobre , une seconde machine , appelée *le Sans-Pareil*, fut mise à l'épreuve. On trouva d'abord que le poids de cette machine excédait un peu le maximum de six mille kilogrammes déterminé par le programme. On lui imposa



néanmoins l'obligation de faire la route fixée, ou onze lieues, en traînant une charge égale à trois fois son poids, c'est-à-dire de plus de dix-huit mille kilogrammes. Cette voiture marcha pendant deux heures avec une grande régularité ; et, durant cet intervalle, elle parcourut un espace de vingt-cinq milles ( huit lieues et demie ) ; lorsqu'elle marchait rapidement, elle pouvait faire une lieue en douze ou treize minutes. On s'aperçut, pendant l'expérience, qu'un tube laissait perdre la vapeur, et l'on discontinua.

Les jours suivans, on essaya une autre machine, nommée *la Nouveauté*, présentée par MM. Braithwaite et Ericsson. La légèreté de cette voiture, sa petite dimension, son élégance et le fini de son travail, excitèrent l'admiration générale des spectateurs. Son poids était d'environ trois mille kilogrammes. On alluma le feu, et en moins de quarante minutes, avec une dépense de quinze livres de coke, la vapeur s'éleva à une pression de cinquante livres par pouce carré. On fit d'abord marcher la voiture seule, c'est-à-dire avec sa provision de combustible et d'eau et avec les personnes qui devaient la diriger. *La Nouveauté* partit avec une vitesse de vingt-huit milles ( neuf lieues et demie ) à l'heure ; elle fit même une lieue dans le court espace de cinq minutes. Si la route de Liverpool à Manchester eût été terminée, cette machine eût fait ce trajet de onze lieues en moins d'une heure. Malgré cette vitesse suprenante, la marche de la voiture était uniforme, sûre et régulière : la machine consumait entièrement sa fumée, et l'on n'en vit pas sortir la moindre quantité par l'ouverture de la cheminée. On y attachait ensuite une charge de trois fois son poids, ou près de onze mille kilogrammes ; elle traîna ce fardeau avec facilité, en conservant une vitesse de sept lieues à l'heure. Comme la vapeur vint à fuir par un petit tube, on s'arrêta pour la réparer ; l'épreuve fut renvoyée à un autre jour. Lorsque les réparations furent terminées, *la Nouveauté* se remit en route et fit plusieurs tournées pour l'agrément des spectateurs. A

la place du chariot de roulage, on substitua une grande diligence, dans laquelle montèrent plus de quarante amateurs. Sa machine courut avec une vitesse d'une lieue en six minutes, et, quoique les personnes qui étaient dans la voiture pussent à peine distinguer les objets extérieurs, tant ils fuyaient rapidement, son mouvement était si doux et si régulier, qu'on pouvait y lire et même y écrire. Lorsque l'on recommença l'épreuve décisive avec la charge, la Nouveauté avait déjà fait trois lieues avec une vitesse de cinq lieues à l'heure, quand le mastic, qui bouchait les jointures de la chaudière et qui n'était pas assez sec, vint à fondre; cet incident força de suspendre l'expérience qui fut ajournée à une autre époque.

M. Robert Stephenson présenta une autre voiture, dite *la Fusée*: cette machine était grande et solidement construite. Son poids, la chaudière étant remplie d'eau, était de quatre mille kilogrammes. Trafnant après elle une charge d'environ treize mille kilogrammes, elle parcourut un trajet de trente-cinq mille (près de douze lieues) en trois heures dix minutes, y compris les stations et les retards nécessaires pour chaque tournée. Dans une seconde épreuve, elle fit le même trajet en deux heures quarante-cinq minutes, ce qui fait plus de quatre lieues à l'heure, les stations comprises. Une autre fois, *la Fusée*, étant débarrassée du fardeau qu'elle avait traîné, parcourut un espace de plus de dix lieues en une heure; on remarqua que cette machine laissait échapper un peu de fumée, et qu'elle avait quelques inégalités dans sa marche, qui a varié entre quatre lieues et demie et cinq lieues et demie par heure. Toutefois il paraît constant qu'elle peut facilement faire, avec sa charge de treize mille kilogrammes, un trajet de cinq lieues par heure. La consommation de coke, pendant une course de vingt-quatre lieues, a été d'environ cinq cents kilogrammes.

C'est à cette dernière voiture que les commissaires du concours adjudgèrent le prix de 13,000 fr. A. R.

**DANEMARK.** — *Emancipation des nègres dans les colonies danoises.* — Les mesures ordonnées par le roi ont mis les nègres des îles danoises des Indes occidentales sur le pied d'égalité avec les Européens, et l'on peut regarder leur émancipation comme à peu près effectuée. Les mariages entre les hommes de couleur et les Européens sont permis. Ils exercent, avec les mêmes droits que ceux-ci, différens métiers, et font le commerce. Les meilleurs artisans sont des hommes de couleur ; un grand nombre d'entre eux sont commis dans des comptoirs ; plusieurs même ont des emplois publics. On peut citer, entre autres, M. de Castro, un des plus riches négocians de Saint-Thomas, et qui est adjudant du gouverneur. Enfin, les propriétaires noirs de quelques plantations de sucre ont des régisseurs européens à leur service. On tâche aussi de faire disparaître peu à peu le droit de propriété sur les nègres non encore libérés. Lorsque, dans une vente de succession, un nègre offre une valeur pour sa liberté, on regarde, à Sainte-Croix, comme un acte déshonorant de renchérir sur lui, et plusieurs ont ainsi racheté leur liberté à très-bas prix.

**PRUSSE.** — *Statistique religieuse.* — Les états de la Prusse ne possèdent plus que des populations chrétiennes ou juives. Le peu de Bohémiens qu'on rencontre dans les arrondissemens d'Erfurt et d'Arnsberg, ont tous reçu le baptême, et il faut espérer qu'on parviendra à les détourner de leurs anciennes habitudes, pour les faire rentrer dans la société. Les juifs ne forment que la soixante-douzième partie de la population prussienne. Parmi les chrétiens, on comptait, à la fin de 1828, 15,655 Mennonites, qui désapprouvent le baptême des enfans, et veulent qu'on remette cet acte à l'âge de discernement. Ils regardent également le service militaire comme contraire à leurs devoirs de chrétiens ; par suite ils ne remplissent pas toutes les obligations de citoyens : aussi leurs droits sont-ils restreints en conséquence. Il leur est ainsi

défendu d'acquérir d'autres biens fonciers dans les états prussiens, que ceux qu'ils possèdent déjà ; et s'ils sont tolérés, ce n'est encore que par égard pour leur petit nombre. Tout le reste de la nation, qui jouit de la plénitude des droits de citoyens, se divise en chrétiens de l'église évangélique et catholique. Les premiers forment à peu près les  $\frac{1}{18}$ , et les derniers les  $\frac{3}{4}$  de la population entière, qui, à la fin de 1828, se trouvait distribuée de la manière suivante :

	POP. TOTALE				
	Y compris le milit.	Evang.	Cathol.	Mennon.	Juifs.
Prusse Orientale.	1,216,154	1,057,895	153,579	995	3,685
— Occidentale.	792,207	387,218	376,342	12,924	15,723
Posen.	1,064,506	309,495	687,421	—	67,590
Brandebourg.	1,539,592	1,508,471	20,535	245	10,341
Poméranie.	876,842	864,588	7,545	—	4,709
Silésie.	2,396,551	1,284,446	1,091,132	3	20,970
Saxe.	1,409,388	1,316,109	89,681	—	3,607
Westphalie.	1,228,548	504,611	711,833	173	11,931
Provinces Rhénanes.	2,202,322	499,840	1,678,745	1,315	22,422
Pour tous les états prus.	12,726,110	7,732,664	4,816,813	15,655	160,978

## A.

**AUTRICHE.** — *Registres civils de la religion évangélique.*

— Par un décret impérial du 26 novembre dernier, il a été accordé au clergé de l'église réformée ou évangélique, dans les états autrichiens, de tenir des registres des naissances, décès, etc., comme les catholiques, mais avec l'obligation pour les prêtres réformés de fournir copie de chacun de ces actes au clergé catholique.

## N.

**POLOGNE.** — *Grande colonie manufacturière.* — Une grande colonie manufacturière a été fondée dans le royaume de Pologne, Palatinat de Masovie, district de Rawa, dans les domaines de S. E. le comte Antoine Ostrowski, à Tomaszów. Cette ville est située au confluent de la Pilica, rivière navigable, et de la Wolborcka, autre rivière considérable, sur la grande route de Varsovie, entre

Piotrków et Rawa , à 14 milles de Varsovie, 25 de Cracovie, et autres villes manufacturières, dont elle peut être regardée comme un des points les plus importants. Tomaszow est de plus en communication avec la Vistule et la Baltique par la Pilica. Un air sain, un terrain élevé, coupé par un vallon, des forêts immenses tout à l'entour, des mines de fer, des carrières inépuisables de chaux et de pierre à bâtir, des eaux abondantes, des chutes nombreuses, propres à faire mouvoir des mécaniques, tout s'y trouve réuni. Aussi cette colonie qui, il y a sept ans, comptait au plus quatre ou cinq maisons, présente aujourd'hui l'aspect d'une petite ville bien bâtie et habitée par une population aisée et industrielle, composée en grande partie d'étrangers, qui s'élève déjà à 5,000 ames, et s'accroît tous les jours. Tomaszow compte un grand nombre de manufactures de draps; celles de coton commencent à s'y multiplier. Des négocians, des marchands, des entrepreneurs de toute espèce, y font valoir leurs capitaux avec beaucoup de succès; une foule d'artisans et d'ouvriers, des familles laborieuses, ont recueilli en peu de temps les fruits de leur industrie et de leur activité. Un bien plus grand nombre de colons peut encore y jouir d'une existence assurée et y trouver sûreté et protection.

Les contrats entre le propriétaire de l'endroit et les intéressés se font à leur convenance mutuelle, soit à titre de bail temporaire, soit à perpétuité. Dans ce dernier cas, le colon prend possession d'une certaine étendue de terrain, à titre de ferme à perpétuité qui passe à ses enfans et héritiers. Il a le droit de céder son contrat, ses terres, les maisons qui peuvent s'y trouver, à qui bon lui semble, et c'est dans ce cas qu'une somme convenue sur le prix de la vente revient au propriétaire de l'endroit. Le colon est libre d'exercer tel métier qu'il lui plaît, de faire le commerce, d'établir des manufactures de tout genre, sans que personne puisse mettre des entraves à son industrie. Il faut en excep-

ter toutefois le droit de fabriquer et de vendre les boissons, comme eau-de-vie, bière, etc., qui appartient, selon l'usage général du pays, au propriétaire, ainsi que le droit d'exploiter les minéraux.

Les cultivateurs peuvent avoir pour plusieurs années, ou pour toujours, des fermes de l'étendue de 7, 14, 28, 40 à 60 arpens. Quant aux terrains situés dans l'enceinte de Tomaszow même, ce n'est qu'au bout de six années, à compter de la date du bail à ferme, que le colon est tenu de payer au propriétaire une rente annuelle qui n'excède pas la somme de seize florins de Pologne (dix francs environ). Le seigneur de l'endroit accorde jusqu'à présent, à titre gratuit, à la plupart des colons, pour diminuer les frais de construction, une certaine quantité de bois, de pierres à bâtir et de pierres à chaux.

Tomaszow possède deux filatures de laine, plusieurs établissemens pour la teinture et l'apprêt des draps les plus fins, plusieurs fouleries, ainsi que tous les établissemens nécessaires pour donner le dernier fini aux draps. Les draps de Tomaszow ont acquis tant de vogue dans le commerce de la Russie, que plusieurs centaines de métiers, toujours en mouvement, ne peuvent suffire aux demandes des marchands russes. Quelques magasins de coton filé sont ouverts pour les fabricans qui commencent à s'installer dans la colonie. On va mettre en activité l'établissement d'une filature. En général, la fabrication des étoffes de coton, moins avancée jusqu'à présent à Tomaszow que celle des draps, offre les plus belles espérances, vu que le pays possède bien peu de manufactures en ce genre. Les établissemens pour la teinture, l'imprimerie, l'apprêt et les autres accessoires, commencent à se former. La branche des cotonnades est protégée dans ce pays d'une manière toute particulière, et les fabricans étrangers peuvent s'attendre à être encouragés.

Tomaszow renferme plusieurs fabriques de fer, un haut

fourneau , une fonderie , une taillanderie , etc. On y trouve une maison de poste , des auberges , un médecin , plusieurs chirurgiens , une pharmacie , un bureau pour l'expédition des marchandises , des magasins bien fournis de toutes les choses nécessaires à la vie , une église catholique , une église protestante , une école polonaise et allemande , une synagogue , un grand marché une fois la semaine , etc.

Le chemin le plus court pour y arriver , si l'on vient de l'Autriche , est par Cracovie , Konskie , Opoczno ; si c'est de l'Allemagne , c'est par Kalisz , Warta , Fabianice , ou , ce qui est plus court encore , par la douane frontière de Wieruszow à Tomaszow.

**SERVIE. — Grande assemblée nationale.** — La nation serviennne , quoique soumise à la Porte , a joui depuis la conquête de privilèges assez considérables. Depuis le traité d'Andrinople , le Sultan a envoyé au visir de Belgrade un firman où il annonce l'intention de les exécuter dans toute leur étendue. On y remarque les suivans :

Liberté complète du culte , faculté de choisir librement les chefs de l'administration , indépendance de l'administration intérieure , intégrité de l'ancien territoire de la Serbie (par conséquent restitution des six districts qui en ont été séparés) , fixation invariable de la somme que la Serbie doit payer en tribut à la Porte , administration par des Serviens de toutes les propriétés turques qui sont en Serbie ; liberté de faire le commerce dans tout l'empire turc avec des passeports serviens ; faculté d'établir des hôpitaux , des écoles et des imprimeries , interdiction à tous les Turcs de résider en Serbie , à l'exception de ceux qui font partie des garnisons qui doivent occuper certaines places fortes.

Cependant les négociations entre la Serbie et la Porte avaient traîné en longueur. Enfin , le 1<sup>er</sup> de février 1830 , un commissaire turc est parti de Constantinople avec les députés serviens qui s'y trouvaient , pour fixer définitive-

ment les limites des six districts qui doivent être restitués à la Serbie, savoir : ceux de Krain, Timok, Parakin, Kruschewatsch, Strarowlaschka et Drina.

Le prince Milosch, qui dirige depuis 14 ans l'administration de ce pays, qui est le sien, a convoqué une *assemblée nationale*, qui s'est réunie à Kragujewaz, le 4 février, pour entendre les communications que le prince devait faire à la nation. Cette assemblée se composait d'environ 1,000 représentans ; 700 étaient des députés des communes, munis pour la première fois de pleins pouvoirs de la part de leurs commettans ; chaque commune de 100 maisons avait nommé un député ; les autres plus petites s'étaient réunies pour en nommer un ou deux. La ville de Belgrade était représentée par 6 députés. Les 300 autres membres appartenaient au clergé supérieur, aux tribunaux ou à la classe des agens de l'administration.

Les pouvoirs ayant été vérifiés le 5 et le 6, le prince Milosch se rendit à l'assemblée le 7. Après avoir donné connaissance du firman dont nous avons parlé, il développa toute l'importance des privilèges reconnus à la Serbie, et félicita son pays d'être rentré dans la jouissance de ses droits, grâce à l'intervention de l'empereur de Russie. Il parla ensuite de son administration : il déclara qu'il était prêt à rendre compte de l'emploi des deniers publics ; il annonça qu'une commission nommée par lui pour rédiger un code de lois, en prenant pour base le code Napoléon, travaillait déjà depuis deux ans. Il s'étendit sur la nécessité d'établir des écoles, des imprimeries, des hôpitaux, de répandre de toutes manières l'instruction, et d'encourager les sciences. Enfin il dit à l'assemblée nationale qu'elle était convoquée surtout pour organiser un gouvernement. Il déclara qu'il relevait la nation du serment de fidélité qu'elle lui avait prêté, et qu'il remettait l'administration de l'état entre les mains de ses représentans.

Ce discours produisit le plus grand effet sur l'assemblée.



Une foule immense accompagna le prince jusqu'à son palais en faisant retentir les airs de cris de joie et d'applaudissemens.

Les premières autorités, le clergé et tous les représentans se sont réunis aussitôt après au palais de justice, où un comité choisi par cette assemblée a dressé trois actes, dont il lui a été fait lecture, et qu'elle a unanimement adoptés. Chacun de ces actes a été écrit sur un rouleau de parchemin, scellé et muni de la signature de tous les assistans, dont le nombre se montait à près de 1,000.

Le premier de ces actes, adressé au prince Milosch Obrenovitsch, lui confère, au nom de la nation, le titre de *Père de la Patrie*, lui confirme, ainsi qu'à ses héritiers légitimes, la qualité de prince régnant de la Servie, et renouvelle envers lui et ses successeurs, de la part de la nation, le serment d'un dévouement et d'une fidélité inviolables.

Le second contient les remerciemens de la nation envers le Grand-Seigneur; elle lui adresse de nouveau la prière de reconnaître le prince Milosch Obrenovitsch comme régnant légitimement en Servie, et de confirmer, conséquemment à la résolution invariable de la nation, l'hérédité de cette dignité dans sa famille.

Le troisième acte est également une adresse de remerciemens envers le monarque russe.

Le 9, l'assemblée invita le prince à se rendre à l'église, où les trois actes lui furent solennellement remis, et elle lui renouvela, au nom de la nation, la prestation de serment; le prince prêta de son côté serment au peuple servien. Le clergé entonna le *Te Deum*, et M. Gerasimos, évêque de Schabatz, prononça un discours analogue aux circonstances.

**SAINT-PÉTERSBOURG.** — *Etablissement d'Omnibus.*  
— Ces voitures qu'on vient d'organiser dans cette ville, partiront à la même heure des différens points assignés,

et feront le trajet sans s'arrêter, de sorte que les numéros semblables se rencontreront à moitié chemin. Les heures du départ seront 9 et 10 heures du matin, et 2, 4, 6 et 9 heures du soir. Pendant l'été, ces voitures auront la forme de *lignes* (linaïka), c'est-à-dire qu'elles seront ouvertes de tous les côtés, et n'auront qu'une impériale. Elles pourront transporter 20 à 22 personnes. Les prix sont assez élevés, car les premières places coûteront plus de 80 centimes et les secondes plus de 40.

**ODESSA.** — *Puits artésiens.* — La société rurale de la Russie méridionale à Odessa a recommencé ses travaux ; le 4 février dernier elle eut une séance où l'on examina, entre autres objets, le projet de M. de Châtillon, ingénieur français, pour pratiquer des puits artésiens à Odessa, et ensuite dans toute la Nouvelle-Russie. L'établissement de ces fontaines jaillissantes dans un pays privé d'eau peut avoir les résultats les plus vastes, et la société est déterminée à appuyer de la coopération la plus active. La souscription par actions a été reconnue comme le meilleur moyen pour atteindre le but désiré. La somme nécessaire pour la construction d'un seul puits artésien et pour la confection des instrumens, qui ensuite peuvent servir dans tout autre endroit, est évaluée à 16,200 fr., partagés en 300 actions. De ce nombre, la société rurale prend pour son compte 40 actions, les membres de la société, présents à la séance du 4 février, en ont pris 100. La souscription pour le restant de la somme en question est ouverte sous la direction d'une commission chargée par la société de pourvoir à l'accomplissement de cette utile entreprise.

— *Description du Bosphore Cimmérien et de la mer Noire.* Sur la proposition du gouverneur général, et appuyée par le ministre de l'instruction publique, l'empereur de Russie a ordonné que l'impression de l'ouvrage de

M. de Blaremborg, conseiller d'état, serait faite aux frais du gouvernement. Cet ouvrage est le résultat des recherches topographiques que M. de Blaremborg a faites pendant longtemps sur les côtes européennes du Bosphore cimmérien et la mer Noire qui en sont le plus rapprochées. Une fort belle carte et six plans accompagnent l'ouvrage. On s'est surtout attaché dans les dessins à présenter les traces encore subsistantes des lieux dont Strabon et l'auteur anonyme de la description du Pont-Euxin avaient déterminé les positions. Les renseignemens des anciens géographes avaient été souvent fort mal interprétés par les auteurs modernes, faute d'avoir vu les lieux : aussi en était-il résulté les plus graves erreurs dans presque toutes les cartes de la Tauride. Les meilleures mêmes n'en étaient pas exemptes, notamment celle de Formaleoni. M. de Blaremborg s'est chargé de rectifier ces fautes ; il a cherché à coordonner partout ses propres observations avec celles des anciens, et il paraît qu'en général il n'a pas trouvé pour les lieux des différences fort notables. Il a aussi découvert des ruines de ces trois forteresses scythiques dont parle Strabon. Il se propose de publier bientôt le fruit de ses observations. Les inscriptions grecques aussi nombreuses qu'intéressantes qu'il y a rencontrées jetteront sans doute quelque nouvelle lumière sur l'histoire peu connue de ces régions.

**TURQUIE.** — *Nuée d'insectes.* — « En 1822, je traversai une vaste plaine dans le voisinage de Brousse (Asie Mineure) qui était couverte de ces insectes, à plusieurs pouces de profondeur. Leurs larves y avaient été déposées par une nuée de *locustes* qui s'y étaient abattues et étaient encore trop jeunes pour pouvoir se servir de leurs ailes. Deux mois après ils s'envolèrent dans la direction de l'E. N.-E., et s'étant arrêtées au-dessus de Constantinople, on eût dit un voile épais de gaze qui enveloppait cette ville. Le plus grand nombre continua sa route, mais

une quantité considérable de trafulards s'abattit sur le faubourg de Péra et en remplit les rues et les jardins. Le parc du palais de l'ambassade anglaise en était tellement couvert, qu'il était impossible de parcourir ses allées sans en écraser des milliers, et qu'en peu d'instans ils détruisirent toute la verdure. Un matin, cependant, ils prirent tout à coup leur essor vers la mer Noire, mais ayant éprouvé des vents contraires, ils allèrent tous périr à l'entrée du Bosphore. Une partie de ces insectes, emportée par les courans, fut jetée sur le rivage de Bojukdéré et de Terapia, mais la plupart furent entraînés jusque devant Pera, où, rencontrant le courant du port, ils formèrent une barrière de près d'un mille de long entre les deux courans, jusqu'à ce qu'entraînée dans la mer de Marmara leur masse se rompit et se dispersa. »

W...

**GRÈCE.** — *État de l'instruction primaire en 1829.* —  
 « ..... Mon premier objet, en voyageant en Grèce, était d'y vérifier l'état des écoles. Ce que j'ai vu de l'ardeur des enfans à recevoir l'instruction, et l'étonnante rapidité de leur intelligence a dépassé tout ce qu'on m'avait dit.

» A Egine, où le séjour momentané du gouvernement fait affluer les nationaux, les bâtimens manquent aux écoles. J'ai vu des enfans étudier à l'ombre d'un mur, parce qu'ils ne pouvaient trouver place dans l'enceinte. Dans la pénurie de toutes choses, on voit à peine un volume entier dans une école; les élèves se partagent les feuillets, et ceux qui ne peuvent en avoir copient leur leçon. Malgré ces difficultés matérielles, on ne saurait exprimer les progrès de ces pauvres enfans.

» Cette ville seule possède actuellement vingt écoles d'enseignement mutuel de 15 à 100 enfans chacune. L'asile des orphelins, bâti par souscription pour les enfans grecs dont les parens sont morts en servant la patrie, en renferme 500. Non loin s'élève un collège de 120 élèves, où l'on étudie

les auteurs anciens , l'histoire , la géographie et la géométrie.

» .... Je distribuai dans ces divers établissemens des exemplaires du Nouveau-Testament grec, qui furent reçus avec la joie la plus vive. Partout j'ai vu la même ardeur à obtenir les livres utiles, et particulièrement l'Évangile. Lorsque M. King, missionnaire américain, quitta le vaisseau qui l'avait conduit à Egine, il voulut payer son passage au capitaine Mamouni ; celui-ci refusa l'argent, et demanda trois ou quatre exemplaires du Nouveau-Testament pour sa famille et pour lui.

» Quand je visitais les écoles, tous les enfans m'accueillaient en criant : vivent les amis de la Grèce!

» A Argos, l'école primaire contient 250 enfans. Il existe en outre une école de 20 petites filles. A Napoli di Romani, l'école est composée de 220 garçons et de 130 filles. On bâtit une maison qui en contiendra un plus grand nombre. A Syra, on en construit une pour 300 enfans ; à Andros, l'école contient 127 garçons et 13 filles, à Tinos 100 garçons et 50 filles. Celle que viennent d'ouvrir dans cette île M. King et sa femme a reçu 13 filles le premier jour, et le troisième 27. A Miconi, l'école renferme 95 garçons et 60 filles. Il y a, en outre, un collège de 60 enfans. A Naxos, dont la population est de 600 ames, il y a un collège de 90 garçons, et l'école primaire contient 175 garçons et 25 filles.

» Lorsque j'eus fait une distribution dans cette dernière école, les enfans se mirent à chanter un hymne en l'honneur des Anglais, des Américains et des Français.

» Je ne puis partager l'opinion sévère de quelques voyageurs sur le caractère grec et sur l'influence funeste d'une si longue oppression. Je ne doute pas, au contraire, que si ce beau pays est conduit pendant quelques années par un gouvernement sage, il ne surprenne l'Europe par ses progrès dans tous les genres de civilisation.

» M. Capo-d'Istria, qui porte les soins les plus attentifs à tous les intérêts de la Grèce, n'a pas négligé de conserver ses anciens monumens. L'asile des orphelins est orné de vases antiques. Des fouilles ont été faites à Egine; on les continue dans plusieurs parties de la Grèce. »

BARKER.

## ASIE.

**ERZEROUM.**—*Bénédition des eaux de l'Euphrate.* — Le premier février, a eu lieu à Erzeroum une solennité mémorable dans les annales de l'Asie mineure, la bénédiction des eaux de l'Euphrate d'après le rite græco-russe, que la présence des troupes russes a permis de célébrer avec pompe et que les chrétiens de cette contrée n'avaient pas osé renouveler depuis neuf siècles. L'aymonier russe, accompagné du clergé et de l'évêque arménien, se rendit processionnellement à deux lieues de la ville, où des détachemens, avec les drapeaux de la garnison, entouraient le lieu préparé pour la cérémonie. La route et les rives du fleuve étaient couvertes d'une foule immense de spectateurs, parmi lesquels on comptait même beaucoup de Turcs. Au moment de la bénédiction des eaux, les troupes exécutèrent des salves de mousqueterie, et après avoir reçu elles-mêmes la bénédiction, elles se remirent en marche au son de la musique militaire.

**PROVINCES DU CAUCASE.**—*Progrès des différentes cultures* — M. Morénas a été envoyé en Géorgie, pour essayer d'acclimater, dans les provinces situées au-delà du Caucase, différentes plantes des contrées méridionales, ou d'améliorer celles qui existent déjà. Il est également chargé d'examiner les établissemens de filature de soie, établis par feu M. Castella, afin d'en retirer le plus d'avantages possible.

Le gouvernement russe, guidé par les conseils de M. Gamba, consul général de France à Tiflis, a fait venir de France, de Portugal, d'Espagne et de la Boukharie, des outres de première qualité, et les a envoyées dans les mêmes provinces pour y favoriser la fabrication des vins; des tonneliers, engagés pour trois ans, doivent y introduire leur métier, qui y est presque entièrement inconnu. Par ces démarches, on espère parvenir bientôt à obtenir des vins excellens, qui dispenseront la Russie de consommer ceux de France et d'autres pays étrangers.

**SIBÉRIE.** — *Foire d'Irbit.* — D'après le rapport fait par le gouverneur de Perm, la foire de la ville d'Irbit en Sibérie a pris un tel développement depuis quelque temps que l'année dernière il s'y est fait des affaires pour la valeur de onze millions de roubles; en 1803, il ne s'en était fait que pour trois millions et demi. Ces avantages sont dus aux mines de fer de la province et aux relations commerciales avec la Chine par Kiachta. Une grande route achevée en 1753 facilite la communication avec la Russie d'Europe.

B.....

**CHINE.** — *Démêlés de la compagnie des Indes anglaises avec le gouvernement de Canton.* — Les affaires commerciales à Canton sont pour le moment dans un état peu favorable, principalement le trafic avec les Européens et les natifs de l'Inde.

Un célèbre négociant *Hong* (sorte d'association), nommé *Chungua*, vient de faire une faillite de plusieurs millions, et presque tous les autres marchands du *Hong* se trouvent également en banqueroute. Les étrangers des différentes nations ont présenté une adresse pour demander justice, et le commerce est en grande partie interrompu, jusqu'à ce que le gouvernement local fasse droit à leur demande. On se flatte que quelque avantage pourra résulter de cet état de choses, mais le caprice du vice-roi de Canton et de

son conseil pourrait bien se départir de ce qu'exigent la sagesse et la politique. Voici un extrait du mémoire présenté par la factorerie anglaise.

Il est dit dans ce mémoire qu'à moins d'un changement de système, il deviendra impossible de continuer le commerce; que les taxes et les extorsions sont devenues tellement pesantes et vexatoires qu'on ne peut plus se soumettre au système existant; qu'on a perdu toute confiance dans les négocians *Hongs*, attendu qu'à l'exception de trois, ils sont tous en faillite. Les signataires demandent en conséquence que les étrangers faisant le commerce à Canton aient la faculté d'établir des magasins pour la réception de leurs propres marchandises, que les droits soient payés à l'empereur en espèces, et que le propriétaire des marchandises puisse les retenir en sa possession; que les droits payés pour les négocians *Hongs* insolubles soient supprimés, et particulièrement le droit de 6 pour 100 imposé sur le coton brut; que le nombre des négocians *Hongs* soit porté au moins à soixante, ou, si cette augmentation est impraticable, qu'on accorde des licences aux marchands ou autres en dehors de la barrière, pour commercer, comme par le passé, avec les étrangers; que toutes les taxes désignées par le nom de *cumshaw* ou présens soient abolies, particulièrement celle de 1950 taels, ou 1600 dollars, qui est perçue par les mandarins de la douane; et de plus les *cumshaw* aux fournisseurs de bâtimens. On a la certitude que les mandarins extorquent près de 700 dollars sur les fournitures qu'ils font à chaque bâtiment. On demande encore que les dettes de *Chungua* soient payées sans délai.

Voilà quelles sont les demandes principales. Il y en a d'autres d'une moindre importance, telles que d'arborer le pavillon sur le comptoir de la compagnie à Macao, d'avoir la disposition d'une route assez large pour les voitures, et un terrain pour la course des chevaux destinés à la récréation des employés de la compagnie pendant



les mois d'été, et une extension des limites de leurs jardins devant le comptoir de Canton, etc.

Le Hoppo ou chef des douanes étant mort, et son successeur attendu de Pékin n'étant pas encore arrivé, les choses restaient dans un état d'incertitude quant aux résultats. Les opinions étaient partagées, plusieurs pensant que les Chinois ne voudraient point renoncer à un système qu'ils ont suivi pendant des siècles, tandis que d'autres supposaient que les Anglais obtiendraient ce qu'ils demandent en interceptant, pendant une saison seulement, les jonques chargées de sel destiné pour Canton. P.

## AFRIQUE.

**ÉGYPTE.** — *Travaux de M. Pariset.* — D'après des lettres qu'on a reçues de M. Pariset, ce voyageur, quoique très-fatigué et mal portant, n'en continuait pas moins à parcourir les villages du Delta, rendus accessibles par la rentrée du Nil dans son lit, et observait partout avec soin les maladies auxquelles l'inondation donne naissance, et qui sont si préjudiciables à la population de cette partie de l'Égypte. La peste est-elle importée dans le Delta, ou y est-elle endémique? Faut-il avoir recours à des lazarets ou bien à l'assainissement des villages du Delta, pour en éloigner cette cruelle maladie? Telles sont les questions dont M. Pariset cherchait la solution à travers mille obstacles. Pour arriver à son but, il avait envoyé, à la date des lettres dont nous donnons l'extrait, M. Demont à Smyrne et à Constantinople, afin d'y constater l'existence de la peste, et le départ pour l'Égypte de bâtimens ayant à bord ou des malades ou des marchandises infectées. M. Guilhou, envoié à Alexandrie, et ayant à sa disposition tous les moyens de désinfection désirables, était chargé de constater l'arrivée dans ce port des navires suspects, et de procéder, de suite, à leur assainisse-

ment. M. Pariset allait à Rosette pour y exercer la même surveillance, et MM. Lagasquie et Bosc remplissaient le même objet au Caire et dans le Delta : quant à M. Félix d'Arcet, resté au Caire avec M. Lagasquie, il y préparait en grand les chlorures désinfectans nécessaires, et les fournissait de là aux différens membres de la commission. Il faut espérer qu'un plan aussi bien conçu, et exécuté avec autant de dévouement, amènera des résultats décisifs et de nature à résoudre enfin la grande question de l'origine de la peste, qui, depuis quelques siècles, ravage si souvent l'Égypte.

P. S. M. Pariset vient d'arriver à Toulon.

## OCÉANIE.

### NOUVELLE GALLES. — *Situation des colonies anglaises.*

— Des lettres de Sydney, datées du 21 octobre 1829, nous donnent des nouvelles très-favorables sur l'état prospère des colonies anglaises dans cette contrée. Sydney a été fondée il n'y a que quarante ans, et déjà c'est une des plus grandes villes de celles qui sont situées au sud du tropique du capricorne. Quelques années de plus, et l'accroissement des capitaux en circulation, les entreprises des commerçans et la grande impulsion donnée à la pêche feront de Sydney la rivale de Lima et de Rio-Janeiro. Un nouvel article d'exportation commence à augmenter la richesse du pays, et il sera plus facile d'y recueillir 10,000 ballots de tabac que 1,000 de laine. Aussi une pétition pour l'admission du tabac de l'Australie dans les ports de l'Angleterre est dans ce moment devant la chambre du commerce, et on assure que le ministère est porté à admettre la demande des pétitionnaires.

Les indigènes de la terre de Van-Diemen ne cessent de troubler le repos des colons; ils volent et pillent dans toutes les directions, et osent même attaquer les gens armés qu'ils rencontrent sur la grande route; mais on prend des mesures

sévères contre eux, et l'on espère parvenir à les tenir en respect. Une communication par bateaux à vapeur va être incessamment établie entre l'Inde et les colonies de l'Australie. Ces bateaux toucheront à la rivière des Cygnes.

(OCÉAN AUSTRAL.)

**TERRES AUSTRALES.** — *Température et climat.* — « Rien n'est moins vrai que ce qu'on rapporte de l'intensité du froid des régions méridionales du globe. Au cap Horn, par lat. S. 56°, la végétation est en pleine activité au mois de mai (c'est le mois de novembre de ces contrées), et la neige y séjourne rarement dans les terrains bas. Nous avons été à même d'étudier le climat du midi, et de reconnaître que sa température est beaucoup plus douce que celle du nord : l'Amérique nous a fourni le moyen d'établir cette comparaison. Les étés ne sont point chauds, ni les hivers froids dans le midi ; mais, en revanche, on y est sans cesse exposé au vent et à la tempête, et il ne se passe guère vingt-quatre heures sans qu'il tombe de la pluie. L'île de Staten renferme des montagnes escarpées de 2000 pieds de haut, qui sont couvertes d'arbres jusqu'à leurs sommets ; le sol environnant est extrêmement marécageux. Le thermomètre s'y tient communément fort bas, et il est rare qu'il varie de plus de 4 ou 5 degrés de Fahrenheit dans les vingt-quatre heures. Le vent, qui y règne éternellement, souffle presque toujours de l'ouest ». » (*Extrait d'une lettre écrite par un officier du vaisseau anglais Le Chantier*).

**ILE TRISTAN D'ACUNHA.** — *Colonie anglaise du caporal Glass.* — Un individu, nommé Glass, qui est aujourd'hui le principal habitant de cette île, y fut envoyé, il y a environ quatorze ans, avec une compagnie d'artillerie,

dont il était caporal, pour y tenir garnison durant la captivité de Napoléon à Sainte-Hélène. A la mort de ce prince, les Anglais ayant évacué l'île, Glass obtint la permission d'y rester pour garder les bestiaux et les magasins. Actif et fort entreprenant, il se mit à exécuter de grands défrichemens. Lorsque le navire anglais *le Pyrame* toucha à Tristan en janvier 1829, la population se composait de sept hommes, six femmes et quatorze enfans, dont huit ou neuf appartenaient à Glass. Ils possédaient 300 acres de terre labourable, de riches pâturages et de l'eau excellente. Leur troupeau se composait de 70 bêtes à cornes de la meilleure race, et de 100 moutons, dont la laine se vendait au Cap 2 schell. 6 pence la livre; les parties montagneuses de l'île étaient peuplées de milliers de chèvres sauvages.

Les plantations de froment et d'orge des colons promettaient une abondante récolte; et quant aux pommes de terre, bien qu'ils en eussent déjà fourni à plusieurs navires, ils en avaient encore en magasin douze tonnes pesant, pour chaque habitant. Glass s'est construit une habitation commode, et a entouré les terres défrichées d'un mur de pierre de trois milles de circonférence, auquel il a travaillé pendant dix ans.

W....

MM. Schiede et Deppe rapportent, dans la description qu'ils donnent à M. de Humboldt de leur ascension au grand volcan d'Orizaba, avoir vu croître la pomme de terre dans un état sauvage, à la hauteur de 10,000 pieds au-dessus du niveau de la mer. La tige avait 3 pouces et demi de long, et portait de grandes fleurs bleues. Les pommes de terre étaient de la grosseur de noisettes.

## AMÉRIQUE.

**CANADA.** — *Voyage de M. John Willis.* — Ce professeur de géographie à Shrewbury écrit de Chippawa, dans le Haut-Canada, qu'il a été très-bien accueilli par un chef de six tribus indiennes; il loue particulièrement l'hospitalité qu'il a trouvée pendant un séjour de trois mois chez une race indienne qui n'a aucune connaissance des langues et mœurs européennes. Il s'est informé, chez ces habitans, de la possibilité de se rendre, du côté occidental, aux établissemens russes sur la mer Pacifique. Deux d'entre eux se sont offerts pour l'accompagner jusqu'à la rivière de Colombie, et il se prépare à entreprendre ce voyage intéressant, mais pénible et dangereux, de 2 000 milles anglais, à travers le continent américain, en parcourant des forêts immenses, habitées par des bêtes féroces et des sauvages, sans espérer de trouver un seul être civilisé qui puisse lui indiquer la route à suivre. Arrivé à la rivière de Colombie, il se rendra au Kamtschatka, et de là, par terre, à Saint-Pétersbourg. S. M.

**ÉTATS-UNIS.** — *Statistique religieuse.* — On nous communique la classification suivante des différentes sectes religieuses des Etats-Unis.

*Congrégationalistes de la Nouvelle-Angleterre.* — Orthodoxes.

Ministres 800; églises vacantes 250; membres 115,000. — *Unitaires.* Environ 150 congrégations.

*Presbytériens.* — Synodes 16; presbytères 90; ministres 1289; licenciés 193; églises 1946; membres 146, 297.

*Eglise hollandaise réformée.* — Ministres 117; églises 155; églises vacantes 16.

*Eglise allemande réformée.* — Eglises environ 400; membres 30,000.

*Eglise épiscopale.* — Evêques 13 ; ministres 507 ; églises 5,989.

*Baptistes calvinistes associés.* — Associations 206 ; églises 4,027 ; ministres 2,749,

*Moraves.* — Congrégations 23 ; ministres 23 ; membres 6,000.

*Méthodistes.* — Evêques 3 ; prédicateurs en tournée 1,533 ; *id.*, incapables d'exercer leur ministère à cause de leur grand âge, 109 ; membres de la société 421,105. Le nombre des prédicateurs à poste fixe est inconnu.

*Luthériens évangéliques.*—Environ 200 ministres et 800 congrégations.

*Eglise de la nouvelle Jérusalem.* — Ministres ordonnateurs 8 ; prêtres-ministres-instructeurs 6 ; licenciés 12.

*Société chrétienne.* — De 800 à 1000 églises.

*Universalistes.* — De 200 à 300 congrégations.

*Catholiques.* Le nombre en est inconnu. On l'estimait, il y a quelques années, à 600,000. Il s'est depuis beaucoup accru.

*Baptistes de volonté libre.* — Ministres 242 ; églises 335.

*Amis ou quakers.* — Le nombre en est évalué à 750,000.

*Trembleurs.* — Sociétés 16 ; prédicateurs 40 ; membres 5,400.

*Baptistes du septième jour.* — Eglises 18 ; ministres 29 ; membres 2,862.

*Baptistes aux six principes.* — Eglises 15 ; ministres 20 ; membres 1,500.

*Tunkers.* — Eglises 33 ; ministres 30 ; membres 3,000.

*Mennonites.* — Eglises 225 ; ministres 200 ; membres 20,000.

*Baptistes de communion libre.* — Eglises 32 ; ministres 23 ; membres 1284.

— *Société américaine des missions protestantes.* — La société américaine des missions protestantes a fait imprimer, en 1829, 172,000 exemplaires des Écritures en langue chactas, un nombre égal dans la langue des Senecas, et 175,000 en chéroquée. Cette dernière nation fait de grands progrès dans la civilisation. *Le Phoenix*, journal chéroquée, rédigé par un naturel qui a inventé les caractères de la langue, annonce, dans son dernier numéro, la formation d'une société pour la tempérance à New-

Echota, capitale du pays. L'article troisième des statuts de cette société est ainsi conçu :

« Les membres de la société ayant l'ardent désir d'avancer la prospérité du pays et le bonheur de leurs concitoyens, et étant fermement convaincus que l'usage immodéré des liqueurs fortes est en opposition directe avec leurs plus chers intérêts, prennent la résolution de ne mettre en circulation, de ne distiller, de ne vendre, de ne donner aucune liqueur forte, de ne s'en servir eux-mêmes que comme remède dans le cas d'infirmités, et d'en faire cesser l'usage par tous les moyens convenables. »

On sait avec quelle persévérance les missionnaires américains ont entrepris la civilisation des peuples sauvages. Les écoles dans les îles Sandwich comptent aujourd'hui 45,000 élèves. A Ceylan, ils ont fondé un séminaire divisé en cinq classes, et destiné à former les jeunes indigènes qui veulent se vouer à l'instruction de leurs compatriotes. Le nombre des étudiants s'élève à 93. Dans le dernier concours, qui a eu lieu en présence des chefs civils et militaires de l'île, les deux dernières classes ont été examinées sur les langues anglaise et tamoule; la seconde et la troisième sur l'astronomie, le globe terrestre, les cubes, les racines carrées, et les progressions arithmétiques et géométriques. La première classe a subi l'examen sur la trigonométrie, la mesure des solides, des hauteurs et des distances, et sur la méthode pour calculer la distance du soleil, de la lune, des planètes, et le temps des éclipses. La mécanique, la pneumatique et l'hydraulique font aussi partie des études de cette classe.

— *Mouvement de la presse périodique depuis 1775.* — Le tableau ci-joint, plus exact que celui qui a déjà été publié par plusieurs feuilles quotidiennes, présente le nombre des journaux et écrits périodiques publiés dans les divers états

de l'Union à l'époque de la révolution, en 1810 et en 1828.

	1775.	1810.	1828.
Maine.....	».....	».....	29
Massachusetts.....	7.....	32.....	78
New-Hampshire.....	1.....	12.....	17
Vermont.....	».....	14.....	21
Rhode Island.....	2.....	7.....	14
Connecticut.....	4.....	11.....	33
New-York.....	4.....	66.....	161
New-Jersey.....	».....	8.....	22
Pensylvanie.....	9.....	71.....	185
Delaware.....	».....	2.....	4
Maryland.....	2.....	21.....	37
District de Columbia.....	».....	6.....	9
Virginie.....	2.....	23.....	34
Caroline du Nord.....	2.....	10.....	20
Caroline du Sud.....	3.....	10.....	16
Géorgie.....	1.....	13.....	18
Floride.....	».....	1.....	2
Alabama.....	».....	».....	10
Mississipi.....	».....	4.....	6
Louisiane.....	».....	10.....	9
Tennessee.....	».....	6.....	8
Kentucky.....	».....	17.....	23
Ohio.....	».....	14.....	66
Indiana.....	».....	».....	17
Michigan.....	».....	».....	2
Illinois.....	».....	».....	4
Missouri.....	».....	».....	5
Arkansas.....	».....	».....	1
Nation chérokée.....	».....	».....	1
Totaux.....	37	358	852

— *Village éclairé par le gaz naturel.* — Ce singulier phénomène existe au village de Frédonia, situé dans la partie occidentale de l'état de New-York, à environ deux milles



du lac Érié. Une petite rivière très-rapide le traverse , et , après avoir fait plusieurs détours, se jette dans le lac. A son embouchure est un petit port. On s'aperçut, il y a trois ans, que des bulles qui s'élevaient fréquemment des eaux de cette rivière contenaient du gaz inflammable. Un trou d'un pouce et demi de diamètre, qu'on pratiqua à un rocher au bord de l'eau, donna issue au gaz que l'on recueille maintenant dans des vaisseaux, et qui étant devenu la propriété d'une société formée pour cet objet, est vendu dans le village à raison d'une piastre et demie par bec pendant un an. La flamme est brillante, mais moins cependant que celle du gaz obtenu par les ressources de l'industrie. L...

**MEXIQUE.** — *Population des 19 états. Nombre de leurs députés.* — On peut regarder comme officiel l'exposé numérique que nous donnons ici. Il servira à rectifier plusieurs erreurs. Nous en devons la communication à l'obligeance d'un haut fonctionnaire, qui remplissait dernièrement au Mexique une des places les plus éminentes du gouvernement.

Etats.	Députés.	Population.
Mexico.....	15.....	1,200,000
Puebla.....	9.....	720,000
Oaxaca.....	6.....	480,000
Yucatan.....	7.....	560,000
Talisco.....	7.....	560,000
Valladolid.....	5.....	400,000
Saint-Louis de Potosi.....	5.....	400,000
Guanajuato.....	5.....	400,000
Tabasco.....	2.....	160,000
Chiapas.....	2.....	160,000
Zacatécas.....	3.....	240,000
Queretaro.....	2.....	160,000
Durango... ..	2.....	160,000
Totaux.....	70.....	5,600,000

généreux don, et de le faire inscrire dans les registres de cet établissement, afin de perpétuer la mémoire d'un acte aussi honorable.

• Dieu vous ait, messieurs, en sa sainte et digne garde.

Au palais de Rio de Janeiro, le 21 octobre 1829.

*Signé* : marquis d'ARACATY.

• A messieurs TERRISSE, RIBSTERFELD et TEN-BRINK. •

Les orphelines que le sort a désignées se nomment Anna-Francisca do Nascimento, Angelica-Maria do Amparo, Alexandrina Roza et Theodora do Bom Successo.

**LA JAMAÏQUE.** — *Journal des hommes de couleur.* — Un journal intitulé *The Watchman and Jamaica Free Press* se publie depuis peu à la Jamaïque. Il est rédigé par des hommes de couleur libres, et a pour but de soutenir publiquement les droits qu'ont les noirs de jouir de tous les privilèges civils et politiques des sujets anglais. Ce journal leur servira d'organe, et si l'on considère que la population de la Jamaïque comprend, outre 300,000 esclaves, 40,000 nègres libres, sachant la plupart lire et écrire, et dont les propriétés sont au moins aussi considérables que celles des 13,000 blancs qui résident dans l'île, on se fera une idée de l'importance que cette publication peut avoir.

— *Droits politiques accordés aux hommes de couleur.* — Dans sa dernière session, l'assemblée législative de la Jamaïque a résolu d'assimiler les nègres et les mulâtres libres aux blancs, sous le rapport des droits électoraux et autres droits politiques; seulement ils ne seront point admissibles au conseil privé et à l'assemblée législative, qui, dans le gouvernement de l'île, correspondent au parlement anglais. Le but de l'assemblée a sans doute été d'empêcher une ré-

volution qui nous paraît devoir éclater tôt ou tard, surtout depuis la publication du journal dont nous venons de parler.

**COLOMBIE.** — *Nivellement de l'isthme de Panama*. —

M. Loyd, ingénieur anglais, fut chargé par le général Bolivar d'exécuter le nivellement de l'isthme de Panama, afin de découvrir l'élévation relative de l'Océan Pacifique à Panama et de l'Atlantique à l'embouchure de la Chagre, et d'aviser au meilleur moyen de communication entre les deux mers. M. Loyd se rendit à Panama au mois de mars 1828, et y ayant été joint par le capitaine Falmarc, officier de génie suédois, au service de la Colombie, le 5 mai suivant, ils commencèrent leurs opérations, résolus de ne point se laisser décourager par les obstacles que la saison pluvieuse, qui venait de commencer, semblait devoir y apporter, par les privations personnelles, et par le danger auquel leur santé allait être en butte. Ils relevèrent d'abord le pays entre Panama et Porto-Vélo, en suivant l'ancienne route, jusqu'au lit de la Chagre, qui va se jeter dans le golfe du Mexique. La hauteur la plus élevée qu'ils eurent à franchir entre ces deux points fut de 633.32 pieds anglais au-dessus de la marée haute à Panama. Se sentant alors incommodés de la pluie, à laquelle ils n'avaient cessé d'être exposés depuis leur départ, ils se construisirent une habitation sur le bord de la Chagre, et discontinuèrent leurs travaux jusqu'au retour de la belle saison. Le 7 février 1829, ils reprirent leurs opérations, à partir d'un point de la rivière situé au-dessous de l'endroit où ils s'étaient arrêtés, à 152.55 pieds au-dessus de la marée haute à Panama, et longèrent le cours de la Chagre jusqu'à la Braja, à 12 milles environ de son embouchure. L'eau de la rivière y était très-saumâtre, et de là à la mer il n'y avait point de courant percep-

• Voyez le dernier cahier.

tible. Le résultat des calculs de ces ingénieurs fixe à 3.52 pieds la hauteur moyenne de l'Océan Pacifique à Panama, au-dessous de l'Atlantique à Chagre. La différence entre les plus hautes et les plus basses marées à Panama est de 27.44 pieds; mais la différence moyenne, dans les grandes marées, est de 21.22; à Chagre, elle est de 1.16 pieds seulement, et ne varie à aucune saison de l'année. A l'heure de la marée haute, qui a lieu à peu près en même temps des deux côtés de l'isthme, l'élévation moyenne des eaux au-dessus de leur niveau respectif est donc de 10.61 pieds dans l'Océan Pacifique, et de 0.58 dans l'Atlantique, ce qui donne au premier une élévation de 13.55 pieds au-dessus de l'autre. A eau basse, les deux mers, se trouvant au-dessous de leurs niveaux moyens respectifs, dans la proportion déjà indiquée, l'Océan Pacifique est à 6.51 pieds au-dessous de l'Atlantique. Il en résulte que, dans l'intervalle d'une haute marée à la suivante, le niveau de la mer Pacifique est d'abord plus élevé, ensuite de même hauteur, et enfin plus bas que celui de l'Atlantique, et *vice versa*.

W...

**BUÉNOS-AYRES.** — *Nouvelles de M. Bonpland* — Une lettre de Buénos-Ayres, sous la date du 14 novembre dernier, contient la nouvelle suivante :

« Le savant Bonpland est enfin libre; Francia, lassé de le retenir, lui a donné un passeport; il est maintenant au village de Saint-Borja, aux missions brésiliennes, sur l'Uruguay. Nous l'attendons sous peu à Buénos-Ayres. Il revient avec des collections. »

**VALPARAISO.** — *Tremblement de terre.* — Un tremblement de terre, presque aussi violent que celui qu'on a senti en 1822, a désolé la ville de Valparaiso, dans la journée du 26 octobre 1829. L'ondulation a duré 20

secondes et a détruit une grande quantité de maisons. Personne n'a perdu la vie; mais à Saint-Yago, où la secousse a été très-violente, on a eu à déplorer la mort de plusieurs habitans. Le village de Casa-Blanca, qui se trouve à 30 milles de Saint-Yago, a été presque entièrement renversé.

---

---

# Nécrologie.

---

## *Le grand-duc de Bade.*

Son Altesse Royale le grand-duc de Bade, Louis est mort à Carlsruhe, le 30 mars dernier, à la suite d'une attaque d'apoplexie nerveuse dont il avait été atteint. Son frère et successeur, le grand-duc Léopold, a immédiatement pris les rênes du gouvernement et a fait publier la proclamation suivante :

« Nous, Léopold, par la grâce de Dieu, grand-duc de Bade, duc de Zabringen, etc., savoir faisons :

» Il a plu au Tout-Puissant de rappeler à lui, ce matin à deux heures moins un quart, S. A. le prince Louis, grand-duc de Bade, duc de Zabringen, notre bien-aimé frère, et de nous plonger, ainsi que la famille grand-ducale et tout le duché, dans un deuil profond.

» Cet événement inattendu a fait passer le gouvernement du Grand-Duché entre nos mains, en vertu des lois de notre maison et du pays; nous avons déjà pris les rênes de l'état, et nous le faisons savoir à tous nos sujets, en les invitant à être aussi dévoués, aussi fidèles, aussi soumis aux lois actuelles et futures, qu'ils l'ont été à l'égard de notre illustre frère et des lois qu'il a rendues.

» Nous donnons en même temps l'assurance que notre ferme volonté est de maintenir religieusement la constitution du pays, de travailler à sa prospérité autant qu'il sera en

notre pouvoir, et de conserver à chacun ses droits, ses dignités et ses emplois ; nous confirmons expressément en même temps nos serviteurs dans les postes qui leur sont confiés.

» Donné avec notre signature et scellé du sceau de l'état, dans notre capitale et résidence.

» Carlsruhe, le 30 mars 1830. *Signé* LÉOPOLD.

Baron de BERSTETT.

» D'après les ordres de S. A., EICHBODT. »

### *Le Capitaine Boteler.*

Le grand-duc de Hesse-Darmstadt, Louis X a suivi de près son épouse dans la tombe. Il paraît que la douleur qu'il avait ressentie de cette perte, que tous ses sujets avaient vivement partagée, a hâté la fin de sa carrière. Ce prince est mort le 6 avril dernier à l'âge de 77 ans. Son fils vient de lui succéder sous le nom de Louis XI.

### *Le grand-duc de Hesse-Darmstadt.*

Le capitaine Boteler, chargé par le gouvernement anglais de relever la côte occidentale d'Afrique, est mort au mois de janvier dernier à bord de l'*Hécla* qu'il commandait, à la hauteur de Sierra Léone. Les lieutenans Tambs et Wilson, le chirurgien et tous les autres officiers de ce vaisseau, ont péri victimes du climat malsain de cette côte. M. Boteler avait accompagné le capitaine Owen lors du relevé que cet officier avait exécuté de la côte orientale d'Afrique et de l'île de Madagascar. Les services qu'il rendit dans cette expédition désastreuse par la grande mortalité qui eut lieu à bord des navires anglais, valurent à Boteler le grade de commandant. Il se disposait, il y a deux ans, à publier le journal qu'il avait tenu de cet intéressant voyage, lorsque

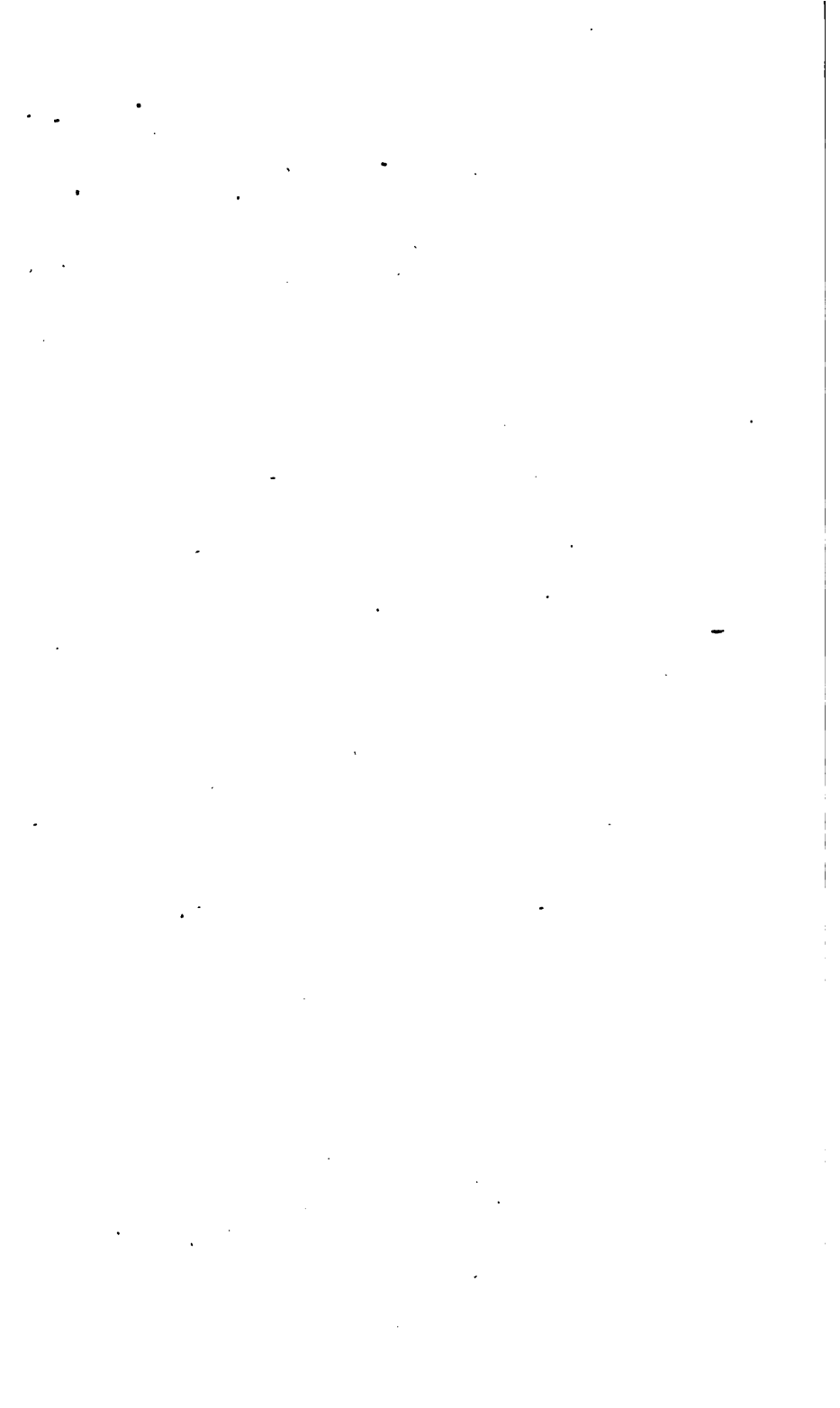
le gouvernement lui confia la mission dans laquelle il a succombé.

*Le major Rennel.*

Le plus grand géographe de notre siècle, le major Rennel, vient d'être enlevé aux sciences qu'il avait si glorieusement cultivées pendant sa longue carrière terminée à 88 ans. Il a été inhumé à l'abbaye de Westminster le 6 avril. L'*Atlas du Bengale*, la *Géographie d'Hérodote*, de savans mémoires sur les divers voyages de découvertes encouragés par la société africaine de Londres, restent comme des monumens impérissables de l'érudition, de la sagacité, de la profondeur de cet homme célèbre. Nous aurons soin de recueillir, pour l'offrir à nos lecteurs, le juste tribut d'éloges que les diverses compagnies savantes dont il faisait partie ne manqueront pas de payer à sa mémoire.



#### **IV. DOCUMENTS OFFICIELS.**



---

## DOCUMENTS OFFICIELS.

---

### • PROCLAMATION ET ABDICATION DE BOLIVAR.

La proclamation adressée par Bolivar aux Colombiens contient en substance ce qui suit :

« Après vingt ans consacrés au service de la patrie, je quitte  
» enfin la présidence, et le congrès se réunit pour consolider nos  
» institutions. L'accusation d'aspirer au pouvoir absolu ne m'a pas  
» été épargnée par ceux-là mêmes qui desiraient se partager les  
» lambeaux de l'autorité suprême. Plus d'une fois il m'ont offert  
» le sceptre de la Colombie, mais j'ai repoussé leur offre avec indi-  
» gnation. Colombiens! ne vous laissez pas aveugler à votre tour;  
» réunissez vos efforts à ceux du congrès constituant; là seulement  
» est l'avenir et l'espoir du peuple; là doivent converger tous les  
» efforts du patriotisme. Si vous séparez votre pensée de la sienne,  
» les flots déchainés de l'anarchie ne tarderont pas à submerger  
» votre beau territoire. »

Le message envoyé par le libérateur au congrès n'est qu'une ampliation de la pièce précédente. Bolivar le termine ainsi :

« En vous exprimant ma détermination irrévocable de quitter  
» la présidence, je sais que la sincérité d'une déclaration pareille  
» sera regardée comme suspecte. J'insiste pourtant, et je vous prie  
» de considérer qu'il y va tout autant de votre honneur de ne plus  
» me proposer cette place éminente, que du mien de la refuser dé-  
» sormais. Si vous m'y rappelez encore, le monde pourrait croire  
» que je ne suis pas étranger à cet événement. Il ne manque pas  
» dans notre patrie de citoyens capables de remplir les devoirs de  
» président, de citoyens qui ne sont pas, ainsi que moi, exposés  
» à la calomnie et accusés d'ambition. »

» Il est indispensable qu'un nouveau chef prenne en main la  
 » direction des affaires de la république; car un grand nombre de  
 » nos compatriotes veulent savoir si décidément ce poste cessera  
 » d'être confié au même homme. Sur l'hémisphère américain  
 » comme sur le continent d'Europe, trop de personnes me croient  
 » coupable d'arrière-pensées contre la liberté de la Colombie.  
 » Hâtez donc votre choix, et qu'un de nos citoyens devienne ce  
 » que je ne puis plus être, le point central de la concorde inté-  
 » rieure : ce sera de tout mon cœur que je soutiendrai ce magis-  
 » trat légitime par l'exemple de mon obéissance, l'appui de mon  
 » épée et le concours de l'influence qui m'est acquise.

» Citoyens, il vous reste de grands résultats à conquérir. Les  
 » finances réclament vos lumières : la dette nationale est un cancer  
 » qui nous ronge. Il est urgent de réorganiser l'armée, d'améliorer  
 » l'administration de la justice. L'indépendance, je le dis à notre  
 » honte, est encore le seul progrès que nous ayons accompli ; nous  
 » ne l'avons obtenue qu'en laissant tout le reste en souffrance :  
 » mais elle est la date de tous les perfectionnemens, la première  
 » conquête qui force la voie et rend les autres faciles. L'avenir est  
 » dans vos mains. »

Quant à la séparation de Venezuela d'avec le reste de la Colombie, Bolivar s'en occupe très-succinctement et conseille aux représentans d'apporter prudence et modération dans l'examen de cette affaire.

BOGOTÁ, 20 janvier 1830.

---

#### CONVOGATION DES ETATS DE POLOGNE.

*Extrait du protocole de la secrétairerie d'état du royaume de Pologne.*

« Nicolas I<sup>er</sup>, etc.

» Prenant en considération les art. 31 et 87 de la constitution de notre royaume de Pologne, de même que les art. 90, 91 et 93 des statuts organiques relatifs aux assemblées de la diète, nous avons résolu de réunir les deux chambres dans notre capitale de Varsovie.

» Les séances des deux chambres s'ouvriront le 28 mai, et seront closes le 28 juin.

» Les nonces et députés devront se trouver dans notre capitale sept jours avant l'ouverture de la diète, pour présenter au sénat les pièces prouvant la validité de leur élection. Les sénateurs du royaume de Pologne devront donc se trouver à la même époque dans cette capitale.

» Sénateurs, nonces et députés !

» Il s'est déjà écoulé douze ans depuis que l'immortel restaurateur de votre patrie vous rassembla pour la première fois autour de son trône, afin de vous mettre en possession du plus précieux des privilèges qu'il vous a conférés.

» Ayant hérité de ses sentimens pour vous en même temps que de son sceptre, nous vous convoquons aussi dans le même dessein. Vous avez appris par trois diètes quel doit être le but de vos efforts, ainsi que ce que vous devez éviter. L'expérience vous a montré les avantages des délibérations calmes et tranquilles, de même que les suites préjudiciables des dissensions. Cette expérience ne sera sûrement pas sans fruit pour vous.

» Ainsi nous ne doutons pas que dans vos délibérations vous ne vous occupiez du bien public avec le zèle qui vous a toujours animés, et avec le même esprit d'ordre et d'union qui a caractérisé les travaux de votre dernière session.

» Du reste, nous vous assurons de notre bienveillance royale, et nous vous recommandons à la protection divine.

» Donné à Pétersbourg, le 25 mars (6 avril) de l'an de grâce 1830, et de notre règne le troisième.

» Nicolas. »

---

DECRET DU ROI D'ESPAGNE MODIFIANT L'ORDRE DE LA  
SUCCESSION AU TRÔNE.

« FERDINAND VII par la grâce de Dieu, etc., aux infans, prélats, ducs, marquis, comtes, ricos hombres, etc. ; sachez :

» Que durant les cortès qui se réunirent en mon palais de Buen-

Retiro, en l'année de 1789, il fut question, sur la demande de mon auguste père, de la nécessité et convenance de faire observer l'ordre régulier établi par les lois du royaume et par l'ancienne coutume, en ce qui touche le droit de successibilité à la couronne, en préférant l'aîné aux cadets, et l'enfant du sexe masculin à celui du sexe féminin, en suivant leur ligne respective; et lesdits cortès, reconnaissant en effet tout ce qui était résulté de bien pour la monarchie durant 700 ans, de cet ancien ordre de choses, et appréciant les circonstances éventuelles qui contribuèrent à sa réforme par acte du 10 mai 1713, déposèrent entre les mains royales de S. M. une pétition datée du 30 septembre de ladite année 1789, où elles faisaient valoir tous les résultats utiles recueillis par le royaume de l'observation de l'ancienne coutume, soit avant, soit plus particulièrement après la réunion des couronnes de Castille et d'Aragon, telle qu'elle est établie par la loi 2<sup>e</sup>, titre 15, partie 2<sup>e</sup>; suppliant S. M. que, nonobstant le susdit acte, elle daignât ordonner que l'ancienne coutume de la monarchie fût de nouveau et toujours observée, faisant publier à cet effet la pragmatique sanction d'usage, comme loi rendue et rédigée en assemblée de cortès, à l'effet de constater cette résolution et l'abrogation de l'acte précité.

» Le roi mon auguste père daigna prendre sur cette pétition une résolution conforme à ce que demandait le royaume, faisant écrire sur la consultation dont la junta des assistans aux cortès, le gouverneur et les membres de mon conseil royal de Castille accompagnèrent la pétition des cortès : « *Qu'elle avait pris une résolution conforme à ladite demande.* » Mais, ordonnant que, pour lors, il en fût gardé le plus grand secret, ainsi qu'il convenait à son service, S. M. ajoutait à la résolution qui précède : « *Qu'elle ordonnait à ceux de son conseil d'expédier la pragmatique sanction accoutumée en pareil cas.* » A cet effet, il fut transmis secrètement copie, par le gouverneur du conseil, au président des cortès, le comte de Campomanes, de la supplique précitée, et des résolutions y annexées, et le tout fut publié dans le sein des cortès, avec la réserve recommandée par S. M.

» Les troubles qui agitèrent bientôt l'Europe, et ceux dont la Péninsule eut bientôt à souffrir, ne permirent pas l'exécution de ces importans desseins qui demandaient des jours plus tranquilles. Mais, grâce à la divine miséricorde, le bon ordre et la paix dont avait un si grand besoin mon peuple bien-aimé, ayant

été rétablis, après avoir examiné cette importante affaire, et avoir entendu les ministres dévoués à mon service et au bien public, j'ai ordonné, par mon décret adressé à mon conseil le 26 de ce mois, que, conformément à la susdite pétition en original, présentée par les cortès, et à ce qui avait été résolu par le roi mon père bien-aimé, ainsi qu'à l'attestation des notaires majeurs des cortès, lesquels documens lui ont été en même temps transmis, il fasse immédiatement publier la loi et pragmatique d'usage. Cette publication ayant eu lieu en mon conseil, en présence de mes deux fiscaux, ce jour 27 du même mois, et son exécution ayant été ordonnée, comme loi rendue en cortès, j'ordonne qu'on observe et exécute désormais à perpétuité le contenu littéral de la loi 2<sup>e</sup>, tit. 15, partie 2<sup>e</sup>, selon la pétition des cortès réunies en mon palais du Buen-Retiro, en l'année 1789, et dont la teneur est comme suit : »

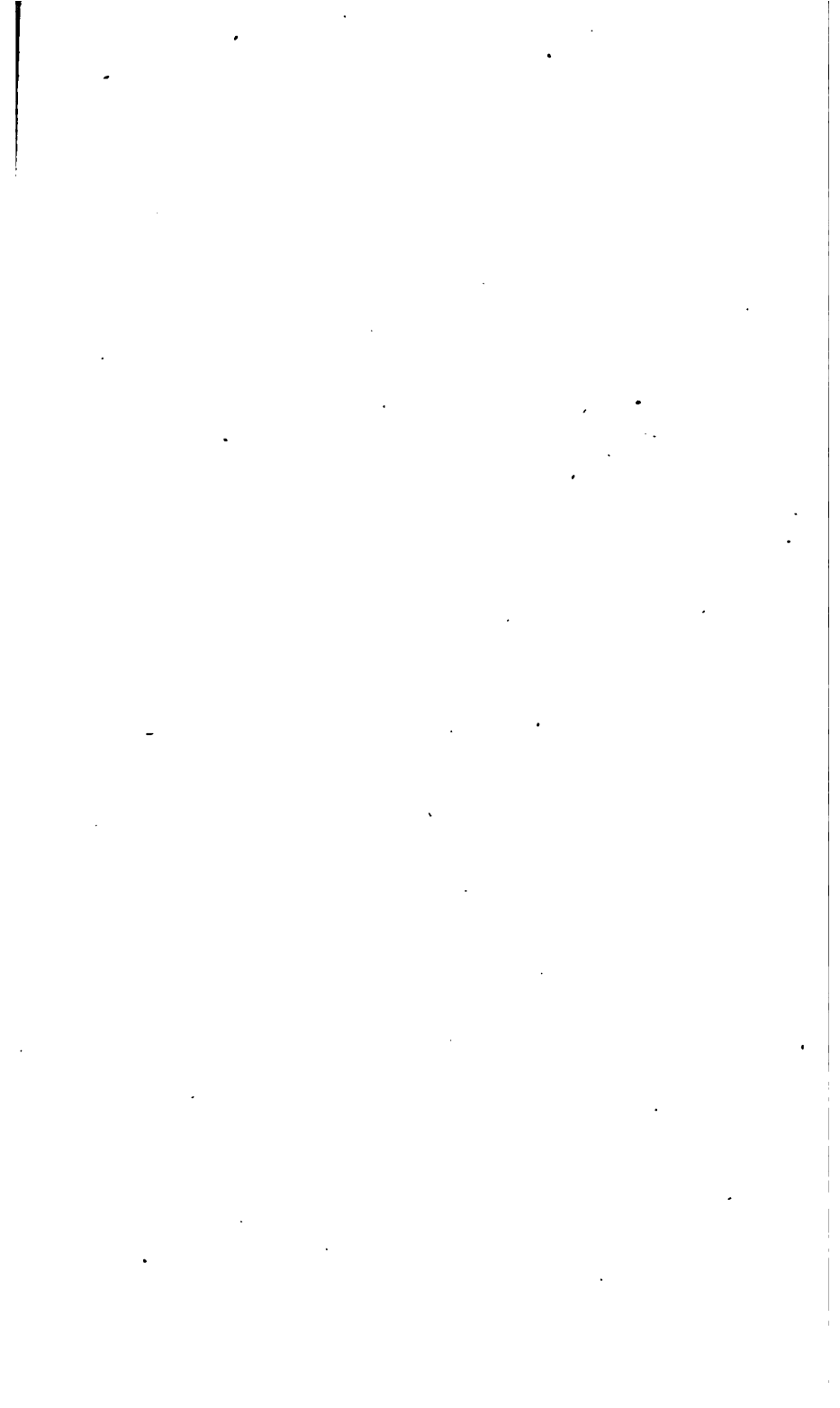
Le texte de cette loi, reproduit en vieux style espagnol, établit d'abord suivant des exemples tirés de la loi de Moïse et des saintes écritures, le droit de préférence des aînés sur leurs cadets, et elle stipule après ce qui suit :

« C'est ainsi qu'il en a toujours été sur toute la terre et principalement en Espagne. Il y fut établi que, pour obvier à tous les maux, la souveraineté du royaume appartiendrait à ceux qui viendraient en ligne droite, et qu'à défaut d'enfant mâle, la fille aînée après lui hériterait. Il fut même ordonné que si le fils aîné venait à mourir avant d'hériter, et qu'il laissât fils ou fille de sa femme légitime, celui ou celle-ci hériterait et non pas d'autre; que si tous ceux-ci décédaient, l'héritier du trône serait le plus proche parent, pourvu qu'il fût capable à cet effet (*home para ello*) et qu'il n'eût rien fait qui dût le lui faire perdre. D'où il suit que le peuple est tenu de reconnaître le fils aîné du roi, car autrement le roi ne saurait être complètement reconnu; et enfin quiconque ferait en contre de ce quelque chose commettrait trahison et aurait mérité la peine d'usage envers ceux qui méconnaissent la souveraineté du roi.

» Et en conséquence, j'ordonne, etc.

» En mon palais, le 29 mars 1830 ;

» MOI! LE ROI. »





---

## Annonces.

---

*Le Monde comparé avec l'empire britannique*, par Adrien Balbi.

Paris, au bureau de la Revue des deux mondes, et chez les principaux libraires. Prix : 6 francs.

Ce magnifique ouvrage de M. Ad. Balbi, qui a paru en plusieurs fragmens dans la première série de la Revue des deux mondes, vient d'être réuni en un seul TABLEAU, sur la demande d'un grand nombre d'abonnés de la Revue, et de plusieurs savans qui désiraient pouvoir embrasser d'un coup d'œil le travail du célèbre statisticien. Il est curieux de suivre dans un cadre à la fois aussi vaste et aussi resserré les étonnans progrès de l'empire britannique, qui, depuis le commencement du siècle dernier, s'est élevé à un tel point de grandeur, qu'on ne le peut plus maintenant comparer qu'avec le MONDE. D'un autre côté, on y découvrira peut-être les causes prochaines d'une ruine inévitable dans l'accroissement perpétuel de la dette, des pauvres, des crimes et des délits, et d'une population malheureuse, dont l'emploi des machines réduit de jour en jour le salaire, et qui ne trouve plus dans les ressources de l'industrie de quoi subvenir à ses plus pressans besoins.

Nous croyons utile d'ajouter que cet ouvrage forme le complément indispensable des autres grands tableaux statistiques de M. Adrien Balbi, tels que la *Balance politique du globe*, la *Monarchie française comparée aux principaux états du monde*, etc.

*The World compared with the British empire*, by Adrien Balbi. Ce tableau est la traduction fidèle du précédent, et est destiné à obtenir un grand succès en Angleterre.

Paris, au bureau de la Revue des deux mondes, rue Belle-Chasse, n° 14 ; à Londres, chez Bossange, Barkes et compagnie, Great Marlborough Street. Price : 8 shillings.

---

*Le Courier de Smyrne*, journal politique, commercial et littéraire. Cette feuille paraît le dimanche de chaque semaine.

On s'abonne, pour la France, à la direction des postes à Huningue. Le prix de l'abonnement est de 50 fr. pour l'année.

Rédigé avec talent, le *Courier de Smyrne* est de plus en plus apprécié en Europe, et commence à dissiper les préventions que son zèle un peu turcophile avait excitées contre lui. On est obligé d'avouer malheureusement aujourd'hui que la plupart de ses prévisions se sont réalisées, et qu'il s'est trouvé à même, beaucoup plus qu'on ne le croyait, de connaître la vérité sur les événements qui, depuis quelques années, ont agité l'Orient.

---

*Mémoires relatifs à l'expédition anglaise de l'Inde en Egypte* ; par S. S. le comte de Noé, pair de France.

Cet ouvrage écrit avec franchise et vérité, mérite à tous égards le succès qu'il a obtenu. Paris, chez Nepveu, libraire, passage des Panoramas, n° 26 ; et Dufart, quai Voltaire, n° 19.

---

*Des races ovines d'Angleterre* ; par le Baron de Mortemart. Cet ouvrage a remporté le prix décerné pour le meilleur écrit sur ce sujet. Paris, chez madame Huzard, libraire, rue de l'Éperon Saint-André-des-Arts, n° 7.

---

*Souvenirs Poétiques* ; par M. A. de Beauchesne. Paris, chez Delangle, éditeur, place de la Bourse.

*Poésies Romaines* ; par M. Jules de Saint-Félix ; 1 vol. in-8°.  
Paris , chez Delaunay, libraire , Palais-Royal.

---

*Histoire des colonies étrangères*, qui se sont fixées dans l'Abys-  
sinte et dans le Sennaar, depuis le septième siècle avant Jé-  
sus-Christ, jusqu'au quatrième de l'ère chrétienne, suivie de  
dissertations sur la civilisation des peuples du Soudan au temps  
des Méroëns, des Égyptiens, des Carthaginois, des Grecs et  
des Romains, et de plusieurs traités sur les relations commer-  
ciales de ces peuples avec les Nègres ; par Louis Marcus, 3 vol.  
in-8°, avec planches et cartes.

Cet important ouvrage doit paraître incessamment. On souscrit  
à Paris, chez l'auteur, rue Simon-le-Franc, n° 21.

---

*Essai sur l'homme*, ou Accord de la philosophie et de la religion,  
par Ed. Alletz, seconde édition. Paris, 1829 ; 2 vol. in-8°.  
Chez Adrien Leclerc et Delaunay. Prix : 10 fr.

---

*Le Souverain*, ou du Gouvernement d'après l'esprit des institu-  
tions, par M. Auguste Vidalin, avocat à la cour royale de Paris.  
1 vol. in-8°. Paris, chez madame Huzard, imprimeur-libraire,  
rue de l'Eperon, n° 7 et Delaunay, Palais-Royal. Prix : 6 fr.

---

*Leçons sur les épidémies et l'hygiène publique faites à la fa-  
culté de médecine de Strasbourg* ; par Fodéré, professeur à  
cette faculté.

Cette étude des causes générales des épidémies mérite d'être  
connue et méditée par tous ceux qui s'occupent de l'intérêt et du  
bien public.

On trouve ce bon ouvrage, chez M. F. G. Levrault, libraire,  
rue de la Harpe, n° 81.

*Cours Élémentaire de géognosie, fait au dépôt général de la guerre* ; par Rozet, lieutenant au corps des ingénieurs-géographes. Cet livre est destiné particulièrement aux ingénieurs-géographes, et offre des détails d'un haut intérêt sur les lois organiques de la terre. A Paris, chez F. G. Levrault, libraire, rue de la Harpe, n° 81.

---

*Tijdschrift Toegewijd aan het zeewezen, etc., Journal ou Revue maritime*, par MM. A. E. Tromp, et C. Verveer, officiers de marine au service des Pays-Bas ; chez Bij Brest, Van Kempen, libraire à Bruxelles.

Ce journal, écrit en hollandais, paraîtra tous les trois mois en cahiers de cinq feuilles ou de 80 pages d'impression, accompagnés chacun d'une planche. Il traitera spécialement de tout ce qui concerne la marine, les voyages, les découvertes, les lois des différens pays et généralement de tout ce qui a rapport au commerce et à la navigation.

Le prix de l'abonnement est de 6 florins par an.

---

*Courrier de Bayonne et de la péninsule*, journal politique, commercial, littéraire et maritime. Cette feuille paraît les mardi et samedi de chaque semaine.

On s'abonne à Bayonne au bureau, rue Port-Neuf, n° 20 ; chez les principaux libraires et directeurs de postes.

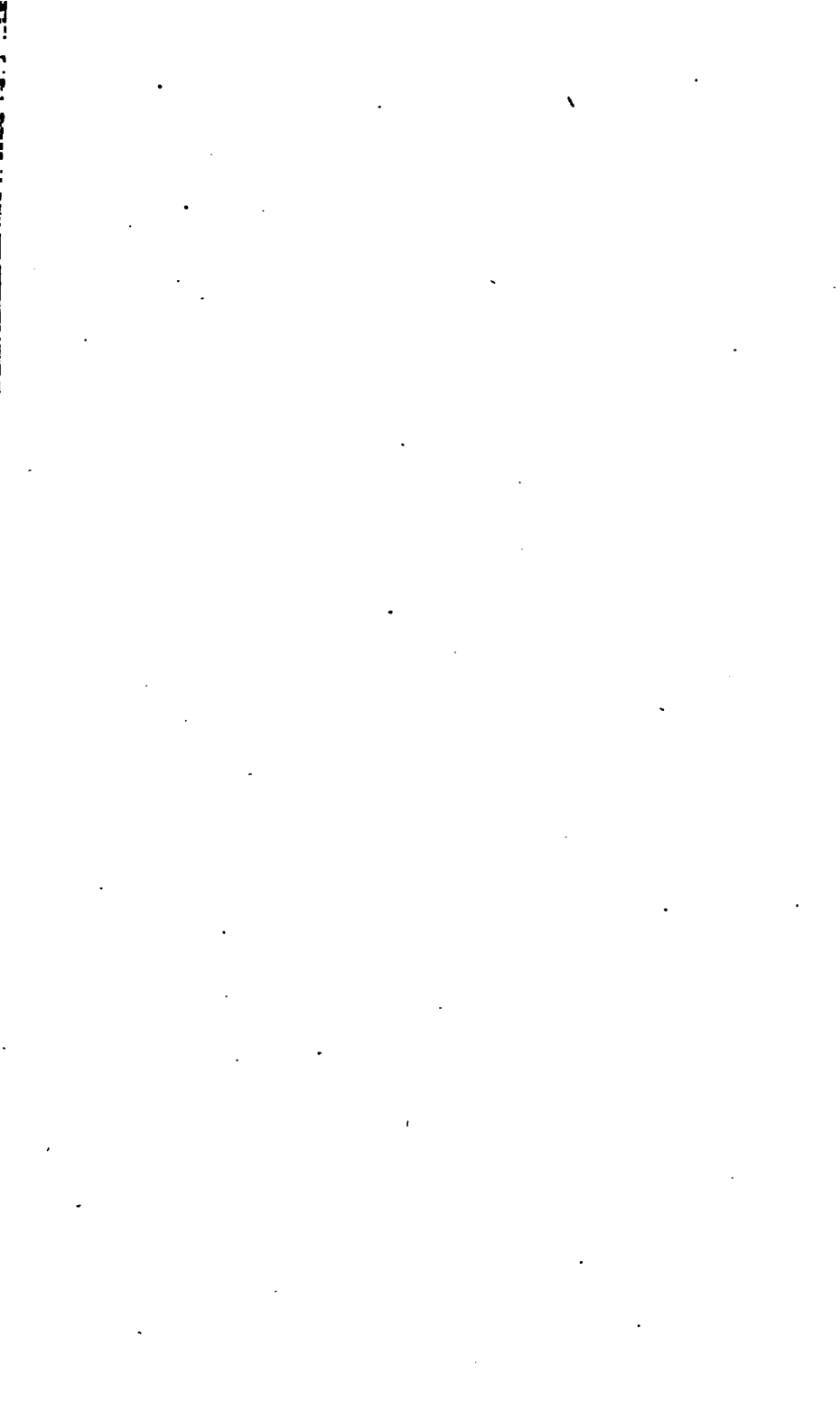
Prix : pour la France, 36 fr. par an ; pour l'étranger 44 fr.

---

*Institut horticole.* — Entre les établissemens que l'esprit du siècle fait naître chaque jour et que les besoins publics justifient, se distingue éminemment, dès son début, l'*Institut horticole* fondé par M. Soulange Bodin, dans son beau jardin de Fromont près Paris, et dont le Roi lui-même a consacré la haute utilité, en lui décernant le titre de *Royal*. Cette institution est une école spéciale pour l'enseignement et l'amélioration des diverses branches de l'horticulture con-

sidérée dans son acception la plus étendue, et comme une importante division du grand art de cultiver et d'embellir la terre. Depuis quelques années, M. Soulange Bodin employait noblement ses heureux loisirs à créer un jardin qui est devenu également remarquable par le perfectionnement chaque jour plus grand des procédés de culture. Mais cela ne suffisait pas à cet esprit éclairé, actif et opiniâtre. Il a donc conçu le projet d'élever sur les solides et larges bases d'un établissement industriel, un monument qui fût consacré à la science, un asile qui restât ouvert à l'étude. Cette entreprise est immense, elle paraît supérieure aux moyens et aux forces d'un seul individu; mais le fondateur de l'institut horticole a compté dès le premier jour sur deux puissans auxiliaires, l'estime publique et la protection de son roi : ni l'un ni l'autre ne lui manqueront. Déjà bon nombre d'élèves, étudient, dans cet établissement philanthropique, les uns placés par d'honorables propriétaires, les autres envoyés par les administrations départementales, d'autres enfin entretenus par Sa Majesté elle-même qui ne laisse jamais échapper aucune occasion d'encourager les travaux agricoles. Un excellent journal tout-à-fait spécial tient l'Institut royal horticole de Fromont en liaison avec les institutions analogues, et en rapport avec le mouvement de la science en général.

*\* Annales de l'institut royal horticole de Fromont.* On s'abonne à Paris, chez madame Huzard, rue de l'Eperon, n<sup>o</sup> 7, et au jardin de Fromont. Le prix de la souscription est de 9 fr. pour 12 cahiers (une année) grand in-8<sup>o</sup>, avec figures.



---

---

# TABLE

## DES MATIÈRES.

---

### DEUXIÈME SÉRIE.— PREMIER VOLUME.

---

JANVIER 1830.

#### I. ARCHIVES GÉOGRAPHIQUES.

	Pag.
STATISTIQUE GÉNÉRALE. Essai sur la population des deux mondes, par M. Ad. Balbi. . . . .	5
Océanie. Voyage aux îles de la mer du Sud, en 1827 et 1828, et relation de la découverte du sort de Lapérouse, par le capitaine Dillon. . . . .	27
AFRIQUE. Voyage à Temboctou et à Jenné, par M. René Caillié . . . . .	60
— Tableau de l'Égypte, de la Nubie et des lieux circonvoisins, par M. J. J. Rifaud. . . . .	88
Asie. Relation inédite d'un voyage au Japon, par Don Rodrigo de Vivero y Velasco, gouverneur général des îles Philippines. . . . .	101

#### II. ARCHIVES HISTORIQUES.

PARALLÈLE STATISTIQUE entre la richesse de la France et celle de la Grande-Bretagne, par M. Ad. Balbi. . . . .	123
AFRIQUE. Relation inédite sur l'expédition française en Égypte, par Abdurrahman-Effendi. . . . .	128
— Du territoire et de la ville d'Alger. — Résultat probable d'une expédition contre cette ville. . . . .	146

## III. VARIÉTÉS ET NOUVELLES.

	Pag.
§. I. VARIÉTÉS. Lettre de M. le docteur Pariset sur l'Égypte. — Un Palabre (assemblée publique) chez les nègres Fé- lous. Enigmes des nègres Ghiolofs. . . . .	165-173
§. II. NOUVELLES. <i>France</i> . Société française de statistique universelle. — <i>Paris</i> . Notice des travaux de la Société de Géographie pendant l'année 1829, par M. Larenaudière. — <i>Smyrne</i> . Première distribution des prix du collège des Francs. — <i>Alexandrie</i> . Fête de la circoncision d'un fils d'Ibrahim. — <i>Le Caire</i> . Organisation du premier divan représentatif; école d'administration pratique. — <i>Nouvelle</i> <i>Galles du Sud</i> . Premier conseil législatif. — <i>Baltimore</i> . Premier concile catholique aux États-Unis. — <i>Possessions</i> <i>Danoises</i> . Bibliothèques des îles Fœrer, de l'Islande et du Groënland. — <i>Saint-Pétersbourg</i> . Création d'un institut oriental. — <i>Australie</i> . Volcan de la Nouvelle - Hollande. — <i>Cap de Bonne-Espérance</i> . Mort du roi des Caffres. — <i>Madagascar</i> . Expédition française contre les Ovas. — <i>Amérique du Sud</i> . Voyage en Patagonie, de M. Dessalines d'Orbigny. — <i>Paraguay</i> . Délivrance de M. A. Bonpland. — <i>Pôle Arctique</i> . Expédition du capitaine Ross. — <i>Pôle</i> <i>Antarctique</i> . Expédition de M. Palmer. — <i>Japon</i> . Nou- velles de M. Siebold. — <i>Perse</i> . Assassinat de M. Schultz. — <i>Afrique</i> . Colonie de Libéria; mort d'Abduhl-Rahaman. . . . . .	175-204

## IV. DOCUMENTS OFFICIELS.

Décret de Guerréro, abolissant l'esclavage au Mexique. . . .	207
Portrait de <i>Lapérouse</i> .	
Annonces bibliographiques. . . . .	209



FÉVRIER ET MARS 1830.

## I. ARCHIVES GÉOGRAPHIQUES.

	Pag.
STATISTIQUE GÉNÉRALE. Essai sur la population des deux mondes, par M. Ad. <i>Balbi</i> (deuxième article) . . . . .	219
EUROPE. Voyage en Norvège, en Laponie et en Suède, par M. <i>Everest</i> . . . . .	245
AFRIQUE. Description de Temboctou, par M. <i>Caillié</i> . . . . .	252
AMÉRIQUE. Voyage aux États-Unis et à la côte N.-O. de l'Amérique, par M. <i>Hulswitt</i> . . . . .	294
ASIE. Relation inédite d'un voyage au Japon par <i>Don Rodrigo de Vivero y Velasco</i> , gouverneur général des îles Philippines (deuxième article) . . . . .	310
JOURNAL pittoresque inédit d'un voyage autour du globe, par M. <i>Lesson</i> . . . . .	326

## II. ARCHIVES HISTORIQUES.

AFRIQUE. Documens sur quelques tribus mauresques des bords du Sénégal (Extrait d'une lettre de M. <i>Berton</i> ) . . .	365
ASIE. Lettres sur l'Inde anglaise, par M. le colonel <i>Briggs</i> , ancien résident britannique chez les Mahrattes . . . . .	374
AMÉRIQUE. Origine asiatique et japonaise des peuples du plateau de Bogota (Extrait d'une lettre de M. <i>de Paravey</i> ) . . . . .	386
— Une rencontre de bandits au Mexique, par M. <i>Dixon</i> . . .	395

## III. VARIÉTÉS ET MÉLANGES.

§ I. VARIÉTÉS. — Le jubilé, la semaine sainte, etc., à Rome. — La terre de Dospuda.—L'Herculanum d'Irlande.— Les Turcs et les Grecs.—Le docteur Madden.—Le théâtre des Français à Smyrne. . . . .	409
§ II. MÉLANGES. — Dépenses de l'expédition d'Égypte.— Tri-	

buts payés au dey d'Alger par les puissances chrétiennes.	
— Société française de statistique. — Société de civilisation.	
— Union encyclopédique. — Collection d'antiquités de M. Baradère. — Commerce de la Russie avec la Chine. — Accroissement du territoire et de la population russes, depuis 1476. — Statistique de la population des dix-huit provinces et de l'armée en Chine, d'après le dénombrement de 1790. — Hospices pour les animaux dans l'Inde. — Itinéraire du Thibet. — État des fermiers de la Grande-Bretagne. — Les danseuses Bedojo à l'île de Java. — Jardins d'hiver en Prusse. . . . .	442

#### IV. CORRESPONDANCE ET NOUVELLES.

EUROPE.—*France*. Expédition autour du monde.—*Angleterre*. Monstres marins d'Exeter et des îles Lewis.—*Manchester*. Chemin de fer.—*Prusse*. Abolition de la corvée et de la dime. — *Cologne*. Réunion polytechnique. — *Hesse-Darmstadt*. Abolition de la marque. — *Pologne*. Progrès de l'industrie. — *Saint-Pétersbourg*. École de marine marchande. — *Tiflis*. Voyage de M. Parrot. — *Bakou*. Voyage de MM. Meyer et Menetrier. — *Odessa*. Arrivée d'un prince afghan. — *Constantinople*. Situation des esprits.—**ASIE**.—*Chine*. Inondation de Canton.—*Nouvelle-Guinée*. Expédition autour des côtes. — **AFRIQUE**. — *Guinée*. Nouvelle expédition des frères Lander.—*Madagascar*. Expédition française contre les Ovas (*suite*). — **AMÉRIQUE**.—*Amérique Russe*. Colonie de la côte Nord-Ouest. — *Canada*. Voyage dans l'intérieur des terres. — *États-Unis*. Route de Buffalo à la Nouvelle-Orléans.—Chemin de fer.—*Caravane de Saint-Louis à Santa-Fé*.—*Georgie*. Loi barbare contre les hommes de couleur. — *New-York*. Envoi d'esclaves affranchis à Libéria.—*Baltimore*. Monument de Washington.—*Mexique*. Colonie française de Guazacoalco. — *La Havane*. Cétacé inconnu.—*Colombie*. Communications entre les Océans Pacifique et Atlantique.—*Amérique du Sud*. Nouveau service des postes.—*Province de la Plata*. Nouveau conquérant. — *Monte-*

	Pag.
<i>Videa</i> . Découverte d'un tombeau grec. — <i>Brésil</i> . Situation des émigrés suisses. . . . .	471
NÉCROLOGIE. — Jose-Maria-Zalazar. . . . .	509

## V. DOCUMENTS OFFICIELS.

Firman du <i>Grand-Seigneur</i> accordant amnistie à tous les rayas révoltés.—Indépendance et délimitation définitive du nouvel Etat grec. . . . .	513
Annonces. . . . .	529

## DEUXIEME VOLUME.

AVRIL 1830.

## I. DOCUMENTS ORIGINAUX, ANALYSES, ETC.

VOYAGES. — Relation inédite d'un voyage au Japon, par don <i>Rodrigo de Vivero y Velasco</i> , gouverneur général des îles Philippines (dernier article).....	7
HISTOIRE. — Expédition d'Alger sous <i>Charles V</i> .....	33
— Voyage et recherches dans la Grèce, par M. le chevalier <i>Brondsted</i> .....	44
— Observations inédites sur l'état de la Grèce en 1829, communiquées par M. S.... de D.....	62
STATISTIQUE. — Essai sur la population des deux mondes, par M. <i>Adrien Balbi</i> (dernier article).....	100
GÉOGRAPHIE. — Considérations critiques sur l'Afrique intérieure occidentale, et analyse comparée du voyage de Caillié et des autres itinéraires connus.....	117
— Réponse aux objections élevées en Angleterre contre le voyage de Caillié, accompagnée du <i>fac simile</i> du plan de Temboctou, d'après l'original de Caillié.....	144

	Pag.
LITTÉRATURE. — Stabs à Schoenbrunn (1809), par M. le baron de Mortemart.....	166
— L'Écolier, par M. A. de Beauchesne.....	173
— Les Derniers Adieux, par M. Alex. Dumas.....	177
— Morica l'Arabe, par M. Jules de Saint-Félix.....	179

## II. MÉLANGES.

— Les Pariahs, par M. le comte de Noé, pair de France. — Forces de terre et de mer employées contre le dey d'Alger. — Original notarié de la lettre d'apprentissage de J.-J. Rousseau. — Abbas-Mirza, membre de la société Asiatique d'Angleterre. — Nouvelles sectes religieuses. — ALBUM.....	181
---	-----

## III. CORRESPONDANCE ET NOUVELLES DES DEUX MONDES.

EUROPE. — *Grande-Bretagne*. Statistique religieuse. — Statistique du Parlement. — Statistique électorale de l'Écosse. — Chemin de fer entre Manchester et Liverpool. — Concours de voitures à vapeur. — *Danemark*. Émancipation des nègres dans les colonies danoises. — *Prusse*. Statistique religieuse. — *Autriche*. Registres civils de la religion évangélique. — *Pologne*. Grande colonie manufacturière. — *Servie*. Grande assemblée nationale. — *Saint-Petersbourg*. Établissement d'Omnibus. — *Odessa*. Puits artésiens. — Description du Bosphore cimmérien et de la Mer-Noire. — *Turquie*. Nuée d'insectes. — *Grèce*. État de l'instruction primaire en 1829. — ASIE. — *Erzeroum*. Bénédiction des eaux de l'Euphrate. — *Provinces du Caucase*. Progrès des différentes cultures. — *Sibérie*. Foire d'Irbit. — *Chine*. Démêlés de la Compagnie anglaise avec le gouvernement de Canton. — AFRIQUE. — *Égypte*. Travaux de M. Pariset. — Océanie. — *Nouvelle Galles du Sud*. Situation des colonies anglaises. — *Terres Australes*. Température et climat. — *Ile Tristan d'Acunha*. Colonie anglaise du caporal Glass. — AMÉRIQUE. — *Canada*. Voyage de M. John Willis. — *États-Unis*. Statistique religieuse. — Société

américaine des missions protestantes. — Mouvement de la presse périodique depuis 1775. — Village éclairé par le gaz naturel. — *Mexique*. Population des dix-neuf états. Nombre de leurs députés. — *Brésil*. Sénateurs et députés en 1830. — *Rio-Janeiro*. Dotation de jeunes orphelines. — *La Jamaïque*. Journal des hommes de couleur. — Droits politiques accordés aux hommes de couleur. — *Columbia*. Nivellement de l'isthme de Panama. — *Buenos-Ayres*. Nouvelles de M. Bonpland. — *Valparaiso*. Tremblement de terre..... 203

NÉCROLOGE. — Le grand-duc de Bade. — Le grand-duc de Hesse-Darmstadt. — Le capitaine Poteler. — Le major Rennel..... 242

IV. DOCUMENTS OFFICIELS.

Proclamation et abdication de *Bolivar*. — Convocation des états de *Pologne*. — Décret du roi d'*Espagne* abolissant l'ordre de la succession au trône..... 247

Annonce..... 253



REVUE  
DES  
DEUX MONDES.

---

Donages.

---

LETTRE

DU P. VINCENZO BIZZOZERO ,

MISSIONNAIRE TOSCAN AUX ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

(Communiquée par M. Ozanam.)

---

Des Attacapas , 15 septembre 1829.

.....J'ai enfin quitté ma résidence des environs de Benington, sur la rive droite du fleuve Saint-Laurent, dans le haut Canada. Je vous avais déjà écrit, il y a un an, que la rudesse de ce climat et la lon-

gueur de ses hivers étaient très-pernicieuses à ma santé. Un habitant des riantes et chaudes vallées de l'Arno s'accoutume difficilement à celles de l'Ontario. J'ai été appelé dans un pays où la température m'est infiniment plus salubre. Je comptais descendre à Baltimore pour me rendre par mer dans le golfe du Mexique à la Nouvelle-Orléans. Mais le souvenir de ce que j'avais souffert dans mon trajet d'Europe en Amérique m'a tellement dégoûté des voyages maritimes, que j'ai préféré descendre par terre jusqu'à Colombia, et m'embarquer sur l'Ohio pour gagner ensuite le fleuve de Mississipi et la Nouvelle-Orléans, où je devais prendre les ordres pour ma destination ultérieure. Je m'embarquai le 5 mai sur l'Ohio, l'une des plus belles rivières de l'Amérique septentrionale. Elle parcourt une vallée magnifique, que nous avons suivie dans une navigation de 375 milles sur le bateau à vapeur *le Québec*. Ce moyen de voyager, aussi agréable que prompt et économique, a contribué depuis dix ans à augmenter singulièrement les relations commerciales entre les différentes provinces et villes des États-Unis, et à en accroître la population. Nous faisons 6 milles américains à l'heure sur l'Ohio qui en parcourt 4 milles. Les bateaux à vapeur sont actuellement pourvus de toutes les commodités possibles pour les voyageurs : bon restaurant, lits passables, salon de lecture, où l'on trouve les journaux anglais, français et américains, même ceux du Brésil, et beaucoup de livres amusans.

Toute la vallée de l'Ohio est très-peuplée et cou-



verte d'habitations, d'usines et de manufactures diverses : les terres y sont cultivées avec le plus grand soin ; aussi aperçoit-on, autant que la vue peut s'étendre, des champs et des côteaux revêtus de la plus riche verdure qui promet des moissons abondantes. On voit même dans des expositions à l'est et au sud des plantations de vignobles qui ont la plus belle apparence.

A Mingo, fort joli village qu'on pourrait qualifier de petite ville, situé au revers occidental de la chaîne de montagnes qui sépare la vallée de la côte maritime, on exploite une source abondante d'asphalte qu'on emploie à l'éclairage de quelques villes et au calfatage des vaisseaux, ainsi qu'un riche filon de charbon fossile. En général ce charbon est si commun dans l'Amérique septentrionale, qu'il ne revient pas à plus de vingt sous les cent livres métriques de France. Le bois est encore à meilleur marché ; c'est ce qui a facilité plus qu'en aucune autre contrée du monde l'établissement des bateaux à vapeur. Pittsburg, où l'on en construit le plus et où est la principale fabrique des machines, est situé sur une mine inépuisable de charbon fossile. Nous passâmes devant Weheling, jolie ville de nouvelle construction, où l'on compte déjà plus de 5,000 âmes. A 15 lieues plus bas, l'Ohio se déploie dans une vaste plaine : son lit forme un bassin de 3 milles de largeur sur 18 milles de longueur.

Peu d'heures après, nous abordâmes à Marietta, capitale de l'état de l'Ohio, au confluent du Mas-

Le pays qui s'étend depuis l'Yason jusqu'à la Nouvelle-Orléans était jadis occupé par la nation guerrière des Natchès, qui était nombreuse et que votre Châteaubriand a illustrée. Cette nation, qui fut si maltraitée par les gouverneurs français, a été presque entièrement détruite dans la guerre qu'ils soutinrent contre vous. Elle est actuellement réduite à quelques familles reléguées sur les bords de l'Allabahma, non loin des branches de la rivière de la Mobile. Cette petite peuplade, composée de 3 à 400 individus, conserve ses anciens usages : elle ne vit que de chasse et de pêche. On en voit rarement à la Nouvelle-Orléans. Cependant lorsque les réfugiés français établirent leur Champ-d'Asile sur les bords de la Mobile, les Natchès, après quelques démonstrations hostiles repoussées avec courage, mais avec ménagement par ces premiers, finirent par établir des relations d'amitié avec ceux-ci, et leur apportaient même souvent des vivres.

On ne parle plus de la nation jadis si célèbre des Chactas, ni de celle des Musoongos.

J'ai fait un séjour d'un mois à la Nouvelle-Orléans, située sur la rive gauche du Mississipi, à 40 lieues environ de l'embouchure de ce fleuve; dans le golfe du Mexique. Je ne puis mieux comparer la situation de cette ville qu'avec celle de Ferrare, en Italie. Toutes deux sont bâties dans une plaine marécageuse, et au-dessous du niveau d'un fleuve contenu dans d'immenses digues, dont la rupture occasionerait la submersion de l'une et de l'autre. Le Pô, qui domine Ferrare, a un peu plus

d'un mille de largeur, et ses digues ont 20 brasses (50 pieds) d'élévation <sup>1</sup>. Le Mississipi, à la Nouvelle-Orléans, est dix fois plus large que le Pô, et ses digues sont plus élevées que celles de ce fleuve, de sorte que dans la grande hauteur des eaux, les vaisseaux dominent les maisons de la ville.

La Nouvelle-Orléans, fondée par les Français en 1717, était une ville de 5 à 6 mille ames; mais dans l'espace d'un siècle elle a quintuplé sa population, malgré sa situation au milieu d'un air insalubre. On y voit actuellement de beaux bâtimens construits en briques, à trois ou quatre étages, des rues assez larges, bien alignées, de belles églises, un bel Hôtel-de-Ville, un collège spacieux et des prisons. La majeure partie de ces édifices publics a été bâtie aux frais d'un riche négociant espagnol, qui y employa douze millions. Autour de la ville, et notamment sur les digues du fleuve, sont de charmantes promenades, d'où l'on découvre des points de vue très-pittoresques. Il y a en ce moment trois couvens de religieuses Urselines, dont la plupart sont françaises, et qui se livrent à l'éducation des demoiselles et des filles pauvres. Elles sont obligées de faire venir des novices d'Europe, des Antilles et même du Brésil; le gouvernement ne leur permet pas d'en prendre parmi les Américains.

La Nouvelle-Orléans est extrêmement commer-

<sup>1</sup> On sait que la brasse comporte ordinairement 5 à 6 pieds; mais il paraît que l'auteur de cette lettre ne l'évalue qu'à 2 pieds et demi.

çante : c'est l'entrepôt des productions des Florides, de la Virginie, des états de l'Ohio, de la Louisiane, et en général de tous les pays situés sur les bords du Mississipi et de ses affluens. Plus de 1500 vaisseaux et bateaux à vapeur y abordent chaque année. Ce sont les Américains du Kentucky et de la Virginie qui font principalement le commerce de l'intérieur avec cette ville. Les Français et les armateurs de Boston, de Baltimore, de Chesapeake, etc., achètent les diverses productions, telles que le coton, l'indigo, les pelleteries, les farines, pour les transporter en France, en Angleterre et en Italie.

Tout le monde en général parle français dans la ville, même les gens de couleur. La langue anglaise y est aussi commune.

Vis-à-vis la Nouvelle-Orléans et sur la rive droite du Mississipi s'élève la nouvelle ville de Mac-Donough, rivale de celle-ci. Elle compte déjà près de 10,000 habitans. Elle deviendra probablement la capitale du Missouri, pays qui s'étend le long du fleuve, depuis son embouchure jusqu'à la Basse-Louisiane, et dont la population monte déjà à 60,000 ames.

Je suis parti le 20 juin de la Nouvelle-Orléans pour me rendre aux Attacapas. Après avoir remonté le Mississipi jusqu'à 180 milles, et navigué sur la Sabine à travers d'immenses et hautes savannes, durant un espace de 60 milles, j'arriyai le 28 à ma destination.

Les Attacapas, dont aucun géographe n'a encore

parlé d'une manière particulière, sont de riantes plaines à 300 milles environ nord-ouest de la Nouvelle-Orléans. Elles forment un plateau de plus de 600 lieues de superficie, élevé au-dessus des inondations du Mississipi et de ses affluens. Elles sont embellies par des bois disposés çà et là en bouquets, parce qu'on en a déjà défriché une portion. L'air y est sain et la température douce. C'est à peu près le climat de Naples. Tout le pays est actuellement divisé en de nombreuses et riches plantations parfaitement tenues. On y cultive principalement du blé, un peu de riz, du coton de première qualité. On y a aussi planté avec succès la canne à sucre, et quelques colons y recueillent de l'indigo.

Mais ce qui m'a surpris, ce sont les plantations considérables qu'on a faites du mûrier, et l'éducation du ver à soie; car je suis arrivé précisément dans le temps de cette récolte. Je me suis cru transporté dans notre belle Italie, d'autant plus que j'entends les fileuses parler ma langue. En effet, depuis dix ans seulement, on a essayé ce genre d'industrie à la Louisiane et dans quelques parties de la Floride méridionale, et déjà les plantations de mûriers sont considérables; la récolte des cocons s'élève; dit-on, à plus de cent mille rubbs (250,000 liv.). On a fait venir des graines et des plants de mûriers blancs de la Chine et des environs de Novi, en Piémont. On a tiré aussi de ces pays des semences ou œufs de vers à soie blancs et jaunes, qui ont fourni des cocons presque le dou-

ble plus gros que ceux d'Italie : la soie en est belle et ferme. Des fileurs, appelés du Piémont et du royaume de Naples, ont monté les filatures d'après le système européen, au moyen de la vapeur ; il y a aussi des moulins pour l'ouvraison des soies grêges ; et je ne doute point qu'avec l'activité et l'intelligence des colons et des ouvrières du nord, les États-Unis ne récoltent bientôt toute la soie qui leur sera nécessaire pour la consommation des nombreuses fabriques d'étoffes qui s'y élèvent, au grand détriment de celles d'Europe et surtout de la ville de Lyon.

Au-delà du riche pays des Attacapas, en remontant vers le nord-ouest, le sol s'élève peu à peu jusqu'au pied des *Rochoy-Mountains*. Ce n'est plus qu'un terrain graveleux, sec et stérile comme les steppes de Tartarie, et par conséquent inhabité : il est seulement parcouru par quelques hordes d'Indiens qui se montrent rarement aux Attacapas.

Cette dernière contrée était jadis peuplée par une nation sauvage portant ce même nom, qui signifie *anthropophage*. Leur pays fut conquis en 1770 par les Français, qui repoussèrent les habitans vers le nord et au-delà du Mississipi. Ce pays est actuellement habité, en grande partie, par des descendans des colons français, qui s'étaient établis dans le Canada, par quelques Suisses et un nombre assez considérable d'Italiens. Les premiers cultivent principalement le coton ; les Suisses, le blé et le coton, et les Italiens s'adonnent à l'éducation des vers à soie : ces trois genres d'industrie sont également lucra-

tifs; aussi voit-on de l'aisance dans toute la population.

J'ai remarqué, chez quelques colons, des plantations de vigne de fort belle apparence, qui ont déjà donné du vin assez bon qui ressemble, en quelque sorte, à nos vins de Toscane. Il deviendra meilleur lorsque ces vignes auront acquis plus de force, et qu'on saura mieux diriger les cuvées; car il paraît qu'on laisse trop long-temps le jus sur la grappe, pour lui donner de la couleur aux dépens de sa force, et qu'on laisse passer la fermentation. On a aussi planté des vignobles dans la basse Floride et dans l'Ohio méridional.

J'ai trouvé, à mon arrivée, quelques écoles publiques et des maîtres particuliers qui enseignent la lecture, l'écriture, le calcul, les langues française et anglaise : les gens riches envoient leurs enfans au collège et dans les couvens de la Nouvelle-Orléans. Mais l'instruction chrétienne est un peu négligée, vu l'éloignement des habitations du chef-lieu central.

Les mœurs des habitans des Attacapas ressemblent assez à celles des Français de 1780; mais le mélange des Suisses, des Italiens et des Anglo-Américains, a déjà fait subir des nuancés dans les mœurs primitives des colons canadiens. Il est probable que d'ici à dix ans la physionomie caractéristique de ceux-ci sera effacée par les traits prédominans des Américains proprement dits avec lesquels les communications deviennent plus fré-

quentes et plus intimes au moyen des relations commerciales.

La religion catholique y est toujours la plus répandue; mais les missionnaires n'y sont point assez nombreux pour la soutenir, et je crains bien que le zèle des ministres bibliques, secondé par de grands moyens pécuniaires et par la protection du gouvernement, ne finisse par triompher de l'esprit de cette population.

Comme j'allais clore ma lettre, il m'est tombé entre les mains un rapport fait par M. Van Renslaer à la chambre des Représentans de l'État du Maryland, le 10 juin 1816, touchant la culture du mûrier et l'éducation des vers à soie dans les colonies. Comme ces renseignements pourraient vous intéresser, sous le rapport des fabriques de votre ville de Lyon, je vous en donnerai ici un très-court résumé.

1° On a reconnu que le mûrier est indigène dans tous les États-Unis, et qu'on peut le cultiver et élever des vers à soie du nord au midi;

2° Jadis la Géorgie cultivait cette branche d'industrie : en 1776, elle envoya en Angleterre 20,000 livres de cocons;

3° Savanah a pris des mesures pour ranimer la culture du mûrier;

4° Au Kentucky, on fabrique d'excellente soie à coudre. On file de la soie à Bethléem, en Pensylvanie, où l'évêque Etiwen a importé le mûrier blanc de Perse;



5° On a fait d'heureux essais en ce genre à Chester;

6° Les fortes demandes de céréales, durant la révolution française, rendirent la culture des grains si profitable qu'on négligea celle des mûriers qui commençait à prospérer;

7° On fila, dès 1779, 200 livres de soie recueillie à Mansfeld dans le Connecticut;

8° En 1810, le comté de Windham fit pour 27,375 livres sterling de soie;

9° Enfin, dans les cinq dernières années, on a importé dans les États-Unis pour 35,156,484 dollars de soie, et on en a exporté pour 7,968,011 dollars.

Je termine ici ma lettre, et j'espère que vous me paierez bientôt de retour, en me donnant des détails sur les affaires présentes de votre patrie et de la mienne, dont le souvenir me fait si souvent soupirer; et je ne trouve de consolation dans mon long exil que dans l'espérance où je suis d'y retourner pour y terminer ma vie.

VINCENZO BIZZOZERO.

---

# Histoire.

---

## TABLEAU

DE LA

**POLOGNE ANCIENNE ET MODERNE,**

**DE MALTE-BRUN;**

**PAR M. LÉONARD CHODZKO '.**

---

Le célèbre géographe Malte-Brun disait en 1807 : « Une description de la Pologne a été jusqu'à » présent l'objet de vœux inutiles. Nous avons fait » quelques recherches dans la vue de remplir cette » lacune dans la géographie. L'intérêt des circon- » stances actuelles nous engage à en publier les ré-

' 2 vol. in-8°. Paris, chez Aimé-André, libraire-éditeur, propriétaire des OEuvres complètes de Malte-Brun, quai Malaquais, n° 13; à Bruxelles, rue de la Madeleine, n° 438.

» sultats encore très-imparfaits. » Ainsi, de l'aveu même de ce savant, son ouvrage était incomplet en 1807. Qu'on juge de son insuffisance aujourd'hui que la Pologne, vive et généreuse, a suivi la marche progressive du temps.

M. Chodzko, à qui nous devons déjà de si belles pages sur les légions polonaises, a entrepris de continuer et de perfectionner le travail de Malte-Brun. Entraîné par la richesse de son sujet et l'abondance de ses matériaux, il a doublé l'ouvrage de son prédécesseur.

Après avoir groupé dans le premier volume tous les documens que les savans polonais ont pu lui fournir sur la géographie, la statistique et l'histoire naturelle de la Pologne, il a voulu, dans le second, jeter un coup d'œil sur son ensemble historique, législatif et littéraire. « Abdiquant son » rôle d'auteur pour donner place à des plumes » compatriotes, il a laissé parler trois écrivains » qui, chacun pour leur part, ont bien voulu coopérer à un tableau national. »

Ainsi le précis historique qui commence le second volume est l'ouvrage d'un jeune publiciste, qui a déjà pris rang dans la littérature.

L'Essai sur l'ancienne législation polonaise est dû aux immenses recherches de M. Joachim Lelewel.

Enfin la littérature ancienne de la Pologne, qui termine le second volume, est une série de fragmens que M. Podczaszynski a bien voulu détacher pour lui d'un travail plus considérable.

Voilà l'histoire abrégée de cette nouvelle édition.

Le but de l'auteur est d'attirer sur sa patrie déchue l'intérêt de l'Europe, et ne pouvant la montrer glorieuse dans le présent, il a voulu exhumer les souvenirs du passé.

Parmi les chapitres qui ont fixé notre attention nous avons remarqué celui qui concerne les *Juifs*. L'auteur les regarde « comme une plaie incurable » qui ronge la Pologne. Ce peuple y nourrit, dit-il, une constante antipathie contre le pays qui lui donne asile, et n'opère jamais sa fusion avec les autres. » Si la peinture des mœurs juives en Pologne nous a paru un peu sévère, nous avons aimé à reposer nos regards sur ce régiment juif du colonel *Berek*, dont l'éclatante bravoure et le patriotisme prouvent que les sentimens d'honneur ne sont point bannis de ce peuple dont il faut se rappeler que le chef porte le triste nom de *Prince de l'esclavage*<sup>1</sup>. Il ne faut peut être qu'une circonstance ou un prince habile, pour faire rentrer ces Juifs dans l'ordre social dont on les repousse par des antipathies qu'ils finissent par justifier.

Le précis historique de M. Chodzko est clair, rapide et plein d'intérêt ; on aime à relire les pages qui rappellent l'époque où *Drombrowski* et *Wybicki* signèrent l'appel à la nation polonaise et organi-

<sup>1</sup> Le premier rabbin, qui fait les fonctions de grand-prêtre, demeure en Asie; il doit toujours être en voyage, et porte, en langue hébraïque, le titre de *Prince de l'esclavage*.

sèrent si rapidement les masses qui se rallièrent aux Français<sup>1</sup>. Un extrait de ce chapitre fera connaître la manière d'écrire de l'auteur et de ses savans collaborateurs.

« Napoléon, dit-il, fit son entrée triomphale à Posen le 27 novembre 1806. La population alla plusieurs lieues au-devant de lui, et un corps d'élite à cheval, destiné à lui servir de garde, fut préparé pour le recevoir. Le 11 décembre, il y conclut un traité d'alliance offensive et défensive avec le roi de Saxe, et dans la nuit du 18 au 19, il arriva à Warsovie. Nous ne dirons pas l'enthousiasme qui éclata parmi les habitans de cette capitale. Par son décret du 14 janvier, une *commission suprême du gouvernement* y fut organisée; elle était composée de Stanislas Malachowski, jadis maréchal de la diète constituante; Louis Gutakowski, Stanislas-Kostka Potocki, Joseph Wybiçki, Xavier Dzialynski, Pierre Bielinski et Valentin Sobolewski. Malachowski en fut nommé président par le choix de la commission elle-même. Cinq directeurs furent appelés à diriger les ministères; c'étaient Félix Lubienski pour la justice; Stanislas Breza pour l'intérieur; Joseph, prince Poniatowski, pour la guerre; Jean Malachowski pour les finances, et Alexandre Potocki pour la police. Les provinces reconquises sur la Prusse furent partagées en six départemens, savoir : ceux de Warsovie, de Posen, de Kalisz, de Plock, de Bromberg et de

<sup>1</sup> 3 novembre 1806.

Bialystok. M. Vincent fut ensuite accrédité comme commissaire de l'empereur auprès du gouvernement de Pologne, qui, de son côté, lui envoya, dans la même qualité, M. Alexandre Batowski, ancien nonce de Livonie.

» Les recrues polonaises ne tardèrent pas à entrer en campagne. Depuis la mi-décembre elles combattaient l'ennemi sous les ordres du général Kosinski, dans les environs de Bromberg. Le général Zaionczek, au service de France, depuis 1797, accourut de Mayence avec la légion du Nord qu'il y avait organisée et rejoignit la grande armée. Les vétérans des légions italiennes volaient aussi en toute hâte à l'appel de la patrie. Dombrowski ne tarda pas non plus à se mettre en ligne avec sa nouvelle division; elle fit partie du dixième corps de la grande armée, commandé par le maréchal Lefebvre. Bientôt les champs de Dirschau, de Meffie, de Graudentz et de Dantzig, retentirent de la gloire de ces jeunes guerriers. Le général Gielgud remplaça Dombrowski, quand de graves blessures empêchèrent celui-ci, après la bataille de Dirschau, de commander ses troupes. En attendant, le prince Poniatowski dirigeait les dépôts, organisait et augmentait les nouveaux cadres. Sur l'ordre de l'empereur, un régiment de cavalerie légère s'assemblait pour faire partie de sa garde : ce fut celui qui se signala dans la suite par la charge brillante de Somo-Sierra en Espagne, et par son intrépidité à Wagram. Un officier supérieur français, le baron Pierre Dautancourt, fut appelé à

l'organiser en recevant l'élite de la jeunesse polonaise.

» L'anniversaire de la glorieuse constitution du 3 mai, qui arriva sur ces entrefaites, fut célébré avec une pompe touchante. On choisit ce grand jour pour bénir solennellement les aigles destinées à servir de drapeaux à l'armée nationale. La main du respectable vieillard Stanislas-Nalencz Malachowski y fixa le premier clou. Une garde nationale pour la ville de Warsovie fut décrétée à l'occasion de cette fête. Les succès de la grande armée mirent au comble l'enthousiasme des Polonais; c'est dans la capitale surtout qu'il s'exhalait avec le plus de force et de vigueur. Il serait difficile, disent les témoins oculaires, de trouver des termes assez expressifs pour peindre le zèle et l'ardeur avec laquelle les citoyens s'empressaient à l'envi de concourir à la prompt confection des travaux de Praga, faubourg de Warsovie, dirigés par des ingénieurs français. C'était un spectacle vraiment touchant de voir les citoyens de toutes les classes, hommes, femmes, enfans, les prêtres des paroisses et des communautés religieuses, même les plus âgés, les corps de métiers, leurs drapeaux en tête, les étudiants, les juifs même, courir tous en troupes, la bêche à la main, travailler toute la journée sur les glacis, et revenir le soir en masse, au son d'une musique guerrière, se livrant à tous les transports de cette joie brillante, gage de la satisfaction publique.

» Enfin la sanglante bataille de Friedland, li-

vrée le 14 juin 1807 contre les armées combinées de Russie et de Prusse, termina cette mémorable guerre. Les Polonais, commandés par Dombrowski, faisant partie du corps du général Mortier, prirent part à la gloire de cette journée, qui devait leur rendre l'indépendance nationale. Un court armistice précéda le traité de paix conclu à Tilsit, le 7 juillet, avec la Russie, et deux jours après avec la Prusse. Par suite de ce traité, le roi de Prusse renonça à perpétuité à la possession de toutes les provinces qui, ayant appartenu au royaume de Pologne avaient, postérieurement au 1<sup>er</sup> janvier 1772, passé à diverses époques sous la domination de la Prusse, à l'exception de la Warmie et des pays situés à l'ouest de la Vieille-Prusse, à l'est de la Poméranie et de la Nouvelle-Marche, au nord du cercle de Culm, comprenant la ligne qui allait de la Vistule à Schneisdemuhle par Waldau, en suivant les limites du cercle de Bromberg et de la chaussée de Schneisdemuhle à Priessen, lesquels, avec la ville et citadelle de Graudentz, devaient continuer d'être possédées en toute propriété par la Prusse (art. XIII). Ce pays fut concédé, sous le titre de duché de Warsovie, à Frédéric-Auguste (1807—1814), roi de Saxe, le même que la constitution du 3 mai 1791 appelait au trône de Pologne. Une route militaire pour les communications entre les royaumes de Saxe et le nouveau duché, fut tracée à travers la Prusse. La ville de Dantzig, avec un territoire de deux lieues, fut érigée en cité libre, sous la protection des rois de Prusse et de Saxe.



Un gouverneur français y fut institué pour veiller à l'exécution du blocus continental établi contre l'Angleterre. Le 17 septembre de la même année, la remise formelle du duché de Warsovie à S. M. le roi de Saxe s'effectua à Berlin, par l'intermédiaire de l'intendant général Daru, plénipotentiaire de l'empereur Napoléon, et de Louis Gutakowski, plénipotentiaire du roi de Saxe.

» Le traité de Tilsit ne se fit pas sans la participation du gouvernement provisoire de Pologne, qui y envoya un de ses membres, l'ancien nonce de Lublin, Stanislas-Kostka Potocki, pour offrir des renseignemens nécessaires.

» Ainsi, après des sacrifices innombrables, les Polonais avaient obtenu un simulacre de patrie. Une population de plus de deux millions d'hommes fut rendue à l'indépendance politique. Mais on refusait à leur pays le nom de Pologne, pour ne pas offusquer l'Autriche et la Russie, et on cédait à cette dernière le district de Bialystok<sup>1</sup>, arraché du mince territoire du nouveau duché. C'était vraiment jouer de malheur, car la Russie faisait cette acquisition au moment même où elle tremblait pour le reste de ses possessions polonaises. En effet, telle était à cette époque la fermentation des esprits en Lithuanie, que cette puissance se vit forcée d'emprisonner les personnages les plus distingués, et de former des compagnies séparées de soldats nés dans

<sup>1</sup> Le département de Bialystok prit alors le nom de département de Lorza.

les provinces polonaises, afin de les renvoyer dans l'intérieur de l'empire. Toutefois l'espoir de nouvelles conquêtes, sous les auspices de Napoléon restait aux Polonais, et ils bénissaient le nom de leur libérateur. »

L'auteur suit toutes les phases des succès et des revers des Polonais jusqu'à la création du royaume de Pologne, sous l'empereur Alexandre <sup>1</sup>, prince dont on ne saurait méconnaître les magnanimes intentions, mais qui cédait quelquefois aux exigences d'une politique qui n'était pas la sienne. Les efforts de ce peuple pour sa régénération ont intéressé toutes les âmes généreuses, et nous n'avons point été les derniers à admirer ces belliqueux soldats, qui pendant long-temps n'eurent que nos camps pour patrie. Aussi éprouvons-nous un sentiment de tristesse en pensant au dernier trait qui termine le tableau de l'auteur : « Sur vingt millions de Polonais, dit-il, à peine quatre millions jouissent d'un gouvernement national sous une tutelle étrangère. Il est donc permis de dire, avec M. Beaumont de Brivozac : *Que les Polonais ne s'y trompent point, ils n'ont pas encore de patrie.* »



<sup>1</sup> 3 mai 1815, proclamée à Varsovie le 20 juin 1815.

---

## OBSERVATIONS INÉDITES

SUR

### L'ÉTAT DE LA GRÈCE EN 1829,

Par M. S.... de D.....

(Deuxième article<sup>1</sup>.)

---

#### § II. GRÈCE CONTINENTALE.

J'ai signalé déjà les principales divisions qui se présentent dans la Grèce à l'œil de l'observateur, et les raisons d'après lesquelles ce continent est loin de former un tout homogène.

La première de toutes les causes est la nature; elle a tracé partout des divisions profondes qu'une civilisation perfectionnée aurait seule pu affaiblir dans les populations qui en sont empreintes. Ce

<sup>1</sup> Voyez le cahier précédent. — Si nous suivions l'ordre indiqué par l'auteur de ces observations, c'est ici que devrait se trouver le paragraphe relatif à l'île de Candie. Mais, pressés par l'abondance de nos matériaux, nous avons cru pouvoir l'omettre, « les Candiotes, au reste, n'ayant jamais paru directement, comme il l'observe lui-même, dans l'histoire de la révolution grecque. »

n'est pas de la barbarie et des bouleversemens politiques qui ont déchiré la Grèce depuis plusieurs siècles qu'on pourrait attendre un tel résultat. A cette cause est venue se joindre une grande conquête, telle qu'aucune page de l'histoire ne nous présente de pareille. L'invasion des Turcs en Europe a été longue et méthodique. A mesure qu'ils s'avançaient, ils changeaient entièrement la face des pays qu'ils occupaient. La religion était une barrière insurmontable qui prévenait tout mélange entr'eux et ceux de leurs nouveaux sujets qui se refusaient à l'embrasser. La loi mahométane est essentiellement dominatrice; elle accorde protection aux infidèles qui paient le tribut, mais elle ne les admet en rien aux avantages réservés aux seuls citoyens<sup>1</sup>. Aussi n'a-t-on point vu ces conquérans se fondre, comme ceux qui les avaient précédés, dans la masse des peuples qu'ils avaient soumis. Ceux-ci ont dû rester sujets ou adopter la loi des vainqueurs, et en l'adoptant, ils se sont entièrement associés à eux; car cette loi est rigoureuse; c'est un code national complet qu'il est possible d'abolir, mais non de modifier. Aussi, ceux qu'elle a convertis n'ont-ils apporté aucune nuance nouvelle chez le peuple

<sup>1</sup> Il n'est point vrai que la loi de Mahomet ne laisse d'autre alternative aux infidèles que le Coran ou le sabre. Elle ordonne positivement au contraire de protéger les rayas qui paient exactement le tribut; mais elle les considère en tous points comme une espèce fort inférieure aux fidèles, et leur commande de rester dans la classe des sujets, tandis que ceux-ci ont toutes les prérogatives des maîtres.

auquel il sont venus se joindre; en embrassant ses dogmes, ils ont embrassé son esprit tout entier, et sont devenus à leur tour de la race des conquérans.

Cette courte digression servira à expliquer comment les changemens de religion n'ont modifié en rien les rapports mutuels des Turcs et des Grecs, et comment même ils ont été aussi restreints. S'ils n'avaient point violemment rompu toute liaison entre les nouveaux convertis et leurs anciens co-religionnaires, de proche en proche l'apostasie se serait infailliblement étendue. Mais à aucun instant la haine religieuse n'a cessé d'être vivace, et la barrière qui sépare les deux religions ennemies a toujours été difficile à surmonter. Il n'en a pas été de la Grèce comme des premières contrées dont les Mahométans s'emparèrent; on vit alors des populations entières s'empresser d'adopter leur croyance. Lorsqu'une religion est à son début et dans tout l'éclat d'une conquête brillante, qu'elle frappe fortement l'imagination des peuples et leur promet un long avenir de gloire, elle entraînera tout sur son passage, et les peuples se précipiteront à l'envi dans la carrière immense qu'elle ouvre devant eux. Tel est le merveilleux spectacle dont l'Orient a été le théâtre dans les premiers siècles du mahométisme. La Grèce, au contraire, a été la dernière conquête des Turcs; le peuple qu'ils subjuguèrent avait bien moins de rapports avec eux que les populations de l'Orient n'en avaient avec les fondateurs du mahométisme. Ce peuple, qui survivait encore à une guerre de plusieurs siècles, était exaspéré par le souvenir des

maux qu'il avait soufferts et attaché plus que jamais à sa religion qu'il voyait abattue. Il n'est pas étonnant que des causes aussi différentes aient produit des résultats également différens en Europe et en Asie.

Les Turcs, qui avaient passé pour la première fois les Dardanelles au 14<sup>e</sup> siècle, sous Orkhan I<sup>er</sup>, avaient conquis le continent de l'Europe jusqu'à la Thessalie exclusivement, à la fin du même siècle, sous l'empire de Bajazet. La Morée ne fut soumise que par Mahomet II, après la prise de Constantinople, qui eut lieu en 1453. Les Vénitiens la reprirent en 1685; le traité de Passarowitz la rendit de nouveau aux Turcs en 1718. Le simple rapprochement de ces dates indique déjà qu'il doit y avoir dans les diverses parties qui constituent la Grèce une grande différence pour la composition de la population. La Morée a été le dernier asile des Grecs; pendant la courte occupation des Vénitiens, un grand nombre est venu s'y réfugier des parties voisines de la Roumélie, et c'est à ces émigrations qu'on doit sans doute ces peuplades d'origine albanaise qu'on trouve en Achaïe, en Corinthie, en Argolide, et sur les îles qui l'avoisinent. Les Turcs, en y rentrant, n'y sont plus du reste venus comme à l'époque de leurs premières conquêtes. Ce n'était plus un peuple entier qui se précipitait comme un torrent, c'était une colonie militaire qui venait occuper un pays qu'on voulait maintenir. Aussi, tandis que les Turcs ne formaient guère, comme je l'ai dit, que le trentième de la population en Morée, ou les

trouve au-dehors dans une proportion toute contraire. Dans l'Attique, dont le sort a presque toujours été lié à celui de la Morée, les Turcs ne sont pas beaucoup plus nombreux. Ils le deviennent rapidement dès qu'on entre dans la partie de la Roumélie désignée sous le nom de Grèce occidentale ; enfin, dans la Thessalie, dans la Macédoine, dans l'Albanie, ils le deviennent de plus en plus jusqu'à ce qu'ils égalent ou surpassent même la population grecque. Je ne puis dire quelle est l'échelle que suit cette proportion ; je crois même qu'il est extrêmement difficile de la préciser avec quelque espérance d'exactitude ; j'ai simplement voulu signaler le fait. On sait que les Turcs ne font aucun recensement, ne tiennent aucun registre. Tout ce qu'on peut espérer d'apprendre à ce sujet ne peut se savoir que par les Grecs, qui n'ont eux-mêmes d'autre moyen que celui des évaluations. Une pareille source est toujours fort suspecte : elle l'est ici plus qu'ailleurs. Comme les Grecs ont intérêt à grossir leur nombre, pour diminuer celui des Turcs, on doit s'attendre de leur part à l'exagération qui leur est habituelle : le travail fait à Poros par les trois ambassadeurs doit nécessairement s'en ressentir, et il a certainement besoin de grandes corrections.

Lorsque les causes que j'ai signalées plus haut ont produit dans la composition de la population des différences aussi marquées, elles devaient produire dans les élémens mêmes dont elle se compose des dissemblances également sensibles. Elles auraient agi sur les Turcs, si, comme je l'ai dit, ce peuple

n'était pas essentiellement un , et je dirai presque tout d'une pièce. Les Grecs qui étaient bien loin de posséder cet avantage , les ont profondément ressenties , et la nature y est venue joindre encore son immense influence. Des riches plaines de la Thessalie et de la Macédoine aux rochers du Pinde et de l'Albanie , le caractère des peuples devait se dessiner en traits bien opposés , lorsque surtout le défaut de civilisation empêchait tout rapport des uns avec les autres.

### *Population des montagnes.*

Les habitans des plaines sont tous cultivateurs ; les montagnards aiment mieux la vie sauvage. Aucune espèce de culture n'apparaît entre leurs rochers ; quelques troupeaux , ou bien la pêche pour ceux qui sont près des côtes , forment tout leur revenu. Les Turcs ne se sont établis que dans les pays riches , et ont abandonné à qui voudrait les prendre des montagnes pelées , rebelles à la culture. Les tribus grecques qui s'y sont établies , trouvant à peine de quoi subsister , ont toujours été insignifiantes par rapport au reste de la population , et se seraient probablement fondues dans la masse , sans cette force d'habitude qui attache , comme on sait , les montagnards , plus que tous les autres , à leur pays , et surtout sans l'aversion pour le travail , qui leur faisait préférer une vie rude , mais indépendante , aux habitudes laborieuses du cultivateur des plaines.



Comme l'imagination se plaît à tout anoblir, on a vu, dans ces hommes incultes des patriotes qui, fuyant le joug étranger, avaient voué à leurs oppresseurs une haine éternelle, et aimaient mieux fouler les neiges d'un pied libre que de ramper servilement sous le sabre d'un maître. On est heureux de trouver dans l'humanité une pareille élévation d'idées ; pourquoi faut-il qu'elle ne soit le plus souvent qu'une saillie brillante de l'imagination ?..... Il est triste d'être forcé de convenir que la vie du montagnard grec est absolument celle d'un bandit. Il déteste le travail qui lui procurerait une honnête aisance ; mais il n'en est que plus avide d'argent, et pour parvenir à ce grand but, il n'est aucun moyen qu'il néglige. Toute l'activité de son esprit est concentrée vers le vol ; tantôt il attend le voyageur au passage pour le dépouiller ; s'il est plus hardi, il descend de nuit dans la plaine pour piller tout ce qu'il rencontre, dérober les fruits, enlever les bestiaux, quel qu'en soit le maître. Tels sont les exploits racontés par les chansons nationales. On dit que chez un peuple, elles sont le type du caractère : à ne s'en rapporter qu'à elles, le vol serait celui du caractère grec, car elles le placent toujours parmi les hauts faits. S'il y a dans le voisinage quelque pacha qui récompense largement les services, on voit les patriotes grecs accourir à sa cour pour lui offrir les leurs à l'envi. Celle d'Ali-Pacha en était peuplée ; c'est parmi eux qu'il choisissait ses sicaires les plus dévoués ; c'est de là que sont sortis tous les capitaines roumeliotes qui se sont fait remarquer dans la guerre actuelle :

Odyssée, Gouras, Karaïskaki et une foule d'autres. Gouras se vantait hautement d'avoir été envoyé par Ali-Pacha à Athènes pour y assassiner un homme. Il montrait avec complaisance la place où il l'avait étendu mort d'un coup de pistolet tiré par derrière. Il se glorifiait surtout de l'adresse avec laquelle il avait attiré un malheureux dans le piège, en commençant par manger avec lui, jusqu'à ce qu'ayant gagné sa confiance, il se fût bien assuré qu'il n'était pas sur ses gardes. Aujourd'hui même, on trouve à chaque pas des Grecs au service des Turcs; le parti qui paie est celui qu'ils préfèrent, et il n'a pas été rare de les voir en changer plusieurs fois dans cette guerre, où il est cependant question de leur indépendance. Ils l'avouent d'ailleurs avec beaucoup de franchise, et disent ouvertement qu'ils ne sont pas d'humeur à servir gratis; qu'ils resteront avec tel parti tant qu'il paiera, et qu'ensuite ils passeront à l'autre. Ces confidences, ils les ont faites nombre de fois à plusieurs de nos officiers qui les ont visités, et leur conduite y a été conforme. Je pourrais citer une foule de circonstances où ces Grecs ont trahi la cause de leur patrie. C'est ainsi qu'à la journée de Peta, Vasso abandonna, par trahison, le corps des malheureux et imprudens Philhellènes, qui périt en entier. Dans le siège de Missolonghi, le fameux suliote Tzavellas vendait aux Turcs l'approvisionnement de la place, que les comités philhelléniques avaient envoyé aux assiégés, et sans cette ressource les Turcs auraient été dans l'impossibilité de continuer le siège. Je tiens ce

fait, avec la circonstance qui l'accompagne, d'Ibrahim lui-même; des Grecs à qui j'en ai parlé ont été obligés d'en convenir.

La réponse paraîtra facile, je le sais; on dira que les trahisons sont le crime de quelques individus seulement; que la masse les déteste; que même, malgré ces alliances momentanées avec leurs ennemis, les Grecs n'en restent pas moins Grecs; que ces monstruosité qui nous choquent ne sont que le fruit de leur extrême ignorance, comme cette ignorance et les vices qui l'accompagnent sont le produit de l'asservissement dans lequel ils ont été tenus; enfin qu'il ne faut point s'arrêter à des détails, mais qu'un grand événement, comme la régénération de la Grèce, doit être vu de haut, et considéré dans son ensemble. J'admettrai ces raisons tant qu'on voudra; je me bornerai seulement à observer en premier lieu que, lorsque nous voyons les mêmes faits se reproduire si souvent, la même conduite se répéter uniformément chez tous les hommes, à très-peu d'exceptions près, c'est une bien forte présomption pour établir sur leur compte une opinion générale. Je veux croire que la masse y est étrangère; mais quel moyen avons-nous pour apprécier cette masse, et pour nous former une opinion contraire à celle que des faits patens concourent à établir? Tout se réduit à l'assertion de quelques philhellènes, qui veulent être crus sur parole; je qualifierai plus tard, comme elle m'a paru, d'après ce que j'en ai vu, cette nuée d'aventuriers qui est venue chercher fortune en Grèce. La discordance de

leurs récits doit singulièrement prévenir contre ce qu'ils avancent, dans un sens comme dans un autre, et engager à rejeter un témoignage aussi suspect. Mais leur unanimité même affaiblirait peu dans mon esprit le témoignage des faits. C'est de faits que l'histoire se compose, et toute opinion qui s'établit sur d'autres bases est bien près du vague et de l'erreur. Ici, ce sont les faits que j'invoque, et lorsque j'en vois une masse toute réunie dans un même faisceau, c'est à eux seuls que je m'adresserai pour asseoir mon jugement. Que la majorité des Grecs soit ou non étrangère aux crimes de ses chefs, c'est ce que je ne sais pas. Je me suis borné à les signaler ; libre ensuite à chacun d'en tirer les inductions qu'il voudra. Quant à mon opinion personnelle, j'avoue que je ne me sens pas disposé à me fier aveuglément à des croyances ou à des enthousiasmes. J'avoue encore que ma foi n'est pas assez vive pour comprendre un patriotisme qui consiste à trahir sa patrie et à se vendre à l'ennemi, et que, à quelque degré d'ignorance qu'on veuille descendre, je ne conçois pas davantage que des actions aussi opposées puissent se concilier. Si on veut nous prouver que ce n'est point par amour pour les Turcs que les Grecs trahissent la Grèce, et qu'après la trahison ils ne les en détestent pas moins qu'auparavant, tout le monde le croira sans peine. Mais je demanderai encore, et pour la dernière fois, qu'on veuille m'expliquer comment cela peut être du patriotisme, et quelle espèce d'intérêt ce patriotisme peut nous inspirer.

Quant à cette raison banale, dont nous avons été

si souvent fatigués, qu'il faut tenir compte aux Grecs d'un esclavage qui a dégradé leur caractère, et que ce ne sont pas eux, mais leurs oppresseurs, qui en sont véritablement coupables, elle est excellente pour un esprit spéculatif qui se contente de rechercher les causes et qui n'a point à s'occuper des faits. C'est un point de recherche historique, comme tout autre; mais telle n'est pas la question qui nous intéresse. Quand il s'agit d'un pays, il faut le voir dans son état actuel; peu importe ce qui l'y a amené. Pour faire de l'avenir, il faut partir du présent. Or tel est le présent en Grèce; c'est la seule base de laquelle nous puissions partir pour savoir ce qu'il est possible d'en attendre, et ce que nous pouvons vraisemblablement faire pour elle. Quant aux explications historiques, je les admettrai avec plaisir comme choses d'instruction, comme leçons de l'expérience, mais j'en reviendrai toujours, comme point de départ et comme règle de conduite, *au présent*.

La question actuelle, nous dit-on encore, doit être vue de haut, et de mesquins détails en sont indignes. Malheureusement cette réponse est bien vague. A rejeter tous les détails, on risque de ne rien connaître et de parler sans savoir. Aujourd'hui qu'il s'agit de la Grèce, d'en tenir compte en politique, et de la faire entrer dans la grande combinaison que des intérêts bien plus importans sont venus soulever, il est cependant de quelque utilité de connaître ce qu'elle est; autrement on se trompera et on bâtira sur le sable.

Cette digression m'a paru indispensable, parce que les mêmes observations se reproduisent à chaque pas dans la question actuelle. Je me bornerai dorénavant à y recourir, quand elles se présenteront de nouveau. Elles m'ont été inspirées par le premier sujet qui s'est offert, le souvenir qui me reste des montagnards grecs qu'on appelle indépendans. Ils détestent sans doute les Turcs, mais cette haine est commune à tous les Grecs et je ne vois point qu'elle leur ait inspiré des traits plus héroïques. Je n'ai point, à la vérité, assisté à leurs faits d'armes; mais j'ai suivi leur histoire par leurs propres récits, par ceux d'une foule de témoins oculaires et impartiaux, et, qui mieux est, par ses résultats; je m'en suis beaucoup plus rapporté à ces documens qu'à ce que j'en ai vu moi-même, quand je me suis trouvé dans leurs camps, lorsque j'en ai été entouré; ce qui m'arrivait tous les jours pendant le temps que j'ai passé en Grèce. J'aurais craint, à ne consulter que les opinions du moment, de ne les avoir jugés que trop superficiellement et d'en tracer un portrait infidèle.

Ce que j'ai raconté de leur caractère suffit pour expliquer la part qu'ils ont prise dans la révolution actuelle. Cette révolution n'est aucunement venue d'eux : elle a pris naissance dans la masse du peuple, qui, opprimé par les Turcs, et plus encore par les primats qui servaient d'intermédiaires à ceux-ci, a voulu changer un ordre de choses qui la ruinait. Les bandits des montagnes ont dû se jeter avidement dans des troubles qui étaient tout-à-fait de leur goût, puisqu'ils leur promettaient du butin. Ils

étaient les seuls qui fussent aguerris, c'est-à-dire qui eussent l'habitude de porter un fusil et de tendre une embuscade; on les a reçus avec empressement comme les braves du pays, et l'armée qui a été improvisée les a nécessairement pris pour modèle, puisqu'on n'en connaissait aucun autre. Mais ce modèle apportait aussi une longue suite de vices; ils ont promptement jeté des racines, et lorsque tout le monde est devenu pallikare, le pays n'a présenté qu'une scène de désorganisation, de querelles et de pillages. Ils ont incontestablement causé un grand tort à la Grèce, et, sans eux, je suis convaincu qu'elle aurait tiré un parti bien différent de la révolution. Mais pendant six années le mal a fait des progrès immenses, et il devient de plus en plus difficile de rencontrer dans la nation une classe dont on puisse espérer quelque bien.

Cette classe se trouve, comme partout ailleurs, parmi ceux qui vivent de leur travail. A peine la distingue-t-on aujourd'hui, et il faut aller la chercher dans le cœur du pays, pour croire qu'il est possible d'en parler autrement que par oui-dire. Elle est devenue même si rare, que beaucoup de personnes judicieuses qui ont fréquemment abordé en Grèce, mais sans pénétrer dans l'intérieur, croient qu'elle n'existe déjà plus. Ceux qui ont fait partie de notre expédition, mais qui ne se sont point écartés de l'armée, en ont sûrement rapporté la même idée, car ils n'ont aperçu autour d'eux que ces pallikares dont j'ai déjà parlé, bandits chargés de fusils, de pistolets et de poignards, qui n'ont d'autre manière de sub-

sister que par le vol , et dont nous avons plus d'une fois éprouvé la dextérité en ce genre; ou bien ils ont rencontré, dans le peu de villages qui ont conservé quelques maisons, des fainéans accroupis, la pipe à la bouche, devant quelques poignées de figes et d'ognons, gagnant à peine quelques paras à ce misérable commerce, mais s'estimant heureux de n'avoir rien à faire. Nulle part enfin ils n'ont vu du travail. Je n'aurais pas été plus heureux si je n'avais passé quelque temps dans l'intérieur, et si je n'y avais reconnu une classe bien différente de ces pallikares si méprisables, quoique la plupart de ceux que nous voyons aujourd'hui y ont peut-être appartenu autrefois. C'est sur cette classe qu'a pesé tout le fardeau de la guerre.

Les campagnes ont été ravagées, les maisons brûlées, la population réduite au désespoir. Lorsqu'elle prit les armes par un mouvement spontané, qui fut beau, elle n'avait, je l'ai déjà dit, d'autre modèle devant les yeux que les bandits des montagnes. Elle ne pouvait faire la guerre autrement qu'à leur façon, et aucun résultat n'en pouvait sortir; car cette guerre, dont je parlerai plus loin, n'est qu'une suite de pillages, de petites embuscades, d'actions isolées, où la ruse vient au secours de la lâcheté; en un mot, c'est une guerre de brigands incapables de tenir contre un ennemi tant soit peu organisé. Cependant les Turcs, pris au dépourvu, furent chassés de la Morée, à l'exception de quatre places qui eurent le temps de s'approvisionner; c'étaient le château de Morée, Patras, Coron



et Modon ; la famine fit justice du reste. C'est elle également qui a détruit l'armée de Drama Ali , venue au secours de Napolie de Românie. Néanmoins on ne peut s'empêcher de reconnaître que les Grecs montrèrent alors de la constance. Quoiqu'ils se soient bornés à occuper les défilés sur les derrières de cette armée, et que ce ne soit pas la force des armes, mais la faim seule qui l'a anéantie, c'était encore plus qu'on ne pouvait en attendre d'esclaves qui se relevaient à peine d'une longue oppression. Mais cette époque honorable de la révolution grecque fut de bien courte durée ; s'il y avait eu, dans cette première levée de boucliers, un bel élan d'un petit peuple qui osait encore braver le colosse qui l'avait si souvent étouffé de son poids, ce peuple retomba bientôt dans le chaos de désordres et de vices qui formaient malheureusement son entourage.

### *Dévastation du pays.*

J'ai déjà dit tout le mal qu'avaient fait les pallikares. Le pillage marchait à leur suite : les chefs de bande parcouraient le pays en saccageant, et par ce moyen ils recrutaient leur troupe ; car ceux dont la maison avait été brûlée n'avaient rien de mieux à faire qu'à prendre un fusil pour chercher à se dédommager sur les autres du mal qu'ils avaient éprouvé. Ils devenaient brigands par nécessité, mais bientôt ils devaient prendre goût à un métier si commode. De jour en jour la dévastation, la dé-

population allaient croissant. C'est ainsi que le pays n'a bientôt présenté, dans toutes ses parties, qu'un mouceau de ruines. La guerre contre l'ennemi a causé bien moins de mal. Les ravages des Égyptiens ont été bornés à un petit coin de la Messénie, tandis que, dans quelque partie de la Grèce qu'on pénètre, on la trouve entièrement ruinée. Demandez quels sont les auteurs de cette dévastation; partout on vous répondra que c'est telle ou telle bande, tel ou tel capitaine. Cette réponse m'a été faite à chaque nouvelle ruine auprès de laquelle je m'arrêtais. J'ai vu, entr'autres, Mégare, qui était naguère une des villes les plus florissantes de la Grèce. Ses habitans industrieux jouissaient, sous les Turcs, de plusieurs immunités. Ils étaient les seuls gardiens du grand Dervend, le passage qui conduit en Morée; à ce titre, ils ne payaient point d'impôts; aucun Turc n'habitait au milieu d'eux, et ils se régissaient seuls. Leur pays était riche et parfaitement cultivé; la ville comptait plus de 12,000 âmes. Dans la guerre actuelle, les Musulmans n'ont jamais pénétré aux environs de Mégare, et il y a deux ans encore ce petit canton jouissait de toute sa prospérité. L'armée rouméliote y arriva alors, fuyant devant les Turcs, qui s'étaient enfin décidés à faire une attaque sérieuse. Elle était à peine entrée, que déjà la ville n'existait plus. Elle avait tout mis à feu et à sang; les habitans s'étaient sauvés. Quand j'ai visité moi-même Mégare, je n'y ai trouvé que des décombres, les maisons brûlées, les oliviers coupés, les terres sans culture: tout portait les traces de la dé-

solution la plus complète. Voilà cependant des faits qu'il eût été bon de mettre en regard des dévastations qu'on a tant reprochées aux Égyptiens.

### *Primats.*

Si les pallikares ont causé un malinfini à la Grèce, il est une autre classe qui n'en a pas moins fait, et elle est encore moins excusable, puisqu'elle était plus éclairée : c'est celle des *Primats*, que nous appellerions la bourgeoisie. Sous la domination des Turcs, cette classe sert d'intermédiaire entre eux et la masse du peuple, et elle réunit dans touté leur perfection tous les vices de l'esclavage. Son contact avec les Turcs ne lui a donné que de la bassesse ; habituée à ramper devant des maîtres, elle ne connaît d'autres armes que la ruse et la perfidie ; tout sentiment noble lui est inconnu : la soif de l'or les a tous remplacés. Les seuls rapports qu'elle ait avec le pays sont ceux d'une sangsue publique. Autant elle est humble et servile vis-à-vis des Turcs, autant elle est impitoyable vis-à-vis du peuple, qu'elle est chargée de pressurer. Plus elle paie cher le privilège de recueillir les impôts, de présider les communautés du pays, plus elle s'en dédommage sur le peuple, et toutes les avanies qu'elle éprouve sont payées par la masse qui n'a pas droit de se plaindre. Peut-on s'attendre à ce qu'une classe aussi abjecte conçoive la liberté, et qu'elle ait vu dans la révolution autre chose qu'une belle occasion pour assouvir à son aise la cupidité qui a toujours été son idole ?

On pourrait tout au plus s'étonner que le peuple lui eût donné la moindre confiance, lorsqu'il s'est réveillé de son esclavage, si on ne savait jusqu'à quel point ce peuple est ignorant. Lorsque la révolution s'est opérée à St-Domingue, tous les nègres étaient égaux; il n'existait parmi eux aucune classe qui pût prétendre à diriger les autres. Le travail de choisir ceux qui en étaient dignes a été laissé à la nature, qui a toujours le secret de faire surgir les hommes du sein des masses. Mais la Grèce ne possédait malheureusement pas cette égalité. Quoique vis-à-vis des Turcs tous les Grecs fussent égaux, ils ne l'étaient cependant pas les uns vis-à-vis des autres. Il y avait chez eux une masse *ignorante* vouée, au travail, et une classe *instruite*, la seule habituée aux affaires. Il a bien fallu qu'ils adoptassent cette dernière pour guide, quand ils s'agissait d'une entreprise capable de faire reculer les esprits les plus intrépides, et les vices qu'elle apportait ont été le cortège obligé d'une révolution entreprise par d'autres qu'elle; elle s'est hâtée de l'exploiter à son profit. Tant que la révolution avait été pauvre, elle s'était faite, sinon avec honneur, du moins avec constance. On voulut avoir de l'argent, et l'Europe en leur en envoyant fit aux Grecs le présent le plus funeste. A cet appât, toutes les divisions éclatèrent; c'est pour l'argent qu'on se battit; ce n'était plus pour la patrie. Arrivait-il de l'Europe, on se précipitait aussitôt à la curée. Les premières mains entre lesquelles il passait en retenant tout ce qu'elles pouvaient, et à peine une faible partie entrait-elle dans les coffres du gouver-

noment. Alors le pillage recommençait avec plus de force parce qu'il était plus étendu.

J'expliquerai plus loin l'accord infame qui s'est fait entre les primats et les chefs des troupes, pour voler l'état, sous le prétexte de l'entretien de l'armée. Ce pillage était public, et loim de le cacher, tout le monde l'avouait ouvertement : on le regardait comme un moyen de faire fortune tout comme un autre.

#### *Guerre civile.*

Tant qu'il y a eu matière à voler, les primats et les chefs de bandes se sont entendus merveilleusement. Mais la mine a fini par être épuisée; alors les divisions ont éclaté. Il s'agissait de s'arracher les dépouilles; personne n'en avait eu assez, et chacun signalait des voleurs. Les primats, d'un côté, qui composaient le gouvernement nominal; les chefs de bandes, de l'autre, qui avaient la force réelle, se sont fait une guerre acharnée. Les premiers avaient besoin d'alliances, il a fallu les payer, de sorte que tout l'avantage du combat a été pour les seconds. C'était le pays qui en faisait les frais, bien moins encore par les sommes considérables qui, au lieu de servir à sa défense ont été partagées entre les voleurs, que par le mal beaucoup plus grand qu'a excité cette guerre intestine, en divisant toute la nation, en ranimant avec plus de fureur que jamais cette soif de l'or pour laquelle les Grecs n'ont que trop de penchant, en étouffant tout ce qu'il y avait

de sentimens honnêtes, pour y substituer les passions les plus viles, en sacrifiant enfin à ces passions les intérêts les plus importants de la patrie. Les Égyptiens étaient en Morée et la parcouraient sans obstacle dans tous les sens; la cause de la liberté expirait sous les coups d'un ennemi auquel rien ne résistait, et la Grèce était déchirée par une guerre civile cent fois plus cruelle que la guerre étrangère. Les Turcs n'avaient qu'à demander des traîtres pour qu'ils se présentassent en foule, et il est hors de doute que si Ibrahim eût continué le système qu'il avait suivi dans les premiers temps, s'il avait voulu employer, comme il le pouvait, l'arme si puissante de la corruption, la Grèce eût été entièrement asservie, bien avant le moment où nous sommes intervenus dans cette question. Mais par inclination il aimait mieux tout devoir à la force des armes; victorieux dans toutes les rencontres, l'ennemi lui échappait sans cesse: en attendant, le temps se passait, les maladies décimaient son armée; enfin a eu lieu notre intervention qui a changé entièrement la face des choses. Quoiqu'elle soit venue bien tard, elle a heureusement encore trouvé une portion saine dans la population. Cette portion est bien peu nombreuse: à peine est-elle perceptible; cependant elle existe et elle est digne de tout notre intérêt, car elle peut *seule* régénérer la nation.

*Population des plaines.*

Dans les plaines de l'Élide, sur les côtes de l'Achaïe, dans les environs d'Argos et de Tripolitza, dans la belle vallée de l'Eurotas, j'ai vu encore des cultivateurs qui s'efforcent de se relever de leurs désastres. Bien différens de ces pallikares qui ne nous inspirent que du dégoût, ils ont l'air laborieux et honnête; ils sont propres, doux, bienveillans et hospitaliers; leurs armes sont des instrumens de culture. Il faudra sans doute bien du temps pour éclairer leur ignorance, mais au moins il y a de la ressource chez eux, parce qu'ils ne sont pas corrompus comme les primats, ni brigands comme les pallikares. Une chose leur fait beaucoup d'honneur : c'est la rareté des crimes parmi eux. Elle est d'autant plus surprenante aujourd'hui, qu'on devrait s'attendre à tout le contraire, après six années de désordres, au sein d'une misère affreuse, et lorsque tant d'exemples de dépravation sont donnés par une classe supérieure. Cependant il n'y est presque jamais question de vols, d'assassinats et d'autres crimes assez communs dans les pays les plus civilisés. Leur organisation *communale* pourrait également être prise pour modèle; elle date probablement d'une époque ancienne et en a toute la simplicité. Le chef de la commune est choisi par les habitans et exerce gratuitement ses fonctions. Ils sont garans et solidaires les uns des autres; si un crime est commis dans l'intérieur

de la commune, elle est responsable de ses suites; si un des habitans éprouve un malheur, si sa maison est brûlée, par exemple, la commune lui en tient compte et remplace la perte. Cette organisation fort simple avait quelque chose de paternel et dénotait des mœurs pures. Elle a été changée par le président du gouvernement actuel; il a pensé, sans doute, qu'elle n'était plus compatible avec l'état présent de la Grèce, qu'il était nécessaire que le gouvernement fit sentir partout et à chaque instant sa vigoureuse influence, que l'organisation ancienne pouvait être bonne dans un temps tranquille, mais que, la classe pour qui elle avait été faite ayant été presque entièrement détruite, il fallait que l'administration fût appropriée à une société divisée, et qu'elle fût assez forte pour être à la fois protectrice et répressive. Il a organisé cette administration à peu près sur le pied où elle est en France; les démogérontes sont encore nommés par la commune, mais ils relèvent et reçoivent les ordres de l'autorité supérieure, suivant des degrés de hiérarchie établis; la justice qu'ils exerçaient auparavant a également été retirée de leurs attributions et réservée à des tribunaux qui n'existent, à la vérité, encore qu'en projet. Je reviendrai sur ce sujet quand je parlerai du gouvernement.

Je me bornerai à signaler ici la plus grande difficulté que le président rencontre à relever un pays qui a été déchiré par tant de désordres. Il existe encore en Grèce une classe dont on peut espérer de tirer parti, mais le tout est d'arriver jusqu'à elle.



D'abord elle est dans une profonde ignorance ; elle n'a fourni que son sang dans la révolution et elle est toujours restée étrangère à sa direction. Toutes les avenues du pouvoir sont occupées par les primats ; ils sont encore aujourd'hui les intermédiaires obligés entre le gouvernement, et le peuple est forcé de s'en servir pour établir la chaîne qui communique de l'un à l'autre. Ce n'est que parmi eux qu'on peut trouver des administrateurs ; la masse qui est habituée à recevoir leur impulsion, qui ne connaît qu'eux, est incapable de concevoir un gouvernement central et régulier. Tant qu'elle ne sera pas éclairée, et ce ne sera pas l'œuvre d'un jour, l'influence et la direction du pays doivent appartenir aux primats ; et que d'obstacles s'opposent encore à ce qu'elle le soit ! Sans parler de tous les préjugés de la superstition et d'une longue habitude, du peu de goût que doivent avoir les primats pour que la civilisation se répande dans la classe inférieure, la misère de cette classe est si grande, qu'avant tout il faut songer à l'en tirer. On aura beau créer des écoles, tant que le peuple mourra de faim elles seront désertes. On a été jusqu'à imaginer d'élever de jeunes Grecs en France, de leur donner une éducation élégante et soignée, comme si on ne devait pas s'attendre à ce que plus cette éducation serait perfectionnée, plus on les rendrait inutiles à leur pays. Quand ils auront pris les goûts et les habitudes de la civilisation avancée dont nous jouissons, retourneront-ils au milieu de peuplades presque sauvages, ou, s'ils en ont la constance, se feront-ils

comprendre d'elles, surtout lorsqu'ils leur apporteront des idées d'un ordre élevé et des connaissances scientifiques? Qu'on instruisse ces jeunes Grecs dans notre agriculture, qu'on leur apprenne à connaître le prix et à tirer parti de la terre : on leur aura rendu le plus grand de tous les services et on aura fait des hommes utiles ; toute autre éducation ne peut qu'être nuisible à eux et à leur pays.

*Misère.*

Ainsi la première de toutes les nécessités est de soustraire le peuple à la misère qui le dévore. Le pays est ravagé de fond en comble, les maisons sont brûlées, les vignes et les oliviers sont arrachés, les troupeaux détruits, le peu de capitaux que possédait le pays absorbés et passés en entier entre les mains des voleurs. Au milieu de tant d'obstacles, il y a bien peu d'espérance qu'il puisse de long-temps se relever de ses ruines. On manque de semences pour féconder la terre ; le gouvernement pourra en distribuer, mais le peuple qui meurt de faim les consommera au lieu de les employer à la culture. Un philanthrope anglais avait imaginé d'introduire les pommes-de-terre en Grèce, il en avait planté sur plusieurs points ; pendant la nuit elles étaient déterrées et volées par les malheureux qui n'avaient rien pour subsister. Les bras manqueraient moins que le reste <sup>1</sup> : car s'ils sont in-

<sup>1</sup> La population de la Morée était portée avant la guerre à

suffisans pour cultiver tout le pays , ils suffiraient du moins pour cultiver ce qui est nécessaire à sa subsistance. Mais l'extrême misère est l'obstacle le plus pénible à surmonter. Toute culture demande des capitaux , quelque petits qu'ils soient ; elle ne peut se passer d'instrumens , de bestiaux et de ces premières avances qui font vivre le cultivateur dans l'intervalle qui s'écoule avant qu'il puisse retirer de la terre ce qu'il lui a confié. Elle a également besoin de confiance et de sécurité, car quel est celui qui travaillera , s'il doit craindre que le fruit de ses peines lui soit ravi au moment où il pourrait espérer de le recueillir ? Telles sont les causes qui s'opposent à ce que la Grèce puisse guérir ses plaies profondes. Le temps seul triomphe de la misère : il dépend de la fermeté du gouvernement de rétablir l'ordre , de ranimer le goût du travail , de faire que le plus profitable de tous les métiers ne soit pas celui du brigandage , car tant qu'il en sera ainsi on doit désespérer de mettre le travail en honneur. L'œuvre est à la vérité difficile ; j'ai déjà signalé un des plus grands obstacles , l'obligation où est le gouvernement de se servir de la classe corrompue des primats. J'en indiquerai d'autres à mesure que je considérerai les divers aspects sous lesquels se présente la Grèce. C'est ainsi qu'on peut

400,000 habitans ; il est fort difficile aujourd'hui d'en faire même une évaluation approximative. On en a tenté plusieurs qui diffèrent beaucoup entre elles. Les Grecs veulent y retrouver l'ancienne population ; d'autres ne la portent qu'à 80,000 ames. Je crois qu'elle s'élève tout au plus à deux cent mille.

compter dans ce nombre le manque d'accord, la défiance et même la haine mutuelle qui séparent les habitans en une multitude de partis et de rivalités ennemies.

### *Rouméliotes et Moraïtes.*

J'ai déjà indiqué la principale division de la population grecque en deux nuances opposées l'une à l'autre, les habitans des *montagnes* et les habitans des *plaines*, ceux qui vivent de *pillage* et ceux qui vivent de *travail*; ils se détestent et se méprisent réciproquement. Quand j'ai vu les Rouméliotes, ils m'ont ouvertement témoigné leur mépris pour les Moraïtes qu'ils appellent des lâches, des Grecs dégénérés, tandis qu'eux seuls possèdent le courage et constituent la seule force de la patrie; eux seuls tenaient tête aux Turcs, s'immortalisaient par l'héroïque défense de Missolonghi, pendant que la Morée courbait humblement la tête sous le joug égyptien. Aussi la cause de la liberté n'est point dans la Morée; ce qu'on a fait pour elle n'est rien pour la Grèce; peu leur importe que la Morée redevienne ou non une province Turque: elle est digne de l'être; la Roumélie seule est la terre de l'indépendance. Dans ces discours où se mêle toute l'exagération qui leur est propre, ils ne cachent pas qu'ils ne tiennent aucun compte de ce que l'Europe a fait jusqu'à présent pour la Grèce, et que tous les services rendus à une race différente de la leur sont autant d'injures dont on semble

vouloir abreuver les véritables enfans de la liberté. D'un autre côté les Moraïtes ne ménagent pas davantage les Rouméliotes. Ils ne voient en eux que des brigands qui ne sont braves que pour le pillage et qui fuient devant l'ennemi ; ils leur rappellent le bombardement de Napoli par Grivas et la déroute honteuse de la journée d'Athènes ; c'est alors qu'on a vu trois cents Delhis disperser en un clin d'œil plus de dix mille Rouméliotes , et cependant Ibrahim était depuis quatre ans en Morée avec quarante mille hommes de troupes excellentes, sans avoir encore pu la soumettre. Si l'immense supériorité du nombre et de la tactique lui a donné la victoire dans le combat, les Moraïtes ne se sont pas soumis pour cela. Ils n'ont cessé de harceler leur formidable ennemi, ils ont épuisé ses forces par une guerre de détail, et déployé une constance dont les Rouméliotes n'eussent pas été capables. Ce sont ces dangereux auxiliaires qui ont ruiné la cause de la Grèce ; ils n'y ont apporté que le trouble et le pillage, ils ont englouti toutes ses ressources et l'ont déchirée par leur anarchie sanglante. C'est pour la Roumélie que la Morée a prodigué ses trésors ; elle a fait , à toutes les époques, les plus grands efforts pour voler au secours de sa sœur menacée, et quand le moment du danger est venu pour elle, elle en a été lâchement abandonnée ; elle n'a trouvé que des ennemis chez ceux qu'elle avait traités en frères.

J'ai longuement rapporté ces reproches réciproques pour donner une idée de l'animosité qui règne

entre les deux partis. J'ajouterai que ceux qui sont dans la bouche des Moraïtes me paraissent les mieux fondés. Il faut même dire une chose à leur louange; quand les Rouméliotes se montrent si indifférens sur le sort de la Morée, si mécontents même de ce qu'on a fait pour elle, les Moraïtes au contraire ne cessent de témoigner un vif intérêt pour le sort de la Roumélie. Dans leurs idées sur l'indépendance et l'état grec, ils trouvent que la Grèce ne peut être forte si elle est bornée à l'isthme de Corinthe, et ils souhaitent ardemment que les limites en soient étendues. Les Moraïtes sont beaucoup plus susceptibles d'organisation que les autres; il y a bien moins de pallikares parmi eux, et l'on peut plutôt espérer de rétablir un gouvernement régulier dans leur pays que dans les rochers de la Roumélie, qui n'ont jamais servi de retraite qu'à des bandits. Il est très-vrai que les principaux auteurs des désordres ont été les Rouméliotes; que sans eux la Morée serait probablement venue à bout de s'asseoir et de se garantir d'une grande partie des maux que l'anarchie et la guerre civile ont entraînés à leur suite.

Mais la Morée elle-même est bien loin d'être sans divisions. Il y a chez elle des montagnards et des cultivateurs des plaines. Les Arcadiens, et surtout les Maïnotes, ont toujours mené un autre genre de vie que les habitans de l'Argolide, de la Corinthie, de l'Archaië, de l'Élide et de la Messénie, des environs de Tripolitza et de Mistra. Cesont des pallikares, comme les Rouméliotes; comme eux, ils ne vivent que de ra-

pires et se sont montrés en hostilité constante avec les cultivateurs qu'ils appellent des esclaves. Un trait assez caractéristique de cette antipathie est ce propos d'un Maïnote qui, en me parlant des Moraïtes, les qualifiait en masse de lâches et de peuple sans honneur. Suivant lui, le Magne était seul la patrie des hommes de cœur, la Morée ne comptait que des esclaves et une race abâtardie. Dans ses invectives il désignait la Morée, comme si le Magne en était entièrement distinct et ne voulait même pas qu'il en fit géographiquement partie.

### *Maïnotes.*

On s'est beaucoup occupé des mœurs des Maïnotes ; on a voulu voir en eux des descendans directs des Spartiates, et l'espèce de résistance qu'ils ont faite aux Turcs a presque ennobli leurs brigandages. Il ne sera peut-être pas inutile de donner ici une courte description du Magne, tel qu'il m'a paru être lorsque je l'ai visité à la fin de 1828.

Le Magne comprend toute la chaîne du Taygète qui est renfermée entre les deux golfes de Kolokythia et de Coron, et dont l'extrémité forme le cap Matapan (le cap Ténare des anciens). Cette chaîne est complètement nue ; la température y est tour à tour glaciale et brûlante, et les rochers décharnés dont elle est hérissée de toutes parts ne présentent aucune trace de verdure. Cependant on y

découvre de nombreux villages. Tantôt ils sont perchés sur un pic élevé, tantôt ils se projettent au milieu de la mer, sur des rochers qui forment des anses nombreuses le long de ce grand développement de côtes. On conçoit avec peine qu'une population agglomérée sur ces rochers stériles puisse y trouver de quoi vivre; mais l'industrie des Maïnotes a su y pourvoir. Ils ont un trait frappant de ressemblance avec leurs illustres ancêtres, c'est le penchant au vol; nulle part on ne trouve une société de voleurs aussi bien organisée. Le Maïnote méprise le travail, ne vit que de rapines et de crimes; la trahison est son arme favorite, et on voit rarement chez lui ce noble élan du courage qui fait braver le danger à visage découvert. Voleur infatigable, il attendra le voyageur au bord du précipice, et il ira dépouiller le navire sans défense, que le calme retiendra près de ses côtes. D'autres fois, il descendra de ses montagnes pour enlever des troupeaux dans les riches environs de Mistra et de Calamata, et piller ses voisins qu'il regarde comme une race sujette. Au moment même où nous bloquions Coron, occupé alors par les Turcs, des barques venaient secrètement du Magne pour y apporter des vivres, et il fallut des exemples sévères pour les en écarter. Entre eux-mêmes le caractère turbulent et voleur des Maïnotes ne veut reconnaître le frein d'aucune loi. Avant la révolution grecque, ils obéissaient nominalement à des beys, dont la dignité appartenait à la famille des Mavro-Michali. Mais ces beys n'avaient d'autre autorité que celle que



leur donnait la supériorité d'influence et de richesse sur les autres familles du pays, et elle devait être fort précaire. C'étaient eux cependant qui représentaient leur pays auprès de la Porte, et un de leurs fils y était toujours détenu comme ôtage. L'organisation à laquelle on peut le mieux comparer celle du Magne (autant que cette comparaison peut s'appliquer à un pays barbare) est une féodalité libre. Les familles auxquelles leurs richesses donnent de l'influence réunissent autour d'elles un nombre de bandits plus ou moins grand; c'est avec eux qu'elles portent le pillage au-dehors, et se font la guerre entre elles. On remarque dans les villages leurs maisons fortifiées, comme elles l'étaient chez nous au moyen âge. Les Maïnotes n'ont jamais été positivement conquis par les Turcs, parce que ces derniers s'occupaient peu de la possession d'un pays d'aucune valeur; ils ne leur payaient qu'un léger tribut que recueillait le Capitan Pacha dans sa tournée annuelle, et ils étaient assimilés aux insulaires de l'Archipel. Dans la guerre des Egyptiens, ils ont su se défendre contre Ibrahim, et une attaque qu'il tenta contre Cechriès, où un retranchement permanent a été élevé depuis nombre d'années, fut infructueuse. Il ne l'a pas renouvelée, parce qu'il fut distrait par d'autres soins, et aussi parce qu'il jugea inutile de s'obstiner à une attaque dont la réussite était indifférente pour ses vues, et ne le dédommagerait jamais de ce qu'elle pourrait lui coûter. Il préféra se servir des Maïnotes pour faire venir secrètement de Caudie les approvisionnemens dont le

blocus des escadres alliées empêchait l'arrivage, à Navarin. Au moment du danger, l'autorité des beys avait quelque influence dans le Magne ; dès qu'il cessait, l'anarchie recommençait avec plus de violence, et la guerre civile l'a presque toujours ensanglanté. Aujourd'hui il faudra plus de temps que dans toute autre partie de la Grèce pour que l'ordre vienne à s'y établir, et maintenant que le peu d'autorité qu'avaient les beys s'est tout-à-fait écroulé, celle d'un gouvernement central venant de Napoli ou d'Egine sera bien moins écoutée encore. Il est difficile de savoir, même par approximation, à combien se monte la population du Magne : comme tous les environs y ont cherché un refuge, des plaines de l'Eurotas comme de celles du Pamisus, elle est plus forte que jamais. Mais la renaissance de l'ordre et de l'agriculture doit la diminuer tous les jours. Malheureusement une partie des populations fugitives a dû prendre chez les Mainotes le goût du brigandage ; et là, comme dans toutes les autres portions de la Grèce, cette lèpre, presque impossible à guérir chez un peuple sauvage, rendra pour long-temps encore illusoire toute espérance de régénération.

Je viens de parler de la province de la Morée qui se distingue le plus de toutes les autres. Mais il est encore dans la population de cette péninsule des divisions nombreuses et fortement senties. Tout le long des côtes qui regardent l'Archipel, les habitudes du peuple tiennent beaucoup de celles des insulaires, et elles ont souvent servi d'asile aux pi-

rates. J'ai déjà dit que les rives de l'Argolide et celles du golfe de Corinthe étaient habitées par une race albanaise qui a peu de rapports avec le reste des Grecs. Elle s'en distingue par un extérieur plus prévenant, plus de travail, plus d'entente de l'agriculture, et par conséquent plus de richesse. Elle se mêle peu avec eux, et la langue nationale, qu'elle parle toujours, lui conserve un caractère d'originalité.

Entre les Grecs cultivateurs des plaines, on remarque également plusieurs différences; dans un pays aussi étroit, il y a des nuances nombreuses d'idiomes, de mœurs et de caractères. L'ignorance, la superstition et l'amour de l'argent, sont les points de rapprochement les plus intimes. C'est le fruit de la barbarie et d'un long asservissement qui tenait les parties mêmes les plus voisines sans rapport les unes avec les autres; aussi y a-t-il, de canton à canton, une foule de rivalités et d'animosités qui déchirent tout le pays; et le jettent dans un état continuel de disputes, de petites guerres et de vengeance. La misère leur donne aujourd'hui leur principal aliment, et à cette disposition bien malheureuse des esprits les primats sont venus joindre leurs intrigues et les chefs de bandes leurs sanglans démêlés. On conçoit tous les désordres qui ont dû résulter, et la prodigieuse activité qu'a dû prendre la guerre civile chez un peuple où il y avait tant de germes de discorde.

*Caractère.*

L'ignorance et la superstition sont poussées, dans la masse du peuple grec, au plus haut degré possible; ce n'est pas que la nature ait été avare de ses dons envers lui. Elle lui a, au contraire, départi l'intelligence à un merveilleux degré, et, je l'ai déjà dit dans un autre endroit, c'est une étude fort instructive que d'observer la finesse et l'adresse que les Grecs déploient pour arriver à leurs fins. Avec eux, il faut être constamment sur ses gardes. Aucune parole, aucun geste n'est perdu; ils lisent dans vos regards jusqu'à vos pensées les plus secrètes, et en un clin d'œil ils vous auront deviné. Ils s'envelopperont des dehors de la bonhomie, de la stupidité même; mais sous cette écorce grossière est toute l'astuce du renard, et satisfaits de vous avoir trompé, ils triompheront de vos mépris. Il n'est pas un acte, pas un mot qui ne soit calculé chez eux; ils saisissent au premier abord et avec un rare instinct les détours les plus éloignés qui peuvent les rapprocher de leur but, et, pareils au vaisseau qui louvoie contre le vent, ils éviteront d'y marcher droit, pour marcher plus sûrement. Nul n'est plus habile pour trouver le côté faible, et ils réuniront pour l'attaquer tout ce que leur génie inventif leur fournit de ruse et d'adresse; la flatterie, l'imagination, la pitié, l'intérêt, la persuasion, ils manieront tout

avec un égal bonheur. Si ces moyens sont insuffisants, ils auront recours à la persévérance, et à force de suivre l'objet qu'ils veulent atteindre, ils finiront par s'en emparer. Comme le prix du temps leur est inconnu, c'est une dépense qui n'entre pas dans leurs calculs, et s'ils voient quelques paras au bout de leur journée, ils attendront avec patience, et la perdront tout entière à prier, solliciter, circonvenir par tous les moyens possibles, plutôt que de songer à un travail qui leur en vaudrait le décuple. C'est que dans leur ignorance ils ne conçoivent d'autre valeur que l'argent; c'est l'échelle à laquelle ils réduisent toute chose, et ce qui n'est point argent est sans prix à leurs yeux. Cette aberration d'idée chez un peuple spirituel et qui raisonne avec une merveilleuse sagacité est facile à expliquer. Sous la domination turque, les sujets ne possèdent rien qui soit à l'abri de la cupidité du maître; les fidèles eux-mêmes sont exposés tous les jours à voir leur fortune enlevée par le caprice d'un pacha: à plus forte raison, les Rayas n'ont rien en propre, et la richesse qu'on pourrait leur supposer serait pour eux un arrêt de proscription. S'il leur a fallu de l'adresse pour l'acquérir, il leur en faut bien plus encore pour la cacher, et les dehors de la misère peuvent seuls la mettre à l'abri<sup>1</sup>. Comme l'ar-

<sup>1</sup> Cette proposition générale me paraît susceptible de modifications importantes. Sans nier les excès auxquels l'avidité et le caprice des pachas peuvent les entraîner, les rayas des trois nations grecque, arménienne et juive, dans l'empire ottoman.

gent est la seule valeur qu'il soit possible de soustraire à des regards investigateurs, et d'emporter avec soi le jour où il faudra fuir la persécution, c'est aussi la seule qui soit utile; car toutes les autres auront besoin d'être converties en elle, pour que la possession n'en soit pas environnée de chances et de dangers. Ces idées, qu'une longue habitude a enracinées chez les Grecs, n'ont pu qu'être fortifiées par les troubles au milieu desquels ils ont vécu dans les dernières années. S'il est facile de remonter à leur source, il ne l'est pas moins de les suivre dans leurs conséquences, et nous pouvons nous attendre à ce que, tant qu'elles subsisteront, c'est-à-dire jusqu'à ce qu'on soit parvenu à vaincre tous les préjugés par la force de l'expérience, et à réformer entièrement le caractère et les habitudes de tout un peuple, elles seront un obstacle insurmontable à ce que les capitaux, sans lesquels le pays ne saurait être vivifié, sortent de la terre où ils sont enfouis. Il faut une longue suite d'ordre, de tranquillité et de bon gouvernement pour leur inspirer de la confiance. Mais cette œuvre ne peut être que celle du temps; les mœurs, qui sont le fruit des siècles, pèsent d'un poids énorme sur les généra-

jouissent aussi bien de leurs propriétés que les membres du *tiers-état*, dans la France ancienne, et leur situation est légalement à tous égards supérieure à celle des protestans, depuis la révocation de l'édit de Nantes jusqu'au règne de Louis XVI, et à l'existence des catholiques irlandais, sous le joug des lois jalouses que fait peser sur eux l'Angleterre protestante.

J.....

tions, et ce ne sont pas quelques années, bien moins encore des leçons et des théories, qui modifieront un ensemble dont l'ignorance et la misère ont consolidé toutes les parties.

*(La suite au prochain cahier.)*



---

# ANNALES

ET

## ANTIQUITÉS DU RAJASTHAN ,

PAR M. LE COLONEL JAMES TOD <sup>1</sup>.

Par sa mission long-temps prolongée d'agent politique auprès des états qui sont le sujet de son ouvrage, le colonel Tod a été à même de puiser aux meilleures sources, et offre pour l'authenticité de ses documens une garantie que l'on trouve trop rarement dans les productions du même genre. Nous devons avouer cependant que plus d'une fois il se livre à des inductions qui auraient besoin d'être appuyées par des preuves plus satisfaisantes que celles qu'il apporte. Ainsi Boudha et Mercure sont à ses yeux le même individu, de même que Menou, Osiris, Bacchus et Menès, lui paraissent n'être autre chose que Noé. Un fragment assez considérable de l'ouvrage est consacré à établir des rapproche-

<sup>1</sup> 1 vol. in-4°. Londres, 1829.



mens entre les peuples du Rajasthan et les tribus des Scythes, et l'auteur ne craint pas d'appuyer sa théorie sur des autorités qui nous paraissent très-apocryphes. Les points d'analogie et de comparaison qu'il présente sont fort ingénieux sans doute; ils pourraient cependant s'appliquer assez souvent avec la même facilité à tous autres peuples qu'à ceux dont il s'agit. Mais sans prolonger cette légère critique sur un ouvrage extrêmement curieux et intéressant sous plus d'un rapport, jetons un coup d'œil rapide sur les contrées dont il donne la description.

Le Rajasthan occupe un espace de huit degrés en latitude et de neuf en longitude, ce qui donne une étendue carrée de 350,000 milles. Il est borné à l'Ouest par la vallée de l'Indus, à l'Est par le Bundelcand, au Nord par le désert de sable appelé Jungul, et au Sud par les montagnes Vindya. Ce pays est habité par une *race royale*, car telle est, selon le colonel Tod, la signification attachée au nom de ce peuple qui, à une époque reculée, soumit la population indigène de l'Inde, et conserve encore l'orgueil de son origine. Il dédaigne la charrue et ne combat qu'à cheval. Cependant la distinction des castes est sévèrement marquée, et la manière dont les honneurs et les rangs sont distribués semble indiquer une très-ancienne civilisation. Un homme d'un rang supérieur a une bannière; sa marche est précédée par des tambours et un héraut; il reçoit périodiquement certaines redevances qui lui sont accordées en récompense de quelques services rendus par ses ancêtres.

Ceux qui forment la cour et l'entourage du prince montrent fréquemment l'audace et la turbulence qui caractérisaient les grands vassaux de notre ancien système féodal, et il serait assez souvent facile de confondre le chef suprême avec ses subordonnés. Ces privilèges aristocratiques sont héréditaires. Lorsque le *Rana* d'Odipour quitte la capitale, le gouvernement de la ville et l'administration du palais sont remis au chef du *saloumbra*. C'est encore ce chef qui, à l'installation d'un souverain, est chargé de lui ceindre l'épée et de lui remettre les insignes de sa puissance. Les lois relatives à la succession au trône posent une barrière insurmontable à l'usurpation que ce ministre tout puissant oserait tenter; mais lorsque c'est un homme de talent et de capacité, il n'en possède pas moins le pouvoir réel, et dans ce cas le prince n'est qu'un simulacre de souverain.

Des privilèges héréditaires, tels que celui de se trouver à l'avant-garde, sont quelquefois réclamés par plusieurs familles. L'histoire en fournit un exemple qui peut également donner une juste idée de l'intrépidité de ces peuples. A l'attaque d'Ontala, place forte de la frontière, on fut arrêté par la réclamation des *Chondawuts* et des *Sucktawuts* qui prétendaient former exclusivement l'avant-garde. Le Rana décida que cet avantage appartenait de droit à celui des deux clans qui pénétrerait le premier dans Ontala. Ils se précipitèrent à la fois et arrivèrent ensemble à la place, dont les *Sucktawuts* tentèrent d'enfoncer les portes, tandis

que les Chondawuts escaladèrent les remparts. Le chef des premiers comptait sur les éléphants qu'il avait sous ses ordres ; mais ces animaux ne pouvaient faire usage de leurs forces , arrêtés par des pointes en fer qui garnissaient les portes. Désespéré de cet obstacle , il plaça son corps contre les pointes ; ordonna de faire avancer les éléphants ; et bientôt roula en lambeaux dans la place avec les débris de la porte. Mais cet acte inouï d'audace et de dévouement ne donna pas à sa troupe l'avantage qu'il en attendait ; car le chef de la tribu rivale étant tombé mort au pied des remparts , un de ses guerriers le saisit , l'attacha sur ses épaules , parvint , la lance au poing , jusque sur le parapet , et jeta dans la place le corps mutilé de son prince , en s'écriant : « L'avant-garde est aux *Chondawuts* , ils sont arrivés » les premiers. »

On peut croire que chez de tels hommes l'ardeur de la vengeance est portée jusqu'à la fureur. En effet , aucune considération divine ou humaine , aucune loi ne peut engager à accorder le pardon d'une offense. L'exaltation de ces passions est entretenue par l'usage habituel et exclusif de l'opium. La première offre que fait un hôte à celui qui vient le visiter est une prise de ce poison ; lorsque , dans un jour de fête , plusieurs amis se réunissent pour renouveler et resserrer les liens de leur amitié , on fait circuler à la ronde une grande coupe contenant une dissolution d'opium à laquelle goûtent tous les assistans. Ce breuvage produit une vive excitation uniformément suivie par

après un combat sanglant , laissant dix mille hommes sur le champ de bataille. Il s'était défendu avec une valeur désespérée, entouré par un ennemi supérieur en nombre qui enveloppait de tous côtés ses derniers défenseurs. Cependant , lorsqu'il arriva à son château, son épouse, fille du Rana d'Ordipour, en fit fermer les portes et refusa de le recevoir, indignée de sa lâcheté.

« Lorsqu'elle apprit ce qui s'était passé, dit » un auteur qui raconte le fait, au lieu d'en- » voyer au devant de son époux quelqu'un pour » le consoler, elle s'écria que ce n'était point son » mari, et défendit de le laisser pénétrer dans la » forteresse, ajoutant que le gendre d'un Rana n'au- » rait point oublié que son devoir était de vaincre » ou de mourir. Peu de temps après, elle fit dresser » son bûcher, et dit qu'on l'avait trompée, que son » époux devait être mort, et que son devoir à elle- » même était de se brûler. Elle ne quitta cette ré- » solution que pour accabler Jesswunt-Sing de re- » proches, et passa neuf jours entiers dans des » alternatives de fureur et d'abattement, dont » elle ne sortit que lorsque sa mère fut par- » venue à la calmer en l'assurant que son mari, » à la tête d'une nouvelle armée, allait de nou- » veau tenter le sort des combats et réparer son » honneur. »

Cet héroïsme des femmes n'est pas chez elles une vaine théorie. L'épouse du rajah aurait agi, si la circonstance l'eût exigé, avec autant de fermeté qu'il paraissait y en avoir dans ses sentimens. Lors-

que la belle reine de Ganore , traînée de forteresse en forteresse , fut dépouillée de sa puissance par l'ennemi qui l'avait réduite en captivité , elle obtint des conditions qui ne pouvaient pas être déshonorantes , même à une souveraine. Le vainqueur la supplia de devenir son épouse et de régner sur son peuple et sur lui. Persuadée de l'inutilité d'un refus , la reine accepta cette offre , et désigna le jour où elle devait être réalisée. Couvert de vêtemens somptueux qui avaient appartenu à la cour de Ganore , et qu'il tenait des mains de sa future , le khan se rendit sur une haute terrasse où la cérémonie devait avoir lieu , et se plaça à côté de la reine qui déjà l'y avait précédé. Mais aussitôt il éprouva les atteintes d'un mal inconnu ; il demanda à boire à grands cris , et arracha par lambeaux la robe qui couvrait son sein brûlant. « Khan , lui dit » la reine avec calme , les vêtemens que vous » portez sont empoisonnés. Notre mariage et notre mort vont avoir lieu en même temps ; c'est » le seul moyen que vous m'avez laissé d'échapper » à mon déshonneur. » A ces mots , elle se précipita dans les flots qui coulaient au pied de la terrasse.

La fille d'un puissant chef des Mohils , fiancée à l'héritier du souverain de Mundore , conçut une vive passion pour un personnage de la cour. Flatté de cet honneur et de la préférence dont il était l'objet , celui-ci reçut la main de celle qui l'avait choisi , et , après la cérémonie des noces , il la conduisit dans une forteresse qu'il commandait au

milieu des montagnes , escorté par sept cents cavaliers. A peine engagée dans les défilés, la petite troupe rencontra , à la tête de quatre mille hommes , le prince dont l'amour avait été dédaigné ; mais loin de profiter de l'avantage du nombre , il commença avec ses ennemis une série de combats singuliers , suivant toutes les formes de l'ancienne chevalerie , jusqu'à ce qu'enfin il en vint à son rival , auquel il donna la mort après une lutte où ils montrèrent l'un et l'autre autant de loyauté que de bravoure. A cet aspect , la princesse eut le courage inoui de trancher elle-même d'un coup de cimeterre son bras gauche qu'elle envoya à son beau-père comme un gage de son intrépidité. Elle ordonna en même temps qu'on lui coupât le bras droit , et qu'on le remit à sa famille avec les bracelets qui l'ornaient. Le bûcher fut élevé sur le lieu même où le combat s'était passé , et la jeune femme voulut y périr au milieu des flammes , serrant contre son cœur avec les restes mutilés et sanglans de ses bras , le corps de son époux.

Voici une autre anecdote qui prouve que la force physique égale souvent le courage chez les femmes de ces contrées. Une paysanne , qui portait à dîner à son mari occupé au travail des champs près de Puchpubar , vit un ours énorme venir droit à elle. Elle se réfugia derrière un gros arbre où son ennemi la poursuivit. Elle y mit un terme en s'arrêtant , et saisit les pattes de l'ours au moment où il embrassait le tronc de l'arbre. En vain essayait-il à droite et à gauche d'atteindre avec les dents les

mains qui semblaient le clouer à cet endroit, il ne put y parvenir. Cependant cette position ne pouvait être long-temps tenable, lorsque la pauvre paysanne vit heureusement, passer un soldat; elle l'appela, et le pria de prendre sa place pour quelques instans : celui-ci y consentit sans peine, et crut avoir contracté une tâche facile à remplir. Mais il ne tarda pas à rappeler à son secours la femme qui s'éloignait en riant, et qui lui conseillait de l'attendre pendant quelques minutes. En effet, elle revint bientôt avec son mari, qui tua l'ours d'un coup de cognée.

Malgré les brillantes qualités qui distinguent ces femmes, leur destinée n'en est pas moins rigoureuse. Une mort violente les menace à toutes les périodes de leur existence, et elles ont d'autant moins de chances d'échapper à ce sort cruel, qu'elles sont douées de plus de charmes et d'amabilité. Elles éprouvent, d'ailleurs, la plus grande difficulté à former des unions convenables, par suite des lois relatives à l'inceste et de la multiplicité des cas où il est considéré avoir lieu. Non-seulement il est défendu de contracter mariage entre les individus de la même famille patriarcale, mais entre ceux de la même tribu. Ainsi, quoique huit siècles se soient écoulés depuis l'époque où les deux grandes subdivisions des *Gehlotes* se sont formées, les hommes de l'une de ces branches regardent encore comme leurs sœurs les femmes de l'autre. D'après cela, les parens d'une jeune fille sont forcés de lui chercher un époux au loin, et quand ils l'ont trou-

vé, les frais des fêtes qu'ils sont obligés de donner entraînent la ruine de leur famille. Aussi la naissance d'une fille est-elle regardée comme une calamité.

La loi prescrit à la femme de se brûler sur le tombeau de son mari. Le nom de veuve est pour les femmes de ces contrées l'épithète la plus outrageante dont on puisse les flétrir. Cette coutume barbare remonte aux siècles les plus reculés ; et sans doute les premiers législateurs qui l'instituèrent ne le firent point sans de puissans motifs. Les femmes du Rajasthan, comme on l'a vu, sont douées d'un caractère plus indomptable encore que celui des hommes. Mais appartenant au sexe le plus faible, ce n'est point à force ouverte qu'elles peuvent assouvir leur haine ou leur vengeance, et il est à présumer que plus d'une fois, à des époques reculées, le poison servit secrètement dans les ménages l'une ou l'autre de ces deux passions. Il était donc d'une politique habile de faire dépendre l'existence de la femme de celle de son mari. Il est à remarquer cependant que cet usage terrible et si généralement adopté *n'est pas exactement précisé dans les institutes de Menou*, lois authentiquement reconnues. « Une femme vertueuse, dit-il, obtient le ciel en se dévouant, après la mort de son époux, à une religieuse austerité ; mais une veuve qui se remarie attire sur elle des malheurs ici-bas et sera exclue de la compagnie de son mari. » L'empereur Djihanguir défendit que, dans aucune circonstance, il fût permis à une mère de famille de se brûler,



quoiqu'elle parût le désirer. Ainsi que le fait observer M. Tod, si les doctrines de Menou, réunies aux autres documens relatifs à cet objet, étaient imprimées, répandues dans le public et appuyées par les missionnaires anglais, ce serait sans doute un moyen des plus efficaces pour parvenir à l'abolition du *suttisme*.

Nous aurions désiré pouvoir ajouter ici quelques détails sur les cérémonies religieuses de ces peuples. L'espace dont il nous est permis de disposer nous en prive, et nous nous bornerons à rapporter que l'année entière est remplie par des fêtes consacrées au culte, fêtes que le peuple considère cependant comme autant de représentations théâtrales. La plus remarquable et la plus belle est celle qu'on célèbre en l'honneur de Gouri, déesse de l'abondance. Elle a lieu à l'équinoxe du printemps, et la statue de la déesse, peinte des couleurs des grains au moment de la moisson, tient dans sa main le lothus. Les femmes dansent autour de cette statue et la supplient d'être favorable à leurs époux, auxquels elles présentent de jeunes épis qu'ils placent sur leurs turbans. Seules elles sont admises à célébrer cette fête où aucun homme ne figure, et qui se prolonge pendant plusieurs jours avec les cérémonies les plus diverses et les plus animées.

On trouvera encore une foule de détails du plus haut intérêt dans cet ouvrage, précieux surtout pour ceux qui se livrent à des recherches sur l'histoire et les mœurs des peuples de l'Orient, et qui

rappelle souvent l'érudition consciencieuse d'un autre savant écrivain anglais, dont nous avons eu déjà occasion d'entretenir nos lecteurs, M. le colonel Briggs.

LARDIER.

---

## CONSIDERATIONS INÉDITES

### SUR MADAGASCAR

ET

SUR LES RÉSULTATS DE LA NOUVELLE COLONISATION  
FRANÇAISE DE CETTE ÎLE ,

PAR M. A. DE FORTMICHEL.

---

#### § I. *De l'état politique de Madagascar.*

On dirait que Madagascar, par une sorte de prédestination, a été de tout temps aux yeux des Français un objet de convoitise aventureuse, une terre de prédilection prête à leur offrir l'indépendance, la fortune et une vie toute nouvelle.

Si notre inexpérience dans les expéditions d'outre-mer, et quelquefois une jalousie funeste entre les chefs auxquels la France confiait la direction de ses intérêts dans cette île d'une fécondité inépuisable pour le bien et pour le mal, obligèrent plus d'une fois la métropole à retirer ses secours et ses forces

de ces établissemens meurtriers, néanmoins, depuis 1642, des aventuriers de toute espèce, des esprits remuans, sans autre mandat que celui qu'ils tenaient de leur courage et de la supériorité que la civilisation leur donnait sur des peuples enfans, n'ont cessé d'aborder au Fort-Dauphin, à Manauzarié, à Tamatave; et même aucune révolution ne s'est déclarée dans le gouvernement barbare de ce pays, sans que des Français isolés n'y aient joué un rôle important.

Radama, le dernier roi des Ovas, homme fort supérieur à ses peuples, avait conçu, même avant Mohammed-Ali, pacha d'Égypte, l'idée féconde d'envoyer en Europe plusieurs jeunes insulaires, afin qu'après s'être abreuvés, si je puis le dire, aux sources de la civilisation, ils devinssent un jour pour leur souverain des sujets régénérés, des auxiliaires intelligens et fidèles. Ce prince, qui commençait à revenir de son engouement pour les Anglais, avait chargé un Français de rédiger un corps de lois qui, d'après la volonté du conquérant Malgache, devait régir toutes les parties de l'île soumises à son obéissance; il eût été intéressant, dans quelques années, d'observer les effets de la civilisation naissante sur cette terre que le régénérateur africain avait trouvé dans la grossièreté informe de la nature.

Radama n'avait été ni flatté ni recherché par le gouvernement de l'île Bourbon, qui ne se souciait pas à bon droit d'entretenir à Tananarive (Émirne) un agent absolument inutile, dont l'unique occupation aurait été vraisemblablement d'avoir avec

l'agent anglais des discussions interminables et peu décentes sur la supériorité de leur nation respective.

Les sacrifices d'argent et d'orgueil que l'Angleterre s'est imposés pour se rendre agréable au sultan insulaire sont presque incroyables. Au Fort-Dauphin où j'ai résidé pendant un mois, deux Français, mes compagnons de table, se prenaient d'un rire inextinguible au récit qu'ils me faisaient des présens somptueux que la philanthropie britannique adressait à un chef noir, auquel les colons de l'île de France et Bourbon se croyaient fort supérieurs en importance personnelle. Le gouvernement de l'île Maurice forma pour lui en divers temps des musiciens et des soldats instruits et disciplinés à l'euro-péenne; l'Angleterre donne encore aujourd'hui gratuitement une éducation complète aux principaux enfans de Madagascar. Plus de trente pièces de canon, des meubles précieux, des équipemens de guerre et une grande quantité d'uniformes pour habiller en soldats anglais de véritables sauvages; voilà par quels moyens elle était parvenue à familiariser l'esprit inculte de Radama avec l'idée que le génie d'Albion était supérieur à la civilisation française.

L'indifférence dédaigneuse que Radama rencontrait dans notre gouvernement, loin de l'indisposer contre nous, lui avait inspiré au contraire une sorte de respect pour les Français que le commerce ou d'autres motifs attiraient dans l'île; il les écoutait avec empressement et prenait un extrême plaisir au récit de nos dernières convulsions politi-

ques. Mais les prévenances excessives que les deux derniers gouverneurs de Maurice ont eu pour lui l'aveuglèrent enfin ; il porta l'exagération de ses idées sur son mérite et son génie, jusqu'à se croire supérieur en lumières aux Anglais eux-mêmes, en sorte que dans les dernières années de sa vie, ce roi de quelques tribus sans arts, et dépourvues de tout bien-être physique, renvoyait de sa cour avec hauteur les agents de cette même Angleterre, inspiratrice de ses succès en tout genre.

La fin prématurée et violente du réformateur Malgache, mort ( 27 juillet 1828 ) empoisonné par sa propre femme, la reine Ranavala-Manjoka, simplifie beaucoup la question de notre établissement définitif à Madagascar et sur une grande échelle.

1<sup>o</sup> La race d'aucun chef actuel de ce pays ne remonte plus haut que 1642, époque de notre première descente dans l'île. Nos droits sur cette terre féconde étant plus anciens que ceux de tous les petits souverains qui depuis s'en sont disputé la possession, il s'ensuit qu'ils sont aussi les plus légitimes, et qu'aucun pouvoir, soit indigène, soit étranger, européen ou oriental, ne peut s'immiscer, sous quelque prétexte que ce soit, dans nos projets sur Madagascar.

2<sup>o</sup> Tous les chefs de tribu, à l'exception de Rabéfagnan, qui commande dans la partie de l'île où s'élevait jadis le Fort - Dauphin, et de Bédouck, chef de la tribu des montagnes, le même qui fit étrangler en 1824 trois émissaires de Radama, lequel exigeait de lui la reconnaissance de la suprématie

des Ovas dans l'île ; tous les chefs de tribu , dis-je , à l'exception des deux que je viens de nommer , ayant été successivement abattus ou réduits à un état de vasselage par le conquérant africain , il est de notre devoir et d'une sage politique de replacer les petits sultans à la tête de leur peuple respectif. Il est d'autant plus important de nous diriger d'après ces principes , que les Malgaches Bembatouka et les Arabes fixés parmi eux ont pris les armes contre la reine Ranavala - Manjoka , Clytemnestre aux cheveux crépus , dont l'audacieuse scélératesse a fait mettre à mort Radama son mari , le prince Safardan , époux d'une sœur du sultan , et enfin tous les Malgaches qui avaient laissé percer le désir de voir succéder à Radama un homme de son sang.

Il faut donc punir et priver de tout pouvoir cette reine criminelle et son infame complice , jeune Africain d'une rare beauté , fils de celui qui en 1820 essaya de rendre la liberté aux esclaves de Maurice , et qui fut abandonné par eux dès que les soldats anglais firent briller leurs fusils aux yeux de cette tourbe mutinée , réunie sans ordre et à la hâte. Il faut donner aux Ovas un sultan du sang de Radama , lequel deviendra , de cette manière , et par reconnaissance et par une nécessité de sa position , notre fidèle allié. Il faut surtout ne pas manquer d'affaiblir ce royaume d'Émirne , et de lui enlever ses principaux moyens de force et d'agression : on y parviendra facilement en cédant plusieurs provinces des Ovas aux Malgaches Bembatouka et en favorisant autant que possible ces derniers.

Les conséquences de cette politique, à la fois conciliatrice, juste, morale et la plus propice à l'affermissement de notre pouvoir comme à la prospérité de nos intérêts, dans cette partie de la mer des Indes, sont faciles à déduire : la prépondérance oppressive des Ovas est absolument détruite, les Français deviennent les protecteurs d'une sorte de confédération Malgache qui nous réserve la haute main sur toutes les affaires de ce pays ; nous donnons, à tous les chefs de tribu rétablis par nous dans leurs droits, un intérêt réel à soutenir notre cause, à fortifier notre influence ; enfin les Malgaches, gouvernés en apparence par leurs chefs particuliers, passent dès lors en dernière analyse sous la domination française.

Les Malgaches Bembatouka et les Bétriouzargas, qui avaient été récemment enveloppés dans les conquêtes de Radama, ont des droits privilégiés à notre protection. Ils nous préfèrent aux Anglais, et ce sont les ennemis éternels et acharnés des Ovas : il est donc sage et utile de les agrandir et de les favoriser aux dépens des Ovas leurs rivaux et finalement leurs vainqueurs.

Telle doit être notre règle de conduite : le plus difficile est fait. Notre expédition arrivée sur les lieux n'a eu qu'à se montrer pour dissiper tous les obstacles, et pour jeter la terreur parmi les Ovas<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Des bruits fâcheux ont couru postérieurement sur les suites de cette expédition ; mais comme ces nouvelles ne sont point officielles, nous aimons à croire encore qu'elles ne se confirmeront pas.



Je ne connais point le capitaine de vaisseau Gourbeyre ; il m'est impossible, sur un premier rapport peu détaillé, de calculer la capacité de ce brave marin ; mais soutenu par des instructions efficaces, il poursuivra, sans doute, ses avantages, et la gloire d'avoir fondé des établissemens propices et durables lui restera.

Tintingue, où le drapeau Français flotte depuis le 18 septembre 1829, peut devenir en peu de temps un point essentiel d'échanges et de commerce ; les naturels y apporteront leur riz ; les bœufs y seront amenés de l'intérieur, et le trafic des viandes salées y prospérera de plus en plus. Mais la culture en grand du coton, du café et surtout de l'indigo, en un mot de toutes les plantes productives dont se compose l'agriculture coloniale, doivent, dès à présent, fixer l'attention du gouvernement et des particuliers ; l'agriculture, plus que tout le reste, sera pour les nouveaux colons une source de richesses.

Je reviendrai ci-après sur ce sujet important ; je continue l'examen des côtes de l'île et des opérations du capitaine Gourbeyre.

Ce chef d'expédition aurait pu déployer peut-être une plus grande activité ; Tamatave aurait dû recevoir nos soldats avant le 10 octobre, afin que la pacification de l'île donnât aux Français la liberté de construire des logemens et au chef le moyen de s'occuper du bien-être de ses subordonnés, avant la saison des fièvres meurtrières, qui se déclarent vers la mi-novembre. Mais la dispersion des Ovas, sans avoir à regret-

ter la perte de beaucoup de monde, et la prise si rapide de Tamatave, font tant d'honneur à M. Gourbeyre, qu'il serait injuste d'examiner de trop près sa conduite, avant d'être à même de prendre une connaissance exacte des difficultés locales qu'il a fallu surmonter pour assurer la conservation de nos armemens et le triomphe de nos soldats. Nous ne pouvons tarder de recevoir des détails intéressans sur les opérations ultérieures de nos troupes. Le chef de l'expédition aura certainement porté une attention particulière à la situation de Tamatave, point le plus important de l'île par la sûreté de sa rade, par la modicité de la dépense qu'il exigerait pour être mis sur un pied respectable de défense et par l'heureuse disposition du terrain sur lequel on peut asseoir avec facilité des fortifications formidables.

À Tamatave, le sol se prête comme de lui-même aux travaux du génie guerrier; les hauteurs voisines où Radama avait établi des redoutes munies de pièces de gros calibre sont trop favorables à la construction d'un fort, pour que M. Gourbeyre n'aie pas songé à s'y retrancher: mis en état de soutenir un siège du côté de la terre et de la mer, il doit nécessairement devenir le port militaire de la colonie. En temps de guerre avec les Anglais, nos vaisseaux auront un point de désarmement et de ravitaillement assuré dans la mer des Indes; et l'île Maurice que les Anglais n'occuperaient pas s'ils ne craignaient, en l'abandonnant, de voir passer en notre puissance cette importante position d'où

sortaient, dans le cours de notre rivalité, tant de corsaires, effroi de leur commerce, l'île Maurice deviendra doublement onéreuse à nos rivaux. Que notre gouvernement continue donc avec soin l'ouvrage dont la pensée et la première exécution appartiennent à M. le baron Hyde-de-Neuville.

La France vient d'envoyer encore une frégate à Tintingue. Ce bâtiment y porte trois cents hommes de troupes, et cent cinquante fantassins ou artilleurs doivent les suivre prochainement. Le Fort-Dauphin ne sera plus le chef-lieu de nos établissemens. Notre colonie principale et le siège central de l'administration française se forment, s'organisent à Tintingue, où les troupes dont on parle vont tenir garnison. Ce point est situé vis-à-vis l'île Sainte-Marie, appelée par les naturels Nossi-Hibrahim, ou l'île d'Abraham.

Les environs de Tintingue sont plus favorables à la santé que le Fort-Dauphin ; mais Tamatave, selon moi, n'aurait pas dû être restitué aux Ovas. Comme port militaire, Tamatave est infiniment préférable à Tintingue ; il est vrai cependant que cette dernière position jouit d'un meilleur climat.

Que les Français se respectent ; qu'ils ne donnent plus aux naturels, comme sous Louis XV et Louis XVI, le spectacle de leurs divisions sanglantes. La prospérité et même la conservation de ces riches établissemens sont à ce prix. Si les hommes auxquels l'autorité est confiée sur ces rivages lointains recommencent comme autrefois à prendre les armes les uns contre les autres et à

Madagascar, bien que soumise à l'influence d'un climat plus destructif qu'aucune de ces îles, mérite néanmoins la préférence sur les autres par des motifs dont on va sentir toute la justesse. D'abord, de toutes ces grandes terres insulaires, Madagascar est sans comparaison plus rapprochée de l'Europe; puis la proximité d'une autre colonie française double en quelque sorte le pouvoir offensif et défensif de ces deux établissemens; enfin l'insalubrité de cette île superbe, tenant à des causes accidentelles, au défaut de culture, à des eaux croupissantes, à des lacs, et surtout à des rivières qui n'ont pas la force de s'ouvrir un passage jusqu'à la mer; il s'ensuit que la main des hommes, par des travaux de dessèchement dirigés avec art et par une grande persévérance, peut y rendre l'air aussi pur qu'au Bengale, où la mortalité n'est pas excessive parmi les Européens.

La vérité de cette assertion va frapper tous les esprits : à Madagascar; il est confirmé par une expérience générale, et j'en appelle au témoignage de tous les Européens qui ont osé s'aventurer dans l'intérieur de l'île, il est confirmé, dis-je, que les lieux élevés et les plaines unies, les terrains secs et toutes les parties de l'île où l'on ne voit ni semences de riz, ni marais, n'ont rien de funeste à la santé: Tananarive (Emirne), capitale de l'empire de Radama, jouit d'une température douce et salubre : la fièvre de marais, qu'on appelle au Bengale fièvre des *suterbunds*, n'y exerce jamais ses ravages.

La contrée montagneuse et presque inaccessible où règne Bédouck est un séjour délicieux et sain; l'homme y respire un air si pur que les montagnards insulaires, attirés au Fort-Dauphin pour échanger les productions de leurs pays, le miel vert, la cire, des gommes précieuses et des fruits secs, contre des fusils, de la poudre à tirer, ou des toiles guinées des Indes, ne tardent pas à tomber eux-mêmes, aussi bien que les Européens, victimes des exhalaisons pestilentiennes qui s'élèvent des marais de Loukar, Sainte-Luce, Fort-Dauphin, et de toutes les bourgades et des terres réunies sous l'autorité de Rabéagnan.

L'insalubrité de l'atmosphère vient encore de plusieurs causes physiques dont la plus évidente et la principale est la culture du riz. De toutes les races de couleur, le Malgache est le plus indolent : son bonheur est de rêver depuis le lever du soleil jusqu'au soir au bord des lacs, sous les arbres gigantesques. Ce n'est qu'avec une extrême répugnance qu'il se décide à jeter négligemment un peu de riz sur une terre bourbeuse pour récolter de quoi satisfaire à ses besoins les plus urgens. On sait tout ce que la culture du riz exige d'intelligence dans les travaux d'irrigation, pour qu'elle ne communique pas à l'air une malignité funeste à la vie. Cette culture, arrivée depuis des siècles à sa perfection dans les différentes contrées de l'Indoustan, ne laisse pas néanmoins d'y enfanter quelquefois des maladies pernicieuses. Il en est de même dans les contrées de l'Europe où le

riz est un produit du sol. Louis XIV, pour mettre un terme aux fièvres qui désolaient la Basse-Provence, où la culture du riz avait été introduite, se vit forcé d'interdire, sous des peines sévères, la semence d'un grain si dangereux à recueillir.

Est-on curieux de savoir comment l'indolence malgache sème le riz ? Elle fait choix d'un terrain d'alluvion et fangeux, situé d'ordinaire près d'un cours d'eau. Le riz est jeté sur un sol presque liquide ; puis les femmes, les enfans, les amis, les voisins, se rangent en cercle autour de la terre ou plutôt du borbier ensemencé, où ils ont introduit leurs troupeaux de bœufs ; on s'agite avec bruit, on excite par des cris et des coups ces animaux dressés à fouler la terre pour enfouir le grain, comme en Espagne, en Languedoc, en Provence, on dresse les bêtes de somme à fouler le blé. Imaginez maintenant quels foyers de destruction et de mort doivent siéger dans ces terrains aqueux, d'où les végétaux et mille reptiles divers en fermentation perpétuelle exhale dans l'air les vapeurs les plus funestes.

Je crois donc qu'il est d'une importance souveraine, si notre gouvernement a résolu de coloniser en grand ce beau pays : 1° de resserrer la culture du riz dans un seul district ; 2° de borner les semences aux besoins de la consommation intérieure ; 3° d'entreprendre un système général de desséchement ; 4° d'ouvrir une issue jusqu'à la mer aux rivières que l'élévation de la côte maritime oblige à se convertir en lacs ; 5° enfin d'encaisser les cours d'eau

qui déploient leurs nappes infectes dans les plaines qu'ils baignent.

L'achèvement de ces travaux exige , non pas le bras d'un Hercule , mais de la persévérance et une ferme résolution de conduire à leur terme les améliorations progressives qui seront notre ouvrage. Les heureux effets que ces opérations doivent avoir pour le pays sont faciles à saisir : d'abord nous servons l'humanité en exterminant l'hydre de Madagascar , qui répand la désolation et la mort dans cette grande île. La population indigène que les Anglais , d'après le rapport d'un de leurs résidens auprès de Radama , portent à 2,800,000 individus , et qui certainement excède ce nombre la population indigène subira une augmentation rapide , et les colons européens , dont le nombre ira aussi toujours croissant à mesure que le climat perdra de sa malignité , tout en s'occupant de propager dans l'île les productions agricoles de la zone torride , travailleront avec efficacité au bien-être et à la civilisation graduelle des naturels en les initiant à la connaissance des arts d'une utilité pratique et des secrets de notre industrie.

Il est d'une importance extrême que notre gouvernement local veille à la sécurité des Malgaches , et les préserve des violences trop ordinaires aux Européens répandus dans les colonies. Par là des rapports de bienveillance et d'affection ne tarderont pas à naître entre la race blanche et la race noire , et nous parviendrons à discipliner les naturels , à les appliquer aux travaux des champs , et à

les plier aux occupations domestiques ou industrielles moyennant un salaire fixe, comme les Anglais y réussissent à l'égard des Bengalis dans l'Inde, et des Sénégalais sur la rivière de Sierra-Leone.

Si l'on ne se conforme pas aux sages préceptes que je viens d'exposer, l'on ne parviendra jamais à rendre cette colonie florissante, encore moins à s'approprier les richesses de toute nature que renferme Madagascar.

### § III. — *Productions de Madagascar.*

Madagascar abonde en mines des plus précieux métaux. La rivière d'Yvoudron, dont le cours jette une variété délicieuse sur les coteaux encore vierges de Tamatave, roule de l'or dans les sables que les eaux charrient des montagnes lointaines. Les Ovas font des échanges de commerce avec la poudre précieuse qu'il recueillent sur les bords du fleuve. On doit en conclure que les *mornes* dont s'embellit l'horizon, et qui vont cesser enfin d'être inaccessibles à l'industrie investigatrice des Européens, portent des mines d'or dans leurs flancs.

A Loukar, bourgade peu éloignée de Fort-Dauphin, l'œil s'arrête en divers lieux sur une terre éminemment ferrugineuse; mais dans une colonie, l'exploitation du fer n'est pas d'une grande importance. Un objet plus digne d'attirer l'attention est le cristal de roche que le pied rencontre partout.



Ces cailloux brillans, l'ambre si doux à l'odorat que la mer jette sur ses bords, des substances résineuses et parfumées qui rivalisent avec celles de l'Arabie, les fruits magnifiques de la zone torride suspendus aux arbres gigantesques, tout cela forme un merveilleux spectacle qui se marie à la beauté d'une terre intacte et primitive, éblouissante et fraîche comme l'aspect du monde aux premiers temps de la création.

Les abeilles des montagnes distillent en abondance le miel vert si recherché et si rare. La cire que le Malgache sait en extraire est un produit qu'il cède avec avantage aux *truitans* (c'est le nom que l'on donne aux Européens fixés sur les côtes de l'île).

Le riz n'est pas le seul grain nutritif que l'on recueille à Madagascar; on y récolte aussi de l'orge depuis plusieurs années, et le succès de cette culture étonne quand on vient à penser que les semences sont confiées à une terre qui n'a subi aucune des préparations d'usage en agriculture. Les Malgaches ne sont pourvus d'aucun instrument aratoire en fer. Les pioches, les maillets que le commerce leur apporte de temps à autre, sont aussitôt mis en pièces pour en tirer le fer, que l'on recherche plus que l'argent dans les lieux reculés où le plus utile de tous les métaux n'arrive que difficilement.

§ IV. — *Religion des Malgaches, etc.*

Les voyageurs sont tombés dans les erreurs les plus étranges en traitant de la religion des Malgaches. Ils n'ont point assez distingué les diverses peuplades de Madagascar, lesquelles diffèrent de mœurs aussi bien que de religion : ils ont parlé comme si la population était homogène. Quand on songe que l'on est réduit à puiser les connaissances qui se rapportent au culte de ces peuples enfans dans les récits de quelques soldats anglais ou français venus en fugitifs de Bourbon ou de Maurice sur ces rivages, la crédule simplicité du lecteur a de quoi exciter le sourire.

Les Ovas reconnaissent seulement pour divinités deux génies constamment en guerre l'un contre l'autre. Le bon génie, Jankar, inspire aux hommes l'amour de la justice et du bien. Le mauvais génie, Agathic, s'attache à détruire les impressions vertueuses que le cœur humain reçoit de Jankar. Ce mauvais génie excite et développe en nous tous nos penchans vicieux ou criminels. Lorsque le grand juge prononce une sentence de mort, il dévoue le condamné à Agathic. Quand un Ovas veut lancer contre son ennemi la plus terrible des imprécations, il lui dit : « Puisse-tu devenir caïman ou tomber entre les mains d'Agathic. »

Radama, qui avait le goût des constructions durables, et qui proportionnellement à ses moyens d'exécution en tout genre, a déployé en cela autant

de génie à Madagascar que Pierre I<sup>er</sup> en Russie, Radama fit élever à Tananarive un temple à Jankar; les murailles et les voûtes sont l'ouvrage d'un maçon que ce sultan avait fait venir précédemment de l'île de France. Le palais du conquérant malgache est aussi du même ouvrier. C'est une maison élégante et spacieuse dans le genre des belles habitations coloniales.

Le lendemain de mon arrivée à Tananarive, je vis le temple de Jankar inondé par la foule des Ovas; ils venaient rendre grâce au bon principe, auteur de tous les événemens heureux, pour avoir donné un second fils au prince Ratheff, qui avait épousé une sœur du sultan.

L'intérieur du temple est presque vide; une espèce d'autel apparaît dans le fond : on y brûle des parfums en l'honneur du bon génie. Sur l'une des murailles on a représenté dans une peinture à fresque, informe et grossière, mais originale, Jankar, le bon génie, luttant contre Agathic, le mauvais génie. Jankar porte une couronne d'étoiles au milieu desquelles brille le soleil. Agathic a le front surmonté d'un diadème de têtes sanglantes, plantées en cercle dans des poignards joints les uns aux autres par des reptiles hideux. L'autre peinture représente le bon génie, debout sur le globe terrestre; il a terrassé Agathic qui s'enfuit dans l'abîme en exhalant les restes de sa rage expirante.

Au milieu des cases en bambou qui sont en si grand nombre à Tananarive, on voit s'élever çà et là quelques bâtimens de construction européenne.

Radama tenait beaucoup à voir s'augmenter la population de sa capitale ; il y fit venir à diverses reprises plusieurs milliers de prisonniers de guerre , et l'on peut affirmer, sans exagération , que les différentes bourgades d'Émirne avaient au moins cinquante mille habitans sous son règne. Ce prince cherchait aussi à attirer auprès de lui les étrangers qui pouvaient seconder ses grandes vues de civilisation. En 1825 il fit insérer dans les journaux de l'île Bourbon , de Maurice et des Indes-Orientales , une proclamation qui appelait à Madagascar tous les hommes de race blanche de quelque nation qu'ils fussent. Cette proclamation n'a pas été sans effet : un certain nombre d'aventuriers ont répondu à l'appel du souverain sauvage, sur le front duquel le génie de l'industrie avait fait jaillir un rayon de lumière.

---

#### APPENDICE.

Ce serait être bien dupe des idées que l'on se forme ordinairement d'une ville d'une haute importance , si on voulait les appliquer à Emirne : c'est un assemblage de petites bourgades. Les cases qui les composent sont disséminées sous les arbres, et forment mille paysages variés et délicieux. Les proportions gigantesques de la végétation offrent un singulier contraste avec l'exiguité chétive des habitations humaines , qui ne se recommandent à

l'attention des voyageurs que par l'attrait de la nouveauté.

Le temple de Jankar est le seul édifice religieux des Ovas; il est probable que, sans l'avènement d'un prince tel que Radama, plusieurs siècles auraient passé sur ces peuples encore enveloppés dans les langes des plus affreuses superstitions, avant de parvenir à une sorte de bien-être qu'ils doivent au génie et à la volonté d'un seul homme.

Le sultan fit aussi plus d'un effort pour détruire l'usage immémorial chez les Ovas d'offrir des sacrifices humains au dieu du mal, Agathic. Ses intentions philanthropiques obtinrent quelque succès à Emirne; partout ailleurs, le culte sanguinaire du chef des mauvais génies prévalut contre l'autorité du prince propagateur de la civilisation, et des mères égarées par l'absurde fanatisme de leurs croyances cabalistiques continueront long-temps encore à dévouer aux bêtes féroces leurs enfans nés sous le signe d'un astre malfaisant.

Je me reprocherais d'arrêter plus long-temps le lecteur sur les erreurs déplorables de ces insulaires; je n'ai voulu dans cet article qu'exposer les avantages politiques, commerciaux et agricoles dont la France doit infailliblement s'enrichir en colonisant Madagascar sur une grande échelle. Une considération que je ne passerai point sous silence, c'est l'incontestable utilité pour nous de l'alliance du pacha d'Egypte à l'égard de cette colonie. Marseille pourra, de cette manière, participer efficacement au commerce de l'île par la Méditerranée. Il ne serait peut-

être pas difficile de fonder à Suez un entrepôt du commerce français avec Madagascar.

Ce travail serait incomplet, si je ne ramenait l'attention sur la culture de l'indigo. C'est la plus importante de toutes les branches d'agriculture coloniale. De nos jours, le monde entier est contraint d'acheter ce précieux produit des mains des Anglais; dans leurs vastes possessions de l'Indoustan, ils recueillent le meilleur indigo connu, sans en excepter celui du Brésil, où cette culture dépérissant avec rapidité a fini par être entièrement abandonnée. L'indigo se plaît sur les bords des rivières, et surtout dans les terrains d'alluvion ou souvent inondés. De là le succès merveilleux qu'il obtient dans l'Inde, et particulièrement au Bengale.

Les révolutions toujours renaissantes qui désolent l'Amérique, et l'impossibilité à peu près reconnue maintenant de naturaliser cette plante sur les côtes africaines où nous avons des colonies, en dépit des soins et des sacrifices de tout genre que la France s'est imposée pour l'acclimater, principalement au Sénégal, nous avertissent qu'il faut enfin porter une sérieuse attention sur la grande île où notre intelligente activité introduira plutôt qu'ailleurs un système complet d'agriculture coloniale. Les nombreuses rivières dont Madagascar est arrosée en tous sens, et l'inépuisable fécondité du sol, favoriseront à souhait la culture de l'indigo. La récolte y rivalisera bientôt avec celle du Bengale. Quant à la position géographique de l'île, elle est plus

avantageuse au commerce que celle de l'Indoustan. Une distance de deux mille lieues de plus sépare cette dernière contrée de l'Europe : ainsi la navigation de Madagascar sera plus rapide et moins coûteuse que celle des Indes-Orientales.

Je termine cet article en faisant un appel aux armateurs, aux grands capitalistes, aux hommes actifs et industriels ; je les invite à montrer un peu plus d'ardeur pour les expéditions maritimes. Ce sont elles qui ont porté l'Angleterre à un si haut degré de puissance et de richesse. Il serait tout à la fois utile et glorieux pour eux d'associer leur nom à des mesures hardies, qui n'ont d'autre but que d'augmenter la prospérité de leur pays et de contribuer ainsi au rétablissement d'une colonie que le gouvernement cherche à asseoir de son côté sur des bases larges et solides.

A.... DE FONTMICHÉL.

---

# DE LA POLITIQUE

ET DU

## COMMERCE DES PEUPLES DE L'ANTIQUITÉ.

PAR M. HEEREN <sup>1</sup>.

L'ouvrage de M. Heeren, fruit d'immenses travaux et de profondes études, mérite une analyse complète et longuement méditée. Les deux premiers volumes qui viennent de paraître renferment le tableau de la puissante monarchie des Perses, lorsqu'elle s'étendit, après les conquêtes de Cyrus, des rivages de la Méditerranée aux bords de l'Indus et de l'Iaxartes. Grâce à la traduction élégante et consciencieuse de M. Suckau, nous avons pu en embrasser avec facilité toutes les parties. Nous aurions désiré pouvoir rendre un compte détaillé dans cette livraison même de ce grand monument histo-

<sup>1</sup> Traduit de l'allemand, par M. Suckau. Paris, Firmin Didot, libraire, rue Jacob; 1839, 8 vol. in-8°.



rique ; mais le temps et l'espace nous ayant manqué à la fois, nous avons voulu en insérer au moins quelque fragment. Celui que nous avons choisi fera ressortir en même temps un mérite tout particulier à M. Heeren ; c'est le talent avec lequel il rajeunit l'Orient , en nous montrant presque toujours l'histoire du passé dans celle du présent ; c'est l'art avec lequel il rapproche les écrivains anciens et les nouveaux, les races disparues des premiers âges et les nations plus modernes de ces lointaines contrées, de sorte que nous n'avons jamais été mieux convaincus de la vérité de cette observation , c'est que les mœurs de l'Orient ne changent point , et que l'antiquité y existe encore.

P. M. directeur.

HAREM ET VIE PRIVÉE DES ANCIENS ROIS DE PERSE.

. . . . .  
 . . . . . L'organisation du *harem* des rois de Perse était jadis ce qu'elle est encore actuellement chez les peuples d'origine asiatique. Recruté dans les différentes provinces de l'empire , sa surveillance et sa police intérieure étaient confiées à des eunuques, connus à la cour des rois mèdes bien avant l'origine de la monarchie perse, et rendus nécessaire par l'usage de la polygamie. Ces eunuques et les femmes qui entouraient le roi obtenaient facilement une influence qui , sous un prince faible, dégénérait souvent en une espèce de tutelle, et leur

livrait les rênes du gouvernement jusqu'à les rendre maîtres du trône, dont ils disposaient à leur gré.

L'intérieur de ces gynécées est dépeint très-fidèlement dans l'histoire d'Esther, et Hérodote nous initie dans les mystères de ces harems par le récit d'une intrigue de cour du temps de Xerxès. Le harem était divisé en deux appartemens ou corps de logis : les femmes ne passaient du second, habité par les dernières arrivées, dans le premier, qu'après avoir été admises à partager la couche du roi.

Le luxe effréné qui se transforme en un cérémonial importun finit par imposer un frein aux désirs du despote absolu. L'étiquette à la cour de Perse exigeait qu'une beauté nouvellement arrivée se servît pendant un an de parfums, pour être reconnue digne des embrassemens du despote<sup>1</sup>. Le nombre des concubines<sup>2</sup> devait être assez grand pour lui offrir tous les jours une nouvelle victime<sup>3</sup>. La haine et l'esprit de persécution, qui cessent à mesure que le théâtre des passions est plus resserré, furent portés dans le harem des rois de Perse à un degré inconcevable. Amestris, femme

<sup>1</sup> Cette même gêne subsiste encore à la cour des schahs de Perse.

<sup>2</sup> Esther, l. c. Chacune d'elles ne partageait ostensiblement la couche du roi qu'une seule fois, à moins qu'elle n'y fût expressément appelée de nouveau.

<sup>3</sup> Darius, fils d'Hystaspe, eut trois cent soixante concubines. Leur nombre devait, selon l'usage de la cour, égaler celui des jours de l'année. Diod. II. 220.

de Xerxès, étant parvenue à s'emparer de la personne d'Artaynte, sa belle-sœur et sa rivale prétendue, la fit maltraiter et mutiler d'une manière si cruelle, que nous n'osons en faire le récit.

Les épouses légitimes du prince étaient distinguées de ses concubines, différence qui existait aussi dans les classes inférieures. Comme tout se rattachait à l'organisation des tribus, les rois choisissaient leurs épouses dans la famille de Cyrus ou des Achéménides. Cependant l'exemple d'Esther paraît prouver que des concubines étaient aussi parfois élevées au rang des reines. On leur donnait alors les insignes royaux, le diadème et le reste de la parure. Mais les reines régnantes étaient habituellement soumises aux mêmes restrictions que les concubines, et on rapporte de Statira, comme une chose tout extraordinaire, que, bravant cette étiquette gênante, elle se montra en public sans voile.

L'incertitude de la succession au trône est inséparable des gouvernemens de sérail. Bien que la coutume en Perse donnât l'exclusion aux fils naturels, les intrigues de leurs mères et des eunuques, secondées par le poison, surent pourtant quelquefois leur frayer le chemin du trône. L'ainé des fils légitimes du roi lui succédait régulièrement, surtout lorsqu'il était né pendant son règne<sup>1</sup>. Le roi

<sup>1</sup> Herod. vii. 2. Chez les Perses, comme dans tous les empires despotiques, il y avait du sang versé à chaque changement de règne. On exécutait les prétendans à la couronne, ou on leur cre-

pendant était maître du choix ; et comme il était ordinairement déterminé par son épouse , la reine-mère avait une influence encore plus grande chez les Perses que chez les Turcs. L'éducation de l'héritier présomptif lui était en grande partie confiée : il lui était donc facile de le mettre de bonne heure dans une dépendance dont il avait de la peine à se tirer dans la suite.

La vie *privée* des rois de Perse offrait l'image de leurs anciennes habitudes , et ressemblait à celle d'un peuple nomade livré au luxe le plus immodéré. Même après qu'ils eurent adopté des demeures fixes , les traces de cette vie nomade ne s'effacèrent jamais entièrement : elles se montrent surtout dans les changemens de résidence à différentes époques de l'année. A l'exemple des anciens chefs de hordes errantes , les rois de Perse allaient avec leur cour , suivant la saison , d'une capitale de l'empire à l'autre. Suse , Babylone et Ecbatane jouissaient chacune de la faveur de les posséder quelques mois de l'année. Ils passaient le printemps à Ecbatane , les trois mois d'été à Suse , l'automne et l'hiver à Babylone. Les différences du climat , si grandes dans un empire si étendu , et plus sensibles dans ces régions d'Asie que dans celles d'Europe , y offrent des jouissances dont l'ha-

vait les yeux ( Herod. vii. 18 ). Cette dernière coutume existe encore en Perse ) Chardin , II , p. 89 , 90 ; III , 297 ). La succession à l'empire n'est pas fixée non plus chez les Mongols ( *Hist. généalogique des Tartares* , p. 342 , 381 ; et Lacroix , *Hist. de Gengis-Kan* , p. 350 ).

bitant de notre zone ne saurait se faire une idée. Ces voyages s'exécutaient avec une suite si nombreuse, qu'ils ressemblaient à des expéditions guerrières ; et on évitait de passer par les provinces les moins riches de l'empire pour ne pas les exposer à la famine. Un cortège nombreux fit toujours partie de la cour des grands dans l'Orient ; et celui des rois fut un corps d'armée. Les mêmes usages se retrouvent encore de nos jours chez les souverains de l'Asie, et on ne lit qu'avec étonnement les relations qu'en font les voyageurs européens <sup>1</sup>.

On voit également des traces de la vie nomade dans la construction des palais et des maisons de plaisance des rois de Perse. Ils étaient tous environnés de grands parcs ou *paradis*, formant des districts assez vastes pour y passer la revue des armées, ou pour chasser des troupes de bêtes sauvages enfermées dans leur enceinte. De tels établissemens ne se trouvaient pas seulement auprès des grandes capitales, mais dans beaucoup d'autres provinces où les rois aimaient à s'arrêter, ou qui étaient la résidence des satrapes.

Le palais des rois avait, chez les Perses, le nom de *Porte*, comme aujourd'hui chez les Turcs. Selon la coutume des despotes asiatiques, les rois de Perse ne se montraient que rarement en public, et on était difficilement admis en leur présence. Les courtisans employés dans le palais se tenaient, se-

<sup>1</sup> Voyez surtout Bernier, sur le *Voyage du grand Mogol* (*Voyage*, II, p. 318, etc.), et Chardin, sur les *Voyages des schahs de Perse*, III, p. 393.

lon leur rang et leurs fonctions, dans les cours extérieures ou péristyles, ou devant les portes; et le respect pour le roi prescrivait, surtout devant lui, une étiquette sévère, à laquelle on était formé dès la première jeunesse. Le nombre des serviteurs de la cour, des maîtres de cérémonies, des satellites, ne saurait être fixé. Il fallait s'adresser à eux pour arriver jusqu'au monarque; ce qui leur fit donner les titres d'oreilles du roi, d'yeux du roi, etc., car personne ne pouvait pénétrer sans intermédiaire et sans permission jusqu'au monarque.

La table était également soumise à un cérémonial uniforme, qui, devant satisfaire au goût le plus raffiné, ne gênait personne plus que le despote lui-même. Comme maître absolu de tout l'empire, il ne peut prendre que tout ce qu'il y a de plus exquis en fait de mets et de boissons. Il ne boit d'autre eau que celle du Choaspes, qu'on transportait dans ses voyages sur des chariots, dans des vases d'argent. Le sel de sa table devait être du temple de Jupiter-Ammon, situé au désert d'Afrique; son vin, de Chalybon en Syrie; le froment de son pain, d'Eolie, etc. L'usage voulait encore que, lorsque le roi de Perse passait par une province, on lui offrit les fruits les plus précieux du pays; et il y avait une grande quantité d'hommes occupés à rassembler pour sa table les alimens les plus recherchés.

Au nombre des plaisirs des souverains perses étaient les grandes chasses qui les divertissaient le plus, et qui étaient pour eux comme l'école de la

guerre. Ces chasses exigeaient ordinairement de nombreuses troupes armées, et ressemblaient à peu près à nos petites guerres. Les Perses avaient été originellement pasteurs et chasseurs. Une de leurs tribus, les Sagartiens, encore nomades du temps d'Hérodote, faisaient de la guerre même une sorte de chasse ; et quand ils poursuivaient l'ennemi, ils lui jetaient, comme aux bêtes sauvages, des lacets autour de la tête. Ce genre de vie se retrouve encore chez les Perses dans une civilisation plus avancée, et le luxe qu'ils étalaient est tout-à-fait semblable à celui qui règne aujourd'hui chez les princes mongols. On distinguait la chasse dans les parcs, amusement favori des souverains et des grands, de la chasse en plein champ, regardée comme plus noble et plus honorable, et dont le théâtre ordinaire était la Médie septentrionale ou l'Hyrcanie, contrées peuplées d'animaux innombrables.

HEEREN.

---

# Chants et Traditions populaires.

---

## CHANTS ORIENTAUX

SUR LES DEUX

EXPÉDITIONS DE SAINT LOUIS EN AFRIQUE.

---

Un des derniers numéros de la *Gazette littéraire* contenait la traduction d'un *chant de guerre* africain que le dey d'Alger aurait fait répandre parmi ses soldats, pour exciter leur courage dans la lutte qu'il se préparait à soutenir contre la France. Après avoir lu avec attention l'*Aga Djerib*, nous nous serions trouvés très-disposés à ne donner que des éloges à l'habile traducteur, si nous n'avions pas eu les plus fortes raisons de douter de l'authenticité même de cette publication. En effet, malgré le désordre qui semble



régner dans les idées, il est aisé de voir que tout y révèle une création *européenne*. Il y a trop d'art dans la composition, trop de pureté classique dans le langage : ce n'est pas ainsi qu'écrivait un poète arabe, et surtout un poète algérien. Voici quelques précieux fragmens conservés jusqu'à nos jours des chants populaires que les croisades inspirèrent à l'Orient. Ils se rapportent aux deux expéditions de saint Louis en Afrique. C'était alors une des grandes époques de l'islamisme; rien cependant n'y fait soupçonner la moindre ressemblance avec l'hymne tout pindarique qu'on veut attribuer aujourd'hui au Tyrtée mauritanien.

P. M. directeur.

## I.

Louis IX ayant été fait prisonnier à la funeste bataille de Mansoura; son manteau royal tomba entre les mains des Musulmans. Le sultan victorieux (Touran-Schah) adressa une lettre au vice-roi de Damas pour l'informer de son triomphe. Cette lettre lui fut envoyée avec le manteau de saint Louis. Il était d'écarlate, disent les historiens arabes, et fourré d'hermine. Le vice-roi revêtit le manteau, et on composa à cette occasion les vers suivans :

« Chose étrange! l'habit du roi de France, qui désirait ardemment de se trouver sur les épaules du prince des émirs (le sultan),

» Était blanc comme du papier , et nos épées l'ont taint couleur  
» de sang.

» Notre prince a triomphé de tous les obstacles ; par lui ses es-  
» claves sont habillées des dépouilles des rois. »

## II.

Touran-Schah ayant été assassiné par ses soldats, Louis IX recouvra la liberté. Ce prince restitua Damiette aux Musulmans, et revint dans ses états. Son départ causa une joie universelle. Un poète se chargea de l'exprimer dans une petite pièce qu'il était censé remettre à un de ses amis, afin que celui-ci la portât au roi de France. La voici :

« Quand tu verras le Français, dis-lui ces paroles d'un ami  
» sincère :

» Puisse-tu recevoir de Dieu la récompense qui t'est due, pour  
» avoir causé la mort de tant de serviteurs du Messie!

» Tu venais en Egypte ; tu en convoitais les richesses ; tu  
» croyais, insensé, que ses forces se réduiraient en fumée.

» Vois maintenant ton armée ; vois comme ton imprudente con-  
» duite l'a précipitée dans le sein du tombeau !

» Cinquante mille hommes ! et pas un qui ne soit tué, prisonnier  
» ou criblé de blessures !

» Puisse le Seigneur t'inspirer souvent de pareilles idées ! Peut-  
» être Jésus veut-il se débarrasser de vous.

» Peut-être le pape est-il bien aise de ce désastre ; car souvent  
» un prétendu ami donne des conseils perfides.

» En ce cas, prenez-le pour votre devin ; faites comme s'il méritait encore plus de confiance que Schakk et Satih <sup>1</sup>.

» Et si le roi était tenté de venir venger sa défaite ; si quelque motif le ramenait en ces lieux ,

» Dis-lui qu'on lui réserve la maison du fils de Lokman ; qu'il y trouvera encore et ses chaînes et l'eunuque Sabih <sup>2</sup>. »

### III.

On sait que Louis IX. entreprit une seconde croisade ; il dirigea ses armes contre Tunis. L'historien Gemal-Eddin attribue cette résolution du roi de France à la crainte d'éprouver en Egypte le même sort qu'auparavant. Mais ensuite il fait mention lui-même d'un motif beaucoup plus vraisemblable, c'est qu'une fois maître de Tunis , le roi voulait attaquer l'Egypte par terre et par mer.

Quoi qu'il en soit, la seconde croisade de ce prince fut plus funeste encore que la première. Une grande partie de son armée périt de soif et de maladies ; lui-même il succomba avec l'un de ses fils. Ainsi fut malheureusement accomplie cette prédiction qui circulait alors parmi les habitans de Tunis :

<sup>1</sup> Schakk et Satih sont les noms de deux fameux devins arabes.

<sup>2</sup> La maison du fils de Lokman est celle où Louis IX. avait été retenu prisonnier à Mansoura. On la montre encore aujourd'hui ; c'est un grand édifice situé sur une petite place en face du Nil. Saint Louis fut renfermé au rez-de-chaussée , dans un appartement obscur , d'environ vingt pieds carrés (V. le *Voyage* de M. Rifaud).

L'eunuque Sabih était chargé de surveiller le roi dans sa prison.

« O Français ! Tunis est la sœur du Caire : attends-toi à un sort » semblable.

» Tu y trouveras une maison du fils de Lokman , qui te servira » de tombeau, et l'eunuque Sabih fera place aux anges Monkir et » Nakir ' »

' Anges qui, selon les Musulmans, reçoivent les ames des hommes au moment de leur mort.

*N. B.* Nous avons tiré les divers fragmens ci-dessus, monumens précieux du patriotisme musulman au moyen âge, de l'excellent ouvrage d'un de nos savans collaborateurs (M. Reinaud), intitulé : *Extraits des historiens arabes relatifs aux guerres des croisades*. C'est un complément indispensable de la belle *Histoire des croisades* que nous devons à M. Michaud.

---

---

## CALENDRIER GÉORGIEN.

---

Le document curieux que nous insérons ici se trouve à la suite du beau poème épique, *l'Homme à peau de tigre*, manuscrit géorgien E de la bibliothèque royale. C'est un almanach avec prédictions pour chaque jour du mois, et on peut le considérer comme le *Matthieu Laënsberg* du Caucase. On y remarquera un singulier mélange des croyances chrétiennes et judaïques.

### I. H. S. CALENDRIER LUNAIRE, EXACT ET VÉRIDIQUE.

Le 1<sup>er</sup>. de la lune. Il fait bon semer, planter, arranger, abattre les arbres, voyager. Aujourd'hui Noé a mis la main à la confection de l'arche, et Mosé a tiré les Israélites de captivité, et les Anges ont ordonné à la Mère de Dieu de partir. Qui naît aujourd'hui sera fort et heureux ; qui tombe malade, guérira ; chose perdue se retrouvera ; les rêves sont bons et heureux.

Le II<sup>e</sup>. Jour heureux pour semer, planter, arranger et couper les arbres ; mauvais pour les animaux. C'est aujourd'hui que Cen. (Caïn) tua son frère Abel. Qui naît aujourd'hui sera débauché. Si le malade vit dix jours, il réchappera : chose perdue aujourd'hui, aujourd'hui se trouvera : chose volée rendue sera : le rêve dans trois jours s'accomplira.

Le III<sup>e</sup>. Succès en tout. Qui naît aujourd'hui sera guerrier. Aujourd'hui Dawith tua Goliath, et la croix de J.-C. fut trouvée à Elousrem (Jérusalem). Qui tombe malade guérira : objet perdu se retrouvera : chose volée reviendra. Les rêves sont mauvais.

Le IV<sup>e</sup>. Jour mauvais. Ne planté ni ne semé point : ne fais pas d'échanges. En ce jour Anboukathonh-Sowra (Nabuchodonosor), prince de Babylonie, brûla les disciples. Qui naît aujourd'hui tombera dans le feu, dans l'eau, ou dans le malheur. Chose perdue ne se retrouve pas : objet volé rendu ne sera. Le malade qui tiendra dix jours guérira ; les rêves sont heureux.

Le V<sup>e</sup>. Jour heureux Nowen (Noé). a achevé l'arche, et s'y est enfermé, y ayant fait entrer tous les animaux. Mariez le jeune homme, achetez l'esclave ; travaillez, mais ne jurez, et ne faites jurer. Ne vous mettez pas en route : c'est un mauvais jour. Le malade empirera, mais enfin il guérira ; chose perdue à grand'peine se trouvera ; de ton rêve tu ne parleras.

Le VI<sup>e</sup>. Jour de bonheur pour commercer, voyager, entrer dans une maison neuve. Qui naîtra

aujourd'hui vivra long-temps, et sera un fier kourde ( voleur ); jour heureux pour marier les jeunes gens. Aujourd'hui J.-C. donna aux apôtres leur mission, et les envoya prêcher l'univers. Noces heureuses. Ne jurez point. Malade qui cinq jours tiendra guérira. Dans cinq jours ou dans l'année, ton rêve s'expliquera.

Le VII<sup>e</sup>. Jour qui n'est pas heureux; Adam du paradis fut, comme un gueux, chassé : ne chassez ni ne commercez. S'il tonne, la terre sera inondée; jour malheureux pour tout : ce que l'on perd est bien perdu. Ne va pas chez ta femme. Le malade empirera, mais à la fin il guérira. Rêve mauvais aujourd'hui s'expliquera; mais ce ne sera qu'à force de prières.

Le VIII<sup>e</sup>. Jour heureux. Aujourd'hui la lumière fut séparée des ténèbres, et les langues furent divisées. Aujourd'hui naquit Mthoz (?). Jour heureux pour commercer, planter et voyager. Qui naîtra bâtisseur sera; mais il sera laid et répondeur. Chose perdue difficilement se trouvera; le malade guérira; les rêves sont bons.

Le IX<sup>e</sup>. Jour heureux pour voyager, commercer, mauvais pour tout le reste. Qui naîtra aujourd'hui sera dans l'indigence et supportera son mal courageusement. Chose perdue se retrouvera; le malade empirera, puis guérira. Les rêves sont bons.

Le X<sup>e</sup>. Mosé rapporta les tables de la loi, et les brisa. Jour mauvais pour voyager et commercer, pour emprunter et pour prêter. On ne retrouvera pas l'objet perdu, et le voleur sera pendu.

Le malade trépassera. Aujourd'hui périrent les enfans de Béthalen (Bethléem) : les rêves sont mauvais.

Le XI<sup>e</sup>. Anna (Anne), sans enfans, en demanda au Tout-Puissant, et devint mère de Samowel ; il fait bon de prier le Seigneur, ainsi que de bâtir, restaurer, planter, voyager et commercer. On trouvera l'objet perdu ; le vol ne sera pas rendu ; les rêves sont bons.

Le XII<sup>e</sup>. Naissance de Judas : ne voyage pas..., ne commerce pas. Qui naît ce jour s'enrichira ; il sera chéri et bien traité des princes ; les rêves sont mauvais.

Le XIII<sup>e</sup>. N'entreprends rien ; Elousarem (Jérusalem) fut prise. Qui naît ce jour pauvre sera ; malade, il en mourra. Rêves mauvais.

Le XIV<sup>e</sup>. Ounana (Jonas) le prophète fut avalé par un poisson. Jour heureux pour voyager (mais ne te fie pas à l'eau) ; pour fonder, pour se marier et pour tout faire. Malade qui de lieu changera bien fera. Chose perdue point ne se trouvera. Les rêves sont heureux.

Le XV<sup>e</sup>. Karisté (J.-C.) parla à Abarama, *logea* chez lui, et confondit le démon. Il fait bon semer, planter, se marier. Qui naît ce jour le salpêtre craindra ; le malade guérira. Ne va pas à la guerre, ne fais pas de fondation. Les rêves sont bons.

Le XVI<sup>e</sup>. Fais bien attention à toutes tes actions ; ne reçois ni ne prête serment. Qui naît ce jour sera chéri des grands, il obtiendra des dignités. Jour



heureux pour voyager ; n'emprunte pas, ne fais pas de fondation. Les rêves ne sont pas bons.

Le XVII<sup>e</sup>. Jour heureux ; J.-C. dompta l'enfer. N'achète, ne vends pas ; ne prête, n'emprunte pas. Ne vas pas chez ta femme. Qui naît aujourd'hui est heureux ; l'objet perdu se retrouvera ; les rêves sont mauvais.

Le XVIII<sup>e</sup>. Jour heureux. En ce jour à Abarama (Abraham) le Tout-Puissant donna son fils Sahca (Isaac). Jour propice pour voyager, pour construire, se marier. Qui naît aujourd'hui du monde ne sera pas chéri. Aujourd'hui les ames de la race d'Adam sont tirées du lieu des tourmens par Karisté (J.-C.). Les rêves sont bons.

Le XIX<sup>e</sup>. Le Seigneur apparut à Mosé. Jour heureux pour voyager et pour prier. Celui qui naîtra sera heureux ; chose perdue se retrouvera ; aux rêves ne te fies pas.

Le XX<sup>e</sup>. Sahca pria pour son fils Iacoph (Jacob). Aujourd'hui toute prière est bonne. Jour propice pour semer et aller chez ses supérieurs. Le malade guérira ; le rêve dans un mois se réalisera.

Le XXI<sup>e</sup>. Jour heureux pour voyager, pour commercer, pour fonder, pour marier. Qui naîtra heureux sera, et Dieu l'aimera. Ton rêve aujourd'hui même s'accomplira.

Le XXII<sup>e</sup>. Jour heureux, jour natal du beau Yoseb (Joseph). Aujourd'hui, tout réussit ; on peut semer, en bateau se promener. Le malade réchappera ; au cabaret n'entre pas ; au vert n'envoie pas ton cheval. Chose volée ne sera pas rendue. Qui naî-

tra sera heureux, chéri de Dieu, envié des pauvres. Les rêves ne valent rien.

**Le XXIII<sup>e</sup>.** Jour heureux ; naissance de Bané (?). Jour propice pour tout, pour se marier, se mettre au lit, semer, commercer, fonder et chasser. Choses perdues ou volées se trouveront ; malades empire-ront. Qui naîtra l'argent aimera. Malade en terre lointaine, s'il guérit, vivra quarante ans de plus, et sera mangé des loups. Les rêves ne sont pas bons.

**Le XXIV<sup>e</sup>.** Naissance de Pharwan (Pharaon). Jour mauvais. Fais attention à toutes tes actions ; le malade mourra. Si l'on rencontre du sang, il sera difficile de s'éloigner. Chose volée ne sera pas rendue. Qui naîtra sera spirituel et sage ; il mourra d'une *plume*. Rêves mauvais.

**Le XXV<sup>e</sup>.** Jour mauvais : qui jurera mourra ; le malade empirera ; bonne chasse. Qui naîtra sera sempiternel et impitoyable bavard. S'il réchappe un jour, un mois, ou un an, il vivra long-temps. Les rêves sont mauvais.

**Le XXVI<sup>e</sup>.** Mosé a fendu la mer. Tes prières seront accomplies par le Seigneur. Tes entreprises réussiront. Marie-toi, voyage. Qui naîtra sera sauvé : objets perdus ne seront pas retrouvés. Dans l'année ton rêve se réalisera.

**Le XXVII<sup>e</sup>.** Jour heureux ; tout réussira, le commerce, les fondations, les voyages, les crédits. Le malade guérira. Il fait bon naître aujourd'hui ; mais les rêves ne valent rien.

**Le XXVIII<sup>e</sup>.** Abarama sacrifia son fils au Seigneur.

Il fait bon commercer et voyager. Qui naîtra vivra long-temps; les rêves ne valent rien.

Le XXIX<sup>e</sup>. Les Isaréliens (Israélites) entrèrent dans la terre de promesse. Tes entreprises réussiront. C'est le jour de la rédemption. Les malades guériront. Les voyages, le négoce, les mariages sont heureux; les objets perdus se trouveront. Qui naîtra sera chéri des hommes pour son bon caractère. Il vivra soixante ans.

Le XXX<sup>e</sup>. Naissance du prophète Samowel; succès de toutes les entreprises. Chose perdue se trouvera; malade réchappera; en mariage, en voyage, on réussira. Qui naîtra en ce jour légitimement s'enrichira, hautain sera. S'il passe huit jours, un mois, ou un an, il ira jusqu'à quatre-vingts. Les rêves s'éclairciront dans le courant même de l'année.

BR.....

---

---

## LE MONT PILATE,

EN SUISSE.

---

Quelques écrivains anciens ont appelé cette montagne *Mons pileatus*, parce que son sommet est presque toujours environné de nuages qui la couvrent comme un chapeau, et le nom moderne s'est formé par corruption du nom latin. Mais cette étymologie paraît beaucoup trop simple aux habitans du canton de Lucerne, où la montagne est située ; ils font dériver son nom de celui du gouverneur de la Judée, et voici ce qu'on trouve à cet égard dans une chronique du pays.

Ponce-Pilate, profondément affligé de la part qu'il avait prise à la condamnation du Christ, se rendit à Rome, où il se donna la mort. On jeta son corps dans le Tibre ; mais son ame, bourrelée de remords, ne put y rester, et poussa de tels cris, qu'on fut obligé de l'en tirer pour le déposer dans le Rhône où il ne se trouva pas mieux. Transporté à Genève et plongé dans le lac Léman, il poussa de nouveaux cris. On lui donna pour dernier asile un des petits lacs disséminés sur les montagnes du canton de

Lucerne. Son naturel inquiet et turbulent s'y manifesta de plus belle, et chaque fois qu'on jetait une pierre dans l'eau, il excitait des bourrasques épouvantables. Enfin un magicien renommé dans le pays le conjura, et eut avec lui une longue conversation, à la suite de laquelle il lui démontra l'inconvenance de sa conduite. Pilate promit formellement qu'il se tiendrait tranquille désormais ; mais il obtint en retour qu'on ne jetterait plus de pierres dans le lac, et que chaque vendredi-saint il aurait la faculté de sortir pour faire un tour de promenade en habit de juge. En conséquence de cet arrangement, on le voyait toutes les années, le vendredi-saint, parcourir la montagne qui depuis reçut son nom, et on fut ainsi délivré des cris affreux qui épouvantaient auparavant le pays. Mais malheur à ceux qui osaient regarder en face le proconsul romain ; une mort prompte et certaine était la punition de leur coupable audace.

Cependant quelques mécréans s'avisèrent encore de temps en temps de jeter des pierres dans le lac, et les magistrats de Lucerne, redoutant la colère de Pilate, finirent par défendre l'accès de la montagne. Gessner ayant voulu s'y rendre un jour, fut obligé d'obtenir une permission spéciale. Rien cependant ne s'opposa à sa marche : il trouva un site solitaire et tranquille où bientôt quelques individus le suivirent. Depuis cette époque, dit-on, les bergers enhardis par l'exemple de Gessner parcoururent ces lieux et y conduisent leurs troupeaux. Ils ren-

contrent aujourd'hui de gras et abondans pâturages sur les plateaux du mont Pilate, que la superstition rendit long-temps l'objet d'une ridicule terreur.

L.....

---

---

## Fragmens littéraires.

### En retour du Printemps.

(1830.)

Abel, doux confident de mes jeunes mystères,  
Vois, mai nous a rendu nos courses solitaires :  
Viens à l'ombre écouter mes nouvelles amours ;  
Viens, tout aime au printemps.....

ANDRÉ CRÉVIER.

---

Quel long hiver nous avons subi ! et qu'on est heureux de retrouver la vie avec le soleil du printemps ! le sang se réchauffe et circule, le cœur bat mieux et les douces émotions renaissent !

L'hiver peut convenir à la vieillesse. Des repas abondans, des mets variés, une table de jeu, où

les heures oisives s'écoulent moins lentement : voilà la vie extérieure du monde pour la vieillesse.

Sédentaire, il lui faut la chaleur des tropiques. Là, pressée devant l'âtre du foyer domestique, la famille du vieux manoir se recueille, tandis que le froid dessine, sur les vitres, des forêts de sapins ou des montagnes glacées, et que la neige tombe silencieusement dans la nuit, lorsque les grelons frappent à la fenêtre, que le vent souffle en gémissant, et que les petits enfans effrayés se pressent contre le fauteuil du grand-père; alors l'existence est embellie par la lecture des contes fantastiques : Hoffmann et Bürger se chargent de provoquer les émotions..... Mais pour nous, c'est la nature qui les donne..... Comme elle agit sur nous! Voyez cet être ravissant dû aux mystères de la création; voyez cette jeune femme! Comme son œil est doux et expressif! comme ses mouvemens sont gracieux et sa marche voluptueuse! que cette robe blanche et souple lui sied bien! Et cette fleur qui l'occupe, et qu'elle place avec tant de soins à sa ceinture... qui l'a donnée?..... Ah! vienne le printemps et sa douce haleine, et ses fleurs parfumées.

J'aime le printemps, moi, j'aime la blanche aubépine et la fleur de l'églantier; j'aime ces belles et longues journées, et cette bienfaisante température qui me rappelle le doux ciel de l'Italie. J'aime la terre développant sa parure et se préparant au luxe de ses fêtes....

Cet admirable tableau dilate mon ame et me fait



éprouver une émotion que je ne puis décrire..... A peine sorti de l'enfance, j'étais déjà placé sous ce charme indéfinissable. J'aurais voulu passer tout le jour dehors, sous de grands arbres touffus. Lorsque je pouvais m'échapper, j'étais heureux de respirer le grand air, d'être là, immobile devant une prairie verte, parsemée de petites fleurs inconnues à nos jardins, de suivre avec intérêt les jeux de quelques papillons couverts de velours et de soie. Attentif au moindre bruit, j'étais ému à la chute de la petite feuille qui se détachait de l'arbre voisin, ou au faible cri de l'oiseau qui voltigeait près de moi. Je me plaisais au fond des bois sombres et éloignés. Je n'y redoutais rien, car la lâcheté me faisait honte, et la crainte n'est jamais arrivée jusqu'à moi. Je m'élançais ainsi hardiment dans la vie ; mais j'y marchais pensif et désireux des champs, et déjà le printemps, les fleurs, l'amour, les dangers, me semblaient confusément devoir être mêlés dans mes pensées d'avenir. Lorsque les frimas revenaient, je vivais mal, et je disais en soupirant : Ah ! vienne le printemps et sa douce haleine, et ses fleurs parfumées. . . .

Mais vous aimez aussi la saison des roses. Voyez-vous les premières blancheurs de l'aube du matin ? ce pâle azur du ciel, et puis à l'orient une ligne pourprée qui grandit ?..... Regardez maintenant la cime de ce haut peuplier, et ses feuilles agitées par le vent frais du matin ! Elles se dorent, elles brillent ; le soleil va des-

cen dre de ses branches légères pour arriver jus-  
qu'à nous et envahir le monde.....

Lorsque le soleil a disparu, j'aime encore les teintes demi-sombres de cet horizon du soir chargé de vapeurs. Et plus tard, chez moi, à ma fenêtre, bien haut, quand tout est solitude et repos, lorsque l'oiseau sommeille sur la branche des touffes de lilas, et qu'on n'entend qu'un bruissement vague de feuilles tremblottantes, son fugitif que l'oreille cherche en vain à saisir, j'aime alors à voir venir l'astre ossianique de la nuit qui compose de poétiques tableaux. Le voilà qui s'élève lentement derrière les cimes festonnées des grands arbres des Champs-Élysées : il marche silencieusement dans ce ciel bleu.... J'aime ce lieu, il plaît à mes rêves, à mes souvenirs... Ces clartés, qui se glissent aux pieds des arbres, les ombres des arceaux de l'élégant pont d'Antin, ce vaste bassin de la Seine, dégagé ici de tout obstacle, et qui reflète du ciel cette ligne argentée qui brille dans l'eau... tout ce qui nous entoure fait penser.... Cette mélancolique nature semble revêtue de la robe de fiancée, et attendre dans les heures silencieuses le moment qui doit lui donner la vie.... Connaissez-vous ce tourment qui fait mieux vivre, ce bonheur qui fait mourir?.... Vous soupirez.

Venez près de moi, venez prendre part à ces scènes paisibles et amoureuses qui parlent si bien à l'ame sans émouvoir les sens ; jetez d'abord les yeux sur l'aiguille brillante du dôme de nos

vieux guerriers, admirez toute cette vaste étendue..... Quelle nuit! Comme ces teintes vous rappellent le crépuscule de l'Ecosse!... Et ce nuage isolé, qui devance des groupes lumineux et des nuées vagabondes; est-ce le barde à la harpe d'or? Brillante fascination!!!... Mais vous voilà immobile, sous le charme de cette puissante harmonie et d'une atmosphère embaumée; tout vous dispose aux douces émotions de l'amour; vous cherchez, avide, l'être idéal de vos rêves, de vos pensées: tenez! le voilà..... Apercevez-vous cette femme diaphane, aux longs cheveux, à la robe vaporeuse, à l'écharpe flottante? elle glisse, légère comme la fille de Fingal, dans cette lumière douteuse. Voyez, dans l'air, sa route blanche et transparente, et enivrez-vous des parfums qu'elle laisse sur sa trace.....

Eh bien! cette illusion ravissante, ces fraîches et saisissantes émotions de plaisir, ce bonheur inconnu à la vie matérielle, est-ce le sombre hiver qui les aurait données?.....

Ah! vienne le printemps, et sa douce haleine, et ses fleurs parfumées!

( Extrait d'un ouvrage inédit intitulé : *Esquisses, Souvenirs et Traditions*, par le baron de MORTEMART-BOISSE. )

---

# L'Amour Turc.

Quand la barque tartare  
A la chute du jour  
Vogue ; quand la guitare  
Murmure un chant d'amour ;  
Quand Stamboul bien-aimée  
Étincelle de feux ;  
Quand la nuit embaumée  
Couvre de voiles bleues  
Les flèches et les dômes ;  
Quand mes kiosques verts,  
Comme de grands fantômes,  
Se mirent dans les mers ;  
Alors, ma favorite,  
L'heure s'envole vite ;  
Alors que j'aime à voir  
Ta mauresque parure,  
Ta longue chevelure,  
Brune comme le soir,

<sup>1</sup> Le succès des poésies romaines de M. de Saint-Félix a justifié nos prédictions. Une deuxième édition se prépare, et déjà nous pouvons dérober une page aux jouissances de l'avenir. Ce morceau inédit figurera dans l'édition nouvelle, et ne déparera pas les œuvres de ce jeune poète plein d'espérance et de talent.

Tes paupières baissées  
Et ton ris gracieux  
Comme une des pensées  
Qui nous viennent des cieux!!.....  
— Eh! pourtant, ma sultane,  
Sur la même ottomane  
Où te flatte ma main,  
Ta rivale persane  
Se couchera demain.....

JULES DE SAINT-FÉLIX.

---

---

## Le Décromancien.

---

Les faubourgs de Genève sont fréquentés par ces diseuses de bonne aventure qu'entretient la crédulité des villageois d'alentour et quelquefois même des grandes dames de la ville. Une de mes parentes qui habitait les environs avait une foi aveugle en leur science. Depuis long-temps elle n'avait reçu aucune nouvelle de son fils qui servait dans les armées de Bonaparte; son sort l'inquiétait extrêmement. Elle se décida donc à aller consulter la pythonisse du lieu; je l'accompagnai. On nous introduisit auprès d'une femme jeune encore, d'une taille élevée, mais bien prise, aux cheveux blonds et aux yeux bleus..... Je ne pouvais croire d'abord que ce fût la devineresse que nous cherchions; je me l'étais dépeinte toute autrement. Ce devait être une vieille femme décrépète, au visage ridé et bleme, à la chevelure rare et blanchie par l'approche de son dernier hiver. Mon incertitude dura peu; la devineresse mit en jeu sa roue merveilleuse, nous assura que la personne à laquelle nous nous intéres-

sions se portait fort bien, et que nous en recevions une lettre sous peu de jours. Dès le troisième jour, la lettre arriva en effet; la joie de ma parente s'en accrut, mais elle n'en parut pas étonnée; la prédiction d'Isaura était pour elle vérité d'évangile. Nos visites à la rue étroite et sombre qu'habitait celle-ci se renouvelaient souvent, et insensiblement il s'établit une sorte d'intimité entre Isaura et nous. Quoique d'une figure grave et imposante au premier abord, Isaura était dans son intérieur d'une amabilité enfantine et d'une conversation pleine de charmes; elle avait reçu une bonne éducation, et s'occupait plutôt de l'étude des bons auteurs italiens que des *Centuries* du fameux prophète de saint Remi. Je passais des heures entières à l'écouter; mais je ne pouvais assez m'étonner du mépris qu'elle faisait de sa profession.

Un jour nous projetâmes une partie sur le lac; nous prîmes des provisions et nous montâmes un petit bateau de pêcheur. Il y avait long-temps qu'un spectacle aussi grandiose et aussi varié s'était présenté à mes yeux : d'un côté le Jura, de l'autre les monts Salevè, dans le lointain le Mont-Blanc, et sous nos pieds cette petite mer avec ses calmes et ses tempêtes, et ses nombreuses maisons de campagne. Nous abordâmes près de la jolie ville de Thonon, vers la rive opposée, à un ermitage caché au milieu des bosquets. Il était modestement meublé, et seulement habité par un vieillard; celui-ci embrassa Isaura, et nous accueillit avec une franche cordialité. Je m'aperçus un moment après que la

pauvre fille lui glissait secrètement une bourse ; le vieillard la reçut froidement, et Isaura roulait de grosses larmes dans ses yeux.

Nous nous dirigeâmes du côté du lac ; le vieillard s'empara de mon bras, et nous partîmes en avant, laissant ma parente et Isaura assez loin de nous. Malgré ses soixante-dix ans, Alberti n'avait rien perdu du feu de sa jeunesse ; il m'étonnait par une foule d'observations judicieuses ou malignes ; parfois même il laissait échapper sur sa vie passée quelques mots qui excitaient vivement mon attention. « Vous êtes étranger ? » m'hasardai-je enfin à lui dire. Le vieillard fronça le sourcil, et un instant après il ajouta : « Oui, jeune homme, je suis né dans la Calabre en 17\*\* : des circonstances imprévues m'ont forcé de quitter ma patrie ; mais c'est une histoire que je vous conterai une autre fois ; revenez me voir. »

Je n'eus garde d'y manquer : je retournai plusieurs fois seul chez Alberti ; mais il ne paraissait pas disposé à entrer en matière, et je n'osais lui rappeler sa promesse. Un jour pourtant, où je le trouvai plongé dans une profonde mélancolie, et où il était par conséquent plus porté à s'épancher, il m'entraîna dans un endroit solitaire, et me raconta ce qui suit :

« Dès ma jeunesse, je m'occupai de la science de tromper les hommes. J'acquis à Naples une certaine célébrité dans l'art de la nécromancie ; grands seigneurs et dames de la cour venaient me consulter : je fis une fortune brillante, et je finis par être



moi-même dupe de mon art. Un triste événement me fit renoncer à cette carrière coupable. Le marquis de B... , issu d'une ancienne famille d'Italie, était grand partisan des sciences occultes ; il m'appela auprès de lui, et bientôt je fus son oracle. M. de B... avait deux fils, Gioachino qui devait hériter de ses titres et de tous ses biens, et Ludovico qu'on avait fait chevalier de Malte, et qu'on destinait aux armes. Les deux frères paraissaient s'affectionner tendrement. Gioachino avait été élevé avec la jeune Maria, sa cousine et unique héritière du riche comte de G..... ; leur mariage avait été résolu par les deux familles, pour réunir en une seule maison leurs immenses propriétés. Ces jeunes fiancés, sans s'aimer d'un amour ardent et impétueux, avaient cependant juré secrètement d'appartenir l'un à l'autre. Tout était prêt pour les noces, on devait conduire dans peu de jours les nouveaux époux à l'autel, lorsque Gioachino disparut subitement. La journée se passa sans qu'on put savoir ce qu'il était devenu. L'alarme se répandit dans la famille ; Ludovico se fit surtout remarquer par sa douleur. Le lendemain, le marquis de B... envoya ses gens de tous côtés pour avoir des nouvelles de son fils ; mais les seuls renseignemens qu'il put obtenir furent qu'on avait vu Gioachino se diriger la veille vers la mer, et que sans doute les Barbaresques, qui infestaient les côtes, l'avaient enlevé. M. de B... fit aussitôt équiper une chaloupe, et courut avec Ludovico à la poursuite de son fils, espérant fléchir les corsaires par l'appât d'une riche rançon. Ils

avaient depuis long-temps en vue le bâtiment barbaresque, et étaient sur le point de le rejoindre, lorsqu'un coup de vent les en sépara, et M. de B... rentra dans le port, accablé de désespoir. Que devint le corsaire? fut-il englouti par les flots? c'est ce qu'on ne sait pas. M. de B. envoya sur la côte de Barbarie; mais il ne put rien apprendre de la destinée de son fils.

» Deux ans s'étaient passés en vaines recherches; Ludovico avait lui-même parcouru une partie de l'Italie pour retrouver son frère. Le marquis de B... se consolait en quelque sorte de la perte de Gioachino, en voyant les vertus de son second fils. La jeune comtesse Maria paraissait elle-même touchée de son dévouement, sans cependant pouvoir se défendre d'un secret mouvement d'aversion qu'elle ne savait à quelle cause attribuer. Trompées dans leur premier espoir d'union, les deux familles résolurent de donner Maria à Ludovico. Celui-ci reçut d'abord la proposition avec joie; il ne pouvait être insensible à la beauté de sa cousine; cependant il refusa, disant que son frère pouvait vivre encore, et qu'il serait au désespoir, si jamais il revenait, de s'être emparé d'un bien qui lui était promis; il engagea en même temps son père à tenter de nouvelles recherches. Elles n'aboutirent à rien: deux ans se passèrent encore, et Gioachino ne reparut pas. Les parens renouvelèrent alors leurs instances auprès de Ludovico, qui se laissa fléchir; mais la jeune comtesse paraissait peu disposée à cette union; elle espérait toujours revoir son Gioachino. Les

mystères qui enveloppaient sa destinée n'avaient fait qu'accroître son attachement pour son fiancé.

» J'imaginai alors d'employer mon art pour vaincre sa résistance. J'entre un matin chez Ludovico, et lui communique mon projet. J'eus quelque peine à le décider; cependant il l'approuva. Le lendemain, je réunis les deux familles dans une salle basse du château, à moitié éclairée par des torches. L'aspect lugubre de cette salle, ses noirs vitraux gothiques, ces instrumens inconnus que j'avais rangés sur une immense table de chêne, avaient quelque chose de solennel qui était parfaitement en harmonie avec ce qui allait se passer. Après quelques préliminaires qui tendaient à préparer l'imagination de mes spectateurs, j'évoque à trois fois l'ombre de Gioachino. Il paraît enfin, et s'avance lentement d'une des extrémités de la salle, comme accablé par la souffrance; il portait le costume d'un esclave africain; son sang jaillissait d'une profonde blessure au cou. Chacun frissonnait d'horreur. J'interpelle Gioachino; je lui demande s'il n'a pas été fait prisonnier par les Barbaresques, s'il n'a pas péri sous leurs coups; il répond en inclinant la tête et en portant la main à sa blessure. N'y a-t-il aucun lien sur la terre, ajoutai-je, qui vous fasse regretter la vie? Il fit un signe négatif, et laissa tomber un anneau; c'était celui de sa fiancée Maria. La jeune comtesse s'évanouit; toute la famille était dans la stupeur; et tel fut l'effet que cette apparition produisit sur Maria, qu'elle éprouva bientôt une fièvre ardente, qui donna d'abord des craintes

sérieuses pour ses jours. En voyant tant de charmes flétris, je me reprochais d'être la cause de ses maux ; cependant elle se rétablit enfin, et cette scène affligeante s'effaça peu à peu de sa mémoire....

»..... Maria n'avait plus rien à opposer à son mariage avec Ludovico ; il lui avait montré tant de preuves d'attachement et de sollicitude durant sa maladie, qu'elle avait oublié sa répugnance première. Elle donna enfin son consentement. Leur union fut célébrée avec pompe : il y eut un bal magnifique ; mais les conviés ne remarquèrent pas sans surprise un moine de petite stature, portant le costume de l'ordre de saint François, qui semblait s'attacher aux pas de Ludovico et de sa nouvelle épouse. Chacun se demandait ce qui pouvait l'amener à une semblable cérémonie. L'heure était déjà avancée ; on commençait à désertier la salle du bal pour celle du festin, et l'on prit place à table. Sans y être invité, le moine s'assit en face de Ludovico, sur lequel il fixait des regards scrutateurs. L'étonnement redoubla, et le repas fut assez triste. Pour ranimer la gaieté, quelques convives proposèrent des toast au bonheur futur des époux. Quand vint le tour du franciscain, il se leva d'une manière grave, prit une coupe, et s'adressant à Ludovico, il l'invita à porter la santé de Gioachino. Ludovico hésita ; son trouble était extrême. « Si tu sais quelque chose de mon malheureux » Gioachino, dit M. de B... flottant entre la crainte » et l'espérance ; parle, calme l'inquiétude d'un

» père qui l'a tant pleuré. » Le moine ne répondit pas à cette invitation ; les yeux toujours fixés sur Ludovico, il semblait attendre sa décision. Ludovico se levant enfin : *Au souvenir de Gioachino, s'écria-t-il, puisse notre séparation n'être pas éternelle!* A peine avait-il achevé, qu'un fantôme sanglant parut à l'entrée de la salle, et montrant Ludovico du doigt : *Voilà mon assassin!* puis il disparut. Ludovico tomba comme frappé de la foudre ; on l'emporta dans son appartement, où il mourut peu de jours après, et son confesseur fut sans doute le seul dépositaire de ses secrets....

» La famille du marquis de B... est éteinte. On n'apprit rien de plus sur Gioachino ; seulement environ dix-huit mois après cet événement, en fouillant dans une cave de la maison, on y trouva le squelette d'un homme. Maria avait depuis longtemps succombé à sa douleur. »

Le vieillard termina ici son histoire.

On aura deviné aisément que c'était lui qui, déguisé sous le costume de franciscain, avait évoqué le fantôme pour la seconde fois. Quel avait été son but? Voici ce que j'ai pu recueillir du bruit public. Il paraît que quelques jours avant le mariage une violente altercation, dont on n'a jamais connu la cause précise, s'était engagée entre le nécromancien et Ludovico. Alberti, qui depuis long-temps soupçonnait le jeune comte du meurtre de son frère, résolut de se venger. Il n'y réussit que trop bien..... Accusé à tort lui-même de complicité, il

fut contraint de s'expatrier..... La pauvre Isaura, qui avait tout quitté pour suivre son père, s'était vue réduite à l'humiliante profession de tireuse de cartes afin de pouvoïr soutenir le vieillard dans sa misère.

B...s.



---

# Priam

## AUX PIEDS D'ACHILLE.

---

Une grande entreprise littéraire vient d'être exécutée par M. Bignan. *L'Iliade* paraît en ce moment complètement traduite en vers français. Nous avons examiné avec soin l'œuvre de M. Bignan<sup>1</sup>. On pourrait sans doute y désirer plus de force et de concision; mais peut-être aussi aurait-il perdu sous le rapport de la fidélité ce qu'il eût gagné en énergie. Voici au reste un fragment qui nous semble prouver que l'habile traducteur a eu quelquefois heureusement associé l'une à l'autre.

---

.....  
Il (Achille) achève un banquet à peine commencé. . . . ;  
Lorsque le grand Priam, trompant les yeux jaloux,  
S'approche du héros, se jette à ses genoux,  
Et baise cette main, terrible, meurtrière,  
Qui de ses fils nombreux a borné la carrière.  
Quand le pâle assassin par un arrêt fatal  
Condamné pour jamais à fuir le sol natal,  
Dans un riche palais vient chercher un asile,  
Il entre et voit frémir l'assemblée immobile :  
Tels, portant l'un sur l'autre un rapide regard,  
Les compagnons d'Achille, à l'aspect du vieillard,  
S'étonnent; le héros admire aussi lui-même  
De son port, de ses traits la majesté suprême.

<sup>1</sup> Voir l'Album ci-après.

Alors Priam supplie un vainqueur odieux :  
 « Souviens-toi de ton père, Achille égal aux dieux !  
 » Ton père est de mon âge ; hélas ! et sa faiblesse  
 » Se traîne vers le seuil de la triste vieillesse.  
 » Peut-être en ce moment, sans vengeur, sans appui,  
 » Il combat des voisins conjurés contre lui ;  
 » Si le glaive ennemi désole son empire,  
 » Seul, mais instruit du moins qu'Achille encor respire,  
 » Il jouit dans son cœur, espérant chaque jour  
 » De son fils bien-aimé le fortuné retour ;  
 » Et moi, lorsque j'ai vu des héros de la Grèce  
 » Aborder dans nos ports la flotte vengeresse,  
 » J'avais cinquante fils, cinquante ! ô malheureux !  
 » Je crois avoir perdu tous ces fils généreux.  
 » Dix-neuf au même sein ont puisé la naissance ;  
 » Les femmes qu'à mon lit soumettait ma puissance,  
 » Ont enfanté le reste, et Mars dans son courroux  
 » Déjà du plus grand nombre a brisé les genoux.  
 » Un seul encor, un seul, vengeur de sa patrie,  
 » Vient de mourir pour nous, vaincu par ta furie :  
 » Hector !.... Mais un espoir me conduit sur ses bords ;  
 » En échange d'un fils prends mes vastes trésors.  
 » Daigne apaiser ta haine et plaindre ma misère ;  
 » Achille ! crains les dieux ; souviens-toi de ton père.  
 » Hélas ! plus malheureux, je fais ce qu'avant moi  
 » Jamais aucun mortel n'eût tenté sans effroi.  
 » Du meurtrier d'un fils que ma douleur implore  
 » Ma bouche ose presser la main sanglante encore. »

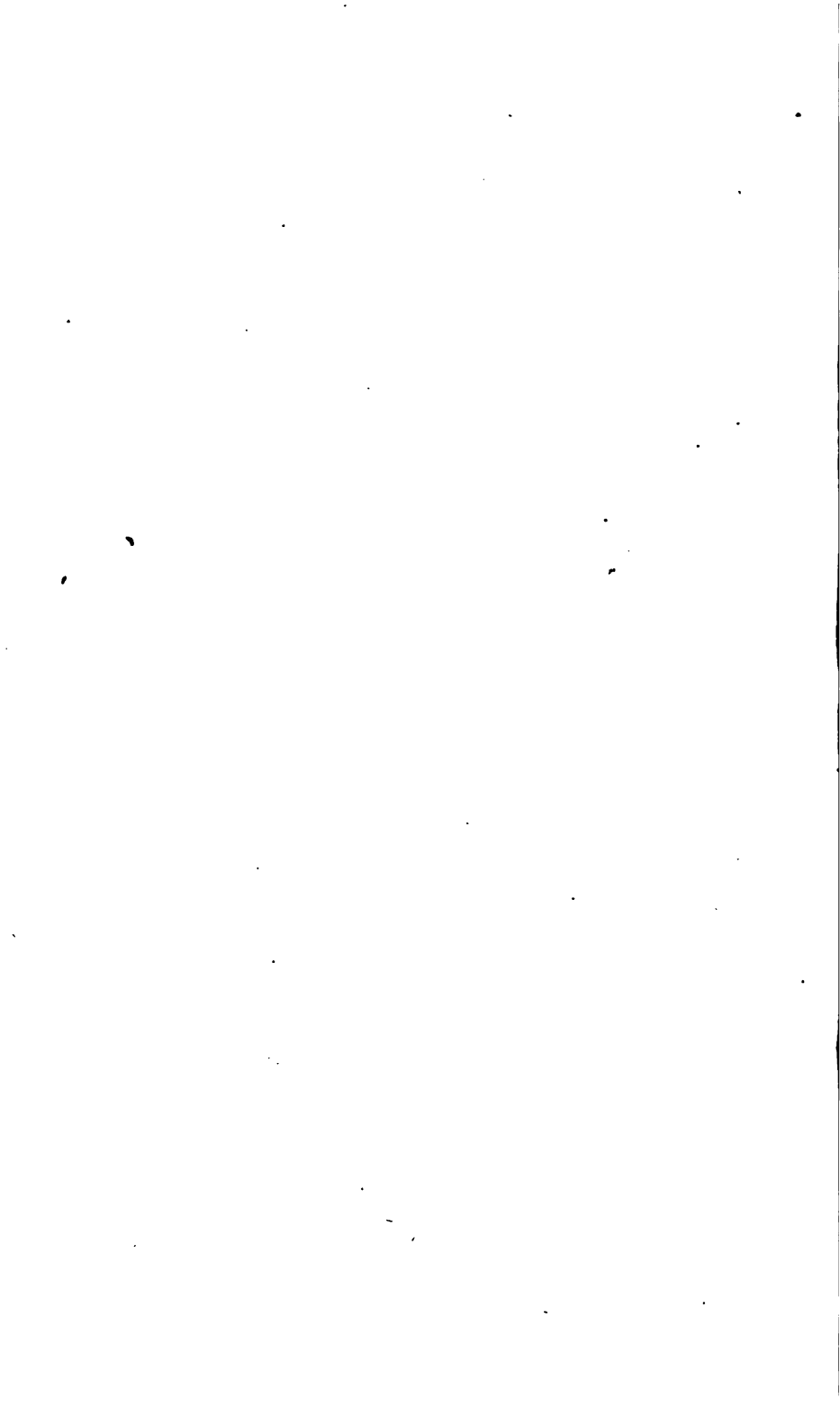
Achille, au souvenir de son père chéri,  
 Repousse faiblement le vieillard attendri,  
 Ils confondent tous deux leur plainte involontaire,  
 Et tandis que Priam, prosterné sur la terre,  
 Pleure le brave Hector, Achille désolé  
 Pleure Pélée absent et Patrocle immolé.

Enfin le fils des dieux, rassasié de larmes,  
 Se lève, et du vieillard pour bannir les alarmes,  
 Lui tend la main et jette un regard douloureux  
 Sur cette barbe blanche et sur ces blancs cheveux.....

.....  
 BIGNA.



## **II. MÉLANGES.**



---

# Mélanges.

---

## EXPOSITION DE L'INDUSTRIE ESPAGNOLE.

La politique, qui malheureusement envahit tout, qui influe sur nos sentimens et fausse si souvent notre raison, a fait porter un jugement, qu'on a cru sans appel, sur l'Espagne et sur son industrie. Quelques journaux ont tant répété que ce malheureux pays était abandonné à la paresse et voué à l'ignorance, que beaucoup de personnes l'ont cru sans plus mûr examen. Nous recevons à l'instant de Madrid un document précieux que nous devons à M. le comte de B.... Il prouvera d'une manière irrécusable que le gouvernement de la Péninsule s'occupe à son tour de répandre les lumières utiles et de recréer l'industrie espagnole. Les principessages et éclairés qui règnent dans l'écrit que nous signalons<sup>1</sup>, le stimulant puissant que présente aux Espagnols *la junta* nommée par le roi, et les grâces répandues sur ceux qui s'occupent du bien public, dénotent un gouvernement qui

<sup>1</sup> Memoria de la junta de calificación de los productos de la industria española, etc., etc., etc. Madrid, 1830. Imprenta de D. José.

marche avec ardeur et persévérance dans la voie des améliorations<sup>1</sup>.

Nous traduisons ici la table de l'intéressant rapport de la junta; elle suffira, nous l'espérons, pour convaincre l'incrédulité.

TABLE DU COMPTE RENDU AU ROI D'ESPAGNE PAR LA JUNTE DE  
CLASSIFICATION DES PRODUITS DE L'INDUSTRIE ESPAGNOLE.

Décret royal qui ordonne la deuxième exposition de l'industrie pour 1828.

	Pag.
Instruction approuvée par S. M., se référant au précédent décret.....	IV
Noms des membres de la junta.....	X
Liste de MM. les exposans.....	<i>Idem</i>

<sup>1</sup> Nous signalons à la reconnaissance de la Péninsule les noms des membres de cette junta.

Don Juan Lopez de Penalver, D. Justo, José, Blanqueri, D. Rafael de Rodos, D. Julian Aquilino Perez, D. Juan Antonio Melon, D. Antonio Gutierrez, D. José Luis Casaseca, D. Bartolomé Sureda, D. Francisco Xavier de Burgos, D. Mariano Gonzales de Sepulveda, D. Manuel Cortez, D. Juan Lopez de Penalver de La Torre secrétaire. Le rapport de la junta a été présenté au roi par S. Exc. le ministre Don Luis Lopez Ballesteros.

Nous signalons encore à la reconnaissance publique S. E. le chevalier Vallejo, ancien ambassadeur d'Espagne près la cour de Naples. Ce seigneur distingué a toujours montré le zèle le plus actif et le plus désintéressé pour tout ce qui peut contribuer à la prospérité de l'Espagne. On parle aussi beaucoup, dans ce moment, du plan d'une grande *ferme-modèle* dans les environs de Madrid, à l'imitation de celles d'Hofwill, de Roville, etc. Nous pourrions, plus tard, si nous y sommes autorisés, donner des détails extrêmement curieux sur cet établissement que l'on devra à la haute munificence du roi.

	Pag.
Approbation royale du mémoire de la junte....	xv
Récompenses et grâces accordées par le Roi....	xvi
Prix proposé par la junte et approbation de S. M.	xvii
Mémoire de la junte. ....	1
1 <sup>re</sup> SECTION. <i>Cotons et fruits naturalisés des colonies</i> ...	6
Chapitre 1 <sup>er</sup> . Marchandises de coton '.....	7
— 2. Cotons (sucre et cochenille).....	9
2 <sup>me</sup> SECTION. <i>Laine, pells pour chapeaux</i> .....	10
Chapitre 1 <sup>er</sup> . Laine en pile.....	10
— 1. Tissu de laine.....	14
— 3. Chapeaux.....	22
3 <sup>me</sup> SECTION. <i>Soie</i> .....	26
Chapitre 1 <sup>er</sup> . Soie écrue et teinte.....	26
— 2. Variétés de soie.....	37
4 <sup>me</sup> SECTION. <i>Lin et chanvre</i> .....	43
5 <sup>me</sup> SECTION. (faïence), <i>cristal, verre, etc. — Produits chimiques</i> .....	49
Chapitre 1 <sup>er</sup> . Faïences.....	49
— 2. Cristal, verre et autres.....	50
— 3. Produits chimiques ( <i>idem</i> ).....	51
6 <sup>me</sup> SECTION. <i>Ouvrages de métal, horlogerie, instrumens de musique</i> .....	55

\* On nous écrit encore de Madrid : M. Henri Dollfus, petit-fils d'un des fondateurs de l'industrie cotonnière en France, avait obtenu, au mois d'octobre dernier, l'autorisation d'introduire en Espagne 30,000 pièces de toiles de coton, à la condition de former et de mettre en activité dans ce pays, dans le délai d'une année, une fabrique de toiles peintes.

M. Henri Dollfus a devancé le terme qui lui a été fixé. Sa fabrique, située à San Fernando, près Madrid, réunit aux ateliers d'impression ceux de filature et de tissage. Malgré les nombreuses difficultés qu'il a dû rencontrer dans ses travaux, M. Dollfus a déjà pu présenter à S. M. C. les premières pièces sorties de ses ateliers.

	Pag.
Chapitre 1 <sup>er</sup> . Ouvrages de métal.....	55
— 2. Horlogerie.....	63
— 3. Instrumens de musique.....	64
7 <sup>me</sup> SECTION. <i>Papiers peints pour orner les salons , toiles cirées , etc.</i> .....	66
Chapitre 1 <sup>er</sup> . Papier peint.....	Ib.
— 2. Toiles cirées.....	Ib.
8 <sup>me</sup> SECTION. <i>Cuir corroyés , etc.</i> .....	67
9 <sup>me</sup> SECTION. <i>Machines et instrumens pour les arts</i> .....	76
10 <sup>me</sup> SECTION. <i>Fabrications diverses</i> .....	86
Chapitre 1 <sup>er</sup> . Papiers et cartons.....	Ib.
— 2. Caractères d'imprimerie.....	87
— 3. Globes.....	Ib.
— 4. Corderie.....	Ib.
— 5. Peignes.....	Ib.
— 6. Ouvrages de tourneur et d'ébénisterie..	88
— 7. Objets dorés en bois.....	Ib.
— 8. Tabatières en bois.....	Ib.
— 9. Boutons.....	89
— 10. Perruques.....	Ib.
— 11. Chandelles de suif.....	Ib.
— 12. Colle-forte.....	Ib.
— 13. Objets variés.....	90
— 14. Manteaux de blonde , façon de Flandre.....	Ib.
— 15. Merluche.....	91
— 16. Vermicelle et pâtes.....	92
— 17. Tablettes de bouillon.....	Ib.
— 18. Dents artificielles.....	94
— 19. Pierres lithographiques.....	Ib.
12 <sup>me</sup> SECTION. <i>Curiosités</i> .....	95



## LE TOMBEAU DE RACHEL, EN PALESTINE.

..... La vallée, ou plutôt la plaine aride de Rephidim, se déploie pendant plusieurs milles sans offrir aux regards du voyageur brûlé par le soleil d'autre lieu de repos qu'un simple et modeste cabaret turc, où les Arabes du désert se donnent quelquefois rendez-vous, mais que le pèlerin évite avec soin. Un peu plus loin sont les ruines du village de Rama, dont quelques pans de murailles et des monceaux de pierres seulement indiquent la place. Dans la même plaine, et tout près du village détruit, on voit le tombeau de Rachel. C'est un des lieux de la terre où la vérité des traditions semble sortir des objets inanimés pour se révéler avec le plus de force. Tout est solitaire aux environs. On n'y voit ni palmiers ni cyprès; aucun arbre ne couvre de son ombre le simple mausolée où reposent les cendres de la mère d'Israël, et cependant ce lieu éveille plus de souvenirs, excite plus d'intérêt que des monumens décorés de tout le luxe des arts. Le voyageur passe avec indifférence devant les tombeaux de Zacharie et d'Absalon, dans la vallée de Josaphat; il jette à peine un regard sur ceux des rois, dans la plaine de Jérémie; mais, en voyant celui de Rachel, son imagination le reporte au berceau des peuples de l'Orient, lui rappelle le pouvoir de la beauté qui sut adoucir un long exil, et il bénit la mémoire de cette compagne tendre et fidèle dont les soins charmèrent tant de peines et d'ennuis.

Les Turcs ont en général entouré de beaucoup de pompe la sépulture de la plupart des personnages dont les noms figurent dans l'ancien Testament. Une mosquée est construite sur les tombeaux de David et de Salomon. Un autre temple du même genre, vaste et ancien, couvre aussi la grotte de Machpelah à Hébron, et le terrain des environs est inviolable et sacré. La grotte, dont on n'aperçoit que l'entrée

sombre et profonde, est placée au milieu de l'intérieur de l'édifice, où ne sont admis que les fidèles musulmans. Depuis plus d'un siècle, on connaît à peine deux Européens qui aient pu y pénétrer en gagnant quelques gardiens, et non sans courir les plus grands dangers. Le dernier fut un comte italien : il y a trois ans, il obtint, à force d'argent, d'entrer dans la mosquée et de visiter la mystérieuse grotte. La vallée où l'antique Hébron est située est souvent parcourue par les pèlerins et les voyageurs; mais la peine de *mort*, portée contre tout chrétien qui oserait s'introduire dans la mosquée, suffit pour réprimer la curiosité qu'inspire ce lieu célèbre. La grotte, à ce que nous disent les Turcs, est spacieuse et taillée dans le roc; les sépultures des anciens patriarches s'y retrouvent encore. . . .

Cependant le tribut de vénération accordé par les sectateurs de Mahomet à la tombe de Rachel produit une impression bien plus profonde que la vue de colonnes de marbre et de riches lambris. Le désir qu'ils éprouvent d'être ensevelis auprès de ses restes est surtout très-remarquable. Les environs de ce modeste mausolée sont couverts de tombeaux de Musulmans. Ce n'est pas seulement la grandeur, la sagesse, la sainteté, que les Turcs honorent en Rachel; ce sont surtout ses vertus domestiques. Elle fut épouse dévouée, tendre mère; une nation belliqueuse lui doit le jour; tels sont ses titres au respect des Musulmans.

Lorsqu'un convoi funèbre traverse lentement la plaine de Rephidim et se dirige vers le sépulcre, cherchant à placer auprès de son enceinte les restes d'un être chéri, si un Juif apparaissait, il serait maudit et maltraité par ce peuple qui s'agenouille sur les cendres d'un de ses ancêtres, tant est déchue cette malheureuse nation, qui ne peut même approcher des lieux pleins de son ancienne grandeur. En effet, pour empêcher que les Israélites ne pénétrant dans le monument, les colonnes qui en soutiennent le dôme sont réunies par un mur en maçonnerie. Aux environs, on ne voit



pas ces élégans piliers en bois ou en marbre , ces inscriptions en lettres d'or, ces riches et somptueux mausolées dont les Turcs aiment ailleurs à couvrir leurs cimetières. Ici le lieu seul semble répondre à tous les désirs , satisfaire à toutes les ambitions ; une simple pierre , où l'on vient quelquefois verser des larmes , marque seule la place de repos d'un parent ou d'un ami. On ne peut, sans éprouver un sentiment profond de mélancolie, au milieu de cette solitude dont jamais n'approcheront les pompes de la vanité humaine, voir tous les signes de la douleur donnés par ces Musulmans revêtus du même costume que portaient jadis les patriarches habitans des mêmes lieux.....

L.....

---

#### L'ILE DE TINO DANS L'ARCHIPÈL.

..... Avril 1830.

Cette île, qui fut soumise et cédée aux Turcs en 1718, en même temps que la Morée, a long-temps fait partie des fiefs d'une illustre famille de la magistrature ottomane, à l'extinction de laquelle l'hôtel des monnaies de Constantinople en fit l'achat; elle était donc, avant la révolution de 1821, un *agulyk* sous la dépendance immédiate de cet hôtel.

L'île de Tino a 60 milles de tour; l'industrie de ses habitans a su tirer parti du moindre morceau de terrain; aussi calcule-t-on que les deux tiers de l'île sont cultivés; ce qui reste n'est que la pierre à nu. Le surnom d'Hydroussa, que lui avaient donné les anciens, atteste qu'elle était arrosée d'une grande quantité de sources, qu'on y trouve encore aujourd'hui. On en tire beaucoup de marbre blanc et noir, et quelque peu de vert d'une qualité remarquable. Autrefois, prétend-on, on y exploitait des mines de vif-argent, et plusieurs

personnes assurent qu'aujourd'hui même, en fouillant, on trouve les *filtres* à une légère profondeur.

Cette île est, après Naxos, la plus agréable et la plus fertile de l'Archipel. On y compte 52 villages; mais il faut dire qu'on y donne souvent ce nom à cinq ou six maisons réunies.....

..... Tino est aujourd'hui, de toutes les îles de l'Archipel, celle qui compte le plus de catholiques; aussi a-t-elle considérablement souffert pendant les premières années de l'insurrection grecque. La population totale peut être évaluée de 28 à 29,000 âmes; mais sur ce nombre, 9 à 10,000 personnes environ forment une espèce de colonie voyageuse, dont les membres se succèdent alternativement dans le séjour qu'ils font à Smyrne et à Constantinople. La population sédentaire ne doit donc être comptée, d'après les relevés les plus exacts, que pour 18,616 âmes, dont on pourrait établir la division comme ci-après. Remarquons que, dans les premières années des réactions de Constantinople et de Smyrne, 5 à 6,000 individus s'étaient réfugiés à Tino; mais ils sont depuis plus de deux ans retournés aux lieux qu'ils avaient quittés, et le nombre des étrangers n'est plus aujourd'hui que d'environ 3,000.

Ainsi on compte dans l'île 4,204 maisons, qui contiennent 4,406 hommes, 4,592 femmes, 4,969 enfans mâles, 4,649 filles, total, 18,616 âmes, qui se divisent comme il suit :

Grecs : 2,769 maisons, contenant 2,613 hommes, 2,701 femmes, 2,971 garçons, 2,715 filles.

Latins : 1,435 maisons, contenant 1,793 hommes, 1,891 femmes, 1,998 garçons et 1,934 filles.

Les étrangers figurent dans cette évaluation totale pour 3,000 âmes, dont 728 hommes, 724 femmes, 763 garçons et 785 filles.

Les deux cinquièmes de la population travaillent à la terre; le reste est occupé à la fabrication du vin ou exerce quelque

métier : quant à la portion qui est constamment en émigration à Smyrne et à Constantinople , elle fournit à ces deux villes les maçons , les cordonniers , les menuisiers , les domestiques et généralement aussi les hommes de peine. Tous ces individus, éloignés momentanément de l'île bienheureuse, ne voient d'autre récompense de leurs travaux que d'y retourner un jour pour jouir du fruit de leurs économies. Partout où ils se trouvent, ils conservent entre eux avec soin les relations de compatriotes, ne se mêlent pas avec la population des autres lieux, et exercent les uns sur les autres une surveillance qui a pour base les usages et les traditions du pays natal.

Les principaux produits de l'île sont l'orge, dont on récolte 60,000 kil. de 22 ocques ; les figues, dont 4,000 quintaux, produit annuel, se vendent, terme moyen, à 20 piastres turques le quintal ; la soie, dont la récolte est calculée à 4,000 ocques, et la valeur à 45 piastres l'ocque ; le vin rouge, dont on remplit annuellement 40,000 barils ; le vin blanc de Malvoisie, dont on exporte annuellement environ 1,500 barils, et dont la qualité liquoreuse jouit dans tout le Levant d'une réputation méritée ; l'eau-de-vie (raki), dont la fabrication annuelle s'élève à 400 barils.

L'île produit peu d'olives, et quant aux grains, haricots, fèves et autres légumes, on est obligé, chaque année, de recourir à l'Anatolie pour se procurer le supplément nécessaire à la consommation locale.

Le bétail est nombreux à Tino, et on le calcule dans la proportion suivante : 7,000 chèvres ou moutons, 7,000 bœufs, 2,800 mulets, 1,145 ânes.

L'industrie principale des femmes est la fabrication des bas et des gants de soie, dont il se fait dans tout le Levant, et principalement dans l'Archipel, une très-grande consommation. Ces objets sont comme une partie indispensable du costume habillé de tous les élégans des îles. Le bas uni ou chiné de Tino, porté le dimanche dans un soulier bien dé-

couvert et bien court, est le cachet du bon goût d'un *fashionable* de l'Archipel. En général, toute cette population est laborieuse, et la misère ne l'atteint pas.

Rien n'égale la haine qui anime les Latins et les Grecs les uns contre les autres. Ce sentiment fanatique a pris une nouvelle force pendant les fluctuations de la révolution grecque. Soupçonnés de connivence avec les Turcs auxquels seuls ils pouvaient avoir recours pour obtenir justice, les Latins ont éprouvé plus d'une fois de sanglantes avanies; et dans ce moment encore, où ils s'étaient flattés de l'impartialité du président, ils continuent à être l'objet de l'animosité et des vexations continuelles de l'administration. L'annonce d'un nouveau chef pour la Grèce est venue ranimer leurs espérances; toutefois, comme ces imaginations ardentes sont peu capables de se renfermer dans des limites raisonnables, peut-être est-il vrai de dire que c'est moins par l'espoir de cesser d'être opprimés que par celui d'être oppresseurs à leur tour, que ces insulaires appellent de tous leurs vœux le nouveau prince qui leur est promis. Ce sera à lui à borner avec sagesse la justice qui leur est due.

Il y a à Tino un archevêque grec et un évêque latin : la puissance spirituelle du premier s'étend jusqu'à Andros; le second est à la fois chef apostolique de Tino et de Myconi. Leurs revenus fixes sont en général fort médiocres; mais ils exploitent l'un et l'autre le casuel avec une activité qui n'est pas sans résultat.

Le nouveau monastère grec, *Evangelistra* (l'Annonciation), mérite d'être remarqué. Il est construit sur une hauteur qui domine la ville de San-Nicolo. Cet édifice, de construction bizarre, n'est pas encore terminé; on se propose de bâtir dans quelques années l'aile gauche qui manque. Les offrandes que lui vaut chaque jour la grande réputation dont il jouit dans l'Archipel permettront aisément de faire bientôt cette dépense. On prétend qu'en 1823, un Tiniote aperçut en songe la Vierge, qui lui ordonna

d'aller fouiller à l'endroit où se trouve aujourd'hui le monastère. Plein de cette inspiration céleste, l'insulaire réunit quelques amis et se mit en devoir de remplir la divine mission dont il était chargé. A quinze pieds de profondeur environ, on trouva une petite chapelle et un petit tableau de cuivre parfaitement conservé, représentant la Vierge à laquelle on vient annoncer qu'elle doit mettre au jour le Sauveur du monde. L'archevêque se rendit en grande procession pour bénir ce lieu sacré, où l'on décida qu'un monastère serait élevé. Les miracles nombreux qui, assure-t-on, s'y sont opérés, l'ont mis en grande renommée, et on y vient de tous les points de la Grèce.

L'église est assez bien bâtie. On remarque, dans la partie de la nef la plus en vue, des plaques de marbre vert antique de la plus grande beauté, et quelques autres de marbre noir et rouge également belles, mais toutes assemblées sans goût. J'entrai au moment où on allait faire le baptême d'un enfant d'Andros, apporté exprès pour recevoir l'eau sainte dans ce temple vénéré. Le parrain, M. M. . . . ., aujourd'hui membre du sénat, voulut bien m'inviter à assister à la cérémonie. Je pris donc place parmi les nombreux assistans. Après les premières prières récitées à la porte de l'église, l'enfant fut introduit et apporté près d'un grand bassin de cuivre où l'on jeta d'abord de l'eau chaude, de l'eau froide, puis l'huile sainte. Après que le *papas* l'eût soufflée et bénie par trois fois, c'est-à-dire au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, on lui présenta l'enfant nu, déjà oint lui-même de l'huile sacrée, afin que son corps ne donnât presque pas de prise à l'eau. Le *papas* saisit donc le jeune néophyte par-dessous le bras, et demanda aux parens de quel nom ils se proposaient de l'appeler. Cette question, à laquelle on peut s'étonner qu'ils ne fussent pas préparés, demeura sans réponse; et sur une seconde sommation qui augmenta leur embarras, un des curieux non invités, qui assistait par hasard à la cérémonie, s'avisa de prononcer le

nom de *Thémistocle*. Ce fut un trait de lumière pour la famille qui l'adopta incontinent. Le pape plongea donc par trois fois l'enfant dans le bassin en prononçant ces paroles en grec, à la première immersion : *Thémistocle, serviteur de Dieu, est baptisé au nom du Père, maintenant, pour toujours et dans les siècles des siècles ; à la seconde, au nom du Fils, et à la troisième, au nom du Saint-Esprit. Le parrain répondait chaque fois amen.*

Le baptême terminé, le pape récita quelques prières et donna la confirmation « Voici le sceau du don du Saint-Esprit, lui dit-il en lui appliquant sur tout le corps le saint chrême. » Les cris du pauvre enfant avaient cessé, et il croyait peut-être en être quitte, lorsqu'il fallut encore lui donner la communion. On lui mit en conséquence dans la bouche du pain et du vin consacrés qu'il rejeta presque entier. Il fut alors rendu à sa mère qui calma ses longues douleurs en le mettant au sein.

M. M. . . . me pria à d'assister à la fin de la cérémonie. Je le suivis donc dans un appartement voisin de l'église, où se réunirent tous les parens, et où le père de l'enfant, en échange de nos vœux qui se produisaient en longs complimens selon l'usage du pays, nous fit manger du *backlava*, espèce de gâteau aux amandes, et boire des sorbets et du café.

L'aile droite du monastère se compose d'une quantité de petits appartemens destinés au logement des desservans et aux étrangers que la foi appelle, et qui paient en nombreux cadeaux l'hospitalité qui leur est accordée.

En arrivant à Tino, au port de San-Nicolo, l'aspect de la ville, qui se déploie en amphithéâtre, est d'un effet assez pittoresque. On voit encore les murailles antiques que le temps a épargnées. San-Nicolo est bâtie sur l'ancienne ville de Tenos. Au bord de la mer, une colonne est encore debout, débris unique du fameux temple que les Téniciens avaient consacré à Neptune, et où les habitans et même les étrangers

étaient traités gratuitement dans des appartemens magnifiques. Ce temple était un asile dont l'empereur Tibère avait réglé les droits. Il y a quelques années, un Tiniote découvrit dans sa maison une colonne entièrement couverte d'une inscription qui n'était autre que l'édit de l'empereur. Ce monument curieux fut bientôt signalé ; mais de peur que, pour le posséder, on ne détruisît la maison dont cette colonne était le soutien, ce propriétaire, plus jaloux de son bien que de découvertes archéologiques, eut le courage de détruire l'inscription et de la rendre indéchiffrable.

L'insurrection grecque n'a pas été aussi profitable aux insulaires qu'on semblait l'espérer. Les taxes auxquelles ils sont assujettis sont beaucoup plus considérables que sous l'administration turque. Un vaïvode, qu'on leur envoyait de Constantinople, était chargé de recevoir le *karatch*. Ce magistrat, et deux de ses écrivains, étaient les seuls musulmans qui parussent dans l'île, et l'influence des habitans était telle que ce vaïvode était souvent battu et chassé par eux, sans que cette violence eût d'autre résultat que le changement de l'agent de la Porte.

L'île ne payait aux Turcs que 36,000 piastres, et moyennant ce tribut, elle n'avait aucune autre espèce de droit à acquitter. Aujourd'hui l'impôt fixe est de 60,000 piastres, non compris la dîme et les autres droits. La douane seule a rendu dernièrement, en deux mois, 28,000 piastres.

En résumé, l'île de Tino me paraît être la plus agréable de toutes celles de l'Archipel. Un ciel superbe, un sang très-beau, et plus que tout cela l'accueil bienveillant et hospitalier qu'on y reçoit, font que le voyageur quitte à regret une île que, pour ma part, j'ai visitée avec un extrême plaisir.

\*\*\*.....

## LA FÊTE-DIEU A SANTA-FÉ DE BOGOTA.

.... On annonce la veille cette grande solennité par des feux d'artifice ; on construit quatre autels richement ornés à chaque coin de la grande place , où la procession doit passer, pendant que , par un singulier mélange du sacré et du profane , on dispose de tous côtés des vases de cocagne, des marionnettes et une infinité de cages remplies d'animaux rares et curieux. Les réjouissances et les jeux cessent quand la cloche , signal de la procession , se fait entendre. Tout le monde se découvre et s'agenouille dans les rues.

En tête de la procession, des hommes traînent des cabriolets ; dans l'un est le roi David, la tête de Goliath à la main ; dans l'autre , Esther ; dans un troisième , Mardoché. Joseph paraît ensuite sur un cheval richement caparaçonné : un nombre infini de gardes le suivent ; ceux-ci n'ont que des chevaux de carton. Tous ces personnages sont les enfans des plus nobles familles de la ville. On brigue fort l'honneur d'obtenir un rôle dans cette auguste cérémonie, et ceux qui ont le bonheur de faire désigner leurs enfans pour y représenter ne négligent aucune espèce de dépense , rivalisent de luxe, emploient les perles, les diamans, les émeraudes, les rubis, et ne savent qu'imaginer pour rendre le costume des acteurs plus éclatant.

Le clergé s'avance lentement au milieu de la foule de fidèles qui remplissent la place. Les plus jolies filles de la ville marchent entre deux rangs de prêtres ; les unes portent l'arche, les autres les pains de proposition ; celles-ci l'encens, celles-là des corbeilles de fleurs ; ensuite viennent de jeunes Indiens qui, au son d'une flûte et d'un tambour, exécutent des danses fort bizarres : le cortège est fermé par un détachement de troupes portant les armes et le drapeau renversés.



Cette fête est certainement la plus belle qu'on puisse voir en Amérique. B....

---

## ÉPREUVE PAR LE POISON, EN AFRIQUE.

Nous avons lu ce qui suit dans un fragment communiqué par Lauder, le fidèle domestique de Klapperton.

« J'étais un matin à déjeuner avec de l'huile de palmier et du maïs rôti, lorsqu'un envoyé du roi nègre entra brusquement et me donna l'ordre de me trouver à midi dans la cabane du fétiche pour être interrogé par les prêtres sur une accusation portée contre moi. Je connaissais parfaitement la manière dont ces sortes d'affaires se conduisent dans le pays ; aussi ma première, ma seule réflexion, fut celle-ci : faut-il mourir aussi jeune et après avoir surmonté tant de périls ? Faut-il que mon corps devienne la proie des bêtes féroces ? Cependant j'employai le peu de temps qui me restait à me préparer à la mort, et quand le moment fut venu, je me rendis avec beaucoup de calme à la cabane du fétiche. La nouvelle du jugement d'un blanc s'était répandue aux environs, et tous les habitans, armés de pieux, de lances, d'arcs et de flèches, me servaient de cortège. Je trouvai dans la hutte une troupe de prêtres assis et formant un cercle au milieu duquel on me fit placer. Un d'eux se leva et me dit avec beaucoup d'emphase et de gravité, en me présentant une coupe qui contenait une liqueur transparente et limpide comme l'eau : « Tu es accusé de former des projets contre le roi et son gouvernement, et en conséquence tu vas avaler le breuvage contenu dans ce vase. Si tu es coupable, il te donnera la mort ; dans le cas contraire, il ne te fera aucun mal ; car nos dieux ne commettent pas d'injustice. » D'une main tremblante, je saisis la coupe, en jetant un coup d'œil

sur mes juges. Ils étaient impassibles et sérieux ; un silence de mort m'environnait. Dans l'impossibilité de tromper ces nombreux regards fixés sur moi, j'élevai une courte prière au Dieu des chrétiens, j'avalai le terrible breuvage, et je laissai tomber la coupe vide à mes pieds. Un murmure sourd et prolongé se fit entendre parmi la foule qui s'attendait à me voir expirer à l'instant, et qui s'ouvrit pour me laisser sortir en s'apercevant que je n'éprouvais aucun symptôme de mort prochaine. Rentré chez moi, je me hâtai de prendre un puissant vomitif, et j'eus le bonheur d'expectorer le poison en totalité. Mes esclaves me racontèrent qu'on le composait avec l'écorce d'un arbre très-abondant dans le pays, et que j'étais le premier individu qu'on se souvint d'avoir vu échapper à ses funestes effets. Il avait une saveur amère, mais je n'éprouvai du reste que quelques vertiges qui se dissipèrent complètement deux ou trois heures après l'épreuve. »

LANDER.

---

# Album.

---

— Lorsque M. Prévost nous montra ses *panoramas* sur des toiles circulaires ; lorsqu'ensuite MM. Daguerre et Bouton offrirent à notre curiosité leur *diorama* sur une toile horizontale , nous pensâmes que si nos progrès généraux devaient apporter des améliorations à ces conceptions , ce ne pouvait être que sur le perfectionnement du genre ; mais nous n'aurions jamais pu croire qu'on parviendrait à rendre horizontal ce qui était circulaire , *et vice versa*. Eh bien ! ce problème a été résolu par M. Mazzara. Sa vue d'Alexandrie réunit le double avantage de présenter un long horizon et en même temps ce cercle possible que nos regards embrasseraient si nous étions placés au lieu où l'auteur suppose le spectateur....

Nous venons de visiter le MUSÉE COSMOPOLITE de M. Mazzara<sup>1</sup> : on y fait à peu de frais un voyage plein d'intérêt. Ça et là sur la route se présentent , par des percées latérales , les sites pittoresques ou remarquables qu'on aurait visités dans un trajet réel , et les dangereux phénomènes dont on aurait pu être le témoin. Le terme de ce voyage est un belvédère élégant , d'un effet étonnant , et d'où , par une large ouverture artistement laissée entre des rideaux cramoisis ,

<sup>1</sup> Rue de Provence , n° 18.

l'œil ébloui plane sur la ville d'Alexandrie, brillante de soleil.

M. Mazzara a choisi l'angle de la terrasse qui couronne un bazar, et d'où la ville, ses abords, le ruban de fortifications qui la protège, la rade et les lieux remarquables du rivage, présentent l'ensemble le mieux appliqué. Reculant par la pensée dans la direction de son point de vue, il place le spectateur à un point imaginaire d'où ce vaste tableau est enrichi de l'intérieur du bazar même, et cette heureuse idée lui a procuré l'avantage d'offrir des détails de localités pittoresques, et dont au-delà de ce bazar l'œil ne pouvait saisir que l'ensemble. Il est à observer que dans ce tableau rien n'a été sacrifié à l'effet. L'art du peintre n'a pu qu'à l'aide d'un profond sentiment de vérité tirer parti de cette nature dévorée de lumière et sans végétation, de ces constructions amoncelées, *qui ne se composent pas*, comme on dit en peinture, et dont l'ensemble est entièrement privé de ce pittoresque convenu qui se présente comme première condition dans le choix d'un sujet. La conscience hardie avec laquelle ce tableau a été conçu, et le talent apporté à son exécution, en ont fait une preuve, à la fois nouvelle et incontestable, de l'importance du vrai trop peu considéré en peinture, et que tant de préjugés remplacent. Ce tableau est frappant d'effet et ne l'est par aucun des moyens convenus. On ne comprend pas comment cette vue d'Alexandrie a été peinte.

L'homme du monde n'y voit pas un tableau, mais une magique image, et pour lui l'effet qu'il éprouve tient autant au mérite de la peinture qu'aux dispositions du lieu dans lequel elle lui est offerte. On n'avait des localités orientales que l'idée confuse qu'une description rapide peut en avoir laissée dans l'imagination; on n'avait des traits de cette grande physionomie qu'un aperçu incertain; et cependant ici on reste convaincu qu'il est impossible que ce portrait ne soit pas ressemblant.

Le rare bonheur avec lequel l'auteur a rendu la nature décèle le pinceau d'un grand maître, et révèle le talent de M. Isabey. On a peine à concevoir un espace entre la chose et l'œuvre, ce qui laisse l'opinion indécise entre le mérite des données qui ont pu amener à ce résultat et celui de les avoir ainsi comprises. . . . Il faut être seul pour jouir davantage du charme répandu sur cette vue. Il semble que par un pouvoir surnaturel on est arrivé inopinément près de la ville, qu'on surprend ses forts, ses édifices, ses maisons, qu'invisible, comme avec l'anneau d'Angélique, on est là témoin de tout ce qui se fait.

L'historien peut y suivre les pas du temps : il retrouve les débris de la ville du grand conquérant et les vestiges des embellissemens dus à *Ptolémée Philadelphie* et à son fils *Évergète*. Les obélisques de l'épouse d'Antoine sont là pour rappeler le nom de *Cléopâtre*, et les restes des *Lagides* servent d'intermédiaire aux époques pour arriver à ces redoutes élevées par les soldats du nouvel *Alexandre*. Il regarde avec intérêt le fort de *Cafarelli*, et croit entendre une voix qui fit trembler le monde dire à ses soldats :

« Kléber! marchez à l'ennemi, grands comme ces géans  
» dont vous foulez la cendre. Je donne pour sépulture à  
» mes soldats la terre d'Alexandre ou le tombeau de Pom-  
» pée. Allez! ceux de nous qui survivront coucheront dans  
» le camp de César, près du palais des Pharaons. »

Le poète et le peintre peuvent y puiser des inspirations, au milieu des souvenirs de tous les âges, sous le ciel de l'Égypte, dans une atmosphère inconnue à nos climats et entourés d'objets diaphanes et brillans. La miraculeuse vérité de cette vue est telle que le jeune duc de *Bordeaux* croyait à la possibilité de descendre dans cette cour de bazar. *M. Mazzara* a dû toucher la toile pour prouver au prince que ce n'était qu'un effet de perspective.

Tout le monde voudra voir *Alexandrie*, et si *M. Mazzara* continue son voyage en *Afrique*, nous irons chercher les

lieux témoins des anciennes victoires de nos soldats, et sans doute aussi ceux consacrés par des succès nouveaux.

M.

— Une circonstance fortuite nous a fourni l'occasion de parcourir le MUSÉE DIOCLETIEN<sup>1</sup>, qui sera bientôt ouvert au public. Dans l'étonnement où nous sommes encore de la vue de tant de chefs-d'œuvre, nous nous garderons bien de porter un jugement prématuré sur cette exposition. Nos yeux sont trop éblouis de ce premier aspect, pour exprimer tout ce que de nouvelles visites plus calmes et plus prolongées nous révéleront de beautés et de richesses. Nous nous bornerons donc à citer ce qui nous a le plus frappé dans cette visite rapide.

Nous avons distingué dans le grand salon un tableau tournant, peint d'un côté par *Sebastien del Piombo*, et de l'autre par *Jean Van Eyck de Bruges*; ce tableau, unique dans son genre, est posé sur une rose des vents. Puis une femme et deux enfans soufflant des bulles de savon. Ces trois têtes ravissantes sont dues au pinceau de *Greuze*.

Dans le second salon, un portrait magnifique, par le *Tièren*. Un saint Vincent de Paule, par *Moralès*. La Vierge au voile, de *Raphaël*, etc.

Dans le troisième salon, plusieurs Rembrandt remarquables et un tableau représentant Hercule et ses travaux, dont l'effet nous a paru merveilleux.

Nous engageons les amateurs à aller visiter cette étonnante collection, et à s'arrêter aussi devant un *Guido*, qui, par un tour de force extraordinaire, a représenté un Christ en raccourci, comme si la toile eût été horizontale. Ils s'arrêteront, sans que nous les en avertissions, devant de magnifiques Rubens, des Jules Romain, des Dominicain, des

<sup>1</sup> Rue Neuve-des-Mathurins, n° 1.

Corrège , des Carrache , des Carlo Dolce , des Vellasquez , etc.

Ce que nous venons de dire doit suffire pour les vrais amateurs. Encore quelques jours , et l'on verra si nous avons jugé trop favorablement une exposition qui nous paraît dirigée avec goût et magnificence.



— Nous l'avons déjà dit , on est heureux , au milieu des questions palpitantes de la politique , de reposer sa tête et son cœur sur les œuvres de ces âmes chaleureuses et pensive qui passent , sans regarder la foule qui se presse au forum..... Les imaginations brillantes et méditatives , les cœurs purs et aimans ont besoin d'autres émotions que celles provoquées par la lutte toujours agitée des passions publiques.

La poésie de l'âme est fille du ciel et amie de la paix , soit qu'elle se trouve dans les écrits de Châteaubriand ou dans ceux de Lamartine. Il faut bénir ce don de l'Éternel ; il adoucit nos mœurs , calme nos souffrances , rend l'homme meilleur et charme la solitude du cœur.

Voici venir de nouveaux chants , de nouvelles harmonies. Celles-ci sont pour les âmes pieuses ou pour celles brisées par le malheur : elles apprendront à souffrir , à gémir avec l'auteur ; mais elles retrouveront aussi chez lui cette douce consolation , ce sentiment d'espérance , de repos et d'avenir que Dieu nous réserve dans sa mystérieuse bonté.

Ce nouvel ouvrage de M. de Lamartine <sup>1</sup> contient des morceaux remarquables. Nous recommandons à nos lecteurs *le Rossignol* , *la Réponse à M. Victor Hugo* , *Melly* ou *la Terre natale* , *le Premier Amour* , etc. Cette dernière harmonie surtout nous paraît d'un ordre supérieur , soit par la gra-

<sup>1</sup> *Harmonies poétiques et religieuses* , par Alph. de Lamartine , 2 vol. Paris , Chez Gosselin , rue Saint-Germain-des-Prés.

cieuse mélancolie dont elle est empreinte , soit par l'admirable simplicité de sa diction.



— Pope , en Angleterre , et Cesarotti , chez les Italiens , se sont essayés à Homère , et le temps , ce grand niveleur des renommées , a sanctionné les suffrages des deux nations. Il restait la même place à prendre dans notre littérature ; et ce n'est pourtant pas faute de tentatives : car , à Rochefort et à Lamotte ont succédé Dobremès , Saint-Ange , Beaumanoir et M. Aignan , dont la traduction seule , grâce à quelques beaux passages , a survécu. Sans être découragé par tant d'efforts infructueux , M. Bignan s'est à son tour lancé dans la carrière , et il a soumis le rythme libre et énergique du *poeta sovrano* à la cadence timide et contrainte du vers français. Si une profonde étude de son modèle , une vive intelligence de ses naïves et poétiques beautés suffisent pour assurer la victoire , certes M. Bignan l'a remporté sur ses devanciers. L'essai sur l'épopée homérique atteste de longues et laborieuses veilles , et ce travail de l'érudit sera , nous n'en doutons point , consulté avec fruit par tous ceux qui voudront se former une opinion sur la mystérieuse création du vieux barde grec. Mais que de difficultés offrait une traduction ! comment espérer de lutter avec une langue monotone , lourde sous une apparence de légèreté , contre

Un langage sonore aux douceurs souveraines ,  
Le plus beau qui soit né sur des lèvres humaines !

Ces difficultés , M. Bignan les a plus d'une fois surmontées. Son vers toujours nombreux et facile a souvent réflé-

\* Traduction de l'*Iliade* en vers français , précédée d'un *Essai sur l'épopée homérique* , par M. Bignan. Paris , Belin-Mandar , 2 vol in 8<sup>e</sup> ; 1830.



chi avec bonheur les sublimes inspirations de son redoutable antagoniste. Souvent aussi nous avons admiré avec quelle souplesse de talent M. Bignan a su passer des détails naïfs de la simplicité antique aux vigoureux récits de combats, aux énergiques apostrophes des guerriers et aux fureurs d'Achille égal aux Dieux. C'était déjà un grand mérite que de se prendre à si rude jouteur, et ce n'est pas le seul que nous nous plaisions hautement à reconnaître dans M. Bignan.

LIT....

— Nous avons déjà parlé des services rendus par le *Volteur* à la presse et aux journaux des provinces de la France. Un nouvel exemple tout récent vient corroborer notre opinion. On trouve, dans le numéro du 30 juin, une lettre de M. Henri Berthoud, rédacteur de *la Gazette de Cambrai*, qui justifie tout ce que nous avons pensé de l'influence du *Volteur*, qui est classé aujourd'hui parmi nos plus intéressants écrits périodiques : 3,000 abonnés sont venus fortifier ce journal, et répondre à ses jaloux détracteurs. Nous annoncerons avec plaisir les deux volumes de *Chroniques, Nouvelles, etc.*, de M. Henri Berthoud dont le *Volteur* nous a révélé le talent.

— Depuis plusieurs années, des réparations intérieures ont fait interdire au public l'accès des Catacombes de Paris, et rien ne fait présager que de long-temps encore ces vastes galeries souterraines soient ouvertes aux visiteurs. Nous croyons pouvoir, à cet égard, offrir un dédommagement aux personnes qui désireraient se faire une idée exacte de ces lieux, en leur signalant l'ouvrage de M. le vicomte Héricart de Thury, directeur général des travaux publics de cette ville, intitulé *Description des Catacombes de Paris* <sup>1</sup>. On

<sup>1</sup> 1 vol. in-8°. Paris, chez Bossange et Masson, rue de Tournon, n° 6.

y trouvera reproduites, dans une peinture fidèle et animée, les puissantes émotions que fait naître l'aspect même de cet asile de la mort. L'ouvrage, précédé de recherches historiques très-étendues sur les Catacombes des anciens<sup>1</sup>, se termine par des extraits pris au hasard dans les registres des Catacombes de Paris, et nous pouvons affirmer que cette dernière partie, par la profondeur ou la bizarrerie des pensées qui s'y rencontrent, n'est pas la moins curieuse. Nous ajouterons que cette publication est entièrement épuisée. Les amis des sciences attendent avec impatience que l'auteur puisse trouver quelque loisir pour en faire paraître bientôt une édition nouvelle.

— Les différences de style de la langue italienne, et les difficultés graduelles qui en résultent, font rechercher aux personnes qui commencent à étudier cette langue les ouvrages en prose les plus faciles, et souvent elles sont réduites à choisir des traductions d'auteurs français. Nous croyons devoir, sous ce rapport, leur signaler un joli opuscule, ayant pour titre : *Cenni pel miglioramento della prima educazione de' fanciulli, etc.*, par M<sup>me</sup> Bianca Milesi Moïon<sup>2</sup>. Ecrit d'une manière aussi pure que correcte par une des femmes les plus distinguées et les plus aimables que possède l'Italie, il est destiné à donner des conseils sur l'éducation du jeune âge. Ce petit volume sera lu avec fruit par les personnes qui commencent à s'exercer dans la langue du Tasse, et avec plaisir par celles qui la possèdent déjà. On annonce

<sup>1</sup> Catacombes d'Égypte, de la Grèce, de la Perse, de l'intérieur de l'Afrique, de la Tartarie, de Rome, de Sicile, d'Espagne, des Gaules et de France, de l'Angleterre, d'Allemagne, de Suède, des deux Amériques, etc., etc.

<sup>2</sup> 1 vol. in-18. Milano, Stella e figli. Nous avons déjà annoncé avec éloge un autre ouvrage, traduit de l'anglais par madame Milesi Moïon, ayant pour titre : *Prime Lezioni de Maria Edgeworth*.

qu'il doit paraître une traduction française des *Cenni*. Nous sommes persuadés qu'elle se trouvera bientôt entre les mains de toutes les femmes dont l'étude est de diriger les premiers pas de l'enfance.

— M. de Speck, baron de Sternbourg, vient de nous adresser un ouvrage intitulé : *Promenade à Lützschena*, terre qu'il possède près de Leipsig. Nous y avons remarqué avec plaisir que M. de Speck ne cesse pas d'être utile à son pays par ses travaux agricoles et industriels <sup>1</sup>.

— Lorsqu'un journal réunit le double avantage d'offrir des articles scientifiques et littéraires rédigés avec goût et discernement, sans négliger pour cela les articles politiques, on est heureux de le signaler au public. Aussi nous n'hésitons pas un moment à recommander *le Temps* comme possédant ces avantages indispensables à un bon journal, et qu'il paraît avoir bien compris.

Nous ne doutons point qu'il ne s'écartera jamais de la modération qui doit être aujourd'hui une vertu parlementaire.

— (Contraste.) En Wurtemberg, où la superficie est évaluée à 637 lieues carrées, couvertes d'un million et demi d'habitans, le gouvernement accorde annuellement 800,000 fr. d'encouragement à l'agriculture.

En France, où la superficie est évaluée à 20,528 lieues carrées, couvertes de 30 millions d'habitans, le gouvernement accorde 70 à 80,000 fr. d'encouragement à l'agriculture <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Spaziergang nach Lützschena und dessen umgebungen. Leipzig. Gedruckt bei b. g. Teubner 1830.

Ainsi, en Wurtemberg, on accorde environ 1,000 fr. par lieue carrée et 3 fr. 75 c. en France.

Nous puissions cet article dans *le Cultivateur*, journal des progrès agricoles. Chaque jour voit s'accroître l'importance et l'utilité de ce recueil qui est venu remplir le vide qui existait pour l'instruction agricole mise à la portée de tout le monde.

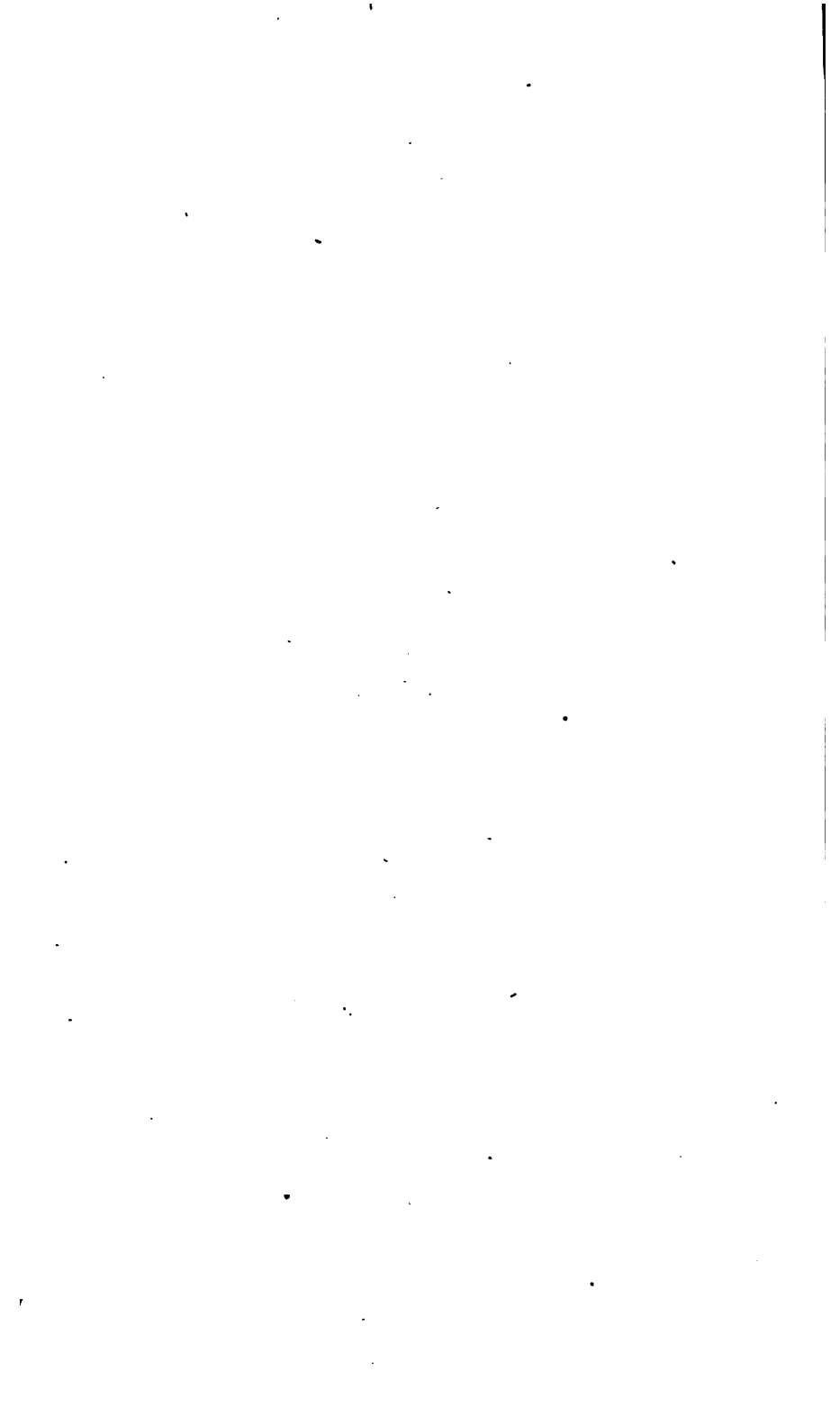
Les hautes capacités qui président à sa rédaction, la modicité de son prix ( 12 fr. par an ), en ont fait un guide indispensable à tout ce qui possède ou qui cultive le sol de notre belle France.

On s'abonne à Paris, rue Taranne, n° 10.

### **III. CORRESPONDANCE**

**ET**

**NOUVELLES DES DEUX MONDES.**



---

## CORRESPONDANCE ET NOUVELLES

DES DEUX MONDES.

---

### EUROPE.

**PARIS.** — *Nouveaux séminaristes Chinois.* — Deux nouveaux jeunes Chinois sont attendus incessamment à la maison de Saint - Lazare , où ils viennent se joindre à leurs quatre compatriotes arrivés l'année dernière pour faire leurs études ecclésiastiques. Ils devaient partir avec M. l'abbé Barouzel , procureur-général des missions françaises à Macao , arrivé dernièrement aux missions étrangères. Les jeunes Chinois sont envoyés en France par M. Lamiot , lazariste , ancien missionnaire à Pékin , résidant actuellement à Macao , où il a formé une école de Chinois qu'il élève pour l'état ecclésiastique. Ce prêtre français réside après plus de quarante ans en Chine , et est très-versé dans les langues chinoise et tartare. Il s'est retiré à Macao , après que l'empereur de la Chine eut banni de Pékin les missionnaires qui y étaient établis depuis plus de cent ans.

*N B.* Ces nouvelles concordent tout-à-fait avec celles que nous avons reçues par une autre voie. Au moment du départ des quatre jeunes Chinois qui sont arrivés à Paris l'année dernière , il y avait encore à Macao , dans le séminaire que dirige le P. Lamiot , onze de leurs compatriotes qui commençaient à apprendre le latin et se destinaient à la

prêtrise. On annonçait que quelques-uns d'entre eux devaient suivre les premiers en Europe.

Le vénérable P. Lamiot, qui montre à la fois tant de zèle et de charité, réside à Macao depuis trente-six ans, et il y en a plus de vingt-cinq qu'il est supérieur du séminaire. Il est né à Calais; le curé actuel de cette ville est son parent et son ami de collège. On n'apprendra pas sans un touchant intérêt que, lorsque les quatre séminaristes lui eurent témoigné le désir de venir en Europe, le bon prêtre les fit embarquer sans autre passeport qu'une lettre de lui pour le curé, son vieil ami. C'est avec cette simple recommandation que quatre pauvres jeunes gens abandonnèrent leur patrie pour aller chercher des terres lointaines et des peuples qui leur étaient inconnus. Ils quittèrent Macao le 26 novembre 1828. Arrivés à Londres, après une heureuse traversée, le 12 avril 1829, ils touchèrent enfin, dans les premiers jours de mai, les rivages hospitaliers de la France.

P. M....., *directeur.*

**LE HAVRE.** — *Pêche de la baleine.* — Il fut un temps où la marine française se livrait presque seule à la pêche de la baleine; alors tous les autres gouvernements étaient tributaires de notre commerce. Neuf ou dix mille marins, aux quatorzième et quinzième siècles, sortaient chaque année de nos ports et y ramenaient de riches chargemens. Aujourd'hui nous employons à peine quelques navires à l'exploitation de cette branche importante de l'industrie maritime; encore un armateur *étranger* en possède-t-il le plus grand nombre.

La pêche de la baleine se trouve maintenant tout entière dans les mains de notre éternelle rivale, l'Angleterre. En quatorze ans, cette puissance a expédié 1,864 navires; ils ont rapporté 178,503 tonneaux d'huile qui s'est vendue, terme moyen, 30 liv. sterl. par tonneau. Les valeurs créées chaque année par la pêche anglaise s'élèvent à plus de 30,000,000



de francs. La marine royale compte 32,000 marins ; la pêche de la baleine en entretient constamment plus de 7,000, tous endurcis aux plus rudes travaux, tous propres à monter immédiatement sur un vaisseau de l'état, etc. De là, par conséquent, ces efforts nombreux, de là cette active sollicitude que l'on remarque dans la législation de l'Angleterre pour conserver une supériorité qui lui a coûté deux siècles à acquérir.

Reconnaissons cependant que nos armateurs commencent à diriger de nouveau leurs regards vers les pêches lointaines. Le gouvernement fait lui-même de nombreux sacrifices pour les encourager. Déjà plusieurs équipages entièrement composés de matelots français ont pu affronter les dangers d'une navigation toujours orageuse, et les dernières ordonnances, en augmentant les primes, n'ont eu d'autre but que de nous affranchir de toute association étrangère.

Les dépenses sont moins considérables qu'on pourrait se l'imaginer. On organise en ce moment au Havre une opération où la totalité des dépenses n'est évaluée, pour un navire de 400 tonneaux qu'à 200,000 fr.; et il faut considérer que cette somme est exagérée, parce que les directeurs de l'entreprise ont sagement pensé qu'il valait mieux prendre un chiffre plus élevé, afin d'éviter aux actionnaires un nouvel appel de fonds, quels que fussent les frais imprévus.

*Armement d'un navire de 400 tonneaux pour la pêche de la baleine aux côtes de Patagonie.*

	fr.
Achat d'un navire neuf.....	110,000
Installation baleinière.....	10,000
Six pirogues.....	2,558
Lignes de pêche.....	4,000
Harpons, lances, pelles, chaudières.....	4,000
TOTAL.....	130,558

	fr.
Report.....	130,558
Outils du tonnelier et du charpentier.....	600
Avirons, manches de harpons.....	600
Planches, clous, feuillards, rivets, robinets.	2,000
48,000 veltes de fûts neufs, à 60 c. la velte.	28,800
Vivres pour un an, pour trente-deux hommes d'équipage, à 1 fr. 50 c.....	17,520
Assurance et commission.....	17,922
Frais de police, droits de bassin, etc....	2,000
	<hr/>
TOTAL.....	200,000 fr.

Il est évident qu'on fera sur le coût du navire, sur le prix des futailles et sur l'assurance, des économies qui réduiront à 185,000 ou 190,000 fr. cette somme de 200,000 fr. demandée.

Or, voici ce que l'expédition pourra produire, en n'admettant qu'un succès médiocre.

Un navire de 400 tonneaux doit rapporter, s'il est bien dirigé, de 3,000 à 3,500 barils d'huile : nous nous contenterons d'évaluations beaucoup moins élevées ; et nous prendrons pour base de notre calcul un retour de 2,000 barils d'huile, avec une quantité proportionnelle de fanons.

Nous avons donc :

2,000 barils d'huile, au cours moyen de 80 fr. par baril.....	160,000
7,000 kil. de fanons à 450 fr.....	31,500
	<hr/>
TOTAL.....	191,500

Il faut soustraire de cette somme le tiers, qui est affecté à l'équipage, ce qui la réduit à 127,667, ci... 127,667  
et en y ajoutant la prime de 36,000 fr., ci... 36,000

---

on a un bénéfice net de 163,667 fr., ci.... 163,667 fr.

Les frais pour les opérations suivantes ne s'élèveraient pas à 60,000 fr.; mais, quand bien même on les porterait à 80,000 fr., si l'on admet un succès moyen de 2,000 barils d'huile par expédition, on trouvera qu'après dix ans cette opération aura donné, non compris les intérêts à 5 p. 100, une somme de plus de 800,000 fr., et qu'il resterait encore le navire et ses apparaux, ce qui porte à près de 50 p. 100 par an le produit du capital employé.

De tels résultats semblent au premier abord exagérés; cependant, si l'on vient à considérer que l'huile ne vaut en Angleterre que 600 fr. le tonneau et 900 fr. en France; que le prix relatif des fanons est dans une proportion analogue; que les Anglais n'ont plus aucun secours de l'état, tandis que nous obtenons une prime de 90 ou de 180 fr., par tonneau; en un mot que, de deux opérations pareilles, l'une donnera nécessairement en France 50 p. 100 de plus qu'en Angleterre, on est forcé d'admettre la vérité des calculs que nous venons de présenter. Mais, si l'on ne peut nier leur exactitude, comment comprendre que nous ayons huit navires baleiniers, tandis que la pêche anglaise emploie près de 200 voiles et plus de 60,000 tonneaux?

**ANGLETERRE.** — *Affaiblissement de la religion anglicane.* — On s'occupe actuellement au département de l'intérieur de dresser un tableau de toutes les dénominations chrétiennes en Angleterre. En attendant que nous puissions le faire connaître, nous choisissons, pour en donner une idée, le comté d'York, qui renferme près du dixième de la population de la Grande-Bretagne. Le Yorkshire comptait, en 1821, 1,173,000 habitans; il doit en contenir actuellement 1,320,000. Il y a 1,748 congrégations, c'est-à-dire une sur chaque nombre de 750 individus, savoir: 809 de l'église établie et 939 de dissidens. Plusieurs églises de ces

<sup>1</sup> Suivant la latitude à laquelle on fait la pêche.

derniers sont petites ; mais , d'un autre côté , elles sont plus fréquentées que celles des anglicans. On calcule que les dissidens sont à ceux-ci dans le rapport de 7 à 6. L'Angleterre arrive par degrés à la condition de l'Irlande. Les membres des sociétés dissidentes y composent déjà la majorité de la population. Chaque jour verra accroître leur nombre , et sous peu l'établissement anglican n'offrira plus qu'un assemblage de sinécures.

Le Yorkshire compte 809 bénéfices ecclésiastiques , dont 113 sont à la disposition du gouvernement , 350 à celle du clergé ; 32 appartiennent aux universités , 13 à des corps publics , 299 à la noblesse et aux riches , et 2 aux habitans. Il y a un diocésain et 69 dignitaires attachés à des cathédrales. Les autres dénominations religieuses sont les catholiques , qui possèdent 46 églises ou chapelles , les presbytériens 13 , les quakers 64 , les baptistes particuliers 51 , les baptistes généraux 9 , les méthodistes wesleyens 552 , les méthodistes calvinistes 1 , les autres méthodistes 147 , les indépendans 154 , les missionnaires et autres 2.

B.....

**PAYS-BAS.**—*Caverne de Chokier.*— Cette caverne qu'on vient de découvrir est située près de Chokier, en Belgique. Elle est élevée au-dessus de la Meuse de 70 aunes environ ; sa longueur est d'environ 20 aunes ; sa largeur varie de 8 à 1 aune ; sa hauteur, qui est d'abord de 5 aunes, diminue progressivement.

Cette cavité était presque entièrement remplie par une brèche très-solide, par un limon argileux et par des couches de stalagmites. La voûte est tapissée de stalactites dont la longueur excède rarement trois palmes.

La brèche qui remplissait en grande partie la caverne est composée de fragmens de calcaire tout-à-fait semblables au calcaire environnant, et de quelques cailloux quartzeux et

d'ossemens pour la plupart brisés ; le tout réuni par un ciment calcaire.

Les os et les dents sont disséminés indistinctement dans toute l'étendue de cette couche de brèche et de limon, dont l'épaisseur moyenne est de plus d'une aune. Ainsi on y trouve une dent de cheval à côté d'une mâchoire d'ours, une défense d'éléphant à côté d'une mâchoire de renard ou d'une dent de rhinocéros ; des ossemens de bœuf, de cerf, dans le voisinage immédiat d'une mâchoire d'hyène.

Tous les os qui ont été trouvés, à quelques exceptions près, conservent en grande partie leur gélatine. Aucun d'eux n'a offert de traces d'avoir été rongé.

Ces restes fossiles appartiennent au moins à quinze espèces différentes, parmi lesquelles figurent surtout les ours des cavernes, le cheval et les hyènes. Les parties qui sont dans le meilleur état de conservation sont les phalanges des doigts, les os du tarse et du carpe, et les dents, qui n'ont rien perdu de leur émail. Quant aux crânes, aux côtes et aux omoplates, on n'en a trouvé jusqu'à présent que des fragmens, et encore en très-petit nombre. Voici l'énumération des espèces qui ont été déterminées et dont on a découvert les os, qui ont été placés au cabinet de l'université de Liège.

Parmi les *carnassiers*, l'ours des cavernes, l'hyène fossile, le loup, le renard, la taupe. Parmi les *rongeurs*, le lièvre et le lapin, le rat d'eau, le campagnol, le rat commun. Parmi les *ruminans*, le cerf et le bœuf. Parmi les *solipèdes*, le cheval. Parmi les *puchidermes*, le rhinocéros unicolore, l'éléphant des Indes. On a de plus trouvé des os des extrémités de quatre espèces indéterminées d'oiseaux, et des coquilles d'escargot commun.

Ces animaux sont les mêmes que ceux qui ont été trouvés dans d'autres cavernes, les mêmes que ceux de la caverne de Kirckdale en Angleterre.

Après l'existence d'un si grand nombre de restes organi-

ques, appartenant à des espèces si diverses, réunis dans un petit espace et dans un état si parfait de conservation, le fait le plus intéressant que présente la caverne de Chokier paraît être l'existence de trois couches distinctes de stalagmites, au-dessous de chacune desquelles on trouve des ossemens. On ne cite, dit-on, aucun cas semblable dans l'histoire des cavernes.

**PRUSSE RHENANE.**—*Maison de détention de Brauweiler.* — De nombreux débris des institutions plus ou moins modifiées de l'empire français attestent encore, chez les peuples du continent, le pouvoir et l'influence que la France exerça pendant le cours de ses prospérités. La maison de détention de Brauweiler est au nombre de ces souvenirs qui consacrent des créations anéanties. Elle fit partie d'abord de ces dépôts de mendicité qu'un décret de 1808 organisa dans tous les départemens de l'empire, et où tous les mendiants valides devaient être enfermés au moins pendant un an, pour y apprendre un métier qui les mît à même, par la suite, de gagner leur vie. Par un autre décret particulier de 1809, les bâtimens de l'ancienne abbaye de Brauweiler furent affectés au dépôt de mendicité du département de la Roër. Ce ne fut que deux ans après, cependant, que cette disposition reçut son exécution, et que le dépôt renferma 640 détenus. Mais en 1814, l'invasion étrangère dut nécessairement influer sur l'organisation de la maison qui, sous la surveillance des autorités prussiennes, prit le nom de *Maison de travail*, et subit des changemens importans dans ses réglemens intérieurs. Elle contient aujourd'hui environ 800 individus des deux sexes, mendiants, vagabonds, ou condamnés à la réclusion, et spécialement des condamnés au-dessous de 16 ans. Elle reçoit aussi des enfans abandonnés, des épileptiques et des fous. Ces détenus proviennent des régences de Cologne, Dusseldorf, Aix-la-Chapelle et Coblentz.

Tous les détenus y sont occupés à un travail quelconque , et ceux qui ne savent aucun métier sont forcés d'en apprendre un. Une portion du prix de leur travail est retenue, pour être remise à leur sortie aux autorités du lieu où ils vont résider. La partie qui leur est abandonnée comme salaire journalier est payée en une monnaie de convention qui n'a cours que dans la maison, où toute autre monnaie est sévèrement interdite.

Les jeunes prisonniers sont entièrement séparés des autres. On prend un soin paternel de leur éducation, et on leur enseigne l'écriture, le calcul, l'histoire, la grammaire, le dessin et le chant. Organisés en compagnie, on les exerce en outre aux manœuvres de l'infanterie, sous le commandement d'un ancien sergent et de sous-officiers pris parmi eux. Cette organisation, offrant les plus heureux résultats, donne des habitudes d'ordre et de discipline que des réglemens civils chercheraient vainement à faire naître au même degré. On a observé qu'il est à peu près sans exemple que des détenus aient été repris de justice après leur sortie de cet établissement; ils se font au contraire remarquer par la régularité de leur conduite et par toutes les qualités qui constituent le bon citoyen.

Il est aisé de voir, d'après le léger aperçu que nous venons de tracer; que la maison de détention de Brauweiler peut être présentée comme un excellent modèle, pour l'administration de tous les établissemens publics de répression et de bienfaisance.

L.....

**SAVOIE.** — *Baromètre naturel.*— Les habitans du village de Thairi, en Savoie, creusèrent un puits en 1825; ils ne purent rencontrer une source assez considérable pour approvisionner le village, et le puits fut abandonné. Cependant il n'est pas pour eux sans utilité; car il est devenu un baromètre ou plutôt un indicateur naturel fort exact et très-remarquable. Dès que le temps est à la pluie ou à la grêle,

un vent violent s'échappe du fond du puits, en faisant entendre un fracas semblable à celui d'un torrent, et dure d'autant plus long-temps, que le météore qui doit suivre sera plus fort. Si le vent sort tout à coup du puits et comme par secousse, on peut compter sur un ouragan. Dès que le temps se met au beau et que le vent souffle du nord, le puits est tranquille. Plusieurs naturalistes de Turin, de Chambéry et de Grenoble, ont constaté ces phénomènes.

**ITALIE.** — *Nouvelle éruption de l'Etna.* — Ce volcan, qui paraissait plus tranquille depuis quelque temps, vient d'effrayer encore la Sicile. L'éruption qui a eu lieu cette fois, le 19 mai, par sept bouches différentes, a détruit huit villages voisins de la montagne, et sur lesquels ne s'étaient jamais étendus jusqu'à ce jour les laves ni les feux du volcan. Toutes les habitations ont disparu sous des monceaux de pierres calcinées, de cendres rougeâtres que jetaient au loin dans les campagnes les nouvelles ouvertures de l'Etna. Le 24 mai, les édifices consumés fumaient encore, et ce malheureux pays était inaccessible par la chaleur que répandaient les cendres, les pierres et les laves dont'il était jonché. Ce n'est qu'après le huitième jour qui a suivi ce désastre qu'on a pu s'approcher pour porter quelques secours aux incendiés. Mais les recherches qu'on a faites ont été inutiles.

*N. B.* Des lettres postérieures que nous avons reçues de plusieurs points de l'Italie annoncent en effet que l'éruption a dû être terrible.

A Naples, le 17 mai, un brouillard épais obscurcit le ciel toute la journée, et bientôt on vit sur les terrasses des maisons et sur les feuilles des arbres une poussière roussâtre qui paraît y avoir été transportée par les vents du midi. Le Vésuve était tranquille; rien n'annonçait encore une irruption volcanique aux environs de Naples; cette poussière,



ou , pour mieux dire , ces cendres ferrugineuses étaient évidemment apportées de plus loin.

Cette poussière est aussi tombée à Lucques , dans la nuit du 16 au 17 mai , et les trois jours suivans ont été obscurcis par un épais brouillard. Comme à Naples, c'est une terre argileuse calcaire , rendue jaunâtre par l'oxide de fer qui s'y trouve mêlé. Il en est tombé une si grande quantité dans les campagnes , que les feuilles de mûrier qui en étaient imprégnées ont dû être lavées avant de servir à la nourriture des vers à soie.

Le même jour, 17 mai, ce phénomène a été remarqué dans Rome; l'air a été obscurci par des cendres qui tombaient du ciel. La Romagne et les légations donnent la même nouvelle , sans qu'on puisse deviner la véritable cause qui a produit ces cendres , qui ressemblent assez au *lapillo* sous lequel fut ensevelie la ville de Pompeï.

Enfin , dans la même matinée du 17 mai dernier, on a été témoin à Turin d'un singulier phénomène. Les feuilles des arbres, celles des vignes, l'herbe des prairies, et tous les végétaux étaient couverts de taches couleur nankin incarnat; on aurait dit qu'ils avaient été arrosés d'une eau fangeuse , ou d'une terre rougeâtre détrempee. Les postillons qui avaient conduit des voyageurs sur cette route la nuit précédente , et les voitures de ces étrangers , avaient été salis par une pluie fangeuse. On s'est demandé si ce limon s'était formé dans l'atmosphère, ou si, transporté de loin dans l'air par les vents qui avaient soufflé quelques jours auparavant, il était tombé avec la pluie de la nuit précédente. La première hypothèse paraît la plus probable : car, deux jours avant, il avait plu par torrens, et les eaux lavèrent les feuilles des arbres sans laisser aucune tache semblable.

L'explication de ce fait étrange paraît devoir être attribuée jusqu'à présent à l'éruption récente de l'Etna.

**RUSSIE.** — *Réforme du calendrier grec.* — Le calendrier grec qui était, comme on sait, en arrière de douze jours sur le calendrier grégorien, vient d'être aboli. Le saint synode a enfin donné son consentement à cette réforme très-importante, qui n'avait pu être opérée sous l'empereur Alexandre.

— *Voyage scientifique dans les mers d'Islande.* — Une expédition sous les ordres du capitaine Litke, composée de deux frégates et d'une corvette, doit se rendre cette année dans la partie septentrionale de l'océan Atlantique. L'Islande sera l'objet des savantes investigations de cette expédition, et M. Litke se propose d'y faire une série d'observations sur la déclinaison de l'aiguille aimantée et sur le pendule. L'Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg a adjoint un de ses membres, M. Mertens, naturaliste, à cette expédition. Il est principalement chargé de faire des recherches sur les différentes races d'acalèphes et de mollusques nageant dans la mer.

## ASIE.

**ANATOLIE.** — *Désintéressement du gouverneur de Magnésie.* — « On ne saurait donner trop d'éloges au trait suivant, qui honore le caractère généreux du nouveau pacha de Magnésie, Cara Osman Oglou.

«..... Dans les comptes rendus par le précédent gouverneur et la ville, Cara Osman Oglou vit, avec une extrême surprise, figurer un énorme impôt indépendant des droits royaux, qui pesait sur le peuple et se divisait entre le juge, le gouverneur et les autres autorités du pays. Reconnaissant toute l'injustice de cette charge oppressive, et voulant, d'un autre côté, ménager l'amour-propre de ces autorités, il les assembla, leur parla avec émotion des malheurs qui

avaient pesé sur les habitans , et termina par ces belles paroles : « Messieurs , je vous ai fait connaître les souffrances du peuple , et pour y porter remède , j'abandonne , quant à moi , en sa faveur , la portion qui me revient sur l'impôt extraordinaire. Vous sentez-vous la résolution d'en faire autant ? » Alors toutes les autorités , cédant à l'invitation du vénérable vieillard , se conformèrent à ses désirs ; et c'est ainsi que les habitans de ce pachalick viennent d'être soulagés d'une charge qui les accablait depuis longues années.

Magnésie , 25 mars 1830. »

C.....

**SMYRNE.** — *Voyage scientifique de M. Virlet.* — M. Virlet , membre de la commission scientifique de Morée , vient d'arriver ici , après avoir visité Constantinople et ses environs , la Troade et les îles de Thrace. Parmi les nombreuses observations scientifiques qu'il a été à même de faire dans le cours de ce voyage , il cite surtout les îles de Tasso , Tassopoulo et les deux îles Fanox , comme lui ayant offert la solution d'un problème intéressant pour la géologie ; il paraîtrait aussi que la Troade renferme des richesses minérales jusqu'à ce jour peu connues. Mais c'est surtout d'une question qui intéresse à la fois l'histoire ancienne , la géographie physique , la topographie et la géologie de ces contrées , qu'il paraît s'être le plus occupé : suivant M. Virlet , l'opinion des anciens et des modernes sur l'origine et la formation du Bosphore de Thrace et du détroit des Dardanelles est tout à fait gratuite.

Partout , sur les côtes de la mer Noire , du Bosphore , de la Bithynie , de la mer de Marmara et des Dardanelles , ce jeune voyageur a reconnu qu'aucune catastrophe de la nature de celle qui aurait permis aux flots long-temps resserrés du Pont-Euxin de s'ouvrir un passage par le détroit

des Cyanées, d'envahir la plaine qui forma ensuite la Propontide et de se précipiter de là dans la mer Blanche ou Egée, en s'ouvrant un passage à travers l'Hellespont, n'aurait pu avoir lieu qu'antérieurement à la dernière révolution ou cataclysme qui a bouleversé notre globe, et en admettant toutefois que ces détroits aient eu un tel événement pour origine, ce qui, selon lui, n'est nullement probable.

Ainsi l'ancienne tradition dont parlent Strabon, Diodore de Sicile et quelques autres historiens de l'antiquité, conservée dans l'île de Samothrace, du prétendu malheur dont ses habitans avaient été menacés, par suite de la submersion d'une partie de leur île, lors de l'irruption de la mer du Pont, doit être rangée parmi les nombreuses fables que l'antiquité nous a transmises.

M. Virlet, en visitant l'isthme d'Examilia, qui réunit la Chersonèse de Thrace au continent et par où le débordement aurait dû naturellement avoir son cours, s'est assuré que rien n'y démontre que cela ait pu avoir lieu. Cependant une telle irruption ne se serait certainement pas faite sans y laisser des traces irréfragables. Il s'est également assuré que l'île de Samothrace n'offrait pas plus d'apparence de cet événement. Nous ne le suivrons pas dans les autres preuves qu'il tire soit de l'observation des lieux, soit de l'histoire ancienne, en faveur de son opinion, quoiqu'elles ne nous aient pas paru moins bien fondées; il nous suffit d'ajouter quelques mots relatifs à l'opinion des modernes.

Ce système, appuyé en partie sur les traditions anciennes et confirmé ensuite par Tournefort, ne peut pas plus soutenir l'épreuve d'un examen impartial. Comment admettre en effet que l'ouverture de ces détroits soit due, comme le pense Tournefort, à une dénudation successive du sol? que cette dénudation, pour une aussi grande étendue, n'aurait eu lieu que dans un espace aussi resserré et à travers des ter-

rains d'une consistance telle que celle du calcaire de transition, qui, avec des schistes argileux, constituent une partie des rives du Bosphore? Quelques connaissances géologiques et un examen plus attentif des lieux eussent évité à cet auteur d'émettre son opinion, basée sur de simples conjectures. Quant à celle qui l'attribue à une irruption ou à un enfoncement subit de volcan, elle se détruira facilement d'elle-même lorsqu'on saura qu'à peine un tiers des rives du Bosphore, vers son embouchure dans la mer Noire, est formé de roches volcaniques; que ces rochers appartiennent à des volcans anciens, et bien évidemment d'une formation antérieure à celle des vallées, et par conséquent aussi antérieure au dernier cataclysme.

Outre les collections de roches que M. Virlet a faites dans le cours de son voyage, il a rapporté une collection assez nombreuse des poissons du Bosphore; il a également récolté toutes les plantes qu'il a rencontrées dans ses courses, et enfin il y a joint une réunion de divers genres de poteries destinées à la manufacture royale de porcelaine de Sèvres. Il se rend d'ici directement en Morée pour y achever sa mission, qu'il compte terminer et compléter en visitant les Cyclades et les Sporades.

Smyrne, 25 avril 1830.

C....

**TÉHÉRAH.** — *Punition des assassins de l'ambassadeur russe.* — L'affaire de l'assassinat de l'ambassadeur russe est enfin terminée. Le Chah a fait ce que les Russes ont exigé pour obtenir une satisfaction complète. Le grand-prêtre, ayant été le principal instigateur du tumulte, vient d'être banni du royaume : le chef de la police a été mis en prison et condamné à une forte amende ; environ 1,500 hommes ont reçu la bastonnade ou ont été mutilés ; on a coupé le nez, les oreilles et la langue à chacun, selon le délit dont il s'est rendu coupable. Plusieurs centaines de Persans ont quitté

leur patrie pour se soustraire à des vengeances dont le Chah ne paraît avoir été que l'instrument aveugle et soumis.

**INDES ANGLAISES.** — *Souscription pour les Hindous-Bretons.*— On parle beaucoup dans ce moment de l'établissement d'une société à Bombay et à Madras, dont le but serait d'améliorer la condition d'une classe nombreuse d'individus issus de l'alliance du sang européen et du sang hindou, connus sous le nom de *Half-cast* ou *Hindous-Bretons* : ils se trouvent réduits à un tel degré d'asservissement, qu'on peut considérer leur situation comme un véritable ilotisme. A Bombay, la souscription montait déjà, il y a quelques mois, à 20,000 liv. sterl. (504,000 fr.)<sup>1</sup>.

**MIRZAPOURE.**— *Veuve indienne échappée au bûcher funéraire.*— « . . . Quand nous fûmes parvenus à l'endroit qu'on nous avait indiqué, nous trouvâmes une grande foule rassemblée. Elle attendait avec une vive impatience la décision des magistrats qui devait permettre le sacrifice de la veuve indienne. Un long intervalle s'écoula avant que les officiers de police, porteurs de l'autorisation nécessaire pour procéder suivant l'usage, fussent arrivés.

» Pendant ce délai, tous les efforts possibles furent tentés pour décider cette malheureuse victime de l'erreur et du fanatisme à abandonner son affreuse résolution. Elle était

<sup>1</sup> On a peine à croire qu'il existe une classe d'hommes issue des maîtres de l'Inde, et qui est peut-être plus malheureuse que les dernières castes des Hindous. D'après une de leurs pétitions, ils n'auraient point d'état civil, ils seraient exclus de tout emploi dans l'administration publique, ils ne pourraient servir dans l'armée que comme tambours ou musiciens, etc., etc. Nous consacrerons bientôt un article à un sujet si digne de fixer l'attention publique, non-seulement dans l'Inde, mais encore en Europe.

P. M.....

jeune ; des secours , un appui furent promis à elle et à sa famille, si elle voulait renoncer à monter sur le fatal bûcher. Elle repoussa toutes ces propositions avec dédain , mais en même temps avec douceur, et montra la ferme résolution d'accomplir son projet.

» Elle manifesta une vive satisfaction quand la permission fut arrivée. D'un pas ferme et d'un air assuré elle s'avança sur le bord du Gange où le bûcher funéraire était préparé. Une foule de dévots la suivaient et témoignaient à contempler cet effrayant spectacle autant d'empressement qu'on en met en Angleterre à voir un combat de boxeurs.

» Parvenue au rivage, la jeune veuve accomplit la cérémonie de se baigner avec le cadavre de son époux ; elle quitta ses vêtemens , distribua quelques ornemens à ses amies, et les bramines qui l'entouraient lui donnèrent en échange des guirlandes de fleurs et des parfums dont elle se frotta les membres. Après cette purification, elle s'assit à terre près du bûcher, environnée d'une multitude de vieilles femmes et de bramines, dont les traits expressifs et fortement tendus révélaient tout le plaisir que leur causait le courage et la résolution de leur victime.

» Il survint tout à coup un retard inattendu. Il n'y avait point assez de bois, et pendant que quelques personnes couraient en chercher, de nouvelles tentatives furent réitérées pour détourner cette femme de son cruel dessein : mais elle garda sa fermeté, sourit et se mit à chanter tandis que les vieilles femmes frappaient dans leurs mains et criaient à l'unisson. Le bûcher fut bientôt complété et entouré de fagots pour que ses souffrances fussent aussi courtes que possible.

» Le moment fatal approchait. La jeune veuve se leva, l'air calme et déterminé. Avant de monter sur le bûcher, elle en fit plusieurs fois le tour en jetant des fleurs à la multitude avide de recevoir quelque chose d'elle. Tout en accomplissant ces rites, elle chantait, accompagnée par les cris du

peuple et les sons discordans des tambours et des flûtes indiennes.

» Arrivée au sommet du bûcher, elle s'assit au centre, et le cadavre de son mari, déjà tout enflé par la putréfaction, fut placé avec soin sur ses genoux. Un morceau de fiente de vache, enveloppé dans de la paille, fut donné à son beau-père qui s'élança autour du bûcher, en criant et en agitant cette paille enflammée, pendant que la victime continuait à joindre les mains, et à se réjouir, en apparence, du destin qui l'attendait.

» Les fagots, bientôt allumés en différens endroits, ne tardèrent pas à produire une flamme qu'un vent violent rendit terrible et majestueuse. Pendant qu'elle s'élevait jusqu'à la victime, je l'aperçus faire un mouvement comme pour se coucher, afin que le supplice fût plus promptement terminé. Mais quelle fut ma surprise et ma joie, quand je la vis s'élançer du bûcher, et rejeter loin d'elle le corps de son époux dans une sorte de mouvement convulsif! A peine eût-elle touché la terre, qu'un bramine la saisit; telle était sa faiblesse qu'elle tomba, et, sans notre prompte intervention, elle eût été aussitôt repoussée au milieu de l'incendie.

» Comme on peut aisément le supposer, une scène de confusion fut la suite de cet incident. Nous nous ouvrimmes rapidement un passage au travers de la foule, et nous eûmes la satisfaction de ramener cette pauvre victime de la superstition des bramines dans le village où elle demeure maintenant, contente, je le crois, d'avoir pu ainsi échapper à la mort<sup>1</sup>. Son dos et ses bras furent brûlés d'une manière

<sup>1</sup> Cela est douteux. Les autres femmes indiennes n'ont plus certainement que du mépris pour cette pauvre veuve : elle même doit gémir tous les jours de sa faiblesse, tant à cet égard il y a de fanatisme dans les croyances religieuses de l'Inde! Peut-être serons-nous assez heureux pour fournir un jour une preuve tout-à-fait nouvelle de ce que nous avançons ici, en faisant connaître la rela-



horrible, et si l'on y ajoute la faiblesse produite par la faim, la fatigue et les angoisses des trois jours qui précédèrent la cérémonie, on regardera son rétablissement presque comme un miracle.

» Autant que j'en ai pu juger, aucune drogue énivrante ne lui fut administrée pour l'étourdir sur le sort qui l'attendait; son courage héroïque et déterminé depuis le commencement de la cérémonie jusqu'au moment de l'épreuve était digne d'une meilleure cause.

Mirzapoure, 25 décembre 1828. »

A. . . . .

**CALCUTTA.** — *Ordonnance abolissant les sutties (sacrifices des veuves) dans la présidence du fort William.* — Voici le texte de l'ordonnance rendue par le gouverneur général de l'Inde pour l'abolition des sutties. Depuis long-temps le gouvernement anglais songeait à prendre cette mesure; mais les préjugés des nationaux s'y étaient jusqu'à ce mo-

tion d'un événement dramatique qui s'est passé dans nos établissemens français de l'Inde, il y a quelque temps. La veuve d'un bramine devait se brûler. Le procureur général, M. Moiroud, mit tout en œuvre pour empêcher le sacrifice. Il fit distribuer à la bramine et aux brames les fragmens des anciens livres sacrés, où le suicide des femmes se trouve expressément défendu. Il obtint même de ces derniers la promesse qu'une modique pension serait accordée à la veuve pour subvenir à ses besoins. Enfin, après un jour entier de résistance, après avoir lutté avec le procureur général pendant plusieurs heures d'une conversation où elle déploya une énergie et une force de raisonnement incroyables, la bramine céda : mais elle déclara en même temps qu'elle était loin d'être convaincue, qu'elle avait perdu pour jamais le bonheur et le repos, qu'elle se regardait comme déshonorée à ses propres yeux et à ceux de sa famille, et qu'elle rendait le gouvernement responsable de son avenir : « Car, ajouta-t-elle, je reste inébranlable » dans ma foi, mais j'ai voulu obéir au *roi de France.* »

P. M. directeur.

ment trop fortement opposés pour qu'il eût été prudent d'essayer de la mettre à exécution.

*Ordonnance publiée par le gouverneur en son conseil, déclarant illégal et justiciable des cours criminelles l'usage des sutties, ou la coutume de brûler ou d'enterrer vivantes les femmes des Indous décédés.*

« L'usage des sutties ou de brûler ou enterrer vivantes les veuves indoues est révoltant pour l'humanité : la religion n'en a jamais fait un devoir rigoureux ; au contraire , elle recommande plus particulièrement aux veuves de mener une vie pure et retirée ; et, dans la plupart des provinces de l'Inde, cet usage ou est resté inconnu ou a été aboli ; et, dans ceux même où il a été le plus fréquemment suivi, il est notoire qu'il s'est commis dans ces occasions des actes de barbarie qui ont révolté les Indous eux-mêmes , aux yeux desquels ils ont passé pour illégaux et horribles. Les mesures adoptées jusqu'à présent pour empêcher ces sacrifices ont été sans succès ; et le gouverneur général, ainsi que son conseil , sont convaincus qu'on ne peut mettre fin aux abus en question sans en abolir entièrement l'usage. Guidé par ces motifs , le gouverneur , en son conseil , sans pour cela vouloir s'écarter d'un des principes les plus importants du système du gouvernement britannique dans l'Inde , qui veut que toutes les classes du peuple soient libres et en pleine sécurité dans l'exercice de leurs coutumes religieuses , taut que ce système peut être suivi sans violer les lois de la justice et de l'humanité , a jugé convenable d'établir les dispositions suivantes , lesquelles seront en vigueur du moment de leur promulgation dans tous les territoires dépendant immédiatement de la *présidence du fort William*.

» 1° L'usage des sutties , ou de brûler ou enterrer vi-

vantes les veuves des Indous, est par les présentes déclaré illégal et justiciable des cours criminelles.

» Premièrement tous les *zémindars*, *talookdars*, ou autres propriétaires de terres, soit *malzugaree* ou *lakeraj*; tous les fermiers et régisseurs de terres de toutes classes; tous les *talookdars* dépendans; tous les *naibs* et autres agens locaux; tous les officiers naturels employés à la perception du revenu et des rentes des terres pour le gouvernement ou la cour des pupilles; et tous les *munduls* ou tous autres chefs de village, sont, par les présentes, déclarés spécialement obligés de donner immédiatement connaissance aux officiers de police de tout projet de sacrifice de la nature de ceux indiqués dans l'article précédent; et tout *zémindar*, ou toute autre personne énoncée ci-dessus et aussi chargée de ladite surveillance, qui sera convaincu d'avoir volontairement négligé de donner ou d'avoir donné tardivement les renseignemens ci-dessus exigés, sera passible d'une amende imposée par le magistrat ou son suppléant, laquelle amende ne pourra excéder 200 roupies, et à défaut de paiement il sera condamné à un emprisonnement qui n'excédera pas la durée de six mois.

» 2° Immédiatement après avoir été informé que le sacrifice déclaré illégal par les présentes dispositions doit avoir lieu, le *darogah* de la police se rendra en personne sur le lieu ou députerason *mohurhir* ou *jémadar* accompagné par un ou plusieurs *burkendazes* de la religion indoue, et le devoir des officiers de police sera d'annoncer aux personnes assemblées pour la cérémonie qu'elle est illégale, et de tâcher de les disperser par la douceur, en leur faisant savoir que, dans le cas où elles persisteraient, elles se rendraient coupables d'un crime, et s'exposeraient à être punies par les cours criminelles. Si les personnes ainsi rassemblées, nonobstant ces observations, procédaient à la consommation de la cérémonie, les officiers de police emploieraient tous les moyens en leur pouvoir pour empêcher le sacrifice

d'avoir lieu. S'il était hors du pouvoir de la police d'appréhender les délinquans, elle ferait tout son possible pour s'assurer de leurs noms et de leurs domiciles, et communiquerait de suite ces renseignemens au magistrat ou à son suppléant, pour en recevoir des ordres.

» 3° Si un de ces sacrifices déclarés illégaux par les présentes avait lieu avant que la police n'en fût informée, ou si, en étant informée, le sacrifice avait été consommé avant son intervention, les officiers de police commenceraient néanmoins une enquête concernant les circonstances du fait, de la même manière que cela se pratique dans toutes les occasions de mort violente, et en feraient un rapport au magistrat ou à son suppléant.

» 4° A la réception des rapports faits par les *dagorahs* de la police, en conformité à la section précédente, le magistrat ou son adjoint, de la juridiction dans laquelle le sacrifice aura eu lieu, fera une enquête sur les circonstances du fait, et prendra les mesures nécessaires pour amener les parties impliquées dans cette affaire devant la cour du circuit, pour y subir leur jugement.

» Il est déclaré par les présentes dispositions qu'après leur promulgation toute personne convaincue d'avoir aidé ou encouragé le sacrifice d'une veuve indoue, soit en la brûlant ou en l'enterrant vivante, que celui-ci soit volontaire de la part de cette dernière ou non, sera regardée comme coupable d'homicide volontaire, et encourra la peine de l'amende ou de l'emprisonnement, ou de l'une et de l'autre, comme l'ordonnera la cour du circuit, selon la nature et les circonstances du fait et le degré de culpabilité établi contre le prévenu; l'allégation d'avoir été prié par la victime du sacrifice de l'aider à lui donner la mort ne sera point admise comme justification.

» Les personnes citées devant la cour du circuit pour y subir leur jugement, en conséquence du délit ci-dessus mentionné, seront admises à donner caution ou non, selon que

le jugera convenable le magistrat ou son adjoint, d'après les lois générales en vigueur relativement à l'admission de la caution.

» 5° De plus, on déclarera que rien de ce que renferment les présentes dispositions ne peut être interprété comme s'opposant à ce que la cour du *nizamut-adawlut* prononce la peine de mort contre les personnes convaincues d'avoir employé la violence ou la force, ou d'avoir prêté leur assistance pour brûler ou enterrer vivante une veuve indoue, pendant qu'elle se trouvait dans un état d'ivresse ou d'insensibilité, ou dans tout autre état la privant du libre usage de sa volonté, lorsque, d'après les circonstances aggravantes du délit, dont le prévenu aura été convaincu, la cour jugera que rien ne peut la porter à user d'indulgence en sa faveur.

» Calcutta, 4 décembre 1829. »

*N. B.* Quand cette ordonnance nous est parvenue, nous avons applaudi avec empressement à la résolution énergique du gouvernement anglais. Nous nous sommes en même temps rappelé que les *sutties* avaient déjà été abolies depuis plusieurs années dans l'Inde française, grâce à l'influence de M. le vicomte Desbassins de Richemont, alors gouverneur général des établissemens français, et à l'active surveillance du procureur général, M. Moiroud; nous venons même de citer une circonstance qui honore extrêmement le caractère de ce dernier. Toutefois, les personnes qui ont résidé long-temps au milieu des races hindoues paraissent douter de l'efficacité de ces mesures, et le trait même que nous avons cité vient à l'appui de cette opinion. On ne pourra obtenir, par la force, l'abolition d'un usage qui, dans le système religieux de l'Hindou, est une œuvre honorable et méritoire aux yeux de la divinité. Il faut ensuite remarquer que les *sutties* ne sont abrogées que dans la *présidence du fort William*. On annonce enfin qu'un grand

nombre d'Indiens s'opposent à l'exécution du décret, et qu'ils ont même ouvert des souscriptions pour venir au secours de ceux de leurs compatriotes qui enfreindraient les ordres du gouverneur.

P. M. *Directeur.*

**NÉPAL.** — *Découverte de la licorne.* — L'existence de cet animal, que l'on regardait depuis long-temps comme fabuleuse, ne saurait plus être révoquée en doute. La dépouille d'une licorne vient d'être envoyée à la société asiatique de Calcutta, par les soins de M. Hodgson, résident de la compagnie des Indes dans le Népal.

La Bible parle de la licorne; Aristote décrit l'*oryx* (âne indien), qui selon lui n'avait qu'une corne; Pline indique la *fera monoceros* (bête fauve à une corne); les historiens chinois citent le *kiptouan* (animal à corne droite), comme habitant la Tartarie. Toutes ces notions devaient faire conjecturer qu'on serait amené un jour à découvrir la licorne. Cette espérance vient enfin d'être réalisée par M. Hodgson. La peau et la corne qu'il a envoyées à Calcutta appartenaient à une licorne morte dans la ménagerie du radjah de Népal. Elle avait été présentée à ce prince par le lama de Digourtchi qui l'aimait beaucoup. Les gens qui l'amènèrent au Népal apprirent à M. Hodgson que cette espèce d'animal, à qui on donne dans le Thibet méridional le nom de *tchirou*, se plaisait principalement dans la belle vallée de Tingri, située dans la province thibetaine de Dzung. Elle est remplie de couches de sel autour desquelles les *tchirous* se rassemblent par troupes. La forme du *tchirou* est en général gracieuse comme celle de toutes les autres antilopes; il a aussi les yeux incomparables de cette espèce. Sa couleur est rougeâtre, comme celle du faon, à la partie supérieure du corps, et blanche à l'inférieure. Ses caractères distinctifs sont: d'abord une corne noire, longue et pointue, ayant trois légères courbures, avec des anneaux circulaires vers la base; ces anneaux sont plus saillans sur le devant que sur le

derrière de la corne ; puis deux touffes de crin qui sortent du côté extérieur de chaque narine ; beaucoup de soies entourent le nez et la bouche , et donnent à la tête de l'animal une apparence lourde. Le poil du tchirou est dur et paraît creux comme celui de tous les animaux qui habitent au nord de l'Himâlaya , et que M. Hodgson a eu l'occasion d'examiner. Ce poil a environ 5 centimètres de longueur ; il est si touffu, qu'il présente au toucher comme une masse solide. Au-dessous du poil, le corps du tchirou est couvert d'un duvet très-fin et doux, comme presque tous les quadrupèdes qui habitent les hautes régions des monts Himâlaya, et spécialement comme les chèvres dites de Kachmir.

Le docteur Abel, de Calcutta, a proposé de donner au tchirou le nom systématique d'*antilope Hodgsonii*, d'après celui qui a mis son existence hors de doute.



**ILE DE JAVA.** — *Délivrance de M. Siebold.* — Le docteur Siebold, heureusement délivré de sa captivité au Japon, est arrivé le 25 janvier dernier à Batavia. Il comptait en partir incessamment pour l'Europe. Il emporte toutes les collections qu'il a faites à ses frais au Japon. La plupart de ses travaux littéraires ont été également embarqués.

*N. B.* L'Europe savante attend avec impatience qu'on lui fasse connaître les résultats d'un voyage qui présentait tant d'obstacles à surmonter. On sait que le docteur Siebold est parvenu jusqu'à Jedo. Il sera curieux de rapprocher ses observations de celles du brave gouverneur général des îles Philippines, que nous avons publiées successivement dans la *Revue des deux Mondes*.

P. M.

**COCHINCHINE.** — *Progrès des missions françaises.* — Les missionnaires français ont converti beaucoup d'habitans de la Cochinchine ; jusqu'à présent heureusement les chrétiens n'ont pas été persécutés.

Le ministre chinois a dissuadé le jeune roi de permettre

tout trafic direct avec les Européens. Il n'y a maintenant que quelques Portugais dans le pays : ils dirigent la construction des vaisseaux de commerce qui vont à Singapour , à Pinang et à Batavia , pour y vendre le sucre du roi.

## AFRIQUE.

**ALEXANDRIE.** *Navigation à la vapeur entre l'Europe et l'Inde.* — Le premier bateau à vapeur parti de Bombay pour essayer de remplacer et d'abrégé la navigation ordinaire entre l'Europe et l'Inde , en suivant de nouveau la route connue dans le moyen âge, vient d'arriver en 21 jours à Suez, port de la mer Rouge, et a porté des dépêches au consul anglais , qui les a fait partir pour Londres par d'autres bateaux à vapeur expédiés successivement de Malte et de Gibraltar. L'envoi régulier de ces paquebots donne lieu de compter qu'à l'avenir le trajet des Indes en Angleterre , qui demandait six mois environ , se fera en 40 jours. Un paquebot partira de Bombay , et arrivera toutes les semaines à Suez ; l'agent britannique , à la réception des dépêches , les expédiera par un dromadaire à Alexandrie , où elles arriveront en 30 heures ; 18 jours de navigation suffiront pour les trois traversées d'Alexandrie à Malte , de Malte à Gibraltar , et de Gibraltar à l'embouchure de la Tamise.

**LE CAIRE.** — *Musée d'antiquités.* — Le pacha d'Égypte vient d'ordonner l'établissement d'un musée dans cette ville. Pour atteindre ce but, il a défendu toute espèce de recherche d'antiquités , dont le motif serait l'exportation d'objets de sculpture pour l'Europe. Cependant le consul général anglais, M. Barker, a obtenu la permission d'embarquer à Alexandrie des sphynx, qu'on attend sous peu en Angleterre.



**SIERRA-LÉONE.** — *Progrès des nègres affranchis.* — Dans une des séances du mois de mai dernier, la chambre des communes d'Angleterre a demandé un rapport sur la colonie de Sierra-Léone. Elle voulait en connaître les dépenses; mais elle désirait surtout des renseignemens sur la situation des nègres et les progrès de la civilisation parmi eux. Un grand nombre de documens officiels, composés des rapports des gouverneurs de la colonie et des principaux employés, ont été récemment fournis à la chambre. Tous s'accordent à représenter sa situation comme très-florissante; sa population nègre répond parfaitement au but des fondateurs, et ses progrès intellectuels ont été en général fort satisfaisans.

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 1827, le gouvernement anglais s'est exclusivement chargé de tout ce qui concerne la surveillance et l'éducation des nègres affranchis. On n'a rien reçu de la société des missions, dont les membres ne s'occupent plus aujourd'hui que de la direction spirituelle et morale de la population. En 1827, le colonel Denham, si connu par son voyage dans l'intérieur de l'Afrique, fut chargé par le gouverneur de visiter tous les villages de la colonie, et d'y observer avec le plus grand soin l'esprit et la situation des habitans. Il fut en général frappé des progrès que les nègres faisaient chaque jour et de tout le parti qu'ils savaient tirer des faibles ressources qu'ils possédaient. « Ce qui surtout, dit-il, manque aux nègres affranchis, c'est l'instruction et l'exemple. Ils sont en général très-aptés à la culture; et s'il était possible d'avoir dans chaque village une sorte de ferme-modèle dirigée par un nègre natif des Indes occidentales, je ne doute point qu'en peu de temps ils n'eussent infiniment amélioré leur sol, qui est d'une grande fertilité. » Partout le colonel a trouvé les nègres appliqués, laborieux et paisibles. On doit surtout attribuer ces heureux résultats au système d'éducation adopté depuis assez long-temps, et auquel le révérend M. Davy a récem-

ment encore apporté de grandes améliorations. Le nombre des enfans qui reçoivent une instruction régulière et des leçons tous les jours ne monte pas à moins de 503 dans quatre villages seulement , et les parens montrent en général le plus vif désir de voir instruire leurs enfans ; aussi le nombre des élèves augmente constamment depuis quelques années. Un fait remarquable , c'est l'immense supériorité d'intelligence qu'ont les enfans nés de nègres affranchis dans la colonie , sur ceux des nègres encore esclaves. Cependant les parens habitent le même pays , sont nés dans la même contrée ; mais les uns ont continué leur vie sauvage , tandis que les autres ont reçu un commencement d'éducation morale et religieuse.

Un des plus grands obstacles qui s'opposaient aux progrès des nègres était l'immense éloignement et surtout le complet isolement des villages qu'ils avaient formés ; aussi le gouvernement de la colonie s'est-il constamment appliqué à rendre les communications plus nombreuses et plus faciles ; des routes , des ponts ont été construits de toutes parts. Ils sont l'ouvrage des nègres , qui se sont très-volontiers soumis à un décret qui exigeait d'eux , pour ce travail , un certain nombre de jours par mois , et pour lesquels ils n'étaient point payés. C'est une preuve de leur soumission aux réglemens de la colonie.

Dans les villages assez peuplés pour être la résidence des ministres du culte , l'influence du christianisme s'est fait sentir rapidement , et l'on ne saurait trop faire l'éloge du zèle des missionnaires.

Les dépenses de la colonie ont aussi beaucoup diminué depuis quelques années , et l'on ne peut attribuer ce résultat qu'aux efforts des nègres eux-mêmes , et aux progrès de leur activité et de leur industrie. De 1812 à 1823 , les dépenses ont été , année commune , de 1,425,000 fr. ; mais elles décroissent chaque année fort rapidement : en 1824 , elles étaient encore de 780,000 fr. ; en 1827 , elles n'étaient plus

que de 275,000 fr. Le nombre des nègres affranchis est aujourd'hui de plus de 20,000, et il est probable qu'il s'accroîtra bientôt dans une très-forte proportion. Les affranchissemens se multiplient de jour en jour : du 11 novembre 1828 au 10 février 1829, on en a compté plus de 1200.

A....

## AMÉRIQUE.

**ÉTATS-UNIS. — Principaux Canaux.** — Depuis moins d'un demi siècle le sol de l'Amérique du nord est sillonné par une foule de routes et de canaux qui répandent l'industrie et le commerce dans cette immense contrée. Voici la liste des entreprises les plus importantes qui ont été exécutées d'après un système général de canalisation. Quelques-unes sont gigantesques.

1. *Canal de Middlesex* : ouvert depuis plusieurs années. Il a 29 milles et demi de long, 136 pieds d'écluses, et va du port de Boston à Chelmsfort, dans le Massachusetts.

2. *Canal de Blackstone* : ouvert depuis un ou deux ans. Il a 45 milles de long ; commence à Worcester, dans le Massachusetts, et aboutit à Providence, dans le Rhode-Island.

3. *Canal de Farmington* : n'est pas encore achevé. Il aura 37 milles de longueur, et s'étendra de Northampton, dans le Massachusetts, à New-Haven, dans le Connecticut.

4. *Canal d'Hudson et Erie* : ouvert. Longueur, 360 milles. Il va d'Albany à Buffalo, dans l'état de New-York.

5. *Canal de Champlain* : achevé. Longueur, 63 milles ; va d'Albany à White-Hall, dans l'état de New-York.

6. *Canal d'Oswego* : achevé. Longueur, 38 milles ; s'étend de Salina à Oswego, et réunit le canal d'Hudson et Erie au lac Ontario.

7. *Canal de Seneca* : achevé. Longueur, 20 milles ; établit une communication entre les lacs Seneca et Cayuga, et le canal d'Hudson et Erie.

8. *Canal de Delaware et Hudson*. Longueur, 65 milles; il commence à Delaware, dans le comté d'Orange, et finit à l'Hudson, près de Kingston.

9. *Canal de Morris* : en construction. Longueur, 86 milles; va d'Easton à Newark, dans le New-Jersey.

10. *Canal de Chesapeake et Delaware* : achevé. Longueur, 14 milles; réunit le fleuve de Delaware à la baie de Chesapeake.

11. *Canal de Port-Deposite* : achevé. Longueur, 10 milles; va de Port-Deposite, sur la Susquehannah, à la frontière du Maryland.

12. *Canal de Chesapeake et Ohio*. Commencé le 4 juillet 1828. Il aura 360 milles de longueur, et s'étendra [de Georgetown, dans le district de Colombie, à Pittsburg, dans la Pensylvanie.

13. *Canal de l'état d'Ohio* : en construction. Longueur, 306 milles. Il ira de Cleveland, sur le lac Erie, à l'Ohio, près du confluent de la Sciota.

14. *Canal de Miami* : en construction. Longueur, 265 milles; il s'étendra de Cincinnati à la Maumée, près du lac Erie.

15. *Canal de Lehigh* : en construction. Longueur, 46 milles; ira de Stoddartsville, sur le Lehigh, à Easton, sur la Delaware.

16. *Canal du Petit Schuylkill*. Longueur, 25 milles; va de l'embouchure du Petit Schuylkill aux mines de houille des environs.

17. *Canal de Conestogo*. Longueur, 18 milles; va de Lancaster au confluent du Conestogo.

18. *Canal de Schuylkill* : achevé. Longueur, 108 milles; s'étend de Philadelphie à Mount-Carbon.

19. *Canal de l'Union* : achevé. Longueur, 79 milles; va de Reading à Middletown.

20. *Canal de Pensylvanie* : en construction. Longueur, 296 milles; ira de Middletown à Pittsburg.

(Ces trois derniers canaux établissent une communication entre Philadelphie et Pittsburg, sur l'Ohio, et peuvent être considérés comme faisant partie de la même grande entreprise.)

21. *Canal d'Ohio et Erie*. Longueur, 213 milles; de Pittsburg à Erie, sur le lac Erie.

22. *Canal de Delaware* : commencé. Il ira de Philadelphie au canal de Delaware et Hudson. W.....

**WASHINGTON.** — *Magnifique présent du sultan de l'Oude.*— La bibliothèque du département de l'état à Washington renferme un grand ouvrage oriental aussi intéressant que précieux. C'est un dictionnaire et une grammaire de la langue persane, en 7 vol. in-fol., publiés par le sultan de l'Oude, dans Lucknow, sa capitale, l'année de l'hégire 1236 (1822). Cet ouvrage est intitulé *Hest Kobzoum* ou les *Sept Mers*, et le Mécénas oriental se nomme *Duboulms-Affet Mazeddin-Schalri-Zeman-Ghiateddin-Haider-Padischa*, c'est-à-dire « le père des braves, le soutien de la foi, le prince du siècle, le fort dans la foi, le lion, le padischah. » Le *Lexicon*, imprimé en caractères *niskhi*, forme 6 vol., et la grammaire le 7<sup>e</sup>. Les armes du padischah, empreintes au haut de chaque page, représentent deux lions tenant chacun un étendard, deux poissons, un trône, une couronne, une étoile et les flots de la mer.

Cet ouvrage est remarquable par son exécution typographique et annonce de grands progrès dans la civilisation.

Le livre des *Sept Mers* a été présenté, il y a quelques années, au département de l'état, par le consul américain à Canton. Le sultan de l'Oude en envoya, en 1825, un certain nombre d'exemplaires à la compagnie des Indes orientales pour être distribués en Europe. C'est le lexique le plus complet qui existe. Le royaume de l'Oude, jadis presque inconnu, a commencé à fixer l'attention sous l'administration du marquis de Hastings.

Le nombre d'ouvrages publiés en Orient sur la critique et la philologie est vraiment surprenant. Dans les mémoires orientaux d'Ousely, dont la bibliothèque du congrès possède un exemplaire, se trouve une notice sur le *Fahari Jehangiri*, dictionnaire de la langue persane, compilé de 48 autres

<sup>1</sup> Nous en possédons en France quatre exemplaires.

lexiques, et dans lequel les différentes acceptions des mots sont données dans des citations extraites des meilleurs poètes. Il y a aussi à Washington un dictionnaire arabe, intitulé *Camous* ou *Baha mohid* (la mer environnante), apporté dernièrement, avec d'autres manuscrits curieux, par un voyageur qui a récemment visité les états barbaresques. Il forme 2 vol in-fol. d'une belle écriture, et a été compilé d'un lexique arabe en 65 vol:

B....

**CHARLESTOWN.** — *Navigaton terrestre.*—Un voyage que l'on peut appeler *maritime* vient d'être exécuté sur le chemin de fer établi près de cette ville.

Une voile a été d'abord élevée et s'est déployée sur le char destiné à parcourir le chemin. Un immense concours de spectateurs se pressait autour du lieu où se faisaient ces préparatifs, et quinze passagers se sont embarqués dans cette voiture ou ce canot, comme on voudra l'appeler, qui a bientôt filé de 12 à 15 milles à l'heure. Mais le grément et la voiture ayant été installés trop promptement pour qu'ils dussent être très-solides, on a vu tout cet appareil tomber sous l'effort d'une grande brise de nord-est. Plusieurs hommes de l'équipage, entraînés dans cette chute, s'en sont heureusement retirés aux cris de joie de tous les assistans. L'avarie que venait d'éprouver le terrestre navire a été réparée avec promptitude par quelques matelots, qui, présens au désastre, ont généralement prêté leur secours à leurs confrères, un peu désappointés. Alors on a vu le bâtiment, réparé, reprendre sa route au moyen d'un mât de fortune; et ce qu'il y avait de plus divertissant, c'était de voir, pendant ce rapide trajet, le capitaine faire orienter les voiles selon la brise qui variait, ou selon le changement de direction que les sinuosités de la route imprimaient au navire.

*N. B.* L'honneur de cette invention remarquable vient d'être réclamé par un journal belge pour le célèbre Simon

Stevin , de Bruges. Cet honneur lui appartient en effet , et on ne lira pas sans intérêt quelques détails sur une expérience du char à voiles faite en Belgique , il y a plus de deux siècles , et avec plus de succès que de nos jours.

Simon Stevin , né à Bruges , précepteur du prince Maurice d'Orange-Nassau , stathouder de la république batave , était en même temps quartier-maître-général des armées. Une des inventions les plus remarquables de ce savant mathématicien est celle d'un char garni de voiles et muni d'un gouvernail. Peu de jours après la victoire de Nieuport , le prince Maurice invita plusieurs personnes de distinction qui se trouvaient alors à La Haye à faire avec lui , le long de la plage de Scheveningen , une promenade en voiture sans chevaux. Les personnes invitées étaient au nombre de vingt-huit , parmi lesquelles se trouvaient le frère du roi de Danemarck , l'ambassadeur de France à La Haye , et l'amiral d'Arragon de Mendoza , général en chef des armées d'Espagne , fait prisonnier à la bataille de Nieuport.

Grande fut la surprise des assistans à la vue de ce singulier équipage , mais plus grande encore au moment où il s'éloigna tout à coup de Scheveningen avec une vitesse extraordinaire. Le prince Maurice se plaça au gouvernail et prit de l'autre main la corde qui assujétissait la voile. Un vent sud-est s'éleva , et , en moins de deux heures , le char à voiles avait transporté ses passagers au village de Petten , dans la Nord-Hollande , à quatorze lieues de Scheveningen. Au moment où on s'y attendait le moins , le prince , feignant de ne plus pouvoir maîtriser le mouvement trop rapide de son embarcation , laissa le char s'avancer vers la mer ; une frayeur subite s'empara de l'équipage qui montait ce vaisseau d'un nouveau genre ; mais le prince , revirant de bord par un coup de gouvernail , prouva qu'il était aussi adroit pilote que général expérimenté.

Grotius , quoique jeune encore , était au nombre des voyageurs , et il a laissé une description de cette singulière tra-

versée renouvelée dernièrement en Angleterre. Le burin de Jacques de Geyn a reproduit dans une gravure ce grand char à voiles, ainsi qu'un plus petit, conservés long-temps à Scheveningen l'un et l'autre, dont le dernier existait encore en 1802. M....

— *Serpent de mer.* — Le capitaine Delano, commandant la goëlette *Lagle*, arrivé à Charlestown, venant de Turtle-River, affirme que son équipage et lui ont vu le *serpent de mer* à un mille environ de la barre Seamans. Le capitaine lui a tiré un coup de fusil à balle, et la blessure qu'il lui a faite a excité la fureur du serpent à un tel point qu'il a frappé la goëlette avec une violence extrême. M. Delano décrit le serpent comme ayant 70 pieds de long et une épaisseur égale à une barrique de 60 gallons, 240 litres. Sa couleur est grise; sa forme comme celle d'une anguille; il est sans nageoires et couvert d'écailles. La tête et la gueule ont de l'analogie avec celles du crocodile. La tête a près de dix pieds de longueur, et la largeur d'un boucaut.

**RÉPUBLIQUE DE LA PLATA.** — *Continuation de la guerre civile.* — On écrit de Buénos-Ayres: « La tranquillité publique dont on nous faisait espérer tous les jours le rétablissement vient d'être troublée de nouveau. Ce malheureux pays paraît être destiné à une éternelle agitation. Le général Quiroga, que notre gouverneur Rosas avait envoyé contre les troupes de Cordova, a été battu par Paz, le 25 février. D'après le rapport officiel que ce dernier a envoyé ici, Quiroga a perdu 1,200 prisonniers, parmi lesquels se trouvent un général et quatre officiers supérieurs; 50 officiers ont été tués; on ignore le nombre des soldats qui sont tombés sur le champ de bataille. Paz a pris 8 pièces de canon et 700 armures complètes, un grand nombre de sabres et beaucoup de munitions, 96 chariots, 2,000 bœufs, 3,000 mules, beaucoup de chevaux et de bagages.



Le général Quiroga s'est présenté aux portes de cette ville, après sa défaite. Elle n'a point diminué l'ardeur de ses partisans. Le gouverneur Rosas est allé à sa rencontre, à San-José de Flores, suivi d'un peuple nombreux. Les deux chefs se sont embrassés et ont été ramenés en carrosse au milieu des acclamations de la multitude. Le soir, on a tapissé et illuminé les fenêtres, et célébré de toutes les manières l'arrivée du général pour qui la défaite s'est ainsi convertie en triomphe. L'enthousiasme était porté à un tel degré, que quelques-uns de ses partisans ont jeté des pierres aux balcons et cassé les vitres de quelques maisons des citoyens de l'opinion contraire.

Des plénipotentiaires du général Paz étaient attendus à Buénos-Ayres, porteurs de propositions de paix. »

Buénos-Ayres, 28 mars 1830.

D.....

---

---

---

# Nécrologie.

---

## *George IV, roi d'Angleterre.*

Le bulletin suivant a été reçu dans la matinée du 26 juin par sir R. Peel, un des principaux secrétaires-d'état du feu roi.

« Château de Windsor, 26 juin. — Il a plu à Dieu tout-puissant de retirer de ce monde notre très - excellent roi. S. M. a expiré ce matin sans douleur à trois heures et un quart.

« HENRY HALFORD, MATHEW-JOHN TIERNEY. »

Aussitôt que la fatale nouvelle de la mort du roi fut parvenue aux ministres, le duc de Wellington alla à Windsor, où, après avoir donné les ordres qu'exigeait la circonstance, il se rendit immédiatement à Brishy-Park pour annoncer au duc de Clarence l'événement qui l'appelait au trône, et prendre les ordres de son nouveau souverain, qui a été proclamé sous le nom de *Guillaume IV*.

## *Le baron Fourier.*

M. le baron Fourier, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences pour la section mathématique, est mort à Paris le 16 mai dernier dans un âge encore peu avancé. Professeur à l'École polytechnique, son zèle le porta à s'associer à cette mémorable expédition d'Égypte, à laquelle il

prit une part très-active sous le rapport scientifique. Ce fut lui qui rédigea l'introduction du grand ouvrage de la description de cette contrée , où il exerça même d'importantes fonctions. A son retour en France, M. Fourier fut nommé préfet du département de l'Isère ; l'esprit de bienveillance et de conciliation qui le distingua toujours lui attirèrent , dans ce poste éminent , l'estime de tous les partis. Ce fut pendant qu'il se livrait ainsi aux soins de l'administration publique , que la première classe de l'institut lui décerna le prix qu'elle avait proposé sur les lois de la propagation de la chaleur. Rentré dans la vie privée en 1815, la seule ambition qu'il manifesta fut d'être admis à l'Institut. Malgré ses droits incontestables , il ne put pourtant y parvenir qu'après une seconde candidature. Quelques mois après cette première élection , l'Académie le choisit au nombre de ses secrétaires-perpétuels , et dès-lors sa vie appartient tout entière aux sciences. Ce savant a concouru à la composition des statistiques du département de la Seine , et on lui doit l'invention des courbes destinées à représenter géométriquement les mouvemens numériques de la population. La mort l'a surpris au moment où il s'occupait activement de la publication prochaine d'un travail sur l'analyse des équations algébriques. M. Fourier était à la fois membre de l'Académie des sciences , de l'Académie française et de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

G.....

---

## RÉCLAMATION.

---

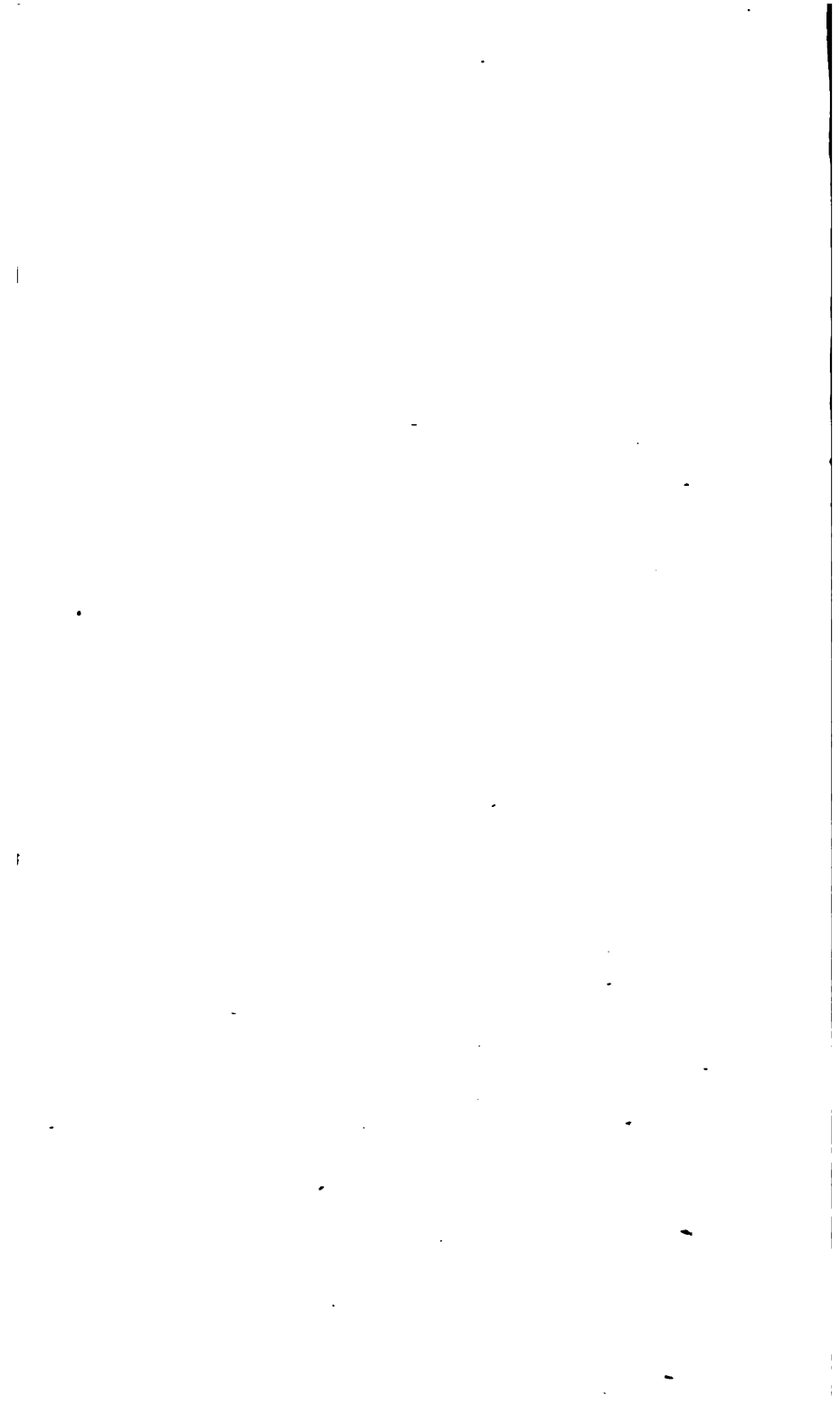
M. le Directeur,

Je m'aperçois, d'après une note insérée dans la *Revue des deux Mondes* (avril, p. 60) que vous croyez à une différence d'opinion entre M. le chevalier Brondsted et M. S..... de D..... relativement au gouvernement qui convient à la Grèce. Ma double qualité d'ami particulier de M. Brondsted et de rédacteur de l'article emprunté à son ouvrage me fait un devoir de rectifier cette erreur involontaire. M. Brondsted, comme M. S.... de D... pense que, *pour le présent*, il faut à la Grèce un *dictateur ferme, vigilant, etc., etc.*, et je lui ai même souvent entendu dire que ce pays avait encore besoin du *bâton Turc modifié par la justice chrétienne*. M. Brondsted croit seulement que, quand tous les fermens de discorde auront été apaisés par une main ferme, il sera prudent d'en revenir à l'antique constitution grecque, le gouvernement fédéral et municipal; il n'y a donc pas de différence essentielle entre son opinion actuelle et celle de M. S.... de D...

Veillez, Monsieur, donner place à cette réclamation dans votre prochain numéro, et agréer l'assurance de ma parfaite considération.

D'HER....

#### **IV. DOCUMENTS OFFICIELS.**



---

## DOCUMENTS OFFICIELS.

---

### FIRMAN DU GRAND SEIGNEUR ACCORDANT LA LIBERTÉ DE NAVIGATION DANS LA MER NOIRE.

« Le passage du canal de Constantinople et du détroit des  
» Dardanelles a été déclaré libre et ouvert à tous les bâtimens mar-  
» chands des puissances en état de paix avec la Porte, soit qu'ils  
» aillent dans les ports russes de la mer Noire, soit qu'ils en  
» viennent, chargés ou sur lest, aux mêmes conditions stipulées  
» en faveur des navires russes. Ainsi, dorénavant ou n'arrêtera et  
» on ne retiendra jamais les bâtimens chargés ou sur lest, qu'ils  
» soient russes ou appartenant à des nations avec lesquelles l'em-  
» pire ottoman ne serait pas en état de guerre déclarée, lorsqu'ils  
» passeront dans le canal de Constantinople et dans le détroit des  
» Dardanelles, pour se rendre de la mer Noire dans la Méditer-  
» ranée, ou de la Méditerranée dans les ports russes de la mer  
» Noire. Vous agirez en conséquence. »

*N. B.* Bien que dans ce firman il n'ait pas été fait mention des droits de péage que la Suède, le Danemarck, l'Espagne et Naples s'étaient par leurs conventions engagés de payer, les pavillons de ces puissances en ont été exemptés. M. l'envoyé de Russie ayant provoqué cette mesure si favorable à la navigation de leurs bâtimens, en exigeant l'exécution de l'article 7 du traité d'Andrinople, fut chargé par la Porte de leur communiquer le firman qu'il avait

reçu officiellement. Mais on dit que la Porte ne s'est pas crue dispensée pour cela d'adresser à ce sujet des notes aux quatre légations, et que la Suède a déjà reçu la sienne.

Constantinople. . . . .

#### CAPITULATION D'ALGER.

*Convention entre le général en chef de l'armée française et son altesse le dey d'Alger.*

Le fort de la Casaba, tous les autres forts qui dépendent d'Alger, et le port de cette ville, seront remis aux troupes françaises ce matin à dix heures (heure française).

Le général en chef de l'armée française s'engage envers S. A. le dey d'Alger, à lui laisser la liberté et la possession de ce qui lui appartient personnellement.

Le dey sera libre de se retirer avec sa famille et ce qui lui appartient dans le lieu qu'il fixera, et tant qu'il restera à Alger, il y sera lui et toute sa famille sous la protection du général en chef de l'armée française : une garde garantira la sûreté de sa personne et celle de sa famille.

Le général en chef assure à tous les soldats de la milice les mêmes avantages et la même protection.

L'exercice de la religion mahométane restera libre : la liberté des habitans de toutes classes, leur religion, leurs propriétés, leur commerce et leur industrie ne recevront aucune atteinte ; leurs femmes seront respectées : le général en chef en prend l'engagement sur l'honneur.

L'échange de cette convention sera faite avant dix heures ce matin, et les troupes françaises entreront aussitôt après dans la Casaba, et successivement dans tous les autres forts de la ville et de la marine.

Au camp devant Alger, le 5 juillet 1830.

Signé comte DE BOURMONT.

(Ici le dey a appliqué son sceau.)

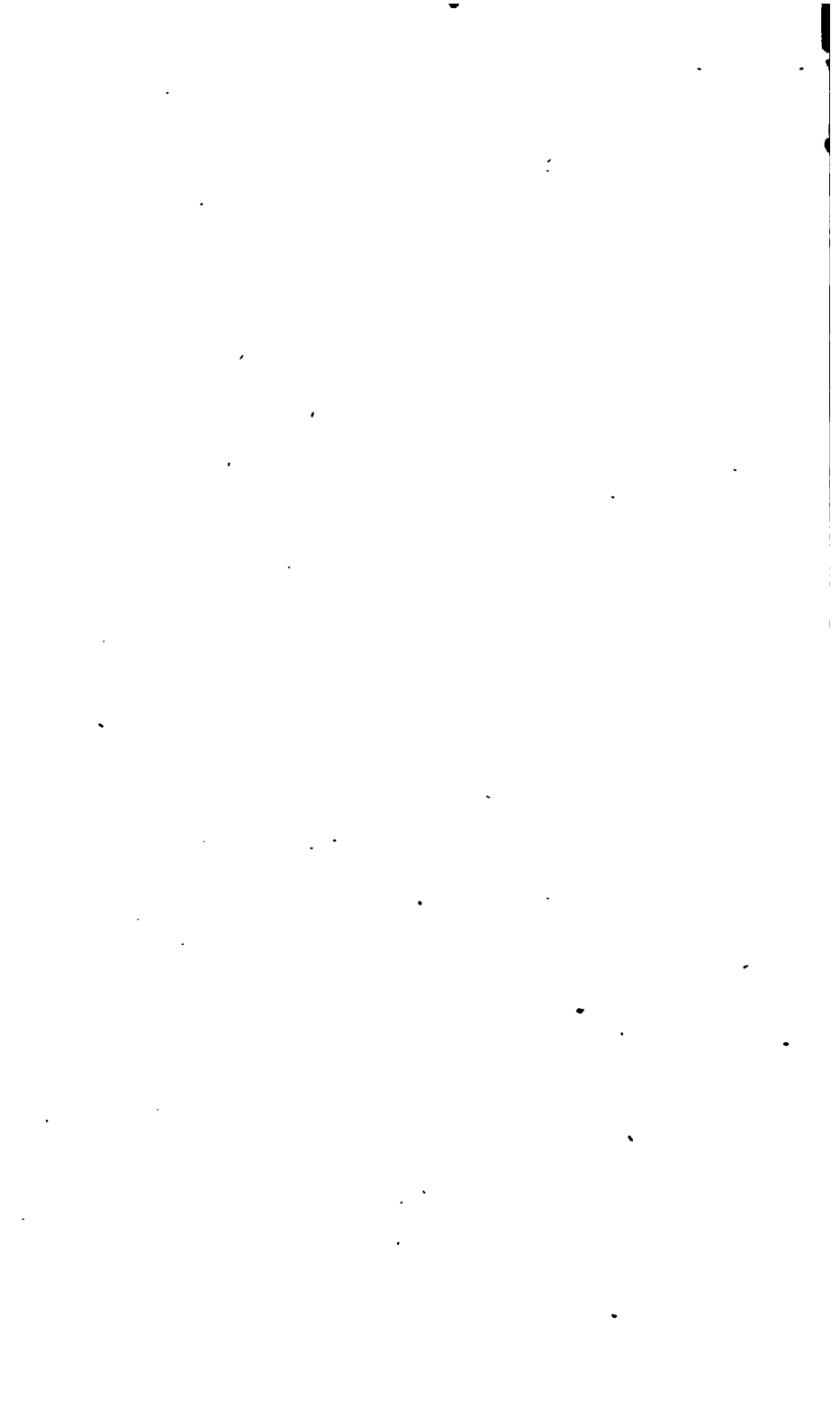
Pour copie conforme,

*Le lieutenant-général, chef d'état-major-général.*

Signé DESPREZ.



# **APPENDICE.**



---

## APPENDICE.

---

Nous avons promis à nos lecteurs que la REVUE DES DEUX MONDES ne resterait étrangère à aucune des grandes divisions de la science soumises à l'investigation de l'esprit humain. Nous commençons à remplir dès aujourd'hui cette promesse en publiant un exposé complet, quoique rapide, des sujets qui nous ont paru dignes de fixer l'attention publique dans les séances de plusieurs Académies et Sociétés savantes, depuis le mois de mai 1830.

### ACADÉMIES ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

PARIS.—*Académie des Sciences*.—*Séance du 3 mai 1830.*  
— M. *Julia de Fontenelle* adresse une note sur un fossile humain trouvé près des Martres-de-Veyre. — M. *Arugo* présente ensuite quelques éclats d'un gros chêne frappé de la foudre, qui lui ont été remis par M. LE DUC DE CHARTRES.—M. *Becquerel* lit un mémoire sur un procédé électrochimique pour retirer le manganèse et le plomb des dissolutions où ils se trouvent. — M. *Cuquebert de Montbret* fait un rapport sur un ouvrage allemand relatif aux moyens de doubler la production de la laine chez les moutons. L'auteur pense et cherche à prouver qu'il est possible de porter les sucs nourriciers vers la peau, et d'accroître ainsi la quantité et la beauté de la laine. — M. *Dureau de la Malle* lit un mémoire sur le développement des facultés intellectuelles des animaux, qui, par une foule d'idées originales et neuves, et surtout par une multitude de faits curieux, captive l'attention de l'assemblée en l'égayant quelquefois.

— 10 mai.—M. *Beltrami* adresse de nouveaux manuscrits du Mexique, ornés de figures et de hiéroglyphes. — M. le docteur *Emmanuel Rousseau* adresse également une lettre avec de nouveaux documens sur la *propriété fébrifuge du houx*. — M. *Cauchy* présente à son tour l'extrait d'une de ses savantes leçons faites au collège de France. Il est suivi par MM. *Gay-Lussac* et *Magendie*, qui font un rapport sur le mémoire de M. LEROUX, pharmacien à Vitry-le-Français, relatif à l'analyse chimique de l'écorce du saule et à la découverte d'un principe immédiat propre à remplacer le sulfate de kinine. « Il ne s'agissait rien moins, dit M. Magendie, que de savoir s'il existe dans quelqu'un de nos végétaux indigènes un principe qui puisse tenir lieu des alcalis que l'industrie extrait de l'écorce du kinkina..... M. Leroux, envoyant à l'Académie deux produits extraits de l'écorce du saule hélix, l'un qu'il nommait *salicine* et qu'il regardait alors comme une base salifiable végétale de l'autre qu'il appelait *sulfate de salicine*, les annonçait comme devant posséder le pouvoir fébrifuge..... La salicine a été l'objet d'expériences faites à la *Charité* et à l'*Hôtel-Dieu*. Plusieurs médecins nous ont adressé un certain nombre d'observations où le pouvoir anti-fébrile de la salicine ne peut être révoqué en doute. » Il résulte, comme on voit, de ce rapport, que M. Leroux a découvert dans l'écorce du saule hélix un principe qui jouit évidemment de la propriété fébrifuge, à un degré qui se rapproche de celui du sulfate de kinine, et cette découverte est sans doute une des plus importantes qui depuis long-temps aient été faites en thérapeutique. — La séance est terminée par un rapport sur le mémoire de M. Bennati, relatif au *mécanisme de la voix humaine dans le chant*; ce rapport est fait par MM. *Cuvier*, de *Prony* et *Swart*.

— 17 mai. — M. Larrey communique quelques détails sur la maladie et les derniers momens de l'illustre savant que l'Académie vient de perdre, M. Fourier. — M. *Cau-*

chy annonce qu'il est parvenu à déduire la *théorie générale du mouvement de la lumière* des équations qu'il a données dans ses exercices mathématiques. — MM. *Sylvestre* et *Flourens* font un rapport sur la *méthode d'enseignement primaire*, à l'usage des aveugles et des sourds-muets, par M. *Charles Barbier*. — On lit ensuite un mémoire de M. *Réveillé-Paris*, sur l'existence et les causes organiques du tempérament mélancolique.

— 24 mai. — M. *Cauchy* fait connaître la suite de ses travaux sur l'application du calcul au mouvement des ondes lamineuses, et M. *Dupetit-Thouars* lit un mémoire sur l'éducation des sourds-muets.

— 31 mai. — M. *A. Chevallier* annonce le succès de son procédé de blanchiment des édifices par l'acide hydrochlorique étendu d'eau. — M. *Cauchy* présente deux mémoires, le premier sur la *théorie des nombres*, le second ayant pour titre: *Détermination des racines primitives dans la théorie des nombres*. Il dépose également un mémoire sur la théorie de la lumière. — MM. *Latreille*, *Duméril* et *Cuvier* font un rapport sur un mémoire de M. MILNE EDWARDS, concernant une disposition particulière de l'appareil branchial chez quelques crustacés. — M. *Poinsot* lit un mémoire très-étendu sur la *théorie et la détermination de l'équateur du système solaire*. — On nomme correspondant de la section de botanique M. *Wallich*, de Calcutta, et de la section de zoologie M. *Quoy*, de Rochefort. — Une commission chargée de décerner le prix fondé par M. de Montyon fait son rapport. Sur sa proposition, l'Académie arrête qu'un prix de 8,000 fr. sera décerné à M. *Aldini*, inventeur des *moyens pour préserver les pompiers de l'action de la flamme dans les incendies* <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Voyez notre dernier cahier.

— 7 juin. — La continuation du mémoire de M. Poinsoït occupe presque en entier cette séance.—L'Académie nomme à la majorité de 39 suffrages sur 44 votans, M. Arago secrétaire perpétuel pour la section des sciences mathématiques, en remplacement de M. Fourier.

— 14 juin. — M. Récamier adresse un mémoire relatif à la guérison des cancers, par le moyen de la compression. — M. Théod. de Saussure en présente un sur la variation de la proportion d'acide carbonique contenu dans l'atmosphère. — M. Donamel fait la description d'un procédé simple et facile pour dessécher les viandes fraîches. — M. Duperrey adresse la 17<sup>e</sup> livraison de la partie zoologique du *Voyage de la Coquille autour du Monde*. Il remet aussi une carte de l'équateur magnétique d'après les observations qu'il a recueillies dans son voyage. — M. Héron de Villefosse fait un rapport très-favorable sur un ouvrage allemand de M. le comte de Muller, intitulé : *Description historique et technique des inondations extraordinaires qui ont eu lieu les 3 et 4 février de l'année 1825 sur les bords de la mer du Nord, et sur les rivages des fleuves qui s'y jettent entre Anvers et Lubeck*. — M. Navier fait en son nom et en celui de M. Prony un rapport sur le projet d'un nouveau mode de construction pour les ponts de fer, proposé par M. Delaporte. — M. Cauchy annonce qu'il est parvenu à déduire de ses formules le phénomène de la *dispersion des couleurs*, seule difficulté que cet honorable académicien eût à vaincre pour achever de soumettre à l'analyse tous les phénomènes de l'optique. — M. Coquebert de Montbret, rapporteur de la commission de statistique pour les prix Montyon, termine la séance en proclamant que le prix a été adjugé à M. Pugis, auteur d'une notice statistique sur le département de l'Ain.

— 21 juin. — La commission chargée d'adjuger le prix d'astronomie fondé par M. de Lalande décerne ce prix à

M. *Gambart*, de Marseille, qui a observé la dernière comète et en a donné les élémens. Elle propose en outre d'accorder deux médailles, l'une à M. Gambey et l'autre à M. Perlat. Cette proposition est adoptée. — M. *Picard* fait un rapport sur les sourds-muets. Il est suivi par M. *Navier*, qui communique quelques détails sur un ouvrage de M. *Fourrier*, intitulé *Analyse des équations déterminées*, que le célèbre auteur a laissé presque entièrement inédit. — M. *Thénard* lit des observations sur la lumière qui jaillit de l'oxygène soumis à une forte pression. — M. *Geoffroy-St-Hilaire* lit en son nom et au nom de M. Serres un rapport sur une fille bicéphale, née à Olus, arrondissement de St-Girons. M. *Cauchy* continue la seconde partie de son mémoire sur la théorie de la lumière. — M. le baron *Roussin* fait ensuite un rapport verbal sur un nouveau projet de boussole ; présenté par M. *Longeville*. — M. *Audoin* donne la description d'un nid d'araignée construit avec un art extraordinaire. — M. *Deleau* termine par la lecture d'un manuscrit intitulé : *Recherches physiologiques sur la formation des sons et le développement du langage*. — Pendant le cours de cette séance, on a procédé à l'élection d'un membre correspondant pour la section de géométrie. M. *Gergonne* a obtenu la presque totalité des suffrages.

— 28 juin. — L'académie reçoit ampliation de l'ordonnance qui approuve la nomination de M. Arago à la place de secrétaire perpétuel. L'honorable membre commence à remplir les fonctions de sa nouvelle charge. — M. *Marcel de Serres* adresse à l'académie plusieurs échantillons de débris fossiles qui datent d'une haute antiquité. — M. *Arago* donne les élémens de la dernière comète observée par M. *Walz*, astronome de Nîmes. Il fait ensuite la lecture d'une lettre de M. *Auguste Delarive*, de Genève. Cette lettre est relative à l'action de l'acide sulfurique sur le zinc et aux causes productrices de l'électricité. — M. *Girou de Buzaraingue* lit un

mémoire sur Roquéfort, ses caves, ses fromages et l'agriculture de ses environs. — M. Arago fait connaître les recherches de M. de Humboldt, relativement à la marche de l'aiguille aimantée dans différens lieux du globe.

— *Société centrale d'agriculture.* — Cette société a tenu, le 18 avril 1830, sa séance publique annuelle, présidée par M. le ministre de l'intérieur. Le compte rendu des travaux de la société, pendant l'année 1829, a été suivi de la lecture d'un mémoire de M. le vicomte *Héricart de Thury*, sur le concours pour le percement des puits artésiens. Cette méthode, d'après les faits recueillis et cités par le savant rapporteur, s'est répandue avec rapidité, non-seulement en France, mais dans toutes les contrées de l'Europe.

La société a entendu ensuite la lecture de plusieurs autres rapports, et a distribué des encouragemens à des mémoires sur différentes questions d'économie rurale. La séance a été terminée par l'annonce des prix proposés pour le concours de 1831. Ces prix, de 1,500 fr., sont : pour le meilleur mémoire sur la cécité des chevaux ; pour la construction d'une machine à battre le blé et à vanner ; pour le percement de puits artésiens ; pour la culture du pavot, dit œillette. La société propose en outre, pour 1834, trois prix, de 3,000, 2,000, et 500 fr., à décerner à ceux qui auront semé, dans les départemens méridionaux, la plus grande étendue de terrain en chêne liége, et un prix de 1,000 fr. au meilleur mémoire qui décidera si la maladie du pied des bêtes bovines, connue sous le nom de *crapaud* ou *piétin*, est ou non contagieuse.

— *Société française de statistique universelle.* — Cette société, fondée il y a seulement quelques mois, compte déjà dans son sein huit cents membres français et étrangers. En réunissant ainsi pour le même objet les esprits les plus



distingués des différentes parties du globe, elle doit prétendre à un rapide succès.

— *Société d'enseignement élémentaire.* — *Séance publique annuelle du 16 avril 1830.* — Cette séance fort brillante était présidée par M. de *Lasteyrie*. Des échantillons d'écriture, de dessin linéaire et de couture décoraient les colonnes de la salle; ces échantillons provenaient des écoles élémentaires de Paris, d'Amiens, de Nancy, etc., et même de celles du Sénégal. Trois jeunes Ethiopiens, amenés par M. *Drovetti* en France, et placés dans l'institution de M. *Regnaud*, au Bourg-la-Reine, ont été présentés à l'assemblée. Les progrès de ces jeunes enfans sont fort remarquables; ils paraissent doués d'une grande intelligence. M. *Delacourt* a rendu compte de l'état des écoles gratuites du département de la Seine, qui reçoivent environ 5,000 élèves. Elles sont au nombre de 28, dont 8 destinées aux adultes et 4 aux filles. Les recettes se sont élevées à 50,197 fr. 92 c., et les dépenses à 48,207 fr. 96 c. Plusieurs rapports et discours ont été prononcés par M. de *Gérando*, *Herpin* et *Renouard*. Dans l'intervalle qui les séparait, les élèves des diverses écoles de la Société, qui apprennent également la musique par la méthode mutuelle, ont exécuté avec beaucoup d'ensemble plusieurs morceaux, qui dénotaient chez eux un profond sentiment musical, et ont fait ressortir en même temps le zèle empressé de leur habile professeur, M. *Bocquillon Wilhem*.

— *Société anglaise de géographie.* — Au moment où une société française de statistique universelle était fondée à Paris par M. *César Moreau*, plusieurs savans anglais, animés par l'exemple qui leur était donné, se réunissaient pour doter à leur tour leur pays d'un établissement scientifique qu'on était surpris de n'y pas trouver, celui d'une société de géographie. En conséquence, une assemblée

nombreuse à eu lieu à Londres, le 26 mai dernier, sous la présidence de M. *John Barrow*, pour accomplir un but aussi désirable. Les résolutions suivantes y ont été adoptées :

- 1° La société sera appelée *Société géographique de Londres*.  
 — 2° Le nombre des membres ordinaires ne sera pas limité, mais le nombre des membres honoraires étrangers sera fixé ultérieurement. — 3° Aussitôt que le nombre des souscripteurs sera parvenu à trois cents, une assemblée générale sera convoquée pour nommer un président, deux vice-présidens, un trésorier, des secrétaires et un conseil, chargés de diriger les affaires de la Société et pour approuver, modifier et changer, s'il est nécessaire, les réglemens, autant qu'il sera jugé convenable pour la prospérité de l'établissement. . . . . 8° Le prix d'admission des membres sera de 3 liv. sterl., et la souscription annuelle de 2 liv. sterl. Les deux sommes pourront être compensées par le paiement une fois fait de 0. liv. sterl. ; 9° lesdites sommes seront placées dans les fonds publics pour être employées ensuite de la manière que la Société ordonnera. . . . .  
 13° Le commandeur, M. Kònochie, est nommé secrétaire de la société.

Signé *Arthur de Capell Brooke*, président.

Suit une liste de 124 membres de la Société géographique de Londres, parmi lesquels on remarque les noms des hommes les plus honorables et les plus célèbres de la Grande-Bretagne.

---

## Annonces.

*Lettres à Julie sur l'entomologie ; suivies d'une Description des insectes de la France , ornées de planches gravées ; par M. E. Mulsant. Paris, Treuttel et Wurtz, Levasseur, etc. ; Lyon, Babouf.*

La marche suivie par l'auteur était indiquée par la nature même du sujet qu'il avait à traiter. Après avoir développé dans les premières pages les connaissances préliminaires, c'est-à-dire avoir énuméré les diverses parties qui composent le corps des insectes, donné quelques détails sur leur génération, sur les soins qu'ils prennent avant leur mort pour assurer le bien-être de leur progéniture à venir, expliqué les changemens qu'ils subissent avant de parvenir à leur état le plus brillant, et payé un juste tribut d'éloges aux savans auxquels nous sommes redevables de tant de découvertes, l'auteur a exposé la division méthodique qui nous conduit à la connaissance des ordres et des familles de cette grande classe.

Afin de faciliter la connaissance des caractères extérieurs des insectes, il a fait représenter sur des planches exécutées par deux de nos premiers artistes, au moins une espèce de chaque famille, dont il a esquissé les mœurs. Enfin, pour compléter cet ouvrage, il a présenté l'étymologie de tous les noms obscurs, et donné, dans un glossaire placé à la fin, l'explication de tous les termes scientifiques.

Tels sont les efforts que l'auteur a faits pour aplanir les difficultés qui hérissent les abords d'une science si féconde en mer-

veilles, et pour composer un ouvrage qui obtiendra, tout le fait présager, les suffrages des gens instruits et ceux du sexe aimable pour lequel il a écrit.

---

*Ethelgide, ou le cinquième siècle*; par madame Dieudé Défly; 4 volumes in-12. Paris, chez Gagniard, éditeur, quai Voltaire, n° 15; et chez Dénain, libraire, rue Vivienne, n° 16.

Ce roman nous étant arrivé un peu tard, nous ne pouvons en donner une analyse détaillée ou quelques citations dans ce numéro; nous le ferons dans un des prochains cahiers, car il nous a paru mériter l'attention.

---

*L'Ami des habitans de la campagne*; par A. de Péaticux. A Strasbourg; et à Paris, chez F. G. Levrault, rue de La Harpe, n° 81. Cet ouvrage, divisé en dix chapitres, mérite d'être lu par tous ceux qui se livrent aux travaux champêtres.

---

*Guide de la Ménagère*, traité des alimens. Paris, chez Audot, rue des Maçons - Sorbonne, n° 11. Cet ouvrage, qui fait partie de l'utile *Encyclopédie populaire* de M. Audot, doit figurer dans la Bibliothèque des maîtresses de maison. Les mères de famille doivent être observatrices d'un bon régime alimentaire, pour elles-mêmes quelquefois, et pour leurs enfans toujours. Elles trouveront dans cet écrit d'utiles conseils et une bonne direction.

---

*Vue de la ville d'Alger, de la côte et des montagnes qui l'environnent, plan de la ville et de ses monumens, carte de la*

*province, avec une description abrégée*; par J. G. Barbié du Bocage. : dédiée à tous les officiers de l'armée de terre et de mer; une feuille Jésus. Prix : 2 fr. 50 c. Paris, MM. Knecht et Roissy, rue Paradis-Poissonnière, n° 27; Benard, passage Vivienne, n° 49; Piquet, quai Conti, n° 17; Treuttel et Wurtz, rue de Bourbon, n° 17; Froment, rue Dauphine, n° 24; Bance, rue Saint-Denis, n° 214.

Ce tableau présente une vue très-étendue, un panorama très-exact de la côte et des montagnes des environs d'Alger. On y a ajouté le nom de chaque point principal, en sorte qu'on pourra suivre facilement le mouvement des troupes assiégeantes. C'est au burin de M. Roux, dont le talent est déjà si connu, que l'on doit cette belle gravure sur pierre; M. Laurent a gravé les deux morceaux de topographie qui suivent.

Le *Plan d'Alger* a d'autant plus d'intérêt qu'il offre l'emplacement de plusieurs édifices inconnus jusqu'ici.

La *Carte*, dressée sur une grande échelle n'est qu'un fragment d'une carte sur même échelle de toute la Barbarie occidentale. Elle présente une étendue de 10 à 15 lieues autour de la ville. C'est la partie de la régence qui est le théâtre des événemens actuels. Remplie de détails importants, elle permettra de suivre l'expédition pendant toute la campagne.

Ces dessins, détachés d'un ouvrage manuscrit de M. Barbié du Bocage sur l'histoire et la géographie de la régence, sont accompagnés d'un texte descriptif très-succinct. Ce tableau peut être fort utile, non-seulement aux officiers et aux personnes qui font partie de l'expédition, mais encore à tous ceux qui prennent intérêt à cette guerre.

---

*Tableau de la Pologne ancienne et moderne, sous les rapports géographiques, statistiques, géologiques, politiques, moraux, historiques, législatifs, scientifiques et littéraires*; publié en 1807 en 1 volume par Malte-Brun; nouvelle édition, entièrement refondue, augmentée et ornée de cartes dressées d'après celles de Joachim Lelewel, par Léonard Chodzko, ancien élève de l'université de Wilna, membre de l'académie royale de

Nancy, de la société Philotechnique, de celle de Géographie, de la société française de Statistique universelle, auteur de *l'Histoire des légions polonaises sous la république et le consulat français*; 2 forts vol. in-8°, chez Aimé-André, quai Malaquais, n° 13; Bruxelles, à la librairie parisienne; Genève, chez Y. Barbezat et compagnie. Prix : 15 fr.

---

*Nouveau Manuel des propriétaires et des détenteurs d'abeilles*; par M. le obovancier de Fontenay. A Bar-sur-Aube, chez Millot-Pierret, éditeur.

Cette instruction-pratique et raisonnée d'un de nos *collaborateurs-correspondans* mérite de figurer dans toutes les bibliothèques agronomiques. On y trouvera la manière d'hiverner les ruches, d'avoir de bons essaims naturels ou artificiels dès le mois de mai, etc., enfin les moyens de tirer le plus grand profit de ces précieux insectes.

---

*Courrier des Electeurs*, journal politique, littéraire, etc. Paris, au bureau, rue Montmartre, n° 139.

Le *Courrier des Electeurs* vient de donner une suite d'articles sur Alger, qui dénotent un publiciste habile et un écrivain exercé. Ce journal, qui prend chaque jour plus de consistance, mérite ses succès; et s'il continue son système de modération et de sages investigations, nous lui en prédisons encore de plus grands.

---

*La Silhouette*, journal des caricatures. Paris, au bureau, rue des Fossés-St-Germain-l'Auxerrois, n° 24.

*La Silhouette* se fait remarquer maintenant par de spirituelles lithographies, qu'on trouve chez tous les marchands d'estampes. La dernière scène de *Dumanet* et de *Pacot* est d'un comique parfait. C'est ainsi que ce journal atteindra le but qu'il s'est proposé et la vogue qu'il mérite.

---

# TABLE

## DES MATIÈRES.

---

### DEUXIÈME SÉRIE. — DEUXIÈME VOLUME.

---

AVRIL 1830.

#### I. DOCUMENTS ORIGINAUX, ANALYSES, ETC.

	Pag.
VOYAGES. — Relation inédite d'un voyage au Japon, par <i>don Rodrigo de Vivero y Velasco</i> , gouverneur général des îles Philippines (dernier article).....	7
HISTOIRE. — Expédition de <i>Charles V</i> contre Alger.....	33
— Voyage et recherches dans la Grèce, par M. le chevalier <i>Brondsted</i> .....	44
— Observations inédites sur l'état de la Grèce en 1829. (Communiqué par M. S.... de D.)	62
STATISTIQUE. — Essai sur la population des deux mondes, par M. <i>Adrien Balbi</i> (dernier article).....	100
GÉOGRAPHIE. — Considérations critiques sur l'Afrique intérieure occidentale, et analyse comparée du voyage de <i>Caillié</i> et des autres itinéraires connus.....	117
— Réponse aux objections élevées en Angleterre contre le voyage de <i>Caillié</i> , accompagnée du <i>fac simile</i> du plan de <i>Tembouctou</i> , d'après l'original de <i>Caillié</i> .....	144

	Pag.
LITTÉRATURE. — Stabs à Schœnbrunn (1809), par M. le baron de Mortemart.....	166
— L'Écolier, par M. A. de Beauchesne.....	173
— Les Derniers Adieux, par M. Alex. Dumas.....	177
— Morica l'Arabe, par M. Jules de Saint-Félix.....	179

## II. MÉLANGES.

— Les Pariahs, par M. le comte de Noé, pair de France. — Forces de terre et de mer employées contre le dey d'Alger. — Original notarié de la lettre d'apprentissage de J.-J. Rousseau. — Abbas-Mirza, membre de la société asiatique d'Angleterre. — Nouvelles sectes religieuses. — ALBUM.....	181
---	-----

## III. CORRESPONDANCE ET NOUVELLES DES DEUX MONDES.

EUROPE.—*Grande-Bretagne*. Statistique religieuse.—Statistique du Parlement. — Statistique électorale de l'Écosse. — Chemin de fer entre Manchester et Liverpool.— Concours de voitures à vapeur. — *Danemark*. Émancipation des nègres dans les colonies danoises. — *Prusse*. Statistique religieuse. — *Autriche*. Registres civils de la religion évangélique. — *Pologne*. Grande colonie manufacturière. — *Servie*. Grande assemblée nationale.—*Saint-Petersbourg*. Etablissement d'Omnibus. — *Odessa*. Puits artésiens. — Description du Bosphore cimmérien et de la Mer-Noire. — *Turquie*. Nuée d'insectes. — *Grèce*. État de l'instruction primaire en 1829.—ASIE. — *Erzeroum*. Bénédiction des eaux de l'Euphrate.—*Provinces du Caucase*. Progrès des différentes cultures. — *Sibérie*. Foire d'Irbit.—*Chine*. Démêlés de la Compagnie anglaise avec le gouvernement de Canton. — AFRIQUE. — *Égypte*. Travaux de M. Pariset. — OCEANIE.—*Nouvelle Galles du Sud*. Situation des colonies anglaises. — *Terres Australes*. Température et climat. — *Ile Tristan d'Acunha*. Colonie anglaise du caporal Glass. — AMÉRIQUE.—*Canada*. Voyage de M. John



Willis. — <i>États-Unis</i> . Statistique religieuse. — Société américaine des missions protestantes. — Mouvement de la presse périodique depuis 1775. — Village éclairé par le gaz naturel. — <i>Mexique</i> . Population des dix-neuf états. Nombre de leurs députés. — <i>Brésil</i> . Sénateurs et députés en 1830. — <i>Rio-Janeiro</i> . Dotation de jeunes orphelines. — <i>La Jamaïque</i> . Journal des hommes de couleur. — Droits politiques accordés aux hommes de couleur. — <i>Colombie</i> . Nivellement de l'isthme de Panama. — <i>Buenos-Ayres</i> . Nouvelles de M. Bompland. — <i>Valparaiso</i> . Tremblement de terre.....	203
NÉCROLOGIE. — Le grand-duc de Bade. — Le grand-duc de Hesse-Darmstadt. — Le capitaine Boteler. — Le major Rennel.....	242

## IV. DOCUMENTS OFFICIELS.

Proclamation et abdication de <i>Bolivar</i> . — Convocation des états de <i>Pologne</i> .....	247
Annonces.....	253

## MAI ET JUIN 1830.

## I. DOCUMENTS ORIGINAUX, ANALYSES, ETC.

VOYAGES. — Lettre du <i>P. Vincenzo Bizzozero</i> , missionnaire toscan aux États-Unis d'Amérique (inédit). .....	263
HISTOIRE. — Tableau de la Pologne ancienne et moderne; par M. <i>Léonard Chodzko</i> .....	276
— Observations sur l'état de la Grèce, en 1829; par M. <i>S..... de D.....</i> (inédit).....	285
— Annales et Antiquités du Rajasthan; par M. le colonel <i>James Tod</i> .....	322

	Pag.
— Considérations sur Madagascar et sur les résultats de la nouvelle colonisation française de cette île; par M. <i>Antony de Fontmichel</i> (inédit).....	335
— De la Politique et du Commerce des peuples de l'antiquité; par M. <i>Heeren</i> .....	358
<b>CHANES ET TRADITIONS POPULAIRES.</b> — Chants orientaux sur les deux expéditions de Saint-Louis en Afrique..	366
— Calendrier Géorgien.....	371
— Le mont Pilâte en Suisse.....	378
<b>FRAGMENS LITTÉRAIRES.</b> — Un retour du Printemps; par M. le baron de <i>Mortemart</i> (inédit).....	381
— L'Amour Turc; par M. <i>Jules de Saint-Félix</i> (inédit)..	386
— Le Nécromancien (inédit).....	388
— Priam aux pieds d'Achille; par M. <i>Bignan</i> .....	397

## II. MÉLANGES.

Exposition de l'industrie espagnole. — Le tombeau de Rachel en Palestine. — L'île de Tino dans l'Archipel. — La Fête-Dieu à Santa-Fé de Bogota. — Epreuve par le poison en Afrique.....	401
<b>ALBUM.</b> — Musée cosmopolite. — Musée Dioclétien. Harmonies poétiques et religieuses de M. <i>Alp. de Lamartine</i> . — L'Iliade, par M. <i>Bignan</i> , etc, etc.....	417

## III. CORRESPONDANCE ET NOUVELLES DES DEUX MONDES.

**EUROPE.**— *Paris*. Nouveaux séminaristes chinois. — *Le Havre*. Pêche de la baleine. — *Angleterre*. Affaiblissement de la religion anglicane. — *Pays-Bas*. Caverne de Chokier. — *Prusse Rhénane*. Maison de détention de Brauweiler. — *Savoie*. Baromètre naturel. — *Italie*. Nouvelle éruption de l'Etna. — *Russie*. Réforme du calendrier Grec. — Voyage scientifique dans les mers d'Islande. — **ASIE.** *Anatolie*. Désintéressement du gouverneur de Magnésie. — *Smyrne*. Voyage scientifique de M. Virlet. — *Téhéran*. Punition des assassins de l'ambassadeur russe. — *Indes*

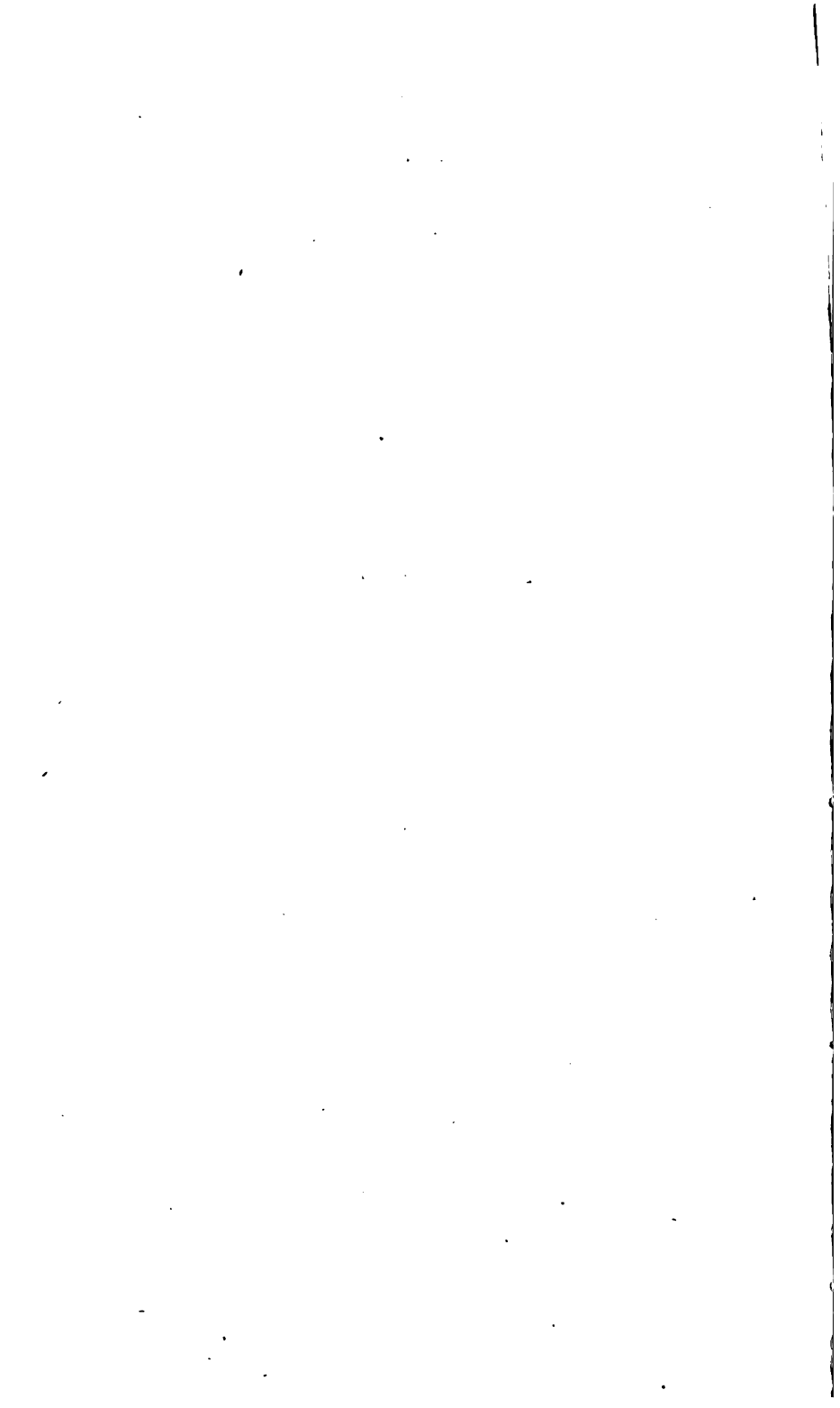
<i>Anglaises</i> . Souscription pour les Hindous-Bretons. — <i>Mirzapoure</i> . Veuve échappée au bucher funéraire. — <i>Calcutta</i> . Abolition du sacrifice des veuves. — <i>Népal</i> . Découverte de la licorne. — <i>Ile de Java</i> . Délivrance de M. Siebold. — <i>Cochinchine</i> . Progrès des missions françaises. — AFRIQUE. — <i>Alexandrie</i> . Navigation à la vapeur entre l'Europe et l'Inde. — <i>Le Caire</i> . Musée d'antiquités. — <i>Sierra-Leone</i> . Progrès des nègres affranchis. — AMÉRIQUE. — <i>États-Unis</i> . Principaux Canaux. — <i>Washington</i> . Magnifique présent du sultan de l'Oude. — <i>Charlestown</i> . Navigation terrestre. — Serpent de mer. — <i>République de la Plata</i> . Continuation de la guerre civile.....	429
<b>NÉCROLOGIE</b> . — Georges IV, roi d'Angleterre. — Le baron Fourrier.....	464

## IV. DOCUMENTS OFFICIELS.

Firman du Grand-Seigneur, accordant la liberté de navigation dans la mer Noire.....	469
Capitulation d'Alger.....	470

## APPENDICE.

Académies et Sociétés savantes.....	473
Annonces.....	481



---

## ERRATA DU TOME SECOND.

---

- Page 164, ligne 6 : impudence ; lisez imprudence.  
193, ligne 32 : Ramsan ; lisez Ramazan.  
243, ligne 10 : *Le capitaine Boteler* ; lisez *Le grand-duc de Hesse-Darmstadt*.  
*Id.*, ligne 17 : *Le grand-duc de Hesse-Darmstadt* ; lisez *Le capitaine Boteler*.  
263, au titre : Communiquée ; lisez Communiqué.  
359, ligne 7 : l'histoire du passé dans celle du présent ; lisez l'histoire du présent dans celle du passé.  
366, ligne 14 : raison ; lisez raisons.  
372, ligne 14 : Ne planté ni ne semé ; lisez ne plante ni sème.  
*Id.*, ligne 22 : Jour heureux Nowen (Noé) ; lisez Jour heureux. Nowen (Noé),





14 DAY USE  
RETURN TO DESK FROM WHICH BORROWED  
**LOAN DEPT.**

This book is due on the last date stamped below, or  
on the date to which renewed.

Renewed books are subject to immediate recall.

AUG 1962

IN STACKS

JUL 18 1962

REC'D LD

AUG 1 1962

FEB 2 1973 13

REC'D LD JAN 10 1973 - II AM 9 2

APR 17 1975 17

REC'D CIRC DEPT OCT 24 '74

FEB 12 1978

REC'D CIRC

APR 24 '78

LD 21A-50m-3 '62  
(07097810)476B

General Library  
University of California  
Berkeley



U. C. BERKELEY LIBRARIES



C046119209

YD 11017

AP  
20

R34

18301-2

50749

UNIVERSITY OF CALIFORNIA LIBRARY

